

UNIVERSITE DES SCIENCES HUMAINES
DE STRASBOURG

U.F.R. des Langues, Littératures, Civilisations Etrangères

Département d'Etudes Allemandes

L'IMAGE DE L'ALLEMAGNE A TRAVERS
LA PRESSE POLITIQUE STRASBOURGEOISE
DE 1820 A LA VEILLE DE 1848

Thèse de Doctorat Nouveau Régime

présentée par Brigitte THIRY

Directeur de Thèse :

Monsieur Jules KELLER, Professeur émérite à l'Institut d'Allemand de l'U.S.H.S.

Membres du Jury :

Madame Hildegard CHATELLIER, Professeur à l'U.S.H de Strasbourg

Madame Marita GILLI, Professeur à l'Université de Besançon

Monsieur Alfred WAHL, Professeur à l'Université de Metz

REMERCIEMENTS

En préambule à ce travail de longue haleine, tant par la recherche que par l'exploitation des textes, nous tenons à exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation.

C'est d'abord à Monsieur le Professeur Jules Keller que nous souhaitons manifester notre profonde gratitude. Il a accepté de diriger patiemment cette étude en la suivant avec attention tout au long de son élaboration, en l'enrichissant de ses observations et en l'appuyant sans cesse de ses encouragements.

Nos remerciements s'adressent également à Monsieur le Professeur Kintz, à Monsieur Littler, Administrateur de la B.N.U.S. et à Monsieur Foessel, Archiviste de la Ville de Strasbourg, dont les conseils nous ont été particulièrement utiles. Ils vont aussi aux personnels des bibliothèques de Strasbourg et de Fribourg, qui se sont employés à nous rendre accessible la documentation. Nous n'oublions pas les parents, connaissances et amis qui ont apporté leur concours sous diverses formes. Nous avons été particulièrement touchée par le dévouement et la gentillesse de Monsieur le Chancelier Levresse, de Monsieur Jean-Louis Engel, Archiviste de l'Archevêché de Strasbourg, de Monsieur le Professeur Michelet.

Enfin, qu'il nous soit permis d'adresser nos plus affectueuses pensées à celui qui nous a soutenue pendant ces années de recherche même dans les moments difficiles.

ETAT DE LA RECHERCHE

Plusieurs ouvrages ont paru, ayant pour thème principal la presse alsacienne. Parmi ceux-ci ils nous faut tout d'abord citer les catalogues qui nous ont servi dans un premier temps à retrouver les journaux qui nous concernent dans les différents fonds de bibliothèques.

1) LES CATALOGUES

Marie Kuhlmann¹ dresse un inventaire complet des périodiques réunis dans diverses bibliothèques et plus particulièrement à la B.N.U.S. Celui-ci comprend également les collections paraissant à intervalles irréguliers.

Le catalogue de l'exposition de 1976² organisée par la section des Alsatiques de la B.N.U. de Strasbourg offre un aperçu complet des journaux qui ont paru en Alsace des origines jusqu'en 1950.

Le catalogue édité pour l'exposition de 1975-1976 de la Bibliothèque Municipale de Strasbourg³ est consacré à l'imprimerie et à l'édition à Strasbourg au XIX^e siècle. La partie réservée aux journaux ne comprend que quelques parutions : *Courrier du Bas-Rhin, L'Alsace constitutionnelle, L'Alsacien et L'Impartial du Rhin.*

¹ *Inventaire des périodiques des Bibliothèques de Strasbourg.* Strasbourg B.N.U. 1937.

² Gérard Littler, *La Presse alsacienne des origines à 1950.* B.N.U.S., section des Alsatiques.

³ Georges Foessel, Jean-Pierre Klein, Bernard Rolling, *Imprimerie et Edition à Strasbourg au XIX^e siècle.* Strasbourg 1975.

2) OUVRAGES SPECIALISES DANS LA PRESSE ALSACIENNE

Différentes études ont été vouées aux journaux alsaciens de diverses époques :

Hans Molz⁴ se penche sur la presse alsacienne du XVIII^e siècle jusqu'à la révolution de 1789.

Alfred Heit⁵ fait une étude approfondie de la presse alsacienne de 1848. Il dresse un historique des divers journaux, précise les lois qui les régissent, analyse la présentation et le contenu et s'étend sur leurs collaborateurs. Il analyse également les événements politiques, économiques, sociaux et culturels à travers la presse.

Fernand L'Huillier⁶ étudie l'*Alsacien*, journal gouvernemental de Strasbourg sous le second Empire.

Paul Leuilliot⁷ montre l'évolution de la presse en Alsace sous la seconde République et le second Empire. En se fondant sur son histoire il éclaire certains aspects de la vie publique qui l'a vue naître.

Jean-Pierre Kintz⁸, en combinant analyse et synthèse, fait une étude détaillée des journaux politiques strasbourgeois et des journalistes entre 1848 et 1870.

⁴ *Die elsässische Presse im 18. Jahrhundert bis zum Ausbruch der Revolution.* Strasbourg 1937.

⁵ *Elsässische Publizistik im Jahre 1848.* Bern, Frankfurt/Main 1975.

⁶ *L'Alsacien et la création d'un journal gouvernemental à Strasbourg sous le II^e Empire.* Bulletin de la société d'histoire de la révolution de 1848. 1937, p.125-144.

⁷ *La Presse et l'Histoire. Notes sur la Presse en Alsace sous la Seconde République et le Second Empire.* Strasbourg 1965.

⁸ *Journaux politiques et journalistes strasbourgeois sous la seconde République et à la fin du second Empire.* Thèse du 3^e cycle. Strasbourg 1970. *Journaux politiques et journalistes strasbourgeois sous le second Empire.* Strasbourg 1974.

G. Erwin Ritter⁹ consacre son étude aux journaux d'Alsace et de Lorraine de la fin du XIX^e siècle.

3) OUVRAGES TRAITANT ACCESSOIREMENT DE LA PRESSE

Jules Keller¹⁰ consacre une partie de sa recherche aux activités de Frédéric-Rodolphe Saltzmann dans le journalisme. Celui-ci nous intéresse étant donné qu'en 1796, il est le rédacteur du *Straßburger Weltbote* qui deviendra le *Courrier du Bas-Rhin*.

Ludwig Spach¹¹ évoque dans un chapitre de son ouvrage la presse politique du Haut-et Bas-Rhin entre 1800 et 1870. Il s'attarde plus particulièrement, en ce qui concerne Strasbourg, sur le *Courrier du Bas-Rhin*, l'*Alsacien* et l'*Impartial du Rhin*.

Otto Wiltberger¹², dans son écrit sur les réfugiés politiques allemands à Strasbourg entre 1830 et 1849, s'intéresse plus spécialement à l'organe créé par ceux-ci, destiné essentiellement aux Etats constitutionnels d'Allemagne. Nous voulons parler de *Deutschland*.

4) OUVRAGES GÉNÉRAUX

La plupart des ouvrages plus généraux relatant l'histoire de l'Alsace abordent la presse.

⁹ *Die Elsaß-Lothringische Presse im letzten Drittel des 19. Jahrhunderts*. Strasbourg 1933.

¹⁰ *Le théosophe alsacien Frédéric-Rodolphe Saltzmann et les milieux spirituels de son temps. Contribution à l'étude de l'illuminisme et du mysticisme à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle*. Berne, Francfort/Main, New-York 1985, p.145-148.

¹¹ *Moderne Culturzustände im Elsaß*. Strasbourg 1874, p.55-63.

¹² *Die deutschen politischen Flüchtlinge in Straßburg von 1830-1849*. Berlin, Leipzig 1910, p.126-148.

Georges Livet, Francis Rapp, dans le Tome IV de leur *Histoire de Strasbourg*¹³ présentent, dans un rapide descriptif, les différents journaux publiés entre 1820 et 1848. On peut citer : Le *Courrier du Bas-Rhin*, le *Patriote alsacien*, le *Journal politique et littéraire du Bas-Rhin*, l'*Alsace constitutionnelle*, l'*Alsacien*, le *Straßburger Korrespondent*, le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* et l'*Impartial du Rhin*.

Paul Leuilliot¹⁴ dans *L'Alsace au début du XIX^e siècle* évoque dans son Tome I la vie politique, dont l'une des composantes est la presse. Le *Courrier du Bas-Rhin*, le *Patriote alsacien*, le *Journal politique et littéraire du Bas-Rhin* sont étudiés.

Félix Ponteil¹⁵, dans *L'opposition politique à Strasbourg sous la Monarchie de Juillet (1830-1848)*, accorde une place aux "instruments de combat" : le *Courrier du Bas-Rhin*, l'*Alsacien*, l'*Alsace constitutionnelle*, *Deutschland*, le *Straßburger Korrespondent*, le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*, l'*Alsace* et l'*Impartial du Rhin*.

Bernard Vogler¹⁶, dans son *Histoire culturelle de l'Alsace*, cite le *Courrier du Bas-Rhin*, le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*, l'*Alsace*, l'*Impartial du Rhin* avec les dates de parution et les tendances de ces feuilles.

5) AUTEURS TRAITANT DE L'ALLEMAGNE A TRAVERS LA PRESSE

Quelques auteurs ont suivi une démarche semblable à la notre. Ils ont étudié tel ou tel aspect de l'Allemagne à travers la presse.

¹³ *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours*. Strasbourg 1982. Tome IV : Strasbourg de 1815 à nos jours, XIX^e et XX^e siècles p.42 sq.

¹⁴ *L'Alsace au début du XIX^e siècle. Essais d'histoire politique, économique et religieuse (1815-1830)*. Paris 1960.

¹⁵ *L'opposition politique à Strasbourg sous la Monarchie de Juillet (1830-1848)*. Paris 1932.

¹⁶ *Histoire culturelle de l'Alsace. Du Moyen Age à nos jours, les très riches heures d'une région frontalière*. Strasbourg 1994, p.234 sq.

Reinhard Voß¹⁷ étudie l'image de l'Allemagne à travers la presse française de 1837 à 1847. Celle-ci repose essentiellement sur les journaux parisiens, le *Courier du Bas-Rhin* étant évoqué accessoirement comme représentant de la presse de province.

René Epp¹⁸ dans un exposé se penche sur l'exploitation de la classe ouvrière telle qu'elle est interprétée par le *Straßburger Korrespondent* dont l'historique et les tendances sont préalablement présentés.

Ingeborg Kanovsky¹⁹ relate les grands traits de l'unité allemande de 1862-1870 en se fondant sur les journaux strasbourgeois.

Laurence Krebs²⁰ retrace dans un exposé les mouvements révolutionnaires badois de 1848-1849 en s'appuyant sur la presse alsacienne²¹.

Nous pouvons constater qu'un large domaine de recherche est encore ouvert. Si la presse elle-même a fait l'objet de plusieurs études, rares sont les sujets traités à travers elle. Un vaste champ d'investigation reste donc inexploité.

* * * * *

¹⁷ *Der deutsche Vormärz in der französischen "öffentlichen Meinung". Die Verfassungskämpfe in Norddeutschland und das französische Deutschlandbild (1837-1847).* Frankfurt/Main, Bern, Las Vegas 1977.

¹⁸ *Aux origines du catholicisme social : l'exploitation de la classe ouvrière dénoncée par le "Correspondant de Strasbourg" dès 1831-1832.* Revue des sciences religieuses 1972.

¹⁹ *Bismarck und die deutsche Einigung im Spiegel der Straßburger Presse (1862-1870).* Wien 1943.

²⁰ *Les mouvements révolutionnaires en Bade de 1848/49 à travers le miroir de la presse alsacienne.* Actes du Colloque du Centre de Recherches et d'Etudes rhéanes. Le Concept de liberté dans l'espace rhéan. Mulhouse 1974.

²¹ Dans l'ouvrage précité, L. Krebs écrit p.183 : "...Strasbourg qui avant 1848 n'avait qu'un seul journal politique, le *Courier du Bas-Rhin*..." Cette affirmation peut surprendre. Entre 1820 et 1848, dix journaux politiques paraissent dans la capitale alsacienne.

INTRODUCTION

Unité et Liberté : telles sont les idées directrices développées au sein d'un vaste mouvement national et libéral qui naît dans les Etats de l'Allemagne au lendemain des guerres d'indépendance. L'aspiration à la liberté, la recherche d'une identité propre, le souci d'émancipation et de sécurité, la volonté de se reconnaître dans un Etat-nation sont autant de facteurs qui vont, progressivement, pousser les Etats à se doter de constitutions. Les principaux acteurs de ce mouvement libéral se retrouvent dans la bourgeoisie intellectuelle et commerçante qui éprouve le vif désir de se soustraire à l'autorité arbitraire des dirigeants. Elle souhaite accéder, plus que toute autre classe de la société allemande, aux libertés individuelles, à l'égalité juridique, et estime ces valeurs indispensables à l'épanouissement de l'individu et de la nation. Mais pouvons-nous déjà parler d'une Allemagne, d'un Etat qui pourrait être considéré comme une entité homogène ? De fait, nous devons opposer des Allemagnes, ou plutôt des Etats, petits et grands, qui composent encore après 1815, à la manière d'une mosaïque, un espace de culture et de tradition germaniques. Parmi les influences auxquelles vont être soumis ces Etats dans leur devenir politique, celles de l'Autriche et de la Prusse vont incontestablement jouer un rôle prépondérant.

En Europe il n'existe, selon Metternich, qu'une seule affaire inquiétante : la Révolution, qu'il est prêt à combattre jusqu'à son dernier souffle¹. De cette conviction profonde découle peut-être l'une de ses principales doctrines qui guidera sa politique pendant quarante ans. L'ordre plaît à Metternich. Homme du XVIII^e siècle, l'idéologie conservatrice, confortée par le succès de sa diplomatie extérieure, est la base de son "système". Celui-ci repose sur un certain nombre de forces sociales traditionnelles qui demeurent

¹ Heinrich Ritter (von) Srbik, *Metternich, Der Staatsmann und der Mensch*, München 1925, vol.1, p.599.

prépondérantes en Europe : l'aristocratie terrienne, les corporations urbaines et l'Eglise. Profondément anti-révolutionnaire, le chancelier souhaite avant tout sauvegarder la paix et la tranquillité de l'Europe. Le Congrès de Vienne, son oeuvre, lui permet d'instaurer un nouvel équilibre européen régi par la création de la Sainte-Alliance².

" La Prusse sera une puissance que la France aura intérêt à surveiller³". Ainsi s'exprime Talleyrand, méfiant à l'égard de cette nouvelle puissance victorieuse qui dévoile ses ambitions d'expansion. Car si le Congrès de Vienne lui retire une grande partie de ses provinces polonaises, convoitées et obtenues par le tsar de Russie, Alexandre I^{er}, la Prusse reçoit en échange d'importants territoires sur la rive gauche du Rhin⁴. Dans le corps germanique, l'Etat brandebourgeois, transfiguré, occupe désormais une position plus centrale et occidentale. La Prusse, enfin reconnue comme grande puissance à part entière, se veut la gardienne du Rhin⁵. Cette nouvelle zone d'influence acquise va, en partie, être à l'origine de la transformation de cet Etat en un espace économique cohérent, point de départ d'une évolution qui aboutira à la formation d'une communauté rassemblant toute l'Allemagne. Pourtant une priorité s'impose : la restauration de l'Etat. Hegel⁶, dont la théorie commande que l'individu se sacrifie totalement au profit de l'Etat, va s'employer à défendre le pouvoir absolu du souverain. La philosophie a ses doctrines, l'économie ses réalités. Frédéric-Guillaume III va s'appuyer sur l'une pour promouvoir l'autre. En effet ses nouveaux territoires

² Pacte du 26 septembre 1815 comprenant la Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse. La France en fera partie en 1818, comme 5^{ème} puissance. Reinhard Rürup, *Deutschland im 19. Jahrhundert (1815-1871)*, Göttingen 1984, Tome VIII, p.252.

³ Raymond Poidevin, Jacques Bariéty, *Les relations franco-allemandes (1815-1975)*, Paris 1977, p.9.

⁴ La partie septentrionale de la Saxe, deux des anciens électors ecclésiastiques du Rhin, les évêchés de Westphalie et un morceau de la Sarre enlevé à la France. Mais les alliés lui refuseront l'Alsace et la Lorraine. Pierre Gaxotte, *Histoire de l'Allemagne*, Paris 1975, p.489.

⁵ Ibid.

⁶ Hegel est nommé professeur à l'université de Berlin en 1818.

bénéficient d'une forte tradition commerciale et, pour les relier à Berlin, le roi a besoin d'un instrument : ce sera le "Zollverein", l'Union douanière. Il accepte la direction politique de l'Autriche qui lui abandonne l'initiative économique.

Les vainqueurs de 1815 ont essayé, par la Sainte-Alliance, d'organiser la paix fondée sur le statu quo territorial, sur l'obéissance aux monarques, sur le respect de l'aristocratie et de la religion. Mais l'Allemagne est agitée ; des luttes intérieures, politiques et sociales s'engagent semant l'inquiétude dans les gouvernements⁷. Aux yeux des patriotes, la Confédération germanique est un obstacle qui s'oppose à toute évolution et ne laisse d'autre recours que les moyens révolutionnaires. Une rupture se produit entre les dynasties et le peuple qui se traduit par une opposition constante entre deux tendances : d'un côté le conservatisme, la défense des privilèges, l'ancien statut économique ; de l'autre les aspirations libérales de la bourgeoisie moyenne, l'idéal unitaire, les revendications du prolétariat naissant, le progrès économique. Toute l'histoire de la Confédération entre 1820 et 1848 exprime les heurts entre ces tendances.

De cette Allemagne qui "hésite entre le passé et l'avenir" § nous allons essayer de donner une image à travers l'étude approfondie des journaux politiques strasbourgeois de cette époque. En effet, il nous est apparu que la presse, forme d'expression privilégiée, représentait une source exceptionnelle d'analyse. La plupart des ouvrages évoqués dans l'état de la recherche que nous avons pu consulter, nous ont surtout aidé à élaborer l'historique des journaux qui figure dans un chapitre préliminaire. Parmi les écrits que nous avons cités, certains ont pour sujet principal l'étude de la presse alsacienne ; d'autres l'abordent dans le contexte plus général de l'histoire de la région. D'autres encore s'appuient accessoirement sur elle pour soulever tel ou tel aspect de la vie alsacienne.

⁷ Georges. Weill, *L'éveil des nationalités et le mouvement libéral (1815-1848)*, Paris 1930, p.549-552.

Par une démarche différente, nous avons voulu dépeindre l'image de l'Allemagne telle qu'elle nous est livrée par la presse strasbourgeoise de 1820 à la veille de 1848. Si l'essentiel de notre savoir est fondé sur les dix journaux politiques publiés durant cette période dans la capitale alsacienne, nous avons cependant confronté les faits, les événements décrits, à l'opinion des historiens qui nous a été d'une aide précieuse. Divers facteurs nous ont incitée à déterminer la période précitée. L'année 1820 voit en effet naître, grâce à l'ère libérale qui s'est ouverte pour la presse, un journal d'opposition particulièrement intéressant : le *Patriote alsacien*. Tandis que le *Courrier du Bas-Rhin* est encore bien fade et bien insipide, la nouvelle feuille rédigée par Charles Philippe Marchand aborde avec passion tous les aspects de la vie politique aussi bien en Alsace qu'en Allemagne. Nous avons arrêté nos recherches en 1847, l'année 1848 ayant été traitée par Alfred Heit. L'image de l'Allemagne que nous avons choisie de présenter s'inscrit dans les milliers de pages de ces quotidiens. A côté des informations officielles qui ne sont pas toujours sûres, s'accumulent des renseignements, des détails d'inégale valeur et des interprétations subjectives. Vérité et erreur involontaire ou délibérée sont mêlées dans cette considérable documentation aux multiples facettes. Pour dominer l'abondance des faits, nous avons essayé d'adjoindre à la méthode d'analyse, à l'esprit critique, celui de la synthèse.

Dans une première partie, pour illustrer le mouvement constitutionnel allemand, nous avons plus particulièrement porté notre intérêt sur l'action des étudiants en faveur de la liberté et de la création d'une nation. L'*association générale des étudiants*, créée en 1818, est le premier mouvement allemand désireux de fonder un Etat national. Les gouvernements ne restent pas indifférents devant ces revendications. C'est ainsi que se succèdent, entre 1820 et 1848, les vagues de libéralisme et une réaction d'une extrême violence.

⁸ Edmond Vermeil, *L'Allemagne, essai d'explication*, Paris 1945, p.170.

L'assassinat de Kotzebue, informateur du tsar, et la tentative de meurtre sur le chef du gouvernement de Nassau fournissent à Metternich l'occasion depuis longtemps attendue d'organiser une ligue des princes contre les révolutionnaires. Les décrets de Carlsbad dissolvent la *Burschenschaft* et les sociétés de gymnastique inspirées par Jahn ; des curateurs sont nommés pour surveiller les universités, des censeurs pour museler la presse. Ne pouvant faire disparaître les constitutions dans l'Allemagne du Sud, le chancelier autrichien complète l'oeuvre de Carlsbad par la conférence des souverains allemands à Vienne. Celle-ci affirme la souveraineté des princes, mais leur interdit d'accorder aux peuples des libertés excessives. La commission fédérale de Mayence est chargée de faire une enquête sur l'origine et les ramifications des menées révolutionnaires et des associations démagogiques. A ces mesures, les étudiants répondent par la formation de sociétés secrètes.

Le libéralisme allemand survit aux persécutions. Les jeunes libéraux de 1830 se prennent d'enthousiasme pour les vainqueurs des Journées de Juillet. Leur ardeur n'est cependant pas assez grande pour susciter un mouvement général outre-Rhin. Mais à Hambach, la plus grande fête populaire politique des années 1830, on voit flotter à nouveau les couleurs de la *Burschenschaft*, emblème d'une Allemagne libérale unifiée. La manifestation produit le même effet qu'autrefois celle de la Wartburg. Elle effraie les souverains et les décide à la répression. Tandis que la Bavière inflige de durs châtements aux orateurs de Hambach, l'Autriche et la Prusse invitent la Diète de Francfort à sévir. Celle-ci adopte les "six articles" de juin 1832 qui interdisent les associations politiques, les assemblées populaires, le port de cocardes étrangères et renforce l'action de la censure.

Ces mesures, au lieu de paralyser l'esprit de liberté, augmentent l'extrémisme comme le montre l'attentat de Francfort. La conjuration est dirigée par des étudiants, membres de la *Burschenschaft*. La répression est menée avec une égale vigueur par la commission fédérale d'enquête et par chacun

des gouvernements. Dans le même temps, la Diète frappe la littérature dangeureuse, mettant à l'index les ouvrages de la *Jeune Allemagne*.

La réaction entraîne un vaste mouvement d'émigration et l'Europe assiste au spectacle de tous ces réfugiés politiques errant de pays en pays à la recherche d'un asile. Nombreux sont ceux qui se retrouvent à Paris, ce brûlant foyer de revendications, ou à Strasbourg, capitale provinciale de l'émigration politique allemande.

Il nous a paru indispensable de nous pencher sur une transformation économique fondamentale ; nous voulons parler de la formation du Zollverein ou Union douanière. La deuxième partie de notre recherche lui est consacrée. Dans la période précédant notre étude, la production et le commerce de l'Allemagne sont entravés par des frontières ; partout les barrages douaniers paralysent l'échange des produits. Le gouvernement prussien, après avoir supprimé ses douanes intérieures, préconise la création d'une association destinée à favoriser l'expansion économique de la Confédération. Commencé en 1819 avec le rattachement d'un petit nombre d'Etats secondaires, le Zollverein devient une réalité en 1834 malgré les nombreux obstacles qui lui sont opposés. Il englobe peu à peu tous les Etats à l'exception de l'Autriche, du Mecklembourg et des villes hanséatiques.

Dans cette première moitié du XIX^e siècle, l'Allemagne est à l'aube de sa révolution industrielle. Il nous a semblé utile de nous étendre sur les transformations sociales qu'elle entraîne : la misère des classes laborieuses et la naissance des associations d'ouvriers, évoquées dans la troisième partie. Alors que l'Angleterre possède depuis 1810 un nombre considérable de machines à vapeur, l'industrie à domicile prédomine dans les Etats de la Confédération germanique. Le machinisme ne s'y introduit que très lentement. Le peuple, à savoir les paysans, les artisans, les marchands, les domestiques et le prolétariat industriel encore minoritaire, mène une vie difficile. Entre 1820 et 1848, de

nombreuses émeutes éclatent dans toute l'Allemagne. Dans les années 1840, des associations naissent destinées à éduquer les classes défavorisées et à soulager la misère née de la discordance entre l'augmentation de la population et le développement économique. Elles dénoncent les conditions de travail et d'existence dégradantes, l'insalubrité des logis, les graves dommages qu'entraîne le travail des enfants. Mais l'ultime remède à la pauvreté est l'émigration vers le Nouveau Monde. Des milliers d'Allemands abandonnent le sol natal pour chercher des conditions de vie meilleures au-delà de l'océan. Les gouvernements, ne pouvant enrayer ce flot migratoire, essaient alors de le diriger.

C'est à l'étranger que commencent à se former les premiers mouvements des ouvriers allemands. Les idées révolutionnaires se propagent dans les associations de réfugiés allemands, composées de compagnons et d'artisans, qui voient le jour notamment à Paris. Dès les années 1830, se forme dans la capitale française la *Ligue des Bannis* de tendance républicaine et démocratique. Les socialistes convaincus s'en retirent en 1836 pour constituer la *Ligue des Justes*. Lorsque le gouvernement français expulse ses membres, elle s'installe à Bruxelles. En Allemagne même, l'organisation des classes ouvrières et artisanales reste cependant embryonnaire. Mais les gouvernements des Etats de la Confédération les surveille étroitement et toute association paraît suspecte à leurs yeux.

La dernière partie, importante, a dû être consacrée aux relations franco-allemandes qui, sans cesse entre 1820 et 1848, oscillent entre sympathie et haine et où domine la méfiance. Après la révolution de 1830, Louis-Philippe rassure les cours voisines et leur fait part de son désir de paix. La politique étrangère de la France reste passive face à une Allemagne muselée par les mesures réactionnaires de la Diète. Mais en 1840, la crise d'Orient menace de se transformer en guerre continentale. Le traité de Londres entre l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Russie doit régler la question d'Egypte, mais aussi donner une leçon à la France. Un sentiment belliqueux s'empare alors des Français qui

veulent briser l'encerclement absolutiste en déchaînant des révolutions. La reconquête de la frontière du Rhin devient un objectif évident, de même que la révision des traités de 1815. Les préparatifs militaires de Thiers enflamment les esprits. La Diète germanique répond par le vote d'un armement des troupes et des forteresses fédérales. Ces mesures défensives s'accompagnent d'un bouillonnement de l'opinion. Une explosion de haine contre la France se manifeste outre-Rhin. La presse contribue à soutenir cette agitation en multipliant les articles injurieux. La politique d'apaisement de Louis-Philippe écarte la perspective d'un conflit. A peine les passions se sont-elles calmées qu'éclate la révolution de 1848.

Devant l'ampleur du sujet et la longueur de la période considérée (1820-1848), il nous a fallu faire un choix en donnant la préférence à certains aspects et en en négligeant bien d'autres. C'est ainsi que le mouvement intellectuel, les problèmes religieux, l'enseignement, les progrès des sciences et des techniques n'ont guère pu être abordés. De même, nous n'avons pas évoqué les transformations dues à l'amélioration des voies de communications : création de grandes routes, aménagement du réseau navigable, avènement du chemin de fer pour lesquels d'énormes capitaux sont nécessaires.

* * * * *

CHAPITRE PRELIMINAIRE :

I) LES JOURNAUX POLITIQUES STRASBOURGEOIS (1820-1847)

INTRODUCTION

Des dix journaux politiques publiés à Strasbourg de 1820 à la veille de 1848, le *Courrier du Bas-Rhin* est le seul à couvrir toute la période. Tous les autres ont des durées de vie plus ou moins limitées.

Hormis le *Courrier du Bas-Rhin*, trois journaux libéraux seulement paraissent dans la capitale alsacienne : le *Patriote alsacien* (1820), *Deutschland* (1830-1832) destiné aux Etats constitutionnels allemands et *L'Alsacien* (1831-1832).

Le *Courrier du Bas-Rhin* s'oppose au *Journal politique et littéraire* (1823-1828) dépendant des autorités, à *l'Alsace constitutionnelle* (1831), au *Journal du Haut-et Bas-Rhin* (1832-1839), et à *L'Alsace* (1839-1844), tous trois organes du juste milieu. Il combat également le *Straßburger Korrespondent* (1831-1832) et *l'Impartial du Rhin* (1843-1847) représentants du catholicisme dans le département.

Dans les années 1821 à 1823 et 1829 à 1830, le *Courrier du Bas-Rhin* est le seul journal politique de Strasbourg.

* * * * *

1) LE COURRIER DU BAS-RHIN

En enlevant à la presse ses entraves préalables, la loi de 1819 a permis l'apparition de feuilles nouvelles, notamment en province. Au monopole succède ainsi la concurrence. C'est précisément cette situation que l'on trouve dans le Bas-Rhin. Il n'existe dans ce département qu'un seul journal, imprimé à Strasbourg, intitulé le *Courrier du Bas-Rhin*¹ dont l'origine est ancienne. A partir du 1^o janvier 1793 paraît le *Straßburger Weltbote* dont Frédéric-Rodolphe Saltzmann, propriétaire des *Affiches de Strasbourg*, devient le rédacteur le 1^o juin 1796². En 1803, le *Straßburger Weltbote* prend le titre de *Niederrheinischer Kurier*. Sur ordre du Ministre de la Police générale, le journal est également publié en français et se transforme en 1809 en *Courrier de Strasbourg*. (La traduction figure d'abord au bas du texte allemand, puis en regard en 1812). En 1815, l'autorité exige la dénomination de *Courrier du département du Bas-Rhin*, qui devient en 1823 le *Courrier du Bas-Rhin*³. F. R. Saltzmann est le propriétaire, éditeur et rédacteur du journal. A sa mort, en 1821, sa veuve continue de l'éditer sur les presses de Jean Henri Silbermann, gendre de F. R. Saltzmann.

"A dater de ce jour, ce journal n'est plus soumis à la censure !" Telle est l'annonce faite par le *Courrier du Bas-Rhin* le 9 mai 1819⁴ La brièveté de cette exclamation, le fait qu'elle n'apparaisse qu'à la troisième page, ne se distinguant en rien des autres nouvelles, a de quoi étonner. Un fait de cette importance, dans une presse enfin libérée, n'aurait-il pas mérité de figurer en

¹ Albert Cremieux, *La censure en 1820 et 1821*, 1912, p.168.

² J. Keller, op. cit., p.145.

³ P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.133. J.P. Kintz, op. cit., Thèse, p.38-59 et *Journaux politiques et journalistes strasbourgeois sous le Second Empire*, Strasbourg 1974, p.23-28. F. Ponteil, op. cit., p.9, note n°3. A. Heit, op. cit., p.71-75.

⁴ P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.209.

première page et d'y être développé ? Mais le *Courrier du Bas-Rhin* avait-il à redouter la censure ? Le témoignage des autorités nous apporte des précisions à ce sujet. Antérieurement à la loi du 31 mars 1820 "quelques articles peu mesurés, provenant des collaborateurs d'un second ordre", ont trouvé place dans le journal. "Ces articles ne portaient, du reste, nullement la trace de l'exaspération d'un parti"⁵. Le *Courrier du Bas-Rhin* se borne en effet à reproduire des extraits de journaux parisiens et les communications officielles faites par la Préfecture du Bas-Rhin. "Il ne prétend pas être une feuille d'opposition et, quoiqu'il se rencontre quelquefois avec les journaux de ce genre, il s'en éloigne encore plus fréquemment par la sagesse de ses principes et l'impartialité de ses nouvelles" ⁶ Le seul changement notable que l'on puisse relever, survient le 30 mai 1819. Le journal, profitant d'une liberté recouvrée, est publié en allemand, la traduction n'étant à ses yeux qu'une contrainte administrative⁷. Seuls les avis officiels y paraissent en français⁸. Dans une région où l'allemand est encore la langue de la majorité des habitants⁹, une telle initiative n'a pas de quoi surprendre. Et pourtant dès le 3 juin, n'ayant pas reçu l'accueil escompté, le journal reparait sous sa forme bilingue.

En 1820, le *Courrier du Bas-Rhin* repousse l'instauration des lois d'exception qui "ne s'appliquent qu'à un peuple dépravé, indigne de liberté"¹⁰. Sa douleur est grande de voir la France privée de l'un de ses plus beaux droits : la liberté illimitée de la presse. Cependant, si "la sagesse du monarque

⁵ Rapport de la Commission de censure de Strasbourg du 29 juin 1820. A. Cremieux, op. cit., p.168.

⁶ Ibid. p.169. Rapport du 6 septembre 1820.

⁷ Ordre du ministre de la police du 5 novembre 1809.

⁸ "Seit dem 5 November 1809 unterlag dieses Blatt dem Zwange, die Selbständigkeit der alten elsässischen Muttersprache unter die Vormundschaft der französischen zu stellen... Wir haben forthin nicht mehr das nämliche zweimal zu sagen".

⁹ A.Cremieux, op. cit., p.169.

¹⁰ N° 25 du 27 février 1820 et cité par P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.256.

considère cette mesure, qu'il en a sans doute coûté à ses lumières de proposer, comme le garant de la sûreté de l'état et du trône" alors le journal cèdera. Il subira avec "courage le joug de la soumission" ; son rédacteur ne tient pas à être traduit devant un tribunal, ni à encourir une suspension¹¹. L'attitude adoptée dès lors est faite de prudence et de modération. Les articles sont empruntés aux feuilles de Paris et concernent les séances des Chambres, ou à celles d'Allemagne ; toutes deux sont censurées avant de lui parvenir. Sous la rubrique de Strasbourg les nouvelles peu étendues qu'il donne, portent sur des intérêts locaux. La tendance morale du journal se reconnaît dans ce choix, qui traduit un penchant prépondérant pour les opinions constitutionnelles¹². Il n'a pas, selon le préfet, d'esprit à lui et "aucun article politique sorti d'une plume alsacienne, n'y paraît jamais". Et de conclure : "bien que pouvant passer pour enclin à favoriser l'esprit libéral, il n'est point cependant un journal dangereux". De mars 1820 à mars 1822, la censure n'a presque pas à intervenir contre lui¹³. A le parcourir, on peut le trouver fade et anodin¹⁴. Une courte phrase manuscrite sur le dernier feuillet paru du *Patriote Alsacien* peut caractériser le *Courrier du Bas-Rhin* : "C'est un pauvre journal que ce *Courrier du Bas-Rhin*, il n'est brillant que dans les extraits des ordonnances. Mais un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire"¹⁵.

Au printemps 1827, le *Courrier du Bas-Rhin* améliore sa présentation¹⁶. Le titre en français s'impose, celui en allemand étant imprimé en dessous, en plus petit. L'utilisation de nouveaux caractères doit en faciliter la lecture. Le journal veut poursuivre "avec zèle et la fermeté convenables, la voie

¹¹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 23 du 22 février 1820.

¹² A. Cremieux, op. cit., p.168 sq.

¹³ P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.314 et F. Ponteil, op. cit., p.9.

¹⁴ F. Ponteil, op. cit., p.9.

¹⁵ *Patriote Alsacien*. B.N.U. de Strasbourg, M 39061. Cet écrit étant anonyme, il nous est impossible d'en préciser et l'auteur et la date.

¹⁶ N°39 du 1 avril ; n°40 du 3 avril 1827.

légale et constitutionnelle" de laquelle il n'a jamais dévié¹⁷. Tous ces sacrifices lui sont dictés "par la gratitude que lui inspire, depuis tant d'années, la confiance et l'intérêt dont il reçoit chaque jour de nouveaux témoignages"¹⁸.

En 1828, la veuve de Jean Henri Silbermann, décédé en 1823, et son fils Gustave, sont les propriétaires du *Courrier du Bas-Rhin*¹⁹. Tandis que la mère est chargée de l'imprimerie située au n°3 de la place St. Thomas, le fils est nommé gérant responsable de la feuille qui paraît trois fois par semaine, les mardi, jeudi et dimanche²⁰. Dès le 1^o janvier 1828, son format s'agrandit pour adopter celui des grands journaux politiques de la capitale. Il est imprimé sur papier blanc avec de nouveaux caractères. Le bas de page est consacré à un feuillet destiné à recevoir des articles littéraires, le cours des fonds français et étrangers, les annonces du commerce et de l'industrie. Le prix n'augmente que modérément²¹.

Le 18 décembre 1828, le *Courrier du Bas-Rhin* fait paraître, malgré ses quarante ans d'existence, un prospectus dans lequel Gustave Silbermann informe ses lecteurs des principes qui présideront à la rédaction de son journal. Jusque là, celui-ci a su affronter, grâce à sa modération, tous les "orages politiques". Tout en restant fidèle à cet esprit, le nouveau rédacteur gérant souhaite adopter pour devise : Franchise et indépendance, ces qualités distinctives du véritable caractère alsacien. Il est prêt à approuver les ministres lorsqu'ils

¹⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n°40 du 3 avril 1827.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Dans une lettre du 24 juin 1829, la veuve Saltzmann déclare au préfet avoir cédé le journal, en 1828, à la veuve Silbermann et à son fils Gustave. Selon une lettre du 16 décembre 1828 adressée au préfet par les Silbermann, la mère est propriétaire pour trois quarts, et le fils Gustave Rodolphe Henri pour un quart. A.D.B.R. T.P. 33.

²⁰ Ibid. J. P. Kintz, Thèse, op. cit., p.39 sq.

²¹ *Courrier du Bas-Rhin* n°147 du 6 décembre ; n°148 du 9 décembre 1827. Les bureaux de la rue de la Chaîne sont transférés place St. Thomas. Ibid n°132 du 28 octobre 1828.

oeuvreront pour le bien du pays, mais sa critique sera sévère contre les abus. Le journal veut "l'exécution pleine, entière et sans restriction de la Charte, des lois en harmonie avec ce pacte fondamental, et la stricte observance de ces lois. Justice et loyauté, telles sont les deux qualités qu'on est en droit d'exiger d'une administration..." En s'occupant de la politique en général, le *Courrier du Bas-Rhin* ne négligera pas les affaires de l'Alsace, tâche primordiale à ses yeux. Une rubrique sera consacrée aux nouvelles de l'étranger ²² Son format étant encore trop restreint -la nécessité de le publier en deux langues diminue l'espace de moitié- il sera agrandi au 21 décembre 1828. Silbermann compte sur le concours de ses concitoyens pour leur donner "une véritable feuille alsacienne".

Son attente n'est pas vaine, l'entreprise est encouragée "par tous les hommes éclairés de l'Alsace et des départements voisins... par tous les vrais amis de leur pays... attachés aux principes constitutionnels" ²³ Partout en France, les écrivains rivalisent de zèle pour faire progresser l'esprit public. L'Alsace ne pouvant être en reste, "un journal de l'opposition est souvent très utile, et même très nécessaire". Il permet d'éviter une foule d'abus et d'injustices locales "en donnant l'éveil à l'autorité supérieure sur la conduite de ses agents secondaires, en inspirant aux fonctionnaires publics la crainte d'être signalés à l'opinion publique s'ils abusaient de leur pouvoir" ²⁴. Le *Courrier du Bas-Rhin* ne faillira pas à cette mission.

²² Le plan suivi se divise en trois parties. La rubrique "extérieur" comportera les nouvelles de l'étranger ; celle de l'intérieur contiendra les résumés des séances des chambres, les nouvelles importantes de la capitale, les cours de la bourse. Des extraits des feuilles de Paris et de la province figureront dans cette rubrique. La partie consacrée à l'Alsace sera l'une des plus importantes. Elle s'occupera des intérêts de la région, des besoins du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Elle veillera à la généralisation de l'enseignement à toutes les classes de la société. Ibid n° 154 bis du 18 décembre 1828.

²³ *Courrier du Bas-Rhin* n° 155 du 27 décembre 1829.

²⁴ Ibid.

Le "journal constitutionnel et fidèle interprète des vœux de l'Alsace, ne fut jamais l'objet d'aucune plainte..."²⁵ Mais en juillet 1830 il est accusé de diffamation et comparaît devant le tribunal correctionnel de Belfort²⁶

Pour protester contre l'ordonnance du 25 juillet 1830, qui remet en vigueur, sous la forme la plus stricte, autorisation, saisies, confiscations administratives²⁷, le *Courrier du Bas-Rhin* suspend sa publication le jeudi 29 juillet 1830. "Mais, comme un plus long silence serait un véritable crime..." il reprend la parution et prévient ses abonnés "qu'à moins d'un attentat avec violence... notre journal continuera à paraître comme par le passé"²⁸ Il s'empresse de publier les articles de ces "désastreuses ordonnances"²⁹ qui suspendent la liberté de la presse périodique. Si la tranquillité règne à Strasbourg³⁰, l'anxiété est toutefois à son comble³¹. Le soir du 31 juillet, l'inquiétude redouble. Le journal strasbourgeois conjure ses concitoyens, "dans l'intérêt sacré de la patrie, de ne pas s'écarter de la modération et du calme qui honorent leur caractère". Il leur demande d'être patients : "Dans peu de moments nous saurons dans quel sens nos destinées ont été résolues"³².

²⁵ Ibid n°88 du 22 juillet 1830.

²⁶ L'affaire Billig-Haas remonte au siège de Belfort de 1813. Le *Courrier* relate le procès sur trois pages. Le gérant est condamné à 15 jours de prison, 300 fr. d'amende, 1200 fr. de dommages-intérêts, 300 affiches du jugement. Il fait appel de ce jugement. Ibid.

²⁷ Claude Bellanger, Jacques Godechot, *Histoire générale de la Presse française*, Tome II : 1815-1871, Paris 1969, p.7.

²⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n°91 du 31 juillet 1830.

²⁹ Ibid.

³⁰ La garde nationale de Paris s'est constituée. Mille bruits circulent, mais il sont incertains. Ibid.

³¹ Des réunions de citoyens ont lieu pour prévenir les troubles. Les autorités restent dans une "sage neutralité". Ibid.

³² Ibid.

Quelques jours plus tard, il se rallie à la monarchie orléaniste : "Ce n'est donc pas une république que nous demandons, écrit-il le 5 août 1830, ni une démocratie avec toutes ses chances de débordement populaire ; ce que nous voulons, c'est ce que vient de nous conquérir la population de Paris au prix de son sang... ; c'est un gouvernement stable ; c'est la Charte revue et débarrassée de ses vétilleuses ambiguïtés..."³³ Charles X a signé son abdication "le jour où il a signé ses infâmes ordonnances ; son trône est vacant ; il s'est abîmé dans les flots de sang français qu'il a fait répandre... Que Charles s'éloigne à la hâte d'une terre qui frémit de le porter..."³⁴ La nation veut le calme et l'ordre, comme elle veut la liberté ; "elle ne la veut pas pour aujourd'hui, mais pour toujours. La génération qui s'élève et celles qui lui succéderont ne doivent point revoir des jours d'oppression et de perfidie, de terreur et d'atrocité. L'ombre même du fantôme sanglant qui vient de tomber est à jamais évanouie"³⁵.

Le 11 août 1830, le *Courrier du Bas-Rhin* publie dans son supplément au n°95, intitulé : "Le duc d'Orléans, roi des Français", la déclaration de la chambre des députés qui prohibe constitutionnellement la censure³⁶ Dans un long article³⁷, il réhabilite l'image de la presse de province : "Qu'on se garde de croire toutefois que Paris ait seul bien mérité de la patrie, la presse obscure de la province a aussi bravement milité contre l'oppression, et il y a hors de la capitale bien des écrivains inconnus qui ont semé dans les départements les germes de résistance qui y ont éclaté lors de l'apparition des fatales ordonnances". Les journaux régionaux sont obligés de fournir des efforts considérables pour faire

³³ F. Ponteil, op. cit., p.54, note n°1.

³⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n°94 du 8 août 1830.

³⁵ Ibid.

³⁶ Selon l'article 7 de la Charte "les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois. La censure ne pourra jamais être rétablie". Le *Courrier du Bas-Rhin* publie l'intégralité du texte de la Charte dans son n°96 du 12 août 1830. Cf. Bellanger, J, Godechot,... op. cit., p.7.

³⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n°108 du 9 septembre 1830.

naître et développer "le besoin de la liberté constitutionnelle, pour pénétrer, la Charte à la main, dans la cabane rustique, à travers cette nuée de préjugés et d'erreurs qui la cernaient comme un rempart..." Dans les départements, l'influence de la civilisation pénètre moins vite ; il y a "des intervalles de lumière et d'ombre dans les esprits comme dans la nature..."³⁸ Le rôle de la presse de province est de déjouer les intrigues, de dévoiler les cabales, d'empêcher les faveurs ; "sentinelle vigilante", elle veille aux droits de tous ; sa voix protectrice avertit les citoyens des manoeuvres et des pièges qui les entourent. Elle n'a pas à dicter des ordres à l'autorité, mais elle est là pour la contrôler. "Chacun son devoir : le nôtre est bien tracé, et nous le remplirons avec conscience"³⁹

*Le Courrier du Bas-Rhin*⁴⁰ ne sert pas d'organe à un parti. Il appartient, selon G. Silbermann, à la jeune France. Il n'a jamais subi le joug du despotisme. Tous ses efforts sont dirigés par l'amour le plus ardent de la patrie ; ils tendent vers un seul but : le bonheur de la France et la prospérité de ses habitants. Ami sincère des libertés publiques, défenseur des intérêts du peuple, le journal veut, comme tous les citoyens, le repos et l'ordre public. Ennemi du "républicanisme", qui n'est qu'une chimère à ses yeux, sa devise est : "Fais ce que tu dois, advienne que pourra"⁴¹.

A partir du 17 mai 1831, le *Courrier du Bas-Rhin* paraît tous les jours, lundi excepté⁴².

³⁸ Ibid.

³⁹ Ibid.

⁴⁰ N° 5 du 1 janvier 1831.

⁴¹ Ibid.

⁴² Le prix de l'abonnement n'est augmenté que d'un franc par trimestre. *Courrier du Bas-Rhin* n° 58 du 15 mai ; n° 59 du 17 mai 1831.

Après une expérience de plusieurs mois, il⁴³ doit pourtant se rendre à l'évidence. En devenant un quotidien, ses frais ont augmenté, et il lui est impossible "de continuer sur ce pied". Son prix d'abonnement est proportionnellement moindre comparé à celui des autres feuilles de province qui n'ont pas à assurer une rédaction bilingue. Celle-ci occasionne un surcroît de dépenses pour les traducteurs, correcteurs, etc. Après bien des hésitations, le *Courrier du Bas-Rhin* doit se résoudre à ne plus paraître que cinq jours par semaine. Le journal du mercredi est supprimé⁴⁴. Mais au mois de décembre 1831, un avis⁴⁵ annonce aux lecteurs que le *Courrier* reparaitra les mercredi à partir du 1^o janvier 1832⁴⁶. Des améliorations sont prévues dans la typographie⁴⁷.

En 1832, le bureau d'expédition de Francfort cesse la distribution du *Courrier du Bas-Rhin*⁴⁸. Il n'est pourtant pas concerné par les mesures de prohibition qui frappent les journaux en langue allemande publiés à l'étranger. L'assemblée de Francfort épargne la feuille strasbourgeoise. Sa suppression gênerait bon nombre d'hommes politiques outre-Rhin qui en tirent les nouvelles de Paris⁴⁹.

⁴³ Ibid n° 149 du 1 septembre 1831.

⁴⁴ Le mercredi est une journée qui ne présente que peu d'intérêt. Il n'y a pas de bourse ni de séance à la chambre. Le prix de l'abonnement est augmenté de 2 fr. par trimestre. Ibid.

⁴⁵ Du n° 232 du 25 décembre 1831.

⁴⁶ Le prix de l'abonnement ne subit pas d'augmentation. Il reste à 12 fr. par trimestre. Ibid.

⁴⁷ Les nouveaux caractères, fondus exprès pour les journaux, sont plus lisibles. Ils proviennent de la maison Firmin Didot, à Paris. Ibid.

⁴⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 185 du 3 août 1832. F. Ponteil, op. cit., p.286.

⁴⁹ Ibid n° 222 du 15 septembre 1832.

En octobre 1832, Gustave Silbermann se retire de la gérance du *Courrier du Bas-Rhin*⁵⁰. Il est remplacé par Charles Boersch⁵¹. Dans son programme concernant l'Alsace, celui-ci veut accorder une large part aux intérêts industriels et commerciaux des deux départements du Rhin⁵². Tout ce qui touche à leur prospérité doit devenir l'objet d'un examen approfondi. Le nouveau rédacteur gérant souhaite également suivre avec vigilance "la marche des affaires et de l'esprit public dans les différents Etats d'Allemagne pour signaler à l'attention de la France le développement de la vie politique si longtemps endormie chez les Allemands, et aussi les entraves que les gouvernements décrépits de nos voisins essaient d'imposer au progrès de la liberté et des institutions constitutionnelles"⁵³. Afin de rendre cette mission plus facile, il va organiser un réseau de correspondances plus suivi et plus fiable outre-Rhin.

Au début 1834, Gustave Silbermann, imprimeur, et Charles Boersch, rédacteur, sont accusés "de provocation à la désobéissance aux lois, et d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi", pour avoir imprimé une brochure intitulée : "statuts et motifs d'une association contre l'impôt sur les boissons et sur le sel"⁵⁴, dont plusieurs passages ont été publiés par le *Courrier du Bas-Rhin*. Il y a dans ce procès "deux libertés à la fois attaquées : la liberté d'association, l'auteur du projet saura le défendre ; la liberté de la presse,

⁵⁰ En février 1833, il annonce au préfet qu'il est retiré de fait et qu'il souhaite également se décharger de toute responsabilité légale. A.D.B.R., T.P. 33.

⁵¹ Marie-Frédérique Saltzmann, veuve de Jean Henri Silbermann, propriétaire des trois quarts du journal, cède à Ch. Boersch le vingtième de la propriété, moyennant 5 000 fr. A.D.B.R., T.P. 33. J. P. Kintz, thèse, op. cit., p.40.

⁵² *Courrier du Bas-Rhin* n° 154 du 28 juin 1833.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 41 du 16 février 1834. J. P. Kintz, Thèse, op. cit., p.40.

celle-là c'est en nous qu'on l'attaque plus directement, c'est à nous de combattre pour elle"⁵⁵. Le procès se termine par un acquittement ⁵⁶

La même année, un arrêté de la Diète de Francfort interdit l'entrée en Allemagne de tous les écrits sortant des presses de Schuler et de Silbermann⁵⁷.

En 1835, Charles Boersch est rédacteur du *Courrier du Bas-Rhin* depuis près de trois ans. Dans un long article⁵⁸ il revendique la "propriété politique ou morale" du journal⁵⁹ : "une fois le rédacteur nommé, la propriété politique du journal doit lui appartenir tout entière, exclusivement ; il ne doit avoir à subir ni censure ni contrôle ; il doit pouvoir agir en toute liberté de conscience..." C'est dans ces conditions de liberté illimitée que Boersch a assuré la direction du journal. Après la révolution de Juillet, alors que deux principes s'opposaient, le principe monarchique "avec les traditions de violence et d'arbitraire... et le principe révolutionnaire..."⁶⁰ le *Courrier du Bas-Rhin* se rangea sans hésiter sous le drapeau de la liberté et de la révolution. Il crut "que les institutions républicaines sans trône valaient mieux pour le pays qu'un trône sans institutions républicaines". Pour Boersch, "la république est contraire à tout principe d'oppression ; car la république, c'est le droit commun, c'est le respect des

⁵⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n° 41 du 16 février 1834.

⁵⁶ J. P. Kintz, Thèse, op. cit., p.40 sq.

⁵⁷ Sous peine d'une amende de 20 thalers. *Courrier du Bas-Rhin* n°257 du 26 octobre 1834. J. P. Kintz, Thèse, op. cit., p.41.

⁵⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 162 du 8 juillet 1835.

⁵⁹ Il dit : "Il y a, dans un journal, deux propriétés très distinctes : la propriété matérielle de l'entreprise considérée d'un point de vue commercial, et qui peut appartenir, soit à une seule personne, soit à une société d'actionnaires, et la propriété politique ou morale qui doit appartenir exclusivement au rédacteur en chef". Ibid.

⁶⁰ Ibid.

garanties dont doivent jouir tous les citoyens..."⁶¹ Entre la monarchie et la république il n'y a pour lui que "de pâles nuances, des opinions impuissantes et sans enthousiasme, sans écho dans la nation..." Ces idées sont celles qu'il a développées dans le journal ; elles expriment la foi politique du rédacteur. Boersch est inquiet. Il est question de vendre le *Courrier du Bas-Rhin* à un groupe d'actionnaires. Dans ce cas, "ou bien les acquéreurs du journal seraient en harmonie d'opinion politique avec le rédacteur actuel... ou bien les acquéreurs n'approuveraient pas la ligne politique dans laquelle marche maintenant le *Courrier du Bas-Rhin*, et alors, ...mes concitoyens peuvent être persuadés que je cesserais toute participation à la rédaction du *Courrier du Bas-Rhin* enrôlé sous une nouvelle bannière"⁶².

Sur ces entrefaits, une nouvelle législation vient régir la presse en septembre 1835⁶³. Elle renforce les dispositions répressives et aggrave les peines. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁶⁴, qui est dans sa quarante-huitième année d'existence, a traversé toutes les crises. Ayant vu naître et mourir bien des gouvernements, il ne conçoit aucune crainte pour l'avenir de la liberté dont il continuera d'être le défenseur zélé. Mais avec la nouvelle loi, une seule condamnation suffit pour ruiner un journal. Dans ces circonstances, Boersch estime que "son nom est un danger" pour la feuille qu'il dirige. Aussi, "plutôt que de compromettre l'existence du seul organe indépendant que possède l'Alsace, plutôt que de mutiler la manifestation de ses convictions politiques, il se retire de

⁶¹ Ibid. Pour G. Silbermann, la république n'est qu'une chimère. Ibid n°5 du 1 janvier 1831.

⁶² Avant de faire cette déclaration, Boersch avait été absent pendant plusieurs semaines. Il ne donne pas d'explications. *Courrier du Bas-Rhin* n°162 du 8 juillet 1835. Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°190 du 9 juillet 1835 semble ravi d'annoncer à ses lecteurs que son rival est républicain. Il évoque la vente du *Courrier* -elle semble difficile- dans ses n°247 du 4 septembre ; n°259 du 16 septembre ; n°271 et 272 du 28 et 29 septembre 1835.

⁶³ Loi du 9 septembre 1835. Le projet est publié dans le *Courrier du Bas-Rhin* n°209 du 1 septembre 1835. Cf. Bellanger, J. Godechot,... op. cit., Tome II, p.8.

⁶⁴ N°221 du 15 septembre 1835.

la lice..."⁶⁵ Mais les arrangements que nécessite le changement de la gérance et de la rédaction n'étant pas terminés, il continue pendant quelques jours sa collaboration. Il quitte le *Courrier du Bas-Rhin*⁶⁶ le 26 septembre 1835⁶⁷. Il est remplacé par Louis Schneegans, avocat qui s'empresse de rassurer ses lecteurs⁶⁸ "Le *Courrier* restera comme par le passé, le défenseur fidèle et courageux de la liberté et des immortels principes d'égalité et d'émancipation proclamés par nos deux révolutions... Etranger à tous les partis, le nouveau rédacteur n'arborera d'autre pavillon que celui de la vérité, de la justice, de la plus sévère impartialité... il sera l'adversaire constant de ce système bâtard entre la souveraineté du peuple et la légitimité ; de ce système dissimulé et dangereux qui chaque jour porte un coup mortel à la liberté en invoquant son nom sacré". Schneegans veut un gouvernement qui, "loin de craindre la liberté de la presse, aime et honore la presse libre, cette machine qu'on ne peut plus briser"⁶⁹

Au printemps 1836, le *Courrier du Bas-Rhin* est pour la troisième fois depuis 1830, traduit devant les tribunaux. Il est prévenu d'offense envers la personne du roi et du délit d'avoir fait remonter au roi la responsabilité des actes du gouvernement⁷⁰. Au journal strasbourgeois est réservé "le triste honneur" de la première application des lois de septembre en Alsace⁷¹ ! Devant la

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ N° 232 du 27 septembre 1835.

⁶⁷ Dans une lettre du 26 septembre 1835, la veuve Silbermann annonce au préfet que le nouveau gérant est Louis Schneegans, avocat. Boersch est dès lors étranger à la rédaction et à la gérance. A.D.B.R., T.P. 33.

⁶⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 232 du 27 septembre 1835.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ Le *Courrier du Bas-Rhin* publie, le jour de la fête du roi, un article sévère considéré par le ministère public comme une offense contre Louis-Philippe. F. Ponteil, op. cit., p.43.

⁷¹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 117 du 15 mai 1836.

cour d'assises⁷², "le jury alsacien est venu témoigner par son verdict combien il a de répugnance pour les procès politiques ; cette fois, comme dans les affaires précédentes, il a donné une éclatante preuve de sa sagesse, de sa haute indépendance"⁷³. Comme pour les procès antérieurs, le journal est acquitté ⁷⁴

Le 10 août 1837, Schneegans quitte le *Courrier du Bas-Rhin*. Il est remplacé par Louis Wernert, avocat ⁷⁵. Celui-ci cède la gérance le 1^o janvier 1843 à Auguste Hoummel⁷⁶.

Le *Courrier du Bas-Rhin* est le plus important journal d'opinion de Strasbourg. Sa rédaction bilingue lui ouvre les campagnes ; son sérieux et la fiabilité de ses sources allemandes et françaises en font "la bible politique" de la bourgeoisie⁷⁷. D'inspiration protestante, il est le soutien de l'opposition, le porte-drapeau du radicalisme strasbourgeois. Entre 1820 -il se borne alors à reproduire des extraits des journaux parisiens et étrangers et à donner les nouvelles officielles du département- et 1848, il évolue bien sûr. Il publie toujours les articles de la capitale qui traduisent sa pensée intime ; mais les articles originaux abondent. Jamais la pureté de son sentiment patriotique n'est entâchée, même si ses principes prennent des nuances différentes selon les rédacteurs qui le dirigent⁷⁸. Face à l'Allemagne, il se place comme adversaire farouche de la Sainte-Alliance et des souverains absolutistes.

⁷² Le procès a lieu le 3 juin 1836. Ibid n°134 du 4 juin 1836.

⁷³ Ibid.

⁷⁴ F. Ponteil, op. cit., p.474.

⁷⁵ A.D.B.R., T.P. 33.

⁷⁶ La veuve Silbermann est décédée en 1840. Dans une lettre du 2 janvier 1843, Silbermann informe le préfet du changement de gérance. A.D.B.R., T.P. 33.

⁷⁷ G. Livet, F. Rapp, op. cit., Tome IV, p.43.

⁷⁸ F. Ponteil, op. cit., p.91 sq.

2) LE PATRIOTE ALSACIEN

L'attitude toujours prudente adoptée par le *Courrier du Bas-Rhin* ne suffit pas aux libéraux. Début 1820 ils organisent ouvertement leur propagande en fondant à Strasbourg un journal bilingue, le *Patriote Alsacien*. Son rédacteur Charles Philippe Marchand, avocat, est né en 1791 à Alençon ! Il a été adjoint aux commissaires des guerres à Strasbourg. Cassé par décision royale en 1815, il devient l'un des rédacteurs du *Censeur Européen* (1819)². Il est déjà connu par la publication de divers opuscules³. Le drame qui touche sa famille en 1816, fait-il de lui cet homme "que la liberté compte parmi ses courageux défenseurs ?"⁴. Marchand s'en défend. Mais il n'est pas à exclure que l'incarcération de son père et la mort en prison à l'âge de vingt-deux ans, de son frère Jean-Jacques (1818), accusés tous deux de complot, aient eu une influence sur son comportement ultérieur⁵. Il est des hommes "dont le patriotisme est tout entier dans leur intérêt personnel..." ; il n'est pas de ceux-là⁶. Son journal d'opposition n'a pas été créé pour régler des comptes. Benjamin Constant dira de lui : "je n'ai vu nulle part un homme plus persévérant dans ses opinions patriotiques, dans son courage, dans ses sacrifices"⁷. Mais en même temps, n'est-il

¹ *Courrier du Bas-Rhin* 18 juin 1820. En 1837, le journal dans son n°286 du 30 novembre, annonce le décès de Marchand. Il a alors 46 ans.

² Selon le préfet, on prétend qu'il a été secrétaire de Roederer, commissaire extraordinaire à Strasbourg, puis de Voyer d'Argenson. Lettre du 2 mars 1820 du préfet du Bas-Rhin au ministère de l'intérieur. A.D.B.R., III M 19. P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.242.

³ Lettre du général Gourgaud sur la relation de la campagne de 1815 écrite à Sainte-Hélène, 1819. P. Leuilliot, op. cit., p.242 ; F. Ponteil, op. cit., p.84.

⁴ P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.242.

⁵ Ibid.

⁶ *Procès du Patriote Alsacien ou Défense prononcée devant la Cour d'Assises du Bas-Rhin*, le 15 juin 1820, par C. Marchand. Avant-propos.

⁷ F. Ponteil, op. cit., p.85.

pas ce "vieux renard très rusé" dont parle le procureur de Strasbourg ?⁸ La défense qu'il prononcera devant la Cour d'assises lors du procès peut nous le laisser croire. Courageux, il l'est certes. Il s'acquitte pleinement de ses obligations et déclare sans cesse être le seul responsable de ses publications ? Avant même que le premier numéro du *Patriote* ne paraisse, son rédacteur doit faire face à des menaces de la part de "ceux pour qui la lumière est insupportable"¹⁰ Il semblerait qu'on le traite d'emblée de jacobin, de révolutionnaire et d'incendiaire !¹¹ Le *Journal des débats*¹² l'appelle avec mépris "littérateur obscur". Les ultra-royalistes soupçonnent Voyer d'Argenson, un de ces riches philanthropes qu'un cautionnement de 25 000 francs n'effraie point, d'être le bailleur de fonds de la feuille¹³. D'autres prétendent que Gravelotte, Directeur des droits réunis, aurait joué ce rôle¹⁴.

Un prospectus annonce le 5 janvier 1820 la parution du *Patriote Alsacien*. L'impression du journal est assurée par Dannbach¹⁵ la

⁸ P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.242.

⁹ Procès du *Patriote Alsacien*, op. cit., p.45 sq; *Patriote Alsacien* n°28 du 19 mars 1820. Il s'appuie pour ce faire sur la loi de 1819 qui précise que l'éditeur est responsable de tous les articles insérés. Les collaborateurs ne peuvent être poursuivis que s'il est prouvé qu'ils ont agi sciemment et qu'ils sont donc complices. Eugène Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Tome VIII, Paris 1861, p.333 sq.

¹⁰ Procès du *Patriote Alsacien*, op. cit., p.30.

¹¹ *Patriote Alsacien* n°1 du 16 janvier 1820.

¹² 10 janvier 1820.

¹³ *Patriote Alsacien* n°14 du 16 février 1820. P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.242.

¹⁴ F. Ponteil, op. cit., p.89, note n°1.

¹⁵ Il avait créé en 1797 une feuille périodique, les *Affiches du Bas-Rhin*. En 1811, conformément à un Décret impérial n'autorisant qu'un seul journal d'annonces par ville, il la retire. Silbermann continue de publier les *Petites Affiches de Strasbourg* et dédommage Dannbach. L'imprimerie, située 7 rue Hélène, est le principal fournisseur de la mairie. *Patriote Alsacien* n°14 du 16 février ; J.P. Kintz, *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg 1988, p.575. A.D.B.R., T 18.

traduction par Frédéric Charles Flaxland (Flachsland)¹⁶ L'abonnement se fait au cabinet littéraire Alexandre¹⁷. La feuille paraîtra trois fois par semaine, les mercredi, vendredi et dimanche, à partir du 16 janvier 1820. Le prospectus se réclame d'emblée de la "liberté constitutionnelle" et de la liberté de la presse, qui est une garantie contre les abus du pouvoir. La "faculté de publier ce qu'on pense est aussi naturelle que la faculté de parler et de marcher". Le *Patriote Alsacien* veut offrir au lecteur des nouvelles de trois ordres. Celles de l'étranger ne se réduiront pas à une simple copie des gazettes allemandes "si bien muselées" ; celles de Paris consisteront en extraits des feuilles rédigées dans un esprit constitutionnel ; celles du département enfin, présenteront tout ce qui est intéressant en matière d'impôts, de commerce, d'agriculture, et toutes les réclamations justifiées contre l'administration¹⁸.

Dès la parution des premiers numéros, le journal semble inquiéter les autorités¹⁹. Son tirage s'est accru de 500 à 600 exemplaires vendus essentiellement dans le Bas-Rhin. Sa tendance très libérale, n'est pas, selon le préfet, en "harmonie avec le caractère véritable de cette contrée", et ses chances de succès dans le futur paraissent minces²⁰. Le préfet ne manifeste aucune inquiétude pour les campagnes, où les gens ne savent pas lire. Mais le *Patriote* fait

¹⁶ Né le 02 décembre 1769 à Brumath, marié sans enfant. D'abord négociant, il fait des études de droit par la suite et devient avocat. Il est, en 1809, l'auteur d'une traduction en allemand du Code de procédure civile. Du 2 décembre 1814 au 1 mars 1816, il est maire à Bouxwiller et touche un revenu de 3 000 francs. A.D.B.R., IM 132 ; III M 19 ; J.P. Kintz, *Dictionnaire*, op. cit., p.967 sq.

¹⁷ Créé fin 1818, au 28 rue brûlée.

¹⁸ Prospectus 5 janvier 1820 ; P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.241.

¹⁹ Lettre du 10 février 1820 du ministre de l'intérieur au préfet du Bas-Rhin. A.D.B.R., III M19 : le ministre veut être renseigné très précisément et surtout connaître l'avis du préfet quant aux chances de succès de la nouvelle feuille aussi bien en France, qu'outre-Rhin. L'influence qu'elle pourrait exercer sur l'esprit public dans le département le préoccupe.

²⁰ Lettre du 2 mars 1820 du préfet du Bas-Rhin au ministre de l'intérieur en réponse à la demande de renseignements que celui-ci lui avait adressée le 10 février 1820. A.D.B.R., III M 19. P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.243.

savoir à ce magistrat, "que déjà il compte au nombre de ses lecteurs beaucoup de ces gens-là qui ne savent pas lire"²¹. En Allemagne, la feuille est presque immédiatement interdite, successivement en Bade, Bavière, Prusse et Hanovre²²

Lorsqu'en janvier 1820, Ch.P. Marchand commence la rédaction du *Patriote Alsacien*, l'article 8 de la Charte qui reconnaît la liberté de la presse, est encore respecté. "Sans cette liberté légale, la publication d'un journal constitutionnel eût été impossible". Depuis ce moment, trois mois à peine se sont écoulés et déjà une loi d'exception vient à nouveau enlever aux Français "le premier de leurs droits"²³. L'assassinat du Duc de Berry est le forfait de Louvel ; cependant le gouvernement demande aux chambres des mesures extraordinaires. Et cela, Ch. P. Marchand ne peut l'accepter. Dans son journal, les protestations sont de plus en plus vives. Oui, "un seul homme est coupable, et toute la France est accusée ; un seul homme est coupable et cependant on veut infliger à tous les Français le pire des châtiments. On déchire le pacte constitutionnel qui existait entre la nation et le monarque..." Le rédacteur veut alerter l'opinion publique ; il expose les projets de loi, les explique et en prévoit les conséquences. Il suit avec anxiété les délibérations des chambres²⁴. Dans ses articles il retrace le passé : l'octroi de la Charte en 1814, les mesures d'exception des années 1815, 1816, 1817 et le tableau qu'il dresse de "ces années calamiteuses, ne pourrait entrer dans vingt volumes, et il serait hélas ! trop hideux pour qu'on pût se permettre de l'exposer au grand jour"²⁵. Le 22 mars il annonce à ses abonnés que la liberté individuelle vient d'être enlevée aux Français. Il ne veut plus fatiguer ses lecteurs

²¹ *Patriote Alsacien* n° 2 du 19 janvier 1820.

²² *Patriote Alsacien* n° 3 du 21 janvier, n° 11 du 9 Février, n° 13 du 13 février, n° 26 du 15 mars. P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.243.

²³ *Patriote Alsacien* n° 35 du 5 avril 1820.

²⁴ Ibid n° 17 du 23 février.

²⁵ Ibid n° 23 du 8 mars.

du "récit dégoûtant des derniers débats"²⁶ ; il n'y croit plus. Il adhère à la souscription nationale en faveur des citoyens qui seront victimes des mesures d'exception, et la place même en première page²⁷. A Paris, la loi rétablissant la censure a été sanctionnée et promulguée. Dans le dernier numéro du *Patriote Alsacien*, Marchand se résigne enfin, mais il s'adresse une ultime fois à l'opinion publique : "Nous n'avons plus qu'un jour de liberté ; faut-il le passer en silence ?" La prudence lui commande de se taire ; il remet cependant le port du bâillon à plus tard. Il est défendu à présent "de penser et d'écrire autre chose que ce que le gouvernement permet d'écrire et de penser. Désormais, au lieu de propager la vérité, les journalistes sont condamnés au mensonge". Alors, tant que durera la suspension de la liberté de la presse, la publication du *Patriote Alsacien* sera interrompue. Elle reprendra sous un gouvernement "fondé sur la raison et la justice, et non sur l'usurpation et la barbarie"²⁸. Le 5 avril 1820 le *Patriote Alsacien* cesse de paraître.

Le *Courrier du Bas-Rhin* s'est soumis ; sa publication se poursuit. En éprouve-t-il de la honte ? Sinon pourquoi se sent-il visé par l'article de Marchand, qui prétend que la censure condamne les journalistes au mensonge, et pourquoi sa riposte est-elle si dure ? Le *Courrier* est un journal "estimable", dont le rôle est de tenir le public informé des événements. Il a établi sa réputation par les récits des victoires de la France sur les bords du Rhin, époque dont ne se souviennent que les anciens patriotes (dont, sous-entendu, Marchand ne fait pas partie), qui ont tout sacrifié pour la liberté²⁹. Le rival auprès duquel il essaie de se

²⁶ Ibid n° 35 du 5 avril.

²⁷ Ibid.

²⁸ Ibid.

²⁹ *Courrier du Bas-Rhin* 6 avril 1820.

justifier, est désarmé. Marchand s'indigne de ce manque de solidarité ; il avait de ses collègues une meilleure opinion³⁰.

LE PATRIOTE ALSACIEN AUX ASSISES

En Alsace, le rétablissement de la censure par la loi du 31 mars 1820 a porté un coup fatal à la presse libérale. Le procédé qui semble le plus efficace aux autorités pour la briser plus complètement est de dénoncer en justice, en s'appuyant sur l'aspect répressif de la loi de 1819, tout ce qui paraît séditieux. C'est ainsi que le *Patriote Alsacien* est déféré aux assises pour une série d'articles dont les allusions, trop claires, ne laissent planer aucun doute quant aux intentions de l'auteur. Sur un mandat du procureur général de Colmar, des perquisitions sont opérées au domicile de Ch. P. Marchand (7 avril) et, le 8 avril, le rédacteur est mis en état d'arrestation en même temps que le traducteur Flaxland³¹. Vers la fin avril seulement, la liberté provisoire leur est accordée. Entre-temps, la perspective de ce procès, fait couler beaucoup d'encre. Le préfet du Bas-Rhin compte sur le procureur, dont les devoirs sont évidents : "partout où il y a à ses yeux culpabilité selon la loi, il doit poursuivre. Ceux du préfet ne sont pas aussi faciles à déterminer ; sa magistrature est beaucoup plus politique que judiciaire, en cas pareil". Il attend également les instructions du directeur général de la Police³². Le

³⁰ Lettre à Monsieur Engelhard, un des rédacteurs du *Courrier du Bas-Rhin*. 6 avril 1820.

³¹ A. Cremieux, op. cit., p.167 ; F. Ponteil, op. cit., p.85 ; P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.243 ; 259 sq; 262-265 ; G. Livet, F. Rapp, op. cit., p.42. Dans la liste des personnes qui viennent visiter Marchand en prison on remarque ; Alexandre, du cabinet littéraire, onze fois ; Mathieu, fils du procureur, dix fois ; Schertz fils, négociant, 8 fois..., la liste est longue. A.D.B.R., III M 19.

³² Lettre du 3 avril 1820 du préfet au directeur général de la police. A.D.B.R., III M 19.

Procureur général de la Cour Royale de Colmar s'étonne "de l'audace d'une publication, qui a enchéri sur toutes celles du même genre, et qui réunit autant de caractère d'insulte, de provocation de subversion d'ordre publique..."³³ Mais le souci primordial des autorités est la composition de la liste des jurés, car il ne faut en aucun cas qu'une "absolution qui décèlerait une absence de Patriotisme, d'esprit Public et d'attachement au gouvernement du Roi, auquel nous devons de vivre sous un régime libre et protecteur" soit possible. Le jury doit être choisi avec soin, formé de personnes connues par leur sagesse et leur modération, mais également par leur fermeté et leur intégrité politique, des personnes dont les principes monarchiques sont manifestes³⁴. Le maire de Strasbourg et le procureur sont chargés du maintien de l'ordre du quartier où se situe le tribunal et de la salle où doit se dérouler le procès, l'affluence prévue risquant de provoquer des rixes. Le préfet, bien que confiant dans "le bon esprit des habitants", les invite à ne point négliger les mesures de précaution qu'il vaut mieux prendre en pareil cas³⁵

Le 15 juin 1820, à huit heures trente, s'ouvre devant la cour d'assises du Bas-Rhin, le procès du *Patriote Alsacien*. En fait, deux procès de même nature étant intentés au rédacteur du journal, l'un pour les n° 33 et 34, l'autre pour le n° 35, on procède à la jonction des deux affaires. De part et d'autre, accusateur et accusé, des jurés sont récusés. Le jury final est composé de douze personnes³⁶. Après l'audition des témoins du ministère public, le président de la cour fait un long exposé de l'affaire. Sept articles du *Patriote Alsacien*, font la matière de l'accusation. Le premier est une lettre datée de Paris, le 27 mars 1820,

³³ Lettre du 8 mai 1820 de Millet de Chevers au préfet. A.D.B.R., III M19.

³⁴ Lettre du 8 mai 1820 du procureur général de Colmar au préfet ; Lettre du 18 mai du président de la cour d'assises du Bas-Rhin au préfet. A.D.B.R., III M 19 ; Lettre du 16 juin du maire de Strasbourg au préfet ; lettre du 18 juin du préfet au procureur ; A.D.B.R., III M 19.

³⁵ Lettre du 14 juin, veille du procès, du préfet au maire de Strasbourg. A.D.B.R., III M 19.

³⁶ Liste détaillée dans : Procès du Patriote Alsacien, p.1-2. B.N U., M 121708.

qui termine par ces mots : "Qu'allons nous devenir ? Cela peut-il durer ? Avez-vous lu, il y a quinze jours, cette effrayante prédiction de de Saint-Simon : Si les Bourbons suivent cette marche, dans un an ils ne règneront plus !" ³⁷ Ce passage est une provocation au crime puisqu'il attaque l'ordre et le droit de successibilité au trône, ainsi que l'inviolabilité du roi. Le second paragraphe du n°33, attaqué, est ainsi conçu : "Le 24 de ce mois la santé du roi éprouva une altération subite ; S.M. éprouva des convulsions d'une violence extrême. Aujourd'hui S.M. va mieux. La rente qui avait baissé de 1 franc a remonté de 50 centimes". Ces lignes ont été rapprochées par l'accusation de celles du n°34 portant sur le même sujet : "Le roi est presque rétabli de la forte indisposition que S.M. avait éprouvée le 24 mars à l'heure du déjeuner" ³⁸. Ces articles sont, selon le ministère public, des offenses envers la personne du roi. Six autres lignes de ce même numéro constituent une provocation au crime. Les voici : "Tandis qu'on nous bâillonne et qu'on nous livre aux geôliers du ministère, les autres peuples réclament et obtiennent des institutions libérales. Les Espagnols ont déjà ce qu'ils désiraient... Et vous braves Germains, quand direz-vous aussi nous voulons ?" Et on arrive à l'un des principaux griefs de l'acte d'accusation, contenu lui aussi dans le n°34. Il s'agit d'un apologue intitulé le Bon père. Celui-ci propose à ses enfants de leur accorder tous les droits, toutes les libertés, de partager avec eux ses biens, afin qu'ils ne trouvent point en lui un "maître despote, mais bien un tendre père". Ce contrat écrit porte le nom de ch... Mais "à quelque temps de là, les enfants reconnurent que la ch... n'avait encore existé qu'en théorie". Influencé par de mauvais conseils, le bon père avait décidé d'anéantir le contrat et de rétablir d'anciens privilèges ; il empêche à présent ses enfants de marcher et leur ferme la bouche quand ils veulent parler. Il ne lève la main que pour les souffleter. Les malheureux essaient par tous les moyens de regagner l'affection paternelle, et

³⁷ *Patriote Alsacien* n°33 du 31 mars 1820 et cité dans P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.259.

³⁸ *Patriote Alsacien* n°34 du 2 avril 1820.

renoncent même à jouir de leurs droits. Mais en vain. "Le bon père ne se contenta pas d'un sacrifice momentané ; il prétendait pour toujours à une autorité souveraine". Finalement, l'un des fils découvre, que "ce prétendu père usurpait des droits qui ne lui appartenaient nullement", et il en conclut qu'on est indigne d'être père "lorsqu'on regarde froidement la mort de ceux qu'on appelle ses enfants". L'article incriminé finit ainsi : "...Alors..justice...coupable..déposé...droits... eux-mêmes...enfants...le bonheur...". L'accusation ne dit pas, dans ce cas précis, que le rédacteur a commis le délit de provocation au crime et d'offenses, mais qu'il a voulu le commettre. Le sixième article attaqué est inséré dans le n°35. En effet, le 5 avril le *Patriote Alsacien*, reproduisant un prospectus déjà publié par les journaux parisiens, lance en première page la *souscription nationale en faveur des citoyens qui seront victimes de la mesure d'exception sur la liberté individuelle*³⁹. Il indique la composition du comité où on retrouve entre autres Casimir Perier, La Fayette, d'Argenson... Nous arrivons au dernier passage mis en cause par le ministère public. Il figure dans le même numéro que le précédent, qui est d'ailleurs le dernier. La question préliminaire posée est celle-ci : "Nous n'avons plus qu'un jour de liberté ; faut-il le passer en silence ?" Marchand rappelle "qu'une nation a, seule, le droit de se donner des lois" ; que le seul pouvoir légitime est celui qui repose sur le consentement du peuple. Il évoque la prise de la Bastille, les principes de 1789, et surtout "l'immortelle déclaration par laquelle furent consacrés les droits de l'homme et du citoyen". Et de conclure : "En style monarchique on a dit et répété : Le roi est mort, vive le roi ! Aujourd'hui nous pouvons dire et avec tout autant de raison : la liberté n'est plus, vive la liberté !" Cet article contient des provocations au crime, en ce qu'il attaque l'ordre et le droit de successibilité au trône, ainsi que des offenses envers la personne du roi.

³⁹ Cité de P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.259. Il précise que les éditeurs parisiens furent poursuivis et non les députés signataires.

Flaxland est poursuivi en tant que traducteur du *Patriote Alsacien* (l'imprimeur a été mis hors de cause). On lui reproche une traduction imparfaite, certains passages étant selon l'accusation, rendus avec plus d'énergie en allemand⁴⁰.

Après cet exposé des faits, qui aura duré une heure et demie, le Procureur général de la cour de Colmar prend la parole pour son premier réquisitoire. Marchand, défendu par Fargès-Méricourt, alors que Flaxland l'est par Lichtenberger⁴¹, assure surtout lui-même sa défense, dans un long plaidoyer ⁴²

Au lieu de récriminer, Marchand veut faire connaître l'intention dans laquelle il a publié les articles attaqués. Au moment où les lois d'exception, contre la liberté individuelle et la liberté de la presse sont votées, le rédacteur prévoit le danger que ferait courir une voie inconstitutionnelle. Le système envisagé compromet et la liberté du peuple et le trône. Ces arguments figuraient d'ailleurs dans les discussions des projets de loi, où ils étaient évoqués par B. Constant et F. Saglio⁴³. D'autres l'ont fait avant lui, et n'ont pas été poursuivis. Le *Patriote Alsacien* avait annoncé une indisposition du roi ; celle-ci a fait baisser les fonds publics. La nouvelle de son rétablissement a eu l'effet contraire. Il ne peut en aucun cas s'agir d'une offense envers la personne du souverain. En effet, il est normal que la bourse soit affectée par de telles rumeurs. Maladroitement, le procureur essaie de prouver que l'auteur a voulu faire entendre que le Roi était gourmand⁴⁴. Dans un autre paragraphe incriminé, le rédacteur manifeste son admiration pour les peuples qui on réclamé et obtenu des

⁴⁰ Procès du *Patriote Alsacien* p.30,45 ; *Courrier du Bas-Rhin* 18 juin 1820.

⁴¹ Chef de l'opposition sous Louis-Philippe. F. Ponteil, op. cit., p.8, note n°2. P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.263.

⁴² Procès du *Patriote Alsacien* p.2.

⁴³ F. Ponteil, op. cit., p.263 ; Procès du *Patriote Alsacien* p.8.

⁴⁴ P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.264 et note n° 2 ; Procès du *Patriote Alsacien* p. 10-12.

institutions libérales ; il forme les mêmes vœux pour l'Allemagne, où règne un pouvoir despotique. En s'adressant ainsi aux Germains, et à eux seuls, il n'a pu attaquer la successibilité au trône de France, ou alors il faudrait refaire le dictionnaire. "Parler aux Germains, ce n'est point s'adresser aux Francs". Et malgré cela, "on a le courage de vous dire que Germains signifient Français", et qu'ici il y a provocation à la rébellion⁴⁵. A propos de l'article intitulé le Bon Père, Marchand s'élève contre "le système interprétatif", supprimé par la loi de 1819. Seul un délit réellement constaté est répréhensible. Si "personne ne s'y est trompé, c'est que tout le monde a interprété", même le procureur général, qui identifie le roi et les princes aux personnages peu flatteurs présentés dans l'apologue. L'auteur se contente de raconter l'histoire d'une famille, certes peu estimable, et on veut y reconnaître celle des Bourbons⁴⁶. Mais comment expliquer que Flaxland ait interverti l'ordre de certains mots, alors qu'il est censé ne pas connaître la phrase complète ? Il a traduit : "droits... eux-mêmes... enfants ... le bonheur..." par "Rechte... Kinder... selbst...Glück, alors que "selbst", dans l'ignorance où il était, aurait dû précéder "Kinder"⁴⁷. Le sixième article concerné par l'accusation et portant sur la souscription nationale en faveur des éventuelles victimes des lois d'exception, n'est que la copie d'un prospectus parisien déjà publié par les journaux de la capitale⁴⁸. Dans le dernier article enfin, ("Nous n'avons plus qu'un jour de liberté") Marchand prétend que crier : "Vive la liberté !", revient à crier "Vive le roi !" Sa résistance, loin d'être une révolte contre la famille royale, est constitutionnelle⁴⁹.

⁴⁵ Procès du *Patriote Alsacien* p. 12 sq ; P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.264.

⁴⁶ Procès du *Patriote Alsacien* p.13-29 ; P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.263.

⁴⁷ Procès du *Patriote Alsacien* p.30.

⁴⁸ Ibid. p. 32-39 ; P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.263.

⁴⁹ Procès du *Patriote Alsacien* p.39-44 ; P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.264.

L'avocat termine son plaidoyer en soulignant qu'il est, devant ce tribunal, seul responsable de ses publications. Il appelle sur lui, sur lui seul, toute la rigueur dont les jurés croient devoir user, si quelqu'un leur paraît coupable⁵⁰.

Une grande partie de l'auditoire applaudit. Le public est rappelé à l'ordre par le président et menacé d'emprisonnement par le procureur du Roi. Après une délibération d'une heure environ, le jury déclare les prévenus non coupables ; l'ordonnance d'acquittement est prononcée. Les applaudissements recommencent. Il est deux heures du matin ⁵¹.

Le lendemain, près de deux mille personnes se rassemblent dans la rue où habite Marchand⁵². Cependant il ne se commet aucun désordre⁵³ ; "la ville et le département sont dans le calme le plus satisfaisant" ⁵⁴ Le maire de Strasbourg estime que "la sensation produite par le jugement a été aussi douce pour nos libéraux qu'elle a été accablante pour les gens honnêtes" ⁵⁵ Le préfet quant à lui, regrette l'issue de ce procès, mais "préfère de beaucoup cet acquittement à une condamnation qui aurait été amenée par des moyens propres à exaspérer les esprits" ⁵⁶.

⁵⁰ Procès du *Patriote Alsacien* p.45.

⁵¹ *Courrier du Bas-Rhin* 18 juin 1820 ; P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.264 ; acquittement signalé dans A. Cremieux, op. cit., p.167 ; G. Livet, F; Rapp, op. cit, Tome IV, p.42.

⁵² P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.262 sq.

⁵³ Lettre du 16 juin 1820 du maire de Strasbourg au préfet du Bas-Rhin. A.D.B.R., III M19.

⁵⁴ Lettre du 18 juin 1820 du préfet du Bas-Rhin au directeur général de la police. A.D.B.R. Ibid.

⁵⁵ Au préfet, 16 juin 1820. A.D.B.R. Ibid ; cité par P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.264.

⁵⁶ Au directeur général de la police, 18 juin 1820. A.D.B.R. Ibid. Et cité dans P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.264.

Le *Patriote Alsacien* avait annoncé, pour le premier mai, la création d'une brochure intitulée : *Petit Catéchisme constitutionnel à l'usage des villes et des campagnes*, par C. Marchand, traduite en allemand par Flaxland. Le procès en empêche la parution⁵⁷.

Le plaidoyer fut édité sous le titre : *Procès du Patriote Alsacien ou Défense prononcée devant la cour d'assises du Bas-Rhin, le 15 juin 1820, par C. Marchand, accusé de nombreuses provocations au crime et d'offenses envers la famille royale*. L'annonce de sa parution, insérée en Alsace dans le *Courrier du Bas-Rhin*⁵⁸, fut interdite dans les journaux parisiens par la censure⁵⁹. La brochure est, d'une part vendue⁶⁰, d'autre part délivrée "gratis" aux personnes abonnées au *Patriote Alsacien* au delà du 15 avril 1820⁶¹.

Avec la disparition du *Patriote Alsacien*, les libéraux ne peuvent plus se faire entendre en Alsace. Le *Courrier du Bas-Rhin*, bâillonné, continue de publier les décrets officiels. Le *Journal politique et littéraire du Bas-Rhin*, créé en 1823 sous la dépendance des autorités ne changera rien à la situation. Il faudra attendre 1831 pour voir réapparaître une presse d'opposition dans le Bas-Rhin.

⁵⁷ 26 mars 1820 n°31 ; P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.259, note n°1.

⁵⁸ 16 juillet 1820, n° 85 ; la brochure traduite en allemand, sera disponible dans quelques jours.

⁵⁹ Mon dernier mot sur les élections prochaines, dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. B.N.U.S. C. Marchand, p.15.

⁶⁰ Chez Pfaehler et Comp., petites arcades n°6 ; Alexandre ; P.J. Dannbach. Ibid. p.15.

⁶¹ Procès du *Patriote Alsacien*, page de couverture.

3) LE JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE DU BAS-RHIN

Afin de contrecarrer les "funestes effets du *Courrier du Bas-Rhin*"⁶², les autorités lui opposent, en 1823, le *Journal politique et littéraire du Bas-Rhin*⁶³, surnommé la "feuille du hanneton (Maikäfer)", à cause de la fleur de lys qui orne son titre⁶⁴.

Selon le prospectus, cette entreprise est projetée depuis deux ans. Mais "alors toutes les passions étaient encore exaspérées" ⁶⁵ En 1823, sans s'être calmées, elles "paraissent n'avoir plus le même emportement... et les pervers qui soufflaient sur les peuples la haine et la méfiance n'obtiennent plus les mêmes succès. On voit au contraire des hommes honnêtes qui s'étaient laissés éblouir au clinquant des idées nouvelles, revenir à leur ancien bon sens, un peu honteux de s'être querellés avec leurs voisins à propos de la perfectibilité indéfinie ou de la souveraineté du peuple... Ce retour à des idées d'ordre et d'obéissance..."⁶⁶ est un moment propice pour la création d'une feuille destinée à lutter contre la propagande anti-gouvernementale. Sa devise est : "Le Roi et la Charte !" ⁶⁷ Le *Journal politique et littéraire* souhaite relever les traits de grandeur et de bonté du souverain et, à côté des comptes rendus des séances de la chambre, accorder une large part aux événements du Bas-Rhin. Il empruntera les articles

⁶² P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.423.

⁶³ *Politisch-literarische Zeitung des Niederrheins*.

⁶⁴ P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.423.

⁶⁵ L'assassinat du duc de Berry (14 février 1820) avait provoqué une crise. Il avait entraîné une réaction violente du pouvoir et une série de complots et de conjurations. G. Livet, F. Rapp, op. cit., Tome IV, p.24 sq. 1821 était une année trouble et confuse. P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.293-318.

⁶⁶ Prospectus de 1823.

⁶⁷ Prospectus du 20 décembre 1826.

politiques et littéraires à la presse parisienne. Moyennant rétribution, il acceptera les annonces des particuliers⁶⁸.

Le premier numéro du *Journal politique et littéraire* paraît le 1^o juillet 1823 selon un privilège accordé à M. de Saint-Gilles, secrétaire particulier du préfet⁶⁹. La feuille, bilingue, est publiée trois fois par semaine, les dimanche, mardi et vendredi⁷⁰. Elle est imprimée alors par L. Fr. Le Roux, "royaliste prononcé"⁷¹, place du Dôme n°17.

Le *Courrier du Bas-Rhin*⁷² considère la création du *Journal politique et littéraire* comme un "véritable manifeste" d'hostilité à son égard. Il a la triste conviction de se trouver face à un "ennemi". Il semble éprouver quelque crainte : "Nous osons espérer... que les habitants du département du Bas-Rhin nous conserveront la confiance dont ils nous ont honoré si long-temps, et même que l'administration ne nous excluera pas de la protection qu'elle accorde aux entreprises utiles"⁷³.

Le 20 décembre 1826, le *Journal politique et littéraire* publie un deuxième prospectus⁷⁴, provenant des héritiers du propriétaire, décédé en cours d'année. Ceux-ci constatent avec satisfaction que la publication a produit

⁶⁸ Prospectus de 1823.

⁶⁹ P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.423. Une ordonnance du roi datée du 14 mai 1823 autorise M. de Saint-Gilles à publier le journal. A.D.B.R., T.P. 33.

⁷⁰ Elle devait d'abord paraître les dimanche, mardi et jeudi. Prospectus de 1823.

⁷¹ P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.423.

⁷² N°73 du 19 juin 1823, également cité par P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.423.

⁷³ Les deux journaux s'opposent à plusieurs reprises. *Courrier du Bas-Rhin* n°91 du 31 juillet ; n°93 du 4 août ; n°94 du 7 août 1825. N°78 du 1 juillet ; n°79 du 3 juillet ; n°80 du 5 juillet ; n°122 du 11 octobre 1827. N°5 du 10 janvier ; n°7 du 15 janvier 1828.

⁷⁴ Dans un avis publié dans le n°149 du 12 décembre 1826, Le Roux fait savoir à ses abonnés que la feuille cessera de paraître chez lui. Le propriétaire étant décédé, les héritiers ont exprimé l'intention de vendre le journal. Mais les offres faites par Le Roux étant restées sans réponse, celui-ci décide de renoncer à l'impression. Dans le n°150 du 15 décembre 1826, il précise que la feuille continuera de paraître.

"d'utiles et salutaires effets en faveur de la cause royaliste..." Dès son apparition, l'opposition a perdu, selon eux, de sa vivacité en Alsace et les doctrines royalistes ont vu augmenter le nombre de leurs partisans. Mais ils estiment également que, depuis peu, le journal "a perdu de son intérêt". Il continuera néanmoins à placer le roi et les Bourbon au premier rang. Ses jours de parution sont les dimanche, mercredi et vendredi. Il est alors imprimé par Dannbach ⁷⁵

Dans son n°12 du 28 janvier 1827, la feuille annonce son intention d'affecter une partie aux annonces et aux avis. Les demandes d'insertion de ce genre étant en augmentation constante, elle se voit dans l'obligation d'ajouter un supplément intitulé : *Feuilleton du Journal politique et littéraire du Bas-Rhin*. Il est gratuit et doit paraître les mardi et samedi. Il contiendra les faire-part de naissance, de mariage, de décès ; les mercuriales des différents marchés du département. Il sera complété par des anecdotes et par des articles consacrés au théâtre et à la mode.

En mars 1827, le bruit de la disparition du journal se répand⁷⁶. Celui-ci s'empresse de démentir cette rumeur et insiste sur le fait que l'entreprise, par l'adjonction de sa feuille d'annonces, s'est, au contraire, développée⁷⁷.

Le 1^{er} juillet 1827, le *Journal politique et littéraire* reprend au numéro 1. Une fois de plus, il change d'imprimeur, revenant à celui qui l'a vu naître. Par de nouveaux arrangements, considérés comme définitifs, il repasse chez Le Roux. Celui-ci continuera à fournir gratis aux abonnés la feuille

⁷⁵ Imprimeur de la mairie, rue Ste Hélène n°7. Le *Courrier du Bas-Rhin* n°157 du 31 décembre 1826 évoque un changement de propriétaire.

⁷⁶ Selon le n°30 du 11 mars 1827, la rumeur dit qu'il cessera à la fin du trimestre.

⁷⁷ La feuille d'annonces intitulée l'*Indicateur pour la ville de Strasbourg et le département du Bas-Rhin*, publiée par Ph. Dannbach, est livrée à l'éditeur du *Journal politique et littéraire* à raison de 300 exemplaires. Ce dernier nous fournit ces renseignements dans son n°75 du 24 juin 1827.

d'annonces qui paraît les mercredi et samedi chez Dannbach sous le titre de *l'Indicateur pour la ville de Strasbourg et le département du Bas-Rhin* ⁷⁸

Dannbach a visiblement été évincé. Dans une lettre qu'il adresse au préfet, il lui fait part de sa surprise et de son mécontentement ⁷⁹: "Je ne sais si j'ai démérité de la confiance de l'administration, cependant je crois n'avoir pas de reproches à me faire" ⁸⁰.

Dans son n°15 du 3 août 1827, le *Journal politique et littéraire* annonce qu'il cessera de fournir, à partir du 15 août, la feuille d'annonces distribuée gratuitement aux abonnés de l'arrondissement de Strasbourg ⁸¹. En dédommagement, le journal sera imprimé dans un format plus grand, identique à celui de la presse parisienne ⁸². Le 31 décembre 1828, n°157, le *Journal politique et littéraire du Bas-Rhin*, paraît pour la dernière fois ⁸³.

⁷⁸ Alexandre, du cabinet de lecture, étranger à la direction et à la rédaction du *Journal politique et littéraire*, se charge cependant de son expédition et de la comptabilité des insertions. *Journal politique et littéraire du Bas-Rhin* n°75 du 24 juin 1827.

⁷⁹ A.D.B.R., T.P. 33.

⁸⁰ Lorsque fin 1826, début 1827, Le Roux ne veut plus continuer l'impression du journal, Dannbach est contacté, sur ordre du préfet dit-il, pour assurer celle-ci. Il fait alors de "grands sacrifices". Il achète des nouveaux caractères, établit de nouvelles presses, embauche des ouvriers supplémentaires et libère un logement de sa maison pour le rédacteur. Grâce à la peine qu'il se donne, il augmente le nombre des abonnés et étend l'influence de la feuille. Il était de son intérêt, il le reconnaît, de faire de tels sacrifices. Mais il comptait en retirer les fruits quelques années plus tard. Lorsqu'un supplément a été joint au journal, il s'est attiré l'inimitié de la veuve Silbermann qui a riposté en faisant perdre à Dannbach l'impression des affiches du théâtre dont celui-ci était chargé depuis 50 ans. (*Le Journal politique et littéraire* n°42 du 8 avril 1827 annonce également cette nouvelle). Les conséquences de la perte de l'impression du *Journal politique et littéraire* sont donc considérables pour Dannbach. Père d'une nombreuse famille, son entreprise est sa seule fortune. Ibid.

⁸¹ Les abonnés qui n'étaient pas de l'arrondissement ne pouvaient en bénéficier. Cette différence est subitement trouvée injuste par le journal. Il faut rappeler que le supplément -il s'agit de l'*Indicateur* bien sûr- est imprimé par Dannbach.

⁸² La suspension de la distribution de l'*Indicateur* est rappelée dans le n°17 du 8 août 1827 du *Journal politique et littéraire*.

⁸³ Il précise qu'un prospectus annonce une éventuelle reprise de la publication.

4) DEUTSCHLAND

Au début des années 1830, quatre journaux coexistent à Strasbourg : le *Courrier du Bas-Rhin*, *L'Alsacien*, *L'Alsace constitutionnelle*, et le *Straßburger Korrespondent*. A ceux-ci vient s'ajouter le jeudi 9 décembre 1830, la *Beilage zum niederrheinischen Kurier für das konstitutionelle Deutschland*. Ce supplément du *Courrier du Bas-Rhin*, de ce fait imprimé chez Silbermann, rédigé en allemand, paraît le vendredi⁸⁴. Vingt-deux numéros sont publiés sous ce titre⁸⁵. Le journal se veut indépendant⁸⁶, mais outre-Rhin la rumeur l'accuse d'être soumis aux autorités⁸⁷. Politiquement il souhaite se placer entre l'absolutisme et l'anarchie⁸⁸.

Le 20 mai 1831, le supplément se transforme en publication indépendante intitulée *das konstitutionelle Deutschland* et devient bi-hebdomadaire à partir du 1^o juillet 1831. Elle est destinée aux Etats constitutionnels de l'Allemagne méridionale, mais également aux abonnés du

⁸⁴ *Beilage zum niederrheinischen Kurier* n°1 du 9 décembre 1830 ; *Courrier du Bas-Rhin* n°149 du 12 décembre 1830. F. Ponteil, op. cit., p.105.

⁸⁵ *Beilage zum niederrheinischen Kurier* n°22 du 6 mai 1830. O. Wiltberger, op. cit., p.126.

⁸⁶ "Das Blatt ist, wie schon der Sinn des Titels unverkennbar es ausspricht nicht einer Parthei einseitig und engherzig zugethan". *Beilage zum niederrheinischen Kurier* n°3 du 24 décembre 1830.

⁸⁷ "Verbreitetes Gerücht : Es heiße dort, alle Artikel... würden vor ihrer Aufnahme zuerst dem hiesigen Präfekten mitgetheilt, und deren Abdruck hänge von dessen persönlicher Zustimmung ab !... diese Klatscherei erklären wir eine ebenso alberne als boshafte Lüge". *Beilage zum niederrheinischen Kurier* n°18 du 8 avril 1831. Vorwurf : "das Blatt stehe unter französischem Einflusse und suche auf Kosten der deutschen Volksthümlichkeit eine übergroße Sympathie für Frankreich zu erwecken". *Das konstitutionelle Deutschland* n°59 du 11 octobre 1831.

⁸⁸ "In politischer Beziehung ist und bleibt das System der Redaktion durch den Standpunkt zwischen monarchischem Absolutismus und Anarchie : ein Mittelsystem bedingt". *Beilage zum niederrheinischen Kurier* n°20 du 22 avril 1831.

Courrier. Créée à l'instigation des libéraux badois comme les députés Welcker et Rotteck⁸⁹, la feuille voit rapidement se rompre les liens qui la lient à ceux-ci.

L'Allemagne constitutionnelle est l'organe des réfugiés politiques allemands de la deuxième vague, venus à Strasbourg dans les années 1830⁹⁰. Son but est de "répandre la vérité et des vues justes sur ce qui préoccupe le monde de cette époque ; c'est-à-dire la politique"⁹¹. Sa devise est : liberté et ordre⁹².

Le journal est confié à Theodor v. Haupt⁹³. Celui-ci ne faisant pas preuve des capacités requises, un changement de rédaction s'opère. A partir du 30 août 1831, Wilhelm Cornelius signe comme rédacteur responsable⁹⁴. Il reste en place jusqu'au 22 novembre 1831 (n°71) seulement. Des divergences de vues l'opposent en effet à Silbermann et à Harro Haring qui collabore gratuitement au journal⁹⁵.

⁸⁹ Le jugement que celui-ci émet sur la feuille est mitigé. "Urteil Rottecks in der badischen Kammerverhandlung : Es enthalte viel Beherzigungswerthes, ja Trefliches, aber auch viel Gemeines, ja Strafbares". *Deutschland* n°8 du 27 décembre 1831.

⁹⁰ Kurt Koszyk, *Deutsche Presse im 19. Jahrhundert*, Berlin 1966, p.79.

⁹¹ "Ein Hauptzweck dieses Blattes ist Verbreitung der Wahrheit und richtiger Ansichten über das, was jetzt die Welt beschäftigt, Politik". *Courrier du Bas-Rhin* n°149 du 12 décembre 1830.

⁹² *Beilage zum niederrheinischen Kurier für das konstitutionelle Deutschland* n°1 du 9 décembre 1830.

⁹³ Dont on ne sait rien de plus. O. Wiltberger, op. cit., p.128.

⁹⁴ *Das konstitutionelle Deutschland* n°47 du 30 août 1831. Cornelius est un démagogue allemand de Stralsund. F. Ponteil, op. cit., p.105. O. Wiltberger, op. cit., p.142.

⁹⁵ Harro Haring s'étend longuement sur ses différents, parfois violents, avec Cornelius. Il accuse celui-ci de trahison : "so ist es denn meine Pflicht, offen und freimüthig gegen einen Menschen anzutreten, der unter der Maske der sogenannten Liberalität, Verrath über Verrath an der Sache des deutschen Volkes begeht..." *Deutschland* n°28 du 6 mars ; n°33 du 23 mars 1832. Cornelius est suspect par son caractère et sa conduite. Il avait imprimé à son journal "un caractère de violence et de grossières personnalités qui ne paraissent pas prendre véritablement leur source dans l'ardeur des opinions de l'écrivain, mais plutôt dans les

Les attaques de la feuille sont si violentes que la Diète s'inquiète dès le 5 janvier 1831⁹⁶. En novembre, elle en prohibe la diffusion en Allemagne. Cette mesure fait partie de la réaction destinée à combattre le mouvement libéral outre-Rhin, et à arrêter la propagande des journaux avancés publiés à Strasbourg. Le rapporteur de la commission chargé d'examiner la question en vertu de l'article 28 de l'acte final de Vienne estime que : "aucun écrit politique, périodique ou autre, au-dessous de vingt feuilles d'impression, publié dans un Etat qui ne fait pas partie de la Confédération germanique, ne peut être admis ou répandu dans un pays fédéré sans l'autorisation préalable du gouvernement de ce pays. A cette classe de journaux appartenait *L'Allemagne constitutionnelle*, paraissant à Strasbourg, dont l'expédition et la distribution ont été interdits, dans tous les Etats fédérés, par la résolution du 19 novembre 1831"⁹⁷. En Allemagne, le journal des réfugiés est accusé d'inciter le peuple à la rébellion⁹⁸.

instructions données par la Prusse (dont cet homme passe pour être l'agent et l'espion), dans le but de faire du tort à la cause de la liberté de la presse". F. Ponteil, op. cit., p.273, note n°3.

⁹⁶ F. Ponteil, op. cit., p.105.

⁹⁷ F. Ponteil, op. cit., p.285-286. Harro Harring s'en plaint : "Die letzte Nummer des aufgehobenen *konstitutionellen Deutschlands* fiel fast überall den gehorsamen Dienern des deutschen Bundes in die Hände und gelangte nicht zu den Eigenthümern, den verehrten Abonnenten". *Deutschland* n°3 du 9 décembre 1831. Le rédacteur lance un appel à la suite de l'interdiction : "Deutsche ! ...ich wende mich zuerst an Euch, Ihr edeln Vertreter der deutschen Stämme, erkennet nicht an die Beschlüsse des Bundestages, weist sie standhaft zurück..." *Deutschland* n°6 du 20 décembre 1831. Le *Courrier du Bas-Rhin* n°214 du 1 décembre 1831 publie les extraits du protocole de la 39^e séance de la Diète germanique du 19 novembre 1831 concernant la défense de la feuille. Celle-ci est également signalée dans le n°212 du 27 novembre 1831 et dans *Deutschland* n°1 du 2 décembre 1831. Une vive discussion s'est élevée dans la séance de la chambre des députés de Bade du 2 décembre 1831 relativement aux décisions de la Diète. De Rotteck, député, s'est exprimé sur l'interdiction qui frappe *L'Allemagne constitutionnelle*. Il s'y oppose car la mesure est attentatoire à la souveraineté du pays de Bade. *Courrier du Bas-Rhin* n°220 du 9 décembre 1831.

⁹⁸ "Da sitzen sie zu Straßburg, die deutschen Flüchtlinge und schreiben eine Zeitung, die das deutsche Volk zum Aufruhr reizen soll. So heißt es in Deutschland..." *Deutschland* n°6 du 20 décembre 1831.

L'Allemagne constitutionnelle ayant été défendue outre-Rhin, sa rédaction⁹⁹ -elle a été confiée à Harro Haring le 25 novembre 1831¹⁰⁰- juge à propos de mettre un terme à sa parution. Le qualificatif de "constitutionnel" ayant certainement effarouché ces "messieurs de Francfort", le journal change de titre, mais l'esprit demeure¹⁰¹.

Deutschland paraît à partir du 2 décembre 1831¹⁰². Comme son prédécesseur, il est bi-hebdomadaire et paraît le mardi et le vendredi. Harro Haring souhaite en faire l'organe de tous les Allemands¹⁰³

Dès le lendemain de la parution du prospectus, des mesures de prohibition frappent la feuille outre-Rhin¹⁰⁴. Malgré l'interdiction, elle

⁹⁹ "Mit dem reinsten Eifer für Wahrheit und Recht, der je ein deutsches Herz beseelte, beginne ich mein Werk..." *Das konstitutionelle Deutschland* n°72 du 25 novembre 1831.

¹⁰⁰ F. Ponteil, op. cit., p.105. O. Wiltberger, op. cit., p.128.

¹⁰¹ *Courrier du Bas-Rhin* n°217 du 4 décembre 1831.

¹⁰² Prospectus et n°1 du 2 décembre 1831. O. Wiltberger, op. cit., p.127. F. Ponteil, op. cit., p.106.

¹⁰³ "An alle Freunde des Rechts und der Wahrheit... an alle Deutsche von Ehre und Selbstbewußtseyn durchdrungen, ergeht hiermit zugleich ein feierlicher Aufruf, dem großen Werke der Zeit zum Heile des deutschen Volkes ihren Willen und ihre Kraft zu leihen, einmüthig und beharrlich zu ringen und zu streben zur Aufrechthaltung des erwachten Geistes deutscher Einheit... Möge diese Zeitung das Organ des deutschen Volkes werden, nicht nur der Bürger und Bewohner konstitutioneller, sondern aller deutschen Bundesstaaten..." *Deutschland* n°1 du 2 décembre 1831.

¹⁰⁴ Le *Courrier du Bas-Rhin* s'étonne de cette rapidité : "Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'on ne pouvait savoir encore que ce journal fût supprimé et qu'un nouveau eût été créé". Mais le *Courrier* est confiant pour l'avenir. La défense n'empêchera pas les "amis de l'indépendance et de la vérité" de se procurer *Deutschland*, car "l'on devrait savoir par expérience que le meilleur moyen de faire rechercher avec avidité les écrits que l'on craint, c'est de les prohiber". *Courrier du Bas-Rhin* n°217 du 4 décembre 1831. Les annonces de l'interdiction sont publiées également dans les n°222 du 11 décembre et 227 du 18 décembre 1831, dans *Deutschland* n°2 du 6 décembre ; n°8 du 27 décembre 1831 ; n°18 du 31 janvier 1832.

continue de paraître¹⁰⁵. Mais pour peu de temps. Elle disparaît dès le 30 mars 1832¹⁰⁶.

5) L'ALSACIEN, JOURNAL PATRIOTIQUE, INDUSTRIEL ET POLITIQUE

Le 1^o mai 1831 paraît le prospectus de *L'Alsacien, journal patriotique, industriel et politique*¹⁰⁷. Selon F. Ponteil¹⁰⁸, il est fondé par le libéral Louis Schertz, négociant et ancien vice-président de la chambre de commerce ¹⁰⁹

Le journal, imprimé chez G. L. Schuler, a pour gérant Eugène Auguste Masské¹¹⁰. Il est bi-hebdomadaire, mais aux numéros qui

¹⁰⁵ *Courrier du Bas-Rhin* N° 227 du 18 décembre 1831.

¹⁰⁶ *Deutschland* n° 35 du 30 mars 1832. A.D.B.R., T.P. 33 : Lettre du 4 octobre 1832 du préfet du Bas-Rhin qui certifie que *L'Allemagne* a cessé de paraître. Lettre du 9 octobre 1832 de Silbermann au préfet qui confirme la cessation. F. Ponteil, op. cit., p.106. O. Wiltberger, op. cit., p.127. *Deutschland* a donc fait paraître 35 numéros, du 2 décembre 1831 au 30 mars 1832. Nous avons pu trouver tous les numéros de la *Beilage zum niederrheinischen Kurier*, puis du *Konstitutionelle Deutschland* et *Deutschland* à la Universitätsbibliothek de Fribourg. La Bayerische Staatsbibliothek de Munich possède les exemplaires du 1^o avril au 29 novembre 1831 cités par O. Wilberger, op. cit., p.128, note n° 1.

¹⁰⁷ A ne pas confondre avec *L'Alsacien*, nouvelles locales que Huder fait paraître en 1847.

¹⁰⁸ Op. cit., p.100.

¹⁰⁹ Spécialiste des questions économiques, celui-ci a lutté sous la Restauration à l'avant-garde des libéraux strasbourgeois. A partir de 1830, on le dit "emporté par des idées de liberté illimitée et d'améliorations impraticables, et les esprits sages se refusent à le suivre dans la carrière qu'il leur ouvre. Avec lui se trouvent quelques têtes ardentes, rêvant la République..." Ibid. Dans son prospectus, *L'Alsacien* précise qu'un "ardent ami de la liberté" en est le "seul" fondateur. Aucun nom n'est cité. Afin d'assurer une direction "ferme et invariable", il est aux mains d'un unique propriétaire.

¹¹⁰ Né le 17 novembre 1808 à Strasbourg, il demeure au n° 89 de la rue du vieux marché aux vins. Dans sa déclaration du 30 octobre 1831 par laquelle il annonce son souhait de créer un journal, il dit être le propriétaire unique et responsable de *L'Alsacien*. Il en est également le rédacteur gérant. A.D.B.R., T.P. 33. Selon F. Ponteil, op. cit., p.101, un grand

paraissent les mercredi et samedi, s'ajoute, les lundi et vendredi, un Bulletin consacré exclusivement aux nouvelles de la France et de l'étranger ¹¹¹

Le premier numéro de *L'Alsacien* paraît le 11 mai 1831 ¹¹²

La feuille est bilingue, mais les parties française et allemande sont séparées. A partir du 20 mai 1831 (n°3), elle ajoute, à la demande des abonnés, un Bulletin d'annonces à ses éditions du lundi et vendredi. A compter du 1^o juillet 1831, elle paraît six fois par semaine au lieu de quatre ¹¹³, tous les jours donc, excepté le dimanche¹¹⁴.

Le 2 juillet 1831 (n°16), le journal change de titre et devient *L'Alsacien* tout court.

Quelques jours plus tard, *L'Alsacien*¹¹⁵ annonce qu'il doit se résoudre à limiter sa publication à un seul numéro, en grand format, qui doit paraître le dimanche. Il contiendra, en forme de revue, le résumé de tous les événements importants de la semaine.

A dater du 30 octobre 1831, le journal est distribué trois fois par semaine¹¹⁶.

nombre de rédacteurs collaborent à la feuille. Michel Goudchaux, payeur du département, fils d'un riche banquier, en fait partie. Le 7 mai 1831, *L'Alsacien* compte 70 abonnés en ville.

¹¹¹ Des bulletins supplémentaires seront publiés si la situation l'exige. Si le nombre d'abonnés augmente, la feuille se transformera en quotidien. *L'Alsacien* n°1 du 11 mai 1831.

¹¹² Dans son prospectus, le journal avait prévu la première parution pour le 18 mai. Il l'a donc devancée.

¹¹³ Deux Bulletins de nouvelles supplémentaires sont publiés sans augmentation du prix de l'abonnement. *L'Alsacien* n°14 du 25 juin 1831 qui précise qu'il s'agit pour lui de "nouveaux sacrifices".

¹¹⁴ Bulletin de nouvelles du n°14 du 27 juin ; n°15 du 29 juin 1831.

¹¹⁵ Bulletin du n°18 du 11 juillet 1831.

¹¹⁶ Avec le n°29 du 25 septembre 1831, un prospectus annonce que, de nouveaux abonnés s'étant inscrits, le journal espère pouvoir couvrir ses frais. Il engage ses concitoyens à s'abonner sans tarder.

Dans son n°54 du 25 décembre 1831, *L'Alsacien* constate qu'enfin "l'orage qui depuis longtemps grondait" autour de lui a éclaté dans la soirée du 23 décembre : le n°53 a été saisi¹¹⁷. Le journal craint un "procès de tendance" qui aurait le mérite de la "presque-nouveauté" à Strasbourg. *L'Alsacien* ne partagerait "cet honneur qu'avec le *Patriote Alsacien* qui, poursuivi en 1820, fut acquitté..." C. Marchand, l'ancien rédacteur de cette feuille, devenu depuis juge d'instruction de l'arrondissement, proteste vivement du rapprochement fait par *L'Alsacien*. Il le trouve calomnieux et mensonger¹¹⁸.

L'Alsacien prévient les autorités : "Que le pouvoir et ses dociles adhérents¹¹⁹ y prennent garde, ce n'est point par des saisies que l'on parviendra à comprimer des vérités qu'il faut que tout le monde connaisse"¹²⁰

Dans son n°1 du 1 janvier 1832, *L'Alsacien* réclame une fois de plus le concours des patriotes. Il se plaint des vexations auxquelles il est soumis mais se garde bien d'évoquer ouvertement les problèmes financiers. Le 13 janvier 1832 (n°6), il annonce avec "douleur" que sa direction a l'intention de cesser la publication à la fin du mois. Il est forcé à cette extrémité car son propriétaire se retire. Dans le même temps, le journal soumet un nouveau projet d'organisation à ses lecteurs¹²¹.

¹¹⁷ L'article qui a déterminé cette saisie concerne l'insurrection de Lyon. Les autorités y voient une "excitation des citoyens à la haine du gouvernement". *L'Alsacien* n°54 du 25 décembre 1831. *Courrier du Bas-Rhin* n°55 du 4 mars 1832.

¹¹⁸ La saisie n'est pas, selon Marchand, une persécution préparée à l'avance. Et le rédacteur du *Patriote Alsacien* n'a jamais essayé de se dérober aux poursuites. Il répondait personnellement de ses écrits. C. Marchand émet ces protestations dans une lettre datée du 25 décembre 1831, adressée pour insertion au *Courrier du Bas-Rhin*. B.N.U., M 37114.

¹¹⁹ C'est Marchand, le juge d'instruction, qui est visé.

¹²⁰ N°54 du 25 décembre 1831. Le journal prétend également qu'il est de mieux en mieux accueilli par l'opinion à cause de son but patriotique. On peut en douter car les faits démentent cette affirmation. Ne se plaint-il pas sans cesse de problèmes financiers ?

¹²¹ Un fond de 10 000 francs étant nécessaire pour continuer, les collaborateurs établissent des actions de 50 fr. chacune. Il en faut 200 pour que le journal continue d'exister.

Dans le n° 8 du 18 janvier 1832, nouveau rebondissement : "Encore une saisie !!!" Celle-ci a été exécutée le dimanche 15 janvier à la requête du juge d'instruction¹²². L'article incriminé du n°7 avance avec le ton de la certitude, qu'aux Tuileries, résidence du roi de France, à la table de celui-ci, sous ses yeux et avec son approbation et même avec sa participation, on a proclamé par toasts la légitimité de Henri V et formé des vœux pour son retour. De telles affirmations, qui accusent le monarque d'avoir violé les serments faits à la nation, sont un délit d'offense envers sa personne¹²³. *L'Alsacien* s'est en fait contenté de reproduire un article paru dans les journaux parisiens sans que ceux-ci aient été inquiétés.

Cette mesure judiciaire met fin à l'existence du journal dont le n° 8 du 18 janvier 1832 est donc le dernier. Il émet un ultime souhait : "Puisse une autre feuille continuer, si faire se peut, l'oeuvre que nous avons commencée". Il semble cependant que les problèmes financiers soient à l'origine de sa disparition¹²⁴. *L'Alsacien*¹²⁵ faisait en fait double emploi avec le *Courrier du Bas-Rhin*. Libéral comme lui, son ton était cependant beaucoup plus violent et persifleur. Sa nuance était d'extrême-gauche¹²⁶.

Son apparition survient au moment "où la lutte entre le pouvoir absolu et la régénération est engagée, et où, d'une minute à l'autre, elle peut transformer l'Europe entière en un vaste champ de bataille sur lequel les amis de la liberté et les fauteurs du servilisme vont peut-être décider par le sort des

Les actionnaires formeront une société, présidée par le rédacteur-gérant responsable et le rédacteur en chef. Tous ces arrangements seront consignés dans une convention. *L'Alsacien* n° 6 du 13 janvier 1832. F. Ponteil, op. cit., p.104 sq.

¹²² Adam. *L'Alsacien* n° 8 du 18 janvier 1832.

¹²³ Ibid. F. Ponteil, op. cit., p.245.

¹²⁴ E. Masské, le rédacteur gérant fait la déclaration de cessation le 19 janvier 1832. A.D.B.R., T.P. 33.

¹²⁵ Dont le succès était médiocre. F. Ponteil, op. cit., p.266.

¹²⁶ Ibid p.101.

armes l'importante question de l'affranchissement ou de la servitude des peuples..."¹²⁷ Partisan de la liberté et d'un mouvement progressif sage, légal et régulier, *L'Alsacien* veut être un organe "de plus" du patriotisme. La marche du régime issu de 1830 ne lui convient pas : "Témoins, à une époque glorieuse, de l'enthousiasme que les immortelles journées de juillet ont produit sur notre généreuse population, nous voyons avec douleur, le découragement, la tiédeur et une sorte de consternation succéder malheureusement... à l'espérance d'un avenir heureux et brillant...; nous voyons la méfiance succéder réciproquement à la confiance la plus juste et la plus illimitée ; les embrassements de Louis-Philippe et de Lafayette retentissent encore dans nos coeurs ; mais nous ne voyons plus subsister l'alliance qui devait être indissoluble entre le Roi-élu et le digne et vénérable Représentant de la France régénérée ;...nos hommes d'état tremblent au seul mot de République"¹²⁸. Les collaborateurs de ¹²⁹*L'Alsacien* sont des patriotes sincères qui veulent marcher "avec le drapeau de 1789, avec celui des vainqueurs de la Bastille et avec celui des barricades de 1830". Détestant à la fois l'anarchie et le despotisme, leur devise est : "Liberté, Egalité, Ordre public". Ils refusent cette "espèce d'aristocratie bâtarde sur laquelle s'étaye le système du juste-milieu" ¹³⁰ fait d'hommes "faibles et peureux"¹³¹. *L'Alsacien* est une oeuvre de "désintéressement"¹³² qui a besoin du concours des patriotes d'Alsace, des départements voisins et des Etats constitutionnels d'Allemagne pour la soutenir ¹³³.

¹²⁷ Prospectus du 1 mai 1831.

¹²⁸ Ibid.

¹²⁹ Prospectus paru avec le n°29 du 25 septembre 1831.

¹³⁰ N°8 du 4 juin 1831.

¹³¹ Bulletin du n°16 du 4 juillet 1831.

¹³² Ibid.

¹³³ Prospectus du 1 mai 1831.

Le journal s'expose aux critiques de ses confrères¹³⁴ surtout à celles du *Courrier du Bas-Rhin*¹³⁵ : "La modestie est d'ordinaire l'apanage du vrai mérite. Ce n'est point la vertu de *L'Alsacien*. Ce journal s'est formé ici quelque temps après la révolution de juillet, avec des intentions que nous respectons ; c'était de donner au parti national et patriote un organe de plus". Lorsqu'il accuse le *Courrier* d'avoir "moulu", celui-ci, malgré son souhait de ne pas créer de scission entre les diverses nuances du patriotisme, réagit vivement.

Le *Courrier du Bas-Rhin*¹³⁶ s'étend longuement sur le procès de *L'Alsacien*. E. Masské, gérant du journal et Schuler, l'imprimeur comparaissent au début du mois de mars 1832 devant la cour d'assises¹³⁷ pour leur article paru dans le n°53 de décembre 1831¹³⁸. Lichtenberger, qui assure leur défense, s'étonne de ces poursuites contre un journal qui a disparu. Il ne comprend pas que l'on attache ainsi un "corps mort au gibet", que l'on "déterre un cadavre", qu'on le "ressuscite" pour un moment, pour mieux le frapper ensuite¹³⁹. Les prévenus sont acquittés.

La *Gazette d'Augsbourg* se déchaîne contre *L'Alsacien*¹⁴⁰ dont elle dit que c'est un "journal qui n'est pas mal écrit, mais dont la tendance est désastreuse".

¹³⁴ *Straßburger Korrespondent* n°41 du 4 janvier 1832.

¹³⁵ N°163 du 20 septembre 1831.

¹³⁶ N°55 du 4 mars 1832.

¹³⁷ Ils sont défendus par Lichtenberger qui, en 1820, était l'avocat de C. Marchand, rédacteur du *Patriote Alsacien*.

¹³⁸ Et non pas pour celui du n°7 de janvier 1832.

¹³⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n°55 du 4 mars 1832. F. Ponteil, op. cit., p.260.

¹⁴⁰ *L'Alsacien* n°11 du 14 juin 1831.

6) L'ALSACE CONSTITUTIONNELLE, JOURNAL POLITIQUE,
COMMERCIAL ET LITTÉRAIRE

En face de *L'Alsacien* qui vient de paraître et qui se distingue par sa virulence, est fondée *L'Alsace constitutionnelle, Journal politique, commercial et littéraire*¹⁴¹. "Une ère nouvelle a commencé pour la France avec la révolution de Juillet. Entraînés par un mouvement irrésistible et s'abandonnant aux plus nobles espérances, tous les esprits se sont élancés dans la vaste carrière que la liberté venait d'ouvrir devant eux... Si dans ces circonstances, il est une mission, à laquelle doivent aspirer des citoyens sincèrement attachés à la patrie, c'est celle de s'emparer du mouvement général des esprits, non pour le comprimer, pour le neutraliser, ...mais pour lui servir d'organe, pour le diriger, pour le rendre plus fécond"¹⁴². Les opinions individuelles tendant à s'exprimer au grand jour, il paraît nécessaire aux fondateurs du journal, de "multiplier les organes de cette opinion, afin que les principes... se répandent de plus en plus dans toutes les classes de la société"¹⁴³. Un "grand nombre de citoyens des deux départements du Rhin" contribuent à cette élaboration¹⁴⁴.

L'Alsace constitutionnelle veut avant tout défendre l'Alsace. Il souhaite éclairer les autorités sur les besoins véritables de la province, dévoiler les abus, se faire "le centre de toutes les idées généreuses, de tous les vœux légitimes, de toutes les entreprises patriotiques, qui pourront rendre

¹⁴¹ *Das konstitutionelle Elsaß, Zeitung für Politik, Handel und Literatur.*

¹⁴² Prospectus.

¹⁴³ Ibid.

¹⁴⁴ *L'Alsace constitutionnelle* est fondée par des industriels et des rentiers qui blâment systématiquement l'opposition. Le journal est soutenu par des personnalités constitutionnelles du Haut-Rhin. F. Ponteil, op. cit., p.102.

l'Alsace plus heureuse..."¹⁴⁵ Le journal veut inciter à "l'amour le plus pur de la patrie", au respect des lois, de la Charte surtout, à "l'attachement incorruptible à la royauté constitutionnelle, sauve-garde de la liberté". Il désire éviter toute guerre de partis et toute opposition systématique¹⁴⁶.

Dès son annonce, l'opinion désigne *L'Alsace constitutionnelle* comme le journal de l'administration¹⁴⁷. C'est un organe de l'ordre, qu'il place avant la liberté¹⁴⁸. Le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁴⁹ déclare qu'il a été fondé "à grands frais par le juste-milieu".

L'Alsace constitutionnelle est publié six fois par semaine¹⁵⁰. Bilingue, il a pour rédacteur gérant Edouard Reuss¹⁵¹; l'impression est assurée par Frédéric-Charles Heitz, rue de l'outre n°3 où se trouve le bureau du journal¹⁵².

Le premier numéro est daté du 15 mai 1831. La rédaction se félicite de voir se multiplier les organes de l'opinion¹⁵³. Elle expose les buts de ses efforts : obtenir un gouvernement stable, provoquer des mesures pour soulager la classe laborieuse, veiller à ce que la Charte soit appliquée plus efficacement.

¹⁴⁵ Prospectus.

¹⁴⁶ Ibid.

¹⁴⁷ On lui prête de nombreux abonnés forcés : maires, percepteurs, fonctionnaires, etc. F. Ponteil, op. cit., p.102.

¹⁴⁸ Ibid p.104.

¹⁴⁹ N°163 du 20 septembre 1831.

¹⁵⁰ Lundi excepté. Prospectus. F. Ponteil, op. cit., p.102.

¹⁵¹ Né à Strasbourg en 1804 dans une famille bourgeoise. Libéral en politique sous la Restauration, il devient conservateur après la révolution de Juillet. F. Ponteil, op. cit., p.102 sq, note n°4.

¹⁵² Le 13 mai 1831, Heitz déclare avoir l'intention d'imprimer le journal. A.D.B.R., T.P. 33.

¹⁵³ La rivalité entre le *Courrier du Bas-Rhin*, *L'Alsacien* et *L'Alsace constitutionnelle* ne peut que profiter au public, selon le n°1 du 15 mai 1831.

Dès le 14 août 1831, après avoir publié quatre-vingts numéros, *L'Alsace constitutionnelle* disparaît. Son existence aura été de trois mois¹⁵⁴.

"Des circonstances indépendantes de sa volonté" l'ont contraint à cette extrémité¹⁵⁵. Il prend congé de ses lecteurs, certain d'avoir rempli fidèlement ses engagements : "Nous avons promis de créer un journal qui eût pour principal but de traiter les questions politiques, administratives, commerciales et littéraires sous le point de vue alsacien. L'Alsace, quoique réunie à la France... ne doit pas cependant abdiquer tout-à-fait sa propre nationalité... Naturellement plus calmes et plus sérieux que leurs voisins au-delà des montagnes, les Alsaciens ne doivent pas se laisser entraîner à adopter des maximes, à suivre des mouvemens, qui conviennent peut-être fort bien aux ambitions de la capitale, mais qui ne s'allient guères avec les intérêts et les usages de nos départements". *L'Alsace constitutionnelle*, tout en prêchant une modération alliée à la franchise, a voulu défendre le particularisme alsacien. Il estime que sa mission est remplie ¹⁵⁶

7) STRAßBURGER KORRESPONDENT FÜR RELIGION, RECHT UND POLITIK

Le 9 octobre 1831 apparaît le *Straßburger Korrespondent für Religion, Recht und Politik*. Catholique et réactionnaire, il est rédigé en

¹⁵⁴ Le rédacteur Reuss déclare cette cessation aux autorités dans une lettre datée du 20 août 1831. A.D.B.R., T.P. 33. Le *Courrier du Bas-Rhin* n°135 du 16 août 1831 l'annonce sans y ajouter de commentaire. Dans son n°163 du 20 septembre 1831, il précise que cette disparition n'est pas liée à *L'Alsacien*.

¹⁵⁵ N°80 du 14 août 1831.

¹⁵⁶ Ibid.

allemand et paraît trois fois par semaine, les dimanche, mercredi et vendredi. Imprimé par Louis François Le Roux¹⁵⁷, il est signé par Michel Antoine Hunzinger comme propriétaire responsable ¹⁵⁸

A compter du 26 janvier 1832, Joseph-François Nicollet, marchand bonnetier, place du dôme n°30 à Strasbourg, fait l'acquisition du journal¹⁵⁹.

Dans son prospectus, le *Straßburger Korrespondent* envisage un vaste programme. Il compte s'intéresser à tout ce qui touche l'Etat, l'Eglise, la science, l'art, sans omettre les conseils pratiques dans les domaines de l'industrie et de l'agriculture. Des correspondants particuliers, notamment en Allemagne et en Suisse, le tiendront informé des événements concernant ces pays. Mais le journal s'abstiendra de divulguer des idées révolutionnaires ou rétrogrades¹⁶⁰. Sa devise est : Dieu et la liberté.

Le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁶¹ l'accuse d'être l'organe du parti des prêtres destiné à répandre le fanatisme dans les campagnes, ce dont le

¹⁵⁷ Le Roux a l'intention, le 19 septembre 1831, d'imprimer à 2000 exemplaires. A.D.B.R., T.P. 33.

¹⁵⁸ F. Ponteil, op. cit., p.106, cite par contre Michel Antoine Huder comme gérant-propriétaire. Selon les documents d'archives A.D.B.R., T.P. 33, il s'agit de M. A. Hunzinger, domicilié rue des charpentiers n° 12 à Strasbourg.

¹⁵⁹ Il le signe comme propriétaire responsable à partir du n°51 du 27 janvier 1832. Le changement est signalé en première page du journal. Voir également les lettres de Hunzinger et de Nicollet à ce propos. A.D.B.R., T.P. 33. F. Ponteil, op. cit., p.106.

¹⁶⁰ "Ereignisse in Staat und Kirche, ...Erscheinungen der Wissenschaft und Kunst, und Nützlichtes im Fache der Industrie und des Ackerbaues... Von allen revolutionären wie von allen rückgängigen Bestrebungen wird dieses Blatt sich gleich fern halten..." Prospectus.

¹⁶¹ N°9 du 11 janvier 1832.

Straßburger Korrespondent se défend¹⁶². Le journal cesse de paraître le 1^o juillet 1832¹⁶³.

8) JOURNAL DU HAUT-ET BAS-RHIN

Le dimanche 1^o juillet 1832 paraît pour la première fois le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*¹⁶⁴. Fondé à l'instigation du préfet¹⁶⁵, c'est le nouvel organe gouvernemental en Alsace. Il doit combattre les "mauvaises doctrines" du *Courrier du Bas-Rhin*¹⁶⁶.

La presse périodique contribuant pour une large part à la régénération politique, elle devient, selon le prospectus du nouveau journal, entre les mains "d'hommes ambitieux ou pervers, un instrument de désordre et d'anarchie". Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* juge, de ce fait, nécessaire de "lutter contre les doctrines funestes qui menacent l'édifice social, de faire entendre à ses concitoyens le langage de la raison, de les éclairer sur leur intérêts véritables et de leur prouver par l'examen approfondi des faits que, si la gloire et la prospérité d'un pays reposent sur la liberté, la liberté elle-même ne saurait subsister sans l'amour de l'ordre, le respect de la propriété et la soumission aux lois qui sont les mêmes pour tous"¹⁶⁷. C'est dans ce but -honorable selon le prospectus- et pour propager

¹⁶² N^o 45 du 13 janvier 1832.

¹⁶³ Dans une lettre datée du 10 juillet 1832, Nicollet annonce la cessation au préfet. A.D.B.R., T.P. 33. F. Ponteil, op. cit., p.106.

¹⁶⁴ *Zeitung des Ober-und Niederrheins*.

¹⁶⁵ F. Ponteil, op. cit., p.107.

¹⁶⁶ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n^o 247 du 4 septembre 1835.

¹⁶⁷ Prospectus.

ces doctrines là, que le journal a été créé. Comme *L'Alsace constitutionnelle*, il veut l'ordre avant la liberté¹⁶⁸.

Convaincu que les dispositions de la Charte de 1830 suffisent pour assurer le bonheur de la France, il défendra "contre les attaques violentes et démesurées", les chambres et le roi qui, ensemble, oeuvrent au développement progressif du pacte. Révolté de la "coalition monstrueuse du drapeau blanc et du bonnet rouge", le nouveau journal va repousser avec une égale vigueur "les saturnales de l'anarchie démocratique, et les vœux antinationaux de la restauration..."¹⁶⁹. Mais il veut également convaincre ses adversaires : "Quant aux hommes égarés par des théories séduisantes, mais impraticables, si c'est de bonne foi qu'ils aspirent aux chimères d'une égalité absolue, à la domination vague d'une liberté sans frein qui dégénère si vite en licence, nous essayerons de les convaincre du peu d'appui que trouvent leurs doctrines dans nos mœurs, du peu de sympathie qu'elles inspirent à une civilisation avancée comme la notre. Nous leur dirons qu'ils servent mal les intérêts de la classe laborieuse et pauvre, lorsqu'ils cherchent à la distraire du bonheur qu'elle peut trouver dans le travail et l'économie, en lui présentant l'appas d'un bonheur imaginaire dans l'exercice d'un pouvoir dont elle serait fort embarrassée"¹⁷⁰.

Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* ne cherchera pas à flatter le peuple dont il veut être l'ami. Il l'avertira des pièges qui lui sont tendus, des écueils vers lesquels on le pousse. La presse, dans ses mains, "sera comme un flambeau protecteur qui portera la lumière et la conviction dans les âmes, et non pas une torche incendiaire toujours prête à rallumer la guerre civile". Par des raisonnements simples, mis à la portée de tous, il espère ramener à lui les "esprits

¹⁶⁸ F. Ponteil, op. cit., p.109.

¹⁶⁹ Prospectus.

¹⁷⁰ Ibid.

les plus indociles". Il n'approuvera pas aveuglément l'administration, mais lui prêtera son appui comme "ami d'une liberté sage" ¹⁷¹.

A côté de ces principes de base, le journal se fera un devoir de publier les découvertes favorables aux progrès de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et des sciences.

Il souhaite resserrer les liens de bon voisinage avec l'Allemagne car les deux peuples sont "faits pour s'estimer mutuellement" ¹⁷².

Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* résume sa pensée ainsi : "Défendre avec ardeur toutes nos libertés, combattre les exagérations dangereuses, ne céder à aucune influence personnelle... voilà les engagements que nous prenons envers nos lecteurs. En un mot, l'impartialité sera notre plus chère devise, la vérité notre première loi ; l'amour de la patrie notre seul drapeau" ¹⁷³

Le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁷⁴ n'est pas satisfait des vagues promesses émises dans le prospectus de son confrère. Il lui reproche de ne pas arborer clairement "la couleur de sa bannière", de ne pas préciser nettement les vœux et les intérêts dont il se constitue le champion. Il considère le prospectus comme un "petit préambule", comme "une escarmouche avant la bataille, comme le son de la trompette qui appelle les combattants dans la lice" ¹⁷⁵. Ayant constaté que "les principes de l'opposition constitutionnelle avaient trouvé un nouvel adversaire" ¹⁷⁶, il lance un appel à l'union à tous les patriotes alsaciens.

¹⁷¹ Ibid.

¹⁷² Ibid.

¹⁷³ Prospectus rédigé par Désiles Bénard, rédacteur gérant.

¹⁷⁴ N° 153 du 27 juin 1832.

¹⁷⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n° 159 du 4 juillet 1832.

¹⁷⁶ Ibid n° 153 du 27 juin 1832.

Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*¹⁷⁷ s'empresse de riposter à ces attaques : "Nous aussi, nous sommes du mouvement ; mais non pas du mouvement qui démolit". Il résume à nouveau sa pensée : "Que la France soit respectée au dehors, heureuse et libre au dedans !" Bien sûr les deux feuilles sont rivales, mais "pourquoi serions-nous ennemis ?"

Ces "airs de Matamore" n'impressionnent pas le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁷⁸ qui critique "la pâleur presque mortelle" du nouveau journal qui ressemble plus à un "fantôme nébuleux sorti du tombeau... qu'au colosse si pompeusement annoncé".

Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*, bilingue, paraît tous les jours. Il a été créé par une société de deux cents actionnaires ¹⁷⁹ Imprimé chez Ph. H. Dannbach, rue Ste Hélène n°7, puis rue du Bouclier n°1, son premier rédacteur gérant est Désiles Bénard. Celui-ci est remplacé en avril 1833 par Henri Lagarmitte¹⁸⁰, "venu en Alsace pour y remplir une mission utile et civilisatrice"¹⁸¹. Moins d'un an plus tard, la santé du rédacteur décline et

¹⁷⁷ N°1 du 1 juillet 1832.

¹⁷⁸ N°159 du 4 juillet 1832.

¹⁷⁹ Manufacturiers, propriétaires et capitalistes des deux départements rhénans. F. Ponteil, op. cit., p.107. Ces personnes sont parmi les plus honorables d'Alsace. *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°88 du 29 mars 1833 ; n°247 du 4 septembre 1835. Le *Courrier du Bas-Rhin* n°60 du 11 mars 1835 prétend, en se moquant, que son confrère a "le rare avantage de n'être lu à peu près que par ses actionnaires". Il dit aussi, dans son n°159 du 4 juillet 1832, qu'un capital considérable a été sacrifié pour répandre les principes du juste-milieu.

¹⁸⁰ Lettre du 12 décembre 1833 au préfet. Lettre du 28 décembre 1833 du préfet à la rédaction. A.D.B.R., T.P. 33. La *Gazette d'Augsbourg* dit de Lagarmitte qu'il est le seul rédacteur en Alsace, "qui connut les affaires d'Allemagne aussi bien que celles de France". *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°254 du 11 septembre 1834. Le *Courrier du Bas-Rhin* n°159 du 4 juillet 1832 dit de Désiles Bénard qu'on l'a fait venir tout exprès de Paris.

¹⁸¹ Le rédacteur a pris la ferme résolution de s'occuper des principes et non des personnes. Il éprouve un profond dégoût pour la "guerre de plume" qui l'oppose au *Courrier du Bas-Rhin*. *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°121 du 3 mai 1833.

l'empêche de continuer ses fonctions¹⁸². Son successeur est Paul Rochette¹⁸³. Celui-ci quitte le journal à son tour fin août 1839¹⁸⁴.

Le 31 août 1839, le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*, dont le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁸⁵ dit sur le ton de la raillerie, qu'il est "essentiellement gai, content et heureux...", paraît pour la dernière fois. Le dimanche 1^o septembre 1839, *L'Alsace* lui succède.

9) L'ALSACE

Le 31 août 1839, le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* paraît pour la dernière fois. Il est remplacé par une nouvelle feuille ministérielle : *L'Alsace*¹⁸⁶ dont le premier numéro est publié le 1^o septembre 1839¹⁸⁷. Son rédacteur, M. Pradoux, fait connaître les principes essentiels de son programme. D'emblée¹⁸⁸ il dit vouloir représenter les intérêts agricoles et commerciaux de la province, participer à la divulgation de ses vœux, défendre les droits des

¹⁸² Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* parle dans son n^o 254 du 11 septembre 1834 de la mort prématurée de Lagarmitte.

¹⁸³ Lettre du 19 mars 1834 au préfet qui précise que Rochette, homme de lettres, est né à Bourges (Cher), le 20 janvier 1805. Dans une lettre du même jour, le préfet certifie que Lagarmitte cesse ses fonctions et qu'il est remplacé par Rochette. A.D.B.R., T.P. 33.

¹⁸⁴ Lettre du 6 février 1841 du préfet à la rédaction. A.D.B.R., T.P. 33. Grâce à l'amitié du ministre de l'instruction publique, Villemain, Rochette est nommé régent d'histoire au collège de Bastia. Il continue dans le journalisme en collaborant à *L'Insulaire*, dont il devient le rédacteur principal. F. Ponteil, op. cit., p.572, note n^o 1. Dans le n^o 242 du 31 août 1839, du *Journal du Haut-et Bas-Rhin*, Rochette annonce qu'il quitte ses fonctions.

¹⁸⁵ N^o 184 du 2 août 1832.

¹⁸⁶ *Das Elsaß*

¹⁸⁷ Lettre du 28 août 1839 du conseil d'administration du journal au préfet, signalant le changement de titre et de rédacteur. A.D.B.R., T.P. 33. F. Ponteil, op. cit., p.572.

¹⁸⁸ N^o 1 du 1 septembre 1839.

Alsaciens face au gouvernement et à l'administration. C'est là son but, son plan, son principe. Le deuxième point sur lequel il met l'accent concerne les relations avec l'Allemagne : "Notre terre natale touche à l'Allemagne ; les populations germaniques, auxquelles nous rattachent des sympathies si vives et des intérêts si puissants, sont issues de la même origine et parlent le même langage que nous, ce sera donc remplir notre titre que de devenir un lien entre les deux contrées, d'apporter les premiers à nos lecteurs les nouvelles politiques du beau pays dont le Rhin nous sépare et de les entretenir souvent... des créations de son admirable littérature".

La ligne politique tracée par Pradoux s'appuie sur la Charte de 1830, symbole du journal. *L'Alsace* souhaite voir s'améliorer le sort du peuple. Il veut seconder de ses efforts le progrès moral et matériel de la société. Contrairement aux feuilles de l'opposition qui s'abandonnent à l'impétuosité et aux passions, il désire convaincre plutôt que d'entraîner et s'adresser au bon sens de ses lecteurs¹⁸⁹.

Fondé par "des actionnaires intéressés à l'ordre, à la bonne administration du pays", *L'Alsace* se veut indépendant et impartial. "Aucune entrave, aucun engagement vis-à-vis du pouvoir ne viendront gêner la libre manifestation de notre pensée. Nous ne chercherons pas plus à plaire aux grands qu'à conquérir une popularité injuste"¹⁹⁰.

L'Alsace, bilingue, paraît six fois par semaine. Il est imprimé chez Dannbach, rue du Bouclier n°1, où se trouve le bureau. Son organisation est fondée sur une direction tripartite : le comité d'administration, la rédaction et la gérance¹⁹¹.

¹⁸⁹ Ibid.

¹⁹⁰ *L'Alsace* n°1 du 1 septembre 1839.

¹⁹¹ *L'Impartial du Rhin* n°103 du 31 mars 1844.

Le 29 octobre 1840, le conseil d'administration du journal se voit dans l'obligation de céder l'entreprise à la maison Dannbach. Cette cession s'effectue sous certaines conditions dont la principale a pour objet "le maintien des principes conservateurs et dynastiques" qui président à la rédaction de la feuille. Dannbach, en se maintenant dans la ligne tracée par le comité, continue à "l'exploiter avec avantage, à ses risques et périls" ¹⁹²

Le 1^o novembre 1840, Braun remplace Pradoux comme rédacteur gérant ¹⁹³. Ce changement ne doit entraîner aucune modification dans la tendance générale du journal ¹⁹⁴. Sa devise reste : "Ordre et Liberté !" *L'Alsace* "veut construire, non détruire ; ...ajouter à ce qui est et non pas l'abattre".

Il souhaite toujours être l'organe des besoins locaux des deux départements du Rhin. Les buts qu'il s'est imposés depuis sa création restent les mêmes, "mais dans les graves circonstances, où la patrie est placée aujourd'hui, le cercle de ces devoirs s'agrandit". La mission du journal alsacien est d'être le "médiateur intellectuel entre les deux grandes nations française et allemande. Porter de l'un à l'autre pays les idées qui s'élaborent dans ces deux foyers ardents de la civilisation européenne, quel beau rôle !" Alors que la question d'Orient menace de se transformer en conflagration européenne, alors que sur les deux rives du Rhin les armées se préparent et que retentissent les chants guerriers, *L'Alsace* veut sans détour informer ses lecteurs et porter à leur connaissance les injures ou les accents bienveillants qui lui parviennent d'outre-Rhin. Aux Allemands, il souhaite faire part des véritables pensées de la France de Juillet ¹⁹⁵.

¹⁹² Ibid.

¹⁹³ Lettre du 29 octobre 1840 du comité d'administration de *L'Alsace* au préfet. A.D.B.R., T.P. 33.

¹⁹⁴ *L'Alsace* n°262 du 1 novembre 1840.

¹⁹⁵ Ibid.

En juillet 1841, *L'Alsace*¹⁹⁶ est désigné, par une notification de la Cour royale de Colmar, pour l'insertion des annonces judiciaires¹⁹⁷. Il garde ce monopole jusqu'en 1843¹⁹⁸.

Dès fin 1843, il exprime ses craintes de voir ce privilège lui échapper à cause de la plainte pour diffamation déposée contre le gérant Braun dans l'affaire du curé de Baldenheim¹⁹⁹. Il décide de congédier son collaborateur le jour même du jugement²⁰⁰. Dans une circulaire imprimée adressée à tous les membres de la cour royale de Colmar, la rédaction essaie de prouver sa bonne foi²⁰¹. Mais en vain. La publication des annonces judiciaires est confiée à *L'Impartial du Rhin* et à *L'Indicateur*²⁰².

¹⁹⁶ N°174 (et non pas 172 qui est une erreur d'impression) du 24 juillet 1841.

¹⁹⁷ Cette décision évince *L'Indicateur* de Dannbach ainsi que les *Affiches de Strasbourg* de Silbermann. La veuve Dannbach accuse Silbermann d'avoir, par son attitude, provoqué cette situation : "je suis fondée à croire... que c'est la rivalité qu'il a malheureusement fait surgir entre nous, qui a porté la cour à nous écarter tous deux". *L'Alsace* n°167 du 16 juillet 1841. La décision de la Cour de Colmar révolte le *Courrier du Bas-Rhin* qui se plaint sur trois pages dans son n°169 du 17 juillet 1841. Il estime que *L'Alsace* n'a pas droit au monopole des insertions judiciaires qui devrait revenir aux *Affiches* ou, éventuellement à *L'Indicateur*. Si *L'Alsace* s'enrichit "des dépouilles de ces deux feuilles, c'est parce qu'il est dévoué au pouvoir".

¹⁹⁸ *L'Impartial du Rhin* n°6 du 7 décembre 1843.

¹⁹⁹ Ibid. L'existence des églises mixtes cause de vives querelles en Alsace. Des troubles éclatent en avril 1843 à Baldenheim. Le curé de Muttersholz, dont dépend cette commune, croit devoir entreprendre des travaux de restauration dans le chœur de l'église mixte du village. Sans autorisation, il fait égaliser des dalles et réparer quelques bancs en mauvais état. Bientôt le bruit se répand, accrédité par les protestants, que le curé aurait violé la sépulture des anciens seigneurs de Baldenheim. *L'Alsace* publie des articles calomnieux contre le curé. Celui-ci poursuit le journal en diffamation. L'affaire est jugée le 17 juillet 1843. Braun est condamné. F. Ponteil, op. cit., p.694-696.

²⁰⁰ *L'Impartial du Rhin* n°6 du 7 décembre 1843.

²⁰¹ Elle est publiée par *L'Impartial du Rhin* n°6 du 7 décembre 1843.

²⁰² *L'Impartial du Rhin* n°7 du 8 janvier 1845. F. Ponteil, op. cit., p.716. *L'Alsace* décide, en février 1844 (n°36 du 11 février 1844) de reproduire gratuitement les annonces judiciaires faites par *L'Indicateur*.

L'Alsace continue à se proclamer indépendant et à défendre les principes "d'ordre et de sage liberté". Il poursuit son combat contre l'opposition "tracassière, systématique et souvent malveillante". Lorsque paraît *L'Impartial du Rhin* en décembre 1843, feuille qui arbore "le drapeau de l'intolérance religieuse"²⁰³, il descend dans "l'arène de la polémique pour combattre l'exagération de ses doctrines"²⁰⁴.

A la suite de la perte des insertions judiciaires, la publication devient trop onéreuse au goût des créanciers auxquels la maison Dannbach a dû céder la gestion en 1842. Ils font part au président du comité d'administration de leur refus de poursuivre la parution de *L'Alsace*²⁰⁵. Celui-ci apprend dans le même temps que Dannbach a déjà traité avec *L'Impartial* dont il doit assurer l'impression. De plus, le 1^{er} avril 1844, le gérant décide de se retirer²⁰⁶.

Acculé, n'ayant plus ni imprimeur, ni gérant, le comité d'administration de *L'Alsace* décide de suspendre la publication à la fin du mois de mars 1844.

C'est donc le 31 mars 1844 que paraît le dernier numéro de *L'Alsace*²⁰⁷. Son comité prétend que le journal a été désorganisé par une

²⁰³ Selon une lettre du comité de *L'Alsace* du 28 mars 1844, publiée dans *L'Impartial* n° 103 du 31 mars 1844.

²⁰⁴ Ibid.

²⁰⁵ *L'Impartial* n° 103 du 31 mars 1844.

²⁰⁶ Ibid. L'annonce du retrait du gérant est faite le 21 mars. L'accord entre Dannbach et *L'Impartial* se fait le 24 mars 1844. *Courrier du Bas-Rhin* n° 78 du 31 mars 1844. Depuis quelque temps déjà, *L'Impartial* fait tout pour enlever des abonnés à *L'Alsace*. Peu à peu il se rend maître de tout le matériel de l'imprimerie Dannbach, prétendant à celle-ci que ses difficultés proviennent de l'impression de *L'Alsace*. F. Ponteil, op. cit., p.716 sq. Le *Courrier du Bas-Rhin* n° 78 du 31 mars 1844 accuse *L'Impartial* de vouloir se substituer à *L'Alsace*. Ce dernier riposte dans son n° 104 du 2 avril 1844. Il se dit étranger à la disparition de son rival.

²⁰⁷ Dans *L'Alsace* n° 69 du 21 mars 1844, Dannbach annonce à ses abonnés, qu'à dater du 1^{er} avril, il n'imprimerait plus le journal. La cessation est annoncée dans le *Courrier*

intrigue²⁰⁸. Selon *L'Impartial du Rhin*²⁰⁹, "la pauvre défunte", jouant de malheur, disparaît faute d'abonnés²¹⁰. En agonisant, elle prouve l'impossibilité qu'il y a à amalgamer tous les cultes dans un but politique²¹¹. *L'Alsace* a été proposé à *L'Impartial*, et "à bon compte". Mais celui-ci l'a refusé et "répudié comme une arme empoisonnée"²¹².

10) L'IMPARTIAL DU RHIN

Le vendredi 1^o décembre 1843 *L'Impartial du Rhin*²¹³ paraît pour la première fois. Nouvel organe conservateur et catholique, il est bilingue et a pour directeur gérant Edouard Huder²¹⁴

du Bas-Rhin n°78 du 31 mars 1844. Le 29 mars, Georges Henri Wiot, propriétaire et Louis Frédéric Braun, gérant, informent le préfet que le dernier numéro sera daté du 31 mars 1844. A.D.B.R., T.P. 33.

²⁰⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n°78 du 31 mars 1844.

²⁰⁹ N°107 du 5 avril 1844.

²¹⁰ Selon l'administration de l'enregistrement et des domaines, *L'Alsace* tire à 460 exemplaires en 1841 (Le *Courrier du Bas-Rhin* à 925) ; en février 1844, "il paraît décliner", ne tirant plus qu'à 325 exemplaires par jour (En novembre 1843, il en faisait encore 350). A.D.B.R., T.P. 32.

²¹¹ *L'Alsace* a été créé par les "sacrifices pécuniaires de tous les cultes" pour opposer un adversaire aux doctrines anarchiques. *L'Impartial du Rhin* n°1 du 1 décembre 1843.

²¹² Ibid.

²¹³ *Der unparteiische am Rhein*.

²¹⁴ Huder est un ancien notaire. Le rédacteur en chef de la feuille est de Joncières de Paris. F. Ponteil, op. cit., p.716. Le 29 novembre 1843 Huder déclare à la préfecture son intention de publier le journal dont il est le seul propriétaire et directeur gérant. A.D.B.R., T.P. 33.

L'Impartial doit sa naissance, selon son propre aveu, à "la malheureuse affaire de Baldenheim"²¹⁵ à laquelle *L'Alsace* est étroitement mêlée. Mais il se dit étranger aux mesures qui entraînent la suppression de ce dernier et nie vouloir se substituer à lui²¹⁶. Il fait savoir à ses lecteurs²¹⁷ que rien ne le lie à la "défunte rédaction" dont les principes sont diamétralement opposés à ceux qu'il prône. Il rejette même "la seule supposition de la moindre connexion ou d'un accord" entre eux.

L'Impartial est fondé par une société d'ultra-catholiques ; soutenu par le clergé, il trouve ses lecteurs dans les communes rurales et les petites villes²¹⁸. Son apparition répond à un besoin²¹⁹. En effet, "en Alsace, et surtout dans le Bas-Rhin, les catholiques ont à déplorer la position secondaire qui leur a été faite depuis 1830, bien qu'ils y forment l'immense majorité de la population". Dans son premier numéro, le journal se plaint de voir toutes les fonctions de la municipalité "envahies presque exclusivement par les protestants" qui exercent de ce fait une influence prépondérante. "Manoeuvre, intrigues, menaces, promesses hypocrites, tout est mis en jeu pour maintenir et élever encore la position trop dominante déjà des protestants". La cause essentielle de cette situation est "l'absence d'un organe dévoué... lorsque les protestants mieux avisés en ont toujours entretenu au moins un..."²²⁰. En créant *L'Impartial*, la

²¹⁵ N°103 du 31 mars 1844. Cette affaire est relatée dans notre descriptif de *L'Alsace*.

²¹⁶ Le *Courrier du Bas-Rhin* n°78 du 31 mars 1844 porte ces accusations. *L'Impartial* les repousse dans les n°103 du 31 mars et 104 du 2 avril 1844. Il précise que Braun, de *L'Alsace*, ne collabore pas à *L'Impartial* qui compte deux rédacteurs ; un de ses traducteurs travaillait à *L'Alsace*, mais il a quitté son emploi avant l'affaire de Baldenheim. *L'Impartial* n°7 du 8 janvier 1845. Selon F. Ponteil, op. cit., p.716, *L'Impartial* a tout mis en oeuvre pour étrangler son rival.

²¹⁷ N°103 du 31 mars 1844.

²¹⁸ F. Ponteil, op. cit., p.717.

²¹⁹ *L'Impartial* n°1 du 1 décembre 1843.

²²⁰ C'est le *Courrier du Bas-Rhin* qui est visé.

rédaction veut former un centre de ralliement pour les catholiques. Sa publication, projetée depuis longtemps, a été précipitée par les événements ²²¹ *L'Impartial* doit être "une oeuvre nettement et franchement catholique", entièrement dévouée à cette cause. Avec fermeté il affirme qu'aucune considération humaine ne pourra le retenir lorsqu'il s'agira de défendre son culte et ses ministres ²²²

Le *Courrier du Bas-Rhin*²²³ s'empresse de critiquer le "ton de passion haineuse" de son nouveau rival. Il reconnaît que la presse peut avoir "ses heures d'emportement, ses jours de vivacité, où elle se laisse entraîner à des écarts de parole ; et les journaux politiques de toutes les nuances, ceux du parti conservateur comme ceux de l'opposition, ont subi tour à tour sous ce rapport l'influence des événements politiques et des passions du jour. Mais il n'y a que les feuilles prétendues religieuses qui aient transformé les invectives en un système de polémique journalière... Parmi ces feuilles, *L'Impartial* tient une place fort distinguée assurément, il y en a peu qui aient poussé aussi loin la licence du langage..."

L'Impartial, publié tous les jours sauf le lundi, est imprimé au début par Le Roux et le bureau se trouve au n°25 de la rue des Hallebardes, dans la maison dite "au Sanglier".

Quand *L'Alsace* disparaît, *L'Impartial* est confié aux presses de Dannbach. A partir du 1^{er} avril 1844, le bureau du journal est donc

²²¹ *L'Impartial* n° 1 du 1 décembre 1843 veut parler de l'affaire de Baldenheim et de celle de Gundershoffen où le curé interdit aux protestants l'accès au choeur. F. Ponteil, op. cit., p.689-699.

²²² Son programme est fondé sur dix points essentiels : défense des intérêts catholiques ; soutien à l'Irlande d'O'Connell ; condamnation ou silence pour tout ce qui touche au théâtre, aux spectacles, aux romans immoraux ; appui au gouvernement ; extension des droits électoraux ; liberté de l'enseignement ; amélioration du sort des classes laborieuses ; propagation du français en Alsace. *L'Impartial* n° 1 du 1 décembre 1843.

²²³ N°78 du 31 mars 1844.

transféré au n° 1 de la rue du Bouclier²²⁴ Ce changement se fait avec l'assentiment de Le Roux qui n'imprimait le journal que par dévouement à la cause que celui-ci défend²²⁵. *L'Impartial* quitte donc un imprimeur catholique -c'est le seul à Strasbourg- pour un protestant, ceci pour des raisons d'économie²²⁶ Aucune transformation n'est cependant prévue dans l'administration et la rédaction. L'esprit qui préside à la publication reste rigoureusement le même. "*L'Impartial* aura toujours pour mission de défendre avec l'indépendance la plus complète les principes constitutionnels, et les intérêts légitimes du catholicisme. Il continuera à remplir cette mission avec le même dévouement, la même fermeté et la même modération..."²²⁷. Il lui importe peu "de plaire ou de déplaire aux protestants..."²²⁸ En avril 1846, Huder possède sa propre imprimerie, au n°27 de la rue des Veaux.

Le numéro 127 du 30 mai 1847 est le dernier de *L'Impartial*. "Après bien des luttes, après bien des efforts et aussi après bien des sacrifices", il a acquis "la triste conviction qu'une feuille indépendante et modérée n'a que peu de chances de durée dans notre provinces". Aucun motif n'est indiqué pour sa disparition. Il se retire donc, sans récriminer, "laissant le champ libre à de plus habiles ou à de plus heureux..." ; il remercie une dernière fois ses correspondants et tous ceux qui se sont intéressés à lui²²⁹.

²²⁴ *L'Impartial* n°102 du 30 mars ; n°103 du 31 mars 1844. Le 28 mars, Huder déclare la changement à la préfecture. A.D.B.R., T.P. 33.

²²⁵ *L'Impartial* n°103 du 31 mars 1844.

²²⁶ Ibid n°7 du 8 janvier 1845.

²²⁷ Ibid n°103 du 31 mars 1844.

²²⁸ Ibid n°7 du 8 janvier 1845.

²²⁹ Selon le relevé de l'administration, *L'Impartial* tire en février 1844, 540 exemplaires par jour. Il n'a pas enlevé 20 abonnements au *Courrier du Bas-Rhin* qui tire à 780 exemplaires. *L'Alsace* n'en fait que 300 à 325. A.D.B.R., T.P. 32. Huder déclare la cessation le 14 juin 1847. Le préfet déclare le même jour au ministre que le journal qui représente à Strasbourg l'opinion ultra-catholique a cessé de paraître. A.D.B.R., T.P. 33. Le mercredi 2 juin 1847, Edouard Huder fait paraître une feuille d'annonces : *L'Alsacien, Nouvelles locales*, littérature, sciences, agriculture, variétés de tout genre, annonces et avis divers.

JOURNAUX POLITIQUES STRASBOURGEOIS

1820-1847

IOUR.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1820	X	X								
1821	X									
1822	X									
1823	X		X							
1825	X		X							
1826	X		X							
1827	X		X							
1828	X		X							
1829	X									
1830	X			X						
1831	X			X	X	X	X			
1832	X			X	X		X	X		
1833	X							X		
1834	X							X		
1835	X							X		
1836	X							X		
1837	X							X		
1838	X							X		
1839	X							X	X	
1840	X								X	
1841	X								X	
1842	X								X	
1843	X								X	X
1844	X								X	X
1845	X									X
1846	X									X
1847	X									X

1 - *Courrier du Bas-Rhin.*

2 - *Patriote alsacien.* 16 janvier au 5 avril 1820.

3 - *Journal politique et littéraire du Bas-Rhin.* 1 juillet 1823 au 31 décembre 1828.

4 - *Deutschland.* 9 décembre 1830 au 30 mars 1832.

5 - *L'Alsacien, journal patriotique, industriel et politique.* 11 mai 1831 au 18 janvier 1832.

6 - *L'Alsace constitutionnelle.* 15 mai au 14 août 1831.

7 - *Straßburger Korrespondent.* 9 octobre 1831 au 1 juillet 1832.

8 - *Journal du Haut-et Bas-Rhin.* 1 juillet 1832 au 31 août 1839.

9 - *L'Alsace.* 1 septembre 1839 au 31 mars 1844.

10 - *L'Impartial du Rhin.* 1 décembre 1843 au 30 mai 1847.

II) LES LOIS REGISSANT LA PRESSE

Avant que de nous pencher sur l'image de l'Allemagne que nous transmet la presse strasbourgeoise des années 1820 à la veille de 1848, il convient de retracer l'évolution des lois la régissant en France à cette même époque. Les statuts de la presse étant étroitement liés à l'Histoire, les journaux ne sont un véritable moyen d'expression que pendant les ères libérales. A la diversité des régimes et même à l'intérieur de chacun d'eux, à la succession de périodes d'accalmie ou de trouble, correspond donc un régime particulier de la presse.

Les principes fondamentaux de la doctrine libérale concernant la presse, proclamés dans l'article 11 de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen subissent de graves atteintes. Les gouvernements utilisent contre les journaux tous les moyens de pression. La liberté demeure affirmée en droit, mais des lois d'exception apparaissent sans cesse, qui établissent un contrôle sur la presse. Ainsi l'article 8 de la Charte du 4 juin 1814 réaffirme la liberté de publier et de faire imprimer ses opinions : "les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté". Mais sitôt garanti, le principe reçoit une exception. La loi du 21 octobre 1814 impose l'autorisation du roi pour les écrits de plus de 20 feuilles et l'examen préalable des censeurs ; les imprimeurs sont obligés de déclarer leurs projets d'impression. Le contrôle des imprimeries et des libraires est déterminé par l'ordonnance du 24 octobre 1814. L'acte additionnel du 22 avril 1815 quant à lui, rétablit la liberté . Par l'ordonnance du 8 août 1815, la Seconde Restauration remet en vigueur les mesures préventives, autorisation préalable et censure. Elle prévoit également, par la loi du 9 novembre 1815, un régime répressif punissant sévèrement toutes les formes d'attaque contre le pouvoir. La

loi du 28 février 1817 abandonne la censure, mais maintient le contrôle préventif qui exige l'autorisation du roi²³⁰.

En 1819 enfin, après quatre années de lutte, la liberté de la presse est à nouveau proclamée en France. Une ère nouvelle s'ouvre avec l'adoption des projets de loi de Serre, garde des sceaux, qui règlent la pénalité, le mode d'instruction et la publication des journaux en les affranchissant de la censure. Cette législation substitue au régime préventif, un système de garanties personnelles. L'autorisation préalable étant abrogée (loi du 26 mai), une simple déclaration est imposée aux éditeurs (loi du 9 juin), ainsi qu'un cautionnement qui varie selon l'importance des localités et la périodicité. Le dépôt d'un exemplaire signé de chaque numéro est exigé, l'éditeur étant seul responsable de tous les articles publiés. L'imprimeur ne peut être impliqué, sauf s'il est considéré comme complice. Cependant le système répressif se perfectionne. Les crimes et délits (provocations, offenses envers le roi, outrages) sont définis, les peines, les procédures, les droits des citoyens déterminés²³¹. La loi de 1819 favorise l'éclosion de nouvelles feuilles ; la presse politique prend de l'essor.

Mais un événement survient, qui va porter un coup fatal aux principes libéraux : l'assassinat du Duc de Berry, le 13 février 1820. Les doctrines libérales, rendues responsables ou complices de ce crime vont être frappées en même temps que le meurtrier. Dès le lendemain de la mort du Duc, des projets de lois exceptionnelles sont envisagés concernant le changement du système électoral, la suspension de la liberté individuelle et le rétablissement de la censure pour la presse qui nous intéresse plus particulièrement²³². Dès le 31 mars 1820 on revient à un régime préventif qui devait être appliqué jusqu'à la fin de la session parlementaire mais fut prorogé d'un an. Il exige l'autorisation royale pour

²³⁰ Cl. Bellanger, J. Godechot, op. cit., p.6 sq.

²³¹ E. Hatin, op. cit., p.333 sq.

²³² Ibid p.338 sq.

toutes les publications périodiques, l'examen préalable pour les articles des journaux politiques. Les peines prévues en cas de non communication aux censeurs ou en cas d'insertion d'articles non communiqués et non approuvés, sont un emprisonnement de 1 à 6 mois et une amende de 200 à 1 200 francs ²³³. Dans le cas de poursuite judiciaire, le journal peut être suspendu jusqu'au jugement, voire pendant 6 mois après celui-ci. En cas de récidive, cette mesure peut être définitive. La loi est complétée (1 avril 1820) par une ordonnance qui crée, pour Paris, une Commission de censure formée de 12 membres nommés par le roi sur présentation du Ministre de l'Intérieur ; pour les départements, une Commission de 3 membres. Un Conseil de surveillance, composé de 9 magistrats nommés sur présentation du ministre de la Justice, est établi au dessus de ces Commissions ²³⁴. Sa première tâche est de dresser une liste de tous les chefs-lieux, où la création d'une Commission s'avère nécessaire à cause de l'existence d'une presse active. Plusieurs villes sont ainsi sélectionnées, dont Strasbourg²³⁵. En attendant la formation des Commissions départementales, dont la mise en place est plus longue qu'à Paris, le préfet est chargé provisoirement du contrôle ²³⁶.

La loi de 1820 est prorogée en 1821, mais le système est atténué par la loi du 17-18 mars 1822 qui, sauf en cas de circonstances graves, écarte la censure. Celle-ci est rétablie en 1824 (ordonnance du 15 août) pour finalement disparaître peu de temps après (loi du 29 septembre 1824). Avec la loi du 18 juillet 1828 qui reprend dans les grandes lignes la législation de 1819, on revient au système répressif. L'ordonnance du 25 juillet 1830 remet en vigueur, sous leur forme la plus dure, autorisations, saisies et confiscations administratives.

²³³ Cl. Bellanger, J. Godechot, *op. cit.*, p.395.

²³⁴ A. Cremieux, *op. cit.*, p.10 sq.

²³⁵ Les autres étant : Bordeaux, Bourges, Caen, Chaumont, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Laon, Lille, Lyon, Marseille Montpellier, Nancy, Nantes, Rennes, Rodez, Rouen, Toulouse, Troyes, Valence. A. Cremieux, *op. cit.*, p.71.

²³⁶ *Ibid.*

Puis le nouveau régime rétablit la liberté, la renforce même en prohibant constitutionnellement la censure (art. 7 de la Charte de 1830)²³⁷.

Une nouvelle législation de la presse (loi du 9 septembre 1835) impose l'insertion en tête du journal des communiqués officiels. Les dispositions répressives sont renforcées et les peines aggravées.

Le gouvernement provisoire abroge la loi de septembre et annonce une nouvelle législation de la presse (décret du 6 mars 1848). La Constitution du 4 novembre 1848 proclame le droit des citoyens de manifester leurs pensées à travers la presse²³⁸.

Qu'on nous permette de citer cet extrait du *Courrier du Bas-Rhin*²³⁹ sur le rôle de la presse : "La Charte de 1830 ne reconnaît en matière politique que trois pouvoirs dans l'Etat, qui seuls ont le droit de diriger les destinées de la France. Mais à côté de ces trois pouvoirs, la royauté, représentée par les ministres, et les deux chambres... s'en est élevé un quatrième qui a grandi sans cesse pendant la restauration, malgré les entraves que lui imposait la censure, et qui depuis la révolution de juillet a acquis chaque jour une influence plus directe et plus active sur les affaires publiques... Ce pouvoir, c'est celui de la presse périodique... Cette action souveraine de la presse... ne saurait être justifiée, à la vérité, sous le point de vue légal ; elle serait même coupable, si elle n'était que l'instrument des vues ambitieuses de quelques hommes ; elle est noble et salutaire au contraire, parce qu'... elle est l'organe de toute cette portion de la France qui se trouve en dehors du pouvoir royal, et qui ne siège ni dans l'une ni dans l'autre chambre ; elle est le point de contact du pouvoir et de la nation, la communion perpétuelle des gouvernants et des gouvernés ; elle régularise leurs rapports ; elle

²³⁷ C. Bellanger, J. Godechot, op. cit., p.7 sq.

²³⁸ Ibid p.8.

²³⁹ N° 163 du 8 juillet 1832.

est la voix pacifique du peuple, comme l'émeute et l'insurrection sont ses cris de guerre...

La presse a donc aujourd'hui une double mission. Elle exerce sur le gouvernement et sur les actions des deux chambres un droit de haute surveillance ; par là elle prévient et empêche souvent le mal. Organe de l'opinion publique, elle indique au gouvernement les besoins et les désirs du pays ; par là elle provoque souvent le bien... La mission plus spéciale de la presse départementale... est la discussion des intérêts locaux.

Chaque journal, suivant la position qu'il occupe sur la frontière, doit y remplir le rôle d'une sentinelle attentive, épiant les mouvements des pays voisins et jetant le premier cri d'alarme en cas de besoin. C'est là un devoir que nous sentons profondément, et c'est pour nous un besoin d'éclairer dans chaque circonstance la marche générale de l'Allemagne et le caractère particulier de chaque événement qui s'y développe...

La combinaison du travail de la presse de la capitale avec la presse départementale devient à la fois la garantie des améliorations matérielles et des progrès de la civilisation !"

* * * * *

PREMIERE PARTIE

LES MOUVEMENTS ETUDIANTS

INTRODUCTION

La Confédération germanique édiflée par l'Acte final du Congrès de Vienne est un groupement d'Etats autonomes et de villes libres qui n'a d'unité que dans les affaires extérieures. Un seul organe représente l'ensemble de ses membres, la Diète, dont les plénipotentiaires envoyés par chaque gouvernement siègent à Francfort. La présidence de cette assemblée confédérale est attribuée à l'Autriche.

Les souvenirs de l'enthousiasme de 1813 s'estompent et en majorité les Allemands sont retournés à leurs occupations quotidiennes¹. L'aspiration vers l'unité ne se manifeste plus que dans une faible minorité, celle des écrivains et des étudiants². Ce n'est qu'avec une extrême lenteur que ce mouvement, réclamant des constitutions, revendiquant certaines libertés notamment en matière de presse et critiquant le morcellement de l'Allemagne, se transforme en agitation populaire.

¹ Les peuples de 1815 paraissent faciles à mener. Ils se composent surtout de paysans. Les grandes villes sont rares. Berlin n'a pas 200 000 habitants ; Hambourg avec sa banlieue atteint à peine 100 000. Les gens de la campagne sont dociles, fatigués de guerre, ne demandent qu'à vivre en paix. G. Weill, *L'éveil...*, p.20.

² Au-dessus de ces masses passives, il y a des minorités animées d'un esprit nouveau. Elles se recrutent dans la bourgeoisie, surtout dans les professions libérales. Au dire de Metternich, tous ne sont pas également dangereux. Les professeurs lui semblent "les plus maladroits des conspirateurs" ; mais il craint les avocats. Il signale encore au tsar, parmi les plus suspects, les banquiers, les fonctionnaires, les hommes de lettres, particulièrement ceux qui abordent le journalisme. Tous ces mécontents trouvent un appui dans la jeunesse des universités. La bourgeoisie industrielle et commerçante, malgré son goût pour l'ordre, ne désapprouve pas leur programme. Ibid p.22.

La jeunesse académique avait adhéré avec enthousiasme aux sociétés qui, comme le *Tugendbund*, avaient soulevé un immense espoir lors des guerres de libération. Mais elle se rallia surtout aux associations provinciales d'étudiants qui scellèrent, en 1818, leur union en formant l'association générale de la *Burschenschaft*³, dont les couleurs rouge-noir et or devinrent le signe de ralliement. Elle était considérée par les différents cours comme une société séditeuse. Les attentats commis par deux de ses membres (assassinat de Kotzebue par Sand ; tentative de meurtre sur Ibell, président du gouvernement de Nassau), actes individuels de terrorisme, servirent de prétexte à Metternich pour dénoncer un vaste complot et faire adopter des mesures répressives générales. Les décrets de Carlsbad, ratifiés dès 1819, bâillonnèrent la presse, placèrent les universités sous haute surveillance, prononcèrent la dissolution de la *Burschenschaft* et affirmèrent la défense du principe monarchique. Une commission centrale d'enquête, instituée à Mayence, fut chargée de rechercher les origines et les ramifications de la conspiration révolutionnaire.

Les décrets de Carlsbad, valables pour cinq ans, furent renouvelés à leur expiration. Les Allemands ne songèrent plus guère à l'unité, mais essayèrent de conquérir des libertés politiques dans chaque Etat.

L'ardeur révolutionnaire n'est cependant pas éteinte. L'annonce des journées de Juillet ranime outre-Rhin les aspirations libérales et nationales. Des manifestations populaires se produisent dans un certain nombre

³ Da "Bursche" synonym mit "Student" gebraucht wurde, bedeutete *Burschenschaft* zunächst einmal Studentenschaft, d. h. die organisierte Gemeinschaft aller Studenten. Diese erste moderne Jugendbewegung der deutschen Geschichte ging teils aus älteren Traditionen, teils aus neuen politischen Einflüssen hervor. Als Studentenbewegung knüpfte die *Burschenschaft* in vieler Hinsicht an landsmannschaftliche Formen direkt an. Der konkrete Anlaß der Gründung war die nationale Begeisterung der antinapoleonischen Befreiungskriege, die etwa 1000 Studenten zu den Fahnen rief. Konrad H. Jarausch, *Deutsche Studenten 1800-1970*, Frankfurt/Main 1984, p.35.

d'Etats où les princes, effrayés, accordent des constitutions ⁴ Dans le même temps, la *Burschenschaft* se réveille dans la jeunesse universitaire. Des associations secrètes se forment. Comme la manifestation de la Wartburg, quinze ans plus tôt, la fête de Hambach fournit en 1832 à Metternich le prétexte d'une nouvelle lutte contre les idées libérales et nationales. Les six articles adoptés par la Diète soulèvent une vague de protestations.

L'attentat manqué contre le siège de la Diète à Francfort, en 1833, entraîne à son tour un renforcement de la réaction absolutiste. Une commission et un tribunal fédéral sont créés pour enquêter sur le complot qui menace la Confédération. De nouvelles mesures viennent frapper les universités et les sociétés secrètes. Des centaines de condamnations sont prononcées. De nombreux suspects sont obligés de chercher refuge à l'étranger.

Toute l'histoire intérieure de la Confédération germanique, entre 1819 et 1848, année où l'effort libéral et unitaire atteint son paroxysme, est marquée par des poussées de libéralisme auxquelles succèdent immanquablement des vagues de répression ⁵. Tous ces événements, dans lesquels les étudiants jouent un rôle non négligeable même s'il leur arrive de passer au second plan, sont longuement relatés, parfois commentés par la presse strasbourgeoise à travers laquelle nous allons essayer de les décrire.

* * * * *

⁴ Hesse-Cassel, Hanovre, Saxe, Brunswick.

⁵ Première vague de libéralisme de 1816 à 1820, violente réaction de 1820 à 1830, deuxième vague libérale de 1830 à 1833, nouvelle réaction de 1833 à 1845, troisième poussée libérale de 1847 à 1850. E. Vermeil, op. cit., p.172.

CHAPITRE I :

DIX ANNEES DE SILENCE POLITIQUE

1) DE L'ESPOIR A LA DECEPTION

Vingt trois ans après, la mort tragique de Kotzebue est considérée par le *Courrier du Bas-Rhin*⁶ comme un des événements les plus importants depuis le commencement du siècle en Allemagne. Pour les gouvernements de la Confédération, elle sert de prétexte à une violente réaction qui coûte aux différents Etats les libertés les plus précieuses. Le journal strasbourgeois juge bon de consacrer deux de ses feuillets⁷ à cet assassinat. Désirant se placer dans le rôle du simple narrateur, il laisse de côté les considérations politiques. Par une exposition des faits qui se veut détaillée et impartiale, il montre jusqu'à quel point les craintes des souverains allemands sont, en 1819, fondées. L'esprit de parti ayant toujours dénaturé les circonstances, il n'existe, ni en France, ni en Allemagne, de texte sur cette affaire auquel on puisse se fier. C'est une lacune que le journal veut combler. Le rédacteur de ces articles, profitant de ses relations, a pu recueillir de nouveaux renseignements sur la mort de Kotzebue. Lors d'un voyage qui le mène en Allemagne, il a l'occasion de s'entretenir avec d'anciens amis de Sand, et même avec l'un des juges présent au procès. Avant d'entamer le sujet, il dresse un aperçu de la situation de l'Allemagne à l'époque qui précède ce tragique événement.

Les conquêtes de Napoléon outre-Rhin provoquent un mouvement de réaction énergétique⁸. Une vaste association à laquelle les

⁶ N° 81 du 5 avril 1842.

⁷ Ibid et n° 82 du 6 avril 1842. Articles tirés de la *Gazette des Tribunaux*.

⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 81 du 5 avril 1842.

universités prennent la part la plus active se forme sous le nom de *Tugendbund*. A sa tête se distingue le célèbre professeur Arndt. Protégée par les gouvernements qui voient là un moyen de secouer le joug étranger, l'organisation ne tarde pas à obtenir des résultats. Le peuple se soulève en masse ; des milliers d'étudiants viennent se mettre sous les drapeaux pour marcher contre l'ennemi qui menace leur nationalité. Pour stimuler ce zèle, certains souverains promettent des constitutions à leurs sujets. Jusqu'au roi de Prusse qui consent à introduire le gouvernement représentatif dans ses Etats. Mais, le danger passé, les engagements ne sont exécutés qu'en partie ou bafoués, en Prusse notamment. Cette attitude irrite au plus haut point les esprits⁹. Les universités protestent les premières, mais en vain. Alors les sociétés, formées pour délivrer le pays de l'opresseur étranger, prennent un caractère nouveau et dirigent leurs efforts contre les ennemis intérieurs. L'université d'Iéna se distingue particulièrement¹⁰. A son appel a lieu, au château de la Wartburg, le 18 octobre 1817¹¹, une réunion générale des étudiants de la *Burschenschaft*¹². Celle-ci atteint son apogée en octobre 1818 en

⁹ Ibid. Aux patriotes de 1813, les gouvernements avaient promis des constitutions car le mouvement est libéral autant que national. Le grand-duc de Saxe-Weimar est le premier à tenir parole (5 mai 1816). Mais tous les libéraux d'Allemagne attendent la décision de la Prusse. Le chancelier Hardenberg songe depuis longtemps à une représentation nationale, et, au congrès de Vienne, il avait proposé à Frédéric-Guillaume de la donner le jour de sa rentrée solennelle à Berlin. Par l'édit du 22 mai 1815, le roi de Prusse promet une constitution. Mais les mois passent et la constitution ne vient pas. Les hommes qui avaient soulevé la jeunesse contre Napoléon voient avec indignation les princes allemands oublier leurs engagements. Jahn clame sa déception à ses gymnastes ; Arndt, Goerres protestent par la plume. La jeunesse partage les sentiments de ses maîtres. G. Weill, *L'éveil...*, op. cit., p.47 sq.

¹⁰ C'est à l'université d'Iéna que naît la plus active de ces nouvelles sociétés, sous l'oeil indulgent du grand-duc de Saxe-Weimar et à l'ardent appel du professeur Luden. G. Weill, *L'éveil...*, op. cit., p.48.

¹¹ La société d'Iéna organise la fête pour célébrer à la fois la victoire de Leipzig et le troisième centenaire de Luther. Ibid.

¹² Les "Principes et Décisions du 18 octobre" rédigés d'après une ébauche de Franz Hermann Hegewisch de Kiel en collaboration avec l'historien de Iéna, Heinrich Luden, ne furent pas adoptés comme principes impératifs, mais ils résumaient les idées principales du mouvement. Seule une petite minorité parmi les membres de la *Burschenschaft* avait réfléchi sérieusement aux voies par lesquelles on pouvait parvenir à fonder un Etat national. Il n'est pas douteux que certains étaient persuadés que la Prusse devrait assumer la direction du

créant *l'association générale des étudiants* qui rassemble quatorze universités d'Allemagne et qui doit renverser "par tous les moyens possibles"¹³ les gouvernements ayant manqué à leurs engagements.

La Russie n'était pas étrangère à la détermination des souverains de la Confédération de réagir contre les tendances libérales manifestées en Allemagne¹⁴. De ce fait, les agents du tsar sont détestés et parmi eux un homme d'origine allemande qui paraît particulièrement coupable aux yeux de la *Burschenschaft* : Kotzebue. Pendant un certain temps, celui-ci prône des opinions ultra-libérales. Il est même envoyé en Sibérie par Paul I^o pour avoir publié des écrits révolutionnaires. Rentré en faveur à la cour de Russie, il suit l'empereur dans la campagne de 1813 en tant qu'écrivain politique. Ensuite il est nommé consul général à Königsberg, en Prusse. Rappelé en 1816 à Saint-Petersbourg aux affaires étrangères, il retourne dans sa patrie en 1817 avec une mission secrète. Kotzebue s'établit à Weimar, sa ville natale. Chargé d'envoyer au tsar des rapports sur la situation de l'Allemagne et notamment sur les menées universitaires, il utilise tous les moyens pour se tenir informé. Dans un journal hebdomadaire qu'il publie, il insulte violemment les libéraux. Des troubles ayant éclaté à Goettingue, il fait des événements un récit exagéré. A la même époque

mouvement. En accord avec Jahn, Arndt et Schleiermacher, ils mettaient leurs espoirs en la Prusse. C'est dans le cercle des partisans des frères Follen que l'on avait les idées les plus radicales : leur projet de constitution d'Empire visait l'édification d'un Etat unitaire démocratique fondé sur la souveraineté populaire. Peter Rassow, *Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours*, Roanne 1969, p.490.

¹³ "Eine Folge jener Versammlung war die Gründung der *Burschenschaft*, eines Vereins, der aus allen Universitäten Deutschlands bestand, und der die Notwendigkeit, durch alle möglichen Mittel die Regierungen zu stürzen, welche ihre Zusagen nicht erfüllt hatten als Grundsatz aufsetzte". "Tous les moyens possibles" est imprimé en italique dans le texte français. *Courrier du Bas-Rhin* n°81 du 5 avril 1842. Les pionniers du mouvement libéral allemand rejetaient avant 1830 l'idée de révolution violente et se rallièrent à la décision du congrès de Wurzburg de la *Burschenschaft* (1822), posant en principe que la liberté et l'unité de l'Allemagne ne devaient être obtenues non par la violence, mais par la voix de la persuasion et en agissant sur le peuple au moyen de la parole et de l'écrit. P. Rassow, op. cit., p.506.

¹⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n°81 du 5 avril 1842.

paraît un ouvrage du secrétaire privé du tsar ¹⁵ sur l'état d'esprit en Allemagne. Contenant des propos injurieux et révoltants, il est pourtant prôné par Kotzebue. Un fait plus grave encore vient ternir la réputation de celui-ci. La copie d'un rapport destiné à la cour de Russie, qui contient de violentes attaques contre des hommes honorables, est divulguée. Parmi les personnes incriminées, se trouve le directeur d'un journal¹⁶ qui s'empresse de reproduire le texte dans diverses feuilles. Malgré l'indignation générale suscitée par cette publication, Kotzebue pousse l'audace jusqu'à s'en avouer l'auteur.

Il y a alors à Iéna un jeune étudiant qui manifeste une haine particulière envers l'agent russe¹⁷. Il s'agit de Karl Ludwig Sand, né à Weinsiedel, en Saxe, d'une famille de magistrats. Il a abandonné ses études pour se battre contre Napoléon. Il a ensuite suivi des cours à Erlangen, Tubingue et Iéna. Il est le membre le plus résolu de la *Burschenschaft*, et reproche souvent à ses camarades leur mollesse. Ceux-ci ne prennent pas au sérieux l'ardeur qui l'anime et qu'ils attribuent à sa jeunesse. Fuyant les plaisirs, se faisant remarquer par la simplicité de ses goûts et l'austérité de ses mœurs, il est d'un naturel mélancolique et rêveur. Mais au sein des associations politiques, il fait preuve de fougue et de violence. Sa haine pour Kotzebue est réfléchie. Sand n'est pas un monomane et ce n'est pas sans avoir lutté avec sa conscience qu'il prend la

¹⁵ Alexandre Demeter Stourdza (1791-1854), *Mémoire sur l'état actuel de l'Allemagne* (1818). Dans son mémorandum, il dépeignait le risque d'une révolution en Allemagne sous les couleurs les plus noires et s'en prenait surtout aux universités. P. Rassow, op. cit., p.492.

¹⁶ Luden, directeur du *Némésis*. Le docteur Lindner, poursuivi pour lui avoir procuré ce manuscrit, s'est momentanément réfugié dans le Bas-Rhin. P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.237. Le *Némésis* avait été fondé en 1814 par Luden pour combattre la France. Attaquant trop les partis réactionnaires par la suite, il dut suspendre la parution en 1818. G. Weill, *Le Journal : Origines, évolution et rôle de la presse périodique*, Paris 1934, p.183.

¹⁷ *Courier du Bas-Rhin* n° 81 du 5 avril 1842. Ce sont peut-être les enseignements de Karl Follen, un radical doctrinaire, partisan de la République, qui dirige un petit groupe d'étudiants d'extrême-gauche de l'université de Giessen qui décident Sand, jeune étudiant faible d'esprit, à poignarder Kotzebue. G. Weill, *L'éveil...*, op. cit., p.48 sq.

décision d'assassiner l'agent du tsar. Inébranlable dans sa résolution, il n'écoute guère les conseils de ses camarades d'Iéna qui cherchent à le détourner de son projet. Il s'adresse à ses amis de l'université d'Erlangen dont une partie accueille l'idée avec enthousiasme. Sand est décidé à porter lui-même le coup mortel ¹⁸ Dès qu'il est introduit dans la cabinet de l'agent russe, il remet une lettre à ce dernier et, profitant de ce moment d'inattention, lui plonge un poignard dans la poitrine ¹⁹. Après avoir pendant un moment froidement contemplé sa victime, il s'élanche dans la rue et se jette à genoux en criant : "Vivat Teutania". Il se frappe de plusieurs coups de poignard et tombe inconscient sur le pavé.

A l'hôpital où il est transporté, on trouve la lettre qu'il a présentée à Kotzebue, avec ce titre : "Coup mortel pour Auguste de Kotzebue - La vertu est dans l'union et dans la liberté" ²⁰. Sand y déclare qu'il considère comme un devoir sacré de délivrer sa patrie d'un traître qui la déshonore. Il s'efforce de prouver qu'il est seul responsable de son acte. La nouvelle de l'attentat se répand dans tout Mannheim où l'émotion suscitée est vive. Peu estimé comme homme politique, Kotzebue avait cependant une bonne réputation d'époux et de père. C'est pourquoi même ses adversaires déplorent sa mort. Dans les effets de l'assassin, des lettres dans lesquelles il annonce sa résolution à ses amis, sont trouvées. L'une d'elle commence par ces mots : "Je vais au devant de ma destinée, qui est l'échafaud". Sand reprend conscience le lendemain de l'attentat. Il ne regrette pas son geste mais verse des larmes en pensant à la famille de Kotzebue qu'il a plongée dans le désespoir. Cette sensibilité inattendue étonne fort les personnes qui l'entourent et rehausse son image aux yeux de l'opinion publique.

¹⁸ Tous les gestes de Sand sont mûrement étudiés. Il descend à l'auberge du *Weinberg* où il se fait inscrire sous le nom de Heinrich. Au domicile de Kotzebue, craignant d'être éconduit, il s'annonce ainsi : "Dites à votre maître que c'est un député des Muses d'Erlangen qui vient pour le voir". *Courrier du Bas-Rhin* n°81 du 5 avril 1842.

¹⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n°82 du 6 avril 1842.

²⁰ Ibid.

Nombreux sont ceux qui viennent le visiter. Les nouveaux interrogatoires auxquels il est soumis ne donnent guère de résultat. Sand persiste à dire qu'il a seul conçu l'idée de son crime, qu'il n'avait pas de complice. Ces informations étant insuffisantes, une commission spéciale est formée²¹. Le blessé est transféré de l'hospice civil dans une prison voisine où, sur l'avis des médecins²², il est traité avec ménagement.

Peu à peu, l'attitude de l'opinion publique, qui a d'abord condamné l'attentat, évolue. Les universités ne sont pas les seules à se déclarer en faveur de l'étudiant. Un grand nombre de journaux osent prendre sa défense et louer son action. La *Burschenschaft* prépare en secret une nouvelle assemblée générale, à l'instar de celle de la Wartburg, mais à Berlin. Devant un tel état d'esprit, les gouvernements ne peuvent rester inactifs. La réaction commence, menée avec la plus grande vigueur. Les décisions prises aux conférences de Carlsbad²³ bâillonnent la presse et placent les universités sous haute surveillance. D'actives recherches sont menées au sein de celles-ci pour découvrir des preuves de leur complicité dans l'attentat commis par Sand. Dans plusieurs villes, notamment à Weimar, Darmstadt et Giessen, des commissions spéciales de justice qui correspondent journallement avec celle de Mannheim sont créées. Le roi Frédéric-Guillaume institue une commission centrale dont le siège est à

²¹ Son président est de Hohenhorst. *Courrier du Bas-Rhin* n°82 du 6 avril 1842.

²² A leur tête, le professeur Chelius de Heidelberg. Ibid.

²³ 6 août 1819. Ibid. Die Staatsmänner Österreichs und Preußens traten am 6. August vor einer Versammlung deutscher Minister und Diplomaten, die auf Metternichs vertraulichen Wunsch in Karlsbad zusammengekommen waren. Außer den beiden Großstaaten waren Hannover, Sachsen, Nassau, Bayern, Baden, Württemberg und Mecklenburg vertreten. Kurhessen und Sachsen-Weimar, die ebenfalls wohl als Universitätsmächte ein Recht zur Teilnahme haben konnten, mißtraute der österreichische Staatsminister. Nur als Gäste duldeten man schließlich ihre Vertreter. Die Bundesversammlung in Frankfurt erfuhr nichts von all diesem Treiben. Paul Wentzcke, *Geschichte der deutschen Burschenschaft*, Heidelberg 1919, p.356.

Mayence²⁴. La fête des étudiants qui doit se dérouler à Berlin à la même époque, est interdite. Un grand nombre de professeurs accusés d'être membres de la *Burschenschaft* sont arrêtés. Jahn qui, en 1813, avait rendu de si importants services à l'Allemagne en créant des écoles publiques de gymnastique, est traîné de prison en prison. Tous les étudiants soupçonnés d'avoir fait partie des sociétés secrètes sont déclarés inaptes à passer leurs examens et à occuper des emplois de fonctionnaires. L'empereur de Russie, l'un des moteurs de ces persécutions, défend à ses sujets de fréquenter les cours des universités allemandes. La réaction est d'une violence extrême. Une tentative d'assassinat commise sur Ibell, conseiller intime du duc de Nassau et président de la régence, par un autre exalté, vient encore aggraver la situation. La panique s'empare des souverains d'Allemagne et de leurs agents²⁵.

Pendant que se déroulent ces événements, Sand attend calmement dans sa prison l'arrêt qui doit le frapper²⁶. Lorsque l'instruction du procès est terminée²⁷, les actes sont transmis à la cour de justice de Mannheim²⁸. Bien qu'un défenseur lui ait été attribué²⁹, Sand s'exprime lui-même. Ses propos sont des chefs-d'oeuvre d'éloquence. Son énergie, malgré l'épuisement et les souffrances, est extraordinaire. Le 5 mai 1820, la condamnation à mort est prononcée. Celui-ci accueille la nouvelle avec le plus grand calme. Il refuse l'assistance d'un pasteur car son âme est pure et n'a pas besoin de soutien. Il

²⁴ Le 18 octobre 1819. *Courrier du Bas-Rhin* n° 82 du 6 avril 1842.

²⁵ Au mois de novembre les journaux rapportent que Kampty, conseiller-rapporteur au département de la haute police de Berlin, fait garder jour et nuit ses appartements par des gendarmes. Il porte constamment sur lui deux paires de pistolets. *Courrier du Bas-Rhin* n° 82 du 6 avril 1842.

²⁶ Ibid.

²⁷ Le 3 septembre 1819. *Courrier du Bas-Rhin* n° 82 du 6 avril 1842.

²⁸ Le 10 novembre 1819. Ibid.

²⁹ Ruttger. Ibid.

demande une rose qu'il contemple un moment en disant : "qu'il fait beau de mourir ainsi au printemps !" ³⁰.

La foule immense qui borde les rues garde le silence au passage du condamné. Plusieurs fenêtres sont tendues de crêpes ; beaucoup de maisons ont les volets fermés. Sand semble touché par ces marques d'intérêt. Arrivé sur les lieux de l'exécution, il exprime le désir d'adresser une allocution au public. Mais le président de la cour lui rappelle qu'il a promis de ne rien faire de tel. Sand ne réplique pas, jette un dernier regard autour de lui, et tend sa tête au bourreau ³¹.

Au même moment, un groupe important d'étudiants de Heidelberg arrive sur la place. Trompés par une fausse nouvelle qui annonçait la mise à mort pour dix heures, ils découvrent l'affreux spectacle du bourreau montrant la tête ensanglantée de leur camarade au peuple. Les cris de : "vive la liberté ! à bas la tyrannie !" ³² fusent de toutes parts. La foule se précipite sur l'échafaud pour le briser. Les étudiants trempent leurs mouchoirs dans le sang de Sand. Devant cet effroyable tumulte, la police est obligée d'intervenir.

Sand est enterré dans le cimetière où repose déjà sa victime. Pendant la cérémonie, de nouveaux troubles éclatent. Toute la population de Mannheim s'empresse sur la tombe. ³³

³⁰ Il fait ses adieux aux médecins et au geôlier et quitte la prison d'un pas ferme. *Courrier du Bas-Rhin* n° 82 du 6 avril 1842.

³¹ Ibid.

³² Ibid.

³³ Les fragments de l'échafaud, tachés de sang, sont gardés comme des reliques. Des jeunes gens et de nombreuses dames les font même monter en bijoux. Ce qui reste de l'estrade sert à la construction d'une gloriette élevée au sommet d'une colline dans les environs de Heidelberg. En 1842, elle existe toujours et aucun touriste ne quitte la région sans l'avoir visitée. Ibid.

Ces événements, si longuement évoqués par le *Courrier du Bas-Rhin*, même s'ils n'apportent pas d'éléments nouveaux sur l'attentat lui-même, nous montrent quelques aspects de la psychologie de Sand et de Kotzebue et nous éclairent sur l'état d'esprit qui règne en Allemagne au lendemain des guerres d'indépendance. Tandis que le peuple est retourné à ses occupations journalières, le milieu des étudiants, des professeurs, des écrivains, s'agite. Tous, ils ont aspiré à la liberté et rêvé de former un Etat national. Leur déception est grande. Mais certains seulement poussent à l'action. L'étudiant en théologie Sand est de ceux-là. Présenté en 1819 comme un fanatique dangereux qui suscite l'horreur dans toute l'Europe, il se transforme en 1842 en victime. Ce n'est plus Kotzebue, personnage odieux, que le lecteur plaint, mais bien Sand. Garçon simple, austère, rêveur, il a cru oeuvrer pour le bien de son pays en assassinant l'agent du tsar. C'est son exécution et non la mort de sa victime qui inspire la pitié. Sand est un martyr qui s'est sacrifié pour une cause et qui, jusqu'au bout, a tu les noms de ceux qui l'ont soutenu. La description des faits tels qu'ils nous sont rapportés montrent bien que l'attentat est un geste individuel même si quelques étudiants en ont approuvé l'idée. L'attitude de l'opinion publique qui, très rapidement, prend parti pour l'assassin selon le journal, s'explique par le fait que Kotzebue était un espion russe détesté³⁴. Le meurtre dont il a été victime va servir de prétexte à Metternich pour museler l'Allemagne³⁵. Tout au long de l'année 1819, les journaux strasbourgeois ne cessent d'énumérer les nombreuses arrestations qui frappent les intellectuels.

³⁴ Des centaines de lettres félicitent le meurtrier. G. Weill, *L'éveil...*, op. cit., p.49.

³⁵ Les crimes contre Kotzebue et Ibell fournissent à Metternich, en lui assurant le concours de la Prusse, l'occasion d'organiser une ligue des princes contre les révolutionnaires. Le chancelier convoque les représentants des principaux Etats à la conférence de Carlsbad (aujourd'hui Karlovy Vary). Ibid.

2) L'ALLEMAGNE BAILLONNÉE

Dans une soi-disant lettre adressée à Metternich, dont la flatterie servile ne fait que renforcer le sarcasme, Marchand ³⁶s'exprime sur les résolutions de Carlsbad. Depuis que de "misérables écrivains" ont appris aux nations qu'elles n'étaient pas nées pour être esclaves, et qu'elles ne devaient pas une soumission aveugle aux "gracieux souverains" qui les gouvernent, on ne voit en Europe que désordre et confusion ³⁷. Depuis qu'on parle des Droits de l'Homme, depuis qu'on lui a fait comprendre que tous les hommes naissent égaux, qu'ils sont libres de penser et de s'exprimer, qu'on ne peut les emprisonner que s'ils enfreignent la loi et que les gouvernements doivent être constitutionnels, depuis cette époque "funeste" venue de la Révolution française, il devient presque impossible de gouverner, et l'existence politique même des "gracieux" souverains est menacée. Les idées libérales développent de profondes racines en Allemagne, surtout dans les Etats qui sont déjà "infestés" de gouvernements représentatifs qui, si on n'y prend garde, risquent de contaminer les autres régions. Sur le même ton de froide raillerie, Marchand poursuit : "J'avais espéré que les résolutions de Carlsbad mettraient un terme à tant d'audace... Hélas ! que mon attente a été trompée ! Tout s'est borné jusqu'ici à des arrestations partielles et insuffisantes..!" Cette lettre prie Metternich de prendre en considération ces réflexions dictées par l'amour porté aux "sages" gouvernements d'Allemagne (en sont exceptés les Etats qui ont accordé une constitution), et aux princes "paternels" qui dirigent cette nation "ingrate". Elle suggère également qu'un complément aux conférences de

³⁶ *Patriote Alsacien* n° 24 du 10 mars 1820.

³⁷ Les années autour de 1820 voient le début d'une période de troubles révolutionnaires : Espagne, Portugal, Italie puis Grèce. Partout les peuples émus par les idées libérales nationales, désirent une constitution. Walter Schmidt, *Deutsche Geschichte ; Band 4 : Die bürgerliche Umwälzung von 1789 bis 1871*, Köln 1984., p.159 ; P. Rassow, op. cit., p.505.

Carlsbad serait indispensable. Venant du rédacteur du *Patriote Alsacien*, ces paroles signifient que les dispositions prises alors, sont appliquées à la lettre. "L'Inquisition", organisée rapidement, promet de "grands et fréquents châtiments à ceux qui se permettraient de plaider la cause de l'humanité et de prouver que les Allemands, pas plus que les autres nations, ne sont nés pour l'esclavage". Ces voisins de la France sont accablés de mesures tyranniques, et le joug qui pèse sur eux les oblige à garder le silence³⁸.

En même temps que la loi qui empêche la presse de s'exprimer librement, des dispositions sévères sont prises contre les universités et les professeurs. Une surveillance rigoureuse est mise en place³⁹. Le congrès de Carlsbad s'était prononcé pour la dissolution complète des sociétés de gymnastique⁴⁰. Aux étudiants, il est interdit de fréquenter les universités étrangères⁴¹, ou celles d'un Etat autre que celui dont ils sont originaires. Dès le mois d'avril, le grand duc de Saxe-Weimar a fait notifier à toutes les Cours d'Allemagne la résolution qu'il a prise, à savoir qu'à compter des fêtes de Pâques, aucun étranger ne sera admis à Iéna, à moins qu'il ne puisse produire des recommandations formelles de son gouvernement⁴². Le roi de Prusse décide de rappeler sur le champ les jeunes gens de ses Etats. Celui qui n'obéirait pas à cet ordre "n'obtiendra jamais de place" dans le royaume⁴³. L'enseignement est

³⁸ Prospectus du *Patriote Alsacien*, 5 janvier 1820.

³⁹ *Patriote Alsacien* n° 12 du 11 février 1820.

⁴⁰ Aucun motif n'a été donné pour expliquer cette décision. *Patriote Alsacien* n° 18 du 25 février 1820 ; *Courrier du Bas-Rhin* n° 13 du 30 janvier 1820 ; P. Rassow, op. cit., p.492. Dans un premier temps, une ordonnance royale devait raccorder les sociétés de gymnastique au système éducatif. Leur ouverture, que le professeur Jahn avait annoncée pour le 31 mars, est de ce fait suspendue. *Courrier du Bas-Rhin* n° 36 du 25 mars 1819.

⁴¹ P. Rassow, op. cit., p.501.

⁴² *Courrier du Bas-Rhin* n° 46 du 18 avril 1819.

⁴³ Ibid. Le nombre d'étudiants prussiens qui ont quitté, en juin, l'université d'Iéna est de 128 ; les Autrichiens sont déjà retournés chez eux. *Courrier du Bas-Rhin* n° 56 du 11 mai ;

strictement contrôlé. Cette censure exercée sur les universités amène une vague d'arrestations, dénoncée par les journaux strasbourgeois. Le cabinet de Berlin a fait incarcérer le recteur du gymnase Snell et le professeur Sartorius, dont les conduites exemplaires avaient attiré l'estime publique à Wetzlar. On ignore de quoi ils sont accusés, mais cette décision n'étonne pas de la part du gouvernement prussien, qui est "maintenant apprécié de toute l'Europe"⁴⁴. La liste des enseignants condamnés est longue⁴⁵. Ceux qui échappent à cette mesure, donnent leur démission, estimant qu'étant donné les restrictions sur la liberté de l'enseignement, ils ne peuvent continuer d'exercer⁴⁶. Le professeur Witt, de l'université de Berlin, a été obligé de passer en Angleterre après les résolutions de Carlsbad. Il y rédige des articles sur l'Allemagne et la Prusse notamment, dans le *Morning Chronicle*. La gazette officielle prussienne l'injurie et affirme que l'écrivain a été reconnu fou par un procès-verbal du sénat académique de Iéna. La lettre particulière adressée au *Patriote Alsacien*⁴⁷ s'étonne de cette déclaration. Le correspondant hésite à croire Witt aussi malade que le dit la feuille du gouvernement. Il est en effet peu probable que ses articles aient été insérés dans le

n°71 du 15 juin 1819. En mars 1820, l'université d'Iéna a perdu la moitié de ses élèves. *Patriote Alsacien* n°27 du 17 mars 1820.

⁴⁴ *Patriote Alsacien* n°7 du 30 janvier 1820. On peut douter de cette affirmation de Marchand. En effet, le gouvernement français avait favorablement accueilli les mesures de Carlsbad destinées à endiguer l'agitation outre-Rhin. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.15. Les arrestations sont également annoncées par le *Courrier du Bas-Rhin* n°13 du 30 janvier ; n°16 du 6 février ; n°42 du 6 avril 1820.

⁴⁵ Le professeur Fries, "l'un des meilleurs enseignant à l'université d'Iéna". *Patriote Alsacien* n°27 du 17 mars 1820 ; *Courrier du Bas-Rhin* n°11 du 25 janvier 1820. Le professeur Lorenz Oken, philosophe naturaliste qui, par la satire, attaque les gouvernements allemands, est congédié et doit quitter la ville. *Patriote Alsacien* n°27 du 17 mars 1820 ; W. Schmidt, op. cit., p.148. Neugass, professeur à Bonn, qui aurait pris part à des associations politiques, se réfugie en France. *Courrier du Bas-Rhin* n°13 du 30 janvier 1820. Baumeister, maître de gymnastique, soupçonné d'avoir comploté, est arrêté à Bonn, et mis au secret. Un étudiant a subi le même sort. *Patriote Alsacien* n°17 du 23 février 1820. Rumschöttel, précédemment chargé des cours de gymnastique, a subi une vérification de papiers alors qu'il se trouvait en société. Il jouit à Trèves de la meilleure réputation. Ibid n°21 du 3 mars 1820.

⁴⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n°11 du 25 janvier 1820.

⁴⁷ N°15 du 18 février 1820.

journal anglais, s'ils avaient été inspirés par la démence. Il s'agit là, d'une nouvelle preuve "que le gouvernement paternel de la Prusse, veille avec une sollicitude toute particulière au bonheur de ses sujets, puisqu'il daigne s'occuper de ceux qui ont été obligés de fuir ses bienfaits jusques au-delà des mers". Pour bien convaincre ses lecteurs de la fausseté de ces affirmations, le journal alsacien publie l'extrait d'un article de Witt qui dénonce les agissements des gouvernements allemands de façon explicite⁴⁸. Bien qu'elles soient déjà informées du nom de l'auteur qui s'exprime dans le *Morning Chronicle*, les autorités allemandes ont arrêté un grand nombre de personnes innocentes, et les ont traduites devant les tribunaux. Leur commission ministérielle a été chargée de poursuivre l'enquête ; elle a laissé entendre que le roi pardonnerait à tous ceux qui ont été emprisonnés, pour montrer qu'il veut en punir le moins possible. "Peut-on se moquer d'une manière plus déhontée du public, qu'en déclarant qu'on veut accorder le pardon à des hommes jetés injustement dans les cachots, au lieu de les faire déclarer innocents en justice". Witt donne l'exemple du Dr. Pagenstecher qui a longtemps séjourné dans les prisons de Heidelberg, malgré son innocence prouvée, mais non reconnue par un tribunal. A ses protestations, il avait été répondu qu'il devait s'estimer heureux d'être à nouveau libre. On lui conseilla même de quitter le pays immédiatement, pour ne pas courir le risque d'être incarcéré une seconde fois. Il se rendit alors à Paris.

Tous les jours on procède à des arrestations, mais il est défendu aux journaux allemands d'en parler⁴⁹. "La Prusse agit avec tant de violence qu'elle finira par se détruire"⁵⁰. Le bruit court que le Dr. Ludwig Börne a

⁴⁸ *Patriote Alsacien* n°22 du 5 mars 1820.

⁴⁹ Ainsi Baumeister, Colonus et Schuchmann sont enfermés à Bonn ; Snell et Sardorius à Wetzlar. Ibid.

⁵⁰ Ibid.

été interpellé⁵¹. Il est l'un des premiers journalistes patriotes et républicains allemands. Editeur et collaborateur de nombreux périodiques⁵², il consacre sa plume à la littérature politique. On l'accuse d'avoir envoyé à un étudiant⁵³ le *catéchisme politique pour les habitants des contrées du Rhin* afin qu'il le distribue⁵⁴. L'auteur de cet ouvrage, Schultz, doit être traduit devant un conseil de guerre pour machinations et démagogie⁵⁵. A côté de ces nombreux professeurs et étudiants, d'autres personnes suspectes sont détenues. Le médecin Lehning de Wiesbaden, frère de l'apothicaire qui avait attenté à la vie du premier ministre de Nassau, von Ibell, est toujours incarcéré. Son seul crime est celui d'être le frère de l'assassin⁵⁶. Arndt⁵⁷, déchu de sa chaire d'histoire à Bonn, a été frappé d'apoplexie, tant il est affecté par toutes ces nouvelles⁵⁸. La *gazette officielle* de Berlin et les autres journaux essaient de justifier la rigueur de ces mesures, par la découverte des preuves les plus complètes de l'existence d'associations secrètes et de manoeuvres démagogiques présentant une tendance révolutionnaire et un caractère de haute trahison. Les autorités ont même saisi le plan d'une constitution républicaine destinée à l'Allemagne. Elles refusent de publier les détails de ces

⁵¹ *Patriote Alsacien* n°34 du 2 avril 1820 ; *Courrier du Bas-Rhin* n°42 du 6 avril 1820. De son vrai nom Löb Baruch, Börne est né en 1786, dans le ghetto de Francfort ; on comprend par là son admiration pour l'oeuvre d'émancipation de la Révolution française.

⁵² Par exemple : *Zeitung der Freien Stadt Frankfurt*. K. Koszyk, op. cit., p.19.

⁵³ Sichel. *Patriote Alsacien* n°17 du 23 février 1820.

⁵⁴ *Patriote Alsacien* n°17 du 23 février 1820 ; *Courrier du Bas-Rhin* n°44 du 11 avril 1820.

⁵⁵ *Patriote Alsacien* n°23 du 8 mars 1820.

⁵⁶ Ibid n°30 du 24 mars 1820. Le meurtrier s'est d'ailleurs suicidé en prison en s'ouvrant les artères avec un morceau de verre. *Courrier du Bas-Rhin* n°87 du 22 juillet 1819.

⁵⁷ Dans son ouvrage principal *L'Esprit du Temps* (1806-1818) il décrit l'atmosphère d'une Allemagne occupée par les Français, puis déçue par le Congrès de Vienne. Sa pensée directrice: le droit des peuples à l'indépendance nationale, droit pour lequel il mène un combat passionné. Il a fait sienne la lutte de l'Allemagne pour son unité. Connu pour son recueil de Chants paysans et chants guerriers (1813). Collaborateur du journal *Der Wächter* de Köln (1815-1816). W. Schmidt, op. cit., p.148,153 ; P. Rassow, op. cit., p.486 sq.

⁵⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n°133 du 7 novembre 1819.

trames pour ne pas nuire à l'enquête⁵⁹. "C'est ainsi que le gouvernement prussien prélude à une constitution libérale. Pauvres peuples !" ⁶⁰.

Ces moyens extrêmes doivent empêcher l'explosion, mais selon le *Patriote Alsacien*, ils ne font que la hâter ; elle est, d'après le journal, "la conséquence naturelle du despotisme outré" qui sévit en Allemagne ⁶¹. Pour Marchand⁶², ce qu'il y a de remarquable, c'est "le sérieux avec lequel un petit nombre d'hommes prétend en régenter des millions". Ces grands hommes d'Etat, ces diplomates se réunissent en congrès, en conférences, s'agitent, décrètent. A les voir, on dirait que le sort du pays est entre leurs mains, que le danger est immédiat, "que la Germanie va s'abîmer si leurs excellences n'ont la bonté de rédiger de beaux pactes.., dont ils voudraient cacher le but en leur donnant une apparence libérale" ; la nation heureusement ne s'y trompe pas. "Ce n'est point par l'oppression qu'on prouve le désir de soulager les peuples ; ce n'est point par la tyrannie qu'on parvient à détruire l'esprit de liberté !" Le rédacteur du *Patriote* place tout son espoir dans le peuple allemand, trop éclairé à présent pour laisser le despotisme subsister. Les gouvernements en place feront encore des victimes en arrêtant des innocents, en les traînant de prison en prison ; ils continueront d'attaquer la jeunesse sans tenir compte de son patriotisme. Mais un jour ces chefs d'Etat devront se rendre à la raison. Alors ils ne gorgeront plus "d'honneur et de richesses ceux que la bassesse et l'adulation rendent agréables aux princes", ils feront le bien de la majorité et seront dignes de régner. "Oui, ce temps viendra; un seul cri se fera entendre: sois libre Teutonie !" Ardent défenseur des libertés, comme nous l'avons vu précédemment, Marchand pousse les peuples à se révolter, bien que son journal ait été interdit dans tous les Etats de la

⁵⁹ Ibid n° 87 du 22 juillet 1819.

⁶⁰ *Patriote Alsacien* n° 21 du 3 mars 1820.

⁶¹ Ibid n° 28 du 19 mars 1820.

⁶² Ibid n° 25 du 12 mars 1820.

Confédération⁶³. Witt partage cet espoir d'un changement de situation dans sa patrie. "L'esprit de la liberté devient tout puissant en Allemagne, et ni les baïonnettes des soldats prussiens, ni le bâton du caporal autrichien ne seront capables d'en arrêter les progrès" ⁶⁴ Les restrictions imposées à la pensée et aux actions n'empêcheront pas l'émancipation de s'accomplir. Le mécontentement dans les provinces du Rhin est pire que jamais, et les moindres troubles en France les feront se soulever.

Pour l'heure, le cabinet de Berlin veut absolument prouver l'existence d'une vaste conspiration démagogique ⁶⁵. Mais il n'est pas heureux dans le choix de ses "inventions"⁶⁶. Les journaux strasbourgeois ⁶⁷ dénoncent tous deux ces machinations créées de toutes pièces, publiées par la gazette officielle sous forme de lettres de jeunes écoliers, étudiants ou commis marchands, et qui auraient été interceptées. Ces écrits, adressés à des camarades ou à des professeurs, sont particulièrement exaltés et imprégnés d'un amour ardent pour la liberté ; ils sont perçus, par les autorités, comme l'expression du fanatisme politique animant la jeunesse allemande. La feuille de Berlin reconnaît que ces menées révolutionnaires peuvent paraître ridicules, étant donné le jeune âge, voire même l'enfance, des auteurs. Elle évalue cependant le danger qui menace les Etats, lorsque les élèves des lycées sont familiarisés avec l'idée de l'indépendance et souhaitent des constitutions républicaines. Ce danger est d'autant plus grand, qu'il ne s'agit pas de cas isolés, et que les plus saintes maximes de la religion et de

⁶³ Harro Harring fera de même, comme rédacteur de *Deutschland* en 1831-1832.

⁶⁴ Extrait d'un article du *Morning Chronicle* repris par le *Patriote Alsacien* n°22 du 5 mars 1820.

⁶⁵ La commission fédérale de Mayence, chargée de faire l'enquête sur les menées révolutionnaires et les associations démagogiques, travaillera plusieurs années sans arriver à découvrir des complots caractérisés. G. Weill, *L'éveil...*, op. cit., p.49.

⁶⁶ *Patriote Alsacien* n°27 du 17 mars 1820.

⁶⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n°26 du 29 février ; n°29 du 7 mars 1820 ; *Patriote Alsacien* n°27 du 17 mars 1820.

la morale sont bafouées. Seul un plan convenu a pu aboutir à un phénomène d'une telle ampleur, et c'est pour le gouvernement un devoir sacré que d'en arrêter l'extension. Malheureusement pour ceux qui ont mis au jour ce complot, tout le monde sait à présent que cette correspondance a été falsifiée, contrefaite, truquée, avant d'avoir été rendue publique par les autorités comme preuve irréfutable. En admettant l'existence de ces lettres, pourquoi les noms des écoliers ont-ils été supprimés ? "Il ne suffit pas de s'écrier : voilà le poison secret de l'esprit révolutionnaire ! Il faut prouver que ce poison existe ou consentir à être taxé de mensonge et de lâcheté"⁶⁸. "Pour nous convaincre de l'existence de plans convenus, qu'on nous produise donc d'autres actes que des lettres que se sont écrites des élèves de gymnases", proteste le *Courrier du Bas-Rhin* ⁶⁹ Les phrases romanesques et extravagantes formulées par quelques enfants ne sont que des chimères propres à l'adolescence ; on devrait même y voir les germes de sentiments nobles. "Grands diplomates, grands hommes d'Etat, avouez l'absurde ou renoncez à vos accusations banales", s'écrie Marchand ⁷⁰ Pour mieux convaincre ses lecteurs, le rédacteur publie des extraits de ces fameuses lettres. Dans l'une d'elles, écrite par un écolier de seize ans, empreinte de lyrisme, on peut lire : "Combien de mes jeunes camarades j'ai voulu réveiller pour leur montrer l'aurore céleste qui nous attend et combien peu ont été touchés ! Faut-il que je les voie n'admirer que les plaisirs du monde ! Quand t'avons nous appelé par nos chants, nos désirs et nos prières, beau jour de la liberté qui doit nous luire ?" ⁷¹ Ces lignes, divagations d'un esprit de seize ans, n'expriment que l'amour pour la liberté et les regrets de ne pas la posséder. Est-ce là un crime ? D'autant plus, que les propos tenus par la suite sont très raisonnables : "un Etat libre a besoin

⁶⁸ *Patriote Alsacien* n° 27 du 17 mars 1820.

⁶⁹ N° 26 du 29 février 1820.

⁷⁰ *Patriote Alsacien* n° 27 du 17 mars 1820.

⁷¹ Ibid.

d'énergie,... notre ennemi c'est la paresse" ⁷² Un élève de troisième a rédigé ceci : "en vérité, nous nous laissons traiter comme des boeufs, nous mettre sous le joug et brider ; et les esclaves des princes ne cessent de nous faire bruit de l'obéissance passive..." Voilà très exactement ce que pense Marchand ; cet écolier dit là une vérité, et le joug dont il se plaint ne devrait plus exister depuis longtemps. Est-ce conspirer que de vouloir profiter des droits de la nature ? Dieu n'a pas créé les Allemands pour qu'ils soient fustigés par tous les Hardenberg de la Confédération⁷³. Les publications de la gazette de Berlin n'éveillent en Alsace qu'un sentiment de pitié. Après avoir enflammé les esprits des adultes et des jeunes pour qu'ils s'arment contre la France, après avoir profité de leur collaboration dans cette guerre et récompensé leur mérite par des décorations, on ne réduit pas à sa juste valeur "l'exaltation romanesque" de quelques écoliers. Il suffirait de les surveiller plutôt que de leur attribuer des complots, dont l'existence en tout état de cause, ne peut être prouvée que par des faits. Ces lettres ne peuvent justifier les mesures de rigueur "qui ont toujours besoin de l'appui de l'opinion publique pour ne point être regardées comme inquisitoires et manquer entièrement

⁷² Ibid.

⁷³ Karl August von Hardenberg avait décidé, en 1812, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III à déclarer la guerre à Napoléon. Le chancelier était devenu aux yeux des Allemands, le promoteur de la guerre de libération. Dans toutes les grandes assises de 1814-1822, il représente la Prusse. Dépassé par l'habileté de Metternich, il ne peut éviter de mettre la politique de Berlin à la remorque de celle de Vienne. Comme Wilhelm von Humboldt, il veut appuyer l'oeuvre constitutionnelle sur l'administration autonome des communes et des provinces. Mais Humboldt a des vues plus vastes que lui. Il désire éduquer le peuple et relier les innovations à l'idéal de l'époque des réformes. Il combat l'autorité du chancelier d'Etat et s'oppose aux décisions de Carlsbad. Cet antagonisme entre les deux hommes aboutit au renvoi de Humboldt. P. Rassow, op. cit., p.495 sq. Ce congédiement de Humboldt est regretté par les journaux strasbourgeois. Le *Patriote Alsacien* laisse entendre qu'il serait dû au fait que le ministre voulait une constitution (n° 5 du 26 janvier 1820). Humboldt "n'est nullement l'un de ces ultras de la Prusse (du côté desquels de Hardenberg s'est ouvertement rangé), qui ne rêvent que la monarchie militaire absolue" ; il insiste, au contraire, sur la mise en place d'un gouvernement constitutionnel, car c'est le seul moyen de rendre à la monarchie prussienne son ancien éclat, et de mettre fin au mécontentement de la nation. La perte d'un talent éminent est également déplorée. *Courrier du Bas-Rhin* n° 7 du 16 et n° 12 du 27 janvier 1820.

leur but"⁷⁴. Quoiqu'il en soit, les auteurs de conspirations n'ont jamais admis des enfants comme conjurés⁷⁵.

3) LE TRIOMPHE PROVISOIRE DE L'ABSOLUTISME

Tous ceux qui caressent l'illusion de voir les peuples se soulever en Allemagne, vont devoir se rendre à l'évidence⁷⁶. Les résolutions de Carlsbad entravent le mouvement national et ses aspirations à la liberté⁷⁷. Une fois la presse bâillonnée et la vie intellectuelle étroitement surveillée, l'effervescence des idées politiques se calme, la situation est bloquée et stagne⁷⁸. Les gouvernements ne désirent aucun changement. Le discours prononcé lors de l'ouverture de la session des états de Hesse⁷⁹ est l'exemple frappant de cette

⁷⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n°29 du 7 mars 1820.

⁷⁵ *Ibid* n°26 du 29 février 1820.

⁷⁶ "Heute reift die Erkenntnis, daß die Möglichkeiten einer politisch-bürgerlichen und bald auch einer sozialen Revolution in Deutschland keineswegs geringe waren". H. Ritter von Srbik, *op. cit.*, Tome I, p.589. Tous les facteurs cités par Görres sont réunis : "Was man... als Ursache von Aufständen und Revolutionen aufgezählt : drückende Steuern und Abgaben, gewaltsame Veränderung der Gesetze und Gebräuche, Verletzung der Freiheiten und Privilegien, allgemeine Unterdrückung, Beförderung Unwürdiger zu den öffentlichen Stellen, drückender Mangel und Verfall der Gewerbe, die Ungebühr stehender Heere und zu Verzweiflung gebrachte Factionen... Nachdem Liebe und Vertrauen hingeschwunden, ruht das Ganze einzig noch auf dem Instinkte des Gehorsams, der allzu tief im Menschenherzen befestigt ist". Joseph Görres, *Teutschland und die Revolution*, Coblenz 1819, p.128 sq.

⁷⁷ Metternich aurait voulu faire disparaître les constitutions de l'Allemagne du Sud. Ne pouvant aller si loin, il compléta l'oeuvre de Carlsbad par la conférence des princes allemands à Vienne (1820). Celle-ci publia un "acte final" qui affirmait la souveraineté des princes et leur interdisait par contre d'accorder aux peuples des libertés excessives. Il limitait surtout les attributions des Chambres et la publicité de leurs débats. G. Weill, *L'éveil...*, *op. cit.*, p.49.

⁷⁸ P. Rassow, *op. cit.*, p.506.

⁷⁹ Par Trumbach, vice-président de la cour suprême. *Patriote Alsacien* n°32 du 29 mars 1820.

attitude. En substance il dit ceci : en 1819, les projets de ceux qui veulent détruire la paix et l'ordre en Allemagne se sont répandus. Ces hommes, guidés par des spéculations politiques, désirent remplacer les régimes actuels par des constitutions qui ne reposent que sur "l'idéologie". Les auteurs de ces "folles entreprises" utilisent des moyens cruels et contraires à la morale. De cette "source immonde" est sorti l'attentat perpétré contre le président Ibell. L'orateur conclut ainsi : "Sachez que toute demande tendant à étendre les droits des états, exciterait la juste réprobation du gouvernement, et qu'elle serait mal accueillie, surtout dans les circonstances actuelles, et lorsque les états sont à peine créés par la volonté du prince...⁸⁰". Commentaire de Marchand : "Voilà, sans contredit, un discours admirable, et qui aura bien mérité de Carlsbad". Le système qui paralyse l'Allemagne est, dans certains cas, allé si loin que des employés du gouvernement surveillent d'autres employés de ce même gouvernement. Ainsi dans la principauté de Hesse-Darmstadt, la colère des habitants est provoquée par la création d'une commission perpétuelle chargée de contrôler la conduite des fonctionnaires. La sollicitude manifestée par le prince paraît d'autant plus paradoxale, que cette décision aurait été prise pour protéger les citoyens ⁸¹ Or, il est certain qu'un agent public "ne peut être à la fois et l'agent du prince et le défenseur du peuple"⁸².

"L'inquisition de Mayence imaginée à Carlsbad", est selon le *Patriote Alsacien*⁸³, le produit de la Sainte-Alliance dont l'empereur de Russie est le "chef"⁸⁴. Si les souverains de l'Europe se sont ainsi ligués pour faire le

⁸⁰ Marchand a fait imprimer "par la volonté du prince" en italique.

⁸¹ *Patriote Alsacien* n°1 du 16 janvier 1820.

⁸² Ibid n°22 du 5 mars 1820.

⁸³ N°9 du 4 février 1820.

⁸⁴ La Sainte-Alliance reposait sur le pacte général du 26 septembre 1815, et à partir de 1818 sur un directoire formé de : la Russie, l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse et la France. Après le retour de Napoléon I^{er} et les Cent-Jours, elle devint l'instrument de la lutte contre les

bonheur des peuples, la mesure était superflue. "Il n'entrera dans l'esprit de personne que ces monarques aient jamais rien à craindre des hommes qu'ils rendront heureux. Ce n'est point le bien qu'on leur fait qui révolte les nations, et les rois n'auront jamais besoin de mettre des armées sur pied pour obliger ceux qu'ils appellent leurs sujets à être libres" ⁸⁵. Mais l'âme de la répression qui s'est abattue sur l'Allemagne, est incontestablement Metternich. Il a atteint son apogée avec le congrès de Carlsbad, devenue l'oeuvre la plus éclatante de sa vie ⁸⁶ Le chancelier a voulu étouffer les idées libérales favorables à une politique nationale et éviter chaos et bouleversements ⁸⁷.

Metternich souhaiterait que la France, elle aussi, adhère à ces principes⁸⁸, la France où "le régime des mesures de police est passé", où l'on vit, "non sous le joug d'une commission inquisitoriale, mais sous la protection de la loi⁸⁹" et où l'on s'écrie encore : "Carlsbad !...non jamais !" ⁹⁰ Alors qu'en Allemagne, il n'existe plus de liberté pour la presse, "parce que les divers chefs qui se partagent ce pays prétendent à la souveraine domination, parce que, là... on regarde les peuples comme la propriété de quelques familles ; parce que l'on y professe ce principe anti-social que les peuples sont faits pour les rois, et non les

mouvements révolutionnaires. Cette évolution devait satisfaire les souverains inquiets ou se sentant menacés. W. Schmidt, op. cit., p.142.

⁸⁵ *Patriote Alsacien* n° 9 du 4 février 1820.

⁸⁶ H. Ritter von Srbik, op. cit., p.595.

⁸⁷ Il déclarera en 1838 : "Denken, Reden, Schreiben, Druckenlassen. Denken ? Ja, das ist frei, der Mensch ist frei geboren. Reden ? Da muß man wieder unterscheiden, ob man rede, um Gedanken auszutauschen oder um zu lehren. Im ersteren Falle muß unterschieden werden, ob man vor vielen rede, im letzten Falle muß der Staat aber immer genaue Kontrolle üben. Schreiben ist frei wie das Denken, es ist nur ein Festhalten der Gedanken. Aber anders und eine ganz eigene Sache ist es mit dem Druckenlassen, da muß der Staat die engen Schranken ziehen, die wir Zensur nennen". Ibid, p.397 sq.

⁸⁸ Il écrit : "Soeben erfahre ich den Tod des Herzogs von Berry. Der Liberalismus geht seine Wege. Es regnet Mörder... In Frankreich ist alles verloren, wenn die Regierung nicht umkehrt". Ibid p.599.

⁸⁹ *Patriote Alsacien* n° 13 du 13 février 1820.

⁹⁰ Ibid n° 31 du 26 mars 1820.

rois pour les peuples...", en France il en est autrement ⁹¹. Mais l'autorité légale ne devrait-elle pas, dans ce pays, "mettre des bornes" à la liberté, afin qu'elle ne dégénère pas en "licence" ⁹²?

Ces limites, si vivement souhaitées par l'Allemagne, existent déjà. On croirait, en effet, que la presse est le seul instrument contre lequel toutes les Cours d'assises, non seulement de France, mais d'Europe, aient le droit d'instruire ; à Paris, les tribunaux n'ont pour ainsi dire, à se prononcer que sur des accusations portées contre des écrivains ⁹³. Cependant, seuls les abus sont sanctionnés. Avec l'assassinat du duc de Berry, la situation va bien changer. Cet événement donne gain de cause aux adversaires des idées constitutionnelles ⁹⁴. "C'est présentement ce qu'il a fallu pour ramener enfin la France à la politique européenne qui a été irrévocablement fixée à Carlsbad" ⁹⁵. La politique dont il est question, sera concrétisée par le retour à un régime autoritaire, abolissant la liberté individuelle ainsi que la liberté de la presse ⁹⁶ et modifiant le système électoral.

⁹¹ Prospectus du *Patriote Alsacien* 5 janvier 1820 ; *Patriote Alsacien* n°14 du 16 février 1820.

⁹² *Patriote Alsacien* n°14 du 16 février 1820.

⁹³ Ibid n°31 du 26 mars 1820. Les lois de Serre ayant rétabli la liberté de la presse en France, ont prévu un système répressif qui sanctionne les abus. C. Bellanger, J. Godechot, op. cit. p.7.

⁹⁴ Les faits, plus encore que les dissertations de Metternich sur le besoin de stabilité, impressionnent le tsar. Inquiété par l'assassinat de Kotzebue en 1819, l'année 1820 lui apporte chaque jour une nouvelle désastreuse. En janvier la révolution d'Espagne ; en février l'assassinat du duc de Berry ; en mai les troubles d'Allemagne lors de l'exécution de Sand ; en juillet la révolution de Naples ; en août celle de Lisbonne. Comment ne pas croire à la conspiration universelle dénoncée par Metternich. Alexandre accepte donc d'aller, en octobre 1820, au congrès de Troppau (aujourd'hui Opava) en Silésie. Les trois autocrates, par le manifeste du 19 novembre, posent le principe d'intervention. La France et l'Angleterre, qui ont seulement envoyé des observateurs à Troppau, s'abstiennent de signer ce manifeste. Mais Richelieu, pressé par les ultra-royalistes en France, finit par donner une vague adhésion. Lors du congrès de Laibach (aujourd'hui Lioubliana) qui prolonge celui de Troppau, Alexandre est plus enclin que jamais à la réaction. G. Weill, *L'éveil...*, op. cit., p.55 sq.

⁹⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n°27 du 2 mars 1820.

⁹⁶ Avec la loi du 31 mars 1820 on revient, en France, au système préventif (autorisation et censure). C. Bellanger, J. Godechot, op. cit. p.7.

Ces mesures d'exception livrent "la liberté, la fortune, l'honneur, la réputation, la santé, la raison, et même la vie des citoyens à la merci de la politique, de la haine, de la vengeance, de la corruption, de la bassesse, de l'intérêt, de la peur, de tous les caprices, de toutes les passions de quelques individus principaux..."⁹⁷ Les Français sont à leur tour livrés "pieds et poings liés aux inquisiteurs politiques" dont les cachots vont les engloutir ; ils sont soumis à l'arbitraire et à la barbarie⁹⁸ "Carlsbad!...non jamais!" disaient-ils. Il est trop tard. L'esprit libéral est enchaîné de part et d'autre du Rhin.

En Allemagne, on laisse "aux peuples aigris le temps de revenir de leur fol enthousiasme pour les gouvernements constitutionnels"⁹⁹ La voie des représailles choisie par les autorités, pour étouffer par la police et les baïonnettes les idées nationales et libérales, a poussé des centaines de personnes à s'expatrier vers la France, la Suisse ou l'Amérique¹⁰⁰ Mais la tranquillité est assurée pour les dix ans à venir ; Metternich peut se féliciter de l'efficacité des mesures prises à Carlsbad, prorogées en 1824 sans limitation de durée. Les journaux français condamnés au silence, ou au mensonge comme le prétend Marchand¹⁰¹, ne seront plus que l'écho des gazettes allemandes. Désormais, la feuille officielle de Berlin cessera de se plaindre des écrits des libéraux français qui remuent "le fumier" pour offrir à leurs abonnés "une table richement servie en bons plats de mensonges, de calomnie, d'ignorance et d'autres produits de la soi-

⁹⁷ *Patriote Alsacien* n°35 du 5 avril 1820.

⁹⁸ Ibid.

⁹⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n°27 du 2 mars 1820.

¹⁰⁰ Du 17 avril à la fin mai 1819, le nombre d'émigrants ayant passé le Rhin près de Mayence pour se rendre en Amérique est de 1162 (dont 683 du Wurtemberg, 60 de Bavière, 192 de Bade, 228 de la Hesse rhénane...). *Courrier du Bas-Rhin* n°71 du 15 juin 1819. La Prusse en particulier s'acharne contre les démagogues ; beaucoup de jeunes gens sont condamnés à douze ou quinze ans de forteresse. Jahn est emprisonné, Arndt perd sa chaire à l'université de Bonn. Goerres doit se réfugier à Strasbourg. G. Weill, *L'éveil...*, op. cit., p.49.

¹⁰¹ *Patriote Alsacien* n°35 du 5 avril 1820.

disant libéralité"¹⁰². Néanmoins l'espoir n'est pas détruit. "Non ! La liberté, ce souverain du monde, reprendra son empire irrésistible... Si, durant quelque temps encore, elle cède à une main oppressive, ce ne sera que pour nous être rendue grande, forte, inattaquable..."¹⁰³.

Les journaux strasbourgeois ne consacrent que peu d'articles aux associations d'étudiants entre 1821 et 1823. Dans toute la Confédération germanique, la presse est muselée et les universités continuent d'être soumises à une surveillance stricte. La commission centrale d'enquête poursuit activement ses recherches sur les ramifications du complot révolutionnaire. A Bonn, le professeur Arndt est toujours suspendu de ses fonctions. Les étudiants exécutent une sérénade aux flambeaux pour l'honorer et le soutenir¹⁰⁴. En Prusse plus qu'ailleurs, la vigilance ne se relâche guère. Selon Frédéric-Guillaume, des indices semblent indiquer que, à nouveau, des associations se créent dans plusieurs universités. Aussi charge-t-il le prince de Hardenberg de veiller à ce que les étudiants soupçonnés d'en faire partie soient éloignés immédiatement, sans enquête judiciaire et sans la coopération du juge ou du sénat académique¹⁰⁵. La découverte, à Berlin, de la société secrète *Arminia*¹⁰⁶ qui prône la vertu et la moralité, et dont les ramifications s'étendraient à de nombreuses universités, semble confirmer les soupçons du souverain¹⁰⁷. Mais l'ampleur du mouvement paraît très exagérée¹⁰⁸. Le ministère de la police rappelle

¹⁰² *Courrier du Bas-Rhin* n° 18 du 10 février 1820.

¹⁰³ *Patriote Alsacien* n° 35 du 5 avril 1820.

¹⁰⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 5 du 11 janvier 1821.

¹⁰⁵ Ordre du 7 juillet 1821. Ibid n° 98 du 16 août 1821.

¹⁰⁶ Dans la *Burschenschaft* même il y a conflit entre les "Arminiens" qui recherchent seulement une réforme morale de la jeunesse et les "Germaines", qui se passionnent pour la politique. G. Weill, *L'éveil...*, op. cit., p.133.

¹⁰⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n° 50 du 25 avril 1822.

¹⁰⁸ En effet, une trentaine d'étudiants seulement sont condamnés au bannissement. Ibid n° 84 du 14 juillet 1822. Nouvelle contredite un mois plus tard : la peine se transforme en

à toutes les régences de rester attentives, afin que nul étudiant, membre d'une association, ne puisse entrer au service de l'Etat¹⁰⁹. Dans le même temps, le recueil général des chansons propre aux universités est interdit¹¹⁰. Pour plus "d'impartialité", le roi de Prusse décide, en 1823, de juger à Breslau et non à Berlin, les prévenus accusés dans son royaume d'intrigues démagogiques. De ce fait, les dossiers concernant Jahn et Arndt sont transférés en Silésie¹¹¹.

Alors qu'un climat de suspicion règne en Prusse, le "venin révolutionnaire" disparaît devant le régime constitutionnel comme "la petite vérole devant la vaccine"¹¹². Cette heureuse situation est celle de l'Allemagne méridionale, où les liens de fidélité et d'attachement entre les peuples et les princes se consolident selon un article du *Courrier du Bas-Rhin*¹¹³.

Entre 1824 et 1825, c'est surtout l'arrestation, à Dresde, de Cousin¹¹⁴ qui émeut particulièrement les journaux strasbourgeois¹¹⁵. Philosophe

trois mois d'emprisonnement dans une forteresse, ce dont les jeunes gens sont très heureux, selon le *Courrier du Bas-Rhin* n°97 du 13 août 1822.

¹⁰⁹ Ibid n°64 du 29 mai 1823.

¹¹⁰ Ibid n°65 du 1 juin 1823.

¹¹¹ *Courrier du Bas-Rhin* n°135 du 11 novembre 1823.

¹¹² Ibid n°62 du 23 mai 1822.

¹¹³ Ibid. La Confédération présente une très grande disparité de régimes politiques. Les Etats du Sud de l'Allemagne voyaient dans la constitution un moyen de rassembler la population. C'est la Bavière qui se forgea la première constitution proclamée le 26 mai 1818. Bade, poussé par la Bavière, suivit cet exemple le 22 août 1818, Hesse-Darmstadt le 17 décembre 1820. Ces trois constitutions ont pour modèle commun la Charte constitutionnelle de Louis XVIII donnée en 1814 aux Français. L'Autriche seule parvint à anéantir, à partir de 1823, presque complètement les germes du mouvement libéral des étudiants. Dans plus d'un Etat de la Confédération, par exemple en Bavière, les mesures de la réaction ne produisirent tout d'abord aucun effet durable ; dans bien des cas les décisions restèrent lettre morte ou furent appliquées avec modération par les autorités. En Bavière, Louis I était hostile à Metternich et au parti réactionnaire. P. Rassow, op. cit., p.482-484 ; 506 sq.

¹¹⁴ Victor Cousin, philosophe français (1792-1867). Professeur à l'Ecole normale, puis à la faculté des lettres de Paris. Il dirigea l'Ecole normale sous la monarchie de Juillet et devint ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Thiers (1840). Il est l'auteur du traité *Du vrai, du beau, du bien* (1853), d'ouvrages d'histoire et de philosophie, d'études littéraires

français, professeur à l'École normale, il est, au moment où se déroulent ces événements, le précepteur des jeunes fils du feu duc de Montebello ¹¹⁶ Si les motifs de son emprisonnement ne sont guère connus, des lettres de Berlin ¹¹⁷ annoncent cependant l'arrivée dans cette ville de plusieurs détenus qui, bien qu'ayant été transférés sous escorte, sont traités avec égard. Parmi eux se trouvent des étrangers, arrêtés hors du territoire prussien, sur lesquels le gouvernement de cet Etat prétend devoir exercer des droits de juridiction parce qu'ils étaient en liaison avec des Prussiens impliqués dans des menées démagogiques. Berlin soutient que ces extraditions n'ont été réclamées que pour confronter les personnes compromises. Elles doivent être envoyées à cet effet au château de Koepenick pour être interrogées par la commission intermédiaire qui y est établie. S'il est reconnu qu'elles n'ont pris part à aucun complot, à aucune association en Prusse, elles seront remises en liberté. C'est sous ce point de vue que l'arrestation de Cousin est envisagée. Il bénéficie cependant d'un régime de faveur, étant détenu dans une prison particulière réservée aux personnes de qualité ¹¹⁸ Ces égards sont attribués aux réclamations faites par les ambassades de France de Dresde et de Berlin¹¹⁹, dont le gouvernement français approuve les démarches ¹²⁰ Cousin n'étant compromis que par les dépositions d'une seule personne, connue pour ses intrigues au sein des associations d'étudiants, il devrait bientôt jouir de sa liberté.

sur le XVII^e siècle. Encyclopédie Larousse 1965, Tome 1, p.784. La police parisienne avait délivré un passeport à Victor Cousin, mais en prévenant celle de Berlin que ce professeur libéral était un homme dangereux. Cousin fut arrêté à Dresde (octobre 1824) et livré à la Prusse. Il fallut de nombreuses démarches pour obtenir sa mise en liberté. G. Weill, *L'éveil...*, op. cit., p.62.

¹¹⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n° 132 du 2 novembre 1824.

¹¹⁶ Jean Lannes, duc de Montebello, maréchal de France. Il fut mortellement blessé à Essling le 22 mai 1809.

¹¹⁷ Selon le *Courrier du Bas-Rhin* n° 139 du 18 novembre 1824.

¹¹⁸ Ibid n° 140 du 21 novembre 1824.

¹¹⁹ Ibid n° 139 du 18 novembre ; n° 142 du 25 novembre 1824.

¹²⁰ Le secrétaire de l'ambassade française de Berlin, de Billecocq, s'est rendu à Paris pour l'informer de cette affaire. Ibid n° 142 du 25 novembre 1824.

Alors que les journaux officiels de Berlin observent le plus profond silence sur cette affaire¹²¹, les nouvelles la concernant, surtout dans les feuilles de Hambourg, sont nombreuses ; mais rares sont celles auxquelles on puisse accorder quelque crédibilité selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹²². Il semble que le professeur n'ait pas été transféré à Koepenick et qu'il occuperait à Berlin un logement dans une maison particulière, sous la surveillance d'un gendarme. Il refuse de se soumettre aux interrogatoires si un attaché de la légation française de Berlin n'est pas présent. D'après des actes déposés à Mayence, Cousin serait accusé d'avoir participé à de coupables intrigues¹²³. Lors d'un précédent voyage en Allemagne, il aurait établi des contacts avec des professeurs considérés comme suspects. Le journal strasbourgeois s'insurge : "Si, sous de légers prétextes, le ministère prussien peut faire arrêter les voyageurs, même sur un territoire étranger, et les laisser languir des mois entiers dans ses forteresses, on ne saurait être trop en garde contre le désir de visiter ces bords inhospitaliers"¹²⁴. Le flou le plus total entoure l'enquête et les informations les plus contradictoires circulent¹²⁵. Au mois de mai enfin, les poursuites sont arrêtées et le retour du professeur en France paraît se confirmer¹²⁶. Ce "voyageur tranquille et inoffensif"¹²⁷ est resté détenu durant sept mois à Berlin parce que de vagues soupçons pesaient sur lui.

Il est vrai qu'en 1824, l'annonce de la découverte de nouvelles associations secrètes peut expliquer l'arrestation de Cousin. Les renseignements les concernant restent cependant très imprécis. La saisie de

¹²¹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 145 du 2 décembre 1824.

¹²² N° 144 du 30 novembre 1824.

¹²³ *Courrier du Bas-Rhin* n° 146 du 5 décembre 1824.

¹²⁴ *Ibid* n° 16 du 6 février 1825.

¹²⁵ Mise en liberté annoncée par le *Courrier du Bas-Rhin* n° 16 du 6 février 1824. Poursuite de la détention selon le n° 23 du 22 février.

¹²⁶ *Ibid* n° 48 du 21 avril ; n° 55 du 8 mai 1825.

¹²⁷ *Ibid* n° 16 du 6 février 1825.

"plusieurs pièces" dans "une" université prussienne entraîne l'arrestation de quelques étudiants, à Halle notamment, où des troubles ont éclaté en décembre de l'année précédente¹²⁸. Une circulaire adressée par les ministères de la police et de l'instruction publique aux universités laisse transparaitre l'inquiétude du gouvernement prussien¹²⁹. D'après ce texte, les lois rendues contre les associations secrètes n'ont pas ramené la jeunesse académique à l'obéissance souhaitée. En effet, non seulement la *Burschenschaft* continue d'exister, mais elle s'est constituée d'une manière encore plus illégale et plus dangereuse. Depuis 1821, ses membres, dans le but de consolider leur mouvement, parcourent la Suisse et l'Allemagne, tiennent des assemblées secrètes, gardent des relations avec des rebelles étrangers. Ils donnent à leur association une base et une direction révolutionnaires. Ces menées n'ont pas échappé à l'attention du ministère de la police dont la vigilance est parvenue à en découvrir toutes les ramifications. Les enquêtes menées par le tribunal criminel de Koepenick et les aveux de plusieurs centaines d'inculpés ont permis de déterminer les structures qui régissent l'association. Elle entretient d'étroites relations avec les sociétés révolutionnaires de France, d'Italie et de Suisse¹³⁰ d'où elle est originaire. Un pacte secret, qui subsiste lorsque l'étudiant quitte l'université, en est le fondement. Son but direct est le renversement de toutes les constitutions existant en Allemagne. Les moyens pour y parvenir : semer le mécontentement et provoquer la révolte ; tuer les ennemis de l'association ; obéir sans restriction aux ordres des chefs ; s'exercer dans le maniement des armes. L'Allemagne est divisée en dix cercles ayant

¹²⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 15 du 3 février ; n° 28 du 4 mars ; n° 70 du 11 juin ; n° 71 du 13 juin ; n° 76 du 24 juin 1824.

¹²⁹ Le *Journal politique et littéraire du Bas-Rhin* n° 81 du 6 juillet 1824 en reproduit le texte.

¹³⁰ De 1815 à 1825 le gouvernement fédéral suisse avait satisfait la Sainte-Alliance en multipliant les rigueurs contre la presse et les réfugiés. Mais la révolution grecque (1821-1824) avait réveillé les esprits. La jeunesse, imitant la *Burschenschaft*, avait créé la *Zofingia* (1819), puis la *Société helvétique*. Ces associations, faites de professeurs, d'étudiants et de journalistes, luttèrent contre le particularisme cantonal. G. Weill, *L'éveil...*, op. cit., p.119.

chacun un responsable¹³¹. Le secret le plus inviolable étant de rigueur, cent membres seulement sont découverts. A chacun le slogan : liberté, égalité, unité a été inculqué individuellement¹³². L'enquête établit également le rôle joué par les cercles de lecture où des écrits prônant les principes de l'association sont commentés¹³³. Il résulte de cet exposé que toute la jeunesse des universités allemandes est soumise à l'influence d'une ligue révolutionnaire secrète, prônant la haine de toutes les institutions existantes et l'utilisation des moyens les plus violents pour les renverser. Le gouvernement prussien a communiqué un texte circonstancié aux autres cours pour les inviter à continuer les recherches et à en faire part au cabinet de Berlin ¹³⁴.

Alors que le ministère de l'instruction publique charge le recteur de l'université de Berlin de faire savoir aux étudiants qu'il est satisfait de leur conduite car les recherches ont démontré qu'ils n'ont pris aucune part à des associations défendues¹³⁵, un nouvel ordre du cabinet paraît pour stipuler les peines infligées aux membres des *Burschenschaft*¹³⁶. Une réelle disproportion se manifeste si l'on compare la surveillance sans relâche à laquelle sont soumises les universités, aux éléments nouveaux destinés à étayer la thèse de l'existence des sociétés secrètes. Malgré les progrès rapides des enquêtes du tribunal criminel de Koepenick, malgré le nombre "considérable" des inculpés dont il est sans cesse fait état, les faits semblent prouver que toutes ces affirmations, d'ailleurs fort

¹³¹ Les universités de Halle, Leipzig, Iéna, Goettingue, Erlangen, Wurtzbourg, Heidelberg, Tubingue, Fribourg en font partie. *Journal politique et littéraire* n°81 du 6 juillet 1824.

¹³² *Journal politique et littéraire du Bas-Rhin* n°82 du 9 juillet 1824.

¹³³ Luden, Jahn, Fries. Ibid.

¹³⁴ *Journal politique et littéraire du Bas-Rhin* n°147 du 7 décembre 1824.

¹³⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n°82 du 8 juillet 1824.

¹³⁶ Renvoi de l'université ; inadmissibilité aux fonctions publiques et à celles de médecin. Ibid n°83 du 11 juillet 1824.

vagues, sont largement exagérées¹³⁷. Il est cependant difficile de rétablir la vérité, car les journaux strasbourgeois puisent leurs informations dans les feuilles censurées d'Allemagne.

L'année 1825 semble marquer un tournant dans la recherche des membres d'associations secrètes. Les enquêtes de Koepenick sont terminées depuis décembre 1824¹³⁸, aussi ce château, situé près de Berlin, est-il peu à peu évacué¹³⁹. A l'université de Halle, que le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁴⁰ cite, l'ordre le plus parfait règne. Les étudiants respectent une stricte discipline. Ils ne portent plus les anciens costumes gothiques et les longues chevelures, ne chantent plus dans les rues ni dans les tavernes qu'ils sont obligés de quitter à dix heures du soir. Le calme est d'ailleurs tel en Allemagne que les journaux n'ont que peu de chose à rapporter. "Les mesures sont prises pour que la marche des affaires ne puisse pas être entravée par une tendance turbulente aux innovations ; et les Allemands ne se sont jamais fait une affaire d'introduire des idées nouvelles en politique"¹⁴¹. Ils jouissent d'une "heureuse tranquillité", d'un "repos absolu". Dans l'administration, une seule branche est active : la police¹⁴². Les machinations démagogiques étant cependant devenues rares voire inexistantes, la commission centrale, dont la "modération" lui a valu l'estime générale, doit quitter Mayence¹⁴³. Cette dissolution n'attire pas l'attention. Selon le *Courrier du Bas-*

¹³⁷ 30 personnes seulement sont concernées par le procès instruit pour haute trahison à Koepenick. Ce chiffre n'a rien de "considérable". *Courrier du Bas-Rhin* n°99 du 17 août. L'annonce de la découverte de nouvelles associations secrètes est rare. Le *Courrier du Bas-Rhin* n°103 du 26 août 1824 en évoque une concernant la Prusse.

¹³⁸ La plupart des étudiants ont été condamnés pour intrigues démagogiques à l'emprisonnement dans des forteresses. *Courrier du Bas-Rhin* n°3 du 6 janvier 1825.

¹³⁹ Ibid n°9 du 20 janvier 1825.

¹⁴⁰ N°12 du 27 janvier 1825.

¹⁴¹ *Courrier du Bas-Rhin* n°85 du 17 juillet 1825.

¹⁴² Ibid.

¹⁴³ Ibid n°93 du 4 août 1825 ; *Journal politique et littéraire du Bas-Rhin* n°93 du 5 août 1825.

*Rhin*¹⁴⁴, les princes se sont aperçus que quelques fanatiques ont cherché à leur inspirer des craintes "imaginaires" sur de "prétendues menées démagogiques qui n'ont existé que dans la tête de ceux qui avaient intérêt à les faire croire réelles". Le gouvernement prussien est, lui aussi, revenu de sa frayeur et reconnaît qu'on pouvait se passer de tant de rigueur et qu'on était allé trop loin.

La commission centrale d'enquête de Mayence tarde cependant à cesser ses fonctions¹⁴⁵. L'annonce de sa dissolution en août 1825 puis en décembre 1826¹⁴⁶, est bien prématurée. Ce n'est qu'en septembre 1828 qu'elle tient sa séance de clôture¹⁴⁷. Entre-temps son activité a diminué. Incomplète depuis un an, l'assemblée s'est vue réduite à un seul membre, le commissaire de Bavière reste seul sur les lieux¹⁴⁸. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁴⁹ elle s'éteint sans bruit, "faute d'aliments". Les extraits d'une lettre d'un membre de la commission¹⁵⁰ sont édifiants quant au rôle qu'elle a joué. Depuis la fin 1827, la haute Diète de Francfort a entre ses mains le rapport qu'elle a rédigé. Celui-ci a, depuis lors, fait bien des voyages. Et cependant, pas le plus petit mot, pas le plus petit bout de protocole n'a transpiré sur cette affaire. L'auteur du texte s'insurge contre ce silence : "Ces Messieurs veulent-ils donc nous faire croire que nous avons passé 9 ans à chercher une chose qui n'existait pas, et par cette raison, livrer à l'oubli l'institut d'enquête qu'ils ont créé ?" Le ridicule tombe heureusement de façon directe "sur les hauts personnages qui ont annoncé au monde avec effroi le travail de la montagne, et qui ont convoqué de tous les coins de l'Allemagne un conseil de sage-femmes. Pour nous, qui avons malheureusement aidé la petite

¹⁴⁴ N°99 du 18 août 1825.

¹⁴⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n°15 du 2 février 1826.

¹⁴⁶ Ibid n°149 du 12 décembre 1826.

¹⁴⁷ Ibid n°121 du 2 octobre 1828.

¹⁴⁸ Ibid.

¹⁴⁹ N°115 du 24 septembre 1829.

¹⁵⁰ Tirés par le *Courrier du Bas-Rhin* du *Courrier français*.

souris à venir au monde, nous n'en serons pas non plus tout-à-fait exempts". La fièvre est tombée, mais de loin en loin les journaux annoncent la découverte de nouvelles sociétés secrètes¹⁵¹, ou la poursuite clandestine de la *Burschenschaft*¹⁵². Les ordonnances émanant de divers gouvernements viennent rappeler régulièrement que ceux-ci restent vigilants¹⁵³.

* * * * *

¹⁵¹ A Tubingue notamment. *Courrier du Bas-Rhin* n°82 du 9 juillet 1826.

¹⁵² Ibid n°31 du 12 mars 1826 ; n°101 du 19 août 1828.

¹⁵³ Dans le grand-duché de Bade par exemple. Ibid n°131 du 26 octobre 1828.

CHAPITRE II :

LES SECOUSSES RÉVOLUTIONNAIRES

1) LES REPERCUSSIONS DE LA REVOLUTION DE JUILLET

Les mesures répressives mises en vigueur par les décrets de Carlsbad, si elles ont muselé l'Allemagne, n'ont cependant pas réussi à éteindre l'ardeur révolutionnaire d'une partie de la jeunesse. L'annonce de la révolution de 1830 en France vient ranimer l'agitation libérale et nationale outre-Rhin ! Longtemps aveuglés par des préjugés nationaux, par des haines envenimées par le souvenir récent de l'occupation française et des guerres de Napoléon, les Allemands reconnaissent enfin leur erreur et quittent la voie vers laquelle le ressentiment les avait engagés². Dans le Wurtemberg, Bade, la Bavière, la Hesse, des chartes et des assemblées représentatives et délibérantes ont semé et développé les germes des institutions modernes³. Un mouvement vers l'unité est né du besoin de délivrance. "Ce ne fut ni comme Prussiens, ni comme Autrichiens, ce fut comme Allemands"⁴, que les élèves des écoles, les fils de

¹ Le libéralisme allemand a survécu aux persécutions. Les gouvernements rassurés s'étaient quelque peu relâchés de leur vigilance oppressive depuis 1825. La *Burschenschaft* avait ressuscité dans plusieurs villes universitaires, à Wurzburg en 1825, à Iéna en 1827, à Giessen en 1828. Et ces associations avaient recommencé à communiquer entre elles. Les jeunes libéraux allemands de 1830 se prirent d'enthousiasme pour les vainqueurs des barricades à Paris. Boerne et Heine, tous deux passionnés pour la liberté et l'égalité, accoururent à Paris contempler de leurs yeux la "Ville Sainte" et finirent par s'y fixer. G. Weill, *L'éveil...*, op. cit., p.132 sq.

² *Courrier du Bas-Rhin* n°150 du 2 septembre 1831.

³ Le Wurtemberg accorde une constitution le 15 septembre 1818, Bade le 22 août 1818, la Bavière le 26 mai 1818, Hesse-Darmstadt le 17 décembre 1820. P. Rassow, op. cit., p.482 sq.

⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n°150 du 2 septembre 1831.

propriétaires ou de négociants s'unirent dans des sociétés secrètes pour lutter pour un affranchissement commun. Arndt leur faisait répéter en choeur : "Où est la patrie des Allemands ? Est-ce la Prusse, la Souabe, la Westphalie, la Bavière ? Est-ce aux bords du Rhin, aux lieux où coule le Danube ? Non, ma patrie a quelque chose de plus grand ; elle est partout où retentissent les sons de la langue allemande ; partout où, en se serrant la main, on jure de mourir ensemble pour la liberté ; partout où l'honnêteté est dans les yeux et l'amour dans les coeurs" ⁵ L'Allemagne n'a pas oublié qu'en 1813 les souverains lui ont promis qu'elle serait libre et unie, que toutes les distinctions de rang, de naissance, de pays, seraient abolies. Les troubles qui éclatent⁶, prouvent que ces promesses restent dans les souvenirs. "Ces troubles ne sont point des caprices et contrefaçons de liberté ; ils ont de l'avenir, car ils ont leur cause dans l'histoire. L'Allemagne ne s'agit que parce qu'elle s'efforce de briser la dernière enveloppe de son ancienne constitution, et de passer de ses destinées accomplies à ses destinées nouvelles" ⁷ Ce qui fait la force des peuples, l'unité, le "nous" national manque à l'Allemagne.

Mais l'élan donné par les événements de Paris ne se manifeste pas directement, car "l'Allemand médite chacun de ses actes ; il en calcule la portée et les conséquences..."⁸ Les "Lettres de l'Allemagne méridionale" publiées par le *Courrier du Bas-Rhin*⁹ tentent d'expliquer les mouvements qui animent les différents Etats¹⁰. Si des troubles éclatent en

⁵ Ibid.

⁶ En Saxe, en Prusse, dans la Hesse, le Brunswick, le Holstein. *Courrier du Bas-Rhin* n° 150 du 2 septembre 1831.

⁷ Ibid.

⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 235 du 30 décembre 1831.

⁹ N° 125 du 19 octobre ; n° 126 du 21 octobre ; n° 132 du 4 novembre 1830.

¹⁰ Après les journées de Juillet, quelques révoltes isolées éclatent en Allemagne. Dans le nord et le centre certains princes, grisés par le pouvoir absolu ont poussé à bout les bourgeois les plus pacifiques. Les folies néroniennes du jeune duc de Brunswick le font chasser de sa capitale. L'électeur de Hesse est obligé de renvoyer sa favorite et de choisir d'autres ministres. Dans les Etats plus importants, le Hanovre et la Saxe, les rois accordent des

beaucoup d'endroits¹¹, c'est l'Allemagne du Nord qui paraît particulièrement touchée. Selon le journal, il est naturel que l'explosion soit plus forte là où l'oppression a été plus intense : à Brunswick, à Dresde, à Cassel. Mais cela ne signifie guère que partout ailleurs les esprits sont calmes et satisfaits. Car l'Allemagne entière "est sous le joug d'une caste privilégiée de naissance et de dignités ; nulle part les constitutions représentatives n'ont pu s'établir et se développer librement, nulle part il n'y a de presse libre, nulle part de patriotisme allemand ; et comment se serait-il établi dans un pays ainsi brisé en mille parcelles ?"¹². Au milieu des événements qui se déroulent en 1830, le journal strasbourgeois est frappé du contraste entre l'Allemagne du nord et celle du sud où Carlsruhe est la seule ville touchée par quelques mouvements, si insignifiants d'ailleurs qu'ils méritent à peine d'être mentionnés. Cette différence peut s'expliquer par le fait que l'Allemagne méridionale est dotée de constitutions. C'est le cas de la Bavière qui en est l'Etat le plus important et qui est, de plus, gouvernée par un prince libéral. Il a à combattre de graves préjugés et des abus invétérés, et dans cette lutte il prouve qu'il n'est pas disposé à céder. Il honore les arts et la science et, sous son sceptre, la Bavière pourrait devenir l'un des Etats les plus fortunés si elle était plus grande et plus indépendante. Si des troubles devaient y éclater, ce n'est certainement pas contre le roi qu'ils seraient dirigés. Le grand-duché de Bade est, quant à lui, "dans la lune de miel" du gouvernement d'un prince animé des sentiments de citoyen, de sagesse et de modération. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹³, le grand-duché peut envisager l'avenir sans inquiétude. La Hesse-Darmstadt, si elle veut "se passer de révolution", doit conserver une

constitutions. Les Chambres de Munich, Stuttgart et Carlsruhe sortent de leur torpeur. G. Weill, *L'éveil...*, op. cit., p.133.

¹¹ En Saxe, dans le Hanovre le peuple se serait soulevé. *Courrier du Bas-Rhin* n° 109 du 12 septembre ; n° 115 du 26 septembre ; n° 117 du 30 septembre 1830. Les annonces de mouvements révolutionnaires à Berlin mentionnés par les journaux parisiens semblent infondées. N° 118 du 3 octobre 1830.

¹² Ibid n° 125 du 19 octobre 1830.

¹³ Ibid.

assemblée de députés courageuse, prête à continuer une opposition énergique face à un souverain "imbu tout entier des idées dont la cour de Charles X était le type"¹⁴. La situation du royaume du Wurtemberg est plus complexe¹⁵. Il est, depuis 1816, placé sous le sceptre de Guillaume, le seul de tous les princes allemands qui ait osé conclure avec ses peuples un pacte constitutionnel dont l'Allemagne entière attendait de grands résultats. Mais rien n'a justifié cet espoir. En effet, l'organisation de l'administration et de la justice place les fonctionnaires dans une dépendance totale du gouvernement. "Il est bon de savoir que la grande plaie du royaume de Wurtemberg a de tout temps été son aristocratie de fonctionnaires qui, ...exerce sur le peuple une influence beaucoup plus grande que partout ailleurs"¹⁶. Elle est telle que le gouvernement tient dans sa main l'élection des députés aux états. Dans une chambre élue de cette façon, un esprit libéral ne peut guère se développer. Les résolutions de Carlsbad, en supprimant la liberté de la presse, détruisirent le seul moyen qu'elle avait de ne pas se dégrader entièrement et de faire parvenir la vérité jusqu'à un prince entouré de flatteurs. C'est ainsi que des hommes probes et indépendants en arrivent à se retirer des élections¹⁷. Le peuple, autrefois fier de sa constitution, en vient à la considérer comme une charge de plus qui ne fait qu'augmenter les dépenses. Les motifs de mécontentement sont nombreux : une liste civile qui dépasse de beaucoup les ressources du pays ; une armée trop importante pour laquelle la complaisance de la chambre n'ose refuser aucune allocation ; un nombre imposant d'employés souvent trop rétribués ; une situation isolée, sans fleuves navigables, sans littoral ; le voisinage d'Etats qui, par leur système de douanes, opposent à la prospérité du

¹⁴ Il a exclu les officiers d'origine bourgeoise de l'armée, et a "osé" proposer aux états de son pays d'assurer une dette privée de deux millions en augmentant un budget déjà trop élevé par rapport aux ressources. Ibid.

¹⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n° 126 du 21 octobre 1830.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ C'est ainsi que dans la dernière session "on a vu, chose inouïe ! la chambre accorder au gouvernement des sommes plus fortes que celui-ci n'avait osé demander". Ibid.

commerce des obstacles infranchissables ; un impôt élevé sur les métiers. La hiérarchie administrative comprime la fermentation d'autant mieux que le peuple ne sait discerner le point où il doit diriger ses efforts. Quant au roi, il semble ignorer la situation. Ceux qui l'approchent déploient tous les efforts pour la lui cacher et lui présenter son règne comme étant des plus brillants ¹⁸

En décrivant ainsi la situation de l'Allemagne méridionale, le *Courrier du Bas-Rhin* explique à ses lecteurs pourquoi, dans l'Allemagne du Nord, où les esprits sont habituellement plus tranquilles, la révolution de Juillet a provoqué de rapides explosions, tandis que dans le sud elle n'a produit qu'une sourde agitation. Le journal¹⁹ accorde une place à part à la Prusse qui, bien que ne jouissant pas d'une constitution, n'a pas été troublée. L'incontestable équité de son gouvernement, l'indépendance avec laquelle la justice est administrée, y empêchent toute fermentation dangereuse ²⁰.

Parfaitement consciente des dangers de la situation, la Diète germanique s'empresse de prendre des mesures pour assurer le maintien de l'ordre²¹. Elles obligent tous les gouvernements de la Confédération à prêter, si

¹⁸ Cette présentation du Wurtemberg est contestée par deux lecteurs de cet Etat qui adressent des lettres de protestation au *Courrier du Bas-Rhin*. Elles sont publiées dans les n° 135 du 11 novembre et 140 du 21 novembre 1830.

¹⁹ N° 125 du 19 octobre 1830.

²⁰ La Révolution française trouva immédiatement son écho outre-Rhin. Dans les Etats du Sud, on supprimait la censure, on introduisait les libertés civiles, on convoquait les chambres. Les *Burschenschaften* et autres organisations révolutionnaires des étudiants reprirent leur activité. Dans toute l'Allemagne, excepté la Prusse, on observait un relâchement des rigueurs du régime. Anna Owsinska, *La politique de la France envers l'Allemagne à l'époque de la monarchie de Juillet (1830-1848)*, Wrocław 1974, p.74.

²¹ Le *Courrier du Bas-Rhin* n° 145 du 2 décembre 1830 publie un extrait du procès-verbal de cette trente-neuvième séance. La nouvelle de la révolution parisienne parvient à Metternich et à Nesselrode (diplomate russe, 1780-1862, ministre des affaires étrangères de 1816 à 1856) en Bohême où ils prennent leurs vacances. Ils se concertent et rédigent hâtivement le "chiffon de Carlsbad", dans lequel ils affirment que l'Autriche et la Russie ne s'immisceront pas dans les affaires françaises. Metternich abandonne donc le principe d'intervention proclamé à Troppau, à Laibach et à Vérone (congrès de 1822 où la Sainte-

c'est nécessaire, un secours militaire à son voisin. Tous les contingents doivent, en conséquence, être disponibles. Il est d'autre part sérieusement recommandé aux censeurs de journaux politiques de n'admettre qu'avec prudence les nouvelles concernant les troubles révolutionnaires et de s'assurer de leur exactitude. Une surveillance particulière est exigée pour les feuilles traitant les affaires intérieures, car elles pourraient affaiblir la confiance "qu'on doit avoir dans les gouvernements" et inciter ainsi indirectement à la révolte. La Diète espère cependant que le besoin de paix qui se fait sentir en Allemagne, apaisera le climat d'agitation qui s'est emparé de certaines régions. Les gouvernements peuvent y contribuer en acceptant les "justes plaintes" si elles sont présentées de façon légale. Ils sont tenus de remplir envers leurs sujets les obligations que leur impose leur participation à la Confédération, ôtant ainsi tout prétexte à des exigences coupables. Mais, en même temps, ils doivent refuser toute concession intempestive contraire ou nuisible à l'intérêt général.

Les troubles qui agitent l'Allemagne sont des manifestations populaires dans lesquelles il est difficile de déceler la part prise par les étudiants²². Entre 1830 et 1831, année où éclatent de nouveaux désordres ²³, les

Alliance décida d'envoyer une expédition en Espagne pour mettre fin aux idées libérales). La nouvelle révolution redonne confiance à Metternich. Depuis sept ans, alors que tous croyaient l'esprit révolutionnaire dompté, n'a-t-il pas montré le péril toujours menaçant ? Les nouvelles de Paris indignent également Nicolas I. Les dispositions pacifiques du roi de Prusse et les sympathies de l'Angleterre pour la révolution de Paris, forcent le tsar à reconnaître le roi des Français. G. Weill, *L'éveil...* op. cit., p.121 sq.

²² L'ardeur de ces groupes restreints n'est pas assez grande pour susciter un mouvement général. G. Weill, *L'éveil...* op. cit., p.133.

²³ A Goettingue ils sont importants. Les étudiants s'associent à la foule qui manifeste pour réclamer pour le Hanovre une constitution. Le gouvernement ferme l'université. *Courrier du Bas-Rhin* n°7 du 16 janvier ; n°9 du 20 janvier ; n°10 du 23 janvier 1831. Un banquet patriotique est offert aux étudiants qui ont dû quitter l'Allemagne à la suite de ces événements par leurs camarades de Strasbourg à l'hôtel de la Maison-Rouge. Ibid n°18 du 10 février 1831. Des excès sont commis par les étudiants de Halle. Ibid n°9 du 20 janvier 1831.

journaux strasbourgeois n'évoquent plus guère les sociétés secrètes. Et pourtant le mouvement n'est pas étouffé comme le prouvent les manifestations de 1832.

2) LA FETE DE HAMBACH

2-1 LA SITUATION A LA VEILLE DE LA FETE

Il est particulièrement intéressant de constater qu'aucun événement ne fait couler autant d'encre dans la presse strasbourgeoise que la fête de Hambach et les mesures répressives qu'elle entraîne. Le nombre d'articles consacré à ce sujet est impressionnant. Le *Courrier du Bas-Rhin*²⁴ annonce dès le milieu du mois de mai que des milliers d'Allemands ont l'intention d'assister à la "solemnité patriotique" organisée le 27 au château de Hambach, en Palatinat bavarois. Le journal émet un souhait : "Puisse cette fête cimenter une alliance éternelle entre les peuples, et de ce jour dater leur liberté".

Mais le gouvernement du cercle du Rhin bavarois ne tarde pas à interdire la manifestation qui présente selon lui un caractère séditieux et illégal²⁵. Il défend à tous les étrangers qui ne sont ni domiciliés, ni en service dans la région de Neustadt d'y séjourner les 26, 27 et 28 mai. Le journal strasbourgeois²⁶ n'ajoute aucun commentaire à cette décision puisée dans la presse allemande et qui provoque dans toute la Bavière rhénane une exaspération extraordinaire²⁷. Partout règnent le même mécontentement et la même indignation. Dans tout le pays circule déjà une protestation contre une mesure jugée violente et illégale. Les citoyens les plus considérés et les plus paisibles la rejettent et prétendent vouloir se rendre à la fête parce qu'ils estiment que c'est

²⁴ N° 115 du 13 mai 1832.

²⁵ La fête de Hambach produit le même effet qu'autrefois celle de la Wartburg et effraie les souverains. G. Weill, *L'éveil...* op. cit., p.133.

²⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n° 117 du 16 mai 1832.

²⁷ Ibid n° 118 du 17 mai 1832.

leur droit. Ils cèderont devant la force, mais en rejeteront les conséquences sur ceux qui se sont rendus coupables d'un abus de pouvoir. Le gouvernement est accusé d'avoir recouru à des mensonges en s'appuyant sur des lois qui n'ont jamais existé en Bavière rhénane et d'avoir violé les institutions. La protestation du conseil municipal de Neustadt, bourgmestre en tête, étonne par sa fermeté. Il a examiné la décision²⁸ des autorités, qui non seulement prohibe la réunion projetée, mais qui va jusqu'à rompre pendant trois jours toute communication des habitants de la ville et de plusieurs communes environnantes avec les étrangers, qui leur défend tout rassemblement pendant ce temps et qui entrave ainsi l'exercice de la liberté individuelle. Or, d'après les lois, le gouvernement n'a pas le droit de mettre arbitrairement une contrée en état de siège, d'interrompre les relations et d'empêcher les marchés qui ont lieu pour son approvisionnement ; il ne peut s'opposer à des réjouissances lorsqu'elles ne troublent pas la tranquillité. Il lui appartient par contre de prendre les mesures préventives de police nécessaires au maintien de l'ordre dans les réunions publiques en plein air et de se saisir des perturbateurs. Il est fort injurieux et vexatoire pour tous les bons citoyens de la contrée de se voir publiquement accusés d'être animés d'un esprit de révolte. Une telle offense est d'autant plus frappante que le gouvernement ne cesse par ailleurs de protester de sa confiance dans l'amour de la justice et de l'ordre qui anime les habitants du cercle du Rhin.

Ce témoignage de désapprobation n'est pas le seul. De toutes parts les protestations affluent, véritables appels à la désobéissance, à l'insoumission que le *Courrier du Bas-Rhin*²⁹ publie intégralement. Il y a là la déclaration rédigée par des hommes de loi distingués appelant les habitants à ne pas respecter une ordonnance illégale et inconstitutionnelle qui les présente à l'opinion comme des rebelles. La mesure d'interdiction qui frappe la manifestation

²⁸ Du 8 mai 1832, insérée dans le *Journal officiel* n° 28. Ibid.

²⁹ N° 120 du 19 mai 1832.

étonne visiblement : "Quoique nous sachions combien, dans ces derniers temps, notre gouvernement hait toute expression franche d'une opinion, toute manifestation libre, nous ne pensions cependant pas qu'il déclarerait séditeuse une fête populaire destinée à procurer aux citoyens un point de réunion pacifique, un moyen de resserrer leurs liens de confraternité, dans l'intérêt de leur patrie, une fête à laquelle les dames sont spécialement invitées..." On ne peut manquer d'être surpris par le courage de ces hommes qui, dans leur proclamation, adressent des menaces non déguisées à leur souverain : "Cette belle fête populaire allemande ne trouvera que plus de sympathie et plus de participants, plus l'absolutisme s'efforcera ouvertement ou par des moyens secrets d'étouffer toute manifestation de vrai patriotisme et de nationalité dans la patrie allemande". Ont-ils oublié les décrets de Carlsbad qui ont muselé l'Allemagne après la fête de la Wartburg et les vagues d'arrestations qui ont déferlé sur tout le pays ?

Les habitants du cercle du Rhin eux-mêmes décident de passer outre à l'interdiction. Bravant la volonté des autorités, ils sont résolus à se rendre au château de Hambach pour fêter l'anniversaire de la constitution de Bavière. Lors de cette réunion amicale de citoyens qui doit resserrer les liens de fraternité, ils veulent "discuter" et "expliquer paisiblement des objets d'intérêt général"³⁰. Chaque ville, chaque village proteste de son côté. Dans le même temps on s'occupe partout activement des préparatifs de la manifestation.

Devant des réclamations si unanimement et si énergiquement exprimées, le gouvernement bavarois fait volte-face et autorise la fête patriotique. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*³¹, ce revirement lui est dicté par le danger dont il s'est vu menacé s'il persistait dans une mesure qui mécontente toutes les classes de la population. Les nouvelles ordonnances qui paraissent

³⁰ Ibid.

³¹ N° 121 du 20 mai 1832.

tentent maladroitement d'expliquer son attitude première et dissimulent mal l'embarras qu'il éprouve. En fait, il imagine hypocritement l'existence de deux réunions ; l'une aux desseins pernicioeux pour l'Etat dont l'interdiction est maintenue ; l'autre, considérée comme une fête solennelle célébrée "dans un cercle d'amis", faite de plaisirs et de réjouissances, qui est permise. Cette dernière n'a pas pour objet d'attaquer les pouvoirs constitués de l'Etat, ni de former une conjuration contre des puissances étrangères, ni de troubler la tranquillité publique que les organisateurs promettent de préserver.

Tous ces rebondissements imprévus, largement divulgués par la presse, ne manquent pas d'avoir des conséquences. En effet, l'attention qu'ils ont suscitée dans l'opinion publique devrait augmenter le nombre de participants. Il est d'ailleurs conseillé aux étrangers, afin de leur éviter toute difficulté, de se munir de leur passeport. L'irritation générale persiste, aggravée par une rumeur annonçant l'arrivée prochaine de troupes autrichiennes et prussiennes³². En Allemagne, certains journaux³³ prétendent, comme par hasard, que le choléra aurait éclaté en Alsace, notamment aux environs de Strasbourg. Le *Courrier du Bas-Rhin* n'est pas dupe et s'empresse de s'insurger contre une telle désinformation : "Nous n'examinerons pas si, à l'approche de la fête de Hambach, ce n'est pas dans un but politique qu'on se plaît à répandre le bruit que le choléra est en Alsace".

L'importance accordée à la fête bavaroise est telle que le journal strasbourgeois³⁴ charge un correspondant particulier à Hambach d'informer ses lecteurs plus exactement et avec plus de célérité. Deux jours avant la manifestation, celui-ci annonce que tous les maires des communes françaises situées le long des frontières ont reçu de Paris l'ordre d'accueillir, après le 27 mai,

³² *Courrier du Bas-Rhin* n° 123 du 23 mai 1832.

³³ *Le Journal de Francfort, le Mercure de Souabe*. Ibid.

³⁴ Ibid n° 126 du 26 mai 1832.

les éventuels réfugiés allemands qui pourraient entrer sur le territoire. Ils devront être traités à l'égal des Polonais et tous les secours dont ils auraient besoin leur seront accordés à condition qu'ils aient quitté leurs uniformes. Cette mesure prouve bien la portée de l'événement, car s'il ne s'agissait que d'une simple fête locale le gouvernement français n'en aurait cure³⁵ Elle est certainement vraie puisque la *Nouvelle Gazette de Spire* qui l'a publiée se voit gratifiée par la censure de deux colonnes et demie de blanc³⁶. La veille du jour fixé pour la fête, une activité fébrile règne déjà à Neustadt³⁷.

2-2 LA FETE DE HAMBACH

Le 27 mai³⁸, un cortège impressionnant, grossi par une quantité innombrable d'étrangers, s'ébranle vers les ruines de Hambach³⁹ C'est, selon le *Courrier du Bas-Rhin*, la réunion populaire la plus importante qui ait eu lieu en Allemagne. Trente à quarante mille personnes sont venues de toutes les régions d'Allemagne, de Suède, de Pologne, de Suisse, pour "unir leurs efforts en faveur de la civilisation et de la liberté". Vaste congrès, où les mécontents de

³⁵ Le représentant de la France à Munich fait part à son gouvernement de l'inquiétude des autorités bavaroises. Il recommande l'appui de la France aux petits Etats constitutionnels. Il estime que c'est la seule voie par laquelle on peut prévenir les dangereux changements révolutionnaires. Les méthodes brutales de Metternich contre les libéraux ne font qu'augmenter la tension. A. Owsinska, op. cit., p.28.

³⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n° 131 du 1 juin 1832.

³⁷ Une multitude d'équipages, de nombreux cortèges de citoyens s'avancent sur les routes. Précédé chacun du drapeau tricolore, ils sont accueillis par des cris de joie et d'enthousiasme. Les auberges étant comblés, des logements sont offerts aux étrangers dans les maisons particulières. Le soir venu, un grand feu de joie est allumé au château. Ibid n° 130 du 31 mai 1832.

³⁸ Journée relatée par *Courrier du Bas-Rhin* n° 131 du 1 juin 1832.

³⁹ Il est précédé de nombreux drapeaux tricolores aux couleurs noir, rouge et or et d'un drapeau polonais. Des décharges d'armes à feu l'accompagnent. Les hauteurs que domine le château suffisent à peine pour contenir la foule immense qui s'y rassemble. Les chiffres varient de 20 000 à 30 000, voire 40 000 personnes. Ibid.

toutes les nations germaniques ont envoyé des représentants. "Une patrie et la liberté", voilà la pensée de cette fête. "Sympathie pour tous les peuples libres, appel à tous ceux qui veulent briser leurs chaînes, alliance de tous, voilà sous quels auspices a été formée l'assemblée de Hambach".

Sur la grande terrasse, des tables⁴⁰ et des tentes ont été installées. Le pavillon aux trois couleurs flotte sur la plus haute tour du château avec cette inscription : "Renaissance de l'Allemagne". Non loin de là, le drapeau polonais, puis un drapeau vert en signe d'espérance. Les dons patriotiques destinés aux députés de l'opposition bavaroise et badoise⁴¹ sont exposés. Les autorités ont pris soin d'éloigner la force armée, tolérant ainsi une manifestation qu'elles n'ont pu empêcher de crainte d'allumer une guerre civile. Il ne reste que quelques soldats qui fraternisent avec les citoyens présents. Les obstacles mis en place pour décourager la venue des étrangers et même des voisins⁴² ne font que redoubler l'ardeur de tous. Nombreux sont pourtant ceux qui ont été arrêtés à la frontière parce que leurs passeports n'étaient pas délivrés pour l'étranger, et notamment pour la Bavière. Coulmann, député du Bas-Rhin, en fait partie⁴³.

Au son des fanfares, le conseil municipal, les associations d'étudiants, les corporations des arts et des métiers, les vigneron⁴⁴ dont chacun porte à son chapeau la cocarde allemande, se rassemblent sur la montagne.

⁴⁰ Pour plus de 500 ou 1000 couverts. Ibid.

⁴¹ Une épée envoyée à Wirth, rédacteur de la *Tribune allemande*, ainsi qu'une coupe. Ibid. Le glaive d'honneur remis à Wirth sera saisi par les autorités. *Courrier du Bas-Rhin* n° 211 du 2 septembre 1832.

⁴² Présentation du passeport, vérifications sous prétexte de mesures sanitaires contre le choléra. *Courrier du Bas-Rhin* n° 131 du 1 juin 1832.

⁴³ Ibid n° 128 du 29 mai 1832. Il réussit cependant à se rendre à Hambach, ce qui contribuera à sa prochaine destitution. F. Ponteil, op. cit., p.270,275.

⁴⁴ Avec un drapeau noir et une inscription : "Les vigneron sont bien malheureux !" 500 assistent à la fête. *Courrier du Bas-Rhin* n° 131 du 1 juin 1832.

Le docteur Siebenpfeiffer prononce le discours d'ouverture, interrompu souvent par des applaudissements, qu'il conclut par ces mots : "Vive l'Allemagne libre et unie ! Vive les Polonais nos alliés ! Vive les français nos frères, ils honorent notre indépendance ! Vive tous les peuples qui font ici avec nous le serment d'être libres !" ⁴⁵ A cet orateur en succèdent d'autres qui, tous, énumèrent les griefs des nations contre leurs souverains. Ce sont des envoyés du Wurtemberg, du Hanovre, de la Saxe, de Prusse ; des étudiants de Heidelberg, de Goettingue, de Halle ; des officiers polonais, des professeurs, des pasteurs. Des toasts sont portés à la presse libre, aux patriotes de tous pays ⁴⁶ Des chansons, des discours, des pamphlets dans lesquels s'exprime la haine de l'aristocratie et des privilèges, excitent les esprits, ravivent l'enthousiasme. Ils incitent les soldats à se joindre aux bourgeois, satirisent la noblesse et le clergé, admirent les Polonais et les vainqueurs de Juillet, adressent des reproches aux gouvernements qui ont trahi les promesses faites dans le passé. Des orchestres jouent la *Marseillaise*, la *Parisienne*, des airs du *Guillaume Tell* de Rossini. Jusqu'à la tombée du jour, la fête est caractérisée par l'union et l'enthousiasme sans qu'aucun désordre ne vienne la troubler. Le *Courrier du Bas-Rhin* ⁴⁷ conclut ainsi la longue page qu'il consacre à la réunion de Hambach : "Avertissement solennel et grave que donne aux peuples comme aux princes, l'Allemagne aussi ferme que patiente !"

⁴⁵ "Le discours de Siebenpfeiffer exprimait les idées d'un fanatique et d'un révolutionnaire. Mais lui aussi désirait fonder l'unité nationale de l'Allemagne. Son mot d'ordre était : Patrie : liberté des peuples, alliance des peuples". P. Rassow, op. cit., p.512.

⁴⁶ Partout on voit des citoyens parés de rubans ou de feuilles de chêne, des femmes vêtues de blanc et couronnées de guirlandes de fleurs, exprimer leur joie et leurs espérances. *Courrier du Bas-Rhin* n° 131 du 1 juin 1832. Contrairement à la fête de la Wartburg de 1817, les participants de la fête de Hambach proviennent de couches plus variées du peuple. Il y a là des gens de tous les milieux et même des femmes. Un orateur dit à ce sujet : "Il faut libérer la femme allemande afin qu'elle ne fût pas une servante obligée de servir l'homme, mais qu'elle devînt la libre compagne d'un citoyen libre". P. Rassow, op. cit., p.512.

⁴⁷ N° 131 du 1 juin 1832.

L'intérêt suscité par cet événement est tel que le journal strasbourgeois en fait un deuxième compte-rendu de plus d'une page quelques jours plus tard⁴⁸. Dans sa description du site, il en souligne l'aspect romantique. Le château⁴⁹ est érigé au sommet d'une montagne qui offre une vue agréable et variée sur tout le pays environnant. Il a été réduit à l'état de ruines pendant la guerre des paysans. Immenses et encore solides, celles-ci semblent narguer le temps et "subsistent encore comme un monument impérissable de la vengeance populaire. Il eût été difficile de choisir un lieu plus convenable sous tous les rapports pour y fonder les bases de l'union germanique, que les ruines d'un ancien temple de la féodalité, dont les sectaires font encore aujourd'hui le désespoir des peuples". Si cet article vient compléter les précédents, il n'apporte cependant pas d'éléments nouveaux quant au déroulement de la manifestation. Il énumère les orateurs qui se succèdent à la tribune et cite quelques extraits de discours ⁵⁰ Il met

⁴⁸ N° 135 du 6 juin 1832.

⁴⁹ La province du Palatinat fait, en 1842, don du château au prince royal de Bavière. En bon "courtisan", de Wrede, gouverneur de la Bavière rhénane, se met à la tête d'une association qui, au moyen d'une collecte publique, achète la ruine pour l'offrir en cadeau au prince. Tous les bourgmestres de la province sont chargés de quêter, de maison en maison, pour réunir la somme nécessaire. Le château est baptisé : Maxbourg. Ce don témoigne de l'amour "officiel" des habitants de la Bavière rhénane pour la dynastie régnante. *Courrier du Bas-Rhin* n° 257 du 27 octobre 1842.

⁵⁰ Les idées émises par le docteur Wirth étant jugées peu fondées et de trop faible importance, le journal ne les évoque pas. Opinion hypocrite car en réalité il passe sous silence le fait que Wirth a prôné le rattachement de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne. Parmi les orateurs : le docteur Hepp de Neustadt qui lit un poème de Harro Haring ; le pasteur Hallauer de la principauté de Lichtenberg ; Brüggeman, étudiant à Heidelberg ; le docteur Pistor de Bavière rhénane ; plusieurs Polonais et Français. *Courrier du Bas-Rhin* n° 135 du 6 juin 1832. Les sympathies strasbourgeoises pour les libéraux allemands sont atténuées par les excès oratoires anti-français. G. Livet, F. Rapp, op. cit., Tome IV, p.49. L'attaque de Wirth, pendant la manifestation de Hambach, provoqua une vive irritation parmi les dirigeants de l'administration française. Le préfet de Strasbourg envoie en juin 1832 une note bouleversée au ministre de l'Intérieur, Montalivet : "Le Dr. Wirth, le plus fougueux des orateurs qui ont pris la parole à cette assemblée, a osé parler du démembrement de notre territoire et dire que l'Alsace et la Lorraine en haine de la France s'en détacheraient et feraient partie de la Confédération germanique. Presque tous les Français qui assistaient à la fête se sont retirés, lorsqu'ils ont entendu prononcer un tel langage. Les journaux de l'opposition (il veut parler du

l'accent sur le rôle non négligeable joué par les femmes dont l'enthousiasme et le patriotisme offrent un spectacle touchant.

Mais le bilan qu'il en fait est toutefois intéressant. Pour le *Courrier du Bas-Rhin*, il est indubitable que la fête de Hambach a déçu l'attente des gens qui entendent chaque jour les autres nations leur reprocher l'esprit de servilité et de faiblesse déshonorante auquel sont livrés les peuples divisés de l'Allemagne. Ils en espéraient un acte de vigueur qui aurait prouvé que l'Allemand sait entreprendre autre chose que participer à des repas, prononcer des discours ou se promener dans de vieux châteaux. Tous les amis du peuple de ce pays, et parmi eux des Français et des Polonais présents à la réunion, paraissaient fort découragés de constater que, malgré l'énergie extraordinaire déployée, la question essentielle, à savoir : quelles solutions ont été envisagées pour sauver l'Allemagne, reste sans réponse. La fête était, dans l'ensemble, belle et touchante ; elle a rempli d'espoir plus d'un cœur. "C'était un vrai plaisir de voir tous ces citoyens venus des contrées même les plus éloignées de l'Allemagne, contempler ensemble, avec un regard plein d'espoir, l'aurore de la liberté de la patrie". Ce qui a cependant manqué, c'est l'unité de vues sur son véritable but et sur le choix des moyens. Le seul point positif réside dans la décision prise à Hambach de soutenir avec plus de fermeté l'association patriotique allemande en faveur de la liberté de la presse⁵¹. Le journal strasbourgeois⁵² estime qu'une révolution est le seul moyen de salut pour l'Allemagne. Elle est déjà présente dans l'esprit du peuple qui, en agissant, fera plus en trois mois que tous les écrits et discours en trois ans.

Courrier du Bas-Rhin) se sont bien gardés de reproduire ce passage du discours du Dr. Wirth..." A. Owsinska, op. cit., p.29.

⁵¹ Les porte-parole principaux des opinions politiques extrémistes étaient Johann Georg Wirth et Jakob Siebenpfeiffer. C'est de leur entourage que partit le mouvement des *associations de presse*. P. Rassow, op. cit., p.511. Les deux journalistes avaient appelé dans la *Deutsche Tribüne* à la création de *Vereinen zur Förderung der Preßfreiheit*. De cette association sortira le *Deutsche Volksverein* des émigrés allemands de Paris. O. Wiltberger, op. cit., p.95.

"L'absolutisme a paru frappé de terreur" ⁵³ et a pris toutes les dispositions nécessaires pour prévenir les conséquences de la fête de mai ⁵⁴ où les espions fourmillaient. Des officiers prussiens et autrichiens de la garnison de Mayence avaient, en effet, habillé leurs domestiques en bourgeois, leur avaient mis la cocarde tricolore à la boutonnière pour jouer ce rôle. Plusieurs gouvernements avaient pris de leur côté des mesures pour se procurer des rapports détaillés. Le correspondant particulier du *Courrier du Bas-Rhin* étant lui-même poursuivi comme patriote par les gendarmes, a dû se mettre en sûreté avant d'achever ses lettres qui sont parvenues au journal avec un retard que le rédacteur regrette.

Le *Courrier du Bas-Rhin*⁵⁵ ne se fait aucune illusion quant aux suites de la fête de Hambach. Il prévoit l'attitude des gouvernements terrorisés qui vont tout mettre en oeuvre pour étouffer l'esprit public qui s'y est manifesté de façon unanime⁵⁶. Il est vraisemblable que les cachots seront, dans les différents Etats, remplis des "victimes du bon droit et de la vérité". Mais la vengeance du peuple n'en sera que plus vive⁵⁷. Hambach n'est pas le seul site à devenir le théâtre de fêtes patriotiques⁵⁸. A Francfort même, siège de la Diète germanique, une foule

⁵² *Courrier du Bas-Rhin* n° 135 du 6 juin 1832.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ La garnison de Mayence est mise en mouvement. Une liste de personnes devant être arrêtées à Neustadt avait été établie. Mais les autorités n'osèrent pas exécuter les ordres. Ibid.

⁵⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n° 135 du 6 juin 1832.

⁵⁶ Les milieux officiels français sont eux-aussi particulièrement hostiles au mouvement révolutionnaire allemand. C'est qu'on sentait très bien à Paris qu'une victoire de ce mouvement en Allemagne menaçait d'ébranler la monarchie en France. A. Owsinska, op. cit., p.28.

⁵⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n° 135 du 6 juin 1832.

⁵⁸ A Deux-Ponts une manifestation semblable est organisée. *Courrier du Bas-Rhin* n° 114 du 12 mai 1832. A Annweiler et à Meissenheim. Ibid n° 115 du 13 mai ; n° 117 du 16 mai. A Gaibach. Ibid n° 120 du 19 mai ; n° 133 du 3 juin. A Saint-Wendel et à Bergen. Ibid n° 134 du 5 juin. A Gaibach, assemblée semblable à Hambach quoique de moindre envergure,

immense se rassemble pour boire à la liberté⁵⁹. Apprenant la réunion de Hambach, les Allemands de Paris organisent un banquet au bois de Boulogne, présidé par le général La Fayette⁶⁰.

2-3 LES CONSEQUENCES DE LA FETE DE HAMBACH

Dès le mois de juin 1832, les sombres prévisions du *Courrier du Bas-Rhin* semblent se concrétiser. Dans la plupart des Etats d'Allemagne des ordonnances paraissent pour interdire les réunions, les discours, les associations, le port des cocardes ou tout autre signe de ralliement. Les peines qui accompagnent ce train de mesures vont de la simple amende à l'emprisonnement⁶¹. Ces décisions, prises séparément par chaque gouvernement, arrivent cependant simultanément. La Diète, qui discute de la question, n'a pris aucune résolution⁶², mais une réaction imminente est attendue⁶³.

des paroles anarchiques ont été prononcées selon le représentant français à Munich. A. Owsinska, op. cit., p.28.

⁵⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 131 du 1 juin 1832.

⁶⁰ Ibid n° 130 du 31 mai 1832. L'espoir de la gauche française que l'Allemagne unie, nationale et démocratique serait dans l'avenir un allié fidèle de la France était fondé. Ce qui confirmait cet espoir, c'était la collaboration étroite des organisations révolutionnaires allemandes avec la gauche française. C'est surtout de nombreux émigrés allemands qui y déployaient leur activité. Leurs principaux centres étaient Paris et Strasbourg. Ces contacts étaient patronnés par celui qui faisait autorité parmi les libéraux français, La Fayette. Dans le même temps que le rassemblement de Hambach, les émigrés allemands organisèrent à Paris un grand banquet. Les principaux représentants de l'opposition, avec La Fayette en tête, y prirent part. Il y eut aussi des délégués polonais. A. Owsinska, op. cit., p.75.

⁶¹ Une proclamation du conseil municipal de Francfort va dans ce sens. *Courrier du Bas-Rhin* n° 138 du 9 juin 1832. Le grand-duché de Bade publie une ordonnance. Ibid et n° 141 du 13 juin. Rescrits ministériels et ordonnances paraissent en Bavière où la seule cocarde admise est celle aux couleurs bleu et blanc. Ibid n° 146 du 19 juin ; n° 157 du 1 juillet ; n° 160 du 5 juillet ; n° 163 du 8 juillet. Les gouvernements agissent de même en Saxe. Ibid n° 161 du 6 juillet. Dans le Wurtemberg. Ibid n° 146 du 19 juin. A Darmstadt et dans le pays de Nassau. Ibid n° 157 du 1 juillet. A Cassel. Ibid n° 168 du 14 juillet.

⁶² *Courrier du Bas-Rhin* n° 161 du 6 juillet 1832.

Pendant que la Diète germanique délibère sur les mesures communes à prendre dans toute la Confédération, d'importants mouvements de troupes se produisent. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁶⁴ note le changement qui est en train de s'opérer en Allemagne. "Depuis longtemps nous savons que la Sainte-Alliance abhorre les principes de notre révolution de Juillet, et qu'elle craint leur propagation en Allemagne ; aussi ne néglige-t-elle aucun moyen pour étouffer tout germe de liberté qui peut se manifester au-delà du Rhin. Jusqu'à présent elle n'a cependant pas osé employer la force ouverte, et ce n'est que par des petits moyens tracassiers qu'elle a sévi contre les patriotes allemands. Aujourd'hui, il paraît devoir en être autrement". Les feuilles d'outre-Rhin annoncent en effet une concentration importante de forces en Bavière rhénane. L'arrivée de troupes autrichiennes et prussiennes y est à nouveau envisagée. Elle inquiète le journal strasbourgeois. Est-elle destinée à réfréner toute idée d'émancipation, ou bien les troubles du cercle du Rhin ne sont-ils qu'un prétexte pour hérissier les frontières de baïonnettes liberticides en attendant le moment opportun pour attaquer la France ? De nombreux indices semblent indiquer qu'un tel projet est en préparation.

Pendant les mois de juin et de juillet 1832, ces mouvements de troupes se poursuivent, largement relatés dans la presse allemande⁶⁵ qui s'en étonne et n'en voit pas l'utilité. L'irritation fait, au contraire, des progrès effrayants ce qui prouve bien que les moyens employés sont

⁶³ Ibid n° 148 du 21 juin 1832. En juin et juillet, l'Assemblée Confédérale se prépare à la riposte. Elle va frapper les poussées extrémistes en prenant des décrets contre les associations politiques, les assemblées populaires, en interdisant le port des couleurs étrangères, en rendant plus sévère l'action de la censure, en surveillant les Etats provinciaux. Ce sont là de vaines tentatives pour paralyser l'esprit de liberté. Celles-ci ne font qu'augmenter l'extrémisme, le goût des conjurations et le désir de tenter des coups d'Etat et des révolutions. P. Rassow, op. cit., p.513.

⁶⁴ N° 149 du 22 juin 1832.

⁶⁵ Et repris par la presse strasbourgeoise qui y puise ses informations. *Courrier du Bas-Rhin* n° 148 du 21 juin ; n° 149 du 22 juin ; n° 154 du 28 juin ; n° 155 du 29 juin ; n° 156 du 30 juin ; n° 157 du 1 juillet ; n° 163 du 8 juillet ; n° 179 du 27 juillet ; n° 181 du 29 juillet 1832.

inefficaces⁶⁶. Les habitants de certaines villes ont l'impression de vivre dans un camp retranché ayant l'ennemi à ses portes. Ils ne voient que revues, prises d'armes nocturnes, patrouilles continuelles, etc⁶⁷. Toutes les provinces rhénanes sont inondées de soldats et les populations ainsi contenues se tiennent tranquilles. Mais, selon une lettre de Spire⁶⁸, il est aisé de voir que c'est le calme qui précède la tempête, car si l'on n'agit pas, on parle. Les troupes elles-mêmes paraissent peu satisfaites du rôle qu'on leur attribue. Les régiments sont mornes et silencieux lors des parades. Le nombre des mécontents n'est pas restreint aux écrivains, aux lecteurs de journaux, aux aventuriers, aux étrangers présents dans le pays pour jouer les agitateurs. Il touche toutes les classes de la société. Les marchands, les laboureurs, les derniers des paysans "sont animés du même esprit, celui de détruire la confédération germanique telle que l'ont conçue et établie le prince de Metternich et l'empereur Alexandre"⁶⁹. Mais ce qui irrite par-dessus tout les habitants, c'est l'annonce de l'arrivée d'un nombre important d'Autrichiens destinés à occuper les principales villes. Or, les Autrichiens sont précisément ceux que les Bavaois haïssent le plus, et selon l'auteur de ce texte, les troupes du sultan Mahmut⁷⁰ seraient mieux accueillies que les soldats de l'empereur François. "Les femmes et les enfants eux-mêmes ne parlent des Autrichiens qu'avec une espèce de fureur fort expressive"⁷¹. L'irritation se manifeste dans certaines localités par des scènes tumultueuses occasionnées par la plantation d'arbres de la liberté ou,

⁶⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n° 149 du 22 juin ; n° 156 du 30 juin 1832.

⁶⁷ Par exemple à Deux-Ponts. *Ibid* n° 156 du 30 juin 1832.

⁶⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 181 du 29 juillet 1832.

⁶⁹ Les Bavaois ont des griefs particuliers à faire valoir : le gouvernement veut les priver du Code Napoléon. *Ibid*.

⁷⁰ Mahmut II (1784-1839), sultan ottoman (1808-1839), monte sur le trône après la déposition de Mustafa IV et l'assassinat de Selim III. Il s'oppose aux tentatives d'expansion russe sur la rive droite du Danube et ne cède à la Russie que la Bessarabie. Il doit lutter contre la désagrégation de l'empire (insurrections serbe et grecque). Il entre en conflit avec Méhémet-Ali (1839), et son armée est écrasée.

⁷¹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 181 du 29 juillet 1832.

comme on les appelle aussi, d'arbres de la justice, ou encore d'arbres de doléances, qui sont en général aussitôt abattus par la police. Parfois ils sont conservés avec l'assentiment des autorités⁷².

Il paraît d'ailleurs⁷³ que l'esprit d'association fait fureur en Allemagne dont le "démon de protestation" paraît s'être emparé. Unions de femmes, d'étudiants, unions de la liberté, de la presse, sociétés politico-patriotiques, économiques, poussent comme des champignons et les policiers courent comme des possédés pour "étouffer de leurs lourds pieds les petits volcans qui pétillent". Loin de réussir, ils se brûlent pieds et mains dans cette entreprise. Appelé à se prononcer sur toutes ces assemblées populaires, un capitaine de la garde bourgeoise de Francfort s'exclame : "Nous vivons dans un temps où le père ne saurait répondre de son fils, ni le frère de son frère, et qui plus est, où les grands-pères, qui depuis longtemps gardent leur fauteuil, et leurs petits-fils sont tous pour la liberté ! Comment voulez-vous qu'on réponde des opinions d'autrui, quand parfois on ne peut répondre des siennes propres..."⁷⁴

La lutte contre les idées nationales et libérales s'accompagne de nombreuses arrestations. Le zèle des policiers prête parfois à sourire même si des personnes innocentes en sont les victimes comme ces choristes du théâtre de Francfort. Lors d'une excursion, le lundi de Pentecôte, ils se retrouvent pour s'adonner à la gaîté en vidant quelques bouteilles de vin et en chantant. A peine installés, les voilà entourés d'agents qui veulent les arrêter. Grâce à l'intervention de l'aubergiste, la menace n'est pas mise à exécution. L'attitude des fonctionnaires s'explique par la crainte des autorités de voir partout

⁷² Le *Courrier du Bas-Rhin* cite les villages concernés. N° 146 du 19 juin 1832.

⁷³ Selon la *Feuille du Peuple*, de Bavière. *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 5 du 5 juillet 1832.

⁷⁴ *Ibid* n° 12 du 12 juillet 1832.

s'organiser des réunions populaires semblables à celle de Hambach ⁷⁵ A Aschaffenburg, un étudiant est appréhendé au milieu de la foule venue assister à la parade parce qu'il porte des bretelles tricolores. Conduit à l'Hôtel de ville, elles lui sont ôtées et remplacées par une ficelle pour retenir son pantalon ⁷⁶ Mais l'histoire ne se termine pas toujours de façon aussi heureuse. Plusieurs bourgeois et tous les étudiants qui s'étaient rendus à la fête du 27 mai ont été arrêtés dans cette ville. Les citoyens effrayés se perdent en conjectures sur les causes de cette manière d'agir largement répandue en Bavière ⁷⁷

Ce n'est qu'à la mi-juillet que les journaux strasbourgeois ⁷⁸ annoncent les nouvelles décisions de la Diète germanique ⁷⁹ auxquelles ils consacrent de longs articles. D'emblée le *Courrier du Bas-Rhin* ⁸⁰ les considère comme une manifestation du despotisme contre les idées de liberté et d'émancipation. L'Autriche et la Prusse, dont l'influence est souveraine, proposent en commun des mesures coercitives pour soumettre directement les actions des princes allemands au contrôle de la Diète. "La propagation chaque jour plus active de l'esprit démocratique, et la licence sans frein de la presse", voilà les points essentiels sur lesquels les deux puissances ont appelé la sévère attention de l'assemblée. C'est dans les chambres délibérantes des Etats constitutionnels

⁷⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n° 148 du 21 juin 1832.

⁷⁶ *Ibid* n° 155 du 29 juin 1832.

⁷⁷ *Ibid.* Dans le courant du mois de mai, 985 individus ont été punis de peines de police et 20 autres ont été envoyés devant les tribunaux, selon des nouvelles de Munich. *Courrier du Bas-Rhin* n° 156 du 30 juin 1832.

⁷⁸ Dont le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* : n° 14 du 14 juillet ; n° 15 du 15 juillet ; n° 21 du 21 juillet ; n° 26 du 26 juillet ; n° 91 du 1 octobre 1832.

⁷⁹ Metternich s'assure, comme toujours, l'appui de la Prusse. Il mène à sa guise le principal ministre de Frédéric-Guillaume III, Ancillon. Tandis que la Bavière inflige de durs châtements aux orateurs de Hambach, l'Autriche et la Prusse invitent la Diète à sévir. En adoptant les six articles, en juin 1832, elle assure à la Confédération le moyen d'abolir les mesures trop libérales votées dans les Etats particuliers et de protéger les souverains contre les exigences de leurs Chambres élues. G. Weill, *L'éveil...* op. cit., p.134.

⁸⁰ N° 167 du 13 juillet 1832.

qu'elles ont vu le foyer de cet "esprit novateur" et de cette "turbulence démocratique" qui menace de se propager dans toute l'Allemagne. L'acte législatif, adopté à l'unanimité par les membres de la Diète, est composé de six articles⁸¹ aggravant l'Acte de Vienne de 1820, affirmant le principe monarchique, instituant une commission fédérale chargée de contrôler les assemblées locales, supprimant les lois de presse libérales, interdisant les réunions et les associations de toutes sortes, ainsi que les insignes et les cocardes. Ils concernent à la fois les rapports des souverains avec les chambres délibérantes, et les rapports de chaque Etat confédéré avec la Diète. Ce qui choque tout particulièrement le journal strasbourgeois, ce sont les paroles "adultrices" adressées par les représentants des autres Etats à l'Autriche et à la Prusse dont la "noble initiative" doit mettre fin à "l'esprit de désordre et d'insubordination" qui fermente dans toute l'Allemagne ⁸²

*Le Journal du Haut-et Bas-Rhin*⁸³ condamne encore plus fermement les nouvelles décisions de la Diète. Il les considère comme "une guerre à mort entre le principe absolu et le principe constitutionnel", les qualifie "d'oeuvre d'oppression", imposée par l'Autriche et la Prusse aux autres Etats, de "dernier démenti" donné aux promesses d'affranchissement faites dans le passé. Les fêtes populaires, la licence de la presse n'ont été que le prétexte de cette violation flagrante du pacte fondamental, préparée en fait depuis longtemps dans le secret des cours et, le journal va plus loin, décidée bien avant les événements sur lesquels on s'appuie pour la justifier. L'acte de la Diète dévoile à chaque mot l'amour de l'absolutisme et la haine de toute liberté. Certaines dispositions sont des "affronts sanglants" contre l'indépendance des nations qu'il efface de l'Europe. La déclaration de l'empereur d'Autriche est rapportée sur un ton de raillerie : S.M.I. ayant acquis "la triste conviction que la révolution en Allemagne approche

⁸¹ Ils sont détaillés par le *Courrier du Bas-Rhin*. Ibid.

⁸² Le député de Bade est le seul qui se soit abstenu d'ajouter à son adhésion une telle tirade. Ibid.

⁸³ N°21 du 21 juillet 1832.

à grands pas de sa maturité", s'adresse "avec pleine confiance à S.M. le roi de Prusse", afin d'examiner avec "cet allié éclairé et puissant" les moyens dont les événements exigent la mise en oeuvre. Quant au discours d'ouverture de la Diète, il peut, selon la feuille, se résumer par ces quelques mots qui mêlent ironie et amertume : "Nous sommes éclairés et puissants ; nous détestons les gouvernements constitutionnels qui n'apportent que des embarras aux rois ; quelques-uns de vous se sont permis de donner une constitution à leurs peuples ; nous les cassons ; obéissez-nous, et même remerciez-nous ; car nous sommes éclairés et puissants". Tout comme le *Courrier du Bas-Rhin*⁸⁴, le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*⁸⁵ s'insurge violemment contre les mesures militaires qui accompagnent les six résolutions⁸⁶ et qui doivent, si nécessaire, contribuer à l'application de celles-ci. Il estime que des liens ainsi fondés sur la violence ne peuvent durer et qu'un traité, signé le poignard sur la poitrine, ne sera plus respecté le jour où les petits Etats se sentiront assez forts. Suit l'exposé de l'attitude des participants qui, dans l'ensemble, adhèrent aux propositions émises par l'Autriche et la Prusse⁸⁷ et s'abaissent humblement pour remercier ceux qui viennent de leur passer de nouvelles chaînes⁸⁸.

Le Courrier du Bas-Rhin et le Journal du Haut-et Bas-Rhin sont d'accord en tous points. Tous deux critiquent les nouvelles décisions de la Diète, surtout les mesures militaires ; tous deux dénoncent l'attitude servile des participants ; tous deux condamnent le despotisme qui a attendu une occasion favorable pour se conserver aux yeux des peuples une apparence de justice et de

⁸⁴ N° 167 du 13 juillet 1832.

⁸⁵ N° 21 du 21 juillet 1832.

⁸⁶ Celles-ci sont résumées. Ibid.

⁸⁷ Le roi de Bavière propose deux modifications : l'une pour restreindre à 6 ans les pouvoirs de la commission fédérale, l'autre pour ôter à la Diète le droit d'intervenir dans les affaires intérieures des gouvernements. *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 21 du 21 juillet 1832.

⁸⁸ A leur tête, le roi de Hanovre. Ibid.

légalité, et surtout pour ne commencer la lutte qu'après avoir mis tous les avantages de son côté. Mais le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*⁸⁹, porte-parole du "juste-milieu" qui combat les tendances républicaines qui se manifestent en France autour de la monarchie de Juillet, désapprouve également les propos tenus à Hambach. Il se flatte de bien connaître l'état d'esprit qui règne au-delà de la frontière. Pour lui, trois partis sont en présence, aussi bien en Allemagne qu'en France. Les absolutistes, formant le premier, sont peu nombreux. Le deuxième concerne les républicains, c'est-à-dire les anarchistes. Ce sont eux qui, à la fête de mai, ont réclamé la tête des despotes afin d'assurer le bonheur du peuple, alors que celui-ci n'est en réalité qu'un instrument. Ce parti-là n'a pas de racines dans un pays aussi éclairé et réfléchi que l'Allemagne. Ce qui révolte tout particulièrement le journal, c'est la prétention des meneurs de Hambach de réunir l'Alsace et la Lorraine à la république germanique. Le *Courrier du Bas-Rhin* ne souffle mot de ce grave incident provoqué par le docteur Wirth⁹⁰. Le troisième parti, le plus important et le plus raisonnable, c'est celui de la "liberté sans licence, sans confusion des classes, en un mot, sans anarchie". Ses idées sont celles de toutes les classes instruites d'outre-Rhin, et même des ouvriers⁹¹.

Le 5 juillet 1832, la haute Diète prend de nouvelles dispositions, largement citées et commentées dans la presse strasbourgeoise⁹²

⁸⁹ N°26 du 26 juillet 1832.

⁹⁰ Le consul de France à Mayence n'apprécie guère cette attitude : "Ces amis du peuple vendraient donc le territoire national pour faire prévaloir leurs opinions républicaines". F. Ponteil, op. cit., p.272 sq.

⁹¹ On peut en douter si l'on songe aux milliers d'émigrés allemands de Paris. La bourgeoisie intellectuelle réfugiée dans la capitale française prône les idéaux de la Révolution française (Heine, Börne), ou rêve de guerres de libération et de nation germanique. Quant aux ouvriers des sociétés déclarées ou secrètes, ils ont pour but de renverser l'ordre établi en Allemagne. Jacques Grandjonc, *Marx et les communistes allemands à Paris (1844)*, Paris 1974, p.10-13.

⁹² *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°24 du 24 juillet 1832. *Courrier du Bas-Rhin* n°176 du 24 juillet ; n°178 du 26 juillet ; n°183 du 1 août 1832.

Elles viennent compléter l'acte précédent. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*⁹³ "après avoir proscrit les principes, il fallait proscrire aussi leur manifestation, et les hommes qui auraient le courage de ne pas soumettre leur intelligence à un lent suicide, à une mutilation graduelle de toutes ses facultés". Les universités, la jeunesse, les professeurs, la presse, les réunions populaires, les fêtes nationales, tout est assujéti à l'inquisition vigilante des autorités. Il n'y aura plus une seule pensée qui ne sera évaluée, pas un mot dont toutes les significations ne seront pesées. Les lois existantes contre les associations secrètes sont maintenues, notamment contre la *Burschenschaft*. Les commissaires des gouvernements sont chargés de leur porter une attention particulière. Seront renvoyés des universités et des écoles tous les enseignants incapables de remplir dignement leur fonction, c'est-à-dire ceux qui, dépassant les limites de leur mission, abuseraient de leur influence sur l'esprit de la jeunesse pour répandre des principes pernicieux, nuisibles à l'ordre ou hostiles au gouvernement. Le nouvel acte de la Diète est une véritable ordonnance de police, d'une "police ombrageuse, tracassière, vexatoire, qui met la main sur tous les détails de la vie publique et de la vie privée du citoyen, qui le poursuit dans toutes les réunions, dans tous les écrits, dans toutes les paroles"⁹⁴.

Le *Courrier du Bas-Rhin*⁹⁵ s'attarde tout particulièrement sur l'article 5 concernant les universités. Divisé en deux parties, il est la reproduction littérale de l'acte de la Diète du 20 septembre 1819, époque à laquelle une fraternité d'opinions et de désirs politiques liait les professeurs et les étudiants. Ils étaient alors puissants et trouvaient de la sympathie auprès des masses qui les considéraient comme les instruments de la délivrance de l'Allemagne. Réunis en sociétés secrètes, ils oeuvraient ensemble pour amener les

⁹³ N° 176 du 24 juillet 1832.

⁹⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 178 du 26 juillet 1832.

⁹⁵ Ibid.

princes allemands à la réalisation de leurs promesses. L'Autriche et la Prusse interviennent alors pour étouffer dans la jeunesse l'esprit de liberté et d'indépendance qui l'animait. Elles refont, en 1832, la même "déclaration de guerre" à ces principes. Celle-ci ne peut manquer d'avoir un profond retentissement auprès des patriotes allemands et sera nécessairement suivie d'une réaction dont le point de départ se fera peut-être à nouveau dans les universités.

Le journal critique de la même façon les autres articles, regrettant notamment l'établissement d'une véritable douane érigée pour les produits de l'intelligence sur les frontières de la Confédération. Il s'insurge contre l'interdiction des réunions populaires et des discours qui réduit pour ainsi dire les assemblées nationales "à des banquets auxquels pourront présider le vin et la débauche, mais d'où seront sévèrement exclues les idées de liberté et de patriotisme". C'en est fini de la plantation d'arbres de la liberté, des drapeaux nationaux, des cocardes aux couleurs germaniques. "Pauvre peuple allemand ! voilà donc comme on le traite", s'exclame le journaliste dans un élan qui exprime autant de colère que de pitié. La surveillance exercée sur les personnes le révolte de la même manière. Elle soumet les patriotes allemands au même régime de police que les forçats libérés de France ; partout circuleront des listes de suspects et de conspirateurs ; partout les sujets seront espionnés et les étrangers traqués. Et pour achever dignement ce vaste filet de vexations étendu par la Diète sur toute l'Allemagne, les troupes⁹⁶ se tiennent prêtes pour occuper militairement les Etats récalcitrants.

Peu à peu les résolutions de la Diète sont promulguées dans les différents Etats de la Confédération⁹⁷. Certains gouvernements, en les

⁹⁶ La Diète a 300 000 hommes à ses ordres. Ibid.

⁹⁷ En Hesse-Cassel. *Courrier du Bas-Rhin* n° 183 du 1 août. A Saxe-Weimar. Ibid n° 185 du 3 août. Dans le Hanovre. Ibid, n° 189 du 8 août. Dans le Brunswick. Ibid n° 196 du 16 août 1832.

annonçant, les complètent par des déclarations destinées à calmer les craintes et par l'assurance du maintien des constitutions existantes ⁹⁸.

2-4 L'ALLEMAGNE EN ETAT DE CHOC

A en croire les journaux strasbourgeois, l'Allemagne est en état de choc, comme si, après la fête de Hambach, elle ne s'attendait pas à la répression. A partir du mois de juillet 1832, la presse est remplie de protestations émanant surtout des Etats secondaires, atterrés de l'audace des mesures et de la molle indifférence avec laquelle "les princes constitutionnels ont humilié leur front indépendant devant cet acte de despotisme" ⁹⁹. Le *Courrier du Bas-Rhin* ¹⁰⁰ voit arriver de toutes parts des lettres pathétiques, remplies de douleur, mais aussi d'indignation. Selon le journal, "il y a quelque chose de plus puissant que le despotisme, de plus énergique dans sa manifestation que le déploiement des bataillons satellites de la tyrannie, de plus terrible dans ses résultats que la colère des monarques absolus, quelque chose qui se joue des sabres et des baïonnettes, et qui fait triompher un peuple à travers mille obstacles, et même à travers les revers et les trahisons, c'est la lutte convulsive de la liberté qu'on étouffe ; c'est le sentiment intime d'une nation qu'on torture, qu'on mutilé dans ses facultés et ses désirs ; c'est le mépris de la vie, quand les rayons de la liberté ne l'échauffent plus. Oh ! laissez-le couver d'abord en silence, puis mûrir et éclater dans sa force et sa grandeur, et vous verrez ce que peut ce sentiment" ¹⁰¹.

⁹⁸ C'est le cas du Wurtemberg. Ibid n°185 du 3août ; n°189 du 8 août ; n°193 du 12 août. Du royaume de Saxe. Ibid n°193 du 12 août. De la Hesse-Darmstadt. Ibid n°196 du 16 août 1832.

⁹⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n°174 du 21 juillet 1832.

¹⁰⁰ Ibid.

¹⁰¹ L'indifférence du gouvernement français est sévèrement critiquée. Ibid.

Une lettre en provenance de Francfort¹⁰² exprime avec énergie les sentiments ressentis en Allemagne. Mais elle fait également part de l'étonnement qui ébranle tout le pays. Des phrases brèves et incisives constatent les faits : "L'Allemagne est devenue la proie de l'absolutisme. L'affreux sacrifice est consommé. La liberté de l'Allemagne est anéantie". Depuis longtemps, les patriotes prévoyaient et craignaient une réaction de la Diète. Mais personne ne s'attendait à une telle violence. L'attitude des princes constitutionnels, assez faibles pour obéir avec une soumission aveugle aux ordres des deux monarques absolus, est incomprise. Ils ont été forcés bien sûr, mais les voilà réduits à l'état de vassalité. La Prusse et l'Autriche élèveront sans cesse de nouvelles prétentions et l'Allemagne risque d'être partagée comme l'a été la Pologne. Nulle résignation dans cette lettre : "La nation entière est atterrée, et son désespoir comprimé se prépare en silence à la vengeance". Et puis cet aveu d'impuissance : "Infortuné pays ! que te reste-t-il pour opérer ton salut ? les bras de tes enfants sont paralysés ; méconnaissant sa force, l'Allemand plie sous le poids de ses fers et n'ose pas les briser"¹⁰³.

En Allemagne, une "lutte légale" s'engage¹⁰⁴. Les chambres, les comités de bourgeois, les habitants rédigent des protestations¹⁰⁵.

¹⁰² Publiée dans le *Courrier du Bas-Rhin* n° 174 du 21 juillet 1832.

¹⁰³ Elle exprime également la déception face à l'inaction de la France. Ibid. Les milieux gouvernementaux français sont loin de s'enthousiasmer en voyant se développer de l'autre côté du Rhin l'idéologie du libéralisme français. Mais ce qui plairait aux dirigeants de la Monarchie de Juillet, c'est un affermissement, dans les Etats allemands, du système constitutionnel. Le triomphe de cette orientation signifierait la paix et renforcerait le trône de Louis-Philippe, fermant aux républicains la perspective d'une révolution européenne. L'Allemagne constitutionnelle et monarchique constituerait une garantie de stabilisation politique de toute l'Europe, ce qui est le plus ardent désir de Louis-Philippe. A. Owsinska, op. cit., p.27-29.

¹⁰⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 177 du 25 juillet 1832.

¹⁰⁵ Ainsi les chambres de l'électorat de Hesse. Ibid n° 172 du 19 juillet ; n° 173 du 20 juillet ; n° 176 du 24 juillet. Les habitants du grand-duché de Bade. Ibid n° 177 du 25 juillet ; n° 185 du 3 août ; n° 189 du 8 août. Le comité de la bourgeoisie du Wurtemberg. Ibid n° 180 du

Elles font l'objet de nombreux articles dans la presse tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁰⁶, toutes les classes de la société adhèrent aux idées de liberté et d'unité. "Depuis longtemps déjà les patriotes allemands les plus dévoués travaillaient de toutes leurs forces, et avec une nouvelle activité, à opérer la résurrection de l'Allemagne. La majeure et la plus généreuse partie de la jeunesse n'avait pas besoin d'une influence étrangère pour brûler d'atteindre ce grand but ; parmi la bourgeoisie et les paysans, qu'une oppression inouïe a disposés plus que jamais à prendre une part active à la lutte des partis politiques, on trouve chaque jour plus de sympathie pour les idées libérales et pour l'unité des états d'Allemagne"¹⁰⁷. Mais face à elles l'opposition à ces principes, s'est, elle aussi, organisée et consolidée. Ce que les princes, les prêtres, les aristocrates et les courtisans n'auraient pu réussir seuls, leur a été possible grâce à l'aide du juste-milieu et des doctrinaires. Par l'établissement de constitutions, ils ont attiré dans leurs filets la raison des peuples. Cette critique du juste-milieu¹⁰⁸ peut être considérée comme une réponse au *Journal du Haut-et-Bas-Rhin*¹⁰⁹ qui le prônait quelques jours auparavant. Le *Courrier du Bas-Rhin* s'interroge : "Qu'est-ce qui empêche la révolution d'éclater en Allemagne ?". La réponse est claire : la prudence. En effet, les armées de la Sainte-Alliance sont prêtes à intervenir au moindre incident. Une autre difficulté réside dans le fait que les patriotes n'arrivent pas à se mettre en rapport les uns avec les autres, à s'unir plus étroitement. Ils sont soumis à la stricte surveillance de la police et des

28 juillet ; n° 185 du 3 août. Les patriotes de la Bavière rhénane. Ibid n° 194 du 14 août ; n° 203 du 24 août 1832.

¹⁰⁶ N° 181 du 29 juillet 1832.

¹⁰⁷ Ibid. A le considérer du point de vue sociologique, le mouvement libéral allemand demeura bourgeois pour l'immense majorité de ses participants. Le peuple des campagnes ne prenait pas une part active aux événements politiques ; le prolétariat en formation demeura dans les débuts à l'écart. P. Rassow, op. cit., p.515.

¹⁰⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 181 du 29 juillet 1832.

¹⁰⁹ N° 26 du 26 juillet 1832.

espions. Quant aux paysans, ils sont occupés par la moisson. Le moment n'est donc guère propice à une action d'éclat.

Si l'irritation est générale, elle n'est cependant pas toujours dirigée contre les souverains dont certains semblent, comme celui de Bade, affligés de la situation¹¹⁰. Les résolutions de la Diète ont produit une "secousse" dans le grand-duché où même les plus modérés sont au comble de l'exaspération. L'ordre donné au responsable de l'université de désigner les professeurs à révoquer ou à suspendre y est considéré comme une infamie. Mais après l'abolition de la liberté de la presse¹¹¹, après la défense de toute assemblée populaire, de tout discours, de toute adresse, que reste-t-il au peuple pour exprimer ses sentiments et ses opinions ? Seul le silence de la désapprobation demeure selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹¹², car : "Le silence des peuples,... est la leçon des rois". En s'abstenant de tous ces hommages que la loi n'exige pas, de toutes ces démonstrations de joie, de tous ces applaudissements que les Allemands ont l'habitude de prodiguer à leurs princes, les habitants encourageront leur souverain à rentrer dans la voie constitutionnelle. C'est cette attitude qu'ils adoptent lors d'une tournée que le grand-duc de Bade effectue dans une partie de ses Etats. Bien sûr les principaux signes de réjouissance sont respectés : salves d'artillerie, son des cloches, déploiement du drapeau, prises d'armes. Ils sont

¹¹⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n° 185 du 3 août 1832. Le duché de Bade et le Palatinat bavarois étaient les foyers principaux d'une action politique intense en faveur du progrès. Le grand-duc Léopold de Baden s'était trouvé prêt à opérer un changement de cap dans le sens désiré par la majorité de la Diète territoriale et il avait accordé, en mars 1832, une loi généreuse pour la presse. Mais après la fête de Hambach, cette loi libérale fut rapportée. P. Rassow, op. cit., p.511,513.

¹¹¹ Am 1. März 1832 wurde das freiheitliche Pressegesetz in Baden in Kraft gesetzt. Am 5. Juli 1832 setzte ein Bundesbeschluß der Wirksamkeit des badischen Pressegesetzes ein Ende. Die badische Regierung hob infolgedessen die wichtigsten Bestimmungen durch Verordnung vom 28. Juli auf. Die wesentlichen Artikel dieser Verordnung beweisen, daß damit in Baden der Zustand der Metternich-Ära wiederhergestellt wurde. K. Koszyk, op. cit., p.71.

¹¹² N° 243 du 10 octobre 1832.

organisés par l'autorité. Mais la foule est moins considérable que d'habitude et les cris de joie sont bien faibles, presque comme des cris d'enfants comparés aux acclamations unanimes qui avaient accueilli le prince deux années auparavant. Dans la ville de Fribourg, seules les maisons des nobles et des fonctionnaires sont pavoisées. Ce ne sont là que des détails, mais, en 1832, ils sont significatifs ¹¹³. Pourtant le peuple concentre encore sur le grand-duc ses espérances. S'il ne l'a pas accueilli par les cris de joie habituels, c'est pour lui faire part de la désapprobation générale, pour ne pas l'encourager dans la voie dictée par la Diète ¹¹⁴.

La révolution de Juillet a interrompu le long sommeil dans lequel l'Allemagne était plongée. De nombreuses insurrections sont venues la soulever, "folles révolutions en miniature" pour le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* ¹¹⁵. La fête de Hambach, "sans plan, sans idée, où les gens raisonnables et éclairés furent contraints de céder la place aux fous et aux enthousiastes, hâta la réaction". Depuis, les passions se sont calmées, en partie même émoussées, selon cet article.

3) L'AFFAIRE DE FRANCFORT

3-1 LE PUTSCH MANQUE

Mais l'accalmie est de courte durée. Les troubles graves qui éclatent à Francfort ¹¹⁶ dans la nuit du 3 au 4 avril 1833 ne sont d'abord présentés que comme des faits divers. Ils vont pourtant occuper les rubriques des journaux pendant des mois et avoir des conséquences importantes. Un

¹¹³ Le *Courrier du Bas-Rhin*, en décrivant le manque d'enthousiasme des habitants de Bade lors du passage du prince, s'oppose à la description faite par la presse locale.

¹¹⁴ En août déjà, lors de la fête du grand-duc, on pouvait constater ce manque d'enthousiasme. Ibid n°211 du 2 septembre 1832.

¹¹⁵ N°60 du 1 mars 1833 qui reprend un article de la *Gazette de Wurtemberg*.

¹¹⁶ F. Ponteil, op. cit., p.320-323.

correspondant particulier du *Courrier du Bas-Rhin*¹¹⁷ décrit les désordres qui se déroulent dans la ville. Plusieurs écrivains libéraux¹¹⁸ enfermés au poste central, voient arriver une soixantaine d'étudiants de différentes universités, notamment de celle de Heidelberg, pour les délivrer. Après avoir assailli le poste principal, ceux-ci tuent la sentinelle, s'emparent des fusils des soldats du corps de garde et forcent les portes de la prison. Le guichetier, refusant de livrer les clefs, est abattu à son tour. D'autres conjurés obligent un gardien à sonner le tocsin pendant que leurs camarades s'adressent à la foule pour prôner la liberté et l'inciter à participer à l'insurrection. Leurs efforts restent sans résultat¹¹⁹. L'ordre est rétabli par l'arrivée des troupes de ligne. Dans les campagnes avoisinantes des troubles éclatent également. Une "connexion secrète" est supposée entre ces événements¹²⁰.

Quelques jours plus tard, il n'est plus question de fait divers, mais d'un véritable "putsch" manqué¹²¹. Comptant sur le concours d'une partie de la population de la ville et des villages environnants, quelques libéraux

¹¹⁷ N° 84 du 7 avril 1833.

¹¹⁸ Freieisen, Funck, etc... Ibid.

¹¹⁹ Un étudiant et trois militaires sont tués. Dix-sept militaires sont blessés. Ibid. La répression ne fit qu'augmenter le désir de tenter des coups d'État. Francfort avait été prévu comme centre de l'action révolutionnaire. On voulait bousculer la Diète confédérale et l'effrayer. On croyait qu'il serait possible d'entraîner les corps de troupe et que le peuple se soulèverait en masse. On escomptait aussi une aide française, un afflux de combattants français et polonais venant du Rhin. Les dirigeants étaient des étudiants, des membres de la *Burschenschaft*, auxquels vinrent se joindre un petit nombre d'artisans, de compagnons et de paysans. Cependant, au total, il n'y eut que quelques douzaines de révolutionnaires pour frapper le grand coup à Francfort. Ils parvinrent à s'emparer du poste principal de la garde, mais l'appel, lancé au peuple de se lever pour conquérir sa liberté, demeura sans écho. P. Rassow, op. cit., p.513.

¹²⁰ Certains étudiants arrivent à fuir. Désirant se rendre en France, ils traversent Bade où ils sont accueillis avec sympathie. *Courrier du Bas-Rhin* n°90 du 14 avril 1833.

¹²¹ Die leichte Niederschlagung des Frankfurter Wachturms läßt ihn als amateurhaft-dilettantische Operette erscheinen. Für die 9 Getöteten, 24 Verletzten sowie die anderen Beteiligten war der fehlgeschlagene Revolutionsversuch aber blutiger Ernst, den einige mit dem Tod, in der Haft oder auf der Flucht, andere mit Auswanderung und Berufsverbot bezahlen mußten. K. H. Jaraus, op. cit., p.43. Le nombre des victimes semble plus important que ne l'indique le *Courrier du Bas-Rhin* n° 84 du 7 avril 1833.

ont risqué un coup de main sur le siège de la Diète fédérale. Leur plan était de désarmer les militaires, de destituer ensuite les autorités, de mettre à mort dans la nuit même les membres de la Diète, de démolir le lieu de ses assemblées et de livrer aux flammes les actes et les papiers¹²². Le courage des insurgés est vanté par plusieurs articles du *Courrier du Bas-Rhin*¹²³. Celui-ci repousse avec fermeté les affirmations de certains journaux allemands qui accusent la France d'être à l'origine d'une conspiration dont le siège serait à Strasbourg¹²⁴. Pourtant, selon les renseignements fournis par les autorités françaises, le mouvement a bien été combiné par des officiers polonais, des étudiants allemands et des Strasbourgeois¹²⁵.

Il convient de signaler ici une attitude divergente entre le *Courrier du Bas-Rhin* et le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*¹²⁶. Si ce dernier fait un récit identique du déroulement des événements, il essaie cependant de les minimiser. Il reproche à la presse de les aggraver, de les grossir, de les commenter en les dénaturant¹²⁷. "Qui sait si nous n'allons pas, à l'occasion de cet assaut subit livré à deux corps-de-garde par des étudiants étrangers mis en fuite tout aussitôt, lire dans un grand nombre de journaux de l'Europe que Francfort est en révolution..." La tentative est jugée criminelle et tout ami de l'ordre devrait la repousser avec horreur. Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* se contente, il est vrai, de

¹²² *Courrier du Bas-Rhin* n°85 du 9 avril 1833.

¹²³ Ibid et n°92 du 17 avril 1833.

¹²⁴ L'enquête, les interrogatoires font connaître les meneurs. C'est Rauschenplatt qui a préparé l'attentat, aidé par un certain Heil, de Wittenberg, lieutenant de la garde prussienne. Ce dernier a enseigné le maniement des armes aux révolutionnaires allemands qui se trouvaient à Strasbourg. F. Ponteil, op. cit., p.320-322. Selon le *Courrier du Bas-Rhin* n°92 du 17 avril 1833, Rauschenplatt aurait quitté Strasbourg début mars pour vivre tranquillement en Suisse.

¹²⁵ F. Ponteil, op. cit., p.321-323.

¹²⁶ N°98 du 9 avril 1833.

¹²⁷ Le *Journal de Francfort* contient ces réflexions qu'approuve le journal strasbourgeois.

rapporter les détails qu'il trouve outre-Rhin en rappelant à ses lecteurs qu'il ne fait que "raconter"¹²⁸. Ses sources sont différentes de celles du *Courrier du Bas-Rhin*, de même que ses conclusions. Il repousse avec vigueur l'idée d'une révolution en Allemagne¹²⁹. Partisan de l'ordre, il rejette toute innovation "turbulente" et compte sur la bonne entente qui règne entre les gouvernements de la Confédération. Il n'est animé d'aucune haine envers les étudiants auteurs des troubles. Mais il exprime sa douleur de les voir "consumer en efforts inutiles de sédition et en tentatives coupables des forces et une ardeur qui seraient sûrement mieux employées à la défense des lois". Le rédacteur du journal va plus loin, lorsqu'il défend l'Autriche et la Diète, critiquées par un de ses propres correspondants. D'après lui, la situation morale et matérielle des provinces autrichiennes, comparée à celle des Etats constitutionnels, donne raison aux comportements absolutistes¹³⁰.

Pour le *Courrier du Bas-Rhin*¹³¹, la fermentation qui, depuis la révolution de Juillet, couve dans les Etats constitutionnels d'Allemagne, encore aigrie par les décrets arbitraires de la Diète, par la mésintelligence sans cesse grandissante entre les princes et les députés, par les atteintes portées aux libertés, semble passer insensiblement de "la vie spéculative à la vie pratique, des idées dans les actions". L'essai de révolution tenté à Francfort n'est pas un fait isolé, sans cause ni but ; il n'est pas de ces "escapades révolutionnaires" que certains hommes politiques attribuent aux habitudes de la jeunesse allemande. Tandis que les étudiants, avec le caractère bouillant de leur âge, font des tentatives pour renverser des institutions "décrépite", fondées sur les restes de l'organisation

¹²⁸ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 103 du 14 avril 1833.

¹²⁹ *Ibid* n° 110 du 21 avril 1833.

¹³⁰ *Ibid* n° 116 du 27 avril 1833.

¹³¹ N° 93 du 18 avril 1833.

féodale, la masse de la nation témoigne par le choix de ses députés¹³², par la sympathie dont elle encourage les défenseurs des libertés, par son calme et sa fermeté, qu'elle comprend le rôle qu'elle est appelée à jouer. Tous s'accordent à vouloir détruire l'influence souveraine de l'assemblée de Francfort, à secouer le joug qu'elle veut imposer aux princes et aux peuples de la Confédération. Pour le journal strasbourgeois, le véritable obstacle qui s'oppose au développement des libertés politiques de l'Allemagne et à la fusion des peuples en une seule nation, c'est la Diète. C'est donc avec raison que les patriotes allemands conjuguent leurs efforts pour briser cette "chaîne humiliante". Ces affirmations sont totalement en opposition avec celles du *Journal du Haut-et Bas-Rhin*. Ces quelques phrases extraites du *Courrier du Bas-Rhin*¹³³ résument parfaitement la différence de position entre les deux journaux : "Il est impossible de ne pas reconnaître qu'un mouvement universel, identique dans sa cause, multiple dans ses résultats, agite l'Europe de nos jours. Les uns l'attribuent au génie du mal et l'appellent principe révolutionnaire ; les autres l'accueillent avec espérance, sous les noms de rénovation et de progrès. Nous sommes de ceux-ci".

Vers le milieu du mois de juin, des nouvelles commencent à filtrer concernant l'origine des troubles de Francfort. Là encore, l'attitude des deux journaux strasbourgeois diffère. Ils publient le même jour un article tiré de la *Allgemeine Zeitung* dont le texte est scrupuleusement reproduit. Des découvertes importantes, dues aux enquêtes et à la saisie de divers documents, établissent de façon certaine que l'émeute est liée à de vastes complots. Avant qu'elle n'éclate, plusieurs émissaires ont parcouru le Wurtemberg, le pays de Bade, la Hesse, etc.,

¹³² On peut citer Carl von Rotteck qui souhaitait conquérir la liberté à l'intérieur en luttant contre les princes et les aristocrates. Il résuma sa pensée en 1832 : "J'aime mieux la liberté dans l'unité que l'unité sans la liberté". Rotteck et Welcker, les deux représentants les plus notables du libéralisme du Sud-Ouest de l'Allemagne, commencèrent à publier (1834) leur *Staatslexikon* qui allait être la bible et le manuel politique de la bourgeoisie libérale d'Allemagne. P. Rassow, op. cit., p.515.

¹³³ N° 125 du 25 mai 1833.

afin d'établir des contacts avec des personnes dignes de confiance, chargées de participer à des mouvements révolutionnaires. Parmi celles-ci, se trouveraient des militaires et des étudiants de Tubingue. On apprend que la *Burschenschaft* est encore active dans de nombreuses universités. De multiples arrestations ont été effectuées. Voilà les faits sur lesquels le *Courrier du Bas-Rhin*¹³⁴ et le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*¹³⁵ s'accordent puisqu'ils reproduisent le même texte. Mais si le premier s'arrête là, opérant ainsi une sélection dans l'article original, le second le livre dans son intégralité. Le *Courrier du Bas-Rhin* ne peut que passer sous silence des passages qui ne correspondent pas à ses idées. Le journaliste allemand se félicite en effet de constater que les personnes compromises ne font pas partie de "la masse fidèle du peuple et des amis sages d'une liberté légale, qui, pleins de confiance dans leur bonne cause, dans la constitution et dans ses gardiens, envisagent toute espèce de conspiration comme une action qu'on ne sait s'il faut qualifier de crime ou de folie..."

3-2 LA REACTION ABSOLUTISTE

La première mesure de précaution prise par la Diète, ceci dès le mois d'avril, pour le maintien de l'ordre et de la sécurité, est l'occupation militaire de Francfort. Sept à huit mille hommes sont cantonnés dans les environs de la ville¹³⁶ où le calme est revenu. Mais, selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹³⁷, les habitants ne voient qu'avec répugnance les troupes étrangères qui les assiègent. Fréquemment des rixes se produisent dont les Autrichiens sont les principales victimes. Le sénat et le corps législatif francfortois craignent quant à eux, que la

¹³⁴ N° 149 du 22 juin 1833.

¹³⁵ N° 170 du 22 juin 1833.

¹³⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n° 110 du 8 mai 1833.

¹³⁷ N° 125 du 25 mai 1833.

présence des soldats ne nuise à leur commerce ¹³⁸. Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*¹³⁹ approuve ces mesures militaires dues à la "déplorable émeute" dont la tendance criminelle a forcé les gouvernements à recourir à des moyens de surveillance plus sévères que par le passé.

Plusieurs gouvernements de l'Allemagne méridionale font occuper militairement leurs frontières, entre autres le grand-duché de Bade ¹⁴⁰. Celui-ci a reçu de la Suisse l'autorisation de faire passer sur son territoire un corps de cavalerie qui doit se rendre dans les contrées supérieures du grand-duché. Mais quelques communes refusent de voir leur neutralité compromise. Plusieurs centaines de paysans passent même la nuit à fondre des balles et à faire des cartouches pour se préparer à une résistance énergique. Prévenues de ces démonstrations, les troupes sont obligées de traverser les montagnes par un chemin presque inaccessible.

Depuis les fêtes de Pâques, la plupart des représentants à la Diète sont encore absents de Francfort. Pour leur retour, prévu mi-mai, des résolutions importantes sont envisagées. Elles concernent principalement l'organisation universitaire de l'Allemagne et l'élaboration d'un règlement applicable à tout l'enseignement supérieur qui empêcherait un étudiant chassé d'un établissement d'être reçu dans un autre ¹⁴¹. Elles sont également destinées à étouffer les idées libérales qui fermentent dans la jeunesse ¹⁴².

¹³⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 115 du 14 mai 1833.

¹³⁹ N° 114 du 25 avril 1833.

¹⁴⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n° 122 du 22 mai 1833.

¹⁴¹ *Ibid* n° 110 du 8 mai 1833.

¹⁴² *Ibid* n° 125 du 25 mai 1833.

4) NOUVELLE AGITATION A HAMBACH

Pendant ce temps, le gouvernement bavarois vit dans la crainte d'une nouvelle fête de Hambach réunissant les libéraux de toute l'Allemagne¹⁴³. Les plus déterminés d'entre eux semblent avoir l'intention de se retrouver dans les montagnes du Hochwald, difficiles d'accès. Les garnisons de Landau et de Spire sont renforcées. Le commandant de Mayence et celui du fort prussien de Sarrelouis tiennent leurs troupes prêtes à toute éventualité¹⁴⁴. A Francfort, l'autorité supérieure donne l'ordre à la police de ne délivrer aucun passeport pour la Bavière rhénane où l'anniversaire de la fête de mai pourrait avoir des suites fâcheuses¹⁴⁵.

En effet, dès le début du mois de juin, le site de Hambach fait à nouveau les titres des journaux strasbourgeois. Le 27 mai 1833 aurait pourtant pu passer inaperçu si cette journée n'avait pas coïncidé avec la fête de la Pentecôte pour laquelle la coutume veut que les habitants visitent les ruines du château. Sur la suite des événements, les témoignages varient. Dans un premier et long article, figurant en première page, le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*¹⁴⁶ décrit des scènes d'une violence incroyable dont les soldats sont les pauvres victimes. Quatre à cinq cents personnes seulement se trouvent sur la montagne lorsque les "meneurs", irrités de voir si peu de monde, harcèlent les troupes et entonnent même la *Marseillaise*. L'après-midi, malgré l'interdiction de la police, des aubergistes amènent des tonnelets de vin sur le site, déploient des tables. Des individus ivres se mettent à chanter des chansons libérales et l'hymne français retentit à nouveau. La foule est évacuée. Plusieurs personnes attendent les soldats

¹⁴³ A la mi-avril, la rumeur d'une nouvelle fête de la liberté, organisée dans un vieux château près de Bergzabern, court. F. Ponteil, op. cit., p.334 sq.

¹⁴⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 119 du 18 mai 1833.

¹⁴⁵ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 143 du 25 mai 1833 dont l'article mentionne également les mesures militaires prises dans les environs de Neustadt.

¹⁴⁶ N° 149 du 1 juin 1833.

au pied de la montagne et les attaquent à coups de couteau. Un peu plus loin, ils sont accueillis à coups de fusil. Pour le journal, il est hors de doute que les militaires ont été attaqués les premiers.

Dans un deuxième article¹⁴⁷, il publie la version de la *Gazette de Spire* qui s'oppose pourtant en tous points à la description précédente et que le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* juge peu véridique. Cette fois ce sont mille personnes qui se réunissent au château. L'injonction de se retirer étant arrivée, elles évacuent le site dans le calme. Subitement, les soldats font feu. Le soir, des scènes épouvantables se déroulent à Neustadt. Des militaires pris de boisson agressent les passants à coups de crosse, de sabre et de baïonnette. La cavalerie traverse les rues au galop et foule aux pieds tout ce qui se trouve sur son passage. Quiconque porte un chapeau blanc ou une casquette de cette couleur est attaqué, car cette coiffure est considérée comme un signe de libéralisme. Le même sort est réservé à ceux qui portent à leur boutonnière une feuille ou une fleur. Femmes, enfants, vieillards sont sabrés. Plusieurs centaines de personnes sont blessées et parmi elles pas un militaire. Il n'y a pas une seule rue dans laquelle le sang n'ait été répandu.

Cette deuxième version est également celle du *Courrier du Bas-Rhin*¹⁴⁸ qui précise qu'aucun attroupement, aucune provocation n'ont précédé ces exactions¹⁴⁹. Contrairement au *Journal du Haut-et Bas-Rhin*, il ne met pas en doute l'impartialité de la *Gazette de Spire* dont il s'inspire, lui aussi, pour dépeindre ces tragiques événements. Il insiste sur le fait que ce n'est pas la foule sans armes qui a attaqué les soldats ; ce sont ces derniers qui, sans raison connue,

¹⁴⁷ N° 151 du 3 juin 1833.

¹⁴⁸ N° 133 du 4 juin 1833.

¹⁴⁹ Des jeunes gens du collège de Wissembourg qui se rendaient en Bavière rhénane pour visiter des parents et des amis ont été arrêtés parce qu'ils portaient l'uniforme de leur école. Ibid.

se sont jetés sur des personnes inoffensives. "Ce n'était pas une émeute populaire, puisque nulle part ne se sont montrés des rebelles ; ce n'était pas un combat, puisque quelques hommes surpris par cette attaque imprévue ont à peine pu tirer leurs couteaux pour se défendre ; c'était un véritable massacre" ¹⁵⁰ Dans son article, le rédacteur Charles Boersch analyse la situation en Bavière rhénane. Depuis que les gouvernements constitutionnels d'Allemagne ont préféré adhérer aux actes oppressifs de la Diète plutôt que de s'appuyer sur l'affection de leurs peuples, ils sont obligés de chercher dans la force l'appui qu'ils trouvaient dans leur popularité. Sans cesse ils doivent appliquer ce vieil adage : "diviser pour régner". Voilà où en est venu le gouvernement de la Bavière rhénane. La méfiance entre les soldats et la population y a grandi jusqu'à la haine, car on est parvenu à séparer les intérêts du souverain des intérêts du peuple, à les mettre en opposition. Les militaires ont été transformés en véritables gendarmes, chargés de réprimer des désordres, d'étouffer des révoltes. Lorsque cette méfiance et cette haine sont bien enracinées, les affrontements sanglants deviennent inévitables ; l'autorité municipale se courbe sous la loi du sabre ; "il y a guerre ouverte entre deux partis, guerre que le gouvernement a préparée, dont il ne peut prévenir l'éclat ni les funestes conséquences. De quelque côté que vienne alors l'attaque, la responsabilité du sang versé retombe sur le gouvernement..." Les origines des troubles de Neustadt sont à chercher dans ces constatations. Les préparatifs militaires avaient été faits avec ostentation. Les troupes étaient venues, non pour surveiller la fête, mais pour combattre les "rebelles" et les rebelles étaient à leurs yeux tous ceux qui assistaient à la manifestation populaire. L'ordre de faire évacuer la montagne de Hambach représentait pour elles le signal de l'attaque. En admettant même, comme le prétendent certains journaux, que des cris provocateurs aient été poussés, ceux-ci ne pourraient justifier les violences qui ont

¹⁵⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n° 134 du 5 juin 1833.

eu lieu. Qui est responsable du degré d'exaspération qui anime la population de la Bavière rhénane, si ce n'est le gouvernement ? ¹⁵¹

5) LE RENFORCEMENT DE LA REACTION ABSOLUTISTE

Le nombre de personnes victimes des événements politiques en Allemagne est incroyable¹⁵². Il s'élève à plusieurs milliers, dont plus de quatre cents étudiants et cent vingt écrivains. Environ mille huit cents individus gémissent dans les prisons¹⁵³ de cinquante villes et forteresses, sans compter les condamnés qui, depuis 1830, subissent leurs peines et qui se montent aussi à près de cinq cents. C'est la Bavière qui a opéré le plus d'arrestations, puis viennent le Hanovre, le Wurtemberg, les Hesse, Bade et la Prusse ¹⁵⁴ Cette dernière puissance qui voulait absolument son lot de conspirateurs, n'a pu trouver que quelques

¹⁵¹ Ces événements contribuent, selon le rédacteur, à réveiller le souvenir de la domination française qui traitait ces provinces avec "paternité". Ibid.

¹⁵² *Courrier du Bas-Rhin* n° 157 du 2 juillet 1833.

¹⁵³ Ibid. La conséquence la plus malheureuse de l'affaire de Francfort fut une persécution d'une dureté inouïe de tous les démocrates. Tous les étudiants prenant part à des associations interdites étaient menacés d'exil, d'exclusion de l'université, du cachot, de l'interdiction d'exercer toute profession nécessitant des études universitaires. Les enquêtes, les perquisitions, les arrestations et les condamnations s'étendirent largement au-delà du cercle restreint des conjurés et de la *Burschenschaft*. 1800 personnes furent poursuivies pour haute trahison et condamnées à de très longues peines de détention. Des milliers d'hommes partirent pour l'étranger, tant en France qu'en Suisse et, dans une proportion sans cesse croissante, vers les Etats-Unis d'Amérique. P. Rassow, op. cit., p.512 sq.

¹⁵⁴ La répression est menée avec une égale ardeur par la commission fédérale d'enquête installée de nouveau à Mayence et par chacun des gouvernements. La police prussienne surtout continue poursuites, arrestations et condamnations. La Diète frappe également la littérature dangereuse. Un décret de Francfort (décembre 1835), dénonce l'école de la *Jeune Allemagne* comme cherchant "à attaquer la religion chrétienne, à violer l'ordre social et à détruire toute pudeur et toute moralité". Il met à l'index les livres de ces écrivains parmi lesquels Heinrich Heine. La répression chasse de Giessen Georg Büchner. L'esprit révolutionnaire semble encore une fois vaincu en Allemagne. G. Weill, *L'éveil..* op. cit. p.134.

joyeux étudiants. Tous ces détenus risquent de languir encore un bon moment dans leurs geôles, car rien n'annonce qu'on veuille les traduire en jugement. Un juge d'instruction de Francfort disait à l'un d'eux, qui se plaignait de ce séjour insalubre : "Soyez tranquille, le sénat va voter des sommes pour bâtir une autre maison d'arrêt"¹⁵⁵.

C'est au milieu de l'année 1833 que la *Burschenschaft* revient sur le devant de la scène. Après tous les événements qui se sont déroulés depuis la révolution de Juillet, il ne peut en être autrement. "On" dit¹⁵⁶ qu'on a découvert à Erlangen que l'association a étendu ses "ramifications" dans toutes les universités d'Allemagne, qu'elle a provoqué en partie les troubles de Francfort et qu'elle a pour but de renverser l'ordre existant. "On" ajoute qu'elle a été organisée l'hiver dernier lors d'un *Burschentag* dans une brasserie de Stuttgart et que la société secrète de Tubingue a été chargée de la diriger. Parmi les membres de cette dernière, trente sont en prison¹⁵⁷. Toutes ces affirmations, maintes fois répétées, restent cependant vagues et incertaines¹⁵⁸. Ce qui est sûr, c'est que la police exerce sur les étudiants une surveillance sévère¹⁵⁹, car ce sont eux qui propagent les idées libérales qui commencent à fermenter dans toute l'Allemagne et surtout sur les bords du Rhin¹⁶⁰.

A partir de l'automne, l'attention de la presse strasbourgeoise se porte essentiellement sur la conférence de Munchengrätz¹⁶¹ à

¹⁵⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n°157 du 2 juillet 1833.

¹⁵⁶ Selon des nouvelles de Tubingue. *Ibid* n°156 du 30 juin 1833.

¹⁵⁷ Nouvelle confirmée dans le n°162 du 7 juillet 1833.

¹⁵⁸ *Ibid* n°188 du 7 août 1833.

¹⁵⁹ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°165 du 17 juin 1833.

¹⁶⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n°129 du 30 mai 1833.

¹⁶¹ La Russie, l'Autriche et la Prusse signent le 10 novembre 1833 une convention. Celle-ci stipule que tout souverain a le droit de faire appel au secours des trois puissances contre ses sujets. L'opposition à cette intervention d'une autre puissance serait considérée

laquelle de nombreux et longs articles sont consacrés. Entourée de mystère, elle réunit le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche et le tsar. Les journaux se perdent en conjectures sur sa signification politique mais s'accordent sur un point : c'est là que sera décidée la question de la paix ou de la guerre ; c'est là que les monarques prendront en commun des mesures pour endiguer l'esprit révolutionnaire ¹⁶²

Mais le renforcement de la réaction absolutiste, après le coup de main manqué sur le siège de la Diète, s'effectue lors des conférences ministérielles de 1834 à Vienne¹⁶³. Elles créent une commission centrale d'enquête¹⁶⁴ et instituent un tribunal général. Des mesures sont à nouveau prises contre les universités, les sociétés secrètes. "L'Allemagne entière est enlacée dans un réseau d'inquisitions politiques ; des centaines de patriotes souffrent dans les cachots des tortures morales et physiques de toute espèce" ¹⁶⁵ Il est strictement interdit d'évoquer ces instructions judiciaires auxquelles un vaste système d'espionnage livre chaque jour de nouvelles victimes. Ces infortunés sont mis au secret, traînés de cachot en cachot pour être confrontés à d'autres détenus. Partout on construit des prisons, beaucoup de prisons. Une loi des suspects plane sur les étudiants et les met, comme les condamnés à l'expiration de leur peine, sous la surveillance de la police. Quiconque est soupçonné de nourrir des idées d'indépendance est sous le coup d'une menace permanente. Aucune loi ne le protège ; pas un seul instant il n'est à l'abri, dans sa demeure, des sbires des

comme un acte d'hostilité par les trois gouvernements. Charles Pouthas, *Les cours de Sorbonne*, Paris 1946,1948, p.223.

¹⁶² *Courrier du Bas-Rhin* dans la plupart de ses numéros entre septembre et décembre 1833.

¹⁶³ Les décrets des congrès ministériels de Vienne de 1834 visaient à renforcer la souveraineté des princes en face des classes sociales. On décida un nouveau renforcement de la censure et une réduction sévère des libertés universitaires. De nouveau, il était institué une autorité confédérale qui aurait à enquêter sur les circonstances, l'étendue et l'organisation de la conjuration. P. Rassow, op. cit., p.513.

¹⁶⁴ Formée dès le 30 juin 1833. *Courrier du Bas-Rhin* n° 45 du 21 février 1835.

¹⁶⁵ Ibid.

gouvernements. Ses papiers, ses secrets de famille, tout ce que l'homme possède de plus sacré, lui est enlevé. Ni l'âge, ni le sexe ne préservent de ces traitements inhumains. Les femmes font partie des victimes qui croupissent dans les cachots. Les mesures par lesquelles on a foulé aux pieds la liberté et les droits sont exécutées sans rencontrer la moindre résistance ; la violence et la brutalité sont partout supportées avec patience. "Le despotisme se réjouit de sa victoire" ¹⁶⁶ La commission centrale d'enquête déploie pendant plusieurs années une grande activité et fait prononcer des centaines de condamnations.

Ce n'est qu'en 1836 que les sentences commencent à tomber. Le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁶⁷ s'insurge contre leur rigueur. Le traitement indigne que fait subir la cour suprême de Bavière à Behr, ancien professeur de l'université de Wurtzbourg, premier bourgmestre et député du royaume, le révolte tout particulièrement¹⁶⁸. Enseveli depuis quatre ans dans les prisons de Munich, il vient d'être frappé de vingt ans de forteresse. Cette sanction est particulièrement lourde. En effet, le code pénal prévoit dans ce cas un isolement total pour le condamné, enfermé dans un cachot étroit et forcé à un travail régulier. Il conserve cependant sa propriété, peut acquérir des biens ; mais il ne lui est pas possible d'en jouir tant qu'il n'a pas purgé sa peine. A son entrée dans la forteresse, on lui rase la tête, on lui passe un uniforme¹⁶⁹. Ses jambes sont liées par une chaîne. Il a droit à

¹⁶⁶ Ibid. 1835 marque la fin de la crise ouverte par la révolution parisienne de 1830. L'émotion qu'elle avait soulevée dans toute l'Europe semble calmée. G. Weill, *L'éveil...* op. cit., p.141. Nach 1833 hörte die *Burschenschaft* selbst auf, eine zentrale Rolle in der politischen Entwicklung Deutschlands zu spielen. Dem Aktivismus einzelner Studentengruppen kam nun nicht mehr die Bedeutung zu wie in den vorausgegangenen Jahrzehnten. Allmählich begannen die großen politischen Strömungen sich zu entfalten und ihre Anhänger außerhalb der Universitäten und unabhängig vom studentischen Leben zu suchen. Gerda Bartol, *Ideologie und studentischer Protest, Untersuchungen zur Entstehung deutscher Studentenbewegungen im 19. und 20. Jahrhundert*, München 1978, p.74.

¹⁶⁷ N°99 du 24 avril 1836.

¹⁶⁸ N° 120 du 19 mai 1836.

¹⁶⁹ Bicolore, noir et gris. Ibid.

des mets chauds, à de la viande deux fois par semaine et à de l'eau. Personne ne peut solliciter la grâce de ce criminel tant qu'il n'a pas effectué les trois quarts de la condamnation. Quelle est la faute de cet homme si lourdement châtié ? Behr a le tort d'avoir manifesté à plusieurs reprises des opinions constitutionnelles, ce qui lui vaut d'être taxé de révolutionnaire par le gouvernement. Le discours prononcé à la fête patriotique de Gaibach¹⁷⁰ et sa signature apposée au bas d'une protestation en faveur de la constitution lui sont fatals. Ces textes ne contiennent pourtant aucune incitation à la révolte, aucune allusion offensante envers le souverain et n'expriment que des principes généraux. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*, ce professeur est victime d'un véritable guet-apens judiciaire. Ce qui fait son crime, c'est sa popularité, d'autant plus redoutable aux yeux des absolutistes de Munich, que sa conduite ne s'est jamais écartée d'une sage modération qui aurait dû le mettre à l'abri des persécutions. Le plus remarquable, c'est qu'il a également été condamné à demander pardon au roi devant son portrait¹⁷¹.

Cet exemple n'est pas unique et ne fait qu'illustrer les mesures rigoureuses prises à l'encontre des idées libérales dans toute l'Allemagne. Les gazettes allemandes ne cessent de publier la liste des condamnés politiques¹⁷².

¹⁷⁰ Fête patriotique semblable à celle de Hambach, mais moins importante. A. Owsinska, op. cit., p.28.

¹⁷¹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 164 du 9 juillet 1836.

¹⁷² 43 membres de l'association secrète des étudiants de l'université de Greifswald et 43 membres d'une société analogue de celle de Breslau sont condamnés à 6 années de forteresse avec interdiction d'exercer une fonction publique. *Courrier du Bas-Rhin* n° 129 du 29 mai 1836. Selon le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 183 du 1 juillet 1836, le roi aurait commué la peine en un an de détention. D'autres sont en attente de jugement. Dans le Hanovre, les procès des docteurs König et Freitag, plongés depuis 6 ans dans les cachots, se terminent. Ils sont condamnés à 5 ans de travaux forcés. Leur crime : avoir formé un complot pour organiser une garde nationale et adressé au roi des pétitions pour demander des réformes dans l'administration. *Courrier du Bas-Rhin* n° 129 du 29 mai 1836. Dans le Wurtemberg, le gérant de *l'Observateur*, seule feuille d'opposition de toute l'Allemagne méridionale, est condamné. *Courrier du Bas-Rhin* n° 129 du 29 mai 1836. Die Einschüchterung der ohnehin schwachen oppositionellen Kräfte gelang auf dem Gebiet der Presse schnell. K. Koszyk, op. cit., p.77.

A Francfort, une quarantaine de jeunes gens sont encore en détention préventive dans les cachots de la ville pour l'attentat contre la Diète. Pour l'instant, il n'est pas question de procès pour eux. Ceux qui survivront aux souffrances de la captivité seront certainement répartis dans les forteresses prussiennes et autrichiennes dont ils ne sortiront plus. Les étudiants de Goettingue, coupables de tentatives d'insurrection en 1830, sont condamnés à de lourdes peines de détention ¹⁷³.

En 1837, lorsque le duc de Cumberland Ernest-Auguste devient roi de Hanovre et dès son avènement suspend l'Assemblée des Etats et refuse de reconnaître la constitution à laquelle ses prédécesseurs ont prêté serment¹⁷⁴, l'affaire fait grand bruit et produit un effet de scandale immense. Mais à Hanovre, l'esprit public est abattu, la bourgeoisie comme paralysée, le corps des enseignants d'université divisé et indécis. Sept professeurs seulement protestent par écrit contre cet acte arbitraire ¹⁷⁵. Ils sont aussitôt destitués. Les journaux strasbourgeois s'étendent longuement sur l'événement ¹⁷⁶. Les étudiants prennent parti avec passion pour leurs maîtres¹⁷⁷. Les forces de l'ordre sont obligées d'intervenir pour calmer l'agitation ¹⁷⁸.

¹⁷³ *Courrier du Bas-Rhin* n°284 du 26 novembre 1836.

¹⁷⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n°169 du 16 juillet 1837.

¹⁷⁵ Dahlmann, les frères Grimm, l'historien Gervinus, le professeur Albrecht, l'orientaliste Ewald et le physicien Wilhelm Weber. P. Rassow, op. cit., p.514.

¹⁷⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n°169 du 16, n°172 du 20, n°173 du 21, n°177 du 26 juillet ; n°233 du 29 septembre ; n°271 du 12 novembre ; n°289 du 3, n°299 du 15, n°306 du 23, n°307 du 24 décembre 1837. *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°200 du 19 juillet ; n°357 du 23 décembre 1837.

¹⁷⁷ P. Rassow, op. cit., p.514.

¹⁷⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n°289 du 3, n°306 du 23, n°307 du 24 décembre 1837. *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°357 du 23 décembre 1837. L'événement en soi était sans grande importance. Mais la Diète étouffa dans ses délibérations toutes les plaintes qu'elle avait reçues. P. Rassow, op. cit., p.514 sq.

6) L'AGITATION CONTENUE

Peu à peu, le calme revient en Allemagne. De loin en loin les journaux rapportent l'évasion de quelques prisonniers politiques¹⁷⁹, ou le transfert de certains autres¹⁸⁰. Des associations illicites sont découvertes dans quelques universités en 1839, mais peu d'importance leur est attribuée¹⁸¹. Le bruit d'une amnistie générale qui serait accordée à tous les jeunes gens ayant fait partie des *Burschenschaften* se répand en Prusse¹⁸². Elle devient effective dans le Wurtemberg, mais seulement en 1841, lors du vingt-cinquième anniversaire de l'avènement au trône du roi Guillaume I^{er}. Pour le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁸³, cet exemple devrait être suivi par tous les autres gouvernements afin que soit enfin proclamé "l'oubli du passé". Le départ de la garnison prusso-autrichienne qui occupe Francfort depuis 1833 est un autre signe de détente¹⁸⁴.

¹⁷⁹ 6 étudiants ayant pris part aux événements de Francfort réussissent à s'échapper. *Courrier du Bas-Rhin* n° 22 du 26 janvier 1837.

¹⁸⁰ Transfert de tous les détenus politiques de Francfort à Mayence. Ibid n° 58 du 9 mars 1837.

¹⁸¹ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 212 du 1 août ; n° 218 du 7 août 1839. *Courrier du Bas-Rhin* n° 182 du 2 août 1839. Die in den 40er Jahren aufkommenden "Progreßburschenschaften", die auch in der deutschen Revolution 1848 deutlich als studentische Kampfgruppen in Erscheinung treten und häufig als Fortsetzung der Urburschenschaft betrachtet werden, decken sich jedoch kaum mit dieser. Die direkte Beteiligung von Studenten an der deutschen Revolution läßt sich nicht mehr eindeutig auf die urburschenschaftliche Bewegung beziehen, wengleich ehemalige Burschenschaftler an den Mitkämpfen von 1848 einen sehr erheblichen Anteil haben (Von den 700 Abgeordneten des Frankfurter Parlaments sind mindestens 150 bis 160 einstige Burschenschaftler). G. Bartol, op. cit., p.74 sq.

¹⁸² *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 153 du 2 juin 1837. *Courrier du Bas-Rhin* n° 274 du 16 novembre 1837.

¹⁸³ N° 237 du 5 octobre 1841.

¹⁸⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 233 du 29 septembre 1842.

Fin 1839, l'imprimerie de la Diète germanique publie enfin une brochure intitulée : "Exposé des principaux résultats obtenus par les enquêtes relatives aux complots révolutionnaires de ces derniers temps en Allemagne". Le premier chapitre est consacré à la "réaction de la révolution de Juillet jusqu'à l'insuccès de l'émeute de Francfort, le 3 avril 1833" ; le second concerne les "complots révolutionnaires postérieurs à l'émeute de Francfort". Les faits exposés proviennent des instructions judiciaires menées dans les différents Etats de la Confédération. Ce rapport souligne l'importance du nombre des condamnés dont certains sont graciés et échappent ainsi à la peine capitale. Cependant la Diète ne se fait guère d'illusion : "Que la faction qui a juré de renverser l'ordre établi, d'attaquer tous les droits des souverains et des sujets, des couronnes et de la propriété privée ; que cette faction ait enfin été ramenée à la raison par l'attitude ferme de la justice, c'est une chose que l'on ne saurait soutenir. Il est démontré par le présent exposé que même durant le cours des instructions, et pendant que les cours rendaient leurs arrêts, non seulement les intrigues n'ont pas cessé, mais ont même eu une sorte de recrudescence ; elles continuent encore et travaillent sans cesse au même but".

Selon *l'Alsace*¹⁸⁵, qui publie ces extraits, le pessimisme de la Diète est exagéré. Le journal place sa confiance dans le bon sens du peuple allemand qui, joint à la modération des souverains, contribuera à écarter l'Allemagne de "la voie dangereuse des révolutions". Les populations germaniques sont intrépides et généreuses. On les tient par l'affection, mais on ne les brise pas par le fer, par les supplices ou par les longues et cruelles détentions dont le récit a ému toute l'Europe. Chez la plupart des princes, il y a trop de

¹⁸⁵ N° 50 du 29 octobre 1839.

qualités morales, et chez les ministres une raison trop élevée, pour qu'ils ne persévèrent pas dans la politique de conciliation qu'ils ont engagée ¹⁸⁶.

Les idées libérales et nationales survivent cependant à l'étouffement. De nombreux suspects ayant cherché refuge à l'étranger, elles sont entretenues chez une élite intellectuelle exilée.

Mais on peut constater qu'à partir de 1833 les étudiants ont cessé d'être au premier plan du développement politique de l'Allemagne. Peu à peu les grands courants politiques commencent à se dessiner et leurs membres ne se recrutent plus dans les universités ¹⁸⁷. Les idées révolutionnaires trouvent un terrain favorable dans les associations d'ouvriers allemands qui voient le jour en Suisse, en France, à Londres et à Bruxelles et qui sont encore peu remarquées outre-Rhin. La révolution de 1848 est une révolution de toute l'Allemagne. Aucune classe sociale ne résiste à l'impulsion donnée par la France. Les ouvriers, les paysans, les bourgeois de tous les Etats de la Confédération sont entraînés dans les luttes et les convulsions de cette année là ¹⁸⁸. Les étudiants y participent, mais leur rôle n'est plus prépondérant.

* * * * *

¹⁸⁶ Le *Courrier du Bas-Rhin* n°259 du 31 octobre 1839 publie également des extraits de cette brochure.

¹⁸⁷ G. Bartol, op. cit., p.74.

¹⁸⁸ P. Rassow, op. cit., p.527,531.

CONCLUSION

L'Allemagne avait accueilli avec joie la chute de Napoléon. Mais la déception est grande devant le maintien, dans la plupart des Etats, d'un système mesquin et rétrograde. La colère grandit, en particulier chez les étudiants qui ne trouvent pas dans la Confédération germanique le gouvernement actif et national promis aux patriotes de 1813. "L'association générale des étudiants" qu'ils forment alors est le premier mouvement désireux de fonder un Etat national. "Unité et Liberté" sont les principes qui l'animent et qui sont étroitement liés l'un à l'autre.

L'irritation des libéraux amène tantôt de simples manifestations, tantôt de véritables complots. Mais les conspirateurs n'ont pour eux ni le nombre, ni l'esprit d'organisation. Ils ne parviennent pas à secouer la passivité des masses populaires et la police, qui pendant quarante ans représente l'un des principaux rouages de la vie publique, écrase facilement tous les mouvements.

Vaincus, les étudiants, s'ils veulent échapper à la forteresse, doivent, comme les autres libéraux, prendre la fuite et errer de pays en pays à la recherche d'un asile. C'est ainsi qu'on les retrouve notamment à Paris, ce brûlant foyer de revendications ou à Strasbourg, capitale provinciale de l'émigration politique allemande.

Les journaux strasbourgeois sont unanimes pour critiquer vigoureusement les mesures réactionnaires de la Diète. Mais le *Journal du Haut-et-Bas-Rhin* repousse avec horreur l'idée d'une révolution en Allemagne. Fervent partisan de l'ordre, il adopte une attitude ambiguë. S'il qualifie "d'oeuvre d'oppression" les décisions de l'assemblée de Francfort, il accepte cependant l'occupation militaire de cette ville.

DEUXIEME PARTIE

LE ZOLLVEREIN

INTRODUCTION

La situation douanière avant la création du Zollverein est d'une confusion telle que le trafic intérieur de l'Allemagne est paralysé. La complexité des formalités, la diversité des tarifs et des taxes aux frontières, forment un réseau de cordons douaniers qui sépare les différents Etats. Dès 1819, Friedrich List demande l'abolition des douanes intérieures, si préjudiciables à l'expansion commerciale. La Prusse a déjà agi dans ce sens en 1816 et établi un tarif modéré pour l'ensemble de son territoire en 1818. Elle repousse de ce fait les barrières douanières à ses frontières territoriales. Plusieurs petits Etats, sous peine d'être asphyxiés économiquement, la rejoignent (La principauté de Schwarzbourg-Sondershausen en 1819 ; Schwarzbourg-Rudolstadt en 1822 ; Saxe-Weimar-Eisenach et Anhalt-Bernburg en 1823). En procédant par rapprochements successifs, la Prusse souhaite former un cordon unique enserrant la Confédération¹. A travers les journaux strasbourgeois, nous allons étudier les différentes étapes de ce qui deviendra le 1^o janvier 1834 le Zollverein allemand. L'union entre la Hesse grand-ducale et la Prusse en jette les bases en 1828. La même année, la Bavière et le Wurtemberg créent, de leur côté, la "Süddeutsche Zollvereinigung", alors que le Hanovre, Brunswick, la Hesse-Electorale, Oldenbourg, Nassau, la Saxe, les Etats de Thuringe, les villes de Francfort et de Brême constituent le "Mitteldeutscher Handelsverein". Celui-ci est dissout lorsque la Hesse-Electorale adhère, en 1831, à l'association liant la Prusse et la Hesse-

¹ Pendant sept ans après la loi de 1818, les progrès vers l'unité économique sont très lents. La nomination de Friedrich von Motz au ministère des Finances de Prusse (janvier 1825), transforme la situation. Son successeur, Maassen continue l'oeuvre commencée lorsque Motz décède en juin 1830. P. Rassow, op. cit., p.519.

Darmstadt. En 1833, de nouvelles conventions sont signées par la Prusse, la Hesse grand-ducale, la Hesse-Electorale, la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe et les Etats de Thuringe. Cette grande Union douanière exclut pourtant l'Autriche et les Etats du Nord-Ouest de l'Allemagne : le Hanovre, Brunswick, Oldenbourg, ainsi que les villes hanséatiques, regroupés en une union locale en 1834 (le "Steuerverein"). Mais la force d'attraction du Zollverein est telle que le grand-duché de Bade (1835), Nassau (1835), Francfort (1836), le Luxembourg, la Lippe et le Brunswick (1842) finissent par le rejoindre. Le Mecklembourg et Lubeck ne s'y résigneront qu'en 1868 ; Brême et Hambourg résisteront jusqu'en 1888. Pratiquant le libre échange à l'intérieur, le Zollverein applique des tarifs douaniers élevés à l'égard des autres pays, afin de protéger son industrie contre la concurrence étrangère. L'adoption de ce système protectionniste va inciter les puissances qui en sont victimes à entraver l'Union douanière. Trois d'entre elles surtout craignent de voir diminuer leur influence politique et commerciale : l'Angleterre, la France et l'Autriche.

Les journaux strasbourgeois, par leurs comportements et leurs réactions, vont nous permettre d'étudier l'image qu'ils donnent de cette Allemagne en proie à un véritable bouleversement économique par la réalisation du Zollverein. Quel accueil ces journaux vont-ils réserver à ces transformations douanières ? Plus sensible que les autres provinces françaises aux relations commerciales franco-allemandes, l'Alsace, par sa presse, peut nous informer plus précisément des conséquences économiques de l'Union douanière pour les pays étrangers et surtout pour elle-même.

* * * * *

CHAPITRE I :

LA FORMATION DU ZOLLVEREIN

En 1820, nombreuses sont les plaintes s'élevant de toutes parts contre les douanes prussiennes². Une députation des commerçants du "Handelsverein"³, fondée en 1819 à Francfort par Friedrich List⁴ a pourtant obtenu du roi de Prusse l'assurance qu'il ne s'opposerait pas à un système de douanes généralisé à tous les Etats d'Allemagne. Ces promesses sont mises en doute par le *Patriote Alsacien*⁵. En effet, la douane telle qu'elle est exercée alors "est un moyen trop facile de remplir les coffres des princes"⁶ même si elle appauvrit ceux qu'ils gouvernent. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁷ est lui aussi très sceptique. Il admire la constance toute germanique avec laquelle les membres de "l'union du commerce" poursuivent leur but : la liberté du commerce intérieur et le rejet des produits étrangers. Ils ont reçu un bon accueil de la Diète, des promesses flatteuses, mais nul appui réel. Le cabinet de Berlin leur a donné de

² Pierre Benaerts, *Les Origines de la Grande Industrie Allemande*, Paris 1932, p.26.

³ Association Générale Allemande du Commerce et des Métiers fondée lors de la foire de Francfort à Pâques 1819. List en est le président et le porte-parole. P. Rassow, op. cit., p.519.

⁴ Né à Reutlingen en 1789, List est tour à tour professeur à Tubingue, journaliste, député. Ses idées sont exprimées dans son principal ouvrage *Das nationale System der politischen Ökonomie*, 1840. Selon List, la nation en voie de développement doit être défendue par un système de protection efficace. Favorable à l'Union douanière entre les différents Etats allemands, il voit ses idées triompher avec la création du Zollverein. List est le fondateur du *Zollvereinsblatt*. W. Schmidt, op. cit., Tome IV, p.155. List écrivait : "Achtunddreißig Zoll-und Mautlinien lähmen den Verkehr und bringen ungefähr dieselben Wirkungen hervor, wie wenn jedes Glied des menschlichen Körpers unterbunden wird, damit das Blut ja nicht in ein anderes überfließe". Heinrich Bechtel, *Wirtschaftsgeschichte Deutschlands im 19. und 20. Jahrhundert*, München 1956, p.38.

⁵ N°1 du 16 janvier 1820.

⁶ "Die Mauth... ist für die Fürsten ein zu leichtes Mittel ihre Kassen zu füllen". Ibid.

⁷ N°10 du 23 janvier 1820.

"l'eau bénite de cour" et les a renvoyés à leurs princes respectifs ⁸ Quant au cabinet de Vienne, la situation des autres Etats de la Confédération ne le touche guère. Il semblerait que le gouvernement du pays de Bade serait allé jusqu'à interdire toute participation à l'association pour le commerce ⁹ Ainsi les douanes continuent de paralyser l'industrie et le négoce. A ceci on peut ajouter le faible prix de vente des produits agricoles, dû à l'affluence des marchandises étrangères, surtout celles d'Angleterre qui pratique le protectionnisme en refusant notamment d'importer du blé d'Allemagne. La Diète seule pourrait remédier à une telle situation et ramener la prospérité en usant de représailles sur les frontières pour empêcher "ce dominateur des mers d'enfoncer son trident plus profondément dans le coeur de l'Allemagne"¹⁰. Si les puissances germaniques de premier rang refusent leur appui à la classe industrielle, qui procure pourtant aux princes les trésors qui alimentent leurs armées, et si la Confédération des Etats devient un isolement des peuples, alors tous les efforts sont vains ¹¹. "Ceux qui possèdent le pouvoir veulent absolument que les peuples ne se mêlent de rien" ¹², et le professeur List risque d'attendre longtemps d'être reçu à Vienne pour présenter les doléances du "Handelsverein" ¹³.

⁸ "Von Seiten Preußens, schöne Worte, Hofbescheid und trostloses Zurückweisen an die Wirksamkeit der Fürsten in ihren einzelnen Staaten". Ibid.

⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 10 du 23 janvier 1820. *Patriote Alsacien* n° 3 du 21 janvier 1820.

¹⁰ "Von welcher Seite soll wohl Hilfe kommen, wenn der deutsche Bund... nicht verhindert, daß der Beherrscher der Meere den Dreizack immer tiefer in Deutschlands Boden einklammere ?". *Courrier du Bas-Rhin* n° 10 du 23 janvier 1820.

¹¹ Ibid.

¹² "Die Machthaber wollen das Volk von allen Geschäften entfernen". *Patriote Alsacien* n° 9 du 4 février 1820.

¹³ Ibid et *Courrier du Bas-Rhin* n° 32 du 14 mars 1820.

L'Allemagne dépense annuellement 350 millions de florins pour les produits importés¹⁴, alors que ses propres fabriques sont réduites à un état de délabrement et que près d'un million d'individus manquant de travail et de pain sont livrés au désespoir. Pour prévenir l'appauvrissement général du pays, deux moyens seulement existent : supprimer toutes les douanes intérieures ; exercer des représailles envers les pays pratiquant le protectionnisme¹⁵ Le 19 mai 1820 ces principes trouvent leur application dans un traité conclu à Vienne¹⁶ entre les plénipotentiaires de Bavière, du Wurtemberg, de Bade, de Hesse-Darmstadt, de Nassau et de Saxe. Il est réservé aux autres Etats d'accéder à cette convention. Les cours de Hanovre, de Brunswick et d'Oldenbourg se seraient prononcées pour l'adhésion. L'étranger ferme constamment ses marchés aux matières premières et aux produits des fabriques d'Allemagne, alors que les places publiques de cette dernière sont inondées de marchandises importées. C'est pourquoi les Etats cités décident de s'associer afin de faire prospérer l'industrie nationale¹⁷ Ils s'engagent sur l'honneur à n'employer aucune production de manufactures étrangères¹⁸ Une réunion des commissaires envoyés par les différents gouvernements doit se tenir à Darmstadt afin de délibérer sur les questions de détails de la convention¹⁹

Ce qui ne réussit pas à Darmstadt pour les 13 Etats qui y ont envoyé des députés pour s'entendre sur des mesures communes touchant au commerce et aux douanes, se réalise en 1824 pour les deux plus grands Etats du

¹⁴ Denrées coloniales : 172 millions ; marchandises anglaises : 125,5 millions ; marchandises françaises et italiennes : 51,5 millions. *Courrier du Bas-Rhin* n°37 du 26 mars 1820.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Les conférences de Vienne s'étaient ouvertes le 25 novembre 1819 probablement à l'instigation de Metternich. Elles étaient en fait destinées à ruiner le système de douanes prussien. P. Benaerts, op. cit., p. 27-29.

¹⁷ C'est-à-dire celle des Etats ayant adhéré à la convention.

¹⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n°68 du 6 juin ; n°80 du 4 juillet ; n°90 du 27 juillet 1820.

¹⁹ Ibid n°80 du 4 juillet 1820. P. Benaerts, op. cit., p.29.

Sud de l'Allemagne. Le Wurtemberg, après avoir conclu un traité avec les principautés de Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen²⁰ pour se garantir mutuellement la franchise douanière, entame avec le gouvernement bavarois des négociations qui devraient aboutir à un marché de 5 millions d'individus²¹.

En 1826, le roi de Bavière diminue les droits d'entrée de toutes les marchandises, estimant que le meilleur moyen de rivaliser avec l'industrie étrangère et d'empêcher la contrebande est de fabriquer mieux et de vendre moins cher²². Il reprend également les négociations avec le Wurtemberg afin de supprimer les douanes²³. Le gouvernement du grand-duché de Hesse-Darmstadt serait également intéressé par un tel accord²⁴.

En 1828, le *Courrier du Bas-Rhin*²⁵ annonce la conclusion du traité de commerce si longtemps attendu entre la Bavière et le Wurtemberg (signé à Munich le 18 janvier 1828)²⁶. A partir du 1^{er} juillet, les douanes en vigueur sur les frontières de ces royaumes sont abolies et il y aura libre circulation des marchandises. Ces dispositions seront appliquées aux vins, aux grains et au fer dès le 1^{er} mars. Les bases de cet accord ont été méditées avec prudence et reposent sur des principes aussi libéraux qu'équitables. Selon l'article du journal

²⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n° 138 du 16 novembre 1824. H. Bechtel, op. cit., p.40.

²¹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 138 du 16 novembre 1824. Un traité préliminaire est établi le 4 octobre 1824 entre la Bavière et le Wurtemberg. P. Benaerts, op. cit., p.29.

²² *Courrier du Bas-Rhin* n° 15 du 2 février 1826. Louis I, souhaitant échapper à l'emprise autrichienne, fait, au début de 1826, des propositions à la France. A compter du 1^{er} mai 1826, la Bavière réduit de moitié ses droits sur les vins, de deux tiers sur les eaux-de-vie et liqueurs. Malgré cela, la France continue de pratiquer un protectionnisme intransigeant. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.39.

²³ *Courrier du Bas-Rhin* n° 17 du 7 février 1826.

²⁴ Ibid n° 64 du 29 mai 1827.

²⁵ N° 13 du 29 janvier 1828.

²⁶ Ibid. P. Benaerts, op. cit., p.39-42. En 1828, il existe deux associations douanières : Bavière/Wurtemberg d'un côté, et Prusse/Hesse-Darmstadt de l'autre. P. Gaxotte, op. cit., p.499.

strasbourgeois, c'est grâce à la sagesse des deux souverains que les obstacles ont enfin été levés. Les limitations imposées au commerce par les innombrables douanes vont disparaître peu à peu. Les États s'unissent afin d'arriver à la libre circulation des marchandises.

1) UNE ADHESION PRÉCOCE

1.1 LE RALLIEMENT DE LA HESSE DUCALE

La convention conclue entre la Hesse ducale et la Prusse ²⁷ le 11 janvier 1828, éveille l'attention²⁸ car le gouvernement de Darmstadt est le premier à se rallier. Des propositions auraient également été faites à la ville de Francfort, et d'après une rumeur généralement répandue les grands-duchés de Nassau et de Hesse-Cassel accèderaient au traité ²⁹

2) LES ETATS IRRESOLUS

2.1 LES RÉTICENCES DE L'ÉLECTORAT DE HESSE

En 1820, le roi de Prusse et l'électeur de Hesse se font une guerre de douanes assez opiniâtre. La Prusse ayant établi un tarif élevé

²⁷ Traité mis en vigueur au 1^{er} juillet 1828. P. Benaerts, op. cit., p.35-39. Il est conclu 9 ans après la signature du traité entre la Prusse et Schwarzbourg-Sondershausen.

²⁸ "Der neue Vertrag rief innerhalb des Bundes sowie bei benachbarten westeuropäischen Staaten sofort ein großes Echo hervor. Holland, Frankreich und England nahmen ihn zum Anlaß die zollpolitische Entwicklung in Mitteleuropa aufmerksamer zu verfolgen. Hans-Werner Hahn, *Wirtschaftliche Integration im 19. Jahrhundert*, Göttingen 1982, p.89.

²⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n°33 du 16 mars 1828. La Hesse comprend la Hesse-Cassel ou Hesse électorale, la Hesse-Darmstadt ou Hesse ducale et le duché de Nassau. H.-W. Hahn, op. cit., p.35.

accompagné de certaines prohibitions, la Hesse-Cassel a mis en place un système de représailles qui frappe de droits importants l'entrée et le transit des draps étrangers, ainsi que les fers et la quincaillerie des usines de Schmalkade. Les voituriers chargés du transport de ces marchandises évitent de ce fait de passer par l'Electorat et prennent la route de Wurtzbourg. La plupart des fabricants d'Elberfeld (Prusse) ne pourront plus fréquenter la foire de Cassel ³⁰

L'Electeur Guillaume ne cesse de repousser les offres de la Prusse. Il conçoit, en 1828, le dessein d'une association intermédiaire entre dix-sept Etats de l'Allemagne moyenne et nordique ³¹.

De nombreuses révoltes éclatent à Hanau en 1830 ³², mettant en cause la douane, avec ses nombreux bureaux et les multiples obstacles qu'elle oppose aux citoyens en les arrêtant à chaque pas dans toutes leurs démarches³³. En septembre, les bâtiments de douane sont incendiés par les bourgeois, et non par la "populace", précise le journal ³⁴ ; l'ordre le plus parfait règne lors de cette expédition. Le lendemain, les employés ayant quitté leur poste, ces mêmes bourgeois décident de détruire le bureau de la Mainkur où meubles, archives, registres, lettres, etc... sont jetés dans la rue aux cris de : "Vive la liberté du commerce ! Plus de douanes !" ³⁵. Cet exemple est suivi par d'autres communes³⁶, dans lesquelles règne un "état d'anarchie complète" ³⁷. Le territoire

³⁰ *Le Patriote alsacien* n° 17 du 23 février 1820.

³¹ Parmi les Etats signataires de la convention du 24 septembre 1828, par laquelle ils s'engagent à ne pas adhérer séparément à un système douanier étranger, il y a : Thuringe, Saxe, Nassau, Hanovre, Francfort, Weimar, Brunswick, Brême... P. Gaxotte, op. cit., p.499.

³² "In der Provinz Hanau begann eine Welle des Protestes, die sich gegen die verhaßten Mauten richtete". H.-W. Hahn, op. cit., p.98.

³³ *Courrier du Bas-Rhin* n° 121 du 10 octobre 1830.

³⁴ N° 118 du 3 octobre 1830.

³⁵ Ibid.

³⁶ Les bureaux de Büdingen, Windecken, Gelnhausen sont détruits. Ibid.

³⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n° 119 du 5 octobre 1830.

de la Hesse-Darmstadt n'est pas épargné. Plusieurs attaques, destinées à détruire les douanes, sont organisées par les habitants de la Hesse-Electorale. Pour défendre les frontières contre la rébellion, de forts détachements de troupes sont mobilisés. Les réservistes et les soldats en congé sont rappelés dans leurs régiments³⁸. La Diète envisage les mesures les plus énergiques pour rétablir la paix³⁹. Dans le même temps, la tranquillité de Francfort n'est pas troublée, bien que des placards y menacent plusieurs sénateurs du gibet. L'aisance dans laquelle vivent la plupart des Francfortois expliquerait ce calme ⁴⁰

A partir de 1831, la presse strasbourgeoise consacre de longs articles aux problèmes que rencontre l'Electorat dans le domaine douanier. La majorité des membres des états généraux ayant décidé que la douane serait rétablie à Hanau, toute la ville craint les préjudices causés par une telle mesure ⁴¹. Des députations de la bourgeoisie accompagnées de tous les magistrats se rendent auprès de S.A.R. pour lui exposer la gravité du danger qui les menace et la supplier d'y porter remède. L'électeur, qui accueille avec bienveillance ces vœux, promet de soumettre la proposition des états à un nouvel examen. Dans une déclaration écrite, il y joint l'assurance de tout faire pour parvenir à un traité de commerce général pour toute l'Allemagne, qui fixerait de manière uniforme et avantageuse les droits à payer sur les marchandises ⁴². Le ministre de la justice ⁴³ souhaite lui-aussi voir établie la liberté du commerce ⁴⁴. Quelques mois plus tard,

³⁸ Ibid.

³⁹ Ibid n° 121 du 10 octobre 1830.

⁴⁰ Ibid n° 118 du 3 octobre 1830.

⁴¹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 114 du 21 juillet 1831.

⁴² Ibid n° 117 du 24 juillet 1831.

⁴³ Dr. Wiederhold.

⁴⁴ "Große,... Zoll-und Handelsverbindungen", die "als Übergangsstufe zur vollkommenen Handelsfreiheit aller deutschen Brüdervölker dienen werden, müssen schnell den Handel und den Gewerbleiß in unserm Vaterlande heben, und der kaufmännischen

la conclusion d'une convention pour établir un tarif de douanes commun entre le gouvernement prussien et la Hesse-Electorale est annoncée ⁴⁵

Dès le début de 1832, des difficultés surgissent. L'adhésion de la Hesse-Cassel au traité de douanes existant entre la Prusse et le grand-duché de Hesse-Darmstadt est dénoncée comme étant une violation manifeste de l'accord de commerce signé en 1828 par les Etats du centre de l'Allemagne, et dont l'application s'étend jusqu'en 1834⁴⁶. Selon *Deutschland*⁴⁷, ce retard n'inquiète guère la population de la Hesse-Electorale qui n'attend pas grand chose d'une alliance avec la Prusse⁴⁸. Rien cependant ne laisse présager que des troubles violents vont à nouveau éclater dans la région de Hanau. Tout au long du mois de janvier 1832, les journaux strasbourgeois reviennent avec force détails sur les événements qui ensanglantent la ville⁴⁹. Un correspondant particulier du *Courrier du Bas-Rhin*⁵⁰ en fait le résumé. La nouvelle loi de douanes entrant en vigueur le 1^{er} janvier 1832, des fonctionnaires prussiens sont chargés de dresser les barrières aux frontières de la Hesse⁵¹. Le 5 janvier, alors qu'ils posent l'enseigne sur le bâtiment de Hanau qui doit leur servir de bureau, ce fait se répand comme

Spekulation ein großes Feld zur Thätigkeit und Gewinnung mannichfaltiger Vortheile eröffnen". *Straßburger Korrespondent* n°28 du 4 décembre 1831.

⁴⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n°189 du 27 octobre 1831. Par le traité du 25 août 1831, la Hesse-Electorale accède au système prussien. P. Benaerts, op. cit., p.55. L'entrée en vigueur du traité est fixée au 1 janvier 1832. H.-W. Hahn, op. cit., p.102.

⁴⁶ La Saxe, la Hesse-Electorale, Brunswick, Oldenbourg, le Hanovre, Brême, Francfort et plusieurs principautés de la Thuringe. *Deutschland* n°10 du 3 janvier 1832.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ "Wer über Deutschlands Zukunft nachgedacht hat, wird wie mancher Bewohner Kurhessens, sich keineswegs großes Heil von dem Verein mit Preußen versprechen". Ibid.

⁴⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n°7 du 8 janvier ; n°9 du 11 janvier 1832, cité par P. Benaerts, op. cit., p.69 ; *Deutschland* n°13 du 13 janvier 1832.

⁵⁰ N°10 du 12 janvier 1832.

⁵¹ "Der Beitritt zum preußisch-hessen-darmstädtischen Zollverein brachte zum 1. Januar 1832 die Wiedererrichtung von Zollgrenzen gegenüber den Nachbarn Bayern und Frankfurt". H.-W. Hahn, op. cit., p.103.

un éclair. La population se rassemble aux cris de : "A bas la douane prussienne ! Vive la liberté du commerce !" ⁵². Elle veut qu'on lui livre les douaniers pour les pendre. Plusieurs individus sont munis de cordes à cet effet. Heureusement les employés sont réfugiés à Francfort. Convaincue qu'il n'y en a plus un seul dans la ville, la foule se rend dans le bureau des douanes et jette papiers, tables, fenêtres et portes dans la rivière - tout ceci sous les yeux des troupes de ligne. La garde bourgeoise, arrivée sur les lieux, disperse les groupes et rétablit le calme. Mais le lendemain soir les mêmes scènes se perpétuent, et les acteurs sont cette fois les habitants des campagnes environnantes. Après un combat qui les oppose aux hommes de troupes et qui laisse des deux côtés des morts et des blessés, les paysans battent en retraite en jurant de venger ceux qui ont succombé. L'irritation des esprits contre le traité de douanes est à l'origine de ces violences. "Quand verrons-nous donc enfin tomber ces chaînes dont l'Allemagne est accablée et la liberté du commerce en Allemagne, jointe à la diminution des droits d'entrée, rétablir partout dans notre patrie le bien-être et le contentement qui résultent de la possibilité de prospérer par l'industrie" ⁵³. Ce souhait du peuple oblige le gouvernement à employer les mesures les plus énergiques pour maintenir le nouveau système. Deux escadrons du deuxième régiment de hussards du duc de Saxe-Meiningen quittent leurs quartiers pour marcher sur Hanau ⁵⁴. Le commissaire extraordinaire reçoit, du prince héréditaire et co-régent, l'ordre formel de prendre toutes les dispositions nécessaires au maintien de l'ordre et de la tranquillité publiques, notamment de déclarer le pays en état de guerre et de commencer le désarmement ⁵⁵. Certains journaux allemands ⁵⁶ affirment que

⁵² *Courrier du Bas-Rhin* n°10 du 12 janvier 1832. "Am Abend des 5. Januar begannen erneut Ausschreitungen gegen die gerade errichteten Zollstellen in der Nähe Hanaus". H.-W. Hahn, op. cit., p.103.

⁵³ *Courrier du Bas-Rhin* n°12 du 14 janvier 1832.

⁵⁴ Ibid. Les autorités réussissent cette fois à rétablir l'ordre rapidement. H.-W. Hahn, op. cit., p.103.

⁵⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n°19 du 22 janvier 1832.

l'origine des troubles de Hanau n'est pas connue et que les perturbateurs auraient été stipendiés par les Anglais. Il est certain du moins qu'un avocat qui se trouvait à leur tête aurait été soudoyé.

Malgré les heurts et les réclamations multiples, le nouveau système de douanes est pourtant maintenu. Le bâtiment des douanes ayant été dévasté, c'est la caserne des officiers qui accueille les bureaux. L'arsenal, situé non loin de là, doit servir d'entrepôt⁵⁷. Au mois de février, la province de Hanau dépose une plainte contre le ministère d'Etat et contre l'assemblée des Etats ⁵⁸ Ces deux pouvoirs y sont accusés d'avoir violé la constitution en concluant un traité de douanes pour douze années avec la Prusse. Une enquête est réclamée afin de le déclarer nul et inconstitutionnel. Cette requête se termine ainsi : "La sentence d'un tribunal qui jouit de la plus grande confiance dans le peuple viendra sans doute nous rassurer, et dussions-nous même succomber, nous conserverons du moins la conviction intime que nous avons combattu pour une bonne cause et que nous n'avons négligé aucun des moyens que les lois nous donnent pour réussir" ⁵⁹ Hanau ressemble à une place en état de siège. 2 500 hommes de troupes y remplissent leur devoir avec tant de zèle que l'on croirait l'ennemi devant les portes. Dans les villages des environs, leur vigilance est extrême. Ainsi il n'est permis à aucun voyageur de s'arrêter à l'auberge sans en avoir au préalable obtenu la permission de l'officier commandant.

Ce déploiement important n'empêche cependant pas de nouveaux troubles. Alors que le calme règne en apparence, la révolte et la haine continuent de fermenter dans les esprits. Le moindre incident déclenche des

⁵⁶ La *Gazette universelle* dont le *Courrier du Bas-Rhin* reprend l'article. Ibid.

⁵⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n° 20 du 24 janvier 1832.

⁵⁸ Une pétition adressée au gouvernement et à l'assemblée des Etats demande que l'entrée en vigueur de l'accord douanier soit repoussée. Elle reste sans effet comme la plainte qui déclare le traité inconstitutionnel. H.-W. Hahn, op; cit., p.103.

⁵⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 42 du 18 février 1832.

mouvements d'hostilité. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁶⁰, qui signale les mesures militaires inaccoutumées en vigueur dans la région de Hanau, fait dans le même article le récit de nouveaux désordres. Qu'on nous permette de les illustrer par un incident qui nous montre à quel point les esprits sont échauffés. Un boulanger qui rentre de Francfort, où il a acheté pour son usage personnel une demi-livre de café et un quart de livre de sucre, rencontre un brigadier de douanes. Au lieu de s'arrêter comme on le lui demande, il continue sa route. Sur quoi le fonctionnaire lui tire un coup de fusil dans les mollets. Le boulanger tombe ; revenu à lui, il veut prendre la fuite lorsqu'un second coup l'étend raide mort. Aussitôt les paysans des environs se rassemblent, armés de bâtons, pour punir l'auteur du meurtre. Trois douaniers qui essayent de tirer sur la foule sont roués de coups. Les jours suivants les mêmes scènes se renouvellent et sept autres douaniers sont à leur tour rossés à mort. Le brigadier est arrêté, mais malgré les efforts des membres du tribunal pour le préserver de mauvais traitements, il est gravement blessé par une pierre. Le boulanger tué laisse une femme et quatre enfants en bas âge. Si le bilan de ces événements paraît exagéré, les faits, eux, sont bien réels ⁶¹ Ils prouvent du moins à quel point le système de douanes prussien est mal accueilli dans certaines régions de la Hesse-Electorale⁶². *Deutschland*⁶³ ne trouve pas de mots assez durs pour le condamner, le qualifie de "chantage" ⁶⁴et met en doute son efficacité ⁶⁵

⁶⁰ N°43 du 19 février 1832.

⁶¹ C'est la *Gazette de Hanau* qui les relate.

⁶² "In den übrigen Landesteilen blieben zwar Vorgänge wie in Hanau aus, doch wurde auch hier der Zollverein keineswegs euphorisch begrüßt, sondern eher mit Gleichmut, teilweise sogar mit lebhafter Opposition aufgenommen". H.-W. Hahn, op. cit., p.104.

⁶³ N°25 du 24 février 1832.

⁶⁴ "hessisch-preußische Erpressung". Ibid.

⁶⁵ "Ob... eine Verschmelzung mit dem preußischen Zollvereine... eine Brücke zu einem glücklichern Zustand werden könne ! - Wir müssen sehr daran zweifeln. Das Glück, das man Jemanden mit dem Dolch auf der Brust anbietet, mag wohl ein Verdächtiges genannt werden !". Ibid.

Fin 1832, la *Gazette d'Augsbourg*⁶⁶ dresse un bilan négatif de l'adhésion de la Hesse-Cassel à l'Union douanière. Selon ce journal, des calculs comparatifs établissent chaque jour d'une manière plus évidente que la caisse publique de l'Etat subit un déficit depuis l'entrée en vigueur du traité. Il est attribué à une diminution de la consommation, due au tarif élevé emprunté à la Prusse. Ces faits sont d'autant plus regrettables que l'espérance d'une augmentation certaine des revenus publics fut un des motifs principaux qui, en 1831, engagèrent le ministère et les Chambres à hâter la conclusion de l'accord avec la Prusse. Ils espéraient ainsi échapper aux problèmes financiers que l'accroissement des dépenses avait amenés. Quant aux intérêts industriels de la Hesse-Electorale, tous ceux qui en avaient une connaissance exacte n'espéraient aucun avantage du nouveau système. Mais ils se laissèrent éblouir par les assurances officielles de l'adhésion de l'Allemagne méridionale et par l'espoir de voir toute l'Allemagne régie par les mêmes lois de douanes⁶⁷.

2.2 LES INCERTITUDES DE LA BAVIERE ET DU WURTEMBERG

L'espoir de voir toute l'Allemagne adopter un système de douanes resurgit en 1829⁶⁸. Des négociations s'engagent entre la Prusse et la Hesse-ducale d'un côté, la Bavière et le Wurtemberg de l'autre. Des conditions avantageuses, tant financières que commerciales sont promises à ces derniers. Le traité du 27 mai 1829⁶⁹ met en vigueur une formule de diminution progressive des droits dans ces Etats. L'établissement des nouveaux accords douaniers sème l'inquiétude dans certaines régions. En Bavière, des pétitions de toutes les villes

⁶⁶ Article repris par le *Courrier du Bas-Rhin* n°237 du 3 octobre 1832.

⁶⁷ Les effets de l'adhésion sont jugés positivement plus tard. H.-W. Hahn, op. cit., p.105.

⁶⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n°20 du 15 février et n°26 du 1 mars 1829.

⁶⁹ P. Benaerts, op. cit., p.47-50.

sont adressées au roi afin de lui démontrer les conséquences ruineuses d'une législation à laquelle seuls les riches négociants, égoïstes et cupides, s'enrichissant aux dépens de leurs semblables, sont favorables ⁷⁰.

Le contraste entre les souhaits du peuple et ceux exprimés par les hommes politiques subsiste en 1831. Le ministre des finances bavarois ⁷¹ exprime l'espoir que bientôt un traité général conclu par toute l'Allemagne voie le jour⁷². Ce vœu ne semble cependant pas être partagé par le peuple, qui soupçonne la Prusse de vouloir ourdir une "intrigue" contre tous les autres Etats ⁷³. Le rédacteur du *Bayrische Volksblatt*⁷⁴ de Wurtzbourg manifeste son inquiétude dans un article rempli de méfiance envers le projet prussien ⁷⁵. A son angoisse de perdre indépendance et identité nationale, s'ajoute celle de voir disparaître une vie constitutionnelle qui n'en est qu'à ses premiers balbutiements et à laquelle une union avec la Prusse porterait un coup mortel. La feuille bavaroise préconise cependant la création d'un grand empire commercial allemand, fondé sur des principes constitutionnels et surtout sur l'égalité, chaque Etat membre devant en tirer les mêmes avantages, et en supporter les charges à parts égales. Ainsi la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, la Hesse-Electorale, le Hanovre, le Brunswick et

⁷⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n° 121 du 8 octobre 1829. Selon P. Benaerts, op. cit., p.50, le roi reçoit, au contraire, des députations des villes commerciales du royaume qui le félicitent d'avoir conclu ce traité de commerce.

⁷¹ Le comte Armand-André d'Armand-André.

⁷² *Courrier du Bas-Rhin* n° 101 du 5 juillet 1831.

⁷³ *Deutschland* n° 14 du 17 janvier 1832.

⁷⁴ Eisenmann.

⁷⁵ Ses propos sont fermes et véhéments : ich kann "mich einer inneren Furcht nicht entwehren, wenn ich mir eine Vereinigung mit Preußen denke, denke, daß man Selbstständigkeit und Nationalität... verkaufen kann... Preußens System gehet auf Vergrößerung, sein Reich liegt zersplittert herum, es muß sich arrondiren... Was ist das Blut im Staatenleben ? Handel und Verkehr ! wer diese regiert, regiert den Staat, und ganz Deutschland zu regieren, darnach angelt Preußen". Article reproduit dans *Deutschland* n° 14 du 17 janvier 1832.

Oldenbourg pourraient s'associer sans l'aide "magnanime" de la Prusse, qui devrait alors renoncer à son système.

En 1831 et 1832, les informations les plus contradictoires circulent sur les accords douaniers entre la Bavière et le Wurtemberg d'un côté, la Prusse et Hesse-Darmstadt de l'autre⁷⁶. Dans toute la Bavière rhénane règne un profond mécontentement. Une exportation massive y a fortement diminué les provisions de grain. Le prix du pain, des pommes de terre et d'autres denrées de première nécessité a considérablement augmenté, rendant ces produits inaccessibles à la plupart des travailleurs⁷⁷. Dans le même temps les journaux strasbourgeois annoncent la fin des négociations entre les quatre Etats cités plus haut et ne doutent plus de leur réunion⁷⁸. Cette nouvelle est cependant rapidement contredite. La Bavière et le Wurtemberg ne sont plus disposés à accepter les propositions faites par la Prusse. Ils craignent que l'adoption d'un traité n'entraîne une augmentation des impôts dans les deux Etats⁷⁹.

Au début de l'année 1833, l'incertitude disparaît peu à peu et la conclusion d'un accord douanier entre la Bavière, le Wurtemberg et la Prusse semble imminente⁸⁰. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁸¹ annonce que l'acte d'accession a été signé en mars 1833 à Berlin par les plénipotentiaires de ces Etats. Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*⁸² confirme cette information. Le 22 mars 1833, un traité de douanes a été conclu entre la Bavière et le Wurtemberg d'un côté, la Prusse, la

⁷⁶ Le *Courrier du Bas-Rhin* croit pouvoir affirmer qu'un traité entre la Bavière, la Prusse et Hesse-Cassel a été conclu le 25 août 1831 ; n°154 du 8 septembre 1831.

⁷⁷ Ibid n°134 du 5 juin 1832.

⁷⁸ Ibid n°206 du 28 août 1832. *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°82 du 22 septembre 1832.

⁷⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n°238 du 4 octobre 1832.

⁸⁰ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°92 du 2 avril 1833 ; n°95 du 5 avril 1833.

⁸¹ N°82 du 5 avril 1833. P. Benaerts, op. cit., p.57.

⁸² N°100 du 11 avril 1833.

Hesse-Electorale et Hesse-Darmstadt de l'autre. A cette réunion devraient s'adjoindre les Etats de Thuringe, les principautés de Saxe-Weimar, Cobourg, Meiningen et Altenbourg, les maisons princières de Schwartzembourg et de Reuss, de sorte qu'à dater du 1^o janvier 1834, il y aura une association de commerce entre vingt millions d'individus qui défendront leur industrie par une ligne de douanes contre la concurrence étrangère et dont les relations intérieures seront entièrement libres. L'article du journal strasbourgeois souligne que cette réunion "mérite à juste titre la dénomination allemande, quoiqu'elle ne soit pas encore composée de tous les Etats germaniques" et qu'elle devrait avoir "l'approbation de tous ceux qui sont à même d'apprécier des choses de cette nature" ⁸³ Le *Courrier du Bas-Rhin* ⁸⁴ doute quant à lui du bien-fondé de ces résolutions, dont l'influence sur le développement industriel et commercial des différents Etats ne peut être bénéfique puisqu'elle entraîne l'élévation du prix de plusieurs denrées.

2.3 LES HÉSITATIONS DE LA SAXE

En janvier 1831, la conclusion d'un traité de commerce entre les Etats de Saxe et la Prusse est annoncée ⁸⁵. Confrontés à la concurrence, certains corps de métiers le voient d'un mauvais oeil. Un fait divers relaté par le *Courrier du Bas-Rhin*⁸⁶ illustre une telle attitude. C'était l'usage à Weimar de permettre trois fois par an, aux cordonniers étrangers d'y vendre leurs marchandises. Mais une ordonnance du gouvernement ⁸⁷ avait interdit aux artisans et marchands de chaussures de Prusse de présenter leurs produits. Le traité signé

⁸³ Ibid.

⁸⁴ N°298 du 13 décembre 1833.

⁸⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n°5 du 11 janvier 1831.

⁸⁶ N°71 du 31 mai 1831.

⁸⁷ En date du 22 septembre 1830.

avec la Prusse le 11 février 1831 lève cette défense. Les cordonniers de Weimar, mécontents, annoncent qu'ils manifesteront leur opposition, et que des excès seront possibles. C'est ce qui a lieu en effet. Une fois les chaussures prussiennes exposées, un groupe de fabricants et d'apprentis sortis des cabarets voisins détruit les étalages. Pour réprimer ces désordres et soutenir la liberté du commerce, la police et l'ensemble des troupes cantonnées dans la ville doivent être rassemblés. Les responsables sont saisis et traduits devant un tribunal criminel.

En décembre, l'adhésion du grand-duché de Weimar au traité de douanes prussien, qui devait s'effectuer au 1^o janvier 1832, est repoussée⁸⁸. Pour le duché de Saxe-Cobourg-Gotha l'accession devrait être imminente⁸⁹.

Fin 1832, l'incertitude règne toujours. Le *Journal du Haut-et-Bas-Rhin*⁹⁰ croit savoir de bonne source que le royaume et les duchés de Saxe seraient sur le point de se réunir à l'association des douanes prussiennes. A Weimar on ne doute plus que le grand-duché ne s'y joigne dès le 1^o janvier 1833, que la réunion des autres Etats ait eu lieu ou non. Les nouvelles publiées à ce sujet par le *Courrier du Bas-Rhin*⁹¹ sont moins optimistes, car des difficultés se sont élevées entre les divers partis. La Prusse demande le maintien du rabais sur les marchandises destinées à la foire de Francfort sur l'Oder. Cette proposition, contraire aux intérêts de la ville de Leipzig, est, d'après le journal, un point de litige important. L'adhésion au traité de douanes entraînerait également une

⁸⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n°232 du 25 décembre 1831 ; *Deutschland* n°10 du 3 janvier 1832.

⁸⁹ *Courrier du Bas-Rhin*, Ibid ; *Deutschland* n°11 du 6 janvier 1832.

⁹⁰ N°82 du 22 septembre 1832.

⁹¹ N°238 du 4 octobre 1832.

hausse du prix des denrées coloniales, inadmissible pour les Chambres. En l'espace de quelques jours, les obstacles semblent cependant disparaître ⁹²

La convention, signée à Berlin en mars 1833 pour réunir la Saxe au système de douanes prussien, est mal accueillie à Leipzig ⁹³; aucune stipulation particulière n'ayant été faite pour les foires. Quant aux négociants qui commercialisent des marchandises françaises et anglaises, ils se proposent de quitter la ville pour aller s'établir à Hambourg. Les fabriques saxonnes sont plus favorables à l'adhésion, dont elles espèrent tirer des bénéfices. La date à laquelle le traité sera exécutoire n'est pas encore connue ⁹⁴ Tout au long des mois d'avril et de mai 1833, les journaux strasbourgeois insèrent dans leur rubrique consacrée à l'Allemagne des communiqués sur l'évolution de la situation. Il est à noter qu'aucun commentaire ne les complète et que l'information brute est livrée au lecteur. Cette attitude est bien différente si l'on songe aux nombreuses observations, interprétations ou suggestions dont sont remplis les articles consacrés à l'accord conclu entre le grand-duché de Bade et l'Union douanière. Ainsi le *Courrier du Bas-Rhin*⁹⁵ se contente d'annoncer la signature le 11 mai 1833 de deux traités importants. Par le premier, le grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach, les duchés saxons de Meiningen, Cobourg, avec Gotha et Altenbourg, les deux duchés de Schwartzbourg, les Etats des princes de Reuss, la Prusse, la Hesse-Electorale s'unissent pour former une association de douanes et de commerce. La direction de l'impôt est établie à Erfurt, son président nommé par la Prusse. Celle-ci choisit également les conseillers parmi ceux proposés par les différentes régences, ainsi que les employés subalternes ⁹⁶ Par le second traité, ces

⁹² *Courrier du Bas-Rhin* n° 241 du 7 octobre 1832.

⁹³ Le négoce de Leipzig refuse le rattachement au système prussien. P. Benaerts, op. cit., p.69 sq.

⁹⁴ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 95 du 5 avril 1833.

⁹⁵ N° 122 du 22 mai 1833. H. Bechtel, op. cit., p.42.

⁹⁶ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 96 du 6 avril 1833.

Etats associés adhèrent, avec des droits et des obligations également répartis, à l'alliance conclue les 22 et 30 mars 1833 entre la Prusse, la Hesse-Electorale, la Hesse grand-ducale, la Bavière, le Wurtemberg et le royaume de Saxe, et qui prendra effet à compter du 1^{er} janvier 1834⁹⁷. Dans la nuit du 31 décembre 1833 au 1^{er} janvier 1834, à zéro heure précise, toutes les barrières des douanes prussiennes tombent⁹⁸. Aux environs de Leipzig, ville qui avait d'abord si mal accueilli l'idée d'une union douanière, la joie est immense. Partout, sur les deux frontières, la fête réunit les habitants qui se saluent en amis. Déjà les Saxons regardent les Prussiens d'un tout autre oeil⁹⁹. Ainsi, avec la disparition des rivalités commerciales, la méfiance se dissipe entre les populations, séparées jusque-là par des douanes tatillonnes.

2.4 L'INDÉCISION DU GRAND-DUCHÉ DE BADE

C'est en 1830 que les journaux strasbourgeois commencent à critiquer ouvertement les traités de douanes d'outre-Rhin. Cette fois ils ne se contentent plus d'annoncer la signature de nouveaux accords, reprenant en cela les informations parues dans les feuilles allemandes, mais présentent les désavantages qu'ils entraînent pour les divers Etats concernés. C'est avec soulagement qu'ils annoncent que le pays de Bade n'accéderait pas au traité conclu entre la Bavière et le Wurtemberg d'une part, et la Prusse et la Hesse-Darmstadt de l'autre¹⁰⁰. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁰¹, les conséquences d'une

⁹⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n° 122 du 22 mai 1833 ; *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 114 du 25 avril 1833.

⁹⁸ P. Benaerts, op. cit., p.57. "At midnight of the eve of the new year 1834, the Zollverein became effective, and the barriers of trade between the member-states disappeared". Harold Michael Tolo, *Great Britain and the Zollverein (1833-1841)*, Urbana 1934, p.6.

⁹⁹ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 11 du 11 janvier 1834.

¹⁰⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n° 17 du 9 février 1830.

adhésion ne pourraient être que préjudiciables au grand-duché ¹⁰² Les frais de garde de ses lignes de frontières avec la France et la Suisse représenteraient à eux seuls une charge importante. L'heureuse situation de la contrée, que traverse la route de Francfort à Bâle ¹⁰³, passant par Weinheim, Heidelberg, Carlsruhe, Rastatt, Offenbourg et Fribourg, une des plus fréquentées d'Allemagne, serait remise en cause. En effet, le nombre des voyageurs qui la parcourent et qui contribuent à la prospérité des habitants diminuerait certainement si un système de douanes inquisitorial était instauré. En maintenant des taxes modérées, en simplifiant les formalités, le pays de Bade, région principalement agricole, mais ayant quelques industries, a su préserver son commerce. Malgré l'élévation des tarifs français, ses exportations vers la France et surtout vers Strasbourg sont restées considérables et il n'existe pas d'entraves vers la Suisse. Le journal strasbourgeois ¹⁰⁴ souhaite que les autres Etats suivent cet exemple, regrettant que la Bavière et le Wurtemberg aient adopté un système de douanes "vexatoire" dont ils auront certainement à se repentir ¹⁰⁵. Déjà les sujets de ces deux royaumes manifestent leur mécontentement contre des droits d'entrée exorbitants qui encouragent la contrebande au détriment de l'honnête commerce ¹⁰⁶ Le *Courrier du Bas-Rhin* ¹⁰⁷ est toutefois obligé de reconnaître que les finances du Wurtemberg se trouvent dans un état très florissant, l'augmentation des tarifs douaniers due aux arrangements avec la Bavière ayant provoqué un excédent de recettes. Mais il s'empresse d'ajouter que ce ne sont là que des apparences, puisque le peuple est

¹⁰¹ Ibid.

¹⁰² "Baden kennt zu gut die Schwierigkeiten, welche mit der Handhabung eines solchen Zollsystems verbunden sind". Ibid.

¹⁰³ P. Leuilliot, op. cit., Tome II, p. 282.

¹⁰⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 17 du 9 février 1830.

¹⁰⁵ "Höchst wahrscheinlich werden Bayern und Würtemberg die Annahme ihres plackenden Mauthsystems bereuen". Ibid.

¹⁰⁶ *Le Courrier du Bas-Rhin* n° 17 du 9 février 1830.

¹⁰⁷ N° 126 du 21 octobre 1830.

pauvre "dans ce pays sans commerce et sans industrie majeure" ¹⁰⁸ et que les effets du traité ne pourront être ressentis qu'au bout de quelques années. Les arguments flous et quelque peu contradictoires du journal, destinés à démontrer les effets néfastes des traités de douanes allemands, ne laissent pas indifférent un lecteur de Stuttgart. Dans une lettre adressée à la rédaction, il dénonce les inexactitudes qu'elle a publiées¹⁰⁹ et affirme au contraire que la prospérité du royaume, liée à l'essor industriel et commercial, n'a cessé de s'accroître. La situation décrite par le *Courrier du Bas-Rhin* est, selon lui, celle du XVIII^e siècle, où il n'y avait effectivement ni manufacture ni maison de commerce de premier ordre dans le Wurtemberg. Bien sûr, il y a des pauvres dans le royaume comme dans tous les pays du monde. Mais l'indigence profonde qui afflige de grands Etats n'y existe pas. Les fortunes n'y sont pas colossales mais plus également réparties. Le journal n'ajoute aucun commentaire à ces rectifications.

Les rumeurs autour d'un traité entre la Prusse et Bade s'intensifient¹¹⁰, et l'inquiétude se répand parmi les habitants des deux rives du Rhin. Les dispositions bienveillantes montrées par le nouveau grand-duc ¹¹¹ envers son peuple rassurent cependant les Alsaciens, qui ne peuvent croire à la signature d'un acte ayant de si "funestes" conséquences ¹¹² "Sous l'ancienne famille on eût pu concevoir une semblable conduite, car le despotisme étant son idole, il favorisait tout ce qui pouvait l'y conduire, et ne cherchait qu'à mettre des entraves

¹⁰⁸ "Ein Land ohne Fabriken und Handel". Ibid.

¹⁰⁹ Ibid n° 135 du 11 novembre 1830.

¹¹⁰ On assure qu'il a été signé le 14 juillet 1830. *Courrier du Bas-Rhin* n° 102 du 26 août 1830.

¹¹¹ Le grand-duc Louis est décédé le 30 mars 1830 à l'âge de 67 ans. Il régnait depuis 1818. Le grand-duc Léopold (né le 29 août 1790), lui succède. Ibid n° 41 du 6 avril 1830.

¹¹² *Courrier du Bas-Rhin* n° 110 du 14 septembre 1830.

au commerce. Aujourd'hui au contraire, à l'ombre de la liberté, tout doit s'améliorer"¹¹³.

Dans le grand-duché de Bade, un écrit¹¹⁴, largement diffusé en 1831, doit déterminer la seconde Chambre des Etats à donner un vote favorable au projet d'association commerciale entre les contrées voisines du Rhin et dont la Prusse serait le centre. Le *Courrier du Bas-Rhin*¹¹⁵ reste sur ses positions et renouvelle ses mises en garde aux différents Etats concernés. L'alliance, telle qu'elle est envisagée, entraînerait pour les Etats secondaires d'Allemagne la perte de leur indépendance et soumettrait leur prospérité industrielle, commerciale et agricole aux combinaisons des chefs de cette nouvelle coalition. En restant indépendant, le grand-duché de Bade pourrait au contraire obtenir de la France une diminution des droits, ce qui favoriserait les échanges entre les deux régions. Suggestion gratuite et sans fondement, nous semble-t-il, de la part du journal, qui s'oppose systématiquement à tout projet d'association commerciale en Allemagne. Son attitude exprime en fait la crainte non avouée de voir se détériorer l'économie alsacienne par une baisse de ses exportations outre-Rhin. Sans en expliquer les raisons, *L'Alsacien*¹¹⁶ prétend lui aussi que le Wurtemberg et le pays de Bade ne pourront prospérer qu'à travers une union étroite avec la France. Dans la presse strasbourgeoise le ton ne cesse de monter tout au long de l'année 1831. Le *Courrier du Bas-Rhin*¹¹⁷ soupçonne la Prusse de dissimuler un but politique derrière les intérêts matériels et de vouloir s'ingérer dans les affaires des petits Etats. "Que le gouvernement de Bade ouvre les yeux ;

¹¹³ "Jetzt hingegen, unter dem Schatten der Freyheit, soll alles besser werden". Ibid.

¹¹⁴ Signé Hoffmann de Darmstadt. Le titre n'est pas précisé. *Courrier du Bas-Rhin* n° 72 du 1 juin 1831.

¹¹⁵ Ibid.

¹¹⁶ Bulletin n° 7 du 3 juin 1831.

¹¹⁷ N° 119 du 27 juillet 1831.

... qu'il ne risque pas l'indépendance nationale contre la promesse d'un appui dont la Prusse exagère l'importance..."¹¹⁸

En octobre, c'est la consternation. La nouvelle éclate comme une bombe : le grand-duché de Bade vient d'adhérer à la convention douanière prussienne !¹¹⁹ Le point d'exclamation qui conclut cette phrase est significatif. Le ton catégorique de cette affirmation induit en erreur le lecteur qui croit qu'un traité a été signé. Or en fait, seules les Chambres se sont prononcées en faveur d'une accession. Le *Straßburger Korrespondent*¹²⁰ se contente d'un simple communiqué : "Le 5 octobre, la seconde chambre des états de Bade a décidé à l'unanimité, après en avoir débattu près de douze heures, d'adhérer à l'Union des douanes prusiennes"¹²¹. Le *Courier du Bas-Rhin*¹²², une fois l'annonce faite, évoque les suites désastreuses de cet événement aussi bien pour le pays de Bade que pour l'Alsace dont il parle pour la première fois. Jusque-là il s'était contenté, hypocritement pourrions-nous dire, de présenter les désavantages qu'entraînaient les accords douaniers pour les Etats signataires, évitant de parler de leurs répercussions sur le commerce alsacien. Les Chambres badoises qui avaient promis d'agir dans l'intérêt du peuple s'étaient acquiescées la confiance de celui-ci ; mais elles "ont sacrifié à de plus hautes considérations... la prospérité et l'existence du pays"¹²³. Le mécontentement est général et l'avenir envisagé avec crainte. Les partisans de l'adhésion vont devoir renoncer à leur popularité¹²⁴ et "le peuple badois aura peine à supporter les suites funestes de cette résolution

¹¹⁸ Ibid.

¹¹⁹ *Courier du Bas-Rhin* n° 180 du 14 octobre 1831. P. Benaerts, op. cit., p.70.

¹²⁰ N° 4 du 14 octobre 1831.

¹²¹ "Am 5. Oktober hat die zweite Kammer der badischen Stände, nach beinahe zwölfstündigen Debatten, durch Stimmenmehrheit, den Beitritt zu dem preußisch-hessisch-württembergisch-bairischen Zollvereine beschlossen". Ibid.

¹²² N° 180 du 14 octobre 1831.

¹²³ Ibid.

¹²⁴ 35 voix pour l'adhésion dont celle de Welker ; 23 contre. Ibid.

précipitée"¹²⁵. *Deutschland*¹²⁶ s'exprime de façon plus violente encore. Le gouvernement bavarois y est accusé d'avoir adhéré à l'Union douanière contre l'avis de la population¹²⁷, et d'avoir entouré les délibérations d'un voile de mystère (geheimnisvoller Schleier ; mystisches Dunkel). La presse étant soumise à la censure dans toute la Confédération germanique, les habitants du grand-duché ne peuvent manifester leur insatisfaction ; condamnés au silence dans leur propre pays, c'est aux journaux étrangers qu'ils confient leur douleur. C'est à travers leurs articles qu'ils découvrent les conséquences qui découlent de l'adhésion de leur Etat au Zollverein¹²⁸. Articles dont l'impartialité peut être mise en doute, nous semble-t-il, l'Alsace n'ayant aucun intérêt à encourager les associations douanières allemandes.

Le premier émoi passé, le *Courrier du Bas-Rhin*¹²⁹ publie les principales conditions auxquelles la deuxième Chambre de Bade a accédé au traité. Les marchandises produites ou fabriquées en Allemagne circuleront librement entre les Etats membres, les douanes intérieures étant abolies. L'exportation sera autant que possible favorisée. Les produits importés sont répartis en deux classes. Les articles de luxe (par ex. les vins de Champagne, les soieries, les tapis de Turquie, etc) compris dans la première, paieront des droits d'entrée très élevés. Sur les denrées de première nécessité de la deuxième classe (tels que le sucre, le poivre, le café), les taxes faibles seront maintenues. Comme

¹²⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n° 180 du 14 octobre 1831.

¹²⁶ N° 5 du 16 décembre 1831.

¹²⁷ "Preußen will es einmal so haben... Das Volk wird in seinen heiligsten Interessen als Null betrachtet, als mundtobt von der Regierung bevormundet". *Deutschland* n° 5 du 16 décembre 1831. "Obwohl viele Liberale aus primär politischen Motiven die Teilnahme am Zollverein weiterhin ablehnten, setzten sich nun auch innerhalb der öffentlichen Meinung des Landes die Befürworter des Beitritts in stärkerem Maße durch". H.-W. Hahn, op. cit., p.124.

¹²⁸ *Deutschland* n° 5 du 16 décembre 1831.

¹²⁹ N° 197 du 6 novembre 1831.

aucune ratification ne confirme l'accession du grand-duché de Bade à l'Union douanière, l'effervescence s'estompe.

En 1833 une conférence concernant le système de douanes prussien¹³⁰ réunit les députés de divers Etats. Les avis y sont partagés. Alors que les représentants du grand-duché de Bade ¹³¹avouent franchement ne rien entendre aux questions commerciales, ceux de Hesse-Darmstadt se montrent satisfaits de leur accession au Zollverein. Quant aux députés du Wurtemberg, ils se prononcent contre un accord avec la Prusse dont les conséquences ne pourraient être que funestes. Malgré ces divergences d'opinions qui rendent toute entente impossible, la cordialité et l'estime réciproque animent l'assemblée ¹³²

Les habitants de la Forêt-Noire semblent prôner la non-adhésion¹³³. "Nos intérêts matériels, notre opinion personnelle, tout, dans le grand-duché de Bade, nous fait repousser le système de douanes prussiennes..." ¹³⁴ Les députés, envoyés à la conférence de Carlsruhe pour délibérer sur cette question, sont animés des mêmes sentiments. Le scepticisme est de rigueur : "C'est une affaire arrangée d'avance, et il ne faut voir dans la convocation des notables... que ce qu'on a déjà vu maintes fois en Allemagne dans des réunions de ce genre, une assemblée convoquée uniquement pour la forme et pour jeter de la poudre aux yeux de pauvres gens qui ne voient déjà pas trop clair" ¹³⁵

Alors que les négociations avec la Prusse se poursuivent en 1834, le *Courrier du Bas-Rhin*, après une période d'accalmie, reprend la lutte.

¹³⁰ A Langenbrücken-Bade. *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°192 du 14 juillet 1833.

¹³¹ De Rotteck et Welcker entre autres. Ibid.

¹³² Ibid.

¹³³ *Courrier du Bas-Rhin* n°61 du 12 mars 1834.

¹³⁴ "Unsere materiellen Interessen, unsere Privatmeinungen, alles veranlaßt uns, in dem Großherzogthum Baden, das preußische Zollsystem zu verwerfen". Ibid.

¹³⁵ Ibid.

Dans un article long et détaillé¹³⁶, il présente les conséquences matérielles et morales d'une adhésion de Bade au Zollverein, critiquant au passage la presse allemande qui se prononce en faveur de celle-ci. Le journal strasbourgeois dresse tout d'abord un bilan des relations commerciales existant entre le grand-duché et ses voisins. Le pays de Bade, qui n'est qu'une langue de terre allongée sur la rive droite du Rhin, limitrophe de la France et de la Suisse, arrosée par le Rhin, le Main et le Neckar, entretient des relations avec ces deux pays d'une part, et avec Francfort, Mayence et le reste de l'Allemagne de l'autre. Si l'Alsace lui fournit le tabac et le vin de Ribeauvillé, vendu sous l'appellation de vins du Rhin, le duché de Bade approvisionne la France, la Suisse et la Hollande en bois destiné au chauffage et aux chantiers, ainsi qu'en bétail¹³⁷. L'Alsace, et particulièrement la ville de Strasbourg, sont directement concernés par ce dernier. Le grand-duché possède également un grand nombre de ports francs, entre autres Mannheim, Ottenheim, Freistett-sur-le-Rhin, Constance, Heidelberg, etc... Ce résumé prouve de façon évidente selon le journal, les avantages de la situation telle qu'elle existe. "Eh bien ! le duché de Bade les perdra tous dès qu'il aura accédé au système prussien"¹³⁸. Suit une démonstration assez confuse, destinée à donner plus de poids à cette affirmation et dont la conclusion reprend comme un leitmotiv la même idée : "Encore une fois, la situation géographique de ce pays, la nature de ses produits, en font l'allié commercial de la France... Ce serait folie que de méconnaître cette nécessité et de se sacrifier à la chimère du système prussien"¹³⁹

D'emblée, le ton est encore plus dur lorsque le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁴⁰ aborde les considérations morales, les "combinaisons prussiennes" lui

¹³⁶ N° 266 du 6 novembre 1834.

¹³⁷ L'exportation du bétail varie entre 25 000 et 30 000 têtes par an. Ibid. P. Leuilliot, Tome II, op. cit., p.265.

¹³⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 266 du 6 novembre 1834.

¹³⁹ Ibid.

¹⁴⁰ Ibid.

apparaissant sous un jour totalement odieux. Il s'interroge : "Qu'est-ce, en effet que ce système ? une guerre à mort de l'absolutisme contre le constitutionnalisme qui commençait à jeter de profondes racines en Allemagne". Le despotisme aurait craint que le développement des libertés politiques n'entraîne une prépondérance du Sud sur le Nord. Heureusement pour la Prusse, ni la Bavière, ni les autres souverains constitutionnels n'ont compris cela, car une étincelle aurait suffi pour enflammer la colère populaire, et briser les sceptres des souverains absolus. C'est montrer, nous semble-t-il, sous un jour peu flatteur les souverains des Etats constitutionnels d'Allemagne que de leur attribuer autant de naïveté et de crédulité. Le journal strasbourgeois n'hésite pas à le faire, du moment que cela lui permet de critiquer la Prusse et son "système" dont il ne veut à aucun prix. Le gouvernement français, pour ne pas chercher à tirer parti des hésitations du grand-duché de Bade, n'est pas épargné. L'Union douanière, imposée aux Etats de la Confédération germanique, réprouvée par la masse, pourrait être enrayée dans sa progression si des garanties constitutionnelles et des avantages commerciaux étaient proposés au peuple badois. Mais la faiblesse et l'incurie du ministère français hâteront, au contraire selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁴¹, l'accession des Etats encore indécis au système prussien.

Ce présage semble se vérifier si l'on en croit une nouvelle qui paraît dans le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*¹⁴². Le recensement de la population du grand-duché de Bade y est annoncé comme un nouveau symptôme de la prochaine réunion de celui-ci à l'Union commerciale allemande.

En 1835, le traité, conformément aux ordres du grand-duc, est présenté par le ministre des finances, en séance publique, à la seconde Chambre badoise¹⁴³. Il a ceci de particulier que les articles qui le composent ne

¹⁴¹ Ibid.

¹⁴² N° 333 du 29 novembre 1834.

¹⁴³ *Courrier du Bas-Rhin* n° 123 du 23 mai 1835.

peuvent subir aucune modification et qu'il ne peut donc être qu'approuvé ou rejeté en bloc. Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* en publie l'énoncé intégral auquel il consacre cinq numéros¹⁴⁴ ; aucun commentaire n'est cependant ajouté. Ce traité, conclu à Berlin le 12 mai 1835 entre les royaumes de Prusse, de Bavière, de Saxe, de Wurtemberg, l'Electorat et le grand-duché de Hesse ainsi que les Etats de Thuringe, fixe provisoirement sa validité jusqu'au 1^o janvier 1842. Il sera ensuite prorogé tous les douze ans. Sa ratification par les différents Etats contractants est prévue pour le mois de juillet 1835 au plus tard¹⁴⁵. La commission de la première Chambre de Bade se déclare en faveur du projet d'accession du royaume à l'association des douanes allemandes. Dans une séance secrète, la seconde Chambre termine "sa longue et pénible session" sur la loi qui règlera la manière dont le traité sera appliqué¹⁴⁶.

Au 1^o janvier 1836 les nouvelles dispositions réglementant les douanes entrent en application et déjà les conséquences en sont ressenties à l'extérieur. Le canton suisse de Schaffhouse traverse une crise commerciale et souhaite de ce fait conclure un traité avec l'Union douanière. En Belgique, les négociants et les industriels de Verviers adressent une pétition à la Chambre des députés pour réclamer l'accession du royaume au système allemand¹⁴⁷. A Strasbourg, les personnes qui traversent le pont du Rhin sont exposées au double désagrément d'une fouille sur les deux rives du fleuve. Si les employés français observent au moins les convenances dans l'exercice de leur fonction, la manière d'agir des douaniers badois donne lieu à des plaintes nombreuses et fondées, selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁴⁸. Le journal nous relate une anecdote particulièrement

¹⁴⁴ N° 158 du 7 juin ; n° 160 du 10 juin ; n° 162 du 11 juin ; n° 163 du 12 juin ; n° 164 du 13 juin 1835.

¹⁴⁵ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 164 du 13 juin 1835.

¹⁴⁶ Ibid n° 191 du 10 juillet 1835.

¹⁴⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n° 5 du 6 janvier 1836.

¹⁴⁸ N° 21 du 24 janvier 1836.

édifiante, au cours de laquelle la fille d'un citoyen français a été traitée de façon si indigne que le fait mérite d'être signalé à l'opinion publique. Les affaires du marchand grainier dont il est question obligent sa fille à se rendre à Kehl, comme elle le fait souvent, afin de porter une lettre à la poste. Arrivée à la douane, l'employé lui demande si elle n'a rien à déclarer. Devant la réponse négative de la jeune fille, on la présente à un supérieur qui lui repose la même question. La réponse étant toujours identique, on lui dresse procès-verbal et ordre lui est donné de se rendre sur le champ à Korck pour y être interrogée et fouillée par le bailli. En vain proteste-t-elle de son innocence, en vain propose-t-elle de se faire visiter à Kehl même ; rien n'y fait. Les règlements du grand-duché de Bade n'accordant aucune confiance aux douaniers, seul le bailli peut procéder à la fouille. Obligée d'obtempérer, la jeune fille se rend donc à pied à Korck, escortée comme une criminelle par deux douaniers armés. On ne lui permet même pas, alors qu'elle traverse Kehl où elle est connue, de se tenir à quelque distance des soldats. Arrivée à destination, elle est reçue, en l'absence du juge, par le greffier qui la somme de lui remettre les objets de contrebande et menace de la mettre en prison. La jeune fille, déclarant à nouveau qu'elle n'a rien qu'une lettre, se voit intimer l'ordre de se déshabiller, ce qu'elle refuse de faire en sa présence. Enfin on se décide à chercher une paysanne malpropre, qui entre avec elle dans un cabinet. Là, elle est obligée de se dévêtir jusqu'à la chemise, d'enlever ses bas et son bonnet, et après avoir résisté inutilement, de se laisser visiter sur le corps même. Le secrétaire du bailli, constatant enfin l'erreur de la douane, se borne alors à renvoyer la jeune personne maltraitée sans même un mot d'excuse. C'est ainsi que chaque voyageur qui passe le pont du Rhin est exposé à faire malgré lui le chemin de Kehl à Korck où l'on vérifie s'il ne détient pas d'objets de contrebande. Cette conclusion du journal est certainement exagérée, mais le zèle dont font montre les douaniers allemands est illustré d'un bon nombre d'exemples ¹⁴⁹.

¹⁴⁹ Voir : *Courrier du Bas-Rhin* n°34 du 19 mars 1826 ; n°66 du 15 mai 1831 ;

2.5 LA RÉSERVE DU DUCHÉ DE NASSAU

Le duc de Nassau, un des champions de "l'association intermédiaire", résiste à l'Union prussienne¹⁵⁰. Au milieu de 1835, les douanes deviennent plus sévères dans son Etat. Des mesures énergiques sont prises, selon le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*¹⁵¹, pour empêcher l'introduction frauduleuse des marchandises normalement frappées de droits élevés, surtout celles en provenance du port libre de Mayence. Le personnel des bureaux de douanes a été considérablement renforcé. Ces dispositions laissent présager la publication imminente de l'accession du duché à l'association douanière allemande. L'attitude du sénat de Francfort, qui a fait l'acquisition de maisons situées sur les bords du Main, prouve, elle aussi, que les chefs de l'administration ne doutent pas de l'issue des négociations. Au mois de décembre, l'adhésion de Nassau au Zollverein est effectivement annoncée¹⁵².

2.6 FRANCFORT, CONTRAINTE ET FORCÉE

Au début de 1832, Francfort se plaint d'être cernée de toutes parts par les douanes prusso-hessoises¹⁵³. Le petit pays de Nassau lui est seul ouvert. Mais comme les relations avec cet Etat sont de peu d'importance, son commerce est arrivé à une stagnation complète¹⁵⁴.

n°205 du 26 août 1832 ; n°84 du 8 avril 1841 par exemple.

¹⁵⁰ "Alle Versuche, das Land zum Anschluß zu bewegen, blieben erfolglos, und die Beziehungen zu Preußen, dem großen Nachbarn und wichtigsten Abnehmer nassauischer Produkte, verschlechterten sich". H.-W. Hahn, op. cit., p.127.

¹⁵¹ N°191 du 10 juillet 1835.

¹⁵² *Courrier du Bas-Rhin* n°307 du 24 décembre 1835. Traité signé le 10 décembre 1835. H.-W. Hahn, op. cit., p.137.

¹⁵³ *Courrier du Bas-Rhin* n°23 du 27 janvier 1832.

¹⁵⁴ Ibid.

En 1834, Francfort souffre toujours d'un isolement dont personne dans la Confédération ne se préoccupe. "Elle est toujours la ville libre... Tous les privilèges qui nous ont été accordés en des temps meilleurs, nous les avons conservés... nous avons, comme autrefois, un sénat, un corps législatif, une représentation permanente et des élections. Dieu sait si nous n'aurons pas bientôt à regretter ces précieuses prérogatives" ¹⁵⁵ Depuis l'existence du système prussien, Francfort et le duché de Nassau ont perdu leurs avantages les plus précieux, ceux qu'ils tiraient du commerce avec l'étranger. Toutes les communications avec la France et l'Angleterre ont été coupées par les barrières prussiennes qui entourent leurs territoires d'un vaste réseau. "Ainsi, malgré nous, et seulement par suite de notre situation géographique, nous sommes aujourd'hui partisans du système prussien ; car, si nous voulions rester neutres, nous perdriions le commerce de la Confédération prussienne, sans espoir de reconquérir celui de la France et de l'Angleterre" ¹⁵⁶. Ce n'est donc que contrainte et forcée que Francfort envisage une adhésion à l'Union douanière ¹⁵⁷. Une députation, chargée de négocier une éventuelle accession, est envoyée au mois de novembre à Berlin ¹⁵⁸

Souhaité pour l'ouverture de la foire d'automne de 1835, le projet prend cependant du retard. Les propositions faites par Francfort à la suite des négociations de Berlin ¹⁵⁹ sont en effet soumises aux gouvernements des divers Etats de l'association. L'envoi et le retour des dossiers nécessitant plusieurs mois,

¹⁵⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n° 278 du 20 novembre 1834.

¹⁵⁶ "So sind wir jetzt, wider unsern Willen, und blos in Folge unserer geographischen Lage, Anhänger des preußischen Systems ; denn wenn wir neutral bleiben wollen, so würden wir den Handel mit dem preußischen Verein verlieren, ohne Hoffnung den mit Frankreich und England wieder zu erlangen". Ibid.

¹⁵⁷ "Als sich seit 1834 das Netz des großen Zollvereins noch dichter um die Stadt zusammenzog... führte am Zollvereinsbeitritt kein Weg mehr vorbei". H.-W. Hahn, op. cit., p.140.

¹⁵⁸ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 328 et 329 des 24 et 25 novembre 1834.

¹⁵⁹ Négociations entamées en août 1835. H.-W. Hahn, op. cit., p.141.

une solution définitive n'est pas attendue avant la fin de l'été¹⁶⁰. L'annonce de la signature d'un traité est faite par le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* dès le mois d'août¹⁶¹. Il se rétracte cependant quelques jours plus tard¹⁶². En octobre, les pourparlers semblent toucher à leur fin. Mais le gouvernement anglais n'ayant pas encore consenti à rompre le traité de commerce qui le lie à la ville libre, la situation est bloquée¹⁶³. Le séjour des différents plénipotentiaires à Berlin se prolonge. Ils auraient même loué leurs logements jusqu'à la fin de l'année¹⁶⁴.

En 1836, toutes les difficultés sont aplanies, le traité est conclu¹⁶⁵. Francfort s'est engagée pour dix ans¹⁶⁶. Dès le 25 janvier, les douaniers prussiens doivent entrer en fonction. Les réactions sont mitigées. Les intimes du cabinet de Berlin sont dans la joie. Les habitants de Francfort, les propriétaires surtout, se réjouissent de voir augmenter le prix de leurs maisons ; la plupart des commerçants respirent enfin. Mais la population, dans l'ensemble, n'éprouve pas de sympathie pour la Prusse. Elle craint également une rupture des relations commerciales avec la France et l'Angleterre¹⁶⁷. L'effet produit par la mise à exécution du système de douanes prussien se transforme bientôt en agitation, selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁶⁸. "Ce n'est pas seulement en observations, mais en murmures publics et même en caricatures que s'exhale la mauvaise humeur du peuple qui, en attendant que les grandes entreprises industrielles s'accomplissent,

¹⁶⁰ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°191 du 10 juillet 1835.

¹⁶¹ N°240 du 28 août 1835.

¹⁶² *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°246 du 3 septembre 1835.

¹⁶³ *Courrier du Bas-Rhin* n°237 du 3 octobre et n°251 du 20 octobre 1835.

¹⁶⁴ Ibid n°241 du 8 octobre 1835.

¹⁶⁵ Le 2 janvier 1836. P. Benaerts, op. cit., p.58, 71.

¹⁶⁶ Les conditions chiffrées sont énumérées par le *Courrier du Bas-Rhin* n°25 du 29 janvier 1836.

¹⁶⁷ Ibid.

¹⁶⁸ N°41 du 17 février 1836.

commence dès aujourd'hui à payer plus cher son sucre et son café". L'une des caricatures saisies représente la principale rue de Francfort, dont toutes les maisons ont les cheminées surmontées de l'aigle francfortois. Un aigle de Prusse énorme couvre tout de ses ailes et semble menacer de son bec et de ses serres les oiseaux qui se laissent dominer avec terreur. Alors que la saison des bals bat son plein, on voit la nuit une foule de gens porter en secret du sucre, du café et toutes sortes de marchandises d'une maison à l'autre. Invités par la ville à faire l'inventaire du stock de leur magasin, afin qu'il soit taxé, un grand nombre de commerçants ont dispersé chez leurs parents et leurs amis la plupart de leurs marchandises pour ne pas les déclarer. L'administration a prévenu la population que des visites domiciliaires seront effectuées. Mais selon une rumeur largement répandue, elle se dispensera de ces visites de vérification pour ne pas provoquer trop d'irritation. Le sénat aurait obtenu du gouvernement prussien l'assurance formelle qu'elles n'auraient pas lieu ; l'avis n'a été publié que pour prévenir les fraudes par l'intimidation¹⁶⁹.

3) LES FOYERS DE RÉSISTANCE

3.1 BRUNSWICK, HANOVRE ET LES VILLES HANSÉATIQUES

La presse strasbourgeoise n'évoque que rarement le Brunswick, membre du "Steuerverein" depuis 1834. Les négociations entamées par la Prusse avec le duché en 1842 aboutissent au 1^{er} janvier 1844. Le Brunswick entre dans le Zollverein¹⁷⁰.

¹⁶⁹ Ibid.

¹⁷⁰ P. Benaerts, op. cit., p.178.

Diverses propositions sont faites à la Diète germanique pour régulariser les relations commerciales entre les différents Etats d'Allemagne¹⁷¹. Le Hanovre¹⁷² veut laisser à chaque Etat fédéré la faculté de prélever un droit de transit sur les marchandises à leur entrée sur le territoire, mais souhaite fixer par une convention un maximum, qu'aucun Etat ne pourrait dépasser. Il recommande ce projet aux délibérations de la Diète, qu'il croit compétente pour en décider. Il demande ensuite, en précisant que cette question doit être traitée séparément de la précédente, d'examiner s'il y aurait moyen d'établir la liberté de commerce, c'est-à-dire de faire en sorte que les productions puissent être importées d'un Etat dans un autre, exemptées de tout droit de douane ou du moins d'un droit au-dessous de celui exigé sur les produits étrangers. La Prusse, quant à elle, estime que la méthode employée jusqu'à présent, consistant à laisser aux différents Etats le soin de s'entendre séparément, est la meilleure. Selon elle, le problème d'une union des douanes ne peut être résolu par la Diète, en tant qu'assemblée décidant à la majorité des voix, parce que c'est une matière qui touche à tous les ressorts de l'administration intérieure d'un pays, à son système industriel, comme à celui de ses finances. Si l'on voulait traiter ces questions à Francfort, il faudrait changer la nature de la Diète qui, d'assemblée délibérante, deviendrait une réunion de plénipotentiaires chargés de conclure un traité. La liberté du commerce entre les Etats allemands est liée aux contributions indirectes, qui ne sont pas les mêmes partout, tant sur le rapport des objets imposés, que sur celui du mode de perception. Cette différence étant un obstacle important à la réunion des douanes, les Etats qui se sont associés pour leurs relations commerciales ont commencé par essayer d'uniformiser, autant que possible, leur législation dans ce domaine. La Prusse est donc d'avis que la Diète

¹⁷¹ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 155 du 5 décembre 1832.

¹⁷² Le Hanovre fait partie des 17 Etats de "l'association intermédiaire" formée en 1828. A partir de 1834, il forme avec le Brunswick (1 mai 1834), Oldenbourg (7 mai 1837) et les villes hanséatiques le *Steuerverein*. Hilde Arning, *Hannovers Stellung zum Zollverein*, Hannover 1930, p.25-31, 41 sq.

n'est pas compétente, et désire arriver à la liberté du commerce à l'intérieur de la fédération germanique par des négociations particulières avec chaque région. Les bases des conventions qui la lient aux Etats joints à son système sont : "Le commerce sera libre entre les états contractans, et les bureaux de douanes, sur la partie des frontières où ils se touchent, seront abolis ; aucune marchandise étrangère ne sera prohibée ; elles seront toutes admises, moyennant un droit d'entrée modéré. On étudiera les moyens de faciliter leur importation en cherchant à conclure des traités de commerce, les contribuables seront admis à ne payer les droits qu'au lieu de destination de la marchandise, après avoir fait constater, lors de son arrivée à l'extrême frontière, le montant du droit à payer" ¹⁷³

En 1842, le Hanovre se défend toujours contre les "plans d'absorption" de l'Union douanière, malgré les efforts déployés par la Prusse ¹⁷⁴. Le gouvernement a cependant chargé un haut fonctionnaire du département des contributions indirectes d'établir un rapport détaillé sur l'opportunité et la nécessité de l'accession du royaume au Zollverein. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁷⁵, les nouvelles publiées par certains journaux d'Allemagne pour annoncer l'ouverture de négociations sont prématurées ¹⁷⁶. Si le Hanovre avait été décidé à entrer dans l'association commerciale, il aurait envoyé un plénipotentiaire au congrès douanier de Stuttgart. Pour le *Courrier*¹⁷⁷, des considérations politiques, plus encore que les ménagements que le gouvernement hanovrien doit naturellement à l'Angleterre, s'opposent à une adhésion qui serait du reste contraire aux intérêts du petit commerce.

¹⁷³ Texte tiré de documents officiels selon le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 155 du 5 décembre 1832.

¹⁷⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 238 du 5 octobre 1842. Sous l'influence de l'Angleterre, le Hanovre refuse l'adhésion. A. Owsinska, op. cit., p.88 sq.

¹⁷⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n° 238 du 5 octobre 1842.

¹⁷⁶ En octobre 1842, des conférences réunissent les représentants de la Prusse et du Hanovre. Mais aucun accord n'est trouvé. H. Arning, op. cit., p.46 sq.

Le roi de Hanovre maintient en 1843 son refus d'accéder à l'Union douanière. Il ne tient pas à déplaire à l'Angleterre¹⁷⁸ et redoute la prépondérance toujours croissante de la Prusse. Il est probable aussi que le gouvernement de ce royaume, "le plus despotique et le plus aristocratique de l'Allemagne"¹⁷⁹, craint que les idées nationales et libérales n'envahissent le pays à la faveur des relations commerciales. Attitude jugée singulière par le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁸⁰. En effet, jamais les conférences de l'association douanière, qui ont lieu régulièrement à Berlin n'ont été aussi importantes qu'en 1843. Le Zollverein traite d'égal à égal avec les pays étrangers. Ils lui font des avances, ils le sollicitent. Ils reconnaissent en lui une nouvelle puissance alors que le Hanovre se montre récalcitrant. Il est d'autant plus hésitant que le congrès aurait décidé de frapper de droits élevés les produits anglais¹⁸¹. Plus les tarifs de l'Union sont nuisibles à l'industrie et au commerce d'outre-Manche, plus le Hanovre prend ses distances.

A partir de 1843, les journaux strasbourgeois n'évoquent plus l'éventualité d'une accession du Hanovre au Zollverein¹⁸². Celle-ci ne s'effectuera qu'en 1851¹⁸³.

Les villes libres hanséatiques, Brême, Lubeck et Hambourg refusent longtemps l'adhésion au Zollverein. En 1843 cependant, le

¹⁷⁷ N°292 du 7 décembre 1842.

¹⁷⁸ P. Benaerts, op. cit., p.75-77.

¹⁷⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n°189 du 9 août 1843.

¹⁸⁰ N°240 du 7 octobre 1843

¹⁸¹ *Courrier du Bas-Rhin* n°267 du 8 novembre 1843.

¹⁸² Les négociations de 1848 restent, comme celles de 1842-1843, sans résultat. H. Arning, op. cit., p.69.

¹⁸³ Traité signé à Berlin le 7 septembre 1851, ratifié le 11. Il n'entre en vigueur que le 1° janvier 1854. P. Benaerts, op. cit., p.181. H. Bechtel, op. cit., p.47.

bourgmestre de Brême se rend à Berlin afin de négocier l'accession de sa ville. Cette nouvelle tend à prouver que la résistance décline et selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁸⁴, un traité sera signé d'ici peu. Cependant cette prévision s'avère inexacte. Lors du congrès douanier de Berlin de la même année, ces villes restent récalcitrantes¹⁸⁵. Lubeck se joindra au Zollverein en 1868 ; Brême et Hambourg hésiteront jusqu'en 1888¹⁸⁶.

* * * * *

¹⁸⁴ N° 184 du 3 août 1843.

¹⁸⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n° 240 du 7 octobre 1843 ; n° 267 du 8 novembre 1843.

¹⁸⁶ Ernst Hieke, *Hamburgs Stellung zum Deutschen Zollverein 1879-1882*, Hamburg 1935, p.135.

CHAPITRE II :

L'OPINION DES JOURNAUX STRASBOURGEOIS SUR LA
FORMATION DU ZOLLVEREIN

C'est avec indifférence que la presse strasbourgeoise annonce, en 1828, la conclusion du traité de commerce entre la Bavière et le Wurtemberg¹. Ce sentiment accueille également la signature de la convention, la même année, entre la Hesse grand-ducale et la Prusse ?

Les journaux strasbourgeois ne s'intéressent guère à la formation de la troisième union douanière, association intermédiaire entre dix-sept Etats, également appelée "l'anti-Zollverein"³.

Selon le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*⁴, une législation uniforme sur les douanes ne va pas être réalisée de sitôt en Allemagne. Mais il trouve excellents les principes du système prussien qui préconise une accession successive de chaque Etat. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁵ est du même avis quant à la première affirmation, jugeant qu'il se passera encore bien du temps jusqu'à ce que les divers Etats, surtout ceux où il existe des fabriques, renoncent aux avantages

¹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 13 du 29 janvier 1828. L'association Bavière-Wurtemberg offre à Paris une occasion de développer son influence en Allemagne du Sud en soutenant cette combinaison. Mais le gouvernement français reste réservé. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.39.

² *Courrier du Bas-Rhin* n° 33 du 16 mars 1828. Cet accord émeut profondément la diplomatie française. Les agents français sont priés de porter plus d'intérêt aux questions économiques. La crainte de voir l'influence politique et commerciale de la Prusse se renforcer en Allemagne du Sud grandit à partir de 1828. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.40.

³ La France soutient la formation de cette union, réalisée en septembre 1828 entre le Hanovre, la Saxe, la Hesse-Cassel, Francfort... Mais Paris ne fait aucune concession économique. Ibid.

⁴ N° 155 du 5 décembre 1832.

⁵ N° 232 du 27 septembre 1832.

que procurent à leurs finances les droits d'entrée sur les produits étrangers. Il conclut cependant qu'il vaut mieux dans un premier temps adopter la proposition du Hanovre, qui préfère avoir recours à la Diète pour régler les échanges. Mais la Prusse refuse de reconnaître à celle-ci une quelconque compétence dans l'établissement d'une législation douanière générale. Cette assemblée ayant d'autre part trop d'intérêts divers à concilier, il est impossible qu'elle parvienne à un résultat satisfaisant. Pour ces raisons, le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*⁶ estime que les Etats allemands se joindront successivement à la Prusse. En 1833, cette prévision se confirme en effet. Les députés de divers membres de la Confédération germanique se réunissent à Berlin pour continuer les négociations sur l'adhésion de leur pays au système de douanes prussien⁷.

En 1833 le *Courrier du Bas-Rhin*⁸ présente une vision très pessimiste de l'avenir de l'Allemagne, où les tentatives prussiennes pour "attirer" tous les Etats du Nord et de l'Ouest dans une alliance commerciale sont accueillies avec "répugnance". Un grand nombre de brochures à ce sujet auraient été publiées en Bavière, Saxe, Hesse et dans le Wurtemberg, pour jeter "un cri d'alarme" aux gouvernements disposés à adhérer au projet de la Prusse, à lui céder peu à peu tout le monopole commercial, et à lui frayer ainsi le chemin vers la domination politique qu'elle ambitionne. Pour une fois, le journal strasbourgeois plaint l'Autriche et prend fait et cause pour elle, paraissant même regretter que l'influence qu'elle exerce en Allemagne, et surtout à la Diète de Francfort, passe entre les mains de sa rivale⁹. Pour détourner ce danger et contrebalancer les

⁶ N°155 du 5 décembre 1832.

⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n°9 du 10 janvier 1833.

⁸ N°152 du 26 juin 1833.

⁹ En 1831, le ministre Sébastiani (Horace François, comte de La Porta. 1772-1851) recommande au comte Flahaut (Auguste, comte de Flahaut de La Billarderie, fils naturel de Talleyrand. 1785-1870), ambassadeur de France à Berlin, de surveiller attentivement les rapports de la Prusse avec la Confédération germanique. Il dit : "Il est évident... que la principale pensée du gouvernement prussien est de bien établir son influence sur les Etats qui

alliances que la Prusse est déjà parvenue à former, l'Autriche ¹⁰aurait conclu un traité de commerce avec la Bavière, et le Wurtemberg serait sur le point d'y adhérer lui aussi. En Alsace, on présente l'Allemagne comme rongée par un malaise intérieur¹¹. Les Etats qui la composent veulent arriver à former une unité, et la Prusse encourage ce mouvement¹², mais pas dans un sens qui leur est favorable. Le système de douanes prussien, s'il était adopté, ferait tomber toutes les barrières intérieures ; mais ce ne serait là qu'une amélioration géographique sans réel avantage.

Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*¹³, en 1834, fait preuve de plus de modération. Il admet toutefois que l'Allemagne "se concentre, qu'elle sent le besoin de l'unité"¹⁴. Par un lien puissant, la liberté commerciale, elle réunit en faisceau des membres isolés jusqu'ici, dont les industries sont différentes ou rivales. Chez certains, les manufactures sont très développées ; chez d'autres, c'est l'agriculture qui prédomine. Il en est quelques-uns dont les produits se concurrencent, par exemple les forges du Wurtemberg (de Wasseraffingen) contre celles de Silésie. Le journal pose la question : "Tout cela va-t-il croître ou périr sous l'empire de la liberté ?"¹⁵ Par sa réponse : "Croître sans doute, puisque tous ont été d'accord", il entre en opposition avec le *Courrier du Bas-Rhin* dont les articles ne relèvent que les aspects négatifs de l'alliance commerciale. Il va plus loin encore en laissant éclater son admiration envers les divers peuples adhérents

composent cette Confédération ; elle gagne peu à peu du terrain aux dépens de l'Autriche". A. Owsinska, op. cit., p.20.

¹⁰ Un traité de commerce austro-prussien ne sera signé que le 19 février 1853.

¹¹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 279 du 21 novembre 1833.

¹² En 1832, Bresson, accrédité à Berlin, écrivait à Casimir Perier : "C'est une espèce d'unité de l'Allemagne qui se prépare sous le patronage de la Prusse". A. Owsinska, op. cit., p.24.

¹³ N° 4 du 4 janvier 1834.

¹⁴ "Deutschland concentriert sich ; Deutschland fühlt das Bedürfnis der Einheit". Ibid.

¹⁵ Ibid.

au traité, qui mettent leurs industries face à face, livrent leurs marchés au plus habile, ne paraissant rien craindre et tout espérer de la libre concurrence. "Quel exemple et quelle leçon !" s'exclame-t-il. La Prusse orientale, un des greniers de l'Europe, exporte son blé en Hesse, au Wurtemberg, en Bavière, où il est plus cher. Mais l'agriculture de ces régions n'est certainement pas menacée, sinon elles n'auraient pas accédé au traité et les populations se montreraient moins enthousiastes. L'association des douanes est présentée comme un des grands faits de l'époque, l'un des symptômes les plus éclatants de l'ère nouvelle où l'Europe est entrée. "Les barrières tombent, les institutions caduques s'en vont : l'unité de l'Allemagne surgit enfin non d'une lutte sanglante... mais du sein de l'industrie et du commerce"¹⁶. Cette unité n'effraie nullement le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*, car elle ne présente aucun caractère d'hostilité envers les pays voisins et s'accompagne au contraire d'un besoin de paix.

En 1835, le journal strasbourgeois reste sur ses positions¹⁷, alors que les "agitateurs et les esprits craintifs n'ont pas manqué de répandre l'alarme"¹⁸. L'association des douanes a agrandi son cercle, satisfaisant peu à peu un des désirs des Allemands, en commençant à donner à leur pays "une certaine unité", fondée sur des intérêts matériels¹⁹. Francfort, Nassau et Bade n'ont

¹⁶ "Die alten Schranken fallen, die hinfälligen Institutionen verschwinden : endlich ersteht die Einheit Deutschlands nicht in Folge eines blutigen Kampfes... sondern sie geht aus dem Schoße der Industrie und des Handels hervor". Ibid.

¹⁷ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 4 du 4 janvier 1835.

¹⁸ Le *Courrier du Bas-Rhin* est certainement visé.

¹⁹ "Der Zollverband, der in dem Verfluß des letzten Jahres seinen Kreis bedeutend erweiterte, wird einen Wunsch der Deutschen verwirklichen, indem er ihrem Lande, eine gewisse Einheit verschaffen wird, die sehr wichtig ist, da sie sich auf das materielle Interessen gründen wird". *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 4 du 4 janvier 1835. La Prusse crée, de 1818 à 1836, un vaste "marché commun" de 25 Etats. Le Zollverein aurait, selon une tenace légende, procédé de la volonté de préparer les voies à l'unité politique sous l'hégémonie prussienne. Même s'ils rejettent cette thèse, la plupart des auteurs estiment, selon Jean Sigmann, *Les révolutions romantiques et démocratiques de l'Europe*, Paris 1970, p.122, que le Zollverein a engendré un état d'esprit favorable à la fondation du II^e Reich.

toujours pas proclamé leur accession à l'Union des douanes, les Etats membres réclamant une adhésion simultanée. La Prusse même est présentée de façon très positive. Elle se distingue par son excellente administration, et son gouvernement, bien qu'il n'ait pas encore donné de constitution à ses peuples, ne cesse d'améliorer les institutions et la législation, et les sujets, même ceux de la région rhénane, sont généralement satisfaits. Ce royaume, quoique d'une petite étendue, est d'un grand poids dans la balance politique et économique. Le roi, vénéré de tous, est un prince sage et éclairé. Mais sur le plan matériel, "incontestablement l'homme le plus heureux du monde"²⁰ est l'Autrichien.

En 1836, le *Courrier du Bas-Rhin*²¹ fait volte-face. Force lui est de constater que les effets du Zollverein ne sont pas aussi néfastes qu'il le prétendait. Il consacre un feuillet à la situation industrielle du grand-duché de Bade. Critiquant au passage la politique de la France, livrée aux intrigues d'un gouvernement inhabile qui dédaigne tous les progrès et les améliorations dont se saisissent les autres puissances européennes, le journal croit bon de faire connaître la part que prend à cet "accroissement universel" un petit Etat, le duché de Bade. Depuis la réunion des douanes allemandes, les habitants de cet "heureux pays se livrent avec beaucoup de succès à toutes les entreprises industrielles qui leur assurent l'avenir le plus prospère²². Par son heureuse situation, aucun pays n'offre plus d'avantages : voisins de la Suisse et de l'Alsace, parlant la même langue, les habitants du grand-duché de Bade ont su mettre à profit leurs communications, étudier avec discernement les usines et les manufactures de ces états. Ils y ont pris et ont porté chez eux toutes les industries, tous les modèles, dont ils s'enrichissent". C'est donc en copiant ses voisins que le pays de Bade a fait

²⁰ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 4 du 4 janvier 1835.

²¹ N° 302 du 17 décembre 1836.

²² Le *Courrier du Bas-Rhin* reprend un article du *Journal du Commerce*. Celui-ci explique que la prospérité du pays de Bade est liée à la formation du Zollverein, ce que le *Courrier* a longtemps nié.

progresser son industrie. Jadis tributaire des exportations étrangères, il fournit aux plus bas prix les produits de consommation. Il bénéficie, à côté d'un sol fertile, d'une main d'oeuvre abondante et à bon marché. "L'on trouve de tous côtés des rivières et des chutes d'eau qui fournissent de puissants moteurs ²³, dont la situation et la multitude permettent d'établir presque partout des usines, des fabriques, et fomenter l'industrie sur tous les points". Cette situation est appréciable. Elle évite en effet la concentration des établissements industriels comme à Manchester par exemple, concentration qui tend à distraire et à démoraliser les ouvriers. Dans la vallée de la Wieß (à deux lieues de Bath), trois grandes filatures s'établissent avec des capitaux suisses. Une fabrique de machines, une papeterie ainsi que d'autres branches d'industrie sont également en construction. En continuant la route, vers Fribourg, à trois lieues de là, une société, avec un capital de 11 millions de francs, fondée par la maison S. de Haber et fils de Carlsruhe, exploite dans le Münstertal de riches mines de plomb argentifère. Cette même société possède des mines semblables à Saint-Blaise et dans la vallée de Hembach où des filons importants de cobalt et d'argent natif ont été découverts. Se vouant "avec un vrai patriotisme à l'industrie", la maison de Haber et fils a créé une foule d'entreprises dont deux très importantes à Carlsruhe. On lui doit également une filature et tisserie de 27 000 broches et 750 métiers mécaniques établie à Ettlingen sur l'All. Riessler, associé de la maison Koechlin de Mulhouse, dirigera cette grande manufacture qui réunira sous le même toit toutes les machines nécessaires à une production perfectionnée et à bon marché. Citée comme modèle, son succès est garanti quels que soient les progrès industriels. A Offenbourg, à quatre lieues de Strasbourg, deux très grandes

²³ "Si l'on adoptait un chiffre qui exprimât la force motrice dont le grand-duché de Bade peut disposer ; que l'on calculât qu'une machine à vapeur de la force d'un cheval coûte en Angleterre 30 c., et en France 1fr.50 par jour l'on pourrait se faire une idée du capital énorme que représentent les chutes d'eau disponibles dans ce riche territoire, inertes et sans profit jusqu'à la réunion des douanes, et que l'on utilise en ce moment de tous côtés". *Courrier du Bas-Rhin* n° 302 du 17 décembre 1836.

raffineries de sucre voient le jour alors que dans le voisinage se trouvent déjà plusieurs petites manufactures. A Mannheim, une minoterie de farine est fondée selon d'ingénieux procédés en provenance des Etats-Unis. Ceux-ci auraient depuis longtemps pu être utilisés en France selon le journal pour "remplacer les pitoyables et improductifs moulins à vent..., voire même ceux qui décorent les hauteurs de Paris qui, depuis des siècles, accusent notre mesquine routine" ²⁴ A ces progrès de l'industrie, s'ajoutent ceux des voies de communication. Les études pour la construction du chemin de fer de Munich à Bâle, avec embranchement vers Carlsruhe, Bade, etc... sont terminées. Les travaux devraient commencer. Il en est de même pour le canal latéral du Rhin, de Mannheim à Bâle et de Kehl à Ulm, pour joindre le Rhin au Danube. Cet article qui s'étale sur trois pages du *Courrier du Bas-Rhin* présente le grand-duché de Bade comme un modèle à suivre. Il conclut, non sans amertume : "En vue de tels progrès, il est bien affligeant de voir que, comprimée par son gouvernement, la France sera le dernier pays qui jouisse de tous les avantages qu'elle laisse échapper ; elle ne pourra les ressaisir, puisque les Etats qui l'avoisinent auront pris des positions perdues pour elle et donné aux habitudes commerciales une direction qui la privera sans retour de tous les avantages que son égoïste et inhabile gouvernement n'a voulu ni comprendre ni mettre à profit. Il serait temps enfin que les intrigues doctrinaires fissent place aux saines combinaisons qui rendraient à la France la prospérité dont on la prive depuis si longtemps". Les propos tenus par ce journaliste semblent cependant quelque peu contradictoires. Ne prétendait-il pas que le pays de Bade était allé chercher les innovations techniques chez ses voisins suisses et français ?²⁵

²⁴ Aux Etats-Unis, une fabrique conduite par cinq ouvriers produit chaque jour 400 barils de farine superfine (800 quintaux). Ibid.

²⁵ En Allemagne, dans l'ensemble, tout ce qui est mécanique est importé ou copié sur des modèles étrangers. Alors que l'utilisation de la vapeur a révolutionné des pays comme la Grande-Bretagne, la Belgique, la France, la machine à vapeur est un luxe dans les pays

En 1836, le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* donne dans le détail l'étendue exacte de l'association des douanes allemandes²⁶, alors que le *Courrier du Bas-Rhin*²⁷ poursuit ses mises en garde contre les deux Etats dominants de la Confédération germanique. Pendant que la Prusse organise publiquement son système, l'Autriche travaillerait dans l'ombre à en établir un autre, dans lequel plusieurs souverains auraient pris l'engagement d'entrer. Si le fait est vrai, elle est dans son droit, comme la Prusse l'a été lorsqu'elle a entrepris de détourner à son profit le produit des douanes de l'Allemagne. Pour le journal alsacien, il est naturel que ces puissances essaient d'accroître leurs richesses. Mais ce qu'il ne s'explique pas, c'est l'attitude de la Diète germanique, instituée pour le bien-être général, et qui accepte pourtant que deux des membres de ce corps politique "s'approprient le suc dont ils ont besoin pour se nourrir"²⁸. Il serait plus facile de faire, dans l'intérêt des 38 Etats qui composent la Confédération, ce que la Prusse et l'Autriche entreprennent d'exécuter à leur profit. Il suffirait, pour y parvenir, d'établir un tracé des frontières de la Confédération, de les hérissier de bureaux de douanes, et de lever une armée de douaniers. Un tarif satisfaisant pour tous est difficile à réaliser, de même que la répartition de la perception générale. Mais puisque la Prusse entreprend de fixer tout cela, à plus forte raison la Diète germanique, où tous les Etats sont représentés, pourrait y parvenir. Par ce moyen, on arriverait à donner une base à la nationalité allemande, tant redoutée par les deux grandes puissances, quoiqu'elles affectent de la préconiser. La carte de la patrie serait dessinée, un intérêt commun serait créé, tandis qu'il n'y aurait que l'asservissement à attendre de l'établissement d'un système de douanes prussien ou autrichien, qui couvrirait l'Allemagne de douaniers aux gages de l'une ou de

allemands. Le coût peu élevé des forces hydrauliques y a retardé l'introduction de la vapeur. P. Benaerts, op. cit., p.118 sq.

²⁶ N°97 du 6 avril 1836.

²⁷ N° 184 du 2 août 1836.

²⁸ Ibid.

l'autre de ces puissances et ferait passer une partie du revenu des petits Etats dans le trésor de ces grandes monarchies. L'article conclut ainsi : "Si la diète de Francfort représente l'Allemagne, qu'elle profite de cette circonstance pour fonder sa nationalité, et si elle ne le fait pas, qu'on reconnaisse que c'est une autorité sans prévoyance, sans puissance ou sans bonne volonté" ²⁹

Les députés des Etats de l'Union douanière, réunis à Berlin en 1839, sont d'accord pour la proroger de douze ans. Les stipulations principales restent les mêmes³⁰.

Le gouvernement prussien surveille attentivement les intérêts de ses négociants dans le monde entier en établissant des consulats partout où les relations commerciales l'exigent. Ainsi, en 1839, la Prusse avait 206 consuls de commerce³¹, davantage que d'autres pays ayant un commerce plus développé qu'elle³². Fondée pour renverser les barrières entre quelques parties de la Confédération germanique et pour opérer une fusion entre une vingtaine d'Etats, habités par une vingtaine de millions d'hommes, l'Union commerciale allemande a parcouru, en 1840, la première période de son développement. *L'Alsace*³³ en tire un rapide bilan et essaie d'en prévoir les conséquences pour l'avenir. Selon l'article qu'il publie, le but de l'association est atteint. En effet, les tarifs protectionnistes ont donné un essor inespéré à l'industrie autochtone. Ainsi,

²⁹ "Wenn der Frankfurter Bundestag Deutschland vorstellt, so benutze er diesen Umstand um seine Nationalität zu begründen, und wenn er dies nicht tut, so muß man anerkennen, daß er eine Gewalt ausmacht, der es an Vorsicht, an Macht, oder an gutem Willen fehlt". Le *Courrier du Bas-Rhin* n° 184 du 2 août 1836 a repris cet article du *Journal du Commerce* sans le commenter. Il partage donc ses vues.

³⁰ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 221 du 10 août 1839 ; *Courrier du Bas-Rhin* n° 272 du 15 novembre 1839. Certains milieux en France avaient espéré que quelques-uns des Etats méridionaux, et surtout le grand-duché de Bade, ne voudraient pas renouveler les accords. A. Owsinska, op. cit., p.37.

³¹ Par ex. à Madère, à La Havane, à Tampico au Mexique et même à Canton.

³² *Courrier du Bas-Rhin* n° 21 du 24 janvier 1840.

³³ N° 23 du 25 janvier 1840.

les fabriques de sucre, de cotonnades, de laines et de soieries se sont multipliées dans une proportion très importante. L'agriculture a suivi la même progression ascendante. Des bords de la Baltique jusqu'aux extrémités méridionales de la Forêt-Noire, pas une voix ne s'est élevée pour affirmer le contraire. L'Union commerciale ayant réalisé ses objectifs à l'intérieur, que fera-t-elle maintenant ? Pour le journal strasbourgeois, la réponse est simple et logique : elle suivra les lois de l'expansion en cherchant à se répandre au-dehors. Tous les Etats qui la composent, maintenant qu'ils ont le nécessaire, demanderont le superflu. Alors qu'ils ont le pain quotidien, ils voudront des objets de luxe français. Ils exigeront à grands cris que les barrières qui les séparent des autres pays soient, sinon renversées, du moins abaissées. Pour écouler leurs produits et établir des échanges, ils réclameront la liaison directe avec les ports de mer, et les chemins de fer, au lieu de se perdre dans les sables du Brandenbourg, au lieu de s'arrêter sur les bords du Rhin, devront aboutir quelque part. L'Allemagne n'a que la Baltique, qui est bien plus un lac qu'une mer. Celle-ci est inabordable pendant cinq mois de l'année. Les ports du Mecklembourg et de la Poméranie sont trop peu nombreux. Restent les villes hanséatiques et la Hollande. Mais les intérêts de cette dernière ne sont pas ceux de l'Allemagne. Les douanes des Pays-Bas vivent à couteaux tirés avec les régions riveraines du Rhin. L'Union commerciale a arraché quelques concessions à la Hollande, dont les débouchés principaux se trouvent dans ses colonies³⁴. Ce qu'il faut à l'Allemagne, ce sont des rapports étroits et constants avec l'Amérique, où ses produits industriels trouvent un large débouché, tandis que les colonies hollandaises ne leur en offrent aucun. Quant aux villes hanséatiques, leur situation est idéale pour tenir lieu d'entrepôts et de ports d'échange à l'Allemagne du Nord. Hambourg dessert la vallée de l'Elbe ; Brême sert de débouché aux Etats riverains de la Weser. Cette ville s'est d'ailleurs beaucoup développée ; ses beaux entrepôts, le caractère spéculatif et la hardiesse

³⁴ Java et Sumatra absorbent l'activité des navires bataves. Ibid.

de ses armateurs y attirent de plus en plus le commerce transatlantique. Le pavillon de Brême flotte dans tous les ports des Etats-Unis. Mais Brême et Hambourg sont loins de la Hesse grand-ducale, loin de Bade, du Wurtemberg et de la Bavière ; aucun de ces Etats ne se rattache aux vallées de l'Elbe ou de la Weser. L'écoulement naturel de leurs produits et leurs approvisionnements transatlantiques devront se faire un jour par une autre route. Le journal strasbourgeois veut parler du Havre³⁵. Loin de porter un jugement critique sur l'Union douanière allemande, *L'Alsace* se veut impartial. Lucidement, il essaie de trouver le meilleur parti que la France peut en tirer.

Sans cesse, le *Courrier du Bas-Rhin*³⁶ se fait l'écho de certains bruits qui circulent en Allemagne, surtout lorsqu'il s'agit de rumeurs critiques envers le système de douanes prussien. La Prusse est, selon lui, "sur le point de jeter le masque", et de révéler enfin ses véritables intentions. Son gouvernement avait fait savoir aux différents Etats qu'il souhaitait pour 1842 une nouvelle répartition des recettes des douanes, celle-ci étant trop favorable aux petits Etats. D'autres mesures, portant directement atteinte à l'indépendance des membres de la Confédération en assurant la suprématie de la Prusse, seraient également envisagées par celle-ci. Ces rumeurs auraient répandu l'alarme outre-Rhin, malgré les démentis publiés par les feuilles officielles, auxquelles aucune confiance n'est accordée.

En 1842, *L'Alsace*³⁷ fait volte-face et l'admiration suscitée par le Zollverein fait place au scepticisme³⁸. Alors que le congrès douanier est réuni à Stuttgart et qu'aucune nouvelle n'a encore transpiré dans le public sur les

³⁵ Mais trois conditions sont nécessaires : la construction d'un chemin de fer du Havre à Paris ; la réalisation rapide du canal de la Marne au Rhin ; la révision des tarifs entre la France et le Zollverein. Ibid.

³⁶ N° 13 du 15 janvier 1840.

³⁷ En 1839, *Le Journal du Haut-et Bas-Rhin* change de titre pour devenir *L'Alsace*.

³⁸ N° 192 du 18 août 1842.

résolutions prises, les industries allemandes et européennes sont dans l'attente. D'énergiques réclamations de certains industriels auraient demandé le retour à un système protectionniste. Pour le journal, il paraît difficile au congrès de résister aux sollicitations dont il est l'objet. En effet, l'opinion publique se prononcerait partout en faveur d'un protectionnisme modéré. "L'Allemagne s'aperçoit enfin qu'elle a longtemps joué un rôle de dupe"³⁹, elle comprend que les belles théories de la liberté illimitée du commerce sont inapplicables. Face à l'Angleterre, à la France, à la Russie, à l'Autriche, à la Belgique, qui toutes protègent leurs économies nationales contre la concurrence étrangère, "la candide Allemagne était comme une brebis au milieu des loups". Le ton de *L'Alsace* devient franchement condescendant lorsqu'il avoue qu'il ne peut voir sans un vif intérêt les efforts de la "vieille Germanie pour ressaisir sa nationalité éparse et constituer son unité" ⁴⁰

En 1843, le Zollverein traite de puissance à puissance avec l'Amérique, l'Angleterre, la France et la Hollande. Mais tandis que les pays étrangers reconnaissent la nouvelle puissance, lui font des avances, le Hanovre, Brême, Lubeck et surtout Hambourg sont récalcitrants⁴¹. Les recettes de l'Union ne cessent d'augmenter⁴².

*L'Impartial du Rhin*⁴³ dresse en 1845 un bilan chiffré des bienfaits du Zollverein. Depuis sa création, il semble que le niveau de vie se soit généralement amélioré. Ainsi la consommation des denrées tropicales, à laquelle se mesure ordinairement le degré d'aisance des habitants, s'est accrue dans une

³⁹ Ibid.

⁴⁰ "So gestehen wir ein, daß diese Bemühungen des alten Germaniens seine zersplitterte Nationalität wieder zu erobern und seine Einheit zu erlangen, unsere lebhafteste Theilnahme erregen". Ibid.

⁴¹ *Courier du Bas-Rhin* n°240 du 7 octobre 1843.

⁴² Chiffres pour 1844 dans *Courier du Bas-Rhin* n°180 du 28 juillet 1844.

⁴³ N°177 du 29 juillet 1845.

proportion plus forte que celle du mouvement de la population⁴⁴. La quincaillerie est, de toutes les industries des Etats du Zollverein, celle qui a le plus prospéré⁴⁵. La balance commerciale, évaluée globalement dans la période quinquennale de 1837-41, est légèrement excédentaire⁴⁶. L'Union douanière, grâce à l'extension des relations qu'elle a provoquée, se trouve placée au troisième rang des puissances commerciales européennes. Bien entendu, la constitution du Zollverein exigeait la réalisation d'un vaste système de communications que les Allemands n'ont pas fait précéder d'interminables discussions.

A plusieurs reprises, les journaux strasbourgeois s'emportent contre des mesures décidées par certains Etats de l'Union douanière. En 1845, les gouvernements de Bade et de Hesse interdisent l'exportation de pommes de terre⁴⁷, décision jugée irrationnelle et contraire aux intérêts des populations, en Alsace. En effet, lorsqu'il y a pénurie ou disette dans une partie de l'Europe, le commerce, facilité par les nombreuses voies de communication et un transport rapide, s'empresse d'apporter aux contrées en difficulté l'excédent des récoltes des régions où les denrées alimentaires sont abondantes. Les besoins étant ainsi satisfaits au fur et à mesure, l'équilibre ne tarde pas à se rétablir, à condition que la liberté du commerce ne soit pas entravée. Grâce au perfectionnement des cultures, à la propagation des pommes de terres dans toute l'Europe, à l'amélioration des routes, aux progrès de la navigation à vapeur, à l'établissement

⁴⁴ Les chiffres concernant l'accroissement de la population ne sont pas fiables. Dans la version française on lit 18%, alors que la traduction allemande ne fait état que de 13%. En 1835, l'Union douanière importait 46 millions de kilos de sucre brut pour les raffineries et 22,5 millions de kilos de café ; en 1843 ce chiffre monte à 60 millions de kilos pour le sucre, sans compter 10 millions de kilos de sucre de betterave produits en Allemagne, et 38 millions de kilos de café. Ibid.

⁴⁵ Elle a exporté en 1843 vers les marchés étrangers 1 245 000 kilos de produits, tandis qu'en 1834 ce chiffre n'était que de 475 500 kilos. Ibid.

⁴⁶ Moyenne annuelle des importations : 619 683 764 Fr ; exportations : 631 863 500 Fr. Ibid.

⁴⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n° 263 du 2 novembre 1845.

des chemins de fer, les famines sont devenues presque impossibles, à moins d'un concours de circonstances fâcheux pendant plusieurs années consécutives ; les disettes partielles peuvent être soulagées facilement. Mais pour cela, il ne faut pas que les gouvernements cèdent aux préjugés populaires ; il faut, au contraire, qu'ils respectent la liberté commerciale. Ces Etats allemands donnent un "exemple déplorable"⁴⁸ qui, s'il était suivi, condamnerait les pauvres à mourir de faim.

La mesure par laquelle le roi de Bavière impose un droit de 25% à l'exportation des céréales, suite à la médiocre récolte de 1846⁴⁹ soulève elle aussi un tollé⁵⁰. La crainte de voir les autres Etats membres du Zollverein agir dans le même sens se répand, mêlée à l'incompréhension. En effet, une défense générale d'exportation de la part de l'Union douanière aurait de graves conséquences. Les gouvernements de Bade et du Wurtemberg ne tardent pourtant pas à suivre l'exemple de la Bavière⁵¹. Les arrivages de céréales sur les marchés diminuant de ce fait, les blés manquant presque totalement, les prix de vente subissent une hausse qui est le résultat d'une panique plutôt que d'une disette réelle. L'Alsace, directement concernée par ces mesures "odieuses"⁵² qui paralysent le commerce des denrées de première nécessité, espère les voir disparaître rapidement. En attendant, elle continue d'importer le blé de Hesse, qui sort encore librement du port de Mayence.

* * * * *

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ G. Livet, F. Rapp, op. cit., p.70 sq.

⁵⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n°247 du 15 octobre 1846.

⁵¹ Ibid n°261 du 31 octobre 1846.

⁵² Ibid.

CHAPITRE III :

LES RELATIONS COMMERCIALES DU ZOLLVEREIN AVEC L'ETRANGER

1) L'AUTRICHE ET LE ZOLLVEREIN

L'Autriche qui préside la Confédération germanique, demeure cependant économiquement un pays étranger. Elle est à la tête des pays européens pour l'industrie des mines, la métallurgie du fer et la sidérurgie ! Le commerce intérieur peut se développer librement depuis qu'elle est devenue un territoire économique affranchi des douanes intérieures (1816-1826) ?

En 1828, lorsque la Prusse et la Hesse-Darmstadt concluent l'union de leurs douanes, Metternich dissimule difficilement sa mauvaise humeur. "L'association intermédiaire" de 1828, encore appelée "Anti-Zollverein", bénéficie de ses faveurs³. A l'intérieur de la Confédération, une fédération se forme, dirigée par la Prusse. Metternich essaie de parer au danger en manoeuvrant secrètement, souvent de concert avec les nations étrangères⁴. Les milieux économiques et industriels autrichiens ne voient pas l'intérêt d'être admis

¹ La Basse-Autriche et le Nord de la Bohême voient se créer les premières fabriques de machines. L'industrie textile est particulièrement florissante avant 1848. P. Rassow, op. cit., p.501.

² Seules quelques régions du vaste territoire impérial demeurent exclues (Quelques parties de l'Istrie, de la Dalmatie, Trieste, Fiume et Brody en Galicie orientale). La Hongrie est séparée de l'Autriche par un cordon douanier. Ibid.

³ Ibid p.520.

⁴ Ibid p.521. Le Zollverein n'a jamais bénéficié de la sympathie de Metternich. Il estime que le seul moyen de conjurer le danger est d'observer strictement le principe de la Confédération et de combattre toutes les tendances centralistes. A l'ambassadeur de France, il promet, en 1847, de suivre ces principes et lui demande son appui moral. Il le met cependant en garde contre toute ingérence directe qui irriterait les ambitions nationales allemandes et affermirait la position de la Prusse. A. Owsinska, op. cit., p.61 sq.

au sein de l'Union douanière. Celle-ci n'est d'ailleurs pas dirigée contre l'Autriche, mais contre la prédominance industrielle de l'Angleterre. Elle porte cependant atteinte à la prééminence de l'Autriche en Allemagne ⁵

La presse strasbourgeoise ne semble pas se préoccuper beaucoup des problèmes que crée à l'Autriche la formation du Zollverein ⁶ Un traité de commerce entre la Prusse et l'Autriche n'est signé qu'en 1853 ⁷

2) LES RELATIONS COMMERCIALES FRANCO-ALLEMANDES

La France reste passive devant la formation du Zollverein. Les ultra-protectionnistes français refusent toute concession douanière. Dès lors, aucune entente n'est possible avec l'Association intermédiaire ou l'Union bavaro-wurtembergeoise, toutes deux adversaires de la Prusse. Au lendemain de la Révolution de 1830, il est trop tard pour mettre des entraves à l'achèvement du Zollverein. Celui-ci étant devenu une réalité, la France ne peut que s'engager, à partir de 1839, dans la voie des négociations pour tenter de préserver ses intérêts. Le gouvernement s'efforce de briser la résistance des protectionnistes car la Prusse souhaite des concessions mutuelles. Mais les discussions piétinent. L'aggravation des tarifs français de 1841-1842 provoque la rupture et, par l'arrêté de Stuttgart, l'Allemagne exerce ses représailles.

La reprise des négociations, après 1842, s'avère difficile. Jusqu'en 1847, la France ne consent à aucun sacrifice. Des années de controverses

⁵ P. Rassow, op. cit., p.521.

⁶ Le *Courrier du Bas-Rhin* n°269 du 10 novembre 1835 annonce que l'Autriche qui n'a qu'un consul à Danzig, prévoit d'en établir un à Stettin. Dans son n°151 du 25 juin 1847, le journal, dans sa rubrique des faits divers, parle de négociations entre la Prusse et l'Autriche.

⁷ H. Bechtel, op. cit., p.46.

opposent l'intransigeance des protectionnistes français au Zollverein, empêchant toute conclusion d'un traité de commerce⁸. Malgré tous ces aléas, le Zollverein devient un partenaire commercial important de la France, surtout au début des années 1840⁹.

La France, plus industrialisée que sa voisine, vend surtout au Zollverein des objets manufacturés. Il s'agit principalement de tissus de soie, de coton, de laine. Les matières premières et les produits agricoles n'entrent même pas pour un tiers dans les ventes à l'Union douanière¹⁰. Le Zollverein exporte surtout vers la France des matières premières¹¹.

Dans les années vingt, les journaux strasbourgeois dont les articles sont consacrés au commerce avec l'Allemagne s'attardent essentiellement sur les problèmes de tarifs douaniers. Alors que le gouvernement de Nassau¹² établit en 1824 un impôt sur la consommation des vins introduits dans l'Etat, entraînant ainsi des représailles de la part d'autres régions¹³, le roi de Wurtemberg, tout en maintenant les droits d'entrée, allège les formalités d'importation¹⁴. Le ministre des finances de Prusse prend une disposition pour

⁸ Raymond Poidevin, Hanz-Otto Sieburg, *Aspects des relations franco-allemandes (1830-1848)*, Actes du Colloque d'Otzenhausen, Metz 1978, p.63-64.

⁹ Il occupe le 4^e rang dans le commerce extérieur de la France. Ibid p.67.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Elles représentent au moins les deux tiers des ventes au début des années 1840. Les laines figurent à elles seules pour le cinquième des ventes totales ; les houilles n'entrent que pour 6% dans ce trafic. Les produits agricoles et ceux de la forêt tiennent un rôle plus important que les objets fabriqués. Le Zollverein vend surtout des bois, des bestiaux, des céréales. R. Poidevin, H.-O. Sieburg, op. cit., p.68 sq.

¹² Le gouvernement de Nassau cherche à conclure, en 1824, un accord commercial avec la France prévoyant une baisse réciproque des droits. Mais la France reste sourde à cet appel. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.39.

¹³ *Courrier du Bas-Rhin* n° 25 du 26 février 1824.

¹⁴ Ibid n° 43 du 8 avril 1824.

abolir les droits de passage imposés par la Prusse sur la grande route de Paris à Mayence. Toutes les marchandises peuvent ainsi passer librement sans aucun impôt¹⁵.

Le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁶ s'étend longuement, en 1829, sur les problèmes que rencontrent les viticulteurs alsaciens. Il publie à ce propos un long exposé rédigé par un député alsacien¹⁷. Afin de remédier à la détresse des propriétaires de vignobles, celui-ci insiste sur la nécessité de favoriser l'exportation des vins et démontre combien le tarif voté par les Chambres françaises en 1822¹⁸ lui a été préjudiciable. Les départements du Haut-et Bas-Rhin produisent, pour une population d'environ un million d'habitants, trois millions d'hectolitres de vins, presque tous blancs. Si une partie est consommée en Alsace, le reste n'est malheureusement pas écoulé vers l'intérieur de la France où les vins rouges sont préférés. Avant 1822, ils étaient exportés vers la Suisse, le pays de Bade, la Bavière, le Wurtemberg et quelques autres Etats d'Allemagne qui n'avaient pas de vignes ou voulaient améliorer la qualité de leurs crus. D'un autre côté, alors que les départements voisins n'ont jamais pu fournir le bétail nécessaire à l'agriculture et à la consommation de l'Alsace, celle-ci le recevait d'Allemagne, en échange de ses vins, à un prix très modéré. Et la moyenne de la balance commerciale était favorable aux départements français. Généralement, avant 1822, les vins blancs alsaciens ne payaient que de légers droits outre-Rhin¹⁹.

¹⁵ Ibid n° 80 du 4 juillet 1824.

¹⁶ N° 63 du 26 mai 1829.

¹⁷ André, député du Haut-Rhin. Ibid.

¹⁸ Par la loi du 27 juillet 1822, la France renforce le protectionnisme en mettant notamment des restrictions à l'importation des bestiaux. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.39.

¹⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 63 du 26 mai 1829. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.45. P. Leuilliot, op. cit., Tome II, p.121-126, 267 sq.

Ensuite, les représailles tarifaires exercées par certains Etats allemands ²⁰ ont entraîné une baisse sensible des exportations ²¹.

Le 10 décembre 1829, l'ordonnance du gouvernement badois, établissant une nouvelle augmentation des droits d'entrée sur tous les vins en futailles introduits dans le grand-duché, est cependant bien accueillie ²². Pour le *Courrier du Bas-Rhin*²³, cette mesure, qui paraît de prime abord être dirigée principalement contre la France, doit cependant rassurer le commerce alsacien. En effet, depuis assez longtemps le bruit courait que le grand-duché de Bade voulait adhérer au "système de représailles" ²⁴ établi par la Bavière, la Prusse et plusieurs autres Etats. La récente disposition, qui ne frappe qu'une seule branche du commerce, semble prouver que Bade n'a pas l'intention de se joindre à l'Union douanière. Elle est tout autant dirigée contre la Bavière que contre la France ; davantage même, car ce royaume exporte plus de vin vers le grand-duché que la France. Dès lors il n'est guère possible que le grand-duché s'associe à un système de douanes dont fait partie un pays qu'il lèse dans ses intérêts d'une manière aussi ostensible. Le journal²⁵ se veut d'autant plus rassurant que les vins en bouteilles continuent d'être importés à l'ancien tarif.

²⁰ L'intransigeance française provoque des représailles de la Bavière, du Wurtemberg, de Bade, de Nassau. Cette escalade protectionniste fait le jeu de la Prusse. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.39.

²¹ Les vins qui tiennent souvent la vedette dans les discussions douanières et dans les plaintes françaises, sont loin de jouer un rôle déterminant. Ils ne représentent que 4% des ventes françaises. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.68.

²² En 1824, le grand-duché de Bade voulait conclure un accord commercial avec la France. Mais les ultra-protectionnistes français refusent. Ibid p.39.

²³ N° 153 du 22 décembre 1829.

²⁴ Ibid.

²⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n° 153 du 22 décembre 1829.

En 1830 la rumeur d'une adhésion de Bade à l'Union douanière se répand à nouveau, semant le trouble en Alsace ²⁶. On y craint un train de mesures qui frapperait de droits énormes l'entrée des marchandises françaises, paralysant les relations commerciales entre l'Alsace et le grand-duché de Bade, et mettant ces deux provinces "dans un état manifeste de souffrance" ²⁷, préjudiciable à tous. A Strasbourg, on veut espérer que malgré ces bruits aucune disposition contraire à l'intérêt des habitants des deux rives du Rhin ne sera prise.

En 1831, *L'Alsacien*²⁸ adresse une longue prière au Roi ; exprimant les vœux de la plupart des habitants, il souhaite une amélioration des conditions matérielles pour la province. Critiquant la politique économique du gouvernement français, il l'accuse d'avoir provoqué une augmentation exagérée des droits sur les produits en provenance d'Allemagne. Ainsi les taxes trop élevées sur l'importation des laines ont entraîné une baisse sensible des exportations de draperies²⁹. Ces droits énormes ayant également frappé l'importation du bétail ³⁰, les classes les moins favorisées ne peuvent plus, en Alsace, se procurer qu'une viande de médiocre qualité, et encore à un prix supérieur d'un tiers à celui pratiqué outre-Rhin. Ces tarifs exorbitants, destinés à protéger les producteurs de Normandie et de Bretagne, n'ont d'ailleurs pas atteint le résultat escompté. Les

²⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n° 110 du 14 septembre 1830. L'accord prusso-hessois de 1828 avait provoqué une grande émotion dans la diplomatie française qui jusque là ne croyait pas à la possibilité de création d'un Zollverein allemand. La crainte de voir l'influence de la Prusse se renforcer dans les Etats du Sud de l'Allemagne grandit, car Paris craint une adhésion du grand-duché de Bade au système prusso-hessois. Un tel accord léserait les exportations françaises vers l'Allemagne, qui transitent par le pays de Bade. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.40.

²⁷ *Courrier du Bas-Rhin*, Ibid.

²⁸ N° 12 du 18 juin 1831.

²⁹ Depuis 1831, l'industrie drapière de Bischwiller souffre notamment car elle utilise la laine d'Allemagne grevée d'un droit d'entrée de 33%. F. Ponteil, op. cit., p.841.

³⁰ Ces droits provoquent d'ailleurs une émeute à Strasbourg en 1831. F. Ponteil, op. cit., p.22, 202-211. P. Leuilliot, op. cit., Tome II, p.270. G. Livet et F. Rapp, Tome IV, p. 56 sq.

gouvernements allemands ayant, au contraire, pris des mesures de représailles, l'Alsace se voit évincée des marchés de ce pays, alors qu'elle leur fournissait de nombreux produits agricoles (huiles, vins...). Le journal strasbourgeois ³¹ souhaite l'ouverture de négociations pour l'établissement d'une franchise réciproque sur le pont du Rhin, tant pour les marchandises que pour les piétons. La construction d'un pont plus large et plus solide est également réclamée. Enfin, un système de douanes plus approprié aux intérêts du commerce et de l'industrie, à l'exemple de la Saxe dont les fabriques prospèrent sans douanes protectrices, est vivement souhaité. A la place d'un protectionnisme excessif, *L'Alsacien* voudrait voir s'instaurer la liberté du commerce. Les mêmes griefs se retrouvent dans une pétition adressée au gouvernement par les commerçants strasbourgeois ³². La baisse des exportations vers les Etats allemands voisins y est soulignée ; l'augmentation incessante de la taxe douanière prélevée sur le pont du Rhin, si préjudiciable à la ville de Strasbourg, est sévèrement blâmée ; la vétusté du pont lui-même est mise en évidence. Elle entraîne à elle seule des dommages considérables pour Strasbourg ³³. A la Chambre des députés, Coulmann exprime les mêmes idées, insistant également sur l'importance des exportations vers l'Allemagne³⁴.

Si le *Courrier du Bas-Rhin* ne cesse de mettre en garde ses lecteurs contre l'Union douanière, c'est essentiellement parce que celle-ci menace les intérêts français. Selon ce journal ³⁵, la Prusse "force" les autres Etats à adhérer à son système de douanes, et cette prétention du cabinet de Berlin est

³¹ *L'Alsacien* n° 12 du 18 juin 1831.

³² Publiée par le *Straßburger Korrespondent* n° 3 du 12 octobre 1831.

³³ "Nicht nur durch den unvermeidlichen Zeitverlust bei einer so schmalen Brücke, daß zwei Karren nicht nebeneinander vorbeifahren können ; sondern auch weil, wegen ihres schwachen Baues, man zu Kehl die Ladung theilen muß, wodurch Arbeits-und Wohlstandselemente, die unserer Stadt zu gut kommen sollten, dorthin verlegt werden". Ibid.

³⁴ *Straßburger Korrespondent* n° 34 du 18 décembre 1831.

³⁵ N° 115 du 14 mai 1833.

préjudiciable à la France par deux aspects : elle restreint, d'une part, les relations commerciales de ce pays avec l'Allemagne ; d'autre part, elle établit de plus en plus une domination prussienne sur les provinces rhénanes. La France risque de se trouver exclue des marchés allemands et les denrées qu'elle y exporte auront à payer des droits exorbitants. Ces considérations ont engagé le gouvernement à protester contre le nouveau système prussien ; mais ces démarches, faites de façon peu énergique, n'ont pas dû impressionner beaucoup. Cependant les cabinets de Paris et de Londres auraient décidé d'envoyer des agents diplomatiques à Mayence, afin de soutenir les intérêts des deux pays dans l'affaire des douanes. Le journal strasbourgeois reste vigilant, suivant de près les négociations ³⁶ En juin 1833, des représentants du gouvernement français cherchent à conclure des traités avec tous les Etats allemands afin de contrebalancer l'effet du système prussien. Des pourparlers sont également en cours avec la Belgique, l'Angleterre et les Etats-Unis. L'adhésion de Bade, du Wurtemberg et de la Bavière à l'Union douanière est sans cesse envisagée avec crainte en Alsace, car elle anéantirait totalement des relations commerciales déjà difficiles ³⁷. L'efficacité des démonstration diplomatiques est mise en doute ³⁸, des améliorations matérielles concrètes devenant indispensables. Celles-ci ne peuvent être obtenues que par un changement du système de douanes français. Ainsi une diminution du droit d'entrée sur les bestiaux ³⁹ aurait le double avantage d'améliorer le sort de la classe

³⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n° 140 du 12 juin 1833.

³⁷ *Ibid* n° 152 du 26 juin 1833.

³⁸ Selon A. Owsinska, op. cit., p.34, le cabinet de Louis-Philippe est trop hésitant. Le représentant français à Francfort prétend, dans son rapport de juillet 1833, qu'il faut accepter le fait que toute l'Allemagne se prononce pour l'Union douanière. La France ne doit donc pas s'y opposer. L'accès à l'Union des Etats constitutionnels renforcera, selon lui, les forces libérales dans toute l'Allemagne et affaiblira la position des grands Etats absolus. Alors l'influence française s'accroîtra.

³⁹ Lors d'un débat à la Chambre, en avril 1840, le président du conseil rappelle qu'au début des années 30 le gouvernement n'a pu faire accepter une réduction des droits d'entrée sur les bestiaux, mesure qui aurait écarté le pays de Bade du Zollverein. Cette Union douanière s'est faite, dit-il, parce que les intérêts de l'économie nationale ont prévalu "et en

ouvrière, et de provoquer, de la part des gouvernements allemands, une diminution des droits énormes dont ils ont frappé en guise de représailles les vins, les huiles et d'autres produits en provenance de l'Alsace. De telles modifications détourneraient également ses voisins d'outre-Rhin d'une alliance avec la Prusse.

Tout au long de l'année 1833, le *Courrier du Bas-Rhin* met l'accent sur les conséquences néfastes du système de douanes prussien. Pour être plus persuasif, il compare, à des époques différentes, l'état des relations commerciales entre la France et l'Allemagne, soulignant que celles-ci ont diminué de façon effrayante⁴⁰. L'importation du sucre, du café et du coton en Allemagne était de plus de 45 millions de kilos en 1788⁴¹. En 1824, elle n'était plus que de 9 300 000 kg⁴². Enfin, en 1832, elle était réduite à 6 300 000 kg⁴³. Pour remédier à cette situation et mettre fin aux prétentions de la Prusse, le ministère français devrait offrir aux Etats allemands limitrophes de la France des conditions d'échange plus favorables à l'écoulement de leurs produits, pour les déterminer à ne pas repousser ceux venant d'Alsace. Le journal strasbourgeois ne cesse d'accuser le ministère français de n'avoir pas compris l'importance de cette question⁴⁴.

Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*⁴⁵ part d'une analyse plus politique. Selon lui, le but principal qui doit être assigné à l'Union douanière, c'est

prévalant, ils ont privé le gouvernement de tous les moyens de détourner les Etats frontières d'Allemagne de se rattacher à l'association prussienne". R. Poidevin, H.-O. Sieburg, op. cit., p.64.

⁴⁰ N°279 du 21 novembre 1833.

⁴¹ Café : 22 429 000 kg ; sucre : 23 500 000 kg ; coton : 271 000 kg. Ibid.

⁴² Café : 3 884 000 kg ; sucre : 4 225 000 kg ; coton : 1 207 000 kg. Ibid.

⁴³ Café : 2 204 000 kg ; sucre : 682 000 kg ; coton : 3 417 000 kg. On peut remarquer que les chiffres ont sensiblement baissé pour le sucre et le café, mais qu'il y a eu une forte progression des importations de coton en Allemagne. Ibid.

⁴⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n°289 du 3 décembre 1833.

⁴⁵ N°4 du 4 janvier 1834.

de faire entrer les provinces d'outre-Rhin au sein de l'Allemagne, "d'étendre jusque sur ces territoires cette nationalité à laquelle ce grand pays aspire depuis des siècles, et de les détacher de la France ; en un mot, par le mobile le plus puissant aujourd'hui, celui de leurs intérêts matériels. C'est toujours la vieille querelle des frontières du Rhin, mais sous une autre forme ; les tarifs ont pris la place du canon. On ne se bat plus, on prohibe"⁴⁶. Par quels moyens la France combattra-t-elle cette influence nouvelle de ses rivaux dans des Etats "dont les sympathies, les croyances et les moeurs sont pour elle, si leur langue et leurs maîtres sont allemands ?" Elle n'a pas le choix. La liberté commerciale est la seule possibilité. Il faut ouvrir les frontières aux houilles de Sarrebruck⁴⁷, aux produits métallurgiques de la Westphalie et des Hesse, aux bestiaux du Wurtemberg et de Bade, aux soies de la Prusse rhénane, à ses eaux minérales. La France peut être pour ces territoires un fournisseur plus varié, un consommateur plus riche que la partie de l'Allemagne qui lui est ouverte par le nouveau traité. Elle n'a pas d'autre moyen d'y combattre l'influence prussienne. Si elle persistait dans la guerre des douanes qu'elle a commencée, elle seconderait les projets de la Prusse, et rendrait à jamais allemands ces territoires. Le journal strasbourgeois⁴⁸ ne voit aucune pensée anti-française dans l'alliance commerciale allemande, et n'en déduit pas que l'Allemagne est ainsi jetée dans les bras de l'Angleterre, à laquelle elle s'unirait contre la France. Les intérêts qui unissent la France et l'Angleterre ne sont pas les mêmes que ceux qui existent entre l'Angleterre, la Prusse et l'Allemagne. Que la Prusse ait beaucoup de blé à fournir à l'Angleterre n'entraîne pas ipso facto que la France n'y exporte plus la soie ou le vin, ou qu'elle n'ait plus de fer ou de charbon à en recevoir. Au contraire, si l'Angleterre ouvre ses ports

⁴⁶ "Das ist noch immer der alte Streit über die Rheingränzen, nur unter einer anderen Form ; der Tarif hat die Kanonen ersetzt. Man schlägt sich nimmer ; man verpönt sich gegenseitig". Ibid.

⁴⁷ La houille sarroise est surtout utilisée par les Forges du Bas-Rhin. F. Ponteil, op. cit., p.839.

⁴⁸ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 4 du 4 janvier 1834.

aux blés de Prusse, ce sera un stimulant pour l'industrie anglaise. Ainsi elle enverra plus de produits en France, et en consommera par conséquent plus en provenance de ce pays. La question commerciale relève d'un besoin général, ressenti par toutes les nations européennes, d'abaisser successivement leurs tarifs pour agrandir leurs marchés et leurs consommations. "Sur le terrain de la liberté commerciale tout se tient pour le progrès général, comme pour le retardement tout s'enchaîne sur le terrain du système restrictif" ⁴⁹

En 1834, le *Courrier du Bas-Rhin*⁵⁰ considère qu'il est temps d'agir, afin de rétablir les anciennes relations avec l'Allemagne. La nécessité se fait d'autant plus sentir que les celliers sont encore pleins et qu'une vendange prometteuse se prépare. Cette production ne pouvant être écoulee, les viticulteurs alsaciens en sont à maudire l'abondance qui les ruine. Et pourtant ils avaient encouragé les propriétaires de forges, lorsqu'ils avaient soutenu à la Chambre le système prohibitif sur les fers étrangers. Système absurde, selon le journal, profitable à quelques-uns et nuisible surtout aux propriétaires de vignes, qui paient double le fer nécessaire à la culture et se voient, en même temps, condamnés à garder leurs produits en cave. En effet, tous les pays avec lesquels l'Alsace avait le plus de rapports, se sont hâtés, par de "justes représailles", de frapper de droits d'entrée énormes les produits français. De ce fait, les exportations ont chuté considérablement⁵¹. Une réforme des lois de douanes est d'autant plus indispensable que la Prusse plante déjà la vigne sur l'Oder et dans quelques duchés, et que les vins du Rhin se répandent dans toute la Confédération. Déjà la Belgique et la Silésie cultivent le raisin avec succès. Le *Courrier* lance un appel aux propriétaires, hommes influents, afin qu'ils n'envoient plus aux

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ N° 210 du 2 septembre 1834.

⁵¹ La France n'exporte plus que pour 1 160 000 Fr. de vin en Prusse et pour 3 750 000 Fr. dans la Confédération germanique. Ibid.

Chambres des "fabricateurs de lois aussi ineptes et aussi égoïstes", afin que "les masses cessent d'être exploitées par quelques individus".

La possibilité de rompre l'unité commerciale que la Prusse n'a pas encore pu établir entièrement en Allemagne subsiste, malgré la négligence du gouvernement français⁵². Le journal strasbourgeois⁵³ estime que les Etats du sud n'ont pas retiré de l'Union douanière tous les avantages qu'ils en espéraient. La Bavière et le Wurtemberg, par exemple, sont des régions plutôt agricoles. On trouve à peine quelques usines à Augsbourg, Nuremberg et Erlangen. L'industrie est encore plus arriérée dans le Wurtemberg, où l'on ne fabrique que le drap nécessaire aux troupes. Pour ces Etats, les relations sont bien plus fructueuses avec la France qu'avec la Prusse. Le ministère français doit donc travailler à la désorganisation d'une alliance formée d'éléments si hétérogènes qu'ils commencent déjà d'eux-mêmes à se désunir. Le grand-duché de Bade, frappé des désavantages que les Etats voisins ont trouvé dans la confédération douanière, oppose de plus en plus de difficulté aux instances de la Prusse. Pour le *Courrier*, il s'agit "de cultiver cette opposition adroitement et de l'exciter par d'habiles concessions"⁵⁴. Ce serait une conquête immense que de gagner le grand-duc de Bade aux intérêts de la France. C'est à lui, en effet, qu'appartient la ville de Mannheim, et tant qu'il refusera d'entrer dans l'Union, il sera impossible au système prussien de pénétrer, par le Rhin et le Neckar, en Bavière et dans le Wurtemberg. Il y a d'autres résistances dont il faut tirer parti. Tout lien n'est pas rompu avec le duc de Nassau, puisqu'il n'a pas signé le traité prussien. Les difficultés entre Francfort et le duché de Hesse-Darmstadt font également partie

⁵² A partir de 1834, alors que l'Union douanière est devenue une réalité, elle constitue "l'axe principal de la politique française relative aux affaires allemandes". Mais la France constate que le Zollverein ne nuit pas, comme elle l'avait craint, à ses intérêts économiques. Elle accepte donc le nouvel état de choses. A. Owsinska, op. cit., p.36.

⁵³ *Courrier du Bas-Rhin* n° 221 du 14 septembre 1834.

⁵⁴ Ibid.

de ces circonstances dont il faut savoir profiter, ce dernier Etat trouvant en France un débouché important pour les boeufs qu'il élève. Enfin, les négociations ouvertes entre le Hanovre et le duché de Brunswick pour la réunion de leurs douanes pourront enlever ces provinces au système prussien. Pour le *Courrier du Bas-Rhin*, l'association douanière n'a pas beaucoup de chances de durer, parce qu'elle doit concilier les intérêts des différents Etats. Les liens à l'aide desquels la Prusse a essayé de les unir - pour préparer sa domination future - sont trop faibles, aucune idée morale ne leur donnant de force. Ce n'est donc pas sous le patronage de la Prusse que la grande nationalité allemande pourra se constituer.

Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*⁵⁵, plus modéré dans ses prises de position sur les problèmes douaniers, démontre à travers un long article, chiffres à l'appui, que le tarif prussien n'est pas aussi exorbitant qu'on le dit, même si les vins, eaux-de-vie et quelques articles manufacturés français sont fortement imposés. Les principes généraux sur lesquels il repose sont même qualifiés de "libéraux". Pour le journal strasbourgeois, rien ne s'oppose à une entente avec l'Allemagne. Dans un deuxième article⁵⁶, il développe cette idée, non sans rappeler l'étendue de l'Union commerciale allemande⁵⁷. Son tarif ne repose pas sur un système prohibitif. La Prusse, qui l'a fondée peu après la seconde Restauration, voulait, en l'établissant, protéger les fabriques de ses nouvelles possessions sur le

⁵⁵ N° 320 du 16 novembre 1834.

⁵⁶ N° 340 du 6 décembre 1834.

⁵⁷ Les Etats qui la composent, ont une superficie d'environ 8 750 milles carrés d'Allemagne, habitée par 24 500 000 individus. Le journal y inclut les pays de Bade, de Nassau et de Francfort, estimant qu'ils feront partie de l'Union au 1^{er} janvier 1835. Les Etats de la Confédération germanique qui n'en font pas partie sont, outre l'Autriche : le Hanovre, Brunswick, Mecklembourg, Holstein et Lauenbourg et les villes hanséatiques. Le journal juge favorablement l'adhésion du grand-duché de Bade, car elle aura pour effet de diminuer la contrebande sur les frontières du Rhin. Celle-ci est si active que les marchands de Strasbourg ne vendent plus à la campagne ni sucre, ni café. Ces articles, soumis à leur entrée dans les pays d'outre-Rhin au paiement des droits plus élevés du tarif prussien, y sont par conséquent plus chers. Le rattachement de Bade fera disparaître les avantages qu'offrait aux contrebandiers l'immense différence existant entre les prix de ces marchandises en France et en Allemagne. Ibid.

Rhin contre l'invasion des produits anglais, belges, français et même autrichiens. Elle ne voulait en aucune manière donner naissance à des industries "parasites" ne pouvant exister qu'à l'abri d'un système prohibitif. En annonçant que le tarif de douanes était révisable tous les trois ans, elle avertissait les fabricants que la protection pouvait être levée et que leurs vues devaient s'élever au-dessus de la seule consommation intérieure. Ce même esprit dirige en 1834 l'association allemande, dont le seul but est d'ouvrir la voie à une plus grande liberté commerciale. (Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* se différencie par là du *Courrier du Bas-Rhin*, pour qui l'Union douanière est un premier pas vers l'unité de l'Allemagne sous domination prussienne). La position adoptée par la France est différente. Quoique partie du même principe, celui de défendre l'industrie nationale et de lui assurer les marchés intérieurs, elle s'est arrêtée à ce but, sans s'occuper du commerce extérieur. Sa devise est : "Vendre aux étrangers tant que nous pourrons ; leur acheter le moins que nous pourrons"⁵⁸ La France a donc suivi une autre voie, et établi un système prohibitif auquel elle doit la création d'un grand nombre d'établissements industriels qui réclament le maintien de ce système et deviennent ainsi une gêne pour l'adoption d'autres principes. C'est la grande union allemande qui a fait sentir à la France la nécessité de s'occuper de ses problèmes commerciaux. Ses fabricants rejettent, comme une proposition inadmissible, la levée du système prohibitif, en déclarant qu'ils ne peuvent lutter contre la concurrence anglaise et belge ; quant à la concurrence allemande, lorsqu'ils en parlent, c'est pour critiquer le tarif prussien qui les priverait de leurs anciens débouchés en Allemagne. Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* estime que le système français devrait céder devant l'intérêt général, ou du moins être modifié selon les productions, en faveur des pays qui présentent des avantages. Ainsi il serait opportun pour la France, et pour ses fabriques en particulier, d'accepter l'importation des tissus de laine et de coton allemands, contre un droit à convenir,

⁵⁸ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°340 du 6 décembre 1834.

à charge pour les Allemands d'admettre ceux produits en France, contre un droit moindre que celui en vigueur. Un tel arrangement ouvrirait à nouveau aux usines les marchés d'outre-Rhin, d'où le tarif de l'Union les a chassés. Il en agrandirait même le cercle et pourrait conduire à l'élimination de la concurrence anglaise. En repoussant constamment les offres de rapprochement, la France risque d'être exclue à jamais des marchés allemands. Pour prouver à ses lecteurs que ce danger est bien réel, le journal cite un passage du préambule qui figure en tête de la loi de promulgation du tarif prussien. Il y est dit : "On accordera autant que possible des facilités aux sujets des états qui en accorderont aux nôtres et dans tous les cas où ce sera nécessaire ou possible, on se réserve d'exercer des représailles envers ceux des états dans lesquels le commerce de nos sujets serait gêné ou soumis à des restrictions onéreuses"⁵⁹.

Dans un troisième article consacré en 1834 aux relations commerciales entre la France et l'Allemagne, le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*⁶⁰ démontre qu'une entente avec l'Union douanière pour obtenir une diminution des droits sur les soieries, les vins et eaux-de-vie et sur les articles de l'industrie parisienne est possible tout en maintenant le système prohibitif français. Pour y parvenir, il suffirait de réduire le tarif pour l'entrée des produits exclusivement importés d'Allemagne⁶¹, dont certains sont imposés à plus de cent pour cent de leur valeur. Par des exemples chiffrés, le journal veut prouver qu'une telle mesure ne nuirait en rien à l'industrie française. En effet, les articles concernés par ces droits exorbitants ne sont fabriqués en France qu'en faibles quantités, et la concurrence étrangère ne peut en aucun cas empêcher ses usines de tourner. Il est

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ N° 341 du 7 décembre 1834.

⁶¹ Les principaux sont : la passementerie et la rubanerie, les soies, les faux et faucilles, les limes et outils de fer rechargés d'acier, la toile de lin, la mercerie commune et fine, la bimbeloterie, les petits miroirs, le cuivre doré et argenté, tiré, battu ou laminé et autres articles de Nuremberg, vitrification en grains de verre, poterie commune en grès, etc...; houblon, huile, chanvre, bestiaux et laine. Ibid.

d'autre part contraire aux premières règles d'une bonne gestion économique de persister à maintenir des prix énormes sur les outils nécessaires à l'agriculture et à l'artisanat, ou sur les objets usuels. La mercerie et la bimbeloterie de Nuremberg devraient être considérées comme objets de commerce, car elles font partie du domaine de la pacotille des navires au long cours. Elles transitent, exemptes de droits, par les entrepôts des ports de mer français, où les capitaines et les armateurs n'arrivent pas à faire leur choix dans de bonnes conditions. Ils préféreraient rassembler cette pacotille à Paris, même à un prix plus élevé. Ainsi, en soumettant ces objets à un droit moindre à leur entrée en France, on pourrait les revendre pour l'exportation en plus grandes quantités avec les articles de Paris. Le tarif appliqué aux houblons peut être réduit, sans inconvénient pour l'agriculture française. Le houblon de Bavière étant d'une qualité supérieure, il est absolument indispensable aux brasseurs français, qui le mélangent à celui du pays⁶². Il est donc importé, quel que soit le droit, et c'est le consommateur qui en fait les frais. Le chanvre est un article de première nécessité pour les corderies alsaciennes qui produisent les câbles pour les bateaux du Rhin. Celles-ci ont été obligées de se fixer dans le pays de Bade lorsque l'imposition a été majorée. Comme pour le houblon, cette mesure protectionniste n'a eu aucune conséquence favorable, étant donné que de toute façon le sol ne se prête pas à la culture du chanvre, et qu'il ne sert donc à rien de l'encourager. Pour le bétail, le problème est semblable, son importation étant elle aussi indispensable. Il en est de même pour la laine. Les producteurs français n'en fournissent pas assez aux fabricants. Les chiffres élevés des tarifs pour ces produits ne font que gêner les relations commerciales et, là encore, l'impôt pèse tout entier sur le consommateur français. Ainsi, en réduisant les droits sur tous ces articles, l'Union douanière allemande consentirait à supprimer ceux qui pèsent sur les vins et eaux-de-vie français, à diminuer ceux appliqués aux soieries, auxquelles il serait important de procurer

⁶² Selon F. Ponteil, *op. cit.*, p.837, la culture du houblon s'est développée au point de presque pouvoir affranchir les brasseries alsaciennes de l'Allemagne et de la Belgique.

plus de débouchés en les laissant concurrencer les soieries allemandes. Le trésor n'y perdrait rien : l'importation augmenterait, mais la contrebande cesserait. Quelle que soit la quantité d'articles entrant en France, leur valeur resterait en dessous de celle des exportations. Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*⁶³ espère avoir démontré qu'il y a possibilité d'établir entre la France et la grande Union commerciale allemande des relations réciproquement utiles et avantageuses.

Dans sa revue de l'année 1834, le journal strasbourgeois⁶⁴ critique ses confrères qui n'ont pas compris que le souhait de l'Allemagne est : "indépendance dans son intérieur et unité dans l'action vis-à-vis de l'étranger"⁶⁵ La presse française s'obstine à voir dans les petits Etats d'outre-Rhin des souverainetés à exploiter et à attirer, et plaint les princes tombés sous le prétendu joug de la Prusse et de l'Autriche. Elle pousse les assemblées représentatives à faire de l'opposition, promettant alternativement protection aux uns et aux autres. Pour le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*, ce moyen est mauvais. Cette protection que personne ne demande blesse l'amour-propre national des Allemands. La meilleure façon pour la France d'exercer une influence efficace sur l'étranger, c'est de donner l'exemple et nullement de lui offrir une aide qui cache mal un certain esprit de domination. La Prusse, à laquelle l'Allemagne doit l'association des douanes, a bien mérité de ce pays.

Cette méconnaissance de l'Allemagne est également reprochée au gouvernement par le *Courrier du Bas-Rhin*⁶⁶ Les griefs sont formulés sur un ton ferme et virulent. Pour le journal, l'Allemagne, quoique voisine de la France, est certainement un des pays d'Europe sur lequel on

⁶³ N° 341 du 7 décembre 1834.

⁶⁴ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 4 du 4 janvier 1835.

⁶⁵ "In den verschiedenen deutschen Staaten verlangt man Unabhängigkeit in ihrem Innern, Einigkeit in ihrem Auftreten dem Auslande gegenüber". Ibid.

⁶⁶ N° 137 du 8 juin 1836.

"déraisonne" le plus à la Chambre, et sur la situation duquel le pouvoir politique paraît toujours avoir les renseignements les plus incomplets, les plus inexacts. Pire : le gouvernement français a l'air de ne pas se soucier de ce qui s'y passe. Alors que s'accomplissent dans ce pays des faits totalement contraires aux intérêts de la France, les ministres semblent les ignorer et ne cherchent nullement à élever le moindre obstacle. Cette attitude qu'ils adoptent face à l'Union des douanes est un évènement grave en ce qui concerne la politique européenne, par la prépondérance qu'il assure à la Prusse, mais également grave pour la France, parce qu'il tend à exclure les produits de son industrie et de ses manufactures des marchés d'Allemagne. A chaque discussion du budget, des députés alsaciens, que cette question touche de plus près, interpellent à ce sujet le ministère. Mais ils n'obtiennent aucun résultat ; celui-ci n'a qu'une réponse : il n'a pu empêcher ce qui est arrivé. Aveu d'impuissance et de faiblesse qui condamne sa conduite. En 1836, la question du développement pris par l'association des douanes allemandes revient, avec le reproche fait au gouvernement de n'être pas intervenu dans les négociations entre les différents Etats⁶⁷. Il fallait protéger, contre les exigences prussiennes, ceux d'entre eux qui n'attendaient que l'appui de la France pour se rallier à sa politique et à ses intérêts et se détacher de l'alliance commerciale et politique imposée par la Prusse⁶⁸. Une véritable mise en garde est adressée à la Chambre des députés. Les petits Etats d'Allemagne, réunis par les habitudes et les moeurs, ont formé une communauté d'intérêts commerciaux et matériels qui a amené l'unité des lois financières, à quelques exceptions près. Cette unité a entraîné à son tour l'unité dans l'administration et le système politique, réalisant une fusion complète entre tous ces Etats. Si celle-ci avait pour conséquence la création d'une troisième puissance allemande sur les bords du Rhin, qui

⁶⁷ Questions posées au ministère par Mauguin. Ibid.

⁶⁸ Cette analyse du *Courrier du Bas-Rhin* est en opposition avec celle du *Journal du Haut-et Bas-Rhin* -n° 4 du 4 janvier 1835 - qui, comme nous venons de le voir plus haut, condamne ces promesses de protection pour ce qu'elles ont de dominateur.

maintiendrait l'équilibre entre la Prusse et l'Autriche, ce serait un avantage pour toute l'Europe. Mais il n'en est pas ainsi. Ces divers Etats, au lieu de former une troisième puissance, vont finir par se rattacher à la Prusse. Le premier pas est franchi : la Prusse a le droit d'envoyer dans ces petits Etats des contrôleurs, des fonctionnaires auxquels sont remis les documents officiels des autorités locales. Elle a donc un pied dans leur administration et leur gouvernement. Elle représente également une puissance protectrice vis-à-vis de l'étranger. Ces Etats secondaires ont ainsi deux souverains : le roi de Prusse et leur propre souverain, vassal du premier. Ces faits, énoncés à la tribune, devraient faire réfléchir le gouvernement français et les Chambres, les pousser à agir tant que l'union commerciale allemande n'est pas encore totalement réalisée. De tout temps la France a protégé les petits Etats. C'était son intérêt, car les alliances avec les grandes puissances sont plus incertaines, étant liées à la volonté d'un ministre ou d'un prince. Pourquoi son attitude a-t-elle changé ? Selon le *Courrier du Bas-Rhin*⁶⁹, aucune réponse satisfaisante n'a été donnée par Thiers, qui prétend que la France ne pouvait empêcher la formation de l'Union douanière. Mais en négligeant de ménager les intérêts de la France et de se lier avec le pays de Bade, le Wurtemberg, la Bavière par des traités de douanes avantageux aux deux parties, le gouvernement a commis une faute. Thiers avoue lui-même que, par quelques concessions sur les laines et les bestiaux, il aurait pu empêcher le rapprochement du grand-duché de Bade avec la Prusse.

L'Alsace consacre en 1840 trois longs articles à l'Union douanière allemande⁷⁰. Le premier insiste sur l'insuffisance des débouchés de l'association et sur l'opportunité de rétablir les liens commerciaux de celle-ci avec l'Alsace. Le deuxième est consacré au problème des tarifs. Le journal strasbourgeois reconnaît que la liberté absolue du commerce, si elle était

⁶⁹ N° 137 du 8 juin 1836.

⁷⁰ N° 23 du 25 janvier 1840 ; n° 29 du 1 février 1840 ; n° 42 du 16 février 1840.

réalisable, serait "une belle chose, une idée grande et noble" ⁷¹ Il n'y aurait plus de barrières entre les nations, les produits circuleraient librement, les échanges se feraient sans entraves. "Il y a là de quoi exalter les imaginations vives et à faire battre les coeurs généreux, qui voudraient convier le genre humain en masse, riches et pauvres, à une foire immense, où seraient exposées au plus bas prix possible les richesses naturelles et industrielles du monde entier. La réalité, hélas ! ne s'arrange point ainsi ; depuis longtemps le pays de Cocagne est un pays imaginaire, où les enfants et les paresseux prennent seuls leurs ébats" ⁷² L'établissement des barrières douanières est une conséquence logique du raisonnement qui veut qu'un peuple apprenne d'abord à se suffire à lui-même. Il faut donc que les nations se mettent au travail avant d'en récolter les fruits. Alors les "gouvernements paternels et prévoyants" ⁷³ les protègent contre la concurrence étrangère. En débutant par les tarifs, en élevant un mur infranchissable entre ses frontières et celles de l'étranger, l'union commerciale allemande a défendu son existence et son avenir. En effet, à l'abri de ce rempart s'est développée l'industrie nationale. La fabrication des cotons connaît un essor considérable ⁷⁴ et les manufactures de laines ⁷⁵ et, dans une moindre mesure, les soieries ⁷⁶ progressent de la même manière. Le nombre des fabriques de sucre de betteraves est lui aussi en augmentation ⁷⁷. Ces quelques exemples sont les preuves irréfutables des effets

⁷¹ *L'Alsace* n°29 du 1 février 1840.

⁷² Ibid.

⁷³ Ibid.

⁷⁴ De 1829 à 1831, l'importation de coton en Prusse et en Hesse était encore de 12 150 quintaux ; dans les années suivantes, malgré l'accession de plusieurs Etats à l'Union douanière, ce chiffre ne dépasse pas 13 508 quintaux. L'exportation s'élevait de 1829 à 1831 à 18 422 quintaux et atteignait en 1836 et 1837 le chiffre de 79 734 quintaux. Ibid.

⁷⁵ De 1834 à 1837, l'exportation des tissus de laine et des tapis passa de 39 685 à 55 427 quintaux. Ibid.

⁷⁶ Importations en 1822 et 1823 : 1 288 quintaux ; exportations : 5 140. En 1836, importations : 1 911 quintaux ; exportations : 7 132. Ibid.

⁷⁷ Il passe de 112 en 1836 à 159 en 1839. Ibid.

positifs que le tarif douanier a exercé sur les Etats soumis à ses règlements. Selon *L'Alsace*⁷⁸, l'Union commerciale allemande n'a fait que reprendre une idée napoléonienne : le système continental, qui a créé la France industrielle. Idée féconde, méconnue par les contemporains. "Que de murmures, que de plaintes à moitié étouffées, à demi exhalées par le dépit, dans ces temps mémorables qui enfantèrent dans la douleur notre avenir commercial !" ⁷⁹Sur les places publiques se dressaient les bûchers où se consumaient les indiennes anglaises, les tissus les plus précieux de l'Inde. La prohibition des denrées coloniales était plus pénible encore. Les sarcasmes ont accueilli le sirop et le sucre de betteraves, et le remplacement du café de Moka par la triviale chicorée. Jamais les commères n'ont pardonné à l'empereur cette cruauté. Mais cette gêne, ces entraves momentanées ont façonné un peuple producteur et inventeur. De même le tarif de l'Union douanière transforme l'Allemagne. Ce que le journal strasbourgeois condamne, c'est que la rigueur du système, nécessaire à son origine, soit encore appliquée en 1840. La liste effrayante des objets taxés remplit une trentaine de pages de l'imprimé du tarif, tandis que la série des articles exempts de droits d'entrée se trouve confinée sur trois modestes colonnes. Que les tissus de coton, de laine ou de lin, que la bonneterie, la boutonnerie, les soieries, les dentelles soient frappés lourdement, soit⁸⁰. Ce sont là des industries bien développées en Allemagne. Mais que les objets de mode soient imposés de la même manière, que les habits confectionnés en France ne puissent y être importés, il y a là de quoi se récrier, car "la France demeurera toujours la patrie du bon goût" ⁸¹ Les tailleurs et les

⁷⁸ N°29 du 1 février 1840.

⁷⁹ Ibid.

⁸⁰ La France veut des réductions de droits sur les soieries, les tissus de lin, de laine, de coton, les imprimés, les draps, les vins. La Prusse réclame des abaissements sur les fers, la quincaillerie, la coutellerie, les tissus de coton, le bétail. R. Poidevin, H.-O. Sieburg, op. cit., p.64.

⁸¹ *L'Alsace* n°29 du 1 février 1840. En 1844, les diplomates français en poste en Allemagne observent que Berlin devient un centre de mode et que l'industrie produit des articles de luxe. A. Owsinska, op. cit., p.56.

marchands de mode de Munich et de Stuttgart auront beau se démener, jamais ils ne donneront à leurs habits la coupe parisienne qui se reconnaît à cent pas de distance, à leurs robes ces formes inimitables, ces plis gracieux qui attirent les regards. Ils ne pourront qu'exagérer les modes, mais pas les créer. *L'Alsace* lance un vibrant appel à l'Allemagne pour la baisse des tarifs sur ces produits là : "Effacez donc de vos règlements de douane ces droits exorbitants...; vous n'enlèverez jamais à Paris le sceptre de la mode...; laissez donc passer de grâce les brillantes futilités qu'elle fait éclore, puisque vos artistes indigènes ne sauraient s'élever à ces ingénieuses conceptions...; que leur légèreté leur serve de passeport !" ⁸² On ne peut s'empêcher de relever le contraste établi dans cet article entre la lourdeur germanique et la finesse et la frivolité françaises. Il est une autre série de produits taxés à la frontière allemande pour laquelle un abaissement des droits est réclamé : les vins de France. A l'exception des rares vignobles bordant la vallée du Rhin, et qui produisent cette précieuse boisson déjà chantée par les Minnesänger, rares sont les grappes de raisin outre-Rhin. L'article exhorte vivement l'Allemagne à la baisse du tarif : "Dans l'intérêt de vos gourmets, dans l'intérêt de vos festins publics, de vos bonnes et hospitalières réunions de famille, dans l'intérêt de votre santé, ne mettez point d'entraves au transport déjà si difficile et si coûteux des vins de Bourgogne et de Champagne ; ne forcez point vos consommateurs à l'empoisonner de ces décoctions chimiques, pompeusement vendues à l'étiquette de Rheims et de Mâcon ! Que la bière alourdissante ne fasse plus désormais votre unique boisson ! Libre passage pour nos vins, pour nos articles de mode, voilà ce que nous réclamons de l'union commerciale allemande, dans son intérêt autant que dans le nôtre" ⁸³.

En 1841, le mécontentement persiste en Alsace. L'Union douanière, dont l'influence n'a été ressentie qu'à partir de 1835 et 1836, est

⁸² *L'Alsace* n°29 du 1 février 1840.

⁸³ Ibid.

accusée d'avoir porté un coup funeste à l'importation des vins étrangers dont les trois quarts au moins étaient français. Ce produit, plus qu'aucun autre, nécessite le prompt rétablissement de relations commerciales entre la France et l'Allemagne ⁸⁴

Dans le protocole rédigé lors du congrès douanier de Stuttgart en 1842⁸⁵, l'Union douanière allemande justifie les augmentations des droits d'entrée sur les articles d'origine française en déclarant explicitement qu'elles sont liées à la politique protectionniste de la France ⁸⁶. Ces mesures étant toutefois révocables, un rapprochement ultérieur reste possible entre les deux pays. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁸⁷ accompagne la liste des produits concernés par ces hausses de quelques réflexions. Il estime que les Allemands connaissent mieux l'état des affaires de la France que la lecture de leurs journaux ne le laisse supposer. Ils sont au courant des obstacles qui y paralysent le commerce ; ils savent que le gouvernement est sous le joug d'une aristocratie industrielle qui impose sa volonté. L'industrie qui aura le plus à souffrir du nouveau tarif arrêté par l'association allemande sera celle de Paris "qui s'endormait jusqu'à cette heure dans la splendeur de ses produits sans rivaux" ⁸⁸. Si elle se voit refuser les débouchés extérieurs, comme cela est arrivé aux vins, aux eaux-de-vie et aux soieries, alors la capitale se déclarera contre le système prohibitif qui l'exclut par représailles des marchés étrangers. Les journaux ministériels ont annoncé le départ pour Berlin du duc de Broglie, chargé de négocier un traité de commerce avec l'Allemagne. Après les mesures décrétées à Stuttgart, l'urgence d'une telle démarche est indéniable. Ce sera l'occasion de stipuler une diminution du droit

⁸⁴ *L'Alsace* n° 115 du 15 mai 1841.

⁸⁵ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.42.

⁸⁶ L'aggravation des tarifs français de 1841-1842 provoque une rupture des négociations et l'arrêté de Stuttgart comprend des dispositions qui font figure de représailles. R. Poidevin, H.-O. Sieburg, op. cit., p.64 sq.

⁸⁷ N° 267 du 8 novembre 1842.

⁸⁸ Ibid.

établi à l'importation en France des bestiaux étrangers. Celle-ci aurait le double avantage de réduire le prix d'une denrée essentielle à l'alimentation des classes laborieuses, et d'ouvrir en Allemagne de nouveaux débouchés aux produits manufacturés. Mais le journal strasbourgeois met en doute le courage et l'esprit de décision nécessaires au ministère pour atteindre ce but.

L'Alsace publie lui aussi le nouveau tarif du Zollverein⁸⁹. Mais loin de critiquer l'attitude du gouvernement français dont, le système protectionniste a entraîné les représailles allemandes selon le *Courrier du Bas-Rhin*, il démontre, chiffres à l'appui, que l'augmentation des taxes pour les produits de l'industrie parisienne n'est pas légitime⁹⁰. Il estime que, depuis dix ans, la France a fait aux pays d'outre-Rhin d'importantes concessions sur leurs principaux éléments d'échange avec la France. Un tableau comparatif des importations entre les deux pays établit que c'est la balance commerciale française qui est, en fait, déficitaire⁹¹. Les mesures prises au congrès douanier de Stuttgart ne peuvent donc en aucun cas être justifiées. Cette opinion ne paraît cependant pas être partagée par la plupart des Alsaciens, comme nous allons le constater.

Le conseil municipal de Strasbourg manifeste en faveur d'une réforme du système douanier français, et surtout en faveur d'un traité de commerce avec l'Allemagne. Il est encouragé dans sa démarche par la presse des villes de France qui souffrent, du fait de leur situation frontalière, plus que les autres du régime protectionniste français. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁹² qui soutient

⁸⁹ N°261 du 8 novembre 1842.

⁹⁰ N°296 du 18 décembre 1842.

⁹¹ La France importe pour 82 561 000 Fr. de produits allemands ; l'Allemagne ne reçoit que pour 51 324 000 Fr. de produits français. Ibid. L'arrêté de Stuttgart ne freine pas les exportations françaises. Celles-ci passent de 48 millions en 1841, à plus de 50 millions en 1843. Le Zollverein voit, quant à lui, ses exportations vers la France atteindre un plafond en 1842 (59,4 millions). R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.44. Il semble que *L'Alsace* exagère le chiffre des importations allemandes en France.

⁹² N°287 du 1 décembre 1842.

cette revendication, publie des extraits de journaux d'autres régions dont l'admiration pour la fermeté strasbourgeoise n'est pas feinte. En Lorraine, de nombreux articles engagent les conseils municipaux de Metz et de Nancy à suivre cet exemple. Il en est de même à Lyon et à Marseille où les intérêts égoïstes de quelques industriels, qui dressent les obstacles à l'extension progressive de la liberté du commerce, sont vivement critiqués. Un appel est lancé à toute la presse française afin qu'elle fasse une large publicité aux idées prônant l'abaissement des barrières de douane. L'intention de l'Union douanière allemande est manifeste : elle veut forcer le gouvernement français, par ses représailles, à entrer dans une voie plus libérale. Le devoir de celui-ci est donc nettement établi : il faut qu'il fasse des concessions pour certains produits d'outre-Rhin, surtout pour ceux qui ne sont pas concurrencés en France (par exemple les horloges de la Forêt-Noire)⁹³.

Le nouveau tarif établi par le Zollverein devant être appliqué à partir du 1^{er} janvier 1843, des négociations sont entamées par le gouvernement français⁹⁴. Une lettre de Paris⁹⁵ contient à ce sujet des informations intéressantes. Son auteur a assisté à la réunion organisée par les fabricants parisiens après le congrès douanier de Stuttgart. L'augmentation des tarifs sur les articles de luxe fabriqués en France a fait sensation dans la capitale, mais aucune voix ne s'est élevée pour accuser l'Allemagne d'injustice. C'est le système prohibitif et protectionniste français qui est dénoncé, exemples à l'appui. Les diverses notes et tractations entre ambassades mettent en évidence la mauvaise foi des autorités françaises, alors que la presse et la classe commerçante réclament quasi unanimement le rétablissement de relations commerciales saines. "Le système douanier de la France est suranné et rétrograde, il a besoin d'une refonte

⁹³ Ibid.

⁹⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 298 du 14 décembre 1842.

⁹⁵ Publiée par la *Gazette d'Augsbourg* et reprise par le *Courrier du Bas-Rhin* n° 311 du 29 décembre 1842.

complète ; mais pour cela il est besoin d'un vaste travail que les ministres français, toujours préoccupés d'autres projets beaucoup moins importants, sont incapables d'élaborer. On se borne à replâtrer et à raccommoier jusqu'à ce que les événements viennent enfin imposer la nécessité d'une réforme radicale" ⁹⁶

Au début de 1843, les essais de rapprochement entre la France et l'Union douanière se poursuivent, menés par Humann, premier secrétaire d'ambassade à Berlin ⁹⁷. Une lettre envoyée par un journaliste allemand ⁹⁸, publiée par le *Courrier du Bas-Rhin* ⁹⁹, vient confirmer les considérations émises par le conseil municipal de Strasbourg et prouver que celui-ci avait bien apprécié la situation. Elle affirme que nulle part dans la Confédération germanique on ne trouve les prétendues haines nationales de l'Allemagne contre la France. Partout, au contraire, se manifeste le désir de voir se former d'utiles relations commerciales entre les deux pays. Les négociations poursuivies à Berlin auraient pu se dérouler plus tôt afin de contrecarrer le monopole anglais. L'attitude du Zollverein et les mesures de représailles adoptées contre les produits français sont expliquées par un rappel du passé, qui met en lumière les efforts déployés par les membres de l'Union douanière. En effet, lors des conférences tenues à Berlin en janvier 1841, ceux-ci s'étaient déjà plaints de l'élévation des tarifs français. De nombreuses réclamations furent adressées, sans le moindre succès, au gouvernement de ce pays. Les démarches pour obtenir de sa part le retrait de l'élévation des droits sur les aiguilles, les hameçons, sur les tissus de lin et de chanvre furent vaines, elles aussi. La France ordonna au contraire une

⁹⁶ Ibid.

⁹⁷ C'est le fils de feu Humann, ministre des finances. Il apporte au comte Bresson, ambassadeur de France à Berlin, le projet d'un traité de commerce avec le Zollverein. *Courrier du Bas-Rhin* n° 7 du 8 janvier 1843. La guerre des tarifs qui s'est engagée inquiète les milieux économiques français. La Chambre de commerce de Paris proteste contre l'arrêté de Stuttgart. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.42.

⁹⁸ De Bornstedt.

⁹⁹ N° 9 du 11 janvier 1843.

augmentation des tarifs. C'est pour ces raisons que le congrès douanier de Stuttgart rédigea le 22 septembre 1842 un protocole concernant les relations commerciales entre la France et l'Allemagne. Furent présents à ces délibérations les envoyés de Prusse, de Bavière, de Saxe, du Wurtemberg, de Bade, de la Hesse-Electorale, du grand-duché de Hesse, de Thuringe, du Brunswick, de Nassau et de la ville libre de Francfort. La conférence générale déclara que toutes les tentatives faites auprès du gouvernement français pour obtenir une attitude moins prohibitive étaient restées sans résultat, que la France, la première, avait ordonné l'élévation de ses tarifs, et que l'Allemagne ne faisait que suivre, à regret, cette voie si peu conforme à une liberté des échanges. Il fut donc arrêté qu'un grand nombre de produits français subiraient un droit augmenté du double à leur entrée dans les Etats du Zollverein¹⁰⁰.

*L'Alsace*¹⁰¹, dont nous nous souvenons qu'il avait trouvé injustes les mesures de représailles de l'Union douanière à l'encontre de la France¹⁰², semble faire volte-face. Il publie, à contrecœur dirait-on, le texte du protocole établi par le congrès douanier de Stuttgart sur les relations commerciales entre le Zollverein et la France, qui rend celle-ci, comme nous l'avons vu précédemment, responsable de l'échec des négociations passées. Aucun commentaire n'est ajouté par le journal. Il accueille pourtant "avec plaisir" la nouvelle d'un aboutissement imminent des négociations de Berlin. L'insistance des fabricants de Paris, soutenus par quelques députés influents, ainsi que la fermeté et l'allure décidée du Zollverein, commencent en effet à porter leurs fruits. Après les nombreuses et inutiles sollicitations de MM. Bresson et Humann, un écrit ministériel propose enfin le retrait des augmentations que la France a fait subir aux produits allemands, à condition que l'Union douanière supprime les

¹⁰⁰ Suit la liste détaillée de ces articles. *Courrier du Bas-Rhin* n°9 du 11 janvier 1843.

¹⁰¹ N° 15 du 18 janvier 1843.

¹⁰² N° 296 du 18 décembre 1842.

nouveaux droits frappant les articles de luxe parisiens. En même temps, une réglementation générale des relations commerciales est envisagée, surtout en ce qui concerne la circulation des vins. On espère une solution satisfaisante pour les deux pays¹⁰³.

Mais au milieu de l'année 1843, alors que les négociations avec l'Union des douanes sont commencées depuis près de six mois, rien ne semble avancer¹⁰⁴, ou du moins rien de rassurant pour le commerce ne transpire. *L'Alsace*¹⁰⁵ se plaint de ce manque d'information, et les seules nouvelles dont il dispose proviennent de la presse d'outre-Rhin, qui annonce la prochaine réunion d'un congrès douanier à Berlin pour l'automne. En conséquence, les discussions avec les puissances étrangères sont interrompues. Les propositions émises par celles-ci ont été soumises à l'appréciation particulière des Etats membres de l'association des douanes allemandes. Le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁰⁶ regrette les mystères qui entourent les délibérations de Berlin, dont toute l'Allemagne attend les résultats avec impatience. Alors que l'Angleterre a envoyé de nombreux agents à la conférence, que fait la France ? Comment y est-elle représentée ? Comment défend-elle les intérêts de son industrie ? Selon le journal strasbourgeois, la presse allemande ne parle de la présence d'aucun représentant du commerce français. De plus, au moment même où le congrès douanier discute des mesures les plus graves, l'ambassadeur français, Bresson, fait ses préparatifs de départ, étant nommé à Madrid. "Etonnez-vous ensuite si les intérêts commerciaux de la France sont sacrifiés par l'Union douanière allemande, et si les barrières commerciales

¹⁰³ En 1842, l'importation des produits allemands en France était de : 35 823 213 Fr ; l'exportation des produits français vers l'Allemagne était de : 32 383 859 Fr. Les importations l'emportent légèrement. *L'Alsace* n° 15 du 18 janvier 1843.

¹⁰⁴ Les négociations entre 1842 et 1847 n'aboutissent pas. Ni la France, ni la Prusse ne veulent faire les sacrifices nécessaires. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.42 sq.

¹⁰⁵ N° 173 du 23 juillet 1843.

¹⁰⁶ N° 267 du 8 novembre 1843.

entre les deux peuples deviennent chaque jour plus nombreuses, au lieu de s'abaisser graduellement!"¹⁰⁷

Fin 1844, les journaux alsaciens¹⁰⁸ reparlent des négociations commerciales¹⁰⁹ que le gouvernement français aurait entamées avec le Zollverein. Il y est question de la conclusion d'un traité fondé sur des concessions réciproques, et par suite duquel les relations seraient facilitées. La France proposerait à l'Allemagne d'abaisser les droits d'entrée sur les bestiaux et sur les fers et demanderait en échange une réduction du tarif de l'Union douanière sur les vins français, les soieries, les bronzes, les montres, les articles d'orfèvrerie et de mode, qui constituent une des principales branches d'exportation du commerce parisien. Le journal strasbourgeois accueille avec satisfaction ces nouvelles dont il attend cependant une confirmation. En effet, ce n'est pas la première fois que le gouvernement français fait des ouvertures de ce genre au Zollverein ; ce n'est pas la première fois qu'il parle de concessions réciproques à faire par les deux pays. Or, chaque fois que l'Allemagne a accepté ces avances, il a reculé, a suscité des obstacles au lieu de les aplanir, a exagéré ses prétentions à mesure qu'il réduisait ses offres, si bien que toutes les tentatives de rapprochement ont fini par avorter. Deux causes peuvent être attribuées à une telle attitude. Soit que le gouvernement français n'ait jamais eu l'intention sérieuse de conclure un traité de commerce avec le Zollverein, et que ses ouvertures bruyamment annoncées par la presse n'aient eu d'autre but que de satisfaire l'opinion publique ; soit que les réclamations égoïstes des industriels français lui aient fait redouter d'aborder des questions dont la solution pouvait froisser quelques intérêts privés.

¹⁰⁷ Ibid.

¹⁰⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 276 du 17 novembre 1844.

¹⁰⁹ Paris souhaite rétablir les rapports avec le Zollverein "sur un pied de bienveillance réciproque". Mais les concessions que veut consentir le Commerce sont très insuffisantes pour faire aboutir les négociations. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.42 sq.

Le *Courrier du Bas-Rhin*¹¹⁰ se garde bien d'exprimer un espoir exagéré. Il s'attend à ce que les maîtres de forges et les éleveurs de Normandie jettent de hauts cris, multiplient les démarches et les pétitions, bref à ce que le gouvernement cède une fois de plus. Il ne se fait guère d'illusions non plus quant à l'attitude de l'Allemagne. Le Zollverein est devenu une puissance avec laquelle il faut compter, qui connaît sa valeur et ses intérêts, et n'acceptera pas avec un empressement aveugle les conditions dictées par la France. Rudement frappé en 1823 par le tarif qui élevait les droits sur les bestiaux¹¹¹, il a vu se fermer pour ce produit important de son agriculture un débouché auquel il était accoutumé. Il s'est vengé en taxant les vins français. Même si la France obtenait une réduction des droits sur ces produits, une grande partie de ces derniers ne pourrait être écoulée. Les vins des départements frontaliers surtout, les vins d'Alsace, de Franche-Comté, de Lorraine, qui servaient à la consommation journalière, ne seraient plus guère recherchés, parce que l'Allemagne a planté des vignes sur tous ses coteaux. Pour ses bestiaux, elle a trouvé un débouché à l'intérieur de ses frontières grâce à l'amélioration générale du niveau de vie qui a entraîné une augmentation de la consommation de viande. Le journal strasbourgeois accuse directement le gouvernement français : "La France porte aujourd'hui la peine de la déplorable politique commerciale qu'elle a suivie depuis vingt-cinq ans. Elle a voulu atteindre l'industrie des autres nations, et elle s'est elle-même frappée de ses propres mains"¹¹².

Les prévisions pessimistes exprimées par le *Courrier du Bas-Rhin* dans ses longs articles consacrés aux problèmes commerciaux entre la France et l'Union douanière, sont confirmées par des nouvelles de Berlin. Le gouvernement prussien ne répond qu'avec beaucoup de réserve et de froideur aux

¹¹⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n° 276 du 17 novembre 1844.

¹¹¹ De 3 Fr. à 50 Fr. par tête. Ibid.

¹¹² Ibid.

propositions de la diplomatie française¹¹³. Le journal strasbourgeois comprend cette attitude et va même jusqu'à la défendre avec vigueur. Le Zollverein n'a cessé d'être mystifié par la France. Il est las des belles paroles qui toujours s'évaporent en fumée, de toutes ces offres sans réalité faites pour apaiser les réclamations de l'opinion publique, de cette "comédie diplomatique" sans dénouement. La situation est telle que la France a besoin de l'Allemagne bien plus que l'Allemagne n'a besoin de la France. Pour appuyer cette affirmation, le *Courrier du Bas-Rhin*¹¹⁴ se réfère aux chiffres des importations et des exportations. Les exportations allemandes vers la France s'élevaient en 1842 à 82 millions de francs. Mais, sur ce total, seuls 59 millions sont restés pour la consommation du pays ; les 23 autres millions constituent le transit. Ce dernier constitue un avantage non négligeable pour une région dans la mesure où il est source de bénéfices, soit en main-d'oeuvre, soit en frais de transport. L'attitude du gouvernement français a incité l'Allemagne à diriger ses produits sur Cologne, Anvers et Trieste, au lieu de les orienter vers Le Havre ou Marseille. Si cette tendance se confirmait la France perdrait le commerce de transit, sans que la Confédération germanique ne diminue ses exportations¹¹⁵. D'un autre côté, dans les 59 millions de marchandises importées, quels sont les principaux articles ? Ce sont les laines, les bestiaux, les chevaux, les bois, la houille, les graines oléagineuses, par conséquent des matières premières indispensables à l'industrie ou à la consommation journalière¹¹⁶. Si le Zollverein les frappait d'un droit de sortie, son agriculture en souffrirait sans doute, mais l'industrie française serait beaucoup plus atteinte. La France exporte

¹¹³ Le marquis de Dalmatie, ambassadeur de France à Berlin est chargé de la reprise des négociations. *Courrier du Bas-Rhin* n°286 du 29 novembre 1844.

¹¹⁴ Ibid.

¹¹⁵ De 1841 à 1842 il a diminué d'un tiers passant de 30 à 23 millions. Ibid.

¹¹⁶ En 1841, l'Allemagne a fourni à la France pour 14 millions de laines, pour 5 millions de poils propres à la chapellerie et à la filature, pour 5 millions de bois communs : matières premières que la France ne produit pas en quantité suffisante pour couvrir ses besoins. Ibid.

vers l'Allemagne, pour sa consommation propre, une valeur à peu près égale à celle qu'elle en reçoit. Elle était de 49 millions en 1842. Mais les produits correspondant à ce chiffre sont presque tous des objets manufacturés ¹¹⁷qui font vivre un grand nombre d'ouvriers. Si le Zollverein continuait dans la voie des représailles en les imposant davantage, il porterait un rude coup à l'industrie française. Et la France ne pourrait riposter en surtaxant les produits du sol allemand, sans se léser elle-même.

Et pendant ce temps, l'Union douanière continue avec persévérance sa marche progressive, son développement industriel et commercial, décidée à ne plus tenir compte de la France qui la traite en mauvaise voisine. Des droits élevés frappent les bestiaux allemands ; leur élevage outre-Rhin n'en a pas souffert, mais la viande est devenue excessivement chère en France, au-dessus de la portée de la classe ouvrière. L'Allemagne a taxé lourdement les vins français et la détresse des vigneron est devenue extrême. Elle a fait de même avec les articles de mode parisiens et ses marchandises destinées à l'exportation évitent de passer par la France. "C'est toujours la France qui souffre de ces mesures et qui paye chèrement les fautes de ses hommes d'Etat à courte vue" ¹¹⁸ Le Zollverein a négocié un traité avec la Belgique, au détriment de l'industrie française. Il en a conclu un autre avec le Brésil. C'est en Amérique qu'il cherche des débouchés. La France, quant à elle, perd du terrain ; privée peu à peu de ses marchés extérieurs, elle est réduite à l'isolement commercial. L'article du *Courrier du Bas-Rhin* ¹¹⁹qui, par un long développement, justifie l'attitude hésitante de l'Union douanière face aux négociations françaises, est rempli d'amertume, de rancœur, de déception. L'analyse de la situation telle qu'il la décrit engendre le découragement qui le

¹¹⁷ Pour 13 millions Fr. de soieries ; 3,5 millions de tissus de coton ; 3,7 millions de tissus de laine ; 1,17 million de tissus de lin et de chanvre ; 8 à 10 millions d'articles de mercerie, de mode, de peaux préparées, etc. Ibid.

¹¹⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n°286 du 29 novembre 1844.

¹¹⁹ Ibid.

saisit. L'incapacité et l'impuissance du gouvernement ont fini par faire, des alliés naturels de la France, des adversaires.

En cette fin de l'année 1844, le *Courrier du Bas-Rhin*¹²⁰ hausse le ton, mêlant colère et ironie. C'est avec douleur qu'il voit se creuser le fossé entre la nation française et la nation allemande ; c'est avec exaspération qu'il accueille les propositions "ridicules" faites par le marquis de Dalmatie au Zollverein. Sarcastiquement, il pose la question : "Savez-vous en effet en quoi consistaient les demandes de la France ?" Elle voulait que l'Union douanière diminue les droits sur les tissus de soie et de coton et sur les vins, c'est-à-dire sur les marchandises les plus importantes de son exportation, qui du reste en constituent près de la moitié. En compensation, qu'offrait le gouvernement français ? De diminuer les droits sur le cuivre allemand, sur le cuivre seul, c'est à dire sur un article qui ne représente pas la quatre-vingtième partie des exportations du Zollverein vers la France. Pas un mot des laines, du bétail ! "Que l'on s'étonne après cela de ce que l'Allemagne se détourne de la France, quand elle se voit traitée aussi légèrement par elle ! Que l'on s'étonne de ce que nos intérêts commerciaux sont en souffrance, quand on les voit dirigés avec autant d'inintelligence qu'en montrent nos ministres !" ¹²¹ Les idées des hommes d'Etat français ne sont pas plus avancées que ne l'étaient celles de Bugeaud ¹²²qui disait,

¹²⁰ N°288 du 1 décembre 1844.

¹²¹ Ibid.

¹²² Thomas Robert Bugeaud, marquis de la Piconnerie, duc d'Isly, maréchal de France (1784-1849). Rallié aux Bourbon en 1814, il se joignit à Napoléon pendant les Cent-Jours. Il se retira dans son domaine du Périgord pendant la Restauration, puis devint maréchal de camp sous Louis-Philippe. En 1836, il fut envoyé en Algérie où il dirigea la lutte contre Abd-el-Kader. Gouverneur général de l'Algérie en 1840, il organisa la conquête. Maréchal en 1843 et duc d'Isly après sa victoire sur les Marocains en 1844, il démissionna de son poste en 1847 et mourut peu après du choléra. Encyclopédie Larousse, Paris 1965, Tome III, p.450.

à la Chambre des députés : "Je préfère laisser entrer en France cent mille baïonnettes russes, plutôt qu'un seul boeuf allemand !" ¹²³

C'est avec une satisfaction véritable que le journal strasbourgeois¹²⁴ accueille la reprise des négociations sur des bases plus larges. Engelhardt, commissaire du roi près la commission centrale de la navigation du Rhin à Mayence, homme capable, connaissant les intérêts de la France, familiarisé avec les besoins et les vœux de l'Allemagne, a reçu l'ordre de se rendre à Berlin. Le *Courrier du Bas-Rhin* estime qu'il peut réussir, mieux que tout autre diplomate, à amener les deux pays à des concessions réciproquement avantageuses.

Dans les années suivantes, la presse strasbourgeoise ne consacre que peu d'articles aux relations commerciales franco-allemandes. Il est vrai que les négociations n'aboutissent pas. La Révolution de 1848 les interrompt pour un temps. Ce n'est qu'en 1850, que les affaires étrangères sont encouragées par le commerce à une reprise des pourparlers avec le Zollverein. Un traité ne sera paraphé, par le roi de Prusse et l'empereur français, qu'en mars 1862 ¹²⁵

3) LES RELATIONS COMMERCIALES DU ZOLLVEREIN AVEC LA SUISSE

En 1820, la Suisse mêle ses plaintes à celles de ses voisins sur la ruine de son industrie. Proche de l'Allemagne par sa langue et ses moeurs, elle en importe le grain, le sel, des objets manufacturés et les denrées coloniales. C'est seulement dans les foires d'Allemagne qu'elle trouve un marché. Aussi ne

¹²³ *Courrier du Bas-Rhin* n°288 du 1 décembre 1844.

¹²⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n°301 du 17 décembre 1844.

¹²⁵ P. Benaerts, op. cit., p.202. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.42 sq ; p.56-59.

souhaite-elle pas être exclue du nouveau système commercial prévu entre les différents Etats¹²⁶. Les négociations, entamées en 1836¹²⁷, sont décevantes pour les commissaires fédéraux envoyés à Stuttgart qui n'obtiennent aucun avantage pour les soieries, mousselines et indiennes suisses. La nécessité d'encourager la fabrication des soieries dans les provinces rhénanes et dans le royaume de Saxe, qui rivalisent déjà avec Lyon pour certains articles, le besoin de soutenir la belle manufacture d'indiennes d'Elberfeld sont les causes de la rigueur du Zollverein¹²⁸. Les délégués ont en revanche obtenu l'assurance que toutes sortes de facilités seraient accordées au commerce du grain, des bois de toutes espèces, des cuirs, des fromages, des vins et en général des denrées qu'exportent les cantons agricoles¹²⁹. Dans la catégorie des vins, il faut néanmoins excepter ceux ressemblant au Champagne et ceux en bouteilles, prohibés pour limiter les fraudes et les imitations des crus français. En réalité, la véritable raison à cette limitation est que la Prusse fabrique beaucoup de vin champagnisé, avec les récoltes des vignobles du Rhin. Ces promesses faites par le Zollverein devraient aboutir lors du prochain congrès douanier. En 1841, la confédération helvétique continue ses actives démarches pour entrer dans l'Union douanière allemande¹³⁰.

¹²⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n° 32 du 14 mars 1820.

¹²⁷ *Ibid* n° 39 du 14 février 1836.

¹²⁸ L'industrie de la soie est plus développée en Suisse (Bâle, Aargau, Solothurn, Zurich) qu'en Allemagne. C'est l'Allemagne méridionale qui importe surtout la soie de Suisse. Erich Dietschi, *Die Schweiz und Deutschland in ihren handelspolitischen Beziehungen in der Zeit der Entstehung des deutschen Zollvereins (1815-1835)*, Karlsruhe 1930, p.10.

¹²⁹ La Suisse est importatrice de céréales. L'élevage y est important. La fabrication de fromage, limitée d'abord aux régions de montagne, s'étend aux vallées. Les fromages sont exportés vers l'Allemagne méridionale. Les vins sont destinés à la Forêt-Noire et à la Bavière. A partir de 1833, les vins champagnisés sont surtout vendus à la Prusse. La production de bois est insuffisante. *Ibid*, p.14-16.

¹³⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n° 306 du 24 décembre 1841. Un accord commercial entre la Suisse et le Zollverein n'intervient qu'en 1869. E. Dietschi, *op. cit.*, p.158.

4) LES RELATIONS COMMERCIALES DU ZOLLVEREIN AVEC LA HOLLANDE

La ratification d'un traité de commerce entre la Hollande et la Prusse est annoncée en 1839¹³¹, malgré les protestations des Etats méridionaux allemands qui le croient préjudiciable à leur fabrication de sucre de betteraves. La Bavière et le grand-duché de Bade surtout ont fait entendre des réclamations. Mais selon les rumeurs, c'est à l'instigation de l'Autriche, jalouse de l'extension prise par la grande confédération commerciale, que ces deux Etats auraient fait des déclarations dans ce sens. Le *Courrier du Bas-Rhin*¹³² se fait l'écho des craintes que suscite en Belgique la nouvelle de l'accession de la Hollande au système prussien. Cette ligne commerciale pourrait se convertir en une confédération politique offensive et défensive. Selon le journal, la politique est liée, voire subordonnée aux intérêts commerciaux, et tout pays qui n'est plus isolé par des frontières se trouve de fait réuni à ses voisins. Ainsi la facilité des relations peut opérer rapidement une fusion des peuples parlant un même idiome. En présence de cette "formidable coalition des puissances absolutistes", il serait opportun que les Etats constitutionnels se regroupent.

La nouvelle du refus du roi Guillaume I^o d'adhérer à l'Union douanière allemande pour le Luxembourg éclate comme une bombe en 1841¹³³. Cette décision serait la conséquence de discussions entamées avec la France et la Belgique, relatives à un traité de commerce. Au Luxembourg, c'est

¹³¹ *Courrier du Bas-Rhin* n°76 du 30 mars 1839. H. Bechtel, op. cit., p.43.

¹³² N°53 du 3 mars 1838.

¹³³ *Courrier du Bas-Rhin* n°227 du 23 septembre 1841. L'adhésion s'effectue en 1842. Albert Calmes, *Der Zollanschluss des Grossherzogtums Luxemburg an Deutschland (1842-1918)*, Luxembourg 1919, Tome I, p.24 ; Tome II, p.5-17.

une explosion de bonheur¹³⁴. "Dieu veuille que cela soit vrai ! La population est ici dans la joie ; car c'est un sentiment instinctif qui nous porte à nous rapprocher plutôt de nos autres voisins que des Prussiens". En Allemagne, la réaction est exactement inverse ; c'est avec un "vif déplaisir" ¹³⁵ que ce refus du roi de Hollande est accueilli. Là aussi il est attribué à l'influence de la France qui chercherait à détacher ce pays de l'Allemagne. De par sa situation géographique, celle-ci est pourtant le débouché principal des denrées coloniales de la Hollande, et si les exportations de ses produits se sont si considérablement accrues depuis 1840, c'est parce que l'Allemagne en a consommé davantage. Il y a donc de la part du souverain hollandais une grande imprudence à provoquer de la sorte l'Union douanière. Si celle-ci voulait user de représailles, ce ne sont pas les légers avantages que peut lui faire espérer la France qui dédommageraient le commerce hollandais. Selon une correspondance particulière du *Courrier du Bas-Rhin* ¹³⁶, l'irritation de la presse se traduit outre-Rhin par de vives attaques contre le roi de Hollande ; la censure les tolère et les autorise. Les journaux prussiens surtout se distinguent par la vivacité de leurs reproches et les gazettes ne laissent s'écouler un seul jour sans revenir sur cette question. Il paraît même que dans le premier moment d'étonnement et de colère l'ambassadeur de Prusse a cru que sa cour en viendrait à une rupture avec celle des Pays-Bas. Mais la Prusse est beaucoup trop habile pour faire pareil éclat. Si elle est arrivée à envelopper, d'année en année, de nouveaux Etats dans les "filets" de son Union douanière, "c'est qu'elle a su procéder avec une sage lenteur, avec une douceur et une patience à toute épreuve ; c'est qu'elle a cherché à tourner les difficultés plutôt qu'à les vaincre de vive force ; revenant à la charge, lorsqu'elle avait été rebutée une première et une seconde

¹³⁴ Le *Courrier du Bas-Rhin* n°227 du 23 septembre 1841 publie une lettre du Luxembourg. Le congrès de Vienne de 1815 avait fait du Luxembourg un grand-duché, lié aux Pays-Bas par la personne du roi, et membre de la Confédération germanique. Le traité de 1839 le partage entre la Belgique et les Pays-Bas. A. Calmes, op. cit., Tome I, p.26-29.

¹³⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n°232 du 29 septembre 1841.

¹³⁶ N°243 du 12 octobre 1841.

fois, jusqu'à ce qu'elle fût devenue maîtresse du terrain". C'est de cette façon qu'elle a triomphé partout, et malgré l'échec que vient d'essayer sa diplomatie, elle agira de même dans ces circonstances. Toujours selon le même article, la Prusse est d'ailleurs obligée de ménager la Hollande plus que toute autre puissance, car certains intérêts commerciaux sont en partie entre les mains de celle-ci. La navigation à vapeur sur le Rhin, qui s'est énormément développée, est une source de prospérité pour toutes les provinces rhénanes de la Prusse. Le roi de Hollande peut annuler les facilités qu'il a concédées et porter ainsi gravement atteinte aux intérêts commerciaux prussiens. Sans doute l'intérêt général de la navigation, celui de tous les Etats riverains du Rhin, celui de la Hollande elle-même en souffrirait, mais le commerce prussien pourrait se trouver anéanti sur le Rhin. Cependant, le roi de Hollande de son côté ne paraît pas vouloir irriter le gouvernement prussien ; après avoir refusé sa ratification pour le Luxembourg, il entame de nouvelles négociations. A Berlin et dans toute l'Allemagne, on continue à attribuer le refus du monarque à l'influence de la France. Mais selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹³⁷ on fait probablement, à cet égard, au ministère français un honneur qu'il est loin de mériter, ses agents ayant "repris l'habitude qu'on leur a fait contracter depuis dix ans de regarder ce qui se passe dans les cours étrangères, mais de ne pas s'en mêler".

Agissant tant en son nom qu'en celui des autres membres de l'Union douanière, le gouvernement prussien fait modifier en 1841 la résolution de ne pas renouveler le traité de douane de 1834 conclu avec la Hollande¹³⁸.

¹³⁷ Ibid.

¹³⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 270 du 12 novembre 1841.

5) LES RELATIONS COMMERCIALES DU ZOLLVEREIN AVEC L'ANGLETERRE

Pour *L'Alsace*¹³⁹, l'association des douanes est, en général, un progrès gigantesque pour les relations commerciales d'un peuple. Ainsi l'Angleterre n'aurait jamais atteint sa grandeur commerciale si des entraves intérieures avaient existé. Elle voit surgir, avec la formation du Zollverein, un rival¹⁴⁰. Le traité de commerce de 1841 entre l'Angleterre et l'Union des douanes allemandes, généralement fort mal accueilli par les populations rhénanes, est surtout repoussé avec beaucoup d'énergie par le Wurtemberg¹⁴¹, dont les négociants et les industriels présentent une pétition au roi, pour le supplier de protester contre cet arrangement. Les commerçants de Bavière devraient faire la même démarche, ne voulant pas de ce pacte qui régleme pour sept ans les relations commerciales. Les journaux outre-Rhin sont remplis de réclamations contre le traité, allant jusqu'à le taxer de "malheur national"¹⁴². *L'Alsace*¹⁴³ juge utile d'instruire ses lecteurs de ce qui se passe aux portes de sa région, même si ceux-ci ne se sentent pas directement concernés par un traité de commerce entre l'Angleterre et l'Union douanière allemande. Désirant placer ces questions sur un terrain moins mesquin et moins égoïste, le journal strasbourgeois estime qu'il est de son devoir d'en informer l'opinion publique, afin que celle-ci puisse parvenir à un jugement plus sain et plus impartial. Il est d'autre part utile, pour l'avenir, de suivre les affaires de ses voisins.

¹³⁹ *L'Alsace* n° 76 du 29 novembre 1839.

¹⁴⁰ Ibid.

¹⁴¹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 135 du 8 juin 1841.

¹⁴² *L'Alsace* n° 136 du 10 juin 1841.

¹⁴³ Ibid.

L'Angleterre, à toutes les époques, depuis l'établissement de l'acte de navigation de 1651, a sans cesse cherché dans ses relations commerciales à faire dominer ses intérêts. Pour arriver, comme puissance insulaire, à acquérir une influence, il lui fallait une navigation étendue. Pour alimenter celle-ci et soutenir la concurrence d'autres Etats maritimes, un commerce important et des débouchés sur tous les points du globe étaient indispensables. Mais il ne fut jamais question d'échanges. "L'Allemagne s'aperçoit aujourd'hui pour la première fois qu'elle a été dupe de l'Angleterre"¹⁴⁴ Elle découvre un peu tard sa naïveté, mais il est important que la clairvoyance lui soit enfin venue. De là ces cris¹⁴⁵, exagérés selon le journal¹⁴⁶ qui considère que le traité représente plutôt une amélioration. Les nations réagissant comme les individus, les caractères confiants, lorsqu'ils reconnaissent l'illusion dans laquelle ils ont vécu, se raidissent contre le monde trompeur qui les environne. L'Allemagne semble se réveiller d'un long sommeil. L'Union commerciale lui ayant donné le sentiment de sa force, elle se demande pourquoi elle s'est laissée exploiter si longtemps par les marchands de Londres. La "douleur"¹⁴⁷ exprimée par la presse allemande serait comique, selon *L'Alsace*, si elle n'était qu'une protestation de journalistes. Mais elle a donné l'éveil et exprime la pensée de 25 millions d'individus déterminés à acheter les denrées coloniales au meilleur marché possible à un pays qui, à son tour, acceptera à de bonnes conditions les produits de l'agriculture et de l'industrie allemandes. C'est pourquoi l'Angleterre, dont on ne peut nier la prévoyance, s'alarme des prises de position des feuilles

¹⁴⁴ "Deutschland sind heute die Augen aufgegangen ; es scheint aus einem langen Schlummer zu erwachen... Mit tiefem Schmerz sieht es, wie die Londoner Krämer es so lange ausgebeutet". Ibid.

¹⁴⁵ Le *Times* évoque également les plaintes allemandes et les trouve justifiées. H. M. Tolo, op. cit., p.7.

¹⁴⁶ *L'Alsace* n° 136 du 10 juin 1841.

¹⁴⁷ Ibid.

d'outre-Rhin¹⁴⁸. En vertu de l'ancien traité de 1824¹⁴⁹ qui la liait à la Prusse, ses navires avaient le droit de transporter des marchandises d'un port prussien à un autre ; ils pouvaient y importer les produits des colonies anglaises ou étrangères, les produits de la pêche ou toutes autres marchandises. Ironiquement, le journal strasbourgeois pose la question : "Et en retour de ses immenses avantages, accordés au commerce anglais, savez-vous quel était le genre de réciprocité auquel l'Angleterre avait bien voulu condescendre ?... Les bâtiments prussiens demeuraient exclus de tout commerce de port anglais ; ils ne pouvaient pas davantage importer en Angleterre les produits coloniaux ou ceux de la pêche"¹⁵⁰ ; les dispositions de l'acte de navigation de Cromwell restant ainsi en vigueur. La seule concession faite au commerce prussien en 1824 consistait à lui permettre d'introduire dans les colonies anglaises les produits de la Prusse, et en Angleterre ou en Irlande quelques produits désignés. Le traité du 3 mars 1841 donne un peu plus d'extension au commerce de l'Union commerciale¹⁵¹. Les bâtiments prussiens peuvent transporter en Angleterre des marchandises chargées "soit dans les ports de la Baltique, soit dans des ports situés entre l'embouchure de l'Elbe et de la Meuse"¹⁵². Mais en retour, l'Angleterre se réserve le droit d'introduire, dans les ports prussiens, le sucre et le riz, à un tarif moins élevé que celui appliqué précédemment¹⁵³. *L'Alsace* ne souhaite "la mort de personne, pas même celle du pêcheur"¹⁵⁴, mais il désire une répartition juste, entre tous les peuples, des gains et

¹⁴⁸ Les Etats allemands sont les meilleurs clients de l'Angleterre. Autour de 1834, un tiers des exportations de celle-ci vers l'Europe leur est destiné. H. M. Tolo, op. cit., p.7.

¹⁴⁹ Traité du 2 avril 1824. Ibid.

¹⁵⁰ *L'Alsace* n° 136 du 10 juin 1841.

¹⁵¹ Traité signé par Palmerston, Labouchere et Bülow. H. M. Tolo, op. cit., p.13. H. Bechtel, op. cit., p.43.

¹⁵² *L'Alsace* n° 136 du 10 juin 1841.

¹⁵³ Ibid. "The terms of the Convention stipulated that British ships might enter Zollverein ports on the same terms as Zollverein ships". H. M. Tolo, op. cit., p.13.

¹⁵⁴ *L'Alsace* n° 136 du 10 juin 1841.

des profits que procure le commerce international. Selon lui, du "jour où la conviction de la duperie, mise en pratique pendant des siècles par l'Angleterre marchande, sera entrée dans la tête de tous les hommes d'état du continent, du jour où, par la voie de la presse, la masse entière du public sera suffisamment éclairée sur ses véritables intérêts, il se formera une grande ligue commerciale, européenne, dont l'union de l'Allemagne n'est... que le prélude ; et grâce à l'inévitable loi du talion, l'Angleterre cessera de prélever sur les autres peuples une dîme aussi incommode qu'injuste"¹⁵⁵. C'est à ce titre que le journal strasbourgeois consacre un si long article au traité de commerce entre l'Angleterre et le Zollverein, qui n'intéresse pas directement la France. On peut souligner qu'il est parfaitement conscient du rôle que peut jouer la presse sur l'information et l'éducation des masses.

En 1842, l'Angleterre essaie, mais en vain, de persuader les Allemands qu'ils sont un peuple d'agriculteurs qui devrait laisser à des pays moins favorisés par la nature "la lèpre de l'industrie et les redoutables agitations qu'elle peut entraîner à sa suite"¹⁵⁶. Après le congrès douanier de Stuttgart, l'opinion publique se prononce pour un protectionnisme modéré, réclamant notamment l'augmentation des droits d'entrée sur les fils de lin, de laine et de coton. L'industrie des lins se meurt en effet en Allemagne. Ses rouets manuels ne peuvent plus rivaliser avec les machines anglaises perfectionnées. Cette industrie est "celle de la pauvreté, de l'infirmité, de la vieillesse !" ¹⁵⁷ Les lins filés ne trouvent plus de débouchés en Angleterre, et cette rivale impitoyable les a chassés des marchés américains et espagnols. La situation des filateurs de laine n'est guère plus prospère ; il en va de même de l'industrie cotonnière. Le cabinet de Berlin semble toutefois hostile à une élévation de droit, se basant sur le fait que, à

¹⁵⁵ Ibid.

¹⁵⁶ *L'Alsace* n° 192 du 18 août 1842.

¹⁵⁷ Ibid.

d'autres époques déjà, les filatures croyaient succomber sous la concurrence étrangère, alors que leur nombre, loin de diminuer, a plus que doublé.

La *Gazette d'Augsbourg* accuse en 1843 le cabinet des Tuileries d'avoir contribué à la non-accession du Hanovre à l'Union des douanes allemandes¹⁵⁸. Si cette affirmation était vraie, les intérêts de la France seraient lésés et l'Angleterre seule profiterait de la situation. Celle-ci a fait, de Hambourg et de plusieurs points de la côte hanovrienne, un vaste entrepôt pour inonder le marché allemand des produits de son industrie. Elle règne en maître sur l'embouchure de l'Elbe, cette puissante artère du Nord de l'Allemagne. Si le Hanovre avait accédé au Zollverein, le monopole britannique aurait été menacé. L'Union douanière, en créant peu à peu une marine, en gagnant des côtes, en exportant elle-même ses marchandises, provoquerait un déclin de l'influence commerciale anglaise dans toute l'Allemagne. C'est pourquoi des milliers d'agents anglais sont disséminés dans le Hanovre, le Mecklembourg, à Brême et à Hambourg pour empêcher l'extension du Zollverein vers la mer Baltique. Toute la presse allemande a révélé cet état de choses et l'Angleterre voit, avec un mécontentement croissant, l'opinion publique de la Confédération germanique se prononcer contre l'exploitation de ses marchés par les produits anglais, exploitation faite à sens unique en faveur de l'Angleterre, puisque cette puissance refuse de recevoir en échange les blés allemands. Divers projets semblent prouver que l'Allemagne désire échapper à la tutelle commerciale britannique. La Prusse et l'Autriche auraient ainsi entamé des négociations avec les autres Etats et les villes hanséatiques pour l'adoption d'un code maritime et d'un pavillon germanique. Le gouvernement français, dont le silence autorise l'opinion publique à ajouter foi aux révélations de la *Gazette d'Augsbourg*, ne s'attirera pas la

¹⁵⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 154 du 29 juin 1843. La France avait soutenu en 1828 "l'association intermédiaire" dont le Hanovre faisait partie. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.40.

sympathie de l'Allemagne en soutenant l'Angleterre dans ses projets d'affaiblissement de l'Union des douanes allemandes.

Les députés des différents Etats membres du Zollverein se réunissent à Berlin en 1843. Malgré le mystère qui entoure les délibérations, le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁵⁹ estime que l'industrie anglaise est particulièrement menacée. Les mesures prises en 1842 avaient frappé un certain nombre de produits français. Cette fois, des droits élevés sont réclamés par les fabricants allemands contre les fers, les filés et les tissus de coton importés d'Angleterre. La Prusse ne paraît cependant pas prêter une oreille favorable à ces demandes d'élévation des tarifs. Outre-Manche, le gouvernement connaît les avantages que lui assurent les besoins de l'Allemagne. Malgré cela, il ne s'endort pas. Berlin est rempli d'agents qui cherchent à faire prédominer les intérêts de l'Angleterre au congrès douanier. Londres, Liverpool, Manchester, toutes les grandes cités commerciales et industrielles ont leurs représentants spéciaux presque officiellement accrédités auprès du Zollverein, afin d'empêcher des mesures qui auraient pour résultat de taxer plus fortement leurs produits.

Le *Courrier du Bas-Rhin* s'étend longuement sur les délibérations du congrès douanier de Carlsruhe ¹⁶⁰. Les Etats du Zollverein se sont séparés sans s'entendre sur les principales modifications proposées au tarif des douanes allemandes. Tandis que le Wurtemberg, la Bavière, le duché de Bade demandaient une augmentation des droits sur les fils et les tissus de coton et de lin, ainsi que sur les fers, afin de garantir l'industrie allemande contre la concurrence étrangère, principalement contre celle de l'Angleterre, la Prusse, quant à elle, refusait toute hausse exorbitante. Comme il faut l'unanimité pour

¹⁵⁹ N° 267 du 8 novembre 1843.

¹⁶⁰ N° 272 du 13 novembre 1845.

qu'une modification soit introduite dans le tarif, ces questions sont restées en suspens et le congrès n'a pu arriver à aucune résolution définitive ¹⁶¹.

Lors du congrès de Berlin en 1846, les partisans de l'élévation des tarifs auraient été battus par les défenseurs du "statu quo" ¹⁶². Il ne serait nullement question d'élever les taxes sur les fils anglais, malgré les réclamations unanimes des filateurs ¹⁶³.

6) LES RELATIONS COMMERCIALES DU ZOLLVEREIN AVEC LA BELGIQUE

En octobre 1842, le roi des Belges est à Paris. D'après *L'Alsace*¹⁶⁴, Léopold I^{er} aurait apporté un traité d'union douanière entre la Belgique et la France, tout prêt à être signé. Cette nouvelle n'aurait que peu d'intérêt pour le sujet qui nous préoccupe, si le journal n'en profitait pour faire l'apologie des associations de douanes, niant le fait qu'elles entraînent une absorption des nationalités, comme le prétendent certaines feuilles. Pour conforter ses dires, il s'appuie sur l'exemple du Zollverein, dont chacun des Etats membre a

¹⁶¹ La liste des changements secondaires du tarif est publiée par le *Courrier du Bas-Rhin*. Ibid.

¹⁶² *Courrier du Bas-Rhin* n°208 du 30 août 1846.

¹⁶³ Les détails des modifications des tarifs du Zollverein sont publiés par le *Courrier du Bas-Rhin* n°275 du 17 novembre 1846. Les partisans de l'adhésion au Zollverein avaient promis une ferme protection contre la concurrence britannique, mais le désir de ménager les Anglais exigeait le maintien de tarifs modérés. La bureaucratie prussienne était alors accusée de sacrifier au "géant britannique" les intérêts allemands. List livre, en faveur d'un protectionnisme rigoureux, une ardente campagne (1841). Le Badois Nebenius réclame en 1842 des droits élevés sur certains produits britanniques. La tension monte. L'opinion se répand que la concurrence anglaise est non seulement nuisible à la plupart des fabriques, mais mortelle pour l'artisanat et l'industrie rurale à domicile. Les minimes relèvements des tarifs de 1846 sont ressentis comme une trahison en Allemagne. J. Sigmann, op. cit., p.129 sq.

¹⁶⁴ N°249 du 23 octobre 1842.

conservé son nom, son souverain, son administration et ses lois ; tous, ils ont gardé leur indépendance politique. La Prusse ne les a pas "conquis, dévorés, engloutis"¹⁶⁵. Lorsqu'en 1844, la Belgique conclut un traité de commerce avec l'Union douanière allemande¹⁶⁶, le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁶⁷ met en garde la France, dont les intérêts commerciaux, industriels et agricoles sont menacés. Sans autre commentaire, il publie les bases de l'accord établi pour une durée de six ans, ce dont on se félicite à Bruxelles, car de part et d'autre les relations ont besoin de stabilité.

7) LES RELATIONS COMMERCIALES DU ZOLLVEREIN AVEC LES ETATS-UNIS

Au commencement de l'année 1835, la Prusse fait des propositions aux Etats-Unis d'Amérique afin de réglementer les relations commerciales entre les deux pays¹⁶⁸. En 1843, après des années de négociations, l'annonce d'un traité est publiée¹⁶⁹. Cette nouvelle est qualifiée d'événement des plus importants quant à ses répercussions. En effet, si les bases de l'accord comprennent les principales denrées coloniales que le Zollverein tirait jusque-là indirectement de la Hollande, de la France, des villes hanséatiques et d'Anvers, il en résulte une "véritable révolution" dans le commerce allemand et jusque dans la constitution du Zollverein lui-même. Les villes hanséatiques se verront forcées

¹⁶⁵ Ibid.

¹⁶⁶ H. Bechtel, op. cit., p.43 sq. En 1842, la diplomatie française avait prévenu Guizot que l'Union douanière cherchait à détacher la Belgique de ses relations commerciales avec la France. A. Owsinska, op. cit., p.51.

¹⁶⁷ N° 216 du 8 septembre 1844.

¹⁶⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 269 du 10 novembre 1835.

¹⁶⁹ Ibid n° 258 du 28 octobre 1843.

d'entrer dans l'Union, et la Hollande, dont le négoce avec l'Allemagne décline sans cesse, sera d'un seul coup exclue du marché allemand.

8) LES RELATIONS COMMERCIALES DU ZOLLVEREIN AVEC LA RUSSIE

*L'Alsace*¹⁷⁰ souligne en 1840 l'attitude hostile de la Russie qui, par des règlements de douane d'une sévérité excessive, empêche toute relation entre les provinces prussiennes de la Baltique et ses propres provinces limitrophes. Le commerce, totalement réduit, se limite à la contrebande. Les laines et les blés de Pologne, les fourrures de Silésie arrivent encore en Prusse, mais en si faible quantité que le gouvernement de Berlin n'aurait aucun avantage à les frapper de droits d'entrée élevés. La Russie, de son côté, ne laisse pénétrer aucun produit de l'industrie prussienne. Le journal strasbourgeois essaie de trouver la brèche dans ce "rempart de glace" ¹⁷¹ De nombreuses fabriques ont été créées sur le sol russe. Mais elles se perdent dans les vastes étendues de l'Empire. Les classes moyennes, les véritables représentants de l'industrie et possesseurs de richesses mobilières, n'y existent pas. Les négociants des grandes villes, les marchands des bourgades ne forment qu'une minorité. Une noblesse puissante règne par contre sur quarante millions de serfs. Sa fortune est colossale "en têtes d'hommes et de bétail"¹⁷². Aussi, lorsque la Russie veut mettre en oeuvre une grande entreprise industrielle, est-elle obligée de s'adresser à l'étranger pour contracter un emprunt. C'est là que se situe le point vulnérable que la Prusse peut exploiter en posant ses conditions pour chaque apport de fonds. Rien ne l'empêche de faire preuve de fermeté. En effet, la puissance des Etats ne se calcule plus

¹⁷⁰ N° 42 du 16 février 1840.

¹⁷¹ Ibid.

¹⁷² Ibid.

uniquement sur la superficie, le nombre d'habitants et de soldats ; leur véritable force se trouve dans la prospérité des finances, de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, dans le niveau de vie des habitants, le crédit à l'intérieur et à l'étranger. Sous ce rapport, la Prusse peut, avec les autres Etats d'Allemagne, se mesurer au colosse russe. Elle dispose d'un autre atout ; chaque année, de nombreux ouvriers et artisans allemands contribuent par leur savoir-faire à l'éducation industrielle des Russes. "La Russie enrôle à tout prix des ouvriers allemands, parce qu'ils sont mille fois plus intelligents, plus actifs, plus laborieux que ses serfs abrutis" ¹⁷³ Par ce biais, la Prusse peut également réclamer à la Russie une politique douanière plus libérale. *L'Alsace* lui conseille "d'épier les côtés faibles de sa redoutable voisine et de ne frapper qu'à coup sûr" ¹⁷⁴ ; ne pouvant abattre l'ennemi en l'attaquant de front, il faut nuire par la "petite guerre" ¹⁷⁵ Et si le courage lui manquait, le cabinet de Berlin se verrait entraîné malgré lui à prendre des mesures de représailles contre la Russie. Les plaintes de la classe commerçante devenant de plus en plus vives en Prusse, les intérêts matériels commençant à faire la loi aux gouvernements quelle que soit leur sympathie politique, le Zollverein finira par se détourner de la Russie, cette "ennemie naturelle du Midi et de l'Occident" ¹⁷⁶.

En 1842, les difficultés relatives aux questions de douanes entre la Prusse et la Russie ne s'aplanissent pas. Il en résulte entre les gouvernements une aigreur toujours croissante. Dans le même temps l'état d'esprit entre les populations se détériore lui aussi ¹⁷⁷.

* * * * *

¹⁷³ Ibid.

¹⁷⁴ Ibid.

¹⁷⁵ *L'Alsace* n° 62 du 11 mars 1840.

¹⁷⁶ *L'Alsace* n° 42 du 16 février 1840.

¹⁷⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n° 4 du 5 janvier 1842.

CONCLUSION

La France voit naître le Zollverein sans en saisir les dangers et sans chercher à contrecarrer sérieusement les initiatives prussiennes. La presse strasbourgeoise ne partage pas cette indifférence. Le problème des relations commerciales entre la France et l'Allemagne fait couler beaucoup d'encre en Alsace. En effet, lorsque les intérêts français, et particulièrement alsaciens, semblent menacés, les journaux sortent de leur réserve. Dès les années 1820, ils mettent l'accent sur une dégradation de la situation, l'exportation étant paralysée par des taxes élevées au-delà de la frontière. Les viticulteurs, surtout ceux du Haut-et Bas-Rhin, sont les premiers à en souffrir. Ne trouvant pas de débouchés dans les départements voisins qui préfèrent le vin rouge, ils sont obligés d'écouler leur production vers les marchés extérieurs, notamment vers le pays de Bade, la Bavière et le Wurtemberg. L'augmentation des tarifs douaniers, en mettant un frein à cette exportation, les a plongés dans la détresse. Une paralysie totale des relations est d'autant plus redoutée que les rumeurs d'une adhésion du grand-duché de Bade à l'Union douanière se répandent dans la province. C'est le *Courrier du Bas-Rhin* qui se montre le plus alarmiste, multipliant ses mises en garde contre l'association allemande qui est en train de se former. Il souhaiterait qu'on mette fin aux prétentions de la Prusse. Il reproche au gouvernement français de ne pas offrir aux Etats voisins des conditions d'échanges plus favorables afin de les détourner d'une alliance avec la Prusse. D'un autre côté, le journal est plutôt pessimiste quant aux chances de réussite du projet prussien qui doit concilier tant d'intérêts divers. Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*, plus modéré dans ses propos, ne voit aucune arrière-pensée anti-française dans l'Union douanière et rejette toute idée de protection pouvant être interprétée comme volonté de domination à l'égard des petits Etats d'outre-Rhin. La Prusse éveille en lui plus d'admiration que de méfiance. Les journaux strasbourgeois sont cependant unanimes à réclamer une

plus grande liberté du commerce. Tous, ils critiquent la politique économique française qui, par l'application rigoureuse d'un système protectionniste et prohibitif, paralyse les échanges. Tous, ils souhaitent une révision des lois de douane. On peut cependant constater une évolution dans leur prise de position. Si le *Courrier du Bas-Rhin* adopte tout d'abord une attitude de rejet total envers l'Union douanière parce que le projet est celui de la Prusse, dont il craint le pouvoir dominateur et absolu, il finit par faire taire ses griefs, allant même jusqu'à défendre les réticences exprimées par celle-ci dans les négociations avec la France. Une fois le Zollverein formé, une fois les erreurs françaises mises en lumière, le jugement du journal ne varie plus. Celui de *L'Alsace* est plus incohérent. Tout en reconnaissant les responsabilités de la France dans la crise qui perturbe les relations commerciales avec l'Allemagne, et les nécessités d'une baisse de ses tarifs douaniers, il n'accepte toutefois pas les mesures de représailles prises par le Zollverein. Il les trouve totalement injustes. En 1843, il publie, malgré lui dirait-on et sans le commenter, le protocole du congrès douanier de Stuttgart qui rend la France responsable de l'échec des négociations passées. Une semaine avant lui, le *Courrier du Bas-Rhin* avait longuement développé cette accusation en l'approuvant sans réserve. En imprimant le texte du protocole, *L'Alsace* ne prend pas position, même s'il souhaite que les négociations aboutissent. Critiquant une fois l'un, une fois l'autre, la solution qu'il préconise pour le rétablissement de relations commerciales saines et utiles entre la France et l'Allemagne n'apparaît pas clairement. Les chiffres concernant les importations et les exportations entre les deux pays, dont les sources ne sont pas mentionnées, sont parfois publiés par les journaux afin de rendre leurs articles plus convaincants, ou pour défendre telle ou telle prise de position. Nous les avons reproduits à titre indicatif, leur fiabilité pouvant être mise en doute.

TROISIEME PARTIE

L'ALLEMAGNE A L'AUBE DE SA REVOLUTION INDUSTRIELLE

INTRODUCTION

"Le Zollverein n'a pas été créé par la conscience collective des avantages d'une union économique. Cette association a été, au contraire, réalisée par des voies politiques. Elle est l'aboutissement des efforts habiles et patients de quelques hommes d'Etat"¹. Alors qu'elle donne un cadre à l'économie germanique, la révolution industrielle n'est pas encore accomplie en Allemagne. Les raisons essentielles de ce retard sont dues au morcellement, à l'anarchie politique, au particularisme de chaque Etat. L'économie ne forme pas une unité, mais une juxtaposition d'économies. Chaque Etat essaie de trouver par lui-même les ressources nécessaires à son existence. Dans les campagnes prédomine une économie de caractère domestique, familial ; le paysan pourvoit lui-même pour l'essentiel à sa consommation. Ce qu'il ne peut fabriquer, il le trouve chez l'artisan de la ville voisine. Celui-ci est emprisonné dans un réseau de règlements corporatifs et ne subsiste que sur un marché local, jalousement gardé contre toute concurrence nouvelle. Exception faite de quelques grandes places de commerce, la circulation des richesses est ralentie, le niveau de vie ne s'élève que lentement. Repliée sur elle-même, l'industrie allemande méconnaît l'avance d'autres nations comme la France et l'Angleterre. La crainte de la concurrence prédomine. Mis à part chez quelques familles nobles ou bourgeoises², le luxe est chose inconnue.

¹ P. Benaerts, op. cit., p.71 sq.

² Les capitaux sont rares. En raison de la grande diversité des monnaies, l'activité des modestes banques reste limitée. Quelques financiers en dominent l'appareil (A Francfort, seule la maison Bethmann rivalise avec la banque Rotschild). L'industrie naissante est livrée à elle-même. Ces éléments constituent des obstacles à la formation d'une bourgeoisie

Les classes moyennes mènent une existence médiocre ; les classes inférieures vivent le plus souvent dans le dénuement. L'agriculture, principale source de richesses, ne connaît encore que des méthodes d'exploitation rudimentaires au début du XIX^e siècle³. Peu à peu cet état de choses évolue, grâce au Zollverein d'une part qui crée un vaste marché allemand, et d'autre part grâce au développement des moyens de communication⁴.

L'élément le plus important de l'essor industriel au XIX^e siècle, c'est la richesse de l'Allemagne en hommes. L'accroissement de sa population⁵, malgré une forte émigration, augmente la consommation et procure à l'économie une main-d'oeuvre abondante à bon marché. Elle a une influence déterminante sur l'évolution industrielle⁶ qui entraîne des conséquences sociales et économiques : apparition d'un prolétariat urbain, d'une population ouvrière groupée en quelques régions⁷.

vigoureuse. Les banquiers, les industriels et les grands négociants des centres de redistribution (Francfort, Hambourg, Lubeck...) représentent cette classe étroite. J. Sigmann, op. cit., p.124 sq.

³ P. Benaerts, op. cit., p.120-123.

⁴ Dans un domaine essentiel pour le changement de la vie matérielle, la supériorité germanique est écrasante. Il s'agit des lignes de chemins de fer. Dès 1841, les lignes allemandes (1138 km) sont plus longues que les françaises (435 km). En 1849, elles gardent cette avance (5 500 contre 2 000). J. Sigmann, op. cit., p.123.

⁵ Entscheidend für die Wirtschafts- und Sozialverhältnisse des 19. Jahrhunderts bleibt die Tatsache : die außergewöhnlich starke Bevölkerungszunahme zwingt zur Wandlung und Neuordnung der Wirtschaftsverhältnisse. Das Wachstum der Bevölkerungszahl erreicht während des 19. Jahrhunderts ein vordem unbekanntes Ausmaß. Die Zuwachsrate geht erst in der zweiten Hälfte des 19. Jahrhunderts zurück (In England sinkt sie Ende der 30er Jahre, in Frankreich in der zweiten Hälfte der 40er Jahre). H. Bechtel, op. cit., p.19-24. Am schnellsten wächst die deutsche Bevölkerung um 1820 : etwa 14-15% pro Jahr. Nach einem Rückgang von der Mitte der 20er Jahre bis 1830 halten sich die Daten dann bis Mitte der 40er Jahre auf ungefähr gleichem Niveau (um 10%). Mitte der 40er bis Mitte der 50er Jahre läßt dann das Wachstum nach. Jürgen Kocka, *Arbeitsverhältnisse und Arbeiterexistenzen, Grundlagen der Klassenbildung im 19. Jahrhundert*, Bonn 1990, p.38.

⁶ P. Benaerts, op.cit., p.131-139.

⁷ Die Industrialisierung beschränkte sich anfangs auf Westdeutschland weil nur dort, wo die napoleonische Gesetzgebung die Gewerbefreiheit eingeführt hatte, keine Einsprüche

Les renseignements fournis par les journaux strasbourgeois quant aux progrès du développement industriel outre-Rhin sont sporadiques et incomplets. Même si quelques rares articles lui sont consacrés⁸ ils ne permettent pas d'établir une vue d'ensemble de la situation. Il nous a cependant paru intéressant de relever ceux consacrés aux expositions industrielles. Des produits venus de toute l'Allemagne nous sont présentés, et le regard porté sur eux par le visiteur français est digne d'attention.

L'existence misérable des classes laborieuses, conséquence du développement industriel de l'Allemagne, est très souvent évoquée en Alsace. Non pas que les journaux se penchent particulièrement sur le sort de ces malheureuses victimes de l'essor économique, mais à travers les nombreux troubles qui éclatent sans cesse et qui sont relatés avec force détails apparaissent les conditions de vie de l'ouvrier et de l'artisan de cette première moitié du XIX^e siècle. Alors que les gouvernements essaient, souvent en vain, d'attribuer des causes politiques à ces émeutes dues à la faim, quelques initiatives tentent d'améliorer la situation des classes les plus défavorisées. Pour de nombreux Allemands, le seul remède à la misère reste cependant l'émigration vers les pays neufs. Les mouvements ouvriers qui font leur apparition à l'étranger n'ont qu'une influence limitée outre-Rhin jusqu'en 1848.

* * * * *

des Handwerks zu erwarten waren. Der Vorsprung des Westens wurde in anderen Teilen Deutschlands sobald nicht aufgeholt. Neben Westdeutschland wurde das Königreich Sachsen frühzeitig industrialisiert. H. Bechtel, op. cit., p.155-157.

⁸ Le *Courrier du Bas-Rhin* n° 302 du 17 décembre 1836 consacre son feuillet à la situation industrielle de Bade.

CHAPITRE I :

LES EXPOSITIONS INDUSTRIELLES

A la veille de 1848, l'industrialisation n'est pas encore répandue outre-Rhin. Elle touche essentiellement la Saxe textile et la région rhéno-westphalienne textile et métallurgique. C'est là que l'on trouve 9/10 des machines à vapeur du Zollverein. Les résultats atteints jusque vers 1848 sont donc modestes⁹. L'Allemagne, agraire jusqu'en 1850, hésite "entre le passé et l'avenir"¹⁰. Les existences sont tranquilles et la population qui a conservé ses moeurs d'autrefois s'éveille à peine à la vie moderne. L'industrie à domicile prédomine jusque vers 1830¹¹. Le machinisme industriel ne s'y introduit que très lentement. "C'est à peine si l'on peut parler d'une Allemagne économique avant 1850"¹².

D'après le *Courrier du Bas-Rhin*, l'Allemagne de 1842 n'est pas encore capable d'entrer en lice contre l'industrie des pays voisins, mais elle a réussi à s'appropriier les améliorations que la France et l'Angleterre ont introduites dans leurs fabriques¹³. En 1844 cependant, elle présente à l'Europe,

⁹ Un fossé sépare encore l'industrie allemande et française. La France domine dans tous les secteurs : elle consomme plus de coton brut par habitant (1,5 kg contre 0,9), plus de houille (130 kg contre 110) ; elle produit plus de fonte (12 kg contre 5) ; pour 1000 habitants elle dispose de 1 CV, l'Allemagne de 0,6. Cette situation est celle autour des années 1840. Vingt ans plus tard, elle ne s'inverse que pour la consommation de houille (390 kg contre 440). J. Sigmann, op. cit., p.123.

¹⁰ E. Vermeil, op. cit., p.170.

¹¹ Alors que l'Angleterre possède depuis 1810 un nombre considérable de machines à vapeur. Ibid p.166.

¹² Ibid.

¹³ Selon Emile Jacquemin dans son ouvrage : *L'Allemagne agricole, industrielle et politique* dont le *Courrier du Bas-Rhin* n°313 du 31 décembre 1842 publie des extraits. Les étrangers ont exercé une influence directe sur le développement industriel de l'Allemagne. Ils ont apporté des modèles et des procédés de fabrication, des machines, des inventions

selon le journal strasbourgeois¹⁴, un spectacle digne d'attention¹⁵. "Ce pays de philosophes et de rêveurs, de métaphysiciens abstraits et de théologiens mystiques, semble avoir secoué tout à coup ses antiques habitudes, son caractère séculaire, pour s'élancer d'un bon hardi dans la vie pratique", pour s'avancer à pas de géant vers la réalisation de progrès matériels¹⁶. Cette évolution est parfaitement décrite dans les articles consacrés aux expositions industrielles allemandes¹⁷.

1) L'EXPOSITION INDUSTRIELLE DE MAYENCE (1842)

Un correspondant particulier du *Courrier du Bas-Rhin*¹⁸ consacre un long article à l'exposition des produits de l'industrie allemande à Mayence en 1842. Cette manifestation "surpasse par sa richesse et par la beauté des produits tout ce que l'on en attendait". La ville a contribué à ce succès pour une large part. Il y existe déjà, en effet, une exposition industrielle permanente,

mécaniques de toutes sortes. Les Allemands sont également allés s'informer sur place des découvertes de l'étranger, copiant parfois clandestinement les modèles qu'ils ont pu se procurer. P. Benaerts, op. cit., p.343 sq ; p.364 sq.

¹⁴ N° 279 du 21 novembre 1844.

¹⁵ L'Allemagne économique du début du XIX^e siècle est "un pays paralysé par le morcellement territorial et les formes les plus désuètes de l'activité matérielle. ...c'est avec un sentiment d'humiliation que les Allemands d'alors tournent leurs regards vers les nations occidentales..." E. Vermeil, op. cit., p.165.

¹⁶ "Dieses Land von Philosophen und Träumern, dieses Land tiefsinniger Methaphysiker und mistischer Theologen, scheint auf einmal seine alten Gewohnheiten, seinen hundertjährigen Charakter abgeschüttelt zu haben, um sich kühnen Sprungs in das praktische Leben zu schwingen". *Courrier du Bas-Rhin* n° 279 du 21 novembre 1844.

¹⁷ Die breitere Öffentlichkeit lehnte jede Industrialisierung ab. Friedrich List hatte diesen Mangel erkannt und bemühte sich für den Gedanken der Industrie durch Ausstellungen zu werben. Seine Anregung nahmen zunächst nur Gewerbetreibende aus Preußen, Sachsen und Bayern, erst in den 40er Jahren auch aus anderen Teilen Deutschlands auf. H. Bechtel, op. cit., p.156.

¹⁸ N° 229 du 24 septembre 1842.

sorte de "bazar", où chaque profession est représentée par un jury chargé de l'examen des produits du meilleur comme du plus modeste artisan. Si l'ouvrage est reconnu bon, il est admis à cette exhibition ; un prix raisonnable, débattu entre le jury et le fabricant, est fixé. L'administration de cette halle industrielle (Industrie Halle) avance immédiatement, à l'exposant qui le souhaite, les trois quarts de la somme ainsi établie. De ce fait, il peut continuer à travailler s'il est pauvre. Le public, quant à lui, est sûr de se procurer des objets de bonne qualité, recommandés pour ainsi dire par l'approbation des maîtres des diverses professions, et de les payer ce qu'ils valent, ni plus ni moins, le marchandage n'étant pas pratiqué. L'artisan verse à l'administration de la halle dix pour cent de la valeur totale des produits présentés. C'est pour lui le moyen de se faire connaître et remarquer.

L'exposition de 1842 se tient, quant à elle, dans vingt-cinq salles du château nommé "das deutsche Haus". Selon le journal, elle est cinq fois plus riche que celle organisée à Strasbourg pour les produits alsaciens lors des fêtes de Gutenberg¹⁹. Berlin, Vienne, Mayence, Francfort et Mannheim y ont envoyé les articles les plus nombreux et les plus remarquables. Mais de nombreuses autres villes y participent. Le correspondant particulier du *Courrier du Bas-Rhin* se livre à une comparaison intéressante entre les expositions industrielles allemandes et françaises. Il relève une différence capitale. Tandis qu'en France les produits manufacturés l'emportent par le nombre et la qualité sur ceux dus à la patience et à l'adresse individuelle, le contraire a lieu en Allemagne. "Là, la fabrique cède le pas au métier, et le maître ouvrier avec ses compagnons fournit des produits excellents tandis que le chef de fabrique avec ses ouvriers en fournit des bons ou des médiocres"²⁰. Cette affirmation se veut d'ordre général, et

¹⁹ Elles se déroulent en juin 1840. G. Livet, F. Rapp, Tome IV, p.46-49.

²⁰ "Hier steht die Fabrik dem Handwerk nach und der Handwerksmeister mit seinen Gesellen liefert vortreffliche Produkte, während der Fabrikherr mit seinen Arbeitern nur gute oder mittelmäßige liefert". *Courrier du Bas-Rhin* n° 229 du 24 septembre 1842.

n'exclut nullement les exceptions. Il est difficile de se prononcer sur la qualité des objets exposés, différents artifices étant utilisés pour les mettre en valeur. Les indiennes, les impressions sur étoffe ainsi que les châles et les cachemires semblent toutefois inférieurs dans l'ensemble à ceux fabriqués en France. Il n'est pas possible de porter un jugement sur les draps d'or et d'argent, les velours, les soieries, les étoffes de gilet. La locomotive à six roues de la fabrique de Kessler et Martiensen de Carlsruhe, "qui est là paisible, froide et silencieuse", ne révèle aucune de ses qualités, aucun de ses défauts. Les armes de luxe et les instruments de musique à vent (flûtes, clarinettes, hautbois, cors, trompettes, etc...) laissent à désirer, ceux à piston surtout, dont le procédé de fabrication est abandonné depuis longtemps à Strasbourg et à Vienne. Les pianos de Schott et fils de Mayence se distinguent surtout par des travaux d'ébénisterie comparables à ce que l'on voit de plus distingué à Paris. Leur marquetterie en nacre, en cuivre, pierres ou argent est admirable. Les savons de toilette méritent d'être cités pour leur "perfection". La même ville a fourni une foule d'objets de bijouterie, et surtout des tabatières en argent, enrichies de dessins gravés et polis d'un genre nouveau. Les cristaux de Bohême, les porcelaines de Meissen suscitent la plus vive admiration. La fabrication de papiers peints fait des progrès, et n'a plus grand-chose à envier à celle de France. Les toiles cirées valent presque celles de Bordeaux et égalent certainement celles de Strasbourg. Les reliures exposées sont des chefs-d'oeuvre, mais des "chefs-d'oeuvre individuels, des objets d'art plutôt que des objets d'industrie". Ce long article, consacré à l'exposition des produits industriels, souligne que l'Allemagne n'est pas encore un grand Etat industriel, même si des transformations se sont opérées. C'est sur un ton admiratif que le correspondant du *Courrier du Bas-Rhin* décrit les multiples objets présentés par l'artisanat allemand et dont certains révèlent des qualités artistiques indéniables. La France paraît cependant devancer ses voisins d'outre-Rhin pour les produits élaborés à partir des progrès techniques.

2) L'EXPOSITION INDUSTRIELLE DE BERLIN (1844)

Deux années plus tard, le ton change. Le lecteur du *Courrier du Bas-Rhin*²¹ découvre, à travers un feuilleton consacré à l'exposition de l'industrie de Berlin²², une Allemagne toute différente. Finie l'admiration un tant soit peu condescendante que suscitaient en 1842 les nombreux produits de l'artisanat présentés à Mayence. Le journal strasbourgeois nous décrit une Allemagne industrielle, aussi méconnue que l'étaient au début du siècle la littérature et la poésie avant que Madame de Staël n'écrive son livre *De l'Allemagne* et n'attire les intellectuels français sur la terre germanique²³. Habités à redouter les produits des manufactures anglaises, à surveiller, à imiter, à surpasser tout ce qui se fait en Grande-Bretagne, les Français ne songent que rarement à porter leur regard au-delà du Rhin. "L'industrie en Allemagne s'est donc développée à l'insu de la France, et il est temps que les Français cessent de se rendre coupables d'oubli à l'égard des progrès germaniques"²⁴

En parcourant l'Allemagne, on s'aperçoit que, grâce à la longue paix qui règne en Europe depuis 1815, chaque contrée, chaque ville du Nord a acquis une richesse digne d'admiration. L'aisance, le bien-être de la Saxe et de la Prusse, séduisent le voyageur français, car il ne rencontre pas cette situation chez lui. Spectacle curieux, puisqu'il s'est habitué à l'idée que

²¹ N°218 du 11 septembre 1844.

²² Article rédigé par Barral, ancien élève de l'Ecole polytechnique, pour la *Démocratie pacifique*.

²³ Paru à Paris en 1814, ce livre eut, comme on sait, une influence considérable. A la suite de Madame de Staël, de nombreux philosophes et écrivains se rendirent outre-Rhin. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.30-34.

²⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n°218 du 11 septembre 1844. L'exposition des produits de l'industrie allemande de Berlin est la démonstration des effets de l'impulsion progressive donnée par le Zollverein aux industries et de leurs progrès qui méritent l'attention des pays étrangers. P. Benaerts, op. cit., p.170 sq.

l'Allemagne est restée en arrière des grands progrès industriels, et qu'elle ne prend qu'une part restreinte à la révolution amenée dans les manufactures par la vapeur²⁵. "L'aspect de l'industrie allemande réjouit l'âme en même temps qu'il contente la curiosité de l'observateur. On admire sans arrière-pensée, on étudie avec fruit, on n'est distrait par aucun regret en contemplant le développement que prend dans les états de la confédération germanique l'industrie manufacturière" ²⁶ Les hommes qui forment "ces peuples paisibles, courageux, vigoureux" sont eux aussi loués. Si la paix a largement contribué au développement économique outre-Rhin, le Zollverein en est l'élément capital²⁷. Les nombreux Etats qui se partagent le sol germanique ont, grâce à sa formation, des intérêts identiques et sont unis pour faire marcher l'Allemagne entière vers la conquête de la puissance industrielle et commerciale. Et, au milieu de tous ces royaumes, se trouve la Prusse qui s'est placée à la tête de ce vaste corps. Elle a, çà et là, des lambeaux de terrain disséminés qui "sont comme des organes qui transmettent partout la volonté du centre principal de la vie, et réunissent en un seul être des membres divers"²⁸. Sans exprimer ni crainte, ni récrimination, l'article du *Courrier du Bas-Rhin* prévoit que la Prusse absorbera l'Allemagne du Nord, et que Berlin, cette vaste ville, "placée au milieu d'un grand désert de sable qu'elle féconde du centre à la circonférence, sera le principal pivot du nouvel et vaste empire germanique". L'association douanière est un des plus grands pas fait vers la nouvelle constitution de l'Allemagne. Les intérêts matériels se sont confondus grâce à la

²⁵ Alors que l'utilisation de la vapeur a révolutionné des pays comme la Grande-Bretagne, la Belgique, la France, la machine à vapeur est un luxe dans les pays allemands. Le coût peu élevé des forces hydrauliques y a retardé l'introduction de la vapeur. P. Benaerts, op. cit., p.118 sq.

²⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n°218 du 11 septembre 1844.

²⁷ L'exposition des produits allemands à Berlin est pour le baron Bourgoing, représentant de la France à Munich, une occasion pour signaler à son gouvernement le rôle joué par le Zollverein dans le développement de l'industrie outre-Rhin. A. Owsinska, op. cit., p.56.

²⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n°218 du 11 septembre 1844.

fusion des intérêts commerciaux et de l'unité face à l'étranger. Bien que l'Allemagne ait un grand nombre de centres industriels et commerciaux, ce en quoi elle est plus heureuse que la France, Berlin deviendra le principal centre des affaires. Mais, selon le journal, il est souhaitable que l'individualité des provinces, qui n'est pas encore détruite, continue de subsister, afin d'opposer un obstacle à une centralisation absolue, nuisible à tous les pouvoirs politiques, sociaux, industriels. Pour le *Courrier du Bas-Rhin*, Paris est l'exemple même de tels effets néfastes.

Ce long préambule du *Courrier du Bas-Rhin* emplit d'étonnement et d'admiration a de quoi surprendre. Il nous semble qu'il exagère en prétendant que l'état de l'industrie allemande "réjouit l'âme". Si le journal parlait ainsi de l'Angleterre, cette énorme puissance industrielle, ou de la France, le premier Etat industriel du continent, un tel enthousiasme pourrait s'expliquer. Mais dans les années 1840, l'Allemagne semble encore "s'arracher à un passé d'atonie et de paralysie pour s'ouvrir au modernisme économique"²⁹. Il est vrai que certaines usines ont, à l'abri du tarif protecteur du Zollverein, commencé à progresser. Néanmoins l'industrialisation ne touche réellement que quelques régions textiles et métallurgiques³⁰.

Le *Courrier du Bas-Rhin*³¹ évoque ensuite diverses manifestations organisées à Berlin : exposition de fleurs et de fruits, des beaux-arts et surtout l'exposition des produits de l'industrie de tous les Etats du Zollverein, ouverte le 15 août. Un jury prussien doit se prononcer sur le mérite de chacun des concurrents venus du nord, du midi, d'Autriche même. Les grandes et belles expositions qui se succèdent à Paris depuis le début du siècle montrent l'heureuse influence que l'émulation exerce sur les progrès de l'industrie et la

²⁹ E. Vermeil, op. cit., p.167.

³⁰ J. Sigmann, op. cit., p.123.

³¹ N° 218 du 11 septembre 1844.

leçon n'a pas été perdue pour l'Allemagne. Déjà, en 1821 et 1827, deux expositions industrielles avaient eu lieu à Berlin. Mais seuls les produits sortis des manufactures et des usines prussiennes y étaient présentés. Cette fois, vingt-deux Etats sont représentés au concours. Annoncé trop tard, accompagné des incertitudes et des tâtonnements qui sont inséparables d'une première tentative de ce genre, il n'est pas encore complet. Tous les jours, de nouveaux produits arrivent et prennent place dans le vaste bâtiment de l'arsenal. Destiné en temps normal à renfermer des instruments de destruction, sabres, fusils et canons, l'édifice abrite cette fois les merveilles de l'industrie. "C'est un spectacle curieux que ces machines, ces étoffes, ces draperies, ces objets d'art, de luxe, d'utilité, tous ces instruments de la paix chassant devant eux les instruments de la guerre. C'est le signe matériel qu'une nouvelle ère s'est ouverte, ère où tous les progrès doivent s'accomplir pacifiquement, sans qu'on ait recours aux boucheries d'hommes, à l'incendie des habitations, à la destruction des produits agricoles ou manufacturiers"³². La moitié du rez-de-chaussée et tout le premier étage du bâtiment rectangulaire avec une cour centrale sont occupés par 2515 exposants, nombre qui ne cesse d'augmenter³³. 1741 viennent de Prusse et les 774 des autres Etats de l'Union allemande. L'Autriche, quoique ne faisant pas partie du Zollverein, compte 46 exposants. Les retards mis par les industriels dans leurs envois, et qui proviennent du fait que l'exposition n'a pas été annoncée assez tôt, ne nuisent pourtant en rien au spectacle offert par la multitude des produits³⁴. Partout règne un ordre parfait, si parfait selon l'auteur de l'article, qu'il ressemble un peu à de la froideur et empêche que cette "solennité" industrielle ait cet air de fête que Paris a su apporter. La présence de nombreux gardiens prévient les

³² Ibid.

³³ Pendant les dix derniers jours d'août, 600 nouveaux exposants sont arrivés. Ibid.

³⁴ Le gouvernement prussien avait envoyé à Paris, où des désordres s'étaient également produits lors de l'exposition de 1844, plusieurs personnes chargées d'étudier les mesures adoptées en France. *Courrier du Bas-Rhin* n° 218 du 11 septembre 1844.

bousculades et le spectateur peut examiner tout à son aise ces produits bien classés et bien ordonnés. Quoique placés à l'abri dans un édifice solide, tous ces objets sont par ailleurs assurés par le gouvernement prussien qui ne veut pas exposer les fabricants, conviés à une fête, à subir des pertes, éventuellement considérables. La France et l'Allemagne sont toutes deux très avancées sur le plan industriel, mais dans des voies différentes. Si l'exposition de Paris, qui vient de fermer ses portes, a montré au monde des "merveilles", celle de Berlin expose des "produits admirables" ; (la nuance est loin d'être subtile). Les locomotives, par exemple, ne le cèdent en rien à celles fabriquées en France. La carrosserie des voitures est même supérieure. Si la France produit les meilleurs bronzes, l'Allemagne présente de la fonte de fer aux formes étonnantes, faite de détails charmants, que les meilleures fonderies françaises ne peuvent égaler. Paris a montré des tapis, des châles, des soieries magnifiques. Berlin étale des cotons, des cuirs, des vitraux, des draps de premier ordre. Ce qui frappe surtout, c'est une grande richesse, preuve d'un niveau de vie élevé, mais il manque "le goût français, la finesse artistique". D'un côté "le luxe physique", de l'autre "le luxe spirituel" de Paris. "A chaque nation... son caractère propre, manifesté en tout et partout". On peut constater qu'une fois de plus, la France se flatte d'être le centre du bon goût et que la lourdeur germanique et la finesse française sont opposées (il en était déjà question pour la mode et les alcools).

Après avoir fait ces éloges, nuancés il est vrai, le rédacteur de l'article manifeste cependant de l'étonnement pour une mesure peu généreuse, adoptée à Berlin. En effet, le visiteur est obligé de payer, peu cher bien sûr, mais de payer, et c'est exclure d'une exposition instructive le pauvre et l'ouvrier. Cette disposition n'est pas "convenable", bien que des cartes gratuites aient été distribuées aux étrangers et aux ouvriers de quelques fabriques. "L'aristocratie et la banque ne voulaient pas être en contact avec le prolétaire, se coudoyer avec lui;

on a cédé à l'aristocratie et à la banque"³⁵. Par cette remarque et profitant de la circonstance, le *Courrier du Bas-Rhin* s'affirme en tant que journal de l'opposition. Mais l'exigence d'un modeste ticket d'entrée n'est pas forcément liée à la différence de classes.

L'exposition de Berlin prolonge, pour ainsi dire, celle de Paris. Il ne manque que l'unité de lieu et de temps. La presse peut suppléer à ce défaut, en faisant connaître à la capitale française ce qui se passe en Prusse. En effet, la comparaison des progrès de l'industrie en France et en Allemagne est "l'étude la plus curieuse et la plus utile" qui puisse être faite, alors qu'une communauté d'intérêts politiques et commerciaux entre les deux pays est si souhaitable. Le *Courrier du Bas-Rhin*³⁶ constate que les Allemands ont tous leurs regards tournés vers la France ; tous ils l'aiment et veulent s'unir avec elle. Sans cesse ils manifestent ce souhait et s'éloignent de la Russie. Mais il faudrait que les gouvernements comprennent combien une alliance entre la France et l'Allemagne serait profitable aux deux nations, combien elle raffermirait la paix du monde et assurerait le bien-être des deux peuples.

Un rapide bilan du *Courrier du Bas-Rhin*³⁷ vient compléter ce tableau. L'exposition générale de l'industrie allemande a fermé ses portes le 26 octobre. D'après les recettes provenant des 60 centimes prélevés par personne à l'entrée, on estime qu'elle a été visitée par 150 000 personnes. Ce chiffre n'englobe pas les étrangers, les exposants et les ouvriers bénéficiant d'une carte gratuite. Le jury a organisé une loterie afin d'écouler les objets exposés qui n'ont pas trouvé d'acquéreurs. 80 000 billets à un thaler (3,75fr.) ont été vendus, dont 3 200 sont

³⁵ L'Allemagne du début du XIX^e siècle est fondée sur trois classes principales : la noblesse, la bourgeoisie cultivée et le peuple, dénomination vague qui englobe les paysans, les artisans, les marchands, les domestiques et le prolétariat industriel naissant. E. Vermeil, op. cit., p.168.

³⁶ N°218 du 11 septembre 1844.

³⁷ N°266 du 6 novembre 1844.

gagnants. Des récompenses seront décernées aux industriels par le roi, le jury ayant déjà déposé son rapport. Mais celui-ci ne sera pas publié globalement, car on en retirera au préalable tout ce qui pourrait s'avérer défavorable pour tel ou tel exposant.

Le ton adopté par le correspondant particulier du *Courrier du Bas-Rhin* pour dépeindre l'exposition industrielle de 1842 reste condescendant et hautain. La beauté et la qualité des produits exposés ne sont pas remises en cause. Mais ils proviennent, dans l'ensemble, de l'artisanat ; l'industrie n'est, quant à elle, que peu représentée. Par contre, en 1844, l'ampleur de la manifestation de Berlin suscite l'admiration. Le journal découvre avec étonnement les progrès réalisés dans le domaine industriel par les différents Etats allemands. Toutefois son enthousiasme nous semble quelque peu exagéré au regard d'une industrialisation encore embryonnaire. La seule critique qu'il émet concerne le bon goût et la finesse des objets présentés.

* * * * *

CHAPITRE II :

LA CONDITION DES CLASSES LABORIEUSES

1) LES TROUBLES LIES A LA MISERE

Les idées de réforme sociale ne peuvent aboutir que si elles trouvent des conditions favorables pour se propager. Une importante concentration de main-d'oeuvre ouvrière, regroupée dans des grands centres, et un esprit de classe qui lui fait prendre conscience de sa situation sont nécessaires à l'organisation d'actions communes. Dans la première moitié du XIX^e siècle, ces éléments ne sont pas réunis en Allemagne. Il n'existe que peu de centres industriels pouvant se prêter à une propagande révolutionnaire. Les mouvements de révolte sont liés à la misère ; ils sont temporaires, incohérents, le plus souvent dus à des périodes de crise. La plupart des travailleurs vivent dispersés dans les campagnes, les régions montagneuses ou dans les faubourgs ³⁸ Sans instruction ³⁹ ne comprenant pas les progrès techniques, ils sont incapables de s'organiser pour défendre leurs intérêts. Leur mécontentement s'exprime parfois de façon brutale, mais il reste sans lendemain⁴⁰. Les journaux strasbourgeois s'étendent longuement sur les nombreux désordres qui éclatent dans diverses régions. L'apparition du machinisme trouble l'ordre établi. La fabrique, utilisant une main-d'oeuvre non qualifiée et à bon marché, entre en concurrence avec la petite entreprise,

³⁸ P. Benaerts, op. cit., p.580 sq.

³⁹ Selon J. Sigmann, op. cit., p.64 sq, les Allemands ont un degré d'instruction supérieur à celui des Français (En 1848 la fréquentation scolaire s'élèverait à 93% en Prusse, 80% en Bavière). Les ouvriers allemands sont de ce fait aptes à devenir de bons élèves de l'élite ouvrière parisienne. L'histoire de la *Fédération des Justes (Bund der Gerechten)* en constitue le témoignage.

⁴⁰ P. Benaerts, op. cit., p.580 sq.

entraînant un appauvrissement de l'artisanat. Celui-ci réagit parfois violemment contre le progrès et le *Courrier du Bas-Rhin* nous fournit plusieurs exemples d'une telle attitude. Mais le plus souvent c'est la misère grandissante, liée aux bas salaires, à la cherté des subsistances, au chômage qui provoque les révoltes des ouvriers.

La rumeur qui se propage dans les montagnes de Saxe, annonçant l'introduction secrète dans le pays d'une machine anglaise capable de réaliser les dentelles à moitié prix, provoque une insurrection en 1827. La fabrication des dentelles étant la seule branche d'industrie de cette région, les femmes croient leur gagne-pain menacé. Aussi se rendent-elles, armées de pioches et de fourches, dans la maison abritant la soi-disant machine pour la détruire. Les plus furieuses d'entre elles sont momentanément arrêtées ⁴¹ Il s'agit là d'un exemple de réaction brutale de l'artisanat face au machinisme.

Un an plus tard, l'établissement d'une fabrique de soierie ⁴² à Annaberg, pour laquelle le gouvernement saxon a engagé de grandes dépenses, semble cependant être bien accueilli. Une prospérité rapide est même souhaitée à cette entreprise, branche nouvelle d'industrie pour les régions montagneuses où la

⁴¹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 31 du 13 mars 1827.

⁴² Neun von zehn Seidenwebstühle des Zollvereins stehen in Preußen, vor allem in Krefeld, dem nach Lyon zweitgrößten Seidenstandort des Kontinents, daneben an anderen niederrheinischen Plätzen und in Elberfeld. Auch in Bayern, Württemberg und Baden hat sich lokal Seidenweberei entwickelt. Die Technik dieses Gewerbes ist zu kompliziert, als daß sie sich der Maschinisierung leicht geöffnet hätte. Insgesamt ist die Heimarbeit vorherrschend, an der ganze Familien und Haushalte teilnehmen. Die Maschinisierung spielt bis 1850 eine untergeordnete Rolle. Die Seide floriert ohne Maschinen. J. Kocka, *Arbeitsverhältnisse...* op. cit., p.245-248. Zur Herstellung der Seidengewebe verwendet man wegen der Empfindlichkeit der Garne überwiegend Handstühle. Die meisten Webestühle stehen in vielen kleinen Werkstätten. Die Zahl der Stühle und Weber nimmt in der ersten Jahrhunderthälfte ständig zu. Klagen aus den Kreisen der Seidenweber sind nicht laut geworden. H. Bechtel, op. cit., p.226.

culture et la fabrication des dentelles ne peuvent plus subvenir aux besoins d'une population nombreuse⁴³.

A la fin de cette année 1828, des troubles sérieux, accompagnés d'excès graves, éclatent à Crefeld. Les ouvriers des fabriques, ayant appris que leur salaire doit être diminué, se rassemblent le soir pour parcourir les rues en poussant des cris furieux, en insultant les passants, en brisant les vitres des maisons des propriétaires d'usines. A l'arrivée de la police, ils se réfugient dans une carrière voisine où ils sont arrêtés par un régiment de hussards venu en renfort. Quelques ouvriers sont blessés. Les principaux "coupables" sont transférés à Düsseldorf. Les dégâts occasionnés par ces ouvriers révoltés : dix-sept maisons de Crefeld sont endommagées⁴⁴.

En 1830, les articles relatant les troubles causés par les ouvriers⁴⁵ se multiplient. D'après des lettres particulières de Leipzig, ce sont les ouvriers imprimeurs⁴⁶ qui créent les désordres au début du mois de septembre⁴⁷. Leurs attaques se portent sur les presses mécaniques, dont plusieurs sont brisées.

⁴³ *Courrier du Bas-Rhin* n° 20 du 14 février 1828.

⁴⁴ *Ibid* n° 142 du 20 novembre 1828.

⁴⁵ Les ambassadeurs français en Allemagne informent Paris de tous les troubles plus ou moins importants qui ont lieu outre-Rhin. Ils signalent ainsi des manifestations d'ouvriers à Aix-la-Chapelle et à Elberfeld où des machines sont détruites ; à Mayence, Cologne et Coblenze. Dans une autre dépêche, ils parlent des agitations à Leipzig et dans plusieurs villes saxonnes. Un autre compte rendu décrit de tels événements à Hanau, Offenbach et Francfort. A. Owsinska, op. cit., p.12.

⁴⁶ Die Arbeiter des graphischen Gewerbes befinden sich in einer Übergangssituation, die durch das Fortleben älterer Traditionen und das Aufkommen neuer geprägt ist. Der Buchdruck ist in den Städten zentriert. In den 20er und 30er Jahren expandiert das Gewerbe. Die Beschäftigtenziffern wachsen durch den Einzug der Maschine. Der Gießlöffel wird ab 1828 durch eine Handgießmaschine verdrängt. In den folgenden Jahrzehnten bringen immer neue technische Verbesserungen weitere Vervielfältigungen der Produktionsleistungen. 1826 stellt Brockhaus die erste Schnellpresse in Leipzig auf. 1833 werden dort drei dampfgetriebene Schnellpressen gezählt. 1833 entfallen auf eine Leipziger Buchdruckerei etwa acht Handpressen und 0,1 Schnellpressen. J. Kocka, *Arbeitsverhältnisse...* op. cit., p.383-392.

⁴⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n° 110 du 14 septembre 1830.

Cinq maisons sont incendiées. A Chemnitz, plusieurs fabriques sont également la proie des flammes. D'autres lettres affirment qu'une offensive a été dirigée par le peuple contre le libraire Brockhaus, à cause de l'installation de presses mécaniques. Pour calmer les esprits, il promet de ne pas les utiliser pendant quatre semaines. Là encore, des maisons particulières sont saccagées. La cavalerie étant trop faible pour mettre un terme à cette émeute, la bourgeoisie et les étudiants s'arment pour défendre la ville contre l'anarchie. Quelques jours plus tard, un fort détachement de cavalerie arrive à Leipzig pour rétablir le calme, car il n'y a pas de garnison dans cette ville. Les habitants les plus honorables de toutes les classes sociales, joints aux militaires et aux étudiants, tous animés du meilleur esprit et amis de l'ordre public, parviennent à maîtriser la situation. On peut en conclure que la bourgeoisie et le gros de la population n'ont pas pris part à ces manifestations. Alors que d'autres troupes sont attendues, une commission, venant de Dresde où la tranquillité règne, doit mettre un terme à tous ces excès.

Mais Dresde⁴⁸ n'est pas épargnée par les violences. Après Leipzig, l'agitation s'empare de cette ville. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁴⁹ s'étend longuement sur les événements. Des apprentis et des ouvriers de la métallurgie⁵⁰ brisent les lanternes, pénètrent dans l'Hôtel de ville en escaladant les balcons à l'aide d'échelles, jettent par les fenêtres tous les actes et papiers, pour les brûler ensuite avec les meubles. Un autre groupe agit de même à l'Hôtel de police, où les

⁴⁸ Le baron Mortier, chargé d'affaires à Berlin, signale à Paris les troubles liés au mécontentement qui ont eu lieu à Dresde. A. Owsinska, op. cit., p.13.

⁴⁹ N° 112 du 19 septembre 1830.

⁵⁰ In der Verarbeitung der Erze folgen Erfindungen und Verbesserungen schnell aufeinander. Mustergültig verfeinert England, demnächst Frankreich das im Hochofen gewonnene Roheisen. Da die Neuerungen dort anfänglich streng geheim gehalten werden, müssen sie in Deutschland von frischem gefunden werden. Deutschland bleibt infolgedessen mit seinen Erzeugnissen in der ersten Jahrhunderthälfte hinter den englischen zurück. Der Wettbewerb mit dem Ausland verlangt eine Verbesserung des Verfahrens im Hochofen. Trotz vielfältiger Verbesserungen hat die deutsche Schwerindustrie um ihr Daseinsrecht zu kämpfen. Sie ist ständig bedroht von der Einfuhr belgischen und englischen Roheisens. H. Bechtel, op. cit., p.238-240.

fonctionnaires ne peuvent résister face à cette foule furieuse, armée de haches. Garde bourgeoise, cavalerie et infanterie réunies n'en viennent pas à bout. Le prince Frédéric, arrivé de Pilnitz, sa résidence d'été, doit présider une commission extraordinaire. Les mesures les plus énergiques sont prévues pour rétablir l'ordre. En attendant, les portes de la ville sont fermées pour empêcher l'entrée de fauteurs de troubles. Des cris accompagnent ces excès : "du pain ! de l'ouvrage !" ⁵¹

Peu à peu l'agitation se répand dans les campagnes. La mécanisation de l'industrie textile accentue l'aigreur des petits propriétaires et des journaliers, mal payés et sous-employés. Dans de nombreuses provinces, le travail à domicile constitue, l'hiver, l'activité principale des campagnes. Le tissage rural recule. Le paysan, qui craint de perdre son second métier, constate qu'il gagne moins que l'ouvrier de fabrique⁵². Dans la province de la haute Lusace (royaume de Saxe), des troubles éclatent dans plusieurs villages habités par des tisserands et des fabricants. Près des frontières de la Bohême ⁵³, les mesures sévères, prises par le chef de la justice pour interdire la loterie qui répand la misère dans cette contrée, poussent les mécontents à tout détruire dans la maison du bailli et au château. Dans un autre village, environ neuf cents tisserands se réunissent pour envoyer au Conseil d'Etat une déclaration menaçante, par laquelle ils refusent de payer la contribution d'un thaler par métier à tisser. Deux bataillons d'infanterie et un détachement de cavalerie, ainsi qu'une déclaration des autorités pour engager les mécontents à faire connaître leurs griefs de manière légale, réussissent à rétablir le calme.

⁵¹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 112 du 19 septembre 1830.

⁵² Les paysans forment l'essentiel des "classes inférieures" exclues jusqu'en 1848 de la vie politique. J. Sigmann, op. cit., p.74 sq.

⁵³ A Neudorf. *Courrier du Bas-Rhin* n° 121 du 10 octobre 1830.

A Breslau les désordres sont causés par les tailleurs⁵⁴ (Schneider) et d'autres ouvriers qui traversent les rues principales de la ville, habitées par des juifs, en brisant les fenêtres. Grâce à la prompte arrivée des troupes et de la garde bourgeoise, l'ordre revient. Les principaux responsables sont arrêtés⁵⁵.

La ville de Hanau⁵⁶ est le théâtre de scènes sanglantes⁵⁷, causées par une hausse du prix du pain. Lors de troubles précédents, plusieurs arrestations avaient déjà été effectuées. Alors qu'un groupe de militaires doit conduire les prisonniers à Fulda, les habitants de Hanau se lèvent en masse pour les délivrer. La lettre, d'où ces détails sont puisés, a été écrite "sous l'inspiration de la plus grande terreur"⁵⁸. La tranquillité est loin d'être rétablie et toute la population est sous les armes. On se bat encore dans les rues de Hanau ; de nombreux blessés sont transportés vers l'hôpital. Un deuxième article du *Courrier du Bas-Rhin*⁵⁹ vient confirmer ces faits et apporter quelques précisions. Trois

⁵⁴ Die Herstellung von Kleidungsstücken ist, soweit sie nicht wie meistens in häuslicher Arbeit für Eigenbedarf geschieht, die Sache von Handwerkern, von Schneidern, die die von den Kunden bereitgestellten Stoffe entweder in der eigenen Werkstatt oder im Hause des Kunden verarbeiten. Mit dem Aufkommen der billigeren Baumwollstoffe, mit der Zunahme von städtischen Haushalten, die ihre Kleidung nicht mehr selbst herstellen, sondern kaufen, und mit dem Eindringen modischer Gesichtspunkte ins Verbraucherverhalten, kommt es in den 30er Jahren vor, daß städtische Schneider selbst erworbene Stoffe auf Vorrat verarbeiten. Gleichzeitig entstehen Konfektionshäuser, die fertige Stücke verkaufen (Arbeitskleidung, Schlafröcke, Pelerinen, Kragen,...). Diese Häuser besorgen nur das Zuschneiden und das Zusammensetzen der Teile ; den größten Teil der Arbeit vergeben sie an kleine Meister und Näherinnen. Sie vergrößern ihre Überlegenheit über den normalen Handwerksbetrieb zunächst im Wäschebereich und dann auch in der Herstellung einfacher Ober- und Arbeitskleidung. All dies geschieht, bevor sich der Einfluß der Maschinerisierung bemerkbar macht. J. Kocka, *Arbeitsverhältnisse...* op. cit., p.256-262.

⁵⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n° 121 du 10 octobre 1830.

⁵⁶ Le baron de Reinhard, accrédité à Francfort, signale au gouvernement français les troubles de Hanau. A. Owsinska, op. cit., p.12.

⁵⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n° 143 du 28 novembre 1830.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ N° 144 du 30 novembre 1830.

citoyens ont été tués lors des affrontements ; treize autres ont été blessés. Parmi les soldats, on relève également des blessés. Le peuple n'étant muni que de bâtons, de fourches et de pierres, la supériorité se trouvait du côté des militaires. On peut constater, qu'en apportant cette précision, le journal se place du côté des plus faibles.

La Diète, réunie à Francfort, délibère sur les évènements qui se passent dans plusieurs régions d'Allemagne. Les mesures les plus énergiques y auraient été adoptées⁶⁰. Outre la force des armes, elle a indiqué aussi comme un puissant moyen de contribuer au rétablissement et au maintien de la paix la transposition des lignes de douanes de l'intérieur vers les frontières. La douane, avec ses nombreux bureaux, excite le mécontentement et devient un véritable brandon de révolte⁶¹. Les autorités refusent visiblement de prendre en compte la seule misère qui n'est pas à leurs yeux une raison suffisante, semble-t-il, pour provoquer les émeutes. Il est à noter que le *Courrier du Bas-Rhin* prend la défense du peuple lorsque celui-ci est opposé aux autorités.

La crainte de ne pas trouver de travail occasionne des troubles à Cassel au début de 1831⁶². Ils sont étouffés par la garde bourgeoise. Une proclamation affichée par les magistrats témoigne de l'indignation suscitée par ces scènes et annonce le recours à la force. D'après une publication faite par le ministère du Hanovre, un emprunt extraordinaire va être contracté. Cette mesure est due à l'état de misère auquel sont réduits une grande partie des habitants des

⁶⁰ Selon le baron de Reinhard, les membres de la Diète sont inquiets. Ils auraient conçu le projet d'organiser "des colonnes mobiles, fournies par les Etats où des désordres ont lieu ou menacent d'éclater, et fortes de 6000 hommes à peu près". Le représentant français assure que le seul but de ce projet est le "rétablissement du bon ordre et qu'il n'a aucun caractère politique qui puisse introduire des inquiétudes à la France". A. Owsinska, op. cit., p.12.

⁶¹ *Courrier du Bas-Rhin* n°121 du 10 octobre 1830.

⁶² Ibid n°26 du 1 mars 1831.

campagnes à la suite des mauvaises récoltes, des inondations et autres catastrophes naturelles⁶³.

A l'automne 1831, les vivres subissent une hausse de cinquante pour cent dans la région de Dantzig. Dans cette province prussienne, un hiver bien malheureux est prévu. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁶⁴ attribue cette cherté à plusieurs facteurs. Ainsi la guerre de Pologne⁶⁵ qui a enrichi les "accapareurs" et augmenté la fortune des riches propriétaires. Ceux-ci ont vendu à l'armée russe toutes leurs provisions et même déjà une partie des grains de la dernière récolte. L'usure⁶⁶ travaille elle aussi au maintien des prix élevés. A cela s'ajoute la stagnation des affaires causée par le choléra, qui a réduit à néant le commerce de détail et laisse sans pain les ouvriers de toutes les professions. Les cordons sanitaires et surtout la fermeture de beaucoup de ports ont fait au commerce de la mer Baltique un tort considérable. Ces raisons mises à part, 20 000 Polonais, dont l'humanité commande de prendre soin, ont été envoyés dans la région. Ils représentent une charge effrayante dans un pays où la disette se fait sentir, la Russie refusant obstinément d'indemniser les dépenses ainsi occasionnées.

A Aix-la-Chapelle, la garnison doit être renforcée. Mesure nécessaire selon le *Straßburger Korrespondent*⁶⁷, car l'esprit de rébellion fermente

⁶³ Ibid n°60 du 18 mai 1831.

⁶⁴ Supplément au n°208 du 23 novembre 1831.

⁶⁵ En novembre 1830, la Pologne se soulève. Un gouvernement national est institué. Après dix mois de lutte, Varsovie capitule (8 septembre 1831). L'autonomie du royaume est supprimée ainsi que les institutions polonaises. La russification est menée par le vainqueur de l'insurrection, le général Paskievitch, nommé vice-roi. De nombreux Polonais émigrent. Encyclopédie Larousse, Paris 1966, Tome III, p.271.

⁶⁶ Plus encore qu'en France, l'absence d'institutions de crédit livre les paysans à des usuriers, juifs pour la plupart. Dans le grand-duché de Bade, par exemple, l'égalité politique est, pour cette raison, refusée aux Juifs. Les députés libéraux y adoptent jusqu'en 1846 les mots d'ordre de leurs électeurs : pour l'émancipation paysanne, contre l'émancipation juive. J. Sigmann, op. cit., p.128.

⁶⁷ N°32 du 14 décembre 1831.

dans la main-d'oeuvre ouvrière, soupçonnée de vouloir imiter l'exemple de Lyon⁶⁸. La concentration des fabriques et l'utilisation des machines font disparaître dans de nombreuses villes la classe moyenne industrielle⁶⁹. Il n'y existe plus alors qu'une aristocratie de riches propriétaires d'usines et une population d'ouvriers misérables chez laquelle on assiste à une dégradation des mœurs. Pour remédier à l'indigence, le journal propose des solutions. La classe dirigeante du commerce et de l'industrie devrait contribuer à l'entretien de ceux de ses semblables qui par leur pauvreté ont permis son ascension. Légalement, les propriétaires d'usines devraient être tenus de verser une certaine somme, nécessaire à la survie des ouvriers malades. Avec une telle mesure, tout danger de troubles ou de rébellions serait écarté.

Dans un deuxième article, plus philosophique, le journal⁷⁰ s'interroge sur les réels bienfaits de l'industrialisation. L'occasion lui en est donné par un discours fait à la Chambre des députés par Dupin⁷¹. Celui-ci estime que l'accumulation de richesses est indispensable au développement de la société. Elle

⁶⁸ Des insurrections d'ouvriers des soieries éclatent à Lyon en 1831. F. Ponteil, op. cit., p.218-227.

⁶⁹ In Deutschland setzte die Industrialisierung nicht schlagartig wie in England ein. In den 30er und 40er Jahren kam es zu keinen wesentlichen Veränderungen in den wirtschaftlichen Verhältnissen. Wenn auch die Umbildung zur Industriegesellschaft sich in Deutschland erst später vollzog als in Westeuropa, so hatte sich doch schon im ausgehenden 18. Jahrhundert eine neue Unterschicht herausgebildet. In ihren Reihen fanden sich zunächst diejenigen Handwerker zusammen, die nicht mehr mit den billiger arbeitenden Manufakturen konkurrieren konnten. Die Handwerker waren gezwungen ihre Unabhängigkeit aufzugeben und sich zu bemühen, ihr Auskommen als Lohnarbeiter zu finden. So entstand bald eine große Schicht von Leuten, denen ihr erlernter Beruf keine Existenzmöglichkeiten mehr bot. Die Leidtragenden dieser Entwicklung waren die Gesellen und die Meister, die ihren Betrieb nicht mehr aufrechterhalten konnten. Ernst Schraepler, *Handwerkerbünde und Arbeitervereine 1830-1853, Die politische Tätigkeit deutscher Sozialisten von Wilhelm Weitling bis Karl Marx*, Berlin, New-York 1972, p.9-19.

⁷⁰ *Straßburger Korrespondent* n°37 du 25 décembre 1831.

⁷¹ Le 19 décembre 1831. André Marie Dupin (1783-1865), avocat, député, est président de la Chambre de 1832 à 1837, président de l'Assemblée législative pendant la II^e République. Encyclopédie Larousse, op. cit., Tome I, p.979.

veut le commerce qui entraîne la consommation, donc cette dernière doit être favorisée⁷². Le *Straßburger Korrespondent*, journal catholique, ne peut acquiescer à ces arguments, qui relèvent selon lui du matérialisme pur. L'industrialisation crée, dans les grandes villes, mille riches fabricants et cinquante mille ouvriers pauvres. Ce déséquilibre met en danger toute la société, comme les événements de Lyon l'ont montré. Jusque-là les usines d'Angleterre, de France, de Belgique et de Saxe ont réussi à prospérer et à nourrir leurs ouvriers parce que la concurrence était limitée⁷³. Cette situation évolue et chaque Etat commence à subvenir à ses propres besoins. En conséquence, d'autres Lyon ne cesseront de se produire. L'article conclut sur une question : "Où l'industrialisation mènera-t-elle finalement la société ?"

Le même numéro souligne l'accroissement de la misère dans les régions industrielles de la Saxe⁷⁴, où la surpopulation⁷⁵ entraîne un chômage important. Des associations s'efforcent de venir en aide aux tisserands, aux fileurs, aux brodeuses, etc... On parle beaucoup de l'émigration vers

⁷² "Heutzutage sind Reichtümer zum Gedeihen der Gesellschaft unentbehrlich ; die Gesellschaft will den Handel ; der Handel will den Verbrauch und Genuß, und so muß der Verbrauch jeder Art Erzeugnisse begünstigt werden". *Straßburger Korrespondent* n°37 du 25 décembre 1831.

⁷³ Cette affirmation peut être mise en doute. La concurrence anglaise est rude comme le constate E. Schraepler, op. cit., p.11 : "Für die deutschen Manufakturunternehmer wirkte sich die englische Konkurrenz besonders verhängnisvoll aus. Seit Beendigung des Krieges 1814 strömten die billigen Erzeugnisse der englischen Textil- und Eisenindustrie in die deutschen Länder ein und riefen in deren Wirtschaftsgefüge schwere Krisen hervor".

⁷⁴ Sachsen ist ein bemerkenswerter Fall : einerseits das Land mit dem höchsten gewerblichen Anteil, das Land der frühesten und fortgeschrittensten Industrialisierung ; andererseits ganz stark auf der "alten" Textilindustrie fußend, mit riesigen und bis in die 70er Jahre steigenden Heimarbeiteranteilen, nicht sehr modern. 70% des großgewerblichen Personals ist mit der Weberei beschäftigt. J. Kocka, *Arbeitsverhältnisse...* op. cit., p.93,96.

⁷⁵ La surpopulation est évoquée par H. Bechtel, op. cit., p. 19-24 et par J. Kocka, *Arbeitsverhältnisse...* op. cit., p.38.

l'Amérique qui exprime le désir de trouver des conditions de vie meilleures dans des pays neufs⁷⁶.

Le *Courrier du Bas-Rhin*⁷⁷ dresse lui-aussi un sombre tableau de la Saxe. "Il n'existe peut-être pas dans toute l'Allemagne appauvrie une population plus misérable que les habitants des montagnes de la Saxe". Travaillant dans les fabriques, ils parviennent à peine à gagner de quoi nourrir leur nombreuse famille⁷⁸.

Dans le Berlin de 1835, l'indigence des classes inférieures ne fait que croître selon le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*⁷⁹ et les moyens mis en oeuvre pour leur venir en aide ne sont que des palliatifs pour soulager quelques personnes pendant un court laps de temps⁸⁰. Aussi le moindre incident suffit-il pour mettre le feu aux poudres.

Le 5 août, Berlin⁸¹, ville ordinairement paisible, devient le théâtre de troubles graves⁸². Le jour de la fête du roi Frédéric-Guillaume, les

⁷⁶ L'émigration est traitée dans un chapitre à part. "Die Bevölkerungszunahme wird zeitweilig durch die Auswanderung aufgehalten. H. Bechtel, op. cit., p.21.

⁷⁷ N° 231 du 24 décembre 1831.

⁷⁸ Die Konkurrenz der englischen Fabriken veranlaßt die deutschen Unternehmer das äußerste aus ihren Arbeitern herauszuholen. Das läßt sich nur durch eine geringe Bezahlung ermöglichen. Da die Arbeitskräfte politisch rechtlos und durch keine Gesetze geschützt sind, treten Verelendungserscheinungen auf. Breite Schichten des Volkes werden von einer Massenarmut heimgesucht. Es handelt sich um einen Dauerzustand des Elends, in dem sich ganze Berufsgruppen befinden. E. Schraepler, op. cit., p.10-20.

⁷⁹ N° 262 du 19 septembre 1835.

⁸⁰ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 262 du 19 septembre 1835.

⁸¹ Berlin ist ein Platz ausgeprägter wirtschaftlicher Modernisierung. Die Stadt besitzt zahlreiche Manufakturen, vor allem im Textilbereich. Es gibt ein wohlhabendes und dynamisches Wirtschaftsbürgertum, eine aus Großhandelskaufleuten, Manufakturunternehmern, Verlegern und Bankiers bestehende Bourgeoisie. Aber die Armut nimmt Anfang des 19. Jahrhunderts zu. Nur wenn Frau und Kinder mitarbeiten, kann eine Familie das Nötigste kaufen. In der Stadt gehören zur Armut die meisten Manufaktur- und Heimarbeiter, Tagelöhner und Handlanger, die meisten Diensthofen und verheirateten Gesellen. Die Handwerkmeister gehören keineswegs zur gesicherten Mittelschicht. Die

habitants sont accoutumés à célébrer cet événement en se promenant au Tiergarten, vaste bois devant la porte de Brandebourg. Les classes inférieures surtout respectent chaque année cette tradition. Sur l'immense place destinée aux exercices de la garnison, le peuple s'amuse en lançant des pétards, en tirant sur des cibles, bref, en se réjouissant comme il l'entend. Ces divertissements ayant provoqué quelques excès en 1834, la police juge bon de les interdire. Mais les habitants de Berlin passent outre et se moquent bien des gendarmes qui veulent les empêcher de se rassembler. A l'intervention des troupes, la foule se réfugie dans le Tiergarten, poursuivie par la cavalerie qui sabre tout sur son passage, hommes, femmes et enfants compris. A la vue de ces inoffensives victimes, le peuple riposte. Ayant passé la porte de Brandebourg, il se livre à toutes sortes de débordements. Le château de la princesse de Liegnitz, l'épouse du roi, et la maison du commandant de Berlin, ne sont pas épargnés. Ce n'est que tard le soir que le duc Charles de Mecklembourg, à la tête d'une force considérable, arrive à rétablir le calme. Le lendemain, des proclamations sont affichées et de nombreuses arrestations ont lieu. L'origine réelle de ces troubles n'est pas mise en lumière par le *Courrier du Bas-Rhin*⁸³ qui les relate longuement.

Le journal estime cependant qu'ils "n'ont pas une cause bien importante pour le gouvernement", et que leur gravité paraît avoir été grossie à dessein, sous-entendu, nous semble-t-il, pour mieux les réprimer. Il ne fait aucun rapprochement entre les différentes manifestations du mécontentement populaire pourtant relatées dans ses colonnes qui toutes trouvent leur origine dans l'avènement de l'industrialisation. Les troubles de Berlin ne sont pas le fait de misérables poussés par la faim, mais du petit peuple. La capitale s'est gonflée des

Meister und sonstige kleine Selbständige in Gewerbe und Handel gehören den durch Armut ständig gefährdeten Schichten an (Weber, Nadler, Schneider...). Jürgen Kocka, *Weder Stand noch Klasse, Unterschichten um 1800*, Bonn 1990, p.104-134.

⁸² *Courrier du Bas-Rhin* n° 196 du 16 août 1835.

⁸³ N° 196 du 16 août 1835.

apports incessants de paysans déracinés, d'artisans, de journaliers sans travail qui souhaitent des conditions de vie meilleures. Bien sûr, ils n'ont pas encore rencontré de meneurs et aucun discours idéologique ne les poussent à l'émeute. Mais leur mécontentement est là et s'exprime à la moindre occasion ⁸⁴

Un deuxième article⁸⁵ apporte quelques précisions. Berlin n'ayant pas encore retrouvé son calme habituel, les dispositions militaires sont imposantes. Des colonnes nombreuses et serrées sont placées sur la grande place, entre les Tilleuls et le canal de la Sprée, devant les demeures du roi et de la princesse de Liegnitz, ainsi que du côté du corps de garde et de l'arsenal. D'autres troupes protègent le château. Les points de communication entre la ville moderne, habitée par les classes aisées, et les quartiers de l'est où sont logées les classes inférieures, sont coupés en grande partie ⁸⁶. Malgré toutes ces précautions, des heurts opposent à nouveau les militaires à quelques milliers d'individus exaspérés. Le peuple, qui autrefois était effrayé à la vue d'un simple caporal, exprime tout haut son mécontentement dans les rues, les cafés ⁸⁷. C'est le murmure des classes laborieuses qui luttent pour gagner leur pain quotidien, pour maintenir l'équilibre du budget familial sans cesse rompu par la maladie et le chômage. Le travail

⁸⁴ Die neue aus handwerklichen und bäuerlichen Elementen bestehende Schicht, für die sich bald der Name "Proletariat" einbürgert, hat bisher durchaus in einer bürgerlichen Sphäre gelebt und dort ihre Interessen und Wünsche bestätigt gefunden. Jetzt aber ergibt sich eine neue Lage. Denn die verelendeten Gruppen, denen die Industrie keine Aufstiegsmöglichkeiten bietet, fordern bessere Lebensbedingungen. In dem neuen Pauper- und Pöbelstände versammeln sich auch diejenigen Elemente, die heimatlos geworden sind : Tagelöhner, Handwerker, Dienstboten... Ein "Stand der Armut" ist die Zusammenfassung dieser Menschen. Die Opposition gegen die bestehende Ordnung wächst in den verarmten Schichten. Empörungen sind aber selten und können von den örtlichen Behörden leicht unterdrückt werden. E. Schraepfer, op. cit., p.22-24.

⁸⁵ Emprunté par le *Courrier du Bas-Rhin* n°200 du 21 août 1835 au *Courrier Belge*.

⁸⁶ Cette attitude peut être rapprochée de celle observée par le *Courrier du Bas-Rhin* n°218 du 11 septembre 1844, lors de l'exposition industrielle de Berlin. Lors de cette manifestation, l'aristocratie et la bourgeoisie ne voulaient pas, selon le journal, être en contact avec l'ouvrier.

⁸⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n°200 du 21 août 1835.

constitue l'armature de leur existence. Mais la révolution industrielle dévalorise le métier de l'artisan. La machine le dépossède de sa profession et lui enlève sa raison d'être. Parfois elle le jette à la rue. Elle fait peser sur lui l'incertitude ; la menace de manquer de travail le guette sans cesse. Depuis la révolution de Juillet, les idées socialistes et communistes commencent à pénétrer en Allemagne. Mais en 1835 elles se limitent au souhait de meilleures conditions de vie⁸⁸.

Un an plus tard, de nouveaux désordres viennent troubler le déroulement de la fête du roi⁸⁹. Ils sont cependant moins graves que ceux de 1835. Un grand nombre de compagnons et d'ouvriers font partie des meneurs, dont plusieurs sont arrêtés.

Dans ce siècle "corrompu"⁹⁰, où l'argent décide du succès de chaque chose, le peuple est pauvre⁹¹, alors que le magot des rois s'arrondit. Le roi de Prusse a dans les souterrains de ses palais de Berlin et de Potsdam, en beaux écus bien comptés, 600 millions de francs. Le souverain de Saxe et son coadjuteur ont en lingots et en bijoux les restes de l'immense richesse amoncelée

⁸⁸ Der Einfluß sozialistischer und kommunistischer Gedankengänge, die aus Frankreich kommen, verstärkt sich auch in Deutschland, besonders seit den Pariser Juli-Ereignissen. Der Sprachgebrauch der damaligen Zeit versteht unter Sozialismus die Wünsche und Äußerungen philanthropischer Persönlichkeiten, die aus Empörung über das Unrecht in der Welt und aus Mitleid mit den Armen das Gewissen der Menschheit wachrütteln wollen und eine friedliche Erneuerung der gesellschaftlichen Zustände anstreben. Im Kommunismus erblickt man dagegen die Bemühungen radikaler Agitatoren, die durch einen allgemeinen Umsturz die alte Gesellschaftsordnung beseitigen wollen. E. Schraepler, op. cit., p.24 sq.

⁸⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n°198 du 18 août 1836.

⁹⁰ *Ibid* n°15 du 17 janvier 1835.

⁹¹ In den früheren Jahrzehnten hatte es der Staat nur mit der Bedürftigkeit zahlenmäßig begrenzter Schichten in Stadt und Land zu tun. E. Schraepler, op. cit., p.17. Die Armen bildeten zwei Gruppen, die sich primär durch die Behandlung unterschieden, welche sie seitens der Behörden erfuhren. Eimerseits die "wahren, würdigen" Armen (Invaliden, Kranke) ; anderseits die "unwürdigen" Armen (Vagabunden, Landstreicher...), die geächtet und verfolgt wurden. J. Kocka, *Weder Stand...*, op. cit., p.105. Jetzt handelt es sich um einen Dauerzustand des Elends. E. Schraepler, op. cit., p.17.

par le feu roi. Le coadjuteur de Hesse et l'électeur se partagent 200 millions de florins laissés par le précédent électeur. Les souverains "pauvres" sont celui de Bavière, qui est toujours à court, et le grand-duc de Darmstadt.

Les moissons ayant peu donné en 1838 à cause des pluies, les habitants des campagnes de Prusse redoutent la rareté des subsistances. Leur détresse est grande, surtout dans les provinces situées aux confins de la Pologne ⁹² Cette région, naturellement défavorisée, ne voit passer les souverains que lors des grandes manoeuvres. Ces "amusements militaires" ⁹³, qui coûtent beaucoup d'argent, se renouvellent régulièrement pour le plaisir des princes et princesses. Au coeur de l'été, dans une saison où le pauvre campagnard, tout occupé aux soins de son champ et de son bétail n'a guère le temps de s'adonner à la curiosité, l'héritier de Prusse entreprend un voyage à travers le pays ⁹⁴ Tout a été fait par les autorités pour que son aspect témoigne du bonheur des administrés et du zèle des administrateurs. Les habitants des communes situées sur l'itinéraire sont soumis à une sorte de corvée pour préparer au prince le spectacle d'un bien-être et d'un luxe artificiels. Malgré les protestations de certains contre ce projet de démonstration mensongère, chacun se met à l'oeuvre. Toutes les maisons, même les plus petites chaumières, sont blanchies à la chaux. Ces travaux sont exécutés sous la surveillance des employés et des gendarmes, les réfractaires ayant été mis à l'amende ou incarcérés. Routes et ponts sont réparés, les sentiers sablés. Aux extrémités des villages, des arcs de triomphe revêtus de feuillage, de guirlandes et de fleurs, sont dressés. Chaque habitation est décorée. La population endimanchée accueille le prince par des acclamations, des cris de joie, des témoignages d'amour et d'enthousiasme. Triste mascarade qui cache une profonde misère ⁹⁵ dont

⁹² *Courrier du Bas-Rhin* n° 210 du 2 septembre 1838.

⁹³ *Ibid* n° 297 du 13 décembre 1838.

⁹⁴ Suivi par un correspondant particulier du *Courrier du Bas-Rhin*. *Ibid*.

⁹⁵ Der demographische Zuwachs füllt bis 1840 vor allem das Land. Die Landwirtschaft kann seit den 30er und 40er Jahre die schnell wachsende Bevölkerung nicht

l'héritier de la couronne ne semble pas dupe. Ça et là des remarques, des regards, lui révèlent le secret de cette "jonglerie". Plus d'une fois, son regard empreint de pitié et de dégoût se détourne. Ce sentiment le saisit surtout lorsqu'il arrive à Braunsberg, ville de six mille habitants vivant du commerce et de l'industrie, où il est reçu dans le silence et l'indifférence générale. Le prince continue son voyage à travers des "illusions" préparées trois mois à l'avance. Il ne voit rien au-delà de ces scènes théâtrales ; il ne sait rien de l'état du misérable pays qu'il parcourt. Le correspondant particulier du *Courrier du Bas-Rhin*, dont le récit est rempli de tristesse et d'amertume, compare ce voyage à la "représentation de l'odieuse et ridicule comédie jouée en Crimée devant l'impératrice Catherine, par les ordres de Potemkine"⁹⁶. Si cet article du journal strasbourgeois n'est pas directement consacré à la détresse des habitants, il est cependant intéressant dans la mesure où il met en lumière le contraste entre la vie difficile des classes laborieuses et celle, faite d'insouciance et de divertissements, des princes qui ne semblent même pas avoir conscience de la misère qui les entoure. Le *Courrier du Bas-Rhin* veut nous ouvrir les yeux sur les faux-semblants et les subterfuges employés par l'aristocratie et la classe dirigeante pour détourner l'attention des réelles conditions d'existence du peuple.

mehr mit Arbeitsplätzen und Verdienstmöglichkeiten versorgen, wie sich an der ländlichen Armut und Not zeigt. Das wirtschaftliche Wachstum ist zu langsam, als daß die Zunahme der Not hätte verhindert werden können. Die Industrialisierung führt zu einer Verschiebung der erwerbstätigen Bevölkerung von der Landwirtschaft zum Gewerbe und zu den Dienstleistungen. J. Kocka, *Arbeitsverhältnisse...* op. cit., p.76,104.

⁹⁶ En 1783, Potemkine (1739-1791) annexe la Crimée à la Russie. Il y construit la ville de Sébastopol où sera basée la flotte de la mer Noire. Maréchal et ministre de la Guerre en 1784, il prépare en 1787 le voyage de l'impératrice dans les régions nouvellement organisées. Le cortège de Catherine II est acclamé tout au long du trajet par la population accourue de loin. La légende selon laquelle Potemkine aurait construit le long de la route des villages factices est infirmée par tous les participants du voyage. Encyclopédie Universalis, Paris 1990, Tome LR, p.2792.

Au fur et à mesure que s'accomplit en Allemagne la transformation industrielle⁹⁷, les actes de violence se multiplient. Un malaise général se manifeste dans la classe ouvrière. En juin 1844, la Silésie attire sur elle l'attention non seulement de toute l'Allemagne, mais de l'étranger. L'insurrection des tisserands surprend dans cette province prussienne où il ne se passe jamais rien⁹⁸. Mais c'est à tort, selon le *Courrier du Bas-Rhin*⁹⁹, que l'on attribue ces désordres à des menées communistes. Ils n'ont pour cause que le montant insuffisant du salaire¹⁰⁰. C'est la faim qui pousse les ouvriers à l'émeute¹⁰¹.

Tandis que se répandent les cotonnades et les machines anglaises, la culture et la transformation du lin régressent en Silésie. Les fileurs sont les premiers touchés par la misère. Quant aux tisserands, ils tombent peu à peu dans la dépendance de quelques riches fabricants qui leur fournissent le fil et leur reprennent la toile aux conditions qu'ils fixent eux-mêmes. C'est cette situation que l'on trouve dans deux villages proches de la petite ville de Reichenbach. Un certain nombre de fabricants sont honnis de la population pour l'exploitation éhontée à laquelle ils se livrent. Les tisserands composent une plainte, et le 4 juin un ouvrier la chante devant la maison d'un propriétaire d'usine. L'homme est roué de coups par les domestiques et livré à la police. Dans l'après-midi une foule de tisserands se présente au domicile du fabricant pour

⁹⁷ La pénétration du machinisme n'a pas été la même dans tous les Etats. La Prusse et la Saxe prennent une avance considérable dans ce domaine. P. Benaerts, op. cit., p.378.

⁹⁸ J. Grandjonc, op. cit., p.40. Gerhart Hauptmann décrit dans *Die Weber* (1893), la révolte silésienne. Le choix de ce sujet peut s'expliquer par le fait qu'il est petit-fils de tisserands. Hauptmann montre les ouvriers qui, ne pouvant plus supporter la misère, envahissent et pillent la maison du directeur de l'usine. L'armée intervient pour réprimer l'émeute.

⁹⁹ N° 175 du 23 juillet 1844.

¹⁰⁰ De la Silésie, les émeutes se répandent en Bohême, puis à Prague où les ouvriers du chemin de fer se révoltent contre les bas salaires. Leur haine se focalise surtout sur les israélites, qui détiennent un quasi monopole commercial et industriel. *Courrier du Bas-Rhin* n° 175 du 23 juillet 1844 ; n° 180 du 28 juillet ; n° 182 du 31 juillet.

¹⁰¹ Ibid. n° 273 du 14 novembre 1844.

réclamer un salaire plus élevé, ce qui leur est refusé. La colère l'emportant, les tisserands saccagent tout. Le lendemain un cortège de plusieurs milliers de personnes s'attaque aux maisons d'autres fabricants. Un détachement militaire fait feu sur la foule, puis se retire en hâte devant l'exaspération provoquée par les morts et les blessés. Le soir même quatre compagnies d'infanterie armées de canons et renforcées par la cavalerie, sont appelées en renfort ¹⁰²

Le 6 juin, quelques groupes de tisserands poursuivent les démolitions, mais ils se dispersent lorsque l'armée et la police procèdent à des centaines d'arrestations ¹⁰³.

Les jugements, d'une extrême sévérité, prononcés à l'encontre des émeutiers par le tribunal criminel de Breslau, révoltent le journal strasbourgeois¹⁰⁴ qui ne trouve pas de termes assez durs pour les condamner ¹⁰⁵ violemment, il s'insurge contre ces derniers vestiges de la barbarie, estimant que le gouvernement prussien manquerait aux devoirs les plus sacrés de la justice et de l'humanité si ces jugements étaient confirmés ; "il resterait au-dessous de la mission civilisatrice qu'il doit remplir en Allemagne, s'il tolérait plus longtemps qu'on traitât des ouvriers comme des bêtes de somme".

L'insurrection des tisserands silésiens a une importance considérable. Elle est suivie de troubles divers dans toute l'Allemagne ¹⁰⁶ Engels

¹⁰² J. Grandjonc, op. cit., p.42 sq.

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 285 du 28 novembre 1844.

¹⁰⁵ Les peines infligées vont de la condamnation aux travaux forcés aux peines correctionnelles et aux coups de fouet. Ibid.

¹⁰⁶ En août, les troubles éclatent dans des usines de tissage à Berlin, dans des sucreries à Magdebourg. J. Grandjonc, op. cit., p.43.

constate, en 1851, que "l'activité consciente du mouvement ouvrier allemand" commence en juin 1844¹⁰⁷.

L'année 1844 finit comme elle a commencé. Les efforts déployés pour l'amélioration du sort de la main-d'oeuvre ouvrière en sont restés selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁰⁸ au stade de vains bavardages. La misère et le désespoir restent les mêmes. Rien n'est fait pour les millions de travailleurs malheureux qui peuplent les bourgades de la Silésie et les quartiers "abjects" des grandes villes. Rien n'est fait non plus pour les innombrables prolétaires de la Saxe¹⁰⁹.

2) LA CRISE ALIMENTAIRE DE 1845-1846

En 1845-1846, se produit une crise alimentaire dans toute l'Europe¹¹⁰. La hausse des prix des denrées restreint le pouvoir d'achat des salariés, des petits exploitants et surtout celui des travailleurs de la fabrique, de la mine et de l'atelier. Les stocks s'accumulent, le chômage augmente, les salaires diminuent. En Allemagne, le chômage frappe le quart des tisserands à domicile de

¹⁰⁷ Le soulèvement de Silésie est commenté dans un article de *Vorwärts*. Heine publie peu après son chant des *Pauvres Tisserands*. Ibid p.44. L'ambassadeur de Louis-Philippe à Munich, Bourgoing, signale ces troubles et souligne, avec une satisfaction visible, que ce "mauvais esprit de la classe ouvrière, se développe et se propage de lui-même sur le sol Germanique". Il précise que la France, toujours accusée d'être la source de tous les mouvements radicaux, n'y est pour rien. A. Owsinska, op. cit., p.55 sq.

¹⁰⁸ N° 4 du 4 janvier 1845.

¹⁰⁹ Ibid.

¹¹⁰ La pomme de terre est attaquée par un champignon et les intempéries frappent les récoltes de céréales. Or le pain et la pomme de terre sont les bases de l'alimentation du peuple. J. Sigmann, op. cit., p.182.

Chemnitz ; les manufactures du sud de Bade s'arrêtent¹¹¹. Dans toute la Confédération germanique le prix des céréales subit des hausses importantes¹¹². Dues à la sous-alimentation, les maladies se propagent¹¹³. La crise provoque la colère des classes populaires contre les gouvernements et dispose les esprits à la rébellion. La propagation des troubles peut s'expliquer par la rapide diffusion des nouvelles par la presse. Dans toute l'Europe c'est le même spectacle ; partout le nombre des indigents, des mendiants, des voleurs et des criminels s'accroît¹¹⁴.

Les heurts, qui opposent en août 1846 la population de Cologne aux gendarmes et aux militaires¹¹⁵, sont d'une extrême violence. Dans cette ville vaste et populeuse, la misère est hideuse et le peuple prompt à s'enflammer. Dix mille personnes, hommes, femmes et enfants, assistent aux funérailles de l'une des victimes de l'émeute. Ce qui frappe surtout le *Courrier du Bas-Rhin*¹¹⁶, c'est l'union admirable qui existe entre les bourgeois et la classe ouvrière, qualifiée de "fraternité", d'unanimité patriotique¹¹⁷.

Dans diverses provinces de la monarchie prussienne, la pauvreté extrême, l'excès de dénuement entraînent des désordres¹¹⁸. A Berlin, les

¹¹¹ Ibid p.184.

¹¹² Sur le marché de Durlach, l'un des mieux approvisionnés de Bade, le prix du froment quadruple entre janvier 1845 et mai 1847 ; celui du pain noir double presque d'août 1845 à mars 1847. J. Sigmann, op. cit., p.183.

¹¹³ Le typhus fait, en 1847, 16 000 victimes en Silésie. Ibid.

¹¹⁴ J. Sigmann, op. cit., p.190.

¹¹⁵ La police ayant interdit les réjouissances publiques de la kermesse de Saint-Martin, des troubles sanglants éclatent. *Courrier du Bas-Rhin* n°192 du 12 août 1846.

¹¹⁶ Article du *National* repris par le *Courrier du Bas-Rhin* n°194 du 14 août 1846.

¹¹⁷ Die neuen Lehren des Sozialismus und Kommunismus, die aus Frankreich kommen, beginnen auch in Deutschland bekannt zu werden. Die notleidenden Schichten sind aber noch nicht politisiert. Eine gewisse, jetzt einsetzende Radikalisierung ist mehr der Ausdruck der Ratlosigkeit, die sich in spontanen Ausbrüchen äußert. Das sozialistische und kommunistische Gedankengut hat noch keine tiefen Wurzeln schlagen können. E. Schraepfer, op. cit., p.27.

¹¹⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n°278 du 20 novembre 1846.

denrées alimentaires sont hors de prix. Dans la région de Posen, la détresse est encore plus effroyable. Nombre de malheureux volent pour bénéficier de la nourriture des prisons. Les juges les acquittent le plus souvent, mais presque tous recommencent le jour même, car ils ne trouvent pas à vivre autrement.

Selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹¹⁹ les médiocres récoltes de 1845 et 1846 n'expliquent pas totalement la grave crise de subsistance qui frappe l'Europe¹²⁰. Le journal estime que si l'écoulement des productions agricoles se faisait régulièrement, naturellement, sans manoeuvre commerciale illicite, il n'y aurait pas à se préoccuper à l'avance du rapport entre la quantité de blé récolté et les besoins à satisfaire. La spéculation perturbe la répartition des produits de première nécessité et prélève un lourd tribut sur la masse des consommateurs. Le journal fait un bilan des récoltes de l'Europe, peu rassurant dans l'ensemble. Non seulement les grains manquent, mais également les pommes de terre. La politique économique du Zollverein provoque une hausse importante des prix du blé¹²¹. Durant l'hiver 1846-47, la disette menace la classe ouvrière. Après l'Angleterre, c'est en Prusse que la misère est la plus grande¹²². Outre la Silésie, où la famine sévit, presque partout l'ouvrier est au chômage et doit mendier. A Elberfeld¹²³ plus de trois mille ouvriers sont tombés dans l'indigence ; plusieurs de ces malheureux meurent de froid ou de faim. Cette profonde détresse est étroitement liée à l'augmentation du nombre des vols¹²⁴, dont certains avec tentative

¹¹⁹ N° 194 du 14 août 1846. Article emprunté à la *Démocratie pacifique*.

¹²⁰ G. Livet, F. Rapp, Tome IV, op. cit., p.70 sq.

¹²¹ Bien des auteurs imputent les souffrances des classes laborieuses au Zollverein et à la Prusse, inspiratrice de cette politique douanière. J. Sigmann, op. cit., p.129.

¹²² *Courrier du Bas-Rhin* n° 6 du 7 janvier 1847.

¹²³ La vallée de la Wupper, grand centre textile, est le "Manchester allemand". La presque totalité des habitants vit des manufactures. P. Benaerts, op. cit., p.100.

¹²⁴ A Berlin, il y a eu 400 vols en décembre. *Courrier du Bas-Rhin* n° 6 du 7 janvier 1847.

d'assassinat. Le seul remède trouvé par le gouvernement prussien est la construction de deux nouvelles prisons.

Tout au long du printemps 1847, les journaux strasbourgeois s'étendent longuement sur les troubles qu'engendre la misère en Allemagne. A Berlin, la gravité des désordres est exceptionnelle et ne se limite plus à quelques querelles entre acheteurs et vendeurs. C'est sur les marchés que se produisent les premiers excès. Les paysans ayant demandé pour leurs pommes de terre des prix plus élevés, la foule se jette sur les sacs pour les vider et emporter la marchandise. De là, elle se rue sur les boutiques des boulangers et des bouchers, qui sont pillées. Ces scènes se reproduisent plusieurs jours de suite et l'ordre public n'est rétabli qu'avec l'intervention de la force armée. Décrites avec force détails trouvés dans la presse allemande, les journaux strasbourgeois ne semblent cependant pas puiser leurs renseignements aux mêmes sources, même s'ils s'accordent sur le déroulement des événements qui n'ont rien de politique. *L'Impartial du Rhin*¹²⁵ insiste en effet, à plusieurs reprises, sur le fait que la misère n'en est pas la cause véritable. Le désir de piller, la cupidité de la foule, voilà les raisons. "Ce sont des joueurs et des vagabonds, appartenant à la classe des plus francs vauriens et non à la classe des ouvriers" qui sèment le désordre. Un peu plus loin, le journal prétend que les femmes ont joué le rôle principal ; elles se sont jetées dans les magasins comme des furies, enlevant tout ce qui leur tombait sous la main. Néanmoins seules les denrées alimentaires ont été dérobées. On ne peut manquer de s'étonner devant tant de contradictions. De la part d'un journal catholique, on s'attendrait à plus de compréhension pour ces femmes obligées de voler pour subvenir aux besoins de leurs familles. Mais dans *l'Impartial*, on ne trouve ni pitié, ni compassion. Le *Courrier du Bas-Rhin* adopte une attitude moins ambiguë. Il met directement en cause la cherté des subsistances. Lorsqu'une population malheureuse et affamée doit payer 18 francs l'hectolitre de pommes de

¹²⁵ N° 101 du 29 avril 1847.

terre, il est inutile de chercher autre part la cause de l'agitation ¹²⁶ Le *Courrier du Bas-Rhin* nous paraît plus humain que *l'Impartial* quoiqu'il ne fasse étalage d'aucun sentiment.

Ces scènes d'émeutes ne se limitent pas à la seule ville de Berlin, dont les faubourgs et les villages voisins sont également concernés. Elles se déroulent de la même manière à Halle, Merseburg, Eisleben ¹²⁷ A Stettin, elles revêtent un caractère grave ¹²⁸ Aux mois d'avril et de mai, c'est toute l'Allemagne qui semble enflammée. A Nuremberg, les nouvelles des troubles survenus dans d'autres villes, le bruit que le gouvernement possède d'importants stocks de grains, la spéculation à laquelle plusieurs personnes riches se livrent selon la rumeur, mettent le comble à l'excitation¹²⁹.

A Stuttgart, des groupes "séditieux"¹³⁰ assaillent les boulangeries. Une pluie de pierres, jetées du haut des barricades formées à l'aide de voitures renversées, accueille la garnison. Les charges à l'arme blanche restant sans effet, les troupes font feu. Selon une lettre en provenance de cette ville, publiée par le *Courrier du Bas-Rhin*¹³¹, les soldats, échauffés par le vin de la cave royale, déploient une fureur brutale. C'est le souverain en personne qui donne l'ordre de charger. Des innocents tombent, alors que les lanciers courent dans les rues et sabrent toutes les personnes qu'ils rencontrent, même les femmes et les enfants. Dans le même temps, des fantassins, cachés dans des passages sombres, tirent sur la foule. Les troupes et leurs chefs commettent d'atroces cruautés. Ces exactions sont dues, selon le journal, à l'inquiétude du gouvernement face aux

¹²⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n° 102 du 29 avril ; n° 103 du 30 avril 1847.

¹²⁷ *L'Impartial du Rhin* n° 101 du 29 avril 1847.

¹²⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 107 du 5 mai 1847.

¹²⁹ *Ibid* n° 108 du 6 mai 1847.

¹³⁰ *Ibid* n° 110 du 8 mai 1847.

¹³¹ N° 115 et 116 des 14 et 15 mai 1847.

dispositions hostiles des classes pauvres, dans lesquelles fermentent des idées sociales. Lorsque les premiers troubles, commis par des ouvriers et des apprentis, éclatent, quelques mesures "raisonnables" auraient suffi pour rétablir l'ordre. Mais au palais du roi, l'angoisse est telle que ce prince se met à la tête des escadrons. "Ainsi, sous prétexte de réprimer quelques perturbateurs égarés par la faim qui n'avaient pour armes que des pierres, on s'est jeté avec barbarie sur une population inoffensive"¹³². Les périls que redoutent les autorités ne sont pas imaginaires comme semble le suggérer le journal. Les idées républicaines socialistes et communistes des Fédérations parisiennes sont peu à peu adoptées en Allemagne.

La tranquillité est à peine revenue à Stuttgart et à Ulm que l'agitation s'empare de Tubingue, autre ville importante du Wurtemberg. Le moulin est attaqué et pillé. Grâce à l'intervention des étudiants, convoqués par l'université et munis d'armes blanches, le pire est évité¹³³. A Francfort, dans le duché de Brunswick, en Poméranie, des scènes similaires se produisent¹³⁴. A Posen, les greniers à blé, les magasins des négociants et surtout les habitations des israélites sont saccagés. Une ville voisine¹³⁵ est incendiée. Plus de deux cents maisons sont la proie des flammes. Il n'en reste plus que trois, ainsi que l'église protestante.

Dans les classes défavorisées qui se livrent à tous ces excès, on retrouve le prolétariat industriel¹³⁶, l'ensemble des professions

¹³² Ibid.

¹³³ *Courrier du Bas-Rhin* n° 114 du 13 mai 1847.

¹³⁴ Ibid.

¹³⁵ Goeslin. *Courrier du Bas-Rhin* n° 115 et 116 des 14 et 15 mai 1847.

¹³⁶ Il est encore insignifiant. Même si on ajoute les tisserands à domicile, nombreux en Silésie et en Bade, la classe des travailleurs industriels est reléguée au second rang par l'artisanat traditionnel. J. Sigmann, op. cit., p.125.

artisanales dont les difficultés rapprochent patrons et ouvriers¹³⁷, et les paysans que la démographie gallopatante transforme en journaliers misérables. Le profond désarroi de toutes ces catégories sociales s'exprime publiquement et menace l'ordre établi¹³⁸.

*Le Courrier du Bas-Rhin*¹³⁹ souligne que les troubles sont dus, en partie, à la spéculation effrénée de certains. Les paysans par exemple, en ne venant pas au marché ou en n'y amenant que de faibles quantités de blé, contribuent au maintien de prix élevés jusqu'à ce que la certitude d'une bonne récolte soit acquise.

Les émeutes forcent l'attention des autorités qui interdisent alors les exportations et règlementent les ventes. Le gouvernement de Bade n'autorise la vente de grains et de pommes de terre que sur les marchés publics. Le roi de Hanovre interdit leur exportation vers la Prusse et la Hesse-Electorale. L'importation des céréales en franchise de droits est par contre prorogée jusqu'à l'été. Dans la ville de Hanovre on tente d'introduire l'usage de la viande de cheval pour l'alimentation. Ces premiers essais étant un succès, dix chevaux sont tués et vendus pour produire 5 000 livres de viande "très mangeable"¹⁴⁰. Le gouvernement de la Hesse-Electorale va plus loin en défendant aux habitants de conserver plus de blé que celui nécessaire à leur consommation. Il permet même

¹³⁷ L'accroissement de la population fait que les effectifs sont trop nombreux. Des compagnons, fiers de leur qualification, sont réduits à l'état de manoeuvres ; les "Meister" se sentent rejetés du "Bürgerstand" (Vers 1848, en Allemagne, le "Bürger" c'est le notable dont le prestige se fonde surtout sur la culture, moins sur la richesse. Il a fréquenté l'université et est, de ce fait, vénéré par le peuple). Ibid p.124,126.

¹³⁸ La Diète suit de près la pénétration des idéologies parisiennes diffusées en Allemagne par les compagnons. Grâce à ses espions et à ceux de la Commission fédérale de Francfort, Metternich surveille la pénétration des doctrines "anarchistes". Il fait régulièrement parvenir aux souverains des listes des membres de la *Fédération des bannis* et de la *Fédération des Justes*. A leur retour de Paris, ceux-ci sont placés sous surveillance policière. Ibid p.126.

¹³⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n°115 et 116 des 14 et 15 mai 1847.

¹⁴⁰ Ibid.

l'expropriation pour le surplus. Toutes ces mesures contribuent à calmer l'irritation, sans pourtant rassurer complètement les autorités des différents Etats allemands. Dans le Wurtemberg surtout, le gouvernement est tellement inquiet que la plupart des villes du royaume sont en quasi état de siège. Une ordonnance y autorise les conseils municipaux à former des gardes, choisis parmi les habitants honorables, pour assurer le maintien de l'ordre.

3) LE TRAVAIL DES ENFANTS

Il est impossible, en retraçant les conditions de vie des ouvriers, de ne pas se pencher sur un des aspects les plus tragiques de l'industrialisation : le sort misérable des enfants dans les fabriques et les manufactures¹⁴¹. Ils sont nombreux, en effet, à être employés dans des usines d'aiguilles, d'objets de bronze, de papier et dans le textile. Jusqu'en 1839, ils travaillent indifféremment de jour ou de nuit. Leur journée de travail est de dix à douze heures en été ; de huit à dix heures l'hiver. Parfois elle va jusqu'à quinze ou seize heures, pour des gains extrêmement faibles. Ces malheureux comptent dans leurs rangs de tout jeunes enfants, âgés parfois de huit, six, voire quatre ans. Les fabricants ne se soucient guère de l'hygiène, de l'instruction, de la moralité, malgré les protestations des médecins, des instituteurs et en dépit des abus dénoncés par les autorités. Vêtus de hardes usées, enfermés de six heures du matin à huit heures du soir dans des locaux insalubres, travaillant la nuit si nécessaire, ils passent leur vie à craindre des maîtres insensibles. Pendant la pause de midi, ils avalent une maigre pitance. Leur état physique est lamentable. Ils manquent de

¹⁴¹ Die Kinderarbeit in den Fabriken und Manufakturen scheint in den 20er und 30er Jahren des 19. Jahrhunderts ihre größte Ausdehnung erreicht zu haben. Seit den 40er Jahren nahm sie ab. J. Kocka, *Arbeitsverhältnisse...*, op. cit., p.469 sq.

sommeil, sont mal nourris, exposés aux intempéries, reçoivent des coups. Ne connaissant aucun soin corporel, ils sont souvent la proie des maladies. Ils s'adonnent aux jeux, au vol et au vice précoce. Les gouvernements, conscients de la gravité de la situation, tardent pourtant à intervenir. Pour des raisons économiques, la prospérité des fabriques leur paraît plus importante que le sort des enfants. D'un point de vue moral, l'Etat estime qu'en les faisant travailler dès le plus jeune âge ils sont détournés de la mendicité. Leur maigre gain constitue d'autre part un supplément de ressources pour les familles pauvres ¹⁴²

Les journaux strasbourgeois ne fournissent que peu d'éléments sur le travail des enfants en Allemagne. Rares sont les articles consacrés à ce sujet. Il n'est abordé que lors de l'établissement de nouvelles réglementations de la part de tel ou tel Etat.

En 1839, le roi de Prusse rend une ordonnance concernant le travail des jeunes ouvriers employés dans les fabriques du royaume. Selon la nouvelle législation¹⁴³, publiée par le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁴⁴, à laquelle aucun commentaire n'est ajouté, nul ne peut, avant l'âge de neuf ans révolus, être embauché pour effectuer un travail régulier dans les fabriques, mines et usines. Avant l'âge de seize ans, trois années d'études sont indispensables. Un certificat du maître d'école doit prouver que l'enfant sait lire facilement sa langue maternelle et qu'il possède des rudiments d'écriture. Il n'y a d'exception à cette règle que dans le cas où les manufacturiers ou fabricants ont eux-mêmes créé des écoles. Les enfants de moins de seize ans ne sont autorisés à travailler que dix heures par jour. Mais si des événements viennent interrompre la bonne marche

¹⁴² P. Benaerts, op. cit., p.585-587, 605. Die Kinderarbeit schafft manchen Familien zusätzlichen Verdienst. E. Schraepfer, op. cit., p.19.

¹⁴³ La législation prussienne de 1839 réglementant le travail des enfants n'est pas mieux respectée que la loi française de 1841. J. Sigmann, op. cit., p.127.

¹⁴⁴ N° 117 du 18 mai 1839.

des affaires, les autorités locales sont habilitées à accorder des dérogations à cette règle. Un quart d'heure de pause est obligatoire le matin et l'après-midi ; une heure à midi. Les jeunes ouvriers ne peuvent commencer leur travail qu'à cinq heures et celui-ci ne peut se prolonger au-delà de neuf heures. Il est interdit les dimanches et les jours fériés. Les chrétiens n'ayant pas encore fait leur première communion sont tenus d'assister à l'enseignement religieux. Une série d'amendes plus ou moins fortes est prévue pour les employeurs qui enfreignent les dispositions de ce règlement.

C'est à l'exemple des lois anglaises de 1819 et 1833 qu'après bien des hésitations l'ordonnance prussienne du 9 mars 1839 est rendue. C'est la première réglementation qui protège le travail en Allemagne ¹⁴⁵. Présentant bien des lacunes, ne réglant pas le sort des adolescents, elle est souvent appliquée sans grande conviction par les autorités ¹⁴⁶. Elle est cependant un premier pas capital et constitue la base de la politique sociale ultérieure de l'Allemagne.

En 1840, le gouvernement bavarois prend des dispositions analogues¹⁴⁷. L'âge minimum d'embauche est fixé à neuf ans, mais l'enfant doit en plus fournir un certificat médical constatant qu'il est physiquement apte à l'occupation à laquelle on le destine, et que celle-ci ne sera préjudiciable ni à sa santé, ni à son développement. Une attestation de l'inspection locale de

¹⁴⁵ P. Benaerts, op. cit., p.586 sq.,605. So unbefriedigend und unvollkommen wie in Preußen ist die Ordnung der Arbeits-und Lebensverhältnisse für die Arbeiter auch in den anderen deutschen Staaten. In Sachsen, das neben Preußen das meiste Gewerbe besitzt wird erst 1861 die Fabrikarbeit für Kinder unter 10 Jahren verboten. In Baden wird 1840 eine Anordnung getroffen zum Schutz der Kinder. In den übrigen Staaten besteht so gut wie kein geregelter Schutz. H. Bechtel, op. cit., p.244.

¹⁴⁶ Das preußische Regulativ blieb auf dem Papier stehen, solange keine behördliche Stelle über seiner Einhaltung wachte. H. Bechtel, op. cit., p.242.

¹⁴⁷ In Bayern, wo es nur in wenigen Städten Industriebetriebe gibt, sind gesetzliche Bestimmungen getroffen. Das Mindestalter der in Fabriken beschäftigten Kinder wird auf 10 Jahre festgesetzt. H. Bechtel, op. cit., p.243.

l'instruction primaire témoigne qu'il a fréquenté assidûment l'école et acquis les connaissances exigées à son âge. La journée de travail, allant de six heures du matin à huit heures le soir, ne peut dépasser dix heures. Une demi-heure de repos est accordée matin et après-midi, une heure complète pour le repas ¹⁴⁸

Dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, où plus de dix mille enfants travaillent dans les manufactures, des résolutions similaires ne sont adoptées qu'en 1847. Entre neuf et douze ans la durée quotidienne du temps de travail est fixée à huit heures. Entre douze et seize ans, elle atteint dix heures ¹⁴⁹

L'exécution de ces lois par les fabricants laisse cependant à désirer. Bien des années sont encore nécessaires pour améliorer le sort de cette main-d'oeuvre non spécialisée travaillant à bon marché ¹⁵⁰

4) LES INITIATIVES EN FAVEUR DE L'AMELIORATION DU SORT DE LA CLASSE OUVRIERE

Mal nourri, mal vêtu, mal logé, l'ouvrier ne voit son sort amélioré que par quelques initiatives isolées ¹⁵¹.

¹⁴⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n°33 du 7 février 1840.

¹⁴⁹ *Ibid.* n°114 du 13 mai 1847.

¹⁵⁰ La Prusse perfectionne les dispositions de la loi de 1839 à partir de 1853. P. Benaerts, *op. cit.*, p.605.

¹⁵¹ Die Behörden stehen den durch die Massenarmut hervorgerufenen Lebensbedingungen ziemlich ratlos gegenüber. Denn in den früheren Jahrzehnten hatte es der Staat nur mit der Bedürftigkeit zahlenmäßig begrenzter Schichten in Stadt und Land zu tun, denen man mit staatlichen, kirchlichen und privaten Fürsorgemaßnahmen und der Almosenpflege die Härte zu nehmen suchte. Nun handelt es sich um einen Dauerzustand des Elends. Das beschleunigte Volkswachstum hat zu diesem Zustand geführt. E. Schraepler, *op. cit.*, p.17.

Pour célébrer l'anniversaire de la reine et faire preuve d'humanité, le roi de Bavière fonde en 1828 une caisse de secours, qu'il dote de sa cassette personnelle. Le souverain est touché par la détresse de ceux de ses sujets qui ne trouvent pas à emprunter les capitaux dont ils auraient besoin, étant dans l'incapacité de fournir une hypothèque suffisante ¹⁵².

A Stuttgart, il est prévu, en 1829, de créer "une maison de refuge" pour accueillir pendant la journée les enfants dont les parents travaillent ; elle doit remédier aux graves inconvénients moraux et physiques provenant d'une éducation négligée ou d'un manque total de surveillance ¹⁵³.

L'indigence ne faisant que croître dans les classes ouvrières de Berlin, des personnes fortunées prennent quelques initiatives pour adoucir la misère. Une association est formée en 1835. Elle met à la disposition des pauvres, dont la plupart sont des tisserands, des terrains, des instruments aratoires et des semences de pommes de terre. Cette entreprise aurait amené les résultats escomptés. Ces ouvriers, qui ne jouissent que rarement des bienfaits de la lumière et de l'air, ont été fortifiés par le travail des champs qui leur a également permis de trouver une grande partie de la nourriture dont ils ont besoin pour l'hiver. L'association, après avoir prélevé le tiers de la récolte, réussit à rentrer dans ses frais en la vendant. Des entreprises de ce genre valent mieux, selon le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*¹⁵⁴, que les riches aumônes qui blessent la dignité des pauvres.

Dans une réunion de savants et d'industriels appelés à Berlin pour l'exposition de 1844, le docteur Kreutzberg de Prague renouvelle une proposition qu'il avait déjà soumise deux ans auparavant au congrès scientifique

¹⁵² *Courrier du Bas-Rhin* n° 91 du 27 juillet 1828.

¹⁵³ *Ibid* n° 9 du 20 janvier 1829.

¹⁵⁴ N° 262 du 19 septembre 1835.

de Strasbourg et qui, selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁵⁵, mérite d'être étudiée. Le projet consiste à former un fonds de secours pour les ouvriers des fabriques, au moyen d'une légère retenue prélevée chaque semaine sur leur salaire. L'argent ainsi recueilli serait placé jusqu'à former une somme suffisante pour l'achat d'un terrain dont la jouissance reviendrait d'abord aux ouvriers infirmes et nécessiteux. Dans un deuxième temps, par l'accroissement du capital, l'achat de terres supplémentaires autour de la fabrique permettrait à tous les ouvriers de trouver un refuge pour leurs vieux jours. Il s'agit d'une espèce de caisse d'épargne qui offre à l'artisan laborieux et économe la perspective d'acquérir une maison, un champ, héritages de sa famille. Elle l'émancipe et le place au rang des propriétaires. Les pauvres ouvriers d'Allemagne ont en effet grand besoin du secours d'une "philanthropie intelligente et généreuse". Un fonctionnaire de Breslau ¹⁵⁶, chargé d'étudier l'état des filatures et des tissages de lin en Silésie, a révélé dans son rapport des faits douloureux qui surpassent tout ce que l'on raconte sur les ateliers d'Angleterre. Rien n'égale la misère de ces ouvriers. Une famille de six personnes ne gagne pas, malgré un travail assidu, plus de neuf pfennigs chaque jour, ou tout au plus un groschen et trois pfennigs ; (le pfennig est la douzième partie d'un groschen et le groschen vaut à peu près 15 centimes). Ces malheureux ne se nourrissent que de chair de cheval mort de maladie ; un morceau de pain, conservé dans une armoire, est pour eux un mets rare et d'un goût exquis.

Le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁵⁷ consacre un deuxième et long article, placé en première page, à cette réunion destinée à améliorer le sort des classes ouvrières en Allemagne. Les troubles de Silésie, le sourd mécontentement des classes laborieuses dans les contrées industrielles, les agitations et les émeutes qui ont éclaté de différents côtés, le sombre tableau que des rapports officiels ont

¹⁵⁵ N° 266 du 6 novembre 1844.

¹⁵⁶ Schneer. Ibid.

¹⁵⁷ N° 279 du 21 novembre 1844.

tracé de la situation de ces malheureux "deshérités de tous les bienfaits de la civilisation", tous ces faits qui se sont révélés si rapidement et de façon si "inattendue", ont attiré l'attention sur les questions sociales¹⁵⁸ si longtemps négligées et cependant si "graves pour l'avenir de la civilisation elle-même".

L'exposition des produits de l'industrie de Berlin a fait apparaître ces problèmes au grand jour. A la vue de toutes les merveilles présentées là, l'intérêt s'est tourné vers ceux qui les ont créées. Le pain leur manque souvent, l'éducation leur fait défaut, aucun secours ne leur est assuré dans les maladies, aucun refuge n'est ouvert à leur vieillesse. "Les progrès de l'industrie ne sont que de vaines parades s'ils n'ont en même temps pour résultat l'amélioration du sort des classes laborieuses qui sont les instruments de ces progrès". Berlin, véritable centre moral et intellectuel de l'Allemagne, donne l'impulsion et l'exemple. Une association, à laquelle ont adhéré des personnes importantes et même des ministres du roi, s'y est formée en faveur des classes ouvrières¹⁵⁹. Et en peu de jours, d'autres associations, semblables à celle-ci, sont nées dans la plupart des villes importantes de Prusse. Des aides considérables ont été versées par des souscripteurs dont le nombre ne cesse d'augmenter. Le roi de Prusse lui-même tient à s'associer à cette action en s'inscrivant en tête de la liste pour une somme de près de 60 000 francs. Dans la lettre qui accompagne ce don, il déclare que sa souscription doit servir à la formation d'un fonds de secours, mais

¹⁵⁸ In der Öffentlichkeit werden jetzt Anregungen für die Armenfürsorge zum Gegenstand ausführlicher Erörterungen gemacht. Zahlreiche praktische Vorschläge zur Linderung der allgemeinen Not stehen auf der Tagesordnung und in den Kreisen der gebildeten Schichten denkt man auch darüber nach, welche Rolle dabei dem Staat zugedacht werden kann. In zahlreichen Artikeln und Broschüren gerade aus Kreisen des Bürgertums, weniger der Behörden, werden Hinweise gegeben, wie ein Wandel der Dinge herbeigeführt werden kann. E. Schraepler, op. cit., p.26.

¹⁵⁹ 1844 bildete sich, geleitet von dem rheinischen Großunternehmer Gustav von Mevissen, ein Komitee zur Gründung eines "Zentralvereins für das Wohl der arbeitenden Klassen", der in den Provinzen Preußens zahlreiche Untergruppen bildete. Der Verein hatte sich mit Genehmigung der Regierung philanthropische Ziele gesetzt. E. Schraepler, op. cit., p.26 sq.

également à celle d'autres établissements de bienfaisance que le comité peut juger utiles aux classes ouvrières. Une telle initiative, partie d'un trône, est si rare et si honorable, que le journal estime devoir publier le rescrit royal ¹⁶⁰. Frédéric-Guillaume se félicite de la création de l'association et souhaite qu'elle devienne, "par l'accession de tous les hommes véritablement généreux parmi la classe industrielle, un arbre qui étendra ses branches sur tout le pays".

Mais le *Courrier du Bas-Rhin* est sceptique quant à l'avenir et pose directement des questions : que sortira-t-il de ces initiatives et que produiront ces élans de générosité ? Les prévisions s'avèrent difficiles. En effet, le problème social est à peine posé en Allemagne, et plus d'un jour est nécessaire pour amener dans la société des transformations profondes ; il faut souvent le renouvellement de plusieurs générations pour qu'une grande idée porte des fruits. Car il ne s'agit pas de renverser, de révolutionner, mais de réformer graduellement. Il faut choisir, parmi toutes les théories absolues prônées par certains rénovateurs de la société, les idées justes, vraies et surtout pratiques, dont la mise en application évite toute agitation violente. Le journal strasbourgeois envisage quelques solutions : multiplier les écoles pour donner aux enfants les bases de l'instruction et une éducation moralisatrice ; encourager par des primes le travail, la tempérance, l'économie ; stimuler l'esprit de prévoyance individuelle par l'ouverture de caisses d'épargne qui feront fructifier les modestes deniers de l'ouvrier ; encourager les sociétés de secours mutuels afin de développer une assistance fraternelle entre les ouvriers et les préserver de la misère qui naît de la maladie et du chômage ; créer des caisses de retraite pour les invalides, des hospices pour les vieillards abandonnés sans ressources. Mis en oeuvre avec intelligence, appliqués avec persévérance, ces éléments devraient conduire à une transformation salutaire au sein du corps social. Lucidement, le *Courrier du Bas-*

¹⁶⁰ Fait à Sans-Souci, le 25 octobre 1844. *Courrier du Bas-Rhin* n°279 du 21 novembre 1844.

Rhin estime que ce ne sont là que des palliatifs insuffisants qui émanent de la charité. Ils peuvent prévenir quelques souffrances, en soulager beaucoup, mais n'atteignent pas le paupérisme à la base, parce qu'il n'ont "point pour but de guérir l'anarchie qui, sous le nom de concurrence illimitée, ronge sourdement l'industrie". Il n'y a de remèdes sérieux à la misère que dans l'organisation du travail, dans un ensemble de mesures législatives qui assurent le pain à l'ouvrier et un légitime bénéfice au capitaliste et au manufacturier. Mesures qui empêchent des milliers de malheureux de mourir de faim quand le manque de débouchés, l'absence de commandes ou la concurrence d'une quelconque machine qui fait le travail à moins de frais que les "machines humaines", réduit le salaire ou provoque le chômage. Toutes ces idées sont nouvelles en Allemagne ¹⁶¹. Avant de les voir se concrétiser, elles ont besoin d'être discutées, élaborées. Si le journal strasbourgeois est sceptique quant aux résultats immédiats de cette prise de conscience des problèmes sociaux, il se montre toutefois confiant pour l'avenir. Avec le puissant levier que représente l'organisation du Zollverein, les idées pénétreront peut-être plus rapidement dans les institutions d'Allemagne que dans celles d'autres pays où on les discute depuis plus longtemps, sans en avoir essayé une application sérieuse. Dans ses propositions, le journal nous paraît avoir une attitude très modérée, Il ne remet pas en cause l'esprit même du capitalisme qui se nourrit de bénéfices industriels ou commerciaux, et il n'envisage une amélioration qu'à travers des mesures légales.

¹⁶¹ En France, le sort des ouvriers n'est guère plus enviable. Des enquêtes révèlent, entre 1834 et 1840, la misère des ouvriers du textile. Le scandale contraint les Chambres à réglementer le travail des enfants. Inspirée de la législation anglaise de 1833, la loi de mars 1841 interdit le travail des enfants de moins de huit ans, le limite à huit heures par jour pour les autres. Mais cette loi reste lettre morte faute de règlement d'administration publique. Dans l'ombre des *sociétés de secours mutuels* autorisées, groupant sur le plan local les ouvriers d'une même profession, naissent des *sociétés de résistance* dont le but est de couvrir le risque du chômage de grève. En dehors de ces sociétés, il n'y a pas d'organisation ouvrière en France. Le droit de coalition accordé aux ouvriers britanniques dès 1824 sera jusqu'à Napoléon III (1864) refusé aux travailleurs français. J. Sigmann, op. cit., p.76 sq.

La grave crise de subsistance, qui frappe l'Europe à la suite des mauvaises récoltes de 1845 et 1846, fait planer la menace de la famine sur la classe ouvrière¹⁶². Durant tout l'hiver 1847, les souffrances des nécessiteux éveillent la commisération publique. Parmi les moyens mis en oeuvre pour combattre la misère et soulager les pauvres, on remarque surtout la distribution de soupes. A Fribourg en Brisgau, plus de sept cents indigents cherchent leur nourriture dans les cuisines du comité de la ville. Ce nombre ne cessant d'augmenter, celui-ci espère pouvoir assurer la distribution jusqu'au mois de mai¹⁶³.

La cherté des subsistances qui pèse lourdement sur les classes pauvres et ouvrières a amené un grand nombre d'économistes à en rechercher les causes. Un médecin allemand s'est livré à un travail semblable. *L'Impartial du Rhin*¹⁶⁴ en livre quelques extraits. Le prix des grains étant fixé par la plus ou moins abondante récolte des pommes de terre, le prix exorbitant des denrées est dû à la maladie qui s'est attaquée à cet aliment quotidien de l'homme du peuple. Pour compenser la baisse de récolte qui en découle, ce médecin recommande la culture du maïs ou du blé de Turquie, qui croît facilement sous nos latitudes. Riche en farine, il constitue une excellente nourriture. Un autre moyen pour prévenir les disettes est la culture, sur une plus grande échelle, des légumes secs tels que pois, lentilles et fèves. Plus riches que les pommes de terre, ils épuisent moins le sol que celles-ci. L'auteur de la brochure se penche ensuite sur les mesures économiques destinées à remédier à la situation. Il préconise la

¹⁶² G. Livet, F. Rapp, op. cit., p.70 sq. *Courrier du Bas-Rhin* n°194 du 14 août 1846.

¹⁶³ Du 15 décembre 1846 au 27 janvier 1847, 18 649 portions de soupe ont été distribuées, dont 14 994 portions aux pauvres domiciliés à Fribourg et à des ouvriers de passage dans la ville, dont on a eu soin de vérifier le livret. 3655 portions payantes ont été distribuées à des indigents moins nécessiteux. La composition exacte de cette soupe nourrissante est donnée dans le détail. *L'Impartial du Rhin* n°23 du 27 janvier 1847.

¹⁶⁴ N°41 du 17 février 1847.

suppression de quelques droits d'entrée trop élevés qui améliorerait, par l'importation d'une foule de produits étrangers, l'existence du pauvre. Ainsi le riz, céréale très saine, pourrait devenir, s'il était affranchi des taxes élevées, un aliment très répandu. Il est souhaitable également que le café, qui contient tant d'éléments nutritifs, ainsi que le sucre, complément indispensable de cette boisson, puissent être livrés à moindre coût¹⁶⁵. En Allemagne, le café est consommé plus que partout ailleurs ; mais l'utilisation du sucre est plus restreinte. Dans les Etats du Zollverein, il s'en consomme à peu près 6 livres 1/8 par habitant et par an ; aux Etats-Unis 18 livres ; en Angleterre 19. Le prix du sel, substance indispensable à l'assaisonnement des mets ainsi qu'à la digestion, est beaucoup trop élevé. Le pauvre, dont la nourriture se compose surtout de matières végétales, ne peut se le procurer en quantité suffisante. (La consommation moyenne annuelle est de 20 livres par habitant ; elle devrait être de 40 livres).

La municipalité de Munich ouvre, quant à elle, une boulangerie où les écoliers pauvres reçoivent gratuitement chaque jour une ration de pain et de soupe. Pour que tous les chômeurs trouvent du travail, elle a également décidé la construction d'un canal sur l'Isar ¹⁶⁶

La condition matérielle des travailleurs n'est guère améliorée par les quelques initiatives isolées qui ne soulagent que temporairement le sort de quelques individus. Le problème social est davantage réglé par l'emploi de la force et par la surveillance policière. La misère reste étroitement liée à la classe ouvrière qui ne voit aucune amélioration dans son niveau de vie.

* * * * *

¹⁶⁵ En Suisse, il ne coûte que 12 kreutzers la livre. Ibid.

¹⁶⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n° 114 du 13 mai 1847.

CHAPITRE III :

L'EMIGRATION ALLEMANDE VERS LES PAYS NEUFS

L'émigration est l'acte volontaire ou forcé par lequel un individu, une famille, quelquefois toute une classe de citoyens abandonne le sol natal et va s'établir sur une autre terre avec l'intention de s'y fixer. Insensible pendant toute la durée du Moyen Age, le mouvement paraît surtout avec la découverte du Nouveau Monde. La curiosité d'abord, l'intérêt ensuite, attirent au-delà des océans de hardis explorateurs et, à mesure que sont connues les richesses de ces sols vierges, le courant qui attire les Européens grossit. L'Angleterre est le point de départ principal de l'émigration européenne. Sur le continent, c'est l'Allemagne qui envoie aux Etats-Unis le plus grand nombre d'émigrants, ceux allant vers d'autres destinations étant limités. La Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, le duché de Nassau voient partir chaque année des milliers d'habitants. La misère du peuple concourt, en Allemagne comme dans les autres pays, à grossir le chiffre des expatriations. Mais à cette raison matérielle s'ajoute une cause morale, particulière à la Confédération germanique : c'est un souhait de liberté¹. Nombreux sont ceux qui quittent leur patrie parce qu'elle est muselée, opprimée par des souverains, absolutistes pour la plupart, et par les mesures réactionnaires de la Diète.

Sous l'impulsion de Metternich, l'Allemagne vit dans un régime de répression policière. Si la bourgeoisie intellectuelle, qui lutte pour un mouvement libéral-national, se réfugie provisoirement dans les pays européens, notamment en France, les classes laborieuses misérables n'ont d'autre choix que l'émigration définitive. Laissant derrière elles la patrie, les affections et les souvenirs, elles vont chercher au delà des océans des conditions de vie meilleures.

¹ Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, Nimes 1990, Tome 9, p.436-437.

Si l'émigration peut être considérée comme un remède au paupérisme, notamment en Allemagne où il y a des problèmes de surpopulation, elle peut également être une cause d'appauvrissement pour le pays. Les gouvernements, impuissants contre l'irrésistible entraînement qui s'empare des imaginations populaires, cèdent la plupart du temps au courant, et plutôt que de le combattre, essaient de le diriger².

Mais l'émigration exerce également une influence sur le commerce maritime. Brême, Hambourg et Lubeck profitent de telles impulsions. Les Allemands traversent la France pour gagner le Havre où les navires américains qui ont transporté des balles de coton, prennent des émigrants à bas prix à la place d'une cargaison de retour³.

L'Amérique, en ce début du XIX^e siècle, est une rumeur : un voisin, un parent est parti vers cette destination. "Il a écrit ou fait écrire... A partir d'un petit fait, d'une anecdote, l'Amérique devient objet d'imagination. Aller en Amérique entre lentement dans le champ du possible"⁴ Dans un deuxième temps, vient la réalité. Rejoindre le port d'embarquement est souvent un voyage long et difficile, un premier pas vers l'exil volontaire et en même temps une rupture avec le passé⁵. La traversée, dans la promiscuité, avec le mal de mer et la peur de l'avenir, est une dure épreuve.

Si la formation du Zollverein tente d'améliorer la situation économique, la vie reste misérable dans bien des provinces d'Allemagne,

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ Jeanine Brun, *Amérique ! Amérique ! Trois siècles d'émigration aux Etats-Unis (1620-1920)*, Paris 1980, p.55.

⁵ Les plus grands dangers qui menacent l'émigrant sont le vol, la fraude, l'exploitation de sa naïveté et de son ignorance. Livré aux rabatteurs qui font chèrement payer leurs services ou volent leur client, il se retrouve souvent dans la misère avant même d'avoir embarqué. Ibid p.70.

exclusivement rurale et encore à demi féodale, au début du XIX^e siècle. Ainsi, un courant continu d'émigration commence à se dessiner.

A travers une démarche chronologique, de 1820 à 1847, nous allons essayer de trouver les causes de ce phénomène, les classes sociales impliquées, et en suivant ces exilés volontaires, découvrir leurs conditions de vie avant, pendant et après la traversée qui les emporte vers de lointaines terres dont ils ne connaissent souvent que le nom. La réaction des gouvernements touchés par le départ parfois massif d'une partie de la population, provoquant une dévitalisation de la région, ainsi que les mesures prises par les pays d'accueil seront également abordées.

1) L'EMIGRATION VERS LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

En 1826 la "manie" de l'émigration semble se ranimer dans plusieurs contrées d'Allemagne⁶. Commencée dès 1820, elle s'intensifie après la crise agricole de 1825 et surtout à partir de 1830⁷. En Basse-Saxe et aux environs de Hambourg, des familles entières quittent leurs foyers pour l'Amérique⁸. C'est au Havre qu'elles viennent chercher des moyens d'embarquement. Le *Journal de Rouen* note en 1831 que le passage des étrangers dans le département a recommencé⁹. Le Havre est rempli de cultivateurs qui

⁶ En 1820, l'émigration ne concernait que 3000 personnes. Après 1830, ce nombre augmente. Voir tableaux dans Peter Marschalck, *Deutsche Überseewanderung im 19. Jahrhundert*, Stuttgart 1973, p.35, 40, 48, 50, 72. René Gonnard, *L'émigration européenne au XIX^e siècle*, Paris 1906, p.93-180.

⁷ J. Grandjone, op. cit., p.11.

⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n°20 du 14 février 1826. Seit den Hungerjahren nach der Agrarkrise (1816-1817) ziehen Hunderttausende -meist bäuerliche Auswanderer- als ärmliche Zwischendeckspassagiere nach Nordamerika. H. Bechtel, op. cit., p.90.

⁹ *L'Alsace constitutionnelle* n°27 du 15 juin 1831.

désirent s'expatrier. Un grand nombre de ces émigrants arrive là après avoir épuisé sur la route tous leurs moyens d'existence. Tombés dans la misère, ils en sont réduits à la mendicité. En attendant le départ du navire qui doit les emporter, on les voit quelquefois entrer dans les maisons et monter dans les étages pour solliciter une aumône¹⁰. La situation est telle que le gouvernement français, occupé à faire ramener ces malheureux aux frontières à ses propres frais, ne permettra dorénavant le passage par la France qu'à ceux qui posséderont une somme d'argent beaucoup plus élevée que celle exigée jusqu'alors ; quant au grand-duché de Bade, il rend une ordonnance qui refuse en général et sans distinction, tout passeport pour l'Amérique, que l'on passe par la France ou par tout autre pays¹¹. Toutefois le désir d'émigrer est tel que certains n'hésitent pas à entreprendre le long voyage maritime en automne. Ainsi deux cents personnes doivent s'embarquer à Worms sur un bateau du Rhin qu'ils ont acheté en commun et qu'ils se proposent de revendre en Hollande¹².

A partir de 1832, les articles consacrés par les journaux alsaciens à l'émigration vers le Nouveau Monde se multiplient¹³. Plus nombreux et plus consistants, ils soulignent le fait que le phénomène, hasardeux jusqu'alors, sans plan bien arrêté car les "forces étaient trop éparpillées", semble s'organiser¹⁴. Les habitants démunis du Wurtemberg adressent un mémoire au gouvernement, aux chambres, à tout le pays, afin d'inviter les riches à réunir les capitaux nécessaires à l'achat de terres en Amérique. "Pauvres comme nous sommes, y est-il dit, notre capital est dans nos bras, qui ont suffi jusqu'ici, quoiqu'avec peine, à notre entretien. Mais qu'en arrivera-t-il plus tard, avec l'accroissement toujours

¹⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n°77 du 7 juin 1831.

¹¹ *Ibid* n°125 du 4 août 1831.

¹² *Ibid* n°172 du 20 octobre 1831.

¹³ Seit 1830 wurde der nicht mehr versiegende Strom der Auswanderer noch durch die politische Emigration verstärkt. E. Schraepfer, op. cit., p.14.

¹⁴ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°64 du 4 septembre 1832.

progressif de la population?¹⁵ Aidez-nous donc à nous procurer une nouvelle patrie, où nous puissions à notre tour acquérir des capitaux. Ne croyez pas que nous envions vos richesses ; chaque classe de la société a ses maux et ses inconvénients. Nous ne demandons qu'un prêt de votre superflu, qui vous rapportera des intérêts..."¹⁶ Vendus à bas prix par le gouvernement des États-Unis, les terrains, grâce à la culture de la vigne et des céréales, augmentent rapidement en valeur. Ainsi l'émigrant qui en aura eu la jouissance pourra, en l'espace de quelques années, rendre le capital emprunté avec les intérêts dûs, ou racheter au prix fort les terres à ceux qui auront amené les premiers fonds. La misère qui accable une partie de la population du Wurtemberg lui enlève tout espoir quant à un avenir meilleur. Le sort des générations futures n'y est envisagé qu'avec frayeur. Le vibrant appel lancé aux riches devrait conduire à la formation d'un comité chargé de recevoir leur contribution à cette espèce d'emprunt¹⁷ Crainte de surpopulation, désir de trouver des conditions de vie décentes, sont ici les causes de l'exil volontaire¹⁸.

En Bavière rhénane des associations se forment afin de favoriser le départ vers l'Amérique. De nombreuses personnes, pour la plupart issues des classes aisées, se sont inscrites sur les listes. Quelques hommes de confiance ont été envoyés sur les lieux afin de trouver les renseignements nécessaires¹⁹. Déjà près de 8000 habitants ont quitté cette province, chiffre qui

¹⁵ Das rasche Bevölkerungswachstum hatte dramatische Auswirkungen. Für das steigende Angebot von Arbeitskräften standen bald nicht mehr genügend Arbeitsplätze zur Verfügung. E. Schraepler, op. cit., p.15.

¹⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n°16 du 19 janvier 1832.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Le remède proposé au surpeuplement est l'émigration. Les gouvernements l'acceptent avec soulagement. J. Sigmann, op. cit., p.129.

¹⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n°212 du 4 septembre 1832 et *Journal du Haut-et-Bas-Rhin* n°62 du 2 septembre 1832.

sera sans doute doublé d'ici le printemps²⁰. Les nouveaux décrets répressifs votés par la Diète semblent être à l'origine de cette vague d'émigration qui frappe même certains notables, par exemple des professeurs destitués pour avoir protesté contre ces mesures²¹. Alors qu'une riche moisson rentre dans les greniers, que les fruits mûrissent en abondance, que les vigneronns de ces contrées voient arriver une heureuse vendange, les esprits flottent entre la crainte et l'espérance. Nombreux sont ceux, dans la classe la plus aisée, qui décident de s'embarquer avant l'arrivée des tempêtes d'automne²². Une "émigration en grand" est organisée dans tout le sud et l'ouest de l'Allemagne. Il s'agit de fonder une nouvelle Allemagne, destinée à recevoir dans son sein tous ceux dont les prétentions ou les espérances ne peuvent être satisfaites par leur patrie et à donner à tous une liberté et le droit sans restriction. Pour pouvoir former un Etat dans l'union américaine, la loi exige une réunion de 60 000 individus de plus de 25 ans. Tous ceux qui adhéreront à cette initiative resteront ainsi dans leur sphère d'habitudes et conserveront leur langage, leurs moeurs. La capitale du nouvel Etat sera Hermannstadt²³. Ce projet, annoncé début septembre par les journaux alsaciens, devient certitude au milieu du mois. La ville existerait déjà, formée de personnes fortunées, de cultivateurs et d'ouvriers²⁴.

A Wiesbaden ce sont plus de vingt familles parmi les plus aisées de la ville qui ont pris la résolution d'attendre jusqu'au printemps prochain. Si, d'ici là, la situation économique ne s'améliore pas, elles partiront pour l'Amérique. Les informations sur le pays et sur les préparatifs nécessaires à leur installation sont en cours. Cet exemple trouve des imitateurs jusque dans les

²⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n°259 du 28 octobre 1832.

²¹ *Ibid* n°221 du 14 septembre 1832.

²² 1500 personnes. *Courrier du Bas-Rhin* n°243 du 10 octobre 1832.

²³ *Courrier du Bas-Rhin* n°218 du 11 septembre 1832. *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°64 du 4 septembre 1832.

²⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n°222 du 15 septembre 1832.

campagnes²⁵. Le nombre de personnes ayant quitté les provinces de Hesse pendant les neuf premiers mois de l'année est si élevé²⁶ qu'il représente 1% de la population²⁷.

Le goût de l'émigration se manifeste aussi de temps en temps à Francfort, mais moins que dans d'autres régions. Dans le duché de Nassau²⁸, le désir de trouver le "repos" en s'établissant dans un pays qui semble jouir du bonheur et de la liberté se manifeste principalement chez des personnes que l'on compte parmi les plus cossues et les plus éclairées²⁹. Il pénètre dans des contrées et des communes qui jusqu'alors n'ont jamais été touchées³⁰.

Pourtant la vie qui attend tous ces exilés volontaires n'a rien de facile et ce n'est qu'en se livrant à l'agriculture qu'on peut trouver en Amérique une existence assurée. Un capital de départ est nécessaire³¹ pour acheter en Europe les outils et payer le voyage. A leur arrivée, ils devront faire l'acquisition de terrains³². Pour les défricher, il leur faudra des esclaves noirs³³ qui sont les plus résistants à la fatigue et aux conditions climatiques. Pendant plusieurs années, les familles devront lutter contre les mauvais rendements, les privations, les maladies, et si aucun malheur ne les frappe, elles seront alors récompensées de leur peines. Elles pourront mener une existence heureuse, à condition d'avoir choisi des terres situées à proximité d'un fleuve qui soit en

²⁵ Ibid n°219 du 12 septembre 1832.

²⁶ 4500 personnes pour les provinces de Harkembourg et de la Hesse supérieure. *Courrier du Bas-Rhin* n°259 du 28 octobre 1832.

²⁷ Ibid.

²⁸ 3500 à 4000 émigrants en 9 mois. Ibid.

²⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n°221 du 14 septembre 1832.

³⁰ Ibid.

³¹ 8 600 francs au moins. *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°79 du 19 septembre 1832.

³² 500 acres. Ibid.

³³ 4 pour 500 acres, à 100 dollars chacun. Ibid.

communication avec un port de mer, afin de trouver des débouchés pour leurs productions. Les bords du Mississippi, où sont cultivés principalement le tabac et le coton pour l'exportation vers l'Europe, sont particulièrement avantageux ³⁴

A l'approche du printemps 1833, la vague d'émigration se poursuit³⁵. Les mesures répressives sévères prévues dans le nouveau projet de loi sur les universités, présenté à la Diète par les cours de Vienne et de Berlin, inquiètent les étudiants³⁶. Ceux qui, poursuivis comme révolutionnaires, ont réussi à échapper à la police, vont en partie en Amérique. Des trente-huit prévenus du procès correctionnel intenté aux souscripteurs de la protestation contre les actes de la Diète, sept évitent ainsi une condamnation³⁷. Plusieurs sont passés par Paris pour s'embarquer au Havre. Beaucoup d'autres patriotes vont les suivre pour ne pas rester sous le joug de la Prusse et de l'Autriche ³⁸ A l'automne, alors qu'un temps chaud laisse espérer des vendanges abondantes, la démoralisation fait des progrès effrayants en Bavière rhénane. "Nous sommes au même point, si ce n'est plus mal qu'en 1832", annonce le correspondant particulier du *Courrier du Bas-Rhin*³⁹; l'espoir d'une amélioration de la situation s'affaiblit chaque jour. Alors que l'agriculture continue de fournir les produits en grandes quantités, la modicité de leur prix de vente et le manque absolu de débouchés au-dehors ruinent les gens des campagnes qui pourraient s'enrichir de la fécondité du sol. L'industrie manufacturière est inexistante. Le gouvernement ne fait exécuter aucun grand

³⁴ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°79 du 19 septembre 1832.

³⁵ 2 000 émigrants d'Allemagne méridionale. La somme que chacun doit emporter est de 1 100 francs. *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°63 du 4 mars 1833 ; 2 500 émigrants de Bavière rhénane en janvier et février. *Ibid* n°138 du 20 mai 1833.

³⁶ In den 30er Jahren stieg die jährliche Ziffer der Auswanderer auf 7 000 bis 26 000 (in den 20er Jahren gingen jährlich zwischen 1 100 und 5 000 Personen nach Übersee). Der politische Druck nach der Revolution, ließ die Auswanderungszahlen emporschnellen. J. Kocka, *Arbeitsverhältnisse...* op. cit., p.39 sq.

³⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n°204 du 25 août 1833.

³⁸ *Ibid* n°106 du 8 mai 1833.

³⁹ N°234 du 29 septembre 1833.

travail d'utilité publique. Le chômage sévit et la concurrence entre ouvriers met la main-d'oeuvre à un prix tellement bas⁴⁰ que le salaire ne peut suffire à leur subsistance. Telle est la situation de cette "belle et fertile Bavière rhénane" ⁴¹que les émigrations vers l'Amérique continuent à dépeupler ⁴².

Selon le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*, le nombre des nouveaux colons a augmenté considérablement en 1834. D'après les informations reçues des sept ports les plus importants des Etats-Unis, le nombre total des arrivants s'élève pour l'année 1834 à 75 179 individus. L'Allemagne a beaucoup contribué à l'augmentation de la population de ce pays⁴³. Depuis longtemps une compagnie s'est formée dans les royaumes de Wurtemberg, de Bavière et de Bade pour l'organisation des déplacements⁴⁴.

Le *Courrier du Bas-Rhin* souligne en 1836 "l'esprit d'émigration" qui règne en Allemagne⁴⁵. Chaque année un nombre prodigieux d'individus vont s'expatrier et chercher leur bonheur dans le nouveau monde. "Tantôt ce sont des hommes qui ont pris en dégoût les institutions de leur pays natal et qui cherchent dans la jeune république de Washington et de Francklin la

⁴⁰ Das steigende Angebot von Arbeitskräften machte sich im Sinken der Löhne bemerkbar. E. Schraepler, op. cit., p.15.

⁴¹ *Courrier du Bas-Rhin* n°234 du 29 septembre 1833.

⁴² En Bavière, un courant continu d'émigration vers l'Amérique entraîne 132 788 personnes entre 1835 et 1851. P. Benaerts, op. cit., p.140.

⁴³ 12 283 émigrés allemands ont débarqué à la Nouvelle-Orléans ; 11 802 à Baltimore ; 1 976 à Philadelphie ; 4 063 à New-York ; 414 à Boston ; 208 à City-Print ; 125 à Charlestown. *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°128 du 8 mai 1835. On peut évaluer à un million, voire un million et demi de personnes, la perte de l'Allemagne entre 1830 et 1860. P. Benaerts, op. cit., p.141.

⁴⁴ Liste des différentes associations allemandes organisant l'émigration entre 1833 et 1850 dans P. Marschalck, op. cit., p.21.

⁴⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n°158 du 2 juillet 1836.

liberté dont ils désespèrent dans la vieille Europe" ⁴⁶, tantôt ce sont des familles aisées, voire riches, qui espèrent accroître rapidement leur fortune. Mais le plus souvent ce sont des pauvres qui se précipitent en Amérique, dans le fol espoir d'y trouver de l'or et des diamants, une terre promise où ils comptent amasser en peu de temps, sans peine, d'immenses richesses. Un grand nombre de ces malheureux, ne pouvant pas subvenir aux frais du voyage, errent dans les ports français dans l'état le plus pitoyable. Ceux qui atteignent les rives américaines sont en proie à la même misère que celle qu'ils ont fuie. Ils sont alors forcés de gagner leur vie par un travail pénible sous un climat parfois difficile à supporter. Les efforts des gouvernements n'ont pu parvenir jusqu'ici à vaincre "cette manie de s'expatrier" ⁴⁷

Comme d'autres populations allemandes, le pays de Bade est lui aussi touché. Dans le grand-duché, si richement doté par la nature, on ne peut attribuer ce fait à un excès de population ou à des impôts trop élevés. La cause principale en est l'exploitation trop uniforme et surannée de l'industrie et de l'agriculture, entraînant une mauvaise répartition du travail ⁴⁸

Dans les années 1837-1838, rares sont les articles consacrés à ce sujet par les journaux alsaciens. Ils s'étendent à présent sur la situation des Allemands qui ont quitté leur région précédemment. Déjà très nombreux aux Etats-Unis, et il en arrive encore des milliers, ils y exercent une influence puissante, surtout dans les Etats de l'Ouest. Au lieu de se lancer dans des spéculations hasardeuses, basées sur l'achat et la revente de terrains, les Allemands, prudents, se contentent de cultiver leur sol. Tandis que les banques refusent tout crédit aux industriels ruinés, elles escomptent avec empressement les lettres de changes remises à ces agriculteurs pour les produits de leur récolte. Diverses maisons de commerce de New-York et de Boston ont des agents qui

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Ibid.

voyagent dans tout le pays pour acheter le blé en grenier et même avant qu'il ne soit récolté. Les journaux créés par ces Allemands proclament le principe suivant : "Democratismus und klingend Geld" qui reflète bien leur nature terre à terre où tout goût du risque est absent⁴⁹. Aux Etats-Unis, un projet de loi est en cours pour empêcher les étrangers "pauvres" de débarquer ⁵⁰ Il prévoit des amendes (100 dollars par personnes) pour les capitaines ou les propriétaires de navires qui transporteraient des personnes n'ayant pas les moyens de subsistance nécessaires ; les peines vont jusqu'à l'emprisonnement, si celles-ci sont atteintes de maladies mentales, d'infirmités ou si elles ont été condamnées dans le passé (amende de 10000 dollars ; emprisonnement de un à trois ans). Un passeport, établi d'après un certificat constatant le nom, l'âge, la dernière résidence et les ressources pécuniaires de chaque individu, et délivré par un consul américain ⁵¹, sera nécessaire à l'embarquement.

Alors qu'en 1839 le sujet de l'émigration n'est plus abordé, il revient en force en 1840. Un grand nombre de particuliers, après avoir vendu leurs propriétés, quittent leur patrie pour se rendre en Amérique et s'y fixer ⁵² Le *Courrier du Bas-Rhin*, se faisant l'écho des feuilles allemandes, nous apprend le départ journalier de nouveaux convois. Une fois de plus il met l'accent sur les dangers d'une telle entreprise dont "la réalité surpasse tout ce qu'on pourrait en dire ou en penser"⁵³. Au Havre, des personnes de tous âges, du nourrisson au vieillard, dans l'indigence la plus complète, ne connaissant l'Amérique que de nom, essaient de monter à bord des vaisseaux au hasard. Peu leur importe la direction prise, pourvu qu'ils fassent voile vers la Nouvelle-Orléans, New-York,

⁴⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n°244 du 12 octobre 1837.

⁵⁰ Ibid n°192 du 12 août 1838.

⁵¹ Qui recevra 2 dollars pour chacun. L'article relève, avec ironie, que si ce projet de loi est adopté, les consuls américains deviendront rapidement millionnaires. Ibid.

⁵² *Courrier du Bas-Rhin* n°1 du 1 janvier 1840.

⁵³ Ibid n°123 du 22 mai 1840.

Boston ou Philadelphie, vers l'est ou vers l'ouest. Les courtiers du port, profitant de l'ignorance de ces gens, extorquent leur argent contre des vivres pour la traversée ; les aubergistes ne sont guère plus honnêtes. Bref, les étrangers ne peuvent se fier à personne⁵⁴.

Des lettres arrivées au duché de Bade, au Wurtemberg et en Bavière rhénane, en provenance des bords du Mississipi et de la Nouvelle-Orléans, peignent sous de sombres couleurs la situation de la plupart des Allemands qui ont quitté le sol natal⁵⁵. Peu habitués au climat, un grand nombre d'émigrés sont en proie aux maladies endémiques de ces contrées. Ces lugubres récits, repris par les journaux et jugés par eux comme étant le reflet de la réalité, devraient être un avertissement pour tous ceux qui seraient tentés par cette aventure⁵⁶. Et pourtant les chiffres ne cessent d'augmenter, dénotant un état de malaise, une situation critique qui devraient fixer l'attention des gouvernements⁵⁷. Un "débordement aveugle de l'ancien monde sur le nouveau" est en train de se produire⁵⁸.

Un fait sans précédent arrive en 1842 ; c'est le nombre considérable d'émigrants qui regagnent l'Europe. Arrivés depuis peu à New-York, sans ressources et mourant de faim dans les rues ou les hôpitaux, les navires qui les avaient pris en charge ont été obligés de les ramener à leurs frais. En effet une loi, existant dans cet Etat, rend les propriétaires des bâtiments responsables des

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Der größte Teil der Auswanderer fand nicht das von den Schiffahrtbüros gelobte Land, wohl aber viel Hunger und Elend. Erst nach jahrelangen Entbehungen und Kämpfen konnten sie Fuß fassen. H. Bechtel, op. cit., p.90.

⁵⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n° 43 du 19 février 1842.

⁵⁷ Ibid n° 178 du 27 juillet 1842.

⁵⁸ Emigrés arrivés à New-York en 1842: 66 086 dont 6 196 hommes originaires d'Allemagne. Le nombre des femmes est à peu près le même. Le nombre de Français étant de 668. *Courrier du Bas-Rhin* n° 275 du 17 novembre 1842.

passagers que les capitaines ont reçus à leur bord, sans s'être informés de leurs moyens d'existence.

L'Alsace nous trace, en 1843, le portrait idyllique d'une famille d'émigrants allemands, à travers un feuilleton qui s'étale sur cinq numéros du journal⁵⁹. Le narrateur, un Parisien, invite ses lecteurs à une traversée de vingt jours du Havre à la Nouvelle-Orléans sur un paquebot américain. Sur ce véritable palais flottant où brillent les marbres, le cristal, la soie, les glaces de Venise, où l'on foule aux pieds des tapis d'Orient, sa curiosité est attirée par un vieillard assis au pied du mât de misaine. Les cheveux blancs, un visage digne, il est vêtu d'un costume de paysan tout droit sorti de l'opéra-comique. Près de lui joue sa petite fille, dont les longues nattes blondes s'échappent d'une coiffe. Elle est surveillée par une mère rayonnante de fraîcheur et de beauté qui allaite son dernier né. Pour parachever ce tableau harmonieux, un homme dans la fleur de l'âge, grand et vigoureux, plein de force et de santé, surveille le groupe d'un regard inquiet. Vingt autres familles comme celle-ci sont à bord, "prêtes à défricher le sol vierge, à exploiter les terres et les bois, prêtes à s'implanter, à prendre racine, à s'étendre, à devenir riches et florissantes par leurs seules forces et sans secours étrangers"⁶⁰. Parmi les caisses et colis de toutes sortes de l'entrepont et de la cale, on reconnaît, ici les pièces démontées d'une charrue du Wurtemberg, là les divers instruments aratoires. Menacés par les pirates, les Allemands dont les visages exprimaient jusque-là un bonheur rustique, prennent un air décidé, froid et impassible, montrant qu'ils sont prêts à combattre pour leurs femmes et leurs enfants. Cette description, aussi bien physique que morale, correspond au cliché répandu en France : blondeur, robustesse, courage, ardeur au travail, respect de l'autorité patriarcale, douceur et simplicité des mœurs.

⁵⁹ *L'Alsace* n° 84 du 8 avril 1843 ; n° 87 du 12 avril ; n° 88 du 13 avril ; n° 89 du 14 avril et n° 90 du 16 avril.

⁶⁰ *L'Alsace* n° 84 du 8 avril 1843.

Dans la période de 1844 à 1846, le phénomène de l'émigration est très peu abordé par les journaux strasbourgeois. Pourtant, selon les rares articles qui lui sont consacrés, son ampleur n'a en rien diminué⁶¹. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁶² publie, en 1845, une comparaison intéressante entre les statistiques fournies par la Grande-Bretagne et l'Allemagne⁶³. Alors que l'on a souvent dit que nulle part le besoin de s'expatrier ne se faisait sentir plus fortement que dans cette dernière, les chiffres montrent qu'en Grande-Bretagne il se manifeste sur une échelle bien plus importante (66 358 émigrants en moyenne par an de 1825 à 1842) et représente plus du double du nombre des émigrants allemands (25 à 30 000 par an en moyenne sur la même période). Il est toutefois souhaitable pour ceux-ci que des plans de colonisation s'établissent, que les forces se concentrent plutôt que de s'éparpiller comme cela se passe encore, et enfin que les denrées coloniales trouvent des débouchés dans le pays qui, en contrepartie, pourrait exporter les produits de son industrie. Ce vœu est également exprimé par un député de la chambre badoise⁶⁴. Emu par la situation de ceux qui, désirant s'établir au-delà de l'océan⁶⁵, trompés par d'ignobles spéculateurs, n'arrivent jamais à destination, ou sont alors réduits à la misère, il propose l'installation de consuls dans les ports de départ et d'arrivée, l'achat de terrains afin qu'ils soient surveillés et protégés⁶⁶. Le gouvernement prussien, quant à lui, réagit en 1846 pour prévenir et diminuer les départs. Il met à la disposition de ceux que la

⁶¹ Le 10 décembre 400 émigrants ont traversé Cologne, venant de Souabe, ils se rendent au Texas. Un grand nombre de familles devrait, sous peu, les suivre. *L'Impartial du Rhin* n°320 du 15 décembre 1844. Im Zeitraum von ca. 1840 bis 1892 war Deutschland ein ausgesprochenes Auswandererland. J. Kocka, *Arbeitsverhältnisse...* op. cit., p.40.

⁶² N°7 du 8 janvier 1845.

⁶³ Au XIX^e siècle, quatre nations surtout, ont fourni à l'émigration d'importants contingents : l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et la Russie. R. Gonnard, op. cit., p.7.

⁶⁴ Le député Christ. *Impartial du Rhin* n°164 du 12 juillet 1846.

⁶⁵ En avril 1846 dans le seul duché de Bade, le nombre des émigrants s'est élevé à 62 000 personnes. Ibid.

⁶⁶ *Impartial du Rhin* n°164 du 12 juillet 1846.

pauvreté pousse à quitter le pays, des domaines royaux⁶⁷ devenant libres de fermages en 1847-48-49. Ceux-ci, démembrés, formeront des établissements d'agriculture⁶⁸. Des fermages héréditaires et trois à cinq années libres de paiement seront accordés aux acquéreurs. Une caution sera néanmoins exigée de leur part, prouvant qu'ils possèdent les moyens nécessaires à l'achat du bois, des ustensiles aratoires et à la construction des exploitations⁶⁹.

Dès le début de 1847, alors que la crise alimentaire et économique frappe toute l'Europe, le mouvement migratoire semble s'amplifier, prenant des proportions jamais atteintes jusqu'alors. Des villages entiers⁷⁰, bourgmestre, échevin, juge de paix en tête, demandent à leur gouvernement l'autorisation d'émigrer en masse⁷¹. On en arrive à des situations qui pourraient paraître comiques, si leurs causes n'étaient graves. Ainsi le gouvernement de la Hesse-Electorale s'est vu proposé l'achat d'une petite commune⁷² dont tous les habitants désirent partir pour l'Amérique. Il ne se passe pas de semaine, pas de jour, où des cultivateurs allemands ne traversent la ville de Strasbourg avec leurs familles pour se rendre au Havre⁷³. Sur toutes les routes on rencontre des chariots

⁶⁷ Des provinces de Prusse de Posen et de l'arrondissement de Köslin. Ibid.

⁶⁸ De 60 arpents. Ibid.

⁶⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n°307 du 24 décembre 1846.

⁷⁰ L'émigration allemande est un phénomène de masses. R. Gonnard, op. cit., p.99 sq. Besonders die ökonomische Misere der "hungrigen" 40er und 50er Jahre, ließ 1847 die Auswanderungszahlen auf 80 000 steigen. Die Auswanderer reagierten vor allem auf die sie abstoßende Armut, Arbeitsknappheit und Enge in ihren Herkunftsgebieten und erst in zweiter Linie auf die Attraktivität der "Neuen Welt". J. Kocka, *Arbeitsverhältnisse...* op. cit., p.40.

⁷¹ Dans la province de Starkembourg la population de quatre villages dont un de 1 400 habitants a fait cette demande. C'est dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt qu'elle est la plus importante. Mais en Westphalie également, le quart de la population de la ville de Bocholt fait ses préparatifs de départ. *Courrier du Bas-Rhin* n°68 du 20 mars 1847 et n°72 du 25 mars 1847. *Impartial du Rhin* n°81 du 6 avril 1847.

⁷² Meimbresen, dans le cercle de Hofgeismar ; 80 maisons, 600 habitants. *Courrier du Bas-Rhin* n°84 du 8 avril 1847.

⁷³ *Impartial du Rhin* n°81 du 6 avril 1847.

pleins de vieillards, d'hommes dans la fleur de l'âge, de femmes et d'enfants qui quittent leur pays⁷⁴. Le nombre d'émigrants pour l'Amérique du Nord prend une dimension "colossale"⁷⁵. Même à Paris leur passage est remarqué. Arrivés par les diligences de l'Est, on les rencontre dans les rues, les passages, au Palais-Royal, admirant les curiosités de la capitale. On les voit même dans les salles de spectacle. Les hommes portent un chapeau de feutre gris et une blouse. Leur tenue est très propre, plus soignée que celle des femmes. Leur mise en général, ainsi que leurs bagages, dénotent une certaine aisance et laissent supposer leur appartenance à la classe moyenne⁷⁶. Mieux pourvus de ressources que par le passé, munis de provisions suffisantes, leur traversée s'effectue dans de bonnes conditions ⁷⁷ En Amérique du Nord, où on annonce une émigration quadruple par rapport à celle de 1846, on commence à craindre les épidémies ⁷⁸. A la Nouvelle-Orléans, en automne 1847, les faubourgs où afflue la population étrangère des classes nécessiteuses sont ravagés par la fièvre jaune. On y dénombre 60 décès par jour ⁷⁹

⁷⁴ Ibid n°88 du 14 avril 1847.

⁷⁵ *Impartial du Rhin* n°119 du 21 mai 1847 et *Courrier du Bas-Rhin* n°120 du 20 mai 1847. Zwischen 1816 und 1855 stieg die Volkszahl Deutschlands von 23,5 auf 34,6 Millionen. Während in den preußischen Ostprovinzen die wachsende Zahl von Arbeitskräften durch Intensivierung der Landwirtschaft zu einem großen Teil beschäftigt werden konnte, lagen die Verhältnisse in Schlesien, Sachsen, Hessen und den süddeutschen Staaten ungünstiger. In diesen Gebieten bestanden wenig Möglichkeiten, den Zuwachs aufzunehmen. Die wachsende Bevölkerung ließ die Zahl der Auswanderer zunehmen. Zwischen 1845-1854 verließen 146 653 Personen den preußischen Staat. E. Schraepler, op. cit., p.14.

⁷⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n°94 du 20 avril 1847.

⁷⁷ Ce n'est pas le cas pour les émigrants irlandais, atteints de maladies pouvant entraîner la mort. Embarqués trop nombreux sur des navires mal approvisionnés, ils en sont réduits au bout de quelques jours à des rations d'eau insuffisantes. Ibid n°133 du 4 juin 1847.

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ Ibid n°226 du 21 septembre 1847.

Si l'émigration vers les Etats-Unis d'Amérique est un véritable phénomène de masse⁸⁰, elle n'est que marginale vers d'autres pays.

2) L'EMIGRATION VERS LE CANADA

Le Canada n'est pas particulièrement évoqué par les journaux strasbourgeois. On apprend seulement qu'en 1834 "plusieurs Allemands" sont partis vers ce pays⁸¹, où la mortalité parmi les étrangers est importante⁸²

3) L'EMIGRATION VERS LES ANTILLES ANGLAISES

Des lettres provenant de la Martinique, publiées par un journal parisien et dont le *Courrier du Bas-Rhin* reproduit à son tour les nouvelles, signalent des faits encore plus odieux dans les Antilles anglaises⁸³. Une "véritable traite des blancs" existerait dans ces îles où le travail des noirs n'est pas assez productif. Des recruteurs, placés sur le lieu de passage des émigrants allemands, suisses et alsaciens qui traversent la France pour se rendre en Amérique, ont recours à un système d'embauchage, fondé sur le mensonge et les promesses séduisantes, qui paraît avoir déjà coûté la vie à un grand nombre de ces malheureux. Quand ils arrivent, on leur déclare que les engagements contractés en France sont nuls. Jetés sans ressource sur un sol insalubre, soumis à une excessive cherté des subsistances qui les livre à la discrétion des planteurs anglais, ils sont

⁸⁰ Wie ein ständig fließendes Sickerwasser drangen die Auswanderer in Nordamerika ein. H. Bechtel, op. cit., p.90.

⁸¹ De 1820 à 1834 inclus, 198 632 étrangers sont arrivés à Québec. *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°128 du 8 mai 1835.

⁸² 700 décès en quatre semaines. *Courrier du Bas-Rhin* n°259 du 29 octobre 1847.

⁸³ N°129 et 130 des 29 et 30 mai 1840.

obligés d'accepter des salaires dont "le dernier des noirs ne se contenterait pas" ⁸⁴ Il en est arrivé ainsi, sur un seul bâtiment, cent vingt trois à la Trinité. Deux ont pu gagner ensuite la Martinique, où leur profonde misère a ému toute la population.

4) L'EMIGRATION VERS LA RUSSIE

En 1820, une colonne d'habitants du Wurtemberg, partie l'année précédente pour la Géorgie russe, n'a pu passer le Caucase. L'empereur leur a fait assigner des quartiers d'hiver en Tauride, où d'autres Allemands résident déjà⁸⁵. En 1844, c'est de Prusse que viennent les ouvriers désireux de partir pour la Lithuanie où on leur a assuré des terres ⁸⁶ Les raisons qui ont motivé ces départs, ainsi que le nombre de personnes concernées, ne sont pas évoqués par les journaux strasbourgeois.

5) L'EMIGRATION VERS LE BRESIL

Dès 1823 commence à s'organiser l'implantation de colons allemands au Brésil⁸⁷ dont un agent impérial⁸⁸, muni de lettres de

⁸⁴ Ibid.

⁸⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n° 43 du 4 avril 1820.

⁸⁶ Moyennant un dépôt de 60 thalers par famille, à l'ambassade russe à Berlin. Ibid n° 182 du 31 juillet 1844.

⁸⁷ R. Gonnard, op. cit., p.165-178. Tableau chiffré dans P. Marschalck, op. cit., p.50.

⁸⁸ Le major Schäffer. *Journal Politique et Littéraire du Bas-Rhin* n° 69 du 7 décembre 1823.

recommandation, s'est rendu à Vienne puis à Hambourg. Avant le fort de l'hiver, une expédition, composée de personnes ayant assez de moyens pécuniaires pour couvrir les frais de voyage et d'installation, devrait mettre à la voile. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁸⁹ est affligé de voir que le "vertige de l'émigration" gagne la Hesse rhénane. Il qualifie le mouvement de "calamité du siècle". En effet, des villages entiers ne rêvent que de pays enchantés, et les gens les plus laborieux se laissent abuser par des lettres séduisantes de Rio de Janeiro. A ces braves gens, le journal rappelle l'ancien proverbe : "reste dans le pays et subviens à ton entretien honnêtement"⁹⁰.

Très rapidement, les gouvernements des Etats d'Allemagne, concernés par ces vagues de départ, prennent des mesures pour les arrêter. Celui de la Hesse rhénane charge les bourgmestres d'empêcher, le long du Rhin, l'embarcation d'émigrés non pourvus de permis de départ qui leur garantissent d'être reçus au Brésil comme citoyens et sujets. Les certificats, délivrés par l'agent impérial de ce pays traité de vulgaire "embaucheur"⁹¹ n'ayant aucune validité, la gendarmerie est chargée de ramener chez eux les contrevenants, de poursuivre et de punir les recruteurs⁹². Le gouvernement bavarois prend des mesures identiques⁹³. Malgré ces exhortations paternelles, malgré les lettres véridiques remplies de détails sur la misère inexprimable qui régnait dans ces contrées lointaines bien différentes des monts d'or espérés, des familles entières quittent leur région pour ce qu'elles croient être le pays de Cocagne. Certaines ont la chance de pouvoir revenir dans leur foyer. Aucune des promesses qu'on leur avait faites n'ayant été tenue, leur petite fortune engloutie, le

⁸⁹ N° 37 du 27 mars 1825.

⁹⁰ "bleib im Lande und nähr dich redlich" Ibid.

⁹¹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 133 du 6 novembre 1825.

⁹² Ibid n° 80 du 4 juillet 1826.

⁹³ Ibid n° 77 du 27 juin 1826.

retour vers la patrie est le seul salut⁹⁴. En 1836 pourtant, Hambourg, dont les prisons sont pleines, après avoir essayé, mais en vain, de déporter ses nombreux condamnés vers l'Australie, les confie à un capitaine brésilien "qui trouve que les nègres sont trop chers en Afrique"⁹⁵. Cette "marchandise" ne figurant pas sur le tarif des douanes, le navire est exempté de tout droit d'exportation. Quant au capitaine, dont la prime est considérable, il reviendra certainement bientôt prendre une nouvelle "cargaison".

On peut observer que d'emblée, l'émigration vers le Brésil, organisée par le gouvernement de ce pays dont les agents parcourent l'Europe à la recherche de paysans capables de défricher et de mettre en culture les espaces forestiers, est perçue de façon très négative. L'empereur brésilien lui-même est présenté comme un de ces recruteurs peu scrupuleux⁹⁶ prêt à toutes les promesses, tous les mensonges pour attirer des "petits blancs".

6) L'EMIGRATION VERS ALGER

L'émigration vers Alger⁹⁷ semble avoir été dès le début, dans les années 1832-33, strictement réglementée. Pour prévenir les déboires ou les dangers qu'encourent les personnes désireuses de s'installer dans cette nouvelle possession française, le gouvernement, à Paris, exige une autorisation délivrée par son ministre de la guerre. Il a été défendu à ses ambassadeurs de viser des passeports pour cette destination. Ces mesures, proclamées dans divers Etats

⁹⁴ Ibid n° 79 du 2 juillet 1826.

⁹⁵ Ibid n° 249 du 16 octobre 1836.

⁹⁶ Ibid n° 119 du 4 octobre 1825.

⁹⁷ Quelques milliers d'Allemands seulement s'établissent en Algérie. R. Gonnard, op. cit., p.99.

d'Allemagne, notamment par le gouvernement bavarois qui charge les commissaires municipaux et les officiers de police de les expliquer aux éventuels candidats à l'émigration vers Alger, seraient dictées par des raisons humanitaires. L'expérience du passé a en effet montré que des familles entières ont été abandonnées sur les côtes où, ne trouvant ni travail ni secours, elles sont tombées dans la misère⁹⁸. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁹⁹ défend d'ailleurs l'attitude des autorités françaises qui, parce qu'elles ont interdit à des Allemands de débarquer à Alger, sont traitées d'inhumaines par les feuilles d'outre-Rhin. Le journal strasbourgeois souhaite que la réglementation soit plus largement connue, afin qu'un sort plus heureux attende les émigrants dans cette colonie qui "sous tous les rapports, offre plus d'avantages que l'Amérique"¹⁰⁰. Ceux-ci ne sont pas cités. Les mises en garde des ambassades de France en Allemagne se succèdent, mettant l'accent sur les difficultés d'un séjour dans un pays au climat si différent, dont la langue et les moeurs sont absolument inconnues à tous ceux qui y viennent pour la première fois¹⁰¹. Des communications de même nature ont du reste été faites dans d'autres Etats d'Europe.

Alors que l'émigration vers Alger est fort en vogue en Allemagne en 1836, certains journaux français se plaignent assez violemment des "mesquines tracasseries" et des "chicanes de ceux-là même qui arrêtent toute prospérité dans la colonie, et qui néanmoins ne cessent de lui reprocher la lenteur de ses progrès"¹⁰². La compagnie qui s'est formée, il y a quelques années, dans les royaumes de Wurtemberg, de Bavière et de Bade pour organiser le départ des colons pour les Etats-Unis d'Amérique, vient d'adresser des propositions au

⁹⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n°195 du 15 août 1832 et n°7 du 8 janvier 1833.

⁹⁹ N°196 du 16 août 1832.

¹⁰⁰ Ibid.

¹⁰¹ Ibid n°208 du 30 août 1832.

¹⁰² Article du *Courrier français* repris par le *Courrier du Bas-Rhin* n°137 du 8 juin 1836.

maréchal Clauzel¹⁰³ pour lui demander sa protection et lui offrir de diriger le déplacement des habitants de ces régions, désireux de s'expatrier. Mais elle est sans cesse arrêtée dans ses démarches par l'indécision des autorités françaises. Au mois de juillet enfin, celles-ci donnent l'assurance qu'elles feront tout pour favoriser la colonisation. Cette nouvelle est fort appréciée outre-Rhin, surtout par le roi de Prusse qui "voit là un moyen d'écoulement pour le trop plein de sa population, beaucoup moins meurtrier que celui qu'offrent les Etats-Unis" ¹⁰⁴ Avant peu, de nombreux colons habiles et travailleurs se rendront à Toulon pour passer en Afrique. Des correspondances efficaces sont à présent établies entre le maréchal Clauzel et un agent allemand.

Dans les années suivantes, les émigrations d'Allemagne vers Alger continuent¹⁰⁵. Un fait divers, relevé par l'*Impérial du Rhin* en 1845 ¹⁰⁶ nous laisse supposer que les relations entre Arabes et Européens sont bonnes. Une famille allemande, logée dans une ferme, perdit un jeune enfant. Il fut retrouvé au milieu des chacals par les Arabes, qui lui portèrent secours. Cela leur valut l'éloge de tous.

Les journaux strasbourgeois, qui ne cessent de critiquer l'émigration vers les Etats-Unis ou le Brésil en dressant de sombres tableaux de la situation dans laquelle se trouvent ces expatriés, encouragent au contraire le choix d'Alger, allant même jusqu'à reprocher au gouvernement français de ralentir le processus. Cette attitude ne peut s'expliquer que par le fait que l'Algérie est une possession française.

¹⁰³ Bertrand Clauzel ou Clausel. Nommé gouverneur de l'Algérie puis maréchal en 1831.

¹⁰⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 164 du 9 juillet 1836. L'accroissement de la population en Prusse est très important. Le chiffre moyen annuel est supérieur à celui des autres pays européens. P. Benaerts, op. cit., p.136.

¹⁰⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n° 180 du 28 juillet 1844.

7) L'EMIGRATION VERS L'AUSTRALIE

L'émigration vers l'Australie n'est pour ainsi dire pas évoquée par la presse strasbourgeoise. En 1844, un bateau transportant huit cents personnes en partance pour cette destination est cité rapidement. Encore s'agit-il essentiellement de paysans du Mecklembourg qui, sous la direction de leur seigneur, vont chercher le bonheur dans l'Océanie.

A travers l'image donnée par les journaux strasbourgeois de l'émigration allemande de 1820 à 1847, on peut constater que le phénomène commence par de petites vagues successives, qu'il s'amplifie au fur et à mesure pour ne plus cesser. Totalement dénué d'organisation au début, concernant des personnes isolées, il se structure peu à peu avec la création de compagnies chargées d'amener tous ces exilés volontaires à bon port. La question essentielle est : qu'est-ce qui incite à l'émigration ? C'est en partie la peinture faite par les émigrés dans les lettres qu'ils écrivent à leurs parents ou à leurs amis, de l'aisance dont ils jouissent dans un "pays libre, où ils vivent librement, gagnant leur vie honorablement, tandis qu'ils végétaient dans leur patrie, vu le manque de travail pour la classe ouvrière, occasionné par la stagnation du commerce, et les impositions dont cette classe, la plus pauvre de toutes, se trouve écrasée... Si un homme jouit du bonheur dans sa patrie, il n'ira pas la quitter... dans l'incertitude de ne pas trouver mieux, ou du moins autant. Mais quand on est malheureux, aucune résolution ne coûte pour parvenir à améliorer son sort ; et quand on a quelques parcelles de terres à vendre, on s'en défait sans regret, sûr qu'on est de pouvoir avec sécurité en acquérir une plus grande quantité dans le pays où l'on veut

s'établir". Ce point de vue du *Courrier du Bas-Rhin*¹⁰⁷ résume les causes de l'émigration qui ne sont que peu abordées par les journaux et qui pourtant sont une question capitale. Il est certain que l'émigration définitive résulte du désir de trouver des conditions de vie meilleures. Les motifs peuvent être divers, voire même s'additionner. Dans le cas de l'Allemagne, le manque de liberté, les crises économiques, la surpopulation et le chômage sont à l'origine du mouvement, l'attrait de pays neufs n'étant cependant pas à négliger.

On trouve dans les rangs de l'émigration en Allemagne, un mélange de toutes les classes, de toutes les conditions et de tous les âges (paysans chassés de chez eux par la misère, ouvriers sans travail, bourgeois aisés désirant accroître leur fortune), une foule dont il est difficile de déterminer le nombre exact tant les témoignages varient.

Si l'émigration peut être ressentie dans un premier temps comme un soulagement par une région (nous avons cité l'exemple du roi de Prusse), à long terme elle représente une perte de la force vive, car ce sont, en général, les éléments les plus entreprenants qui partent. C'est pourquoi les gouvernements de certains Etats d'Allemagne ont pris quelques mesures, ont continué les mises en garde pour endiguer le flot, sans grand succès d'ailleurs.

Les Etats-Unis d'Amérique sont, sans conteste, la terre d'accueil choisie par la grande majorité des émigrants, malgré les descriptions assez négatives qu'en font les journaux. Le Brésil, la région d'Alger, l'Australie ne paraissent être que des destinations marginales pour les Allemands à cette époque. Il n'est pas possible, en revanche, de distinguer plus précisément les Etats dont ils sont originaires, les informations apportées à ce sujet étant trop vagues, trop sporadiques. Les feuilles strasbourgeoises s'intéressant avant tout aux contrées

¹⁰⁷ N° 114 du 12 mai 1832.

d'outre-Rhin proches de la frontière, nous ne pouvons tirer de conclusions sur le fait que tel Etat soit cité plus souvent qu'un autre.

* * * * *

CHAPITRE IV :

LA NAISSANCE DES MOUVEMENTS OUVRIERS

1) LES DEBUTS DU MOUVEMENT OUVRIER ALLEMAND EN FRANCE

C'est hors d'Allemagne, avant 1848, qu'apparaissent les "formes embryonnaires" du mouvement ouvrier allemand ¹⁰⁸. La révolution de 1830 en France et la révolution polonaise de 1831 sortent l'Allemagne de la torpeur dans laquelle elle vit depuis l'instauration des décrets de Carlsbad qui ont étendu sur toute la Confédération un régime de répression policière. Le mouvement de 1830-1831 est libéral-national et ses éléments moteurs se recrutent dans la bourgeoisie intellectuelle des journalistes, professeurs, écrivains, avocats, médecins. Les uns, tels Heinrich Heine et Ludwig Börne, sont partisans des idéaux de la Révolution française ; les autres rêvent de guerres de libération et de nation germanique. Leurs objectifs politiques restent limités : constitution, liberté de la presse, publicité des débats pour la justice, unité de l'Allemagne. Une presse indépendante naît et défend ce programme. Mais les décisions de la Diète, après la fête de Hambach, viennent la frapper d'interdit. Après l'attentat manqué de Francfort, la répression est encore renforcée. Les nombreuses arrestations et condamnations dont elle est accompagnée, entraînent une émigration politique importante vers la France, la Suisse, la Belgique, l'Angleterre ou les Etats-Unis ¹⁰⁹.

¹⁰⁸ J. Grandjanc, op. cit., p.13. Da sich in Deutschland infolge des Vereinsverbots nach 1830 keine Organisationen bilden konnten, blieb nur die Ausweichmöglichkeit ins Ausland übrig. Hier entstanden die Keimzellen einer "deutschen Arbeiterbewegung". Karl Marx eilte den Ereignissen weit voraus, wenn er schon 1844 anlässlich der schlesischen Weberunruhen von einer Arbeiterbewegung in Deutschland sprach. E. Schraepler, op. cit., p.30 sq.

¹⁰⁹ J. Grandjanc, op. cit., p.9 sq.

D'autre part, un exode économique important affecte l'Allemagne. L'émigration, due à la grande crise agricole de 1825, s'intensifie à partir de 1830. Définitive pour les paysans réduits à la misère qui quittent l'Europe pour l'Amérique, elle est temporaire pour les artisans et les compagnons "en voyage" qui, pour parfaire leur formation, vont de ville en ville. Plutôt que de se rendre dans un Etat de la Confédération germanique, certains préfèrent la Suisse, la France ou l'Angleterre. Ils séjournent alors dans ces pays quelques semaines, quelques mois ou choisissent de s'y fixer¹¹⁰.

Le nombre élevé d'Allemands à Paris justifie l'apparition de journaux, de revues, de brasseries, de cabinets de lecture. On trouve bien sûr, parmi eux, des savants, des écrivains, des journalistes et des artistes. Mais la colonie allemande est surtout faite d'employés de commerce et d'artisans¹¹¹!

Dans la capitale française, ces artisans et ces ouvriers allemands sont confrontés à une classe ouvrière française politisée. Et de cette confrontation naît une conscience sociale nouvelle, concrétisée par de multiples groupes de discussion, clubs ou associations¹¹².

A Paris est fondée la première organisation : *l'Association patriotique allemande (Deutscher Volksverein)*. Lorsqu'elle est interdite en avril

¹¹⁰ De 1830 à 1848 la masse des Allemands à Paris est stable. Il y en aurait, en 1844, dans la capitale française de 60 à 100 000. Selon J. Grandjonc, op. cit., p.12, ces chiffres seraient surévalués. Mais dès le début de la Monarchie de Juillet, les Allemands forment le groupe le plus important de Paris : de 6 à 8000 en 1830, ils seraient 40 000 en 1844 et dépasseraient les 60 000 en 1848. Selon J. Sigmann, op. cit., p.63, les 50 à 70 000 Allemands de Paris forment, à la fin des années 1840, la colonie étrangère la plus importante. La prépondérance des ouvriers est écrasante. Des villes et des campagnes allemandes se déverse un flot continu d'apprentis en quête d'emploi ou de compagnons qui souhaitent parfaire leurs connaissances professionnelles. D'autres s'enracinent à Paris, comme ces ébénistes du Faubourg Saint-Antoine.

¹¹¹ Orfèvres, facteurs d'instruments de musique, mécaniciens, serruriers, boulangers, maçons, typographes, tisserands, teinturiers, tailleurs, cordonniers, etc. J. Grandjonc, op. cit., p.13.

¹¹² Ibid.

1834, certains de ses membres poursuivent leur activité dans la clandestinité. Ils fondent la *Ligue des Bannis* (*Bund der Geächteten*)¹¹³ à laquelle succède la *Ligue des Justes* (*Bund der Gerechten*) au cours de l'hiver 1836-1837¹¹⁴ dont les collaborateurs sont quelques dirigeants de la *Jeune Allemagne* (*Junges Deutschland*)¹¹⁵. Le but de la *Ligue des Justes* est l'établissement de la communauté des biens dans une République allemande démocratique. La propagande menée par la *Ligue des Bannis* en Allemagne est poursuivie par le nouveau mouvement grâce aux artisans qui rentrent dans leur patrie¹¹⁶. Les Allemands de la *Ligue des Justes*, les "communistes" allemands ainsi qu'ils se désignent eux-mêmes¹¹⁷, sont tous marqués par Weitling et son ouvrage essentiel : *Les Garanties de l'harmonie et de la liberté* (novembre 1842). Mais ils sont

¹¹³ Elle réunit en 1834 des intellectuels et plusieurs centaines de compagnons. L'association secrète comprend deux tendances. L'une est animée par J. Venedey (1805-1871), un républicain rhénan antiprussien qui met au premier plan la question politique (unité dans la liberté. Il séjourne à Strasbourg entre 1832 et 1833), l'autre par Th. Schuster, jeune maître révolutionnaire de l'université de Göttingen, qui insiste sur la question sociale. J. Sigmann, op. cit., p.65.

¹¹⁴ La tendance politique du mouvement des Bannis l'emporte. En 1836, des dissidents forment la *Ligue des Justes*. Ses chefs sont : K. Schapper (1813-1870), ancien étudiant, bientôt fidèle compagnon de Marx et d'Engels, qui travaille dans une imprimerie ; H. Bauer, cordonnier, futur collaborateur du *Manifeste* ; Weitling, tailleur. Ibid.

¹¹⁵ Les principaux sont Georg Weissenbach, Karl Schapper et un ouvrier tailleur qui deviendra un des premiers théoriciens et propagandistes du socialisme allemand, Wilhelm Weitling, qui donna à la *Ligue* son premier manifeste, *L'Humanité telle qu'elle est et telle qu'elle devrait être* (1838). *Die Menschheit wie sie ist und wie sie sein sollte*. J. Sigmann, op. cit., p.65. J. Grandjonn, op. cit., p.14.

¹¹⁶ Sensibles à la prédiction de Schuster, des travailleurs fondent à Mayence, Francfort, Munich, Hanovre, Brême, Leipzig et Berlin des groupes clandestins qui reconnaissent l'autorité de la centrale parisienne. J. Sigmann, op. cit., p.65. La *Ligue* étend son influence aux ouvriers allemands en Angleterre, à partir de 1840, grâce à l'expulsion de Schapper par la police française, tandis que Weitling s'établit en Suisse en 1841 comme émissaire de la *Ligue*. J. Grandjonn, op. cit., p.14.

¹¹⁷ Le terme "socialiste" est employé sous sa forme anglaise "socialist" à partir de 1822 ; "socialisme" apparaît en français en 1832 ; ce n'est que quelques années plus tard que les termes allemands "Sozialist, Sozialismus, sozialistisch" sont couramment employés. En 1840, "communiste" et "communisme" désignent la tendance communautaire du socialisme. Ces termes sont immédiatement diffusés en anglais et en allemand. R. Poidevin, H.-O. Sieburg, op. cit., p.74 sq.

partagés entre diverses tendances : cabétistes ¹¹⁸ à Paris avec H. Ewerbeck et G. Mäurer¹¹⁹ ou chartistes à Londres¹²⁰ avec K. Schapper¹²¹. A Paris, en 1844, les membres dirigeants de la *Ligue des Justes* sont en relation avec Marx ¹²²et ils le restent après l'expulsion de ce dernier et son installation à Bruxelles ¹²³. Lorsque Marx et Engels fondent, au début de l'année 1846, le *Comité de correspondance communiste* (*Kommunistisches Korrespondenz-Komitee*), les sections londoniennes et parisiennes de la Ligue acceptent d'en être correspondants. Le

¹¹⁸ Etienne Cabet (1788-1856), socialiste français, auteur d'une célèbre utopie communiste exposée dans le *Voyage en Icarie* (1840). Il tente sans succès de réaliser ses théories en fondant au Texas puis en Illinois, une cité modèle. Encyclopédie Larousse, Tome I, op. cit., p.461.

¹¹⁹ Ils sont liés à Weitling. Ewerbeck est "un parfait caméléon" de toutes les nuances du socialisme français et allemand de l'époque. R. Poidevin, H.-O. Sieburg, op. cit., p.76.

¹²⁰ Le mécontentement social se cristallise dans l'Association des travailleurs londoniens de 1836, dirigée par Lovett. Son programme, contenu dans la Charte du peuple (1838), demande le suffrage universel, le vote secret, l'éligibilité des non-proprétaires. Les modérés de Lovett sont dépassés par les partisans de l'action violente dirigés par l'Irlandais O'Connor. Encyclopédie Larousse, op. cit., p.584.

¹²¹ Il est à Paris depuis 1836, expulsé de Suisse pour son activité de Jungdeutscher. Il est l'auteur d'une brochure théorique (1838) inachevée qui sert de référence aux membres de la *Ligue des Justes*, intitulée *Gütergemeinschaft*. Il fonde le 7 février 1840 la *Deutsche Demokratische Gesellschaft* à Londres. En 1844-45, il est parmi les membres dirigeants du *Communistischer Arbeiter-Bildungs-Verein*, et il est président de la société Démocratique française. R. Poidevin, H.-O. Sieburg, op. cit., p.76.

¹²² En octobre 1843, Marx se rend à Paris car le gouvernement prussien a réduit au silence la *Gazette rhénane* (*Die Rheinische Zeitung*) dont il est le rédacteur. Il publie le 29 février 1844 les *Deutsch-französische Jahrbücher* avec Ruge dont les *Deutsche Jahrbücher* ont également été interdits en Allemagne. J. Grandjonn, op. cit., p.30.

¹²³ Au début 1845, la France expulse ces réfugiés. (Le 12 mai 1839, des membres de la *Société des Saisons*, société secrète dont les membres sont français, et de la *Ligue des Justes* appellent le peuple de Paris à la révolution. Mais celui-ci reste indifférent. Edouard Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier (1830-1871)*, Paris 1948, p.177 sq. D'où ces expulsions). Le centre du mouvement se retrouve alors à Bruxelles. Le 1 janvier 1847 est créée la *Deutsche-Brüsseler Zeitung* qui, grâce à la collaboration de Marx et d'Engels, devient l'organe officieux de la *Ligue des communistes*. J. Grandjonn, op. cit., p.17. Le congrès de la *Fédération des communistes* à Londres rassemble une "poignée d'Allemands". Ils préparent la révolution sociale. Marx et Engels sont chargés de rédiger un programme d'action valable pour tous les pays. Ce sera le *Manifeste communiste*, publié après le déclenchement de la révolution. J. Sigmann, op. cit., p.189.

processus de rapprochement se termine par la fusion et la fondation, en juin 1847, de la *Ligue des communistes (Bund der Kommunisten)*¹²⁴ à laquelle adhèrent Marx et Engels¹²⁵.

Les gouvernements allemands prennent évidemment ombrage des doctrines subversives que leurs ressortissants "des plus basses classes" vont puiser à l'étranger. De ce fait, ils défendent, à plusieurs reprises, aux artisans de quitter les limites de la Confédération germanique. A partir de 1840, alors que s'accroît la crise politique et sociale, ils interdisent l'entrée dans la Confédération à la presse de langue allemande publiée à l'étranger. Le *Vorwärts* est un représentant de cette presse car il est l'organe, en 1844, des émigrés allemands de Paris¹²⁶.

2) L'ORGANISATION DES CLASSES OUVRIERES EN ALLEMAGNE

Mais en Allemagne même, l'organisation des classes ouvrières reste embryonnaire¹²⁷. A Berlin, Hambourg, des associations de compagnons (Handwerkervereine), animés par d'anciens adhérents de la *Ligue des Justes*, répandent l'idéal communiste et républicain de Weitling dont l'influence demeure prépondérante malgré sa rupture avec Marx qui rejette la

¹²⁴ J. Grandjonc, op. cit., p.15.

¹²⁵ J. Sigmann, op. cit., p.189.

¹²⁶ Le *Vorwärts*, journal allemand publié à Paris, fondé par Heinrich Börnstein, est rapidement interdit par la police française. Son action s'inscrit dans l'ensemble de l'opposition allemande aux régimes réactionnaires de la Confédération germanique. Il est l'organe d'un large éventail d'émigrés allemands, et parmi ceux-ci, les poètes tel Heinrich Heine. Il est le journal de la *Ligue des Justes* et sert à diffuser la pensée marxiste. La conjonction de la poésie politique de Heine et des thèmes communistes lui est funeste. J. Grandjonc, op. cit., p.15 sq.

¹²⁷ Les "Arbeiterbildungsvereine" ne poursuivent que des buts philanthropiques. J. Sigmann, op. cit., p.190.

conception d'une révolution surgissant de l'action de quelques chefs résolus. Le nom de Marx n'est pourtant pas ignoré outre-Rhin¹²⁸. Cependant, à la veille de 1848, le seul groupe "marxiste"¹²⁹ en Allemagne, se trouve à Cologne où Marx a dirigé entre 1842 et 1843 la *Gazette rhénane*¹³⁰.

Dans cette Allemagne du début du XIX^e siècle, n'existent que peu de grandes agglomérations industrielles où peut être diffusée une propagande révolutionnaire. Mais les gouvernements de certains Etats de la Confédération germanique, dont la police surveille étroitement les classes ouvrières et artisanales, découvrent fréquemment des associations secrètes, des conspirations. Ainsi la police secrète au service de la Diète voit dans les associations formées par les ouvriers de Brême, Hambourg et Lubeck, en 1840, un vaste complot dont les ramifications s'étendent à toute l'Allemagne. A la suite de ces nouvelles alarmantes, publiées par le *Courrier du Bas-Rhin*¹³¹, des agents secrets sont envoyés sur tout le territoire. A Francfort même, la surveillance la plus stricte s'exerce sur les individus suspectés d'appartenir à la conjuration. La "Marseillaise", chantée par certains dans un restaurant de la ville, est une provocation délibérée destinée à sonder l'opinion publique afin de juger de l'opportunité de "tenter le grand coup". Cet incident fait redoubler de vigilance les autorités qui découvrent l'étendue d'une conspiration tramée sous les yeux de la Diète. Dans plusieurs ateliers de Francfort, des descentes de police sont effectuées. Les arrestations sont nombreuses. Les visites domiciliaires permettent la saisie de papiers "de la plus haute importance", parmi lesquels les statuts d'une

¹²⁸ Dans les Etats où la censure est moins sévère, la presse contient des entrefilets sur son activité littéraire à Paris et à Bruxelles. Ibid.

¹²⁹ Il compte moins de 100 adeptes. Ibid.

¹³⁰ Le médecin Gottschalk fonde, en décembre 1847, une section de la *Fédération des Communistes* à Cologne. Mais cet admirateur de Marx est encore pénétré du communisme sommaire importé de France par Weitling. Ibid p.190 sq.

¹³¹ N°264 du 3 novembre 1840.

association secrète calquée sur celle du "Tugendbund"¹³² ainsi que la liste des membres. La Diète fédérale, aussitôt convoquée sous la présidence du baron Munch Bellinghausen, reçoit communication de tous les détails relatifs à cette affaire. Elle les transmet aux différentes cours afin qu'elles puissent prendre les mesures nécessaires à une prompt répression du mouvement révolutionnaire. La garnison de Francfort doit être renforcée par des troupes venues d'Autriche et de Prusse. Si les journaux allemands gardent le silence sur cette affaire, c'est qu'ils n'osent en souffler le moindre mot de peur de subir les sanctions de la censure. C'est à une lettre de Francfort, dans laquelle on retrouve les mêmes termes que ceux utilisés pour qualifier les mouvements étudiants (complot, ramifications dans toute l'Allemagne, conjuration, conspiration, association secrète, etc...), que le *Courrier du Bas-Rhin* doit ses informations.

Deux ans plus tard, le tribunal de police correctionnelle de Mayence juge les nombreux prévenus arrêtés en 1840. Il leur est reproché d'avoir appartenu à une association secrète, formée à Paris sous le nom de *Ligue allemande des proscrits*¹³³, dont les ramifications se sont étendues jusque dans

¹³² Association patriotique fondée à Königsberg en 1808, dans les milieux universitaires, pour l'expulsion des Français. Elle a joué un rôle important dans l'insurrection nationale de 1813.

¹³³ *Bund der Geächteten*. Mit dem Beginn der vierziger Jahre wird der Schwerpunkt der revolutionären Bestrebungen von der Schweiz nach Paris verlegt. Die Grundlage der deutschen politischen Vereine in Paris bildet der *Deutsche Volksverein*, erwachsen aus dem Preßverein deutscher Flüchtlinge zu Anfang 1832, als Wirth und Siebenpfeiffer in der *Deutsche Tribüne* zur Gründung von Vereinen zur Förderung der Preßfreiheit auffordern. Die Tendenz des *Volksvereins* ist anfangs rein politisch, doch finden sehr bald auch soziale Forderungen Eingang. 1833 tritt an die Stelle des *Volksvereins* der *Deutsche Bund der Geächteten*. Ihm näher zu kommen ist nach den Statuten nur möglich "bei Begründung und Erhaltung der sozialen und politischen Gleichheit, Freiheit, Bürgertugend und Volkseinheit..." Politisch wird für Deutschland die Einheit erstrebt, die Form der Einheit aber noch unbestimmt gelassen ; die einen denken an republikanische Einrichtungen, andere an die monarchische Regierung dieses oder jenes Regenten. Für die Aufnahme in den Bund war ein rechtes Verschwörerzeremoniell geschaffen. O. Wiltberger, op. cit., p.95-98.

leur patrie¹³⁴. Le fait capital sur lequel repose l'accusation est la découverte de brochures politiques au domicile d'un mécanicien de Hanovre qui avoue les avoir reçues d'un négociant de Brême pour les distribuer aux ouvriers. Chez un employé lithographe de Mayence, un exemplaire imprimé des statuts et de l'organisation de la société est trouvé. L'information judiciaire est menée avec célérité à Hanovre, Francfort, Darmstadt. En 1841, des condamnations pour haute trahison sont prononcées contre un certain nombre d'accusés, ouvriers pour la plupart. Ceux-ci, tout en avouant leur affiliation à une association aux tendances libérales et démocratiques, nient cependant le projet d'un complot. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹³⁵, les gouvernements allemands, pressés de sévir, ont frappé fort au lieu de frapper juste. Le mystère dont s'enveloppe la justice criminelle en Allemagne, l'absence de débats publics, le flou de l'accusation, l'élasticité de la loi pénale, ont facilité ce besoin d'une prompt répression. Mais à Mayence, la loi française, encore en vigueur, entoure les accusés d'un bouclier protecteur. Une procédure moins arbitraire, la publicité des débats et une défense libre permettent de percer l'épais voile qui couvrait les procès antérieurs. Elles placent les juges sous le contrôle de la presse et de l'opinion publique. La vague accusation de haute trahison, délit inconnu dans le code pénal français, disparaît pour faire place à celle de complot contre la sûreté de l'Etat. Ainsi, les magistrats de Mayence ne peuvent trouver, dans les faits soumis à leur examen, les éléments d'une accusation sérieuse et celle-ci finit par se réduire au simple délit de non révélation. Dans son exposé, le procureur général fait pourtant tomber la responsabilité des troubles qui ont éclaté dans divers Etats, depuis 1830, sur les sociétés secrètes organisées en France et en Allemagne. Parmi elles : la *Ligue*

¹³⁴ Die Organisation reicht über den Rhein nach Darmstadt, Frankfurt, Hamburg. Ibid p.96.

¹³⁵ N° 301 du 17 décembre 1842.

*allemande de la justice, la Ligue allemande et la Ligue des proscrits allemands*¹³⁶. Leur but : chasser du trône les souverains allemands et établir une république. Le journal strasbourgeois s'étend longuement sur ce procès qui se termine par l'acquittement de tous les prévenus et contraste de ce fait avec les décisions sévères qui ailleurs frappent des accusés aussi peu coupables que ceux de Mayence.

En 1841, la *Gazette nouvelle de Hambourg*¹³⁷ donne des détails sur les sociétés secrètes des ouvriers allemands qui n'ont rien de politique. Il arrive en fait que ces associations interdisent à leurs compagnons de travailler dans une ville donnée. Dans ce cas, les ouvriers d'un certain corps de métier de trois villes différentes s'entendent pour prononcer un arrêt prohibitif contre une quatrième, dont les maîtres sont obligés de verser une amende pour échapper à l'interdiction. En 1840, les maçons avaient défendu à tous leurs compagnons d'aller à Lübeck. Mais, intimidés par la résolution de la Diète du 28 décembre 1840 contre les sociétés secrètes, ils n'osèrent publier leur décision. En 1841, l'arrêt en question frappe à nouveau Lübeck. Les maçons de Hambourg et de deux autres villes dont le nom n'est pas connu en sont les auteurs. Le journal souhaite qu'un sentiment de dignité empêche les maîtres de plier devant cette décision arbitraire. Cependant, malgré la sévérité des lois contre les associations, il est

¹³⁶ *Bund der deutschen Gerechtigkeit, Bund der Deutschen, Bund der Geächteten.* Von dem *Bund der Geächteten* trennt sich infolge Meinungsverschiedenheiten der *Deutsche Bund der Gerechten*. Anfang 1840 gründen die politischen Flüchtlinge den *Bund der Deutschen*. Er nimmt den größten Teil der *Geächteten* und *Gerechten* und Bruchstücke des *Jungen Deutschlands* in sich auf und wurde die zentrale Organisation der deutschen Republikaner. Sein Ziel ist ganz entschieden die deutsche Republik. Diese Geheimverbindungen müssen auch in Straßburg eine Unterabteilung haben. Einzelheiten lassen sich nicht feststellen. 1836 schreibt der Minister des Innern dem Präfekten, daß das *Junge Deutschland* Verbindungen mit Straßburg und Mühlhausen habe. Der straßburger Polizeikommissar bringt aber wenig Positives in Erfahrung. Er stellt jedoch fest daß zwischen den in Straßburg anwesenden politischen Flüchtlingen und ihren Landsleuten in der Schweiz und Deutschland kein Zusammenhang besteht. O. Wiltberger, op. cit., p.96-98.

¹³⁷ Article repris par le *Courier du Bas-Rhin* n°231 du 28 septembre 1841 et par *l'Alsace* n°232 du 1 octobre 1841.

probable que très peu d'ouvriers osent se rendre dans cette ville. Par conséquent, c'est un devoir pour les autorités de mettre un frein à de tels abus. Il n'est plus question, dans cet article, de conjuration aux vastes ramifications, ni de mouvements révolutionnaires. Celui de 1840 a, semble-t-il, nettement exagéré les faits qui n'ont rien de politique et sont géographiquement limités à quelques villes.

Ce n'est qu'en 1845 que des conspirations ayant pour but la propagation du communisme sont évoquées¹³⁸ par la presse strasbourgeoise¹³⁹. A Posen, de nombreuses arrestations sont effectuées. Les prisons sont tellement pleines que la construction d'une nouvelle maison d'arrêt s'avère nécessaire.

*L'Impartial du Rhin*¹⁴⁰ relate la découverte, en Suisse, d'une vaste association d'anarchistes¹⁴¹. Ce pays occupe de 20 à 25 000 ouvriers originaires d'Allemagne, parmi lesquels les sociétés en question cherchent leurs recrues. Il s'agit essentiellement des *Communistes*, de la *Jeune Allemagne*, de la *Ligue du Léman* et de l'*Association secrète des Jeunes Allemands* fondée en 1838. Selon les enquêtes judiciaires ouvertes à Zurich et à Neuchâtel, leur but principal est l'organisation d'une armée destinée à révolutionner l'Allemagne. Par la démoralisation et l'athéisme, l'édifice social doit être renversé. Les trois lettres F.G.H., initiales de "Freiheit, Gleichheit, Humanität", leur servent de marque

¹³⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 278 du 20 novembre 1845.

¹³⁹ Mit dem Beginn der 40er Jahre wurde der Schwerpunkt der revolutionären Bestrebungen von der Schweiz nach Paris verlegt. In diesen Jahren wurde der Zusammenhang der Pariser Vereine mit den Straßburger Flüchtlingen nicht unterbrochen. Schon 1836 hatte das *Junge Deutschland* Verbindungen mit Straßburg. Auch der *Bund der Geächteten* hatte Verbindungen mit der elsässischen Hauptstadt. O. Wiltberger, op. cit., p.95-98. Pourtant les journaux strasbourgeois n'évoquent guère ces sociétés auxquelles les réfugiés allemands participent.

¹⁴⁰ N° 220 du 19 septembre ; n° 283 du 2 décembre 1845.

¹⁴¹ In den 40er Jahren ist in der Schweiz ein neues *Junges Deutschland* entstanden, verschieden von dem früheren. Es baute sich nur auf Handwerkervereinen auf. In den Arbeitern, suchte es sich eine Waffe für die bevorstehende Revolution zu schaffen (Hauptführer : Karl Marr). 1845 wird Marr aus der Schweiz ausgewiesen, sein junges Deutschland verboten. O. Wiltberger, op. cit., p.98-100.

distinctive. Sur le plan matériel, les membres qui adhèrent à cette propagande sont sûrs de trouver un travail, car leurs camarades leur en procurent. Ceux qui ne font pas partie d'une association sont en butte à des sarcasmes et se voient contraints de quitter leurs ateliers. Aucun indice n'a cependant été découvert qui puisse donner à penser que des ramifications s'étendraient à l'Allemagne.

La conspiration communiste, découverte à Berlin en 1847, perd rapidement de sa consistance. Elle se réduit à la vente, par un tailleur, d'un livre défendu. Tous les prévenus, à l'exception de deux, ont été relâchés. Pourtant, à la nouvelle de cette prétendue conjuration, le prince de Metternich a envoyé une estafette à Berlin dans le but de bien exploiter ce complot communiste qui part en fumée¹⁴².

Longtemps la classe ouvrière misérable souffre en murmurant. La pauvreté, due à l'insuffisance des salaires, à la précarité de l'emploi, à l'insalubrité des logements, au manque d'hygiène, au désarroi moral, provoque des désordres. En 1844, la révolte éclate. Mais elle ne suit ni plan, ni doctrine et ne peut être attribuée à un mouvement communiste. L'émeute est le geste désespéré de ceux qui ont faim, de ceux qui, acculés par la misère, s'en prennent aux fabricants et aux machines qui les privent de travail. C'est en Silésie que les troubles sont les plus violents, mais ils s'étendent à de nombreuses régions. Partout ils sont brutalement réprimés par les troupes. Profitant de l'absence de législation protectrice, les propriétaires d'usines ne se soucient guère du sort de leurs ouvriers. Cette attitude, à laquelle s'ajoutent les difficultés de la vie chère, entretiennent un climat de fermentation. La baisse des affaires, en 1847, plonge la classe ouvrière dans une indigence encore plus profonde et transforme l'irritation contenue en crise révolutionnaire. Quelques centaines d'associations, formées en

¹⁴² *Courrier du Bas-Rhin* n° 6 du 7 janvier 1847.

1847-1848, rassemblent dix à vingt mille prolétaires¹⁴³, dont la plupart, faute d'instruction, ignorent les principes socialistes prônés par celles-ci¹⁴⁴. Pourtant dès 1840, la police de divers Etats d'Allemagne croit découvrir de vastes complots au sein de la classe laborieuse, dont les journaux strasbourgeois se font l'écho. Chaque fois, ces conjurations s'évaporent en fumée. Ce n'est qu'en 1848 que le prolétariat commence à s'organiser, voyant que l'action isolée n'aboutit à rien.

La révolution éclate au moment où, après la fin des difficultés alimentaires, la crise économique avec le marasme de l'industrie et du commerce a dépassé son apogée. Elle surgit des crises politiques¹⁴⁵ et range provisoirement dans le même camp les partisans de profondes transformations sociales et une large fraction des classes moyennes conservatrices.

* * * * *

¹⁴³ Avec le *Manifeste du Parti communiste* (1848), le prolétariat fait son entrée dans l'histoire. La terminologie nouvelle marque le passage de l'idéologie révolutionnaire égalitaire formulée en termes sociologiques (les classes riches et les classes pauvres), à l'idéologie marxiste qui s'appuie sur l'analyse économique du capitalisme. Le concept de prolétariat est différent de celui de classe ouvrière (il n'y a jamais eu de classe ouvrière homogène). Les marxistes appuient leur définition du prolétariat sur trois aspects dérivés de l'analyse économique qu'ils font du monde capitaliste de production : le prolétariat est le produit de l'organisation industrielle du travail ; il est le producteur de la plus-value qui permet l'élargissement du capital (il est donc la source de tout progrès économique et technologique) ; l'insécurité du travail est un élément constitutif de la situation prolétarienne. Producteur de la plus-value, le prolétaire est exclu de la propriété et de la gestion des moyens de production. Le prolétariat, c'est cette immense classe de dépossédés n'ayant pour vivre que sa simple force de travail, sans que l'exercice de celui-ci puisse constituer une réalisation personnelle, ou lui assurer la sécurité matérielle. Encyclopédie Universalis, op. cit., Tome 19, p.49 sq.

¹⁴⁴ P. Benaerts, op. cit., p.590 sq.

¹⁴⁵ Affaire de Cracovie, du "Sonderbund" en Suisse. J. Sigmann, op. cit., p.191.

CONCLUSION

Rares sont les articles des journaux strasbourgeois consacrés au développement du progrès industriel en Allemagne. Il est vrai que la presse préfère évoquer dans ses colonnes des faits, des événements, des incidents susceptibles d'éveiller la curiosité de ses lecteurs. La lente transformation de l'Allemagne, due à l'introduction du machinisme, n'a rien de spectaculaire et ne suscite de ce fait guère l'intérêt. Les expositions industrielles font par contre partie de ces manifestations qui attirent l'attention des journaux.

C'est avec dédain que le *Courrier du Bas-Rhin* décrit l'exposition de 1842 à Mayence. Il ne nie pas la beauté des produits de l'artisanat allemand, mais constate avec condescendance que les techniques de fabrication n'ont guère évolué outre-Rhin. Mais cet air supérieur se transforme, en 1844, en une admiration exagérée nous semble-t-il. Dire que l'Allemagne et la France sont toutes deux très avancées sur le plan industriel, prétendre que la Saxe vit dans le bien-être et l'aisance et que les habitants bénéficient d'un niveau de vie élevé, c'est méconnaître une situation et surestimer les progrès réalisés outre-Rhin. Le tableau ainsi dressé de la manifestation de Berlin est empli de clichés et oppose, comme c'est souvent le cas, la lourdeur germanique à la finesse française.

Les nombreux sursauts de révoltes populaires dus à la misère viennent entacher cette image d'une Allemagne riche et prospère. Car les classes laborieuses d'outre-Rhin vivent dans la pauvreté. La surpopulation de ce début du XIX^e siècle entraîne un chômage important dans l'ensemble des professions artisanales et les compagnons se voient réduits à l'état de manoeuvres. Aux aspirations de l'artisanat, majoritaire dans les villes, s'ajoutent les revendications des paysans que la démographie galopante transforme en journaliers nécessiteux. Dans les campagnes, la vie des travailleurs à domicile est particulièrement difficile. La révolte des tisserands de Silésie émeut toute

l'Europe. Les villes se gonflent de l'apport incessant de tous ces déracinés auxquels s'ajoute un prolétariat industriel encore insignifiant. Dans cette société pré-industrielle, les violences sont motivées par l'introduction du machinisme, source de chômage pour les classes défavorisées ; par les hausses de prix des denrées qui provoquent le pillage auquel les femmes, plus liées à la survie familiale, participent activement ; par les baisses de salaires qu'entraîne la confrontation avec la concurrence étrangère.

Si le *Courrier du Bas-Rhin* et le *Straßburger Korrespondent*, journal catholique, sont émus par la misère et l'indigence du "petit peuple" et essaient de trouver des solutions pour y remédier, l'attitude de *l'Impartial du Rhin* est plus discutable. Réduire les révoltes des affamés à des émeutes de vagabonds ou de vauriens n'est pas le reflet de la charité chrétienne qu'il prétend pourtant défendre.

Toutes ces agitations sont facilement réprimées. Parfois elles forcent l'attention des autorités, en période de crise surtout. Les gouvernements consentent alors à interdire les exportations et à réglementer les ventes de denrées alimentaires. Les initiatives destinées à améliorer le sort des classes laborieuses restent limitées aux simples oeuvres de bienfaisance. Il faut attendre 1839 pour qu'une loi vienne protéger le travail. L'émigration vers des pays neufs est l'ultime remède auquel des milliers d'Allemands ont recours pour échapper à la misère. Elle concerne également, mais dans une moindre mesure, les intellectuels, professeurs, écrivains ou étudiants qui souhaitent trouver au-delà des océans une terre de liberté.

Le profond désarroi de toutes ces catégories sociales, qui n'ont pas encore de meneurs, menace l'ordre établi. Les gouvernements de la Confédération germanique voient avec inquiétude se répandre les idées des sociétés secrètes étrangères, parisiennes notamment. Car dans la capitale française

se rassemblent les intellectuels allemands obligés de fuir leur patrie pour échapper au régime policier de la Diète. A ces réfugiés politiques s'ajoutent les nombreux artisans et compagnons venus parfaire leur métier. De leur confrontation à une classe ouvrière française politisée naît une nouvelle conscience sociale concrétisée par la formation d'associations qui supportent en partie la presse allemande d'émigration. C'est donc à l'étranger que se forme le mouvement ouvrier allemand. Ses répercussions en Allemagne même restent cependant très limitées.

Si les journaux strasbourgeois se sont longuement étendus sur les aspirations des Burschenschaftler et des libéraux des années 1830, ils n'évoquent guère celles des socialistes et des communistes des années 1840. Dans leurs exposés sur les procès intentés aux membres des sociétés secrètes, ils vont jusqu'à contester l'existence de celles-ci.

* * * * *

QUATRIEME PARTIE

LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES

INTRODUCTION

La domination napoléonienne a renforcé les sentiments anti-français outre-Rhin. Les campagnes de 1813 et 1814 sont, pour les Allemands, des guerres de libération. La reprise des relations diplomatiques avec la France ne se fait que lentement¹. La nouvelle organisation de la Confédération germanique avec ses trente-cinq souverains et ses quatre villes libres, impose des choix. La France renoue d'abord avec les Etats les plus importants : la Prusse et la Bavière². L'établissement de relations avec l'ensemble des Etats allemands est retardé par les Cent Jours. Il paraît cependant nécessaire d'envoyer un représentant au siège de la Diète de Francfort³.

Peu à peu, entre 1816 et 1822, les postes se multiplient. Des agents français s'installent à Darmstadt (Hesse), Carlsruhe (Bade), Stuttgart (Wurtemberg), à Hambourg, au Hanovre et à Cassel. Mais les grandes affaires se traitent à Berlin et Vienne. La diplomatie française adopte une attitude prudente. Elle souhaite éviter une influence prépondérante de l'Autriche ou de la Prusse, mais éprouve bien des difficultés à mener une telle politique. Elle accepte donc, en 1816, la domination austro-prussienne sur l'Allemagne⁴.

¹ Karl Hammer, *Die französische Diplomatie der Restauration und Deutschland (1814-1830)*, Stuttgart, 1963, p.42.

² La France ne considère pas la Prusse comme une puissance. Elle n'envoie donc qu'un représentant à Berlin et non pas un ambassadeur. Pour elle la Prusse n'est que la première des puissances de deuxième rang : "Die erste der Mächte zweiter Ordnung". K. Hammer, op. cit., p.43.

³ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.13.

⁴ Ibid p.13-14.

Les relations franco-prussiennes sont fondées sur la méfiance. La France se défie de la Prusse qui fait sonner haut et fort son triomphe. A Berlin, en 1817, la haine contre la France est encore tenace. Le mécontentement des provinces rhénanes qui ne s'habituent pas au régime prussien, est suivi avec intérêt par les diplomates français⁵. Le royaume de Saxe, soucieux de ne pas contrarier la Prusse, ne cherche pas à resserrer les liens avec Paris ⁶Les relations restent également limitées avec les Etats du Nord, Hanovre, Hesse. Avec Hambourg, Brême, Lubeck, elles se réduisent aux questions économiques ⁷ Dans l'Allemagne méridionale, la politique française se montre plus active. La Bavière ne tient cependant pas à retomber sous l'influence française ⁸ Dans le Wurtemberg, où le roi est peu favorable à la France, un sentiment anti-français se développe. Les relations avec le grand-duché de Bade sont meilleures ⁹

Après la fête de la Wartburg (17 octobre 1817), les diplomates français s'attendent à de grands bouleversements en Allemagne. Mais l'agitation, qui s'est surtout emparée des universités, retombe rapidement.

Le meurtre de Kotzebue (23 mars 1819) surprend et scandalise d'autant plus les envoyés français, que Sand, l'assassin, est considéré comme un héros¹⁰. Paris prend très au sérieux la fermentation qui se répand outre-Rhin. Le gouvernement ne se réjouit guère des difficultés auxquelles sont confrontés les princes allemands et s'en montre inquiet. De ce fait, il accueille favorablement les décrets de Carlsbad (1819) destinés à endiguer l'agitation. Mais

⁵ Ibid p.15.

⁶ Ibid p.16.

⁷ Ibid.

⁸ Ibid.

⁹ Ibid.

¹⁰ Cet événement préoccupe plus que tout autre la diplomatie française. Le fait que Sand soit considéré comme "un héros et comme un saint" la choque tout particulièrement. K. Hammer, op. cit., p.70 sq.

il constate que l'influence de Metternich se trouve renforcée en Allemagne, alors que celle de la France est freinée au sein des Etats secondaires, ce qui ne manque pas de le préoccuper. A la fin de 1819, la France est de plus en plus exclue des affaires de l'Allemagne.

On peut dire, par conséquent, que jusqu'au début des années 1820, la politique étrangère de la France face à l'Allemagne reste prudente¹¹.

En 1822, grâce au succès de l'intervention française en Espagne¹², la France retrouve un rôle de premier plan. Après le congrès de Vérone (octobre 1822), son prestige est renforcé auprès des Etats de la Confédération. Elle redevient, à leurs yeux, une grande puissance capable de contrebalancer l'influence autrichienne qui les irrite. Elle apparaît à Berlin comme le sauveur d'un ordre établi. Mais la Prusse reste cependant méfiante car elle craint, de la part de la France, une remise en cause des traités de 1815. Celle-ci n'a pas, il est vrai, renoncé à ses frontières naturelles. Mais Paris dissipe les inquiétudes prussiennes, et pratique une politique très réservée envers l'Allemagne ¹³

Le rapprochement franco-prussien, souhaité par Berlin et Paris à partir de 1825, ne s'effectue pas. Le gouvernement français voit d'un mauvais oeil les progrès de la domination prussienne. Des tensions, liées en partie à la formation du Zollverein, se manifestent dans les relations entre les deux puissances¹⁴.

¹¹ R. Poidevin, J. Bariéty op. cit., p.13-16.

¹² Devant le refus royal d'appliquer la Constitution libérale de 1812, les libéraux déclenchent une révolution (Cadix, 1820). Lors du congrès de Vérone (1822), les puissances de la Sainte-Alliance décident d'envoyer une expédition en Espagne. Les troupes françaises mettent fin aux progrès des idées libérales et rétablissent Ferdinand VII.

¹³ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.16 sq.

¹⁴ Ibid p.17 sq.

Après la révolution de 1830, Louis-Philippe s'empresse de rassurer les cours voisines en leur faisant part de sa volonté de paix. Les journées de Juillet ne provoquent que des secousses outre-Rhin ; aucun mouvement profond et coordonné ne s'organise. Mais elles réveillent les aspirations libérales et nationales en Allemagne. Celles-ci sont rapidement réprimées par les mesures adoptées à l'instigation de Metternich, en 1832 et 1833, à la suite de la fête de Hambach et du putsch manqué contre la Diète de Francfort.

Une vague de patriotisme révolutionnaire se répand en France. Celle-ci se croit chargée de la mission de libérer les autres peuples, de pousser à la révolte les nationalités asservies. Pour une partie de la gauche française, il s'agit d'annuler les traités de 1815 et d'annexer la rive gauche du Rhin à la France pour qu'elle retrouve, en même temps que ses frontières naturelles, sa prépondérance en Europe¹⁵. Louis-Philippe refuse, après le soulèvement de Bruxelles (25 août 1830), le secours que lui réclame le gouvernement provisoire belge. Mais, contraint de tenir compte de l'opinion publique française, favorable à cette révolution, il fait savoir aux cours étrangères qu'il ne tolérera pas que les Prussiens entrent en Belgique. La conférence de Londres (1830-1831), en reconnaissant le royaume de Belgique et en déclarant sa neutralité, écarte toute éventualité de conflit¹⁶.

La crise internationale de 1840, provoquée par la question d'Orient, altère les relations franco-allemandes. Des deux côtés du Rhin, les sentiments hostiles se réveillent. Le traité de Londres (15 juillet 1840) entre l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Russie, règle la question d'Égypte et met la France au ban des nations. Les passions belliqueuses se raniment. En France, la

¹⁵ Le parti national, formé d'éléments bonapartistes et républicains connaît un moment de succès en 1830. Le programme d'expansion qui veut mettre la France au service de la liberté des peuples d'Europe, semble triompher. Charles Pouthas, *La politique étrangère de la France sous la monarchie constitutionnelle*, Paris 1948, p.1 sq.

¹⁶ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.19-22.

révision des traités de 1815 et la reconquête de la frontière du Rhin deviennent des objectifs clairement formulés dans la presse. Aux préparatifs militaires du gouvernement français, l'Allemagne oppose une froide résolution et prend des mesures défensives. L'opinion publique est en effervescence. Outre-Rhin, une véritable campagne de haine contre la France se déchaîne. Elle est entretenue par les journaux dont les articles insultants se multiplient. En Allemagne, les vieilles rancœurs s'accompagnent d'un courant revendicatif qui réclame l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. La politique prudente de Louis-Philippe parvient à écarter l'éventualité d'un conflit dont le roi ne veut pas ¹⁷.

A partir de 1841, l'atmosphère se relâche, les passions se calment des deux côtés du Rhin.

Mais en 1846, l'annexion par l'Autriche de la ville libre de Cracovie, avec l'accord de la Prusse et de la Russie, ranime quelque peu les tensions.

Dans l'histoire de la politique étrangère de la France, la période de 1820 à 1848 est pacifique. Cette aspiration à la paix s'explique par la lassitude éprouvée par le pays après vingt-cinq ans de guerres révolutionnaires et impériales. Elle s'explique d'autant mieux, que la France est occupée à mettre en place son régime politique, à instituer le gouvernement parlementaire. Les problèmes de politique intérieure passent avant la politique extérieure. Le parti national qui s'est constitué au commencement de la Restauration et qui se développe, n'influence que peu la politique extérieure de la France car, dès le début, son programme s'est trouvé lié au programme révolutionnaire. Le parti

¹⁷ Ibid p.22-24.

national revendique la rive gauche du Rhin et veut mettre la France au service de l'idée de nationalité en Europe¹⁸.

L'Alsace, qui occupe une place privilégiée, est particulièrement sensible à tous ces événements. Placée entre le despotisme et la liberté, face à une Allemagne qui n'a pas encore réalisé son unité, elle vibre des passions de l'époque dont les journaux sont le reflet. Sa situation de place frontalière en fait un véritable "poste d'écoute" de la France et de l'Allemagne¹⁹.

Directement concernée par les relations franco-allemandes, qui lorsqu'elles se dégradent, remettent quasi-systématiquement en cause son appartenance à la France, elle fait éclater son patriotisme à la moindre menace. Terre d'asile pour les nombreux réfugiés politiques, l'Alsace accueille avec sympathie les libéraux allemands qui trouvent à Strasbourg une identité de moeurs et de langue.

* * * * *

¹⁸ Ch. Pouthas, op. cit., p.1 sq.

¹⁹ F. Ponteil, op. cit., p.XI.

CHAPITRE I :

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE : ENTRE LA SYMPATHIE ET LA HAINE

1) L'ALLEMAGNE, CETTE INCONNUE

Selon le *Courrier du Bas-Rhin*²⁰, les Français ne connaissent l'Allemagne qu'à travers les descriptions des feuilles ministérielles, les rapports intéressés d'une correspondance diplomatique ou les souvenirs de la guerre qui a divisé les deux peuples. Ils ont conservé de cette époque les impressions défavorables produites par un pays ennemi auquel ils ne pensent qu'avec "répugnance et dégoût"²¹. Ils n'éprouvent que de l'aversion pour cette Allemagne divisée en une telle multitude d'Etats qu'on a de la peine à se souvenir de leurs noms. Le peuple, soumis à tant de souverains, leur paraît ridicule sous bien des rapports. En jetant leur regard outre-Rhin, sur tous ces Etats en miniature, la fierté d'appartenir à une grande nation grandit chez les Français qui plaignent ou méprisent les Allemands²².

La majorité des Allemands qui se rendent à Paris, car le "bon ton" les y oblige, appartiennent à l'aristocratie. D'un naturel réservé, ils ne cherchent pas à pénétrer les habitudes et les moeurs du peuple auquel ils rendent visite. Cette "classe du soi-disant grand monde"²³ ne fait aucun effort pour être

²⁰ *Courrier du Bas-Rhin*. Lettre politique sur l'Allemagne n°2. N°222 du 11 décembre 1831. Article paru également dans *Deutschland* n°5 du 16 décembre 1831.

²¹ Ibid.

²² Pour les Français, les Allemands ne représentent pas une menace ; ils ne les considèrent pas non plus comme des rivaux. Die Franzosen empfinden "die Deutschen weder als Bedrohung noch als Rivalen". H.-O. Sieburg, *Deutschland und Frankreich in der Geschichtsschreibung des 19. Jahrhunderts*, Wiesbaden 1954, p.83.

²³ *Courrier du Bas-Rhin* n°22 du 11 décembre 1831.

appréciée des Français. Quant aux relations commerciales, elles sont, elles aussi, totalement inefficaces pour faire disparaître les préjugés. Les négociants qui franchissent la frontière ne cherchent pas à connaître le pays et ses habitants. Ils fréquentent les auberges et quelques comptoirs dans les villes qu'ils traversent. Leur horizon se limite à la sphère étroite des spéculations mercantiles.

De tous les pays qui avoisinent la France, l'Allemagne est le moins connu²⁴. La vie politique élaborée dans les cabinets des rois et à la cour des princes de la Confédération n'est pas ignorée bien sûr. Mais il n'en va pas de même de celle du peuple. Que sait-on des tendances et des sympathies de ce dernier ? "En vain vous prêtez l'oreille au vent qui nous vient d'outre-Rhin ; en vain vous lisez et relisez les feuilles publiques que l'Allemagne nous envoie ; vous n'entendrez, vous ne trouverez, quant à la vie politique de la nation, rien de bien défini, de nettement tranché..." La raison de cet état de choses est facile à trouver. Il manque à la presse quotidienne, en Allemagne, "ce quelque chose" qui, dans les pays constitutionnels, fait sa force et son importance ; ce "quelque chose" que les peuples revendiquent parfois au prix de leur sang. Il lui manque la liberté. Tant que la censure sera maintenue au-delà du Rhin, les feuilles publiques ne pourront dévoiler les vices inhérents aux gouvernements de la Confédération, les abus à extirper, les réformes à introduire. "Avec la censure, la vie des nations demeure un mystère pour les peuples voisins". L'Allemagne est une grande puissance ; personne ne le conteste. Pourtant, malgré son importance, malgré sa position rapprochée de la France, elle est moins connue que l'Amérique ²⁵

²⁴ *L'Impartial du Rhin* n° 6 du 7 janvier 1847.

²⁵ Ibid. Pour la plupart des Français, l'Allemagne n'est qu'une notion géographique. On ne traite pas la Confédération germanique comme un interlocuteur politique indépendant, mais comme un instrument de la politique autrichienne et prussienne. A. Owsinska, op. cit., p.14.

Le *Journal du Haut- et Bas-Rhin*²⁶ critique tout particulièrement le *Courrier du Bas-Rhin* pour l'image qu'il donne de l'Allemagne. Quant à lui, sa rédaction a toujours rejeté les nouvelles d'outre-Rhin qui lui viennent toutes faites de Paris. Il estime en effet qu'étant proche de la frontière, son rôle est de fournir à la capitale française les informations concernant ce pays, et non le contraire. A Paris, l'Allemagne n'est considérée qu'à travers des préjugés politiques. Les journalistes restent assis au coin du feu, et pour émettre une opinion sur l'étranger, qu'ils n'ont jamais visité, ils font appel à leur imagination. Des nouvelles venant de sources aussi douteuses sont donc systématiquement repoussées par le *Journal du Haut- et Bas-Rhin*, car si elles ont le mérite de l'originalité, elles n'ont guère celui de la vérité. "Ces feuilles avant tout, voulant faire de l'opposition, accueillent avec joie toutes les correspondances qui leur donnent les moyens de représenter ce qui se passe en Allemagne sous le point de vue le plus favorable à leurs projets. Ce n'est pas à la vérité qu'ils recherchent, mais au texte à des déclamations contre le prétendu despotisme abrutissant des souverains d'Allemagne..."²⁷ La *Gazette d'Augsbourg*²⁸ elle-même, s'émeut de cette désinformation²⁹. Elle prétend qu'en Allemagne l'ignorance des Français pour tout ce qui concerne la géographie, les statistiques et les relations étrangères, n'étonne plus personne depuis longtemps. Mais "quant aux journaux qui paraissent sur les frontières de l'Allemagne, on devait s'attendre de leur part, au moins à une connaissance superficielle des états voisins, et qu'ils ne donneraient pas lieu à se faire moquer d'eux en Allemagne, à une lieue du pays où ils écrivent".

²⁶ N°254 du 11 septembre 1834.

²⁷ Ibid.

²⁸ Ibid.

²⁹ Elle s'en prend au *Courrier du Bas-Rhin* qui assure que Bade et Nassau, refusant d'adhérer à l'association des douanes allemandes, d'autres Etats de la Confédération les suivront dans cette attitude. Ibid.

Le *Journal du Haut- et Bas-Rhin*³⁰ reproche plus particulièrement au *Courrier du Bas-Rhin*³¹ la publication d'un feuilleton emprunté à un grand journal parisien³². Cette critique nous paraît justifiée car l'article concerné est en effet rempli de clichés et d'exagérations qui mettent en évidence une profonde méconnaissance de l'Allemagne. Le narrateur traverse le Rhin par le pont de Kehl. D'emblée, en voyant les deux rives du fleuve il constate la différence entre la France et sa voisine. Jusqu'à Strasbourg, on est bien, selon lui, en France. "Strasbourg, vieille ville germanique où l'architecte Erwin a déposé le plus prodigieux monument de la patience germanique, cette cathédrale d'où Vauban a tracé sa citadelle, Strasbourg a rompu depuis Louis XIV, avec ses blondes soeurs, les cités du Nord. Strasbourg s'est naturalisée par le ciseau de Pigale qui a sculpté dans Saint-Thomas le beau mausolée du maréchal de Saxe, mais surtout par Kléber, par Desaix et par ses glorieux et immortels bataillons de volontaires dont le sang a coulé pour la France... Enfin, on chante le vaudeville à Strasbourg, et on le chante faux ; vous voyez que Strasbourg est bien à nous, à nous pour toujours, et qu'il serait très injuste de lui contester le titre de ville française". Le pont de Kehl est comme un pays interposé entre les deux rives. Il est fait de bateaux et de planches que le vieux Rhin mugissant de colère, semble toujours prêt à emporter. Le dernier Français qui reste à l'une des extrémités de ce pont est un soldat qui monte la garde "avec impatience". De temps en temps il porte son regard de l'autre côté "où il lui semble voir luire, aux rayons du soleil couchant, les galons de sergent, qu'il compte bien gagner à la première affaire." Il fredonne quelques mesures de la *Parisienne*. En face, les moustaches jaunes et les cheveux dorés de la sentinelle badoise. Elle est immobile, ne montre aucun signe d'agacement, ne chante pas, et ne jette pas des regards d'envie sur l'autre rive. Pour ce soldat allemand, aucune perspective d'avenir : ni épaulettes, ni galons, ni

³⁰ N°254 du 11 septembre 1834.

³¹ N°212 du 4 septembre 1834.

³² *Le Temps*.

bâton de maréchal. "Vous êtes en un pays où l'on ne tombe pas et où l'on ne s'élève pas ; triste pays où l'on n'a rien à espérer, pas même l'émotion d'une chute".

Ces propos pourraient prêter à sourire s'ils ne mettaient en évidence des a priori et des préjugés, des idées toutes faites sorties de la plume d'un Parisien qui, à la seule vue du Rhin tire des conclusions hâtives sur un pays qu'il s'apprête à visiter. Y ayant déjà séjourné quelques années auparavant il observe des changements : le "Nachtwächter", qui criait ponctuellement les heures, avertissait les habitants de se garder du feu ou des voleurs, a disparu des rues. Sans ce personnage, notre visiteur a peine à reconnaître l'Allemagne. De ce détail, il tire une conclusion étonnante : "On a dit que les rois finissent : mais les rois ne bougent pas, ce me semble ; se sont, au contraire, les nations qui s'en vont." Désirant étaler ses connaissances historiques, notamment sur Kehl, il tombe dans le mauvais goût : "Ne restez pas à Kehl, sauvez-vous en hâte, vous y roulez sur les ossements de trois cent mille hommes détruits depuis 1791 par les boulets de nos canons...".

Il poursuit son voyage sur les allées sablées du pays de Bade, à travers la vallée du Rhin couronnée par les sombres massifs de la Forêt-Noire. Dans le grand-duché où les coteaux sont couverts de vigne, "la conception est plus vive, l'homme plus difficile à satisfaire, et par conséquent plus actif, plus éveillé que dans le Nord, où il se contente de fumée de tabac et de bière. Les yeux bleus qui s'ouvrent le long du Rhin sont pleins de malice ; la naïveté allemande n'y est jamais niaise ; on chante autant et aussi bien qu'au Nord, mais on rêve moins ; on vit un peu au soleil comme en Italie, mais sans paresse ; on est bon, mais on ne se laisse pas trop duper par des promesses ; on aime beaucoup le merveilleux, mais aussi beaucoup le positif ; et si l'on n'est pas Français, on n'est pas très Allemand non plus, comme on l'entend en France, heureux mélange qui donne une physionomie toute particulière à ces populations des bords du Rhin".

Les paysages de part et d'autre du chemin sont idylliques : villages fleuris, propres et frais, vertes campagnes couvertes de troupeaux, chariots conduits par de ravissantes et joyeuses jeunes filles. De temps en temps on voit passer sur la route des voitures remplies d'ustensiles ménagers, pleines de pauvres filles maigres et hâlées, suivies ou précédées de vieillards, de femmes et d'enfants, tous pieds nus. On les reconnaît de loin : ce sont les émigrants qui se rendent au Havre pour "se vendre" à des capitaines américains et qui abandonnent définitivement une terre qui ne les nourrit plus. Ces pauvres gens viennent de Hesse ou de Bavière rhénane. Tout en marchant, ils contemplent les jolies maisons du pays de Bade, les beaux chevaux, les moissons abondantes. Les filles amaigries, demi-nues, jettent un regard douloureux sur le costume pittoresque des paysannes badoises, sur leurs joues fraîches. Des vieillards saluent tristement en passant les habitants assis tranquillement sur un banc devant leur maison. Eux n'ont plus rien, même pas de toit pour s'abriter ; ils traversent les monts pour aller au-delà de l'Atlantique ensemercer et cultiver des terres stériles.

En décrivant ces scènes pathétiques, remplies d'exagérations, notre voyageur veut souligner le contraste entre la prospérité du pays de Bade et la misère des autres contrées rhénanes. Il estime du reste, que le grand-duc est réellement un grand souverain puisqu'il dispose de dix mille hommes de troupes, qu'il a deux ou trois galeries de tableaux et, peut-être, le meilleur opéra d'Allemagne.

Après avoir traversé Sasbach, le visiteur s'arrête à Rastatt pour quelques commentaires sur le château. Celui-ci ressemble à Versailles "comme un chat ressemble à un tigre", l'ensemble étant du plus mauvais goût. Il tombe en ruines, mais contient cependant une belle collection de peintures. Après un rappel des événements historiques liés à ce site, le voyageur arrive à Carlsruhe par une longue allée de peupliers. Le jugement est critique : "Si quelques gouttes d'eau seulement brillaient dans les bassins et les canaux des jardins, si les arbres

avaient quelques feuilles, si les arcs de triomphe grecs qui servent de portes étaient dans le style grec, si les lions et les pyramides bronzés étaient de bronze, Carlsruhe serait une charmante ville." Concernant l'opéra, l'opinion est plus contrastée. De l'extérieur, le bâtiment ressemble à une grange. L'intérieur est cependant magnifique. Les loges sont comblées pour la représentation³³ Depuis des jours, toute la région est en effervescence. A minuit, cinquante voitures de poste se pressent dans les rues de la ville. Les spectateurs venus de Bade, de Mannheim, Rastatt, Stuttgart ou Heidelberg, interpellent les postillons. Notre voyageur crie au sien : en France ! Il dort tout le long de la route et ne se réveille qu'au pont de Kehl où un soldat examine son passeport, où un douanier inspecte ses bagages. Sa conclusion vient contredire toutes les affirmations largement répandues, notamment par le *Courrier du Bas-Rhin* concernant l'attitude tatillonne des fonctionnaires allemands : "Depuis quinze jours que j'étais en Allemagne, personne n'avait visité mes malles ni mes papiers. Je compris que j'étais en France, en terre de liberté. Sur le territoire de la diète de Francfort et de la confédération germanique, j'avais vécu libre comme un sauvage américain".

Selon la presse strasbourgeoise elle-même, l'Allemagne semble donc être un pays méconnu en France. Malgré ces observations pessimistes, essayons de comprendre quelles sont les relations qui lient l'Allemagne et la France à partir de 1820.

³³ Robert le Diable de Meyerbeer, compositeur allemand (1791-1864).

2) DE LA RESERVE A LA DESILLUSION (1820-1830)

La période entre 1819 et 1820 est marquée en France par le retour à une ère libérale. Il est permis d'imprimer et de publier l'expression de sa pensée ; les journaux sont affranchis de toute censure préalable. L'attitude du *Courrier du Bas-Rhin* reste prudente et modérée quant aux nouvelles concernant les affaires intérieures. Le *Patriote Alsacien*, dont la création a été rendue possible par les nouvelles lois³⁴, se fait un devoir, sans vouloir pour autant abuser de la liberté de la presse, de dénoncer les excès de l'autorité³⁵. En même temps que la censure du ministère de l'intérieur, a disparu celle du ministère des affaires étrangères, dont le rôle était de contrôler toutes les nouvelles de l'extérieur³⁶. Les journaux peuvent, de ce fait, relater les événements d'Allemagne sans trop se soucier de la diplomatie. Cette dernière ne reste pas indifférente devant le mouvement libéral et national³⁷ qui se développe dans ce pays, dont les princes en s'appuyant sur l'Autriche de Metternich, essaient de contenir l'élan révolutionnaire. L'agitation outre-Rhin inquiète les dirigeants français ; ils jugent sévèrement la fermentation qui règne dans les universités³⁸. L'influence qu'exerce l'Autriche sur l'Allemagne n'arrange pas Paris. Celle de la France a été entièrement écartée, et aucun Etat faible d'Allemagne n'oserait réclamer la protection de la France, même s'il y avait oppression. La domination de la Prusse

³⁴ L'adoption des projets de loi de Monsieur de Serre, garde des sceaux, proclame la liberté de la presse en France. La nouvelle législation substitue au régime préventif (Remis en vigueur par l'ordonnance du 8 août 1815), un système de garanties personnelles. E. Hatin, op. cit., tome VIII, p.333 sq. Cl. Bellanger, J. Godechot, op. cit., tome II, p.6 sq.

³⁵ Prospectus du *Patriote Alsacien* du 5 janvier 1820.

³⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n° 54 du 6 mai 1819.

³⁷ "Die Nation dringt auf die Einheit, und dies Dringen ist wie Baumes Wachsen und Windes Wehen, kein Bemühen mag es in seinem Fortgang hemmen". J. Görres, op. cit., p.124.

³⁸ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.14 sq.

s'est nettement affaiblie. Comme elle a trompé l'espoir des peuples allemands, elle n'inspire plus que de la méfiance ; "elle n'a plus d'amis ; elle ne trouve partout que des adversaires, même dans les gouvernements qui jadis étaient ses alliés les plus sincères". Le cabinet de Berlin, affaibli, ne voyant dans la France qu'un ennemi, se voit dans l'obligation de se maintenir avec l'Autriche et de ne plus jouer qu'un rôle secondaire. C'est à l'Autriche, qui n'a pas oublié qu'elle portait il n'y a pas si longtemps la couronne de l'empire germanique "qu'appartient la dictature ; et tous les petits princes allemands briguent sa protection" ³⁹.

Les Allemands ont souffert de l'oppression des Français ; ils les ont combattus et ont souhaité leur perte. Il n'y a pas si longtemps "l'enfant né sur le territoire de l'Allemagne suçait avec le lait la haine du nom français". Les Allemands détestaient Napoléon et avec lui, l'injustice et la tyrannie. Toutefois cette haine profonde, s'affaiblit à présent. La charte constitutionnelle de Louis XVIII est une bannière sacrée, qui doit unir tous ceux qui refusent le despotisme et l'esclavage⁴⁰.

Le congrès de Vienne de 1820 doit compléter celui de 1814-1815 qui avait posé les bases de la confédération politique de la nation allemande. L'annonce subite de sa dissolution et de la formation d'un corps d'observation de 40 000 hommes entre Mayence et Wesel inquiètent le *Patriote Alsacien*⁴¹ qui se demande "sur qui vont porter les coups" et à quelle puissance l'Autriche et la Prusse se proposent de déclarer la guerre. Le démenti apporté par la gazette officielle de Stuttgart ne rassure guère le journal qui s'exclame, au contraire : "Raison de plus pour y croire"⁴². La "soif du pouvoir"⁴³ tourmente

³⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 8 du 18 janvier 1820.

⁴⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n° 117 du 30 septembre 1819. La Charte française a servi de modèle aux constitutions de Bavière, de Bade et de Hesse-Darmstadt. Ibid n° 41 du 4 avril 1820.

⁴¹ N° 28 du 19 mars 1820.

⁴² *Patriote Alsacien* n° 29 du 22 mars 1820.

tellement certains souverains allemands que ce n'est pas la seule crainte de le voir diminuer qui les fait agir. Ils veulent l'accroître, et pour y parvenir tous les moyens sont bons. Le *Patriote Alsacien*⁴⁴ remarque que cette armée d'observation dont parle la rumeur ne sera composée que de Prussiens et d'Autrichiens. Or, si c'est la tranquillité de l'Allemagne qui est concernée, les autres Etats de la Confédération devraient en faire partie. A moins que les deux puissances ne songent à s'allier pour augmenter leurs possessions aux dépens de ceux que leur faiblesse empêcherait de résister. "Dans ce temps d'envahissement" toute démonstration de force paraît suspecte au journal strasbourgeois. Le corps d'observation dont il est question pourrait également être l'avant-garde de l'armée de la Sainte-Alliance destinée à combattre... qui ?⁴⁵ Les "idées libérales" partout où elles se trouveront. Que les "gracieux souverains" de la Sainte-Alliance achèvent d'asservir les peuples outre-Rhin, que ceux-ci acceptent le joug affreux de Carlsbad, soit. C'est un "mal" qui peut encore durer longtemps et dont la guérison est subordonnée à la situation particulière de l'Allemagne. Mais que la Sainte-Alliance projette de porter ses armes hors de ses frontières, en France par exemple, pour appuyer les lois d'exception "dont on vient de nous gratifier", pour en faciliter l'exécution⁴⁶, c'est ce qui ne peut effleurer l'esprit d'un homme "raisonnable". Les Français sont chez eux et veulent y rester. "Que l'étranger reste chez lui !" Le *Patriote Alsacien*⁴⁷ essaie cependant de dissiper ces craintes. Si les Allemands veulent marcher contre la tyrannie, ils n'ont pas besoin de franchir le Rhin. Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche n'arriveraient plus, comme à l'époque des guerres de libération, à armer toute la nation.

⁴³ Ibid n°30 du 24 mars 1820.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ La révolution d'Espagne est terminée. Ibid.

⁴⁶ A la suite de l'assassinat du duc de Berry, le 13 février 1820, des mesures exceptionnelles sont prises, réduisant la liberté individuelle et rétablissant la censure pour la presse. E. Hatin, op. cit., Tome VIII, p.338 sq.

Le *Courrier du Bas-Rhin*⁴⁸ ne partage pas l'appréhension du *Patriote Alsacien*. Bien qu'une grande activité règne dans les cabinets, "l'état des choses" est changé depuis les dernières guerres. A Vienne, on a cessé de craindre la France, et à Berlin, on a abandonné le projet d'y chercher des conquêtes. Le congrès de Troppau⁴⁹ n'inquiète guère le *Courrier du Bas-Rhin*⁵⁰ qui estime que l'époque "n'est point celle des mesures vigoureuses".

La tranquillité, la "stagnation"⁵¹ qui règnent en Allemagne sont "remarquables". Les esprits sont calmes, toutes les traces de haine y ont disparu⁵². "L'ordre des choses, tel qu'il est, c'est là tout ce qu'on désire, et à quoi se bornent tous les vœux de la haute politique"⁵³. Au début des années 1820, la France se cantonne dans une politique prudente fondée sur une "sage modération"⁵⁴.

Après le congrès de Vérone (octobre 1822), Paris ordonne à ses agents de rassurer Berlin, qui craignait de voir l'insurrection espagnole

⁴⁷ N°30 du 24 mars 1820.

⁴⁸ N°51 du 27 avril 1820.

⁴⁹ Lors de ce congrès européen en Silésie, du 20 octobre au 30 décembre 1820, Metternich, appuyé par la Russie, et malgré la France et l'Angleterre, fait admettre l'intervention de la Sainte-Alliance dans le royaume des Deux-Siciles, révolté contre Ferdinand I°. *Courrier du Bas-Rhin* n°137 du 14 novembre 1820. Metternich voulait que le congrès se tînt à Vienne. Mais le tsar préférait une ville plus proche de ses Etats. La France n'a pas une attitude nette. Elle condamne le principe de l'intervention, mais s'y associe. Elle se prête à l'action des puissances de l'Est, tout en estimant qu'elle est blâmable. Elle se discrédite aux yeux de tous. A ceux de l'Angleterre, qui est contre l'intervention ; à ceux des puissances de l'Est puisqu'elle condamne leurs principes. Elle ne réussit pas à empêcher l'intervention autrichienne. C'est la faillite de la politique française. Le congrès de Troppau se prolonge par le congrès de Laybach. Ch. Pouthas, op. cit., p.79-85.

⁵⁰ N°134 du 7 novembre 1820.

⁵¹ *Courrier du Bas-Rhin* n°11 du 25 janvier 1821.

⁵² Ibid n°9 du 20 janvier 1822.

⁵³ Ibid n°7 du 15 janvier 1822.

⁵⁴ Ibid n°11 du 25 janvier 1821. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.16.

déteindre sur la France⁵⁵. Dans les autres Etats allemands, la France peut exploiter l'irritation provoquée par la tutelle autrichienne. Le succès de son intervention en Espagne renforce, dans ces Etats, l'idée d'une France capable de contrebalancer l'influence de Vienne. Jusqu'en 1825, la politique allemande de Paris reste cependant très réservée⁵⁶. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*⁵⁷, les rapports entre le cabinet des Tuileries et Berlin sont cependant ceux d'une "franche amitié" depuis la restauration des Bourbons. Les deux nations vivent en paix et l'harmonie est complète. Signe de cette détente : le roi de Prusse supprime la fête qui commémore chaque année, depuis 1815, l'entrée des troupes prussiennes à Paris⁵⁸.

L'Expédition française en Espagne marque en fait le triomphe de la contre-révolution⁵⁹.

A partir de la fin de 1825, la conjoncture internationale semble propice à un rapprochement franco-prussien⁶⁰. Après l'avènement du tsar Nicolas I^{er}⁶¹, la diplomatie française espère que Berlin sortira de l'orbite

⁵⁵ Les libéraux espagnols, devant le refus royal d'appliquer la constitution libérale de 1812, déclenchent une révolution en 1820. Autorisées par le congrès de Vérone, les troupes françaises rétablissent Ferdinand VII. Les résultats du congrès figurent dans le *Courrier du Bas-Rhin* n° 4 du 9 janvier 1823. Les représentants français sont chargés d'éviter la guerre qui aurait des répercussions sur l'économie. Le gouvernement français n'est pas sûr de la fidélité de son armée essentiellement formée d'éléments bonapartistes. Mais Montmorency (1767-1826), ministre des affaires étrangères, sous l'influence du tsar, oublie les instructions. Ch. Pouthas, op. cit., p.93-109.

⁵⁶ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.16 sq.

⁵⁷ N° 53 du 2 mai 1824.

⁵⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 53 du 2 mai 1824 ; n° 53 du 3 mai 1825.

⁵⁹ Malgré le souhait français de donner à l'Espagne une constitution octroyée par son souverain, l'absolutisme le plus dur s'y rétablit. En même temps, partout ailleurs, aussi bien en France qu'en Europe, la contre-révolution triomphe. En France, la domination des ultras et l'avènement de Charles X (1824), permettent au parti ultra-royaliste d'imposer son programme. En Allemagne, la Diète surveille les petits Etats. Ch. Pouthas, op. cit., p.109 sq.

⁶⁰ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.17.

⁶¹ Jusque là, la politique française repose sur l'inertie et l'inaction. L'avènement de Nicolas I^{er} et l'effondrement des Grecs devant les troupes égyptiennes (En 1821, la révolution

autrichienne. Avec la venue au pouvoir du ministère Martignac⁶², favorable à une alliance entre la France, la Russie et la Prusse, cette attente semble se confirmer. Mais à Berlin, la nomination de Polignac⁶³ est accueillie avec beaucoup de réserve. Polignac espère que la guerre russo-turque (1828-1829) entraînera une série de remaniements territoriaux⁶⁴. En réclamant la Belgique et non les provinces rhénanes, les dirigeants français sont persuadés de pouvoir compter sur la Prusse et toute l'Allemagne. Mais le règlement de la question d'Orient sans partage de l'Empire ottoman, réduit le plan de Polignac à néant. Déçu, il abandonne l'idée d'un rapprochement avec Berlin. La formation du Zollverein renforçant l'influence de la Prusse en Allemagne, il décide de combattre celle-ci⁶⁵.

éclate en Grèce. Le congrès national d'Epidaure en 1822 proclame l'indépendance et vote une constitution démocratique. Violente réaction des Turcs. Les Grecs sollicitent en vain l'aide de la Russie au congrès de Vérone. A la demande du Sultan, l'Egypte intervient contre les Grecs), changent la situation. En France, le gouvernement est soumis à la pression de l'opinion publique favorable aux Grecs. Ch. Pouthas, op. cit., p.126.

⁶² Jean-Baptiste Sylvère Gay, comte de Martignac, homme politique français (1778-1832). Royaliste modéré, il succède à Villèle comme ministre de l'Intérieur (1828-1829) et tente de concilier la bourgeoisie et la dynastie.

⁶³ Il est choisi par Charles X comme ministre des Affaires étrangères en août 1829, puis comme président du Conseil en novembre. Sa soumission à l'Angleterre et à l'Eglise le rend rapidement impopulaire. Polignac est un bon diplomate ; il a le sens de la grandeur de la France et du roi. Mais son désir d'augmenter le prestige de la France l'entraîne souvent dans des chimères. Ch. Pouthas, op. cit., p.159.

⁶⁴ Il envisage une révision des traités de 1815 assurant à la France la Belgique et lui permettant d'écarter la Prusse des frontières de l'hexagone au profit du roi de Saxe. Berlin recevrait des compensations en Saxe et en Hollande ; des avantages seraient accordés à la Bavière et au grand-duché de Bade. La Saxe et la Bavière, favorables à la France, éviteraient une mainmise de l'Autriche ou de la Prusse sur l'ensemble de l'Allemagne. R. Poidevin, J. Bariéty op. cit., p.17 sq. Ch. Pouthas, op. cit., p.163.

⁶⁵ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.18.

3) LA FRANCE : FOYER DE CONTAGION RÉVOLUTIONNAIRE POUR LES SOUVERAINS ALLEMANDS ; SOURCE D'ESPOIR POUR LES PEUPLES

3-1 LE FERMENT RÉVOLUTIONNAIRE FRANÇAIS SE RÉPAND EN ALLEMAGNE

Les journées de Juillet 1830 à Paris ne propagent pas la révolution en Allemagne. L'agitation nationale et libérale y est ranimée, mais elle ne se manifeste que par des mouvements populaires, des secousses sans coordination aucune. Louis-Philippe s'efforce de rassurer les cours voisines en faisant connaître sa volonté de paix⁶⁶.

Alors que l'étranger "contemple avec une admiration mêlée de quelque surprise notre glorieuse révolution", alors qu'elle se demande "si telle est en effet la puissance de la civilisation et du travail, que de tels événements se puissent accomplir sans que la société en soit ébranlée", le roi veut dissiper les doutes. "Liberté, ordre public", tel est le spectacle que la France doit présenter à l'Europe⁶⁷. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*⁶⁸, la Prusse aurait fait savoir aux hauts fonctionnaires qu'elle n'interviendrait pas dans les affaires françaises⁶⁹

⁶⁶ Ibid p.19.

⁶⁷ Proclamation de Louis-Philippe en août 1830. *Courrier du Bas-Rhin* n°99 du 19 août 1830. Par ses déclarations Louis-Philippe veut rassurer l'Europe. Dans son discours du 3 août lors de l'ouverture de la séance de la chambre il dit : "La France montrera à l'Europe qu'uniquelement occupée de sa prospérité intérieure, elle chérit la paix aussi bien que les libertés et ne veut que le bonheur et le repos de ses voisins". Ch. Pouthas, op. cit., p.178 sq.

⁶⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n°99 du 19 août 1830.

⁶⁹ En face de la révolution française, le tsar manifeste sa colère. Metternich est tout aussi furieux de la chute de Polignac et de Charles X que le souverain russe. Par le "chiffon de Carlsbad", les deux puissances s'accordent pour ne pas se mêler des affaires de France à condition que son attitude ne devienne pas agressive. La Prusse donne son adhésion à cette entente car elle craint de la part de la France, une revendication de la rive gauche du Rhin. Ch. Pouthas, op. cit., p.177. La retenue de la Prusse devant les événements de Juillet, permet aux milieux politiques français d'acquiescer la conviction qu'elle souhaite maintenir la paix. La réserve prussienne provient du fait que Berlin se rend compte de la sympathie d'une grande partie de la société allemande pour les changements survenus en France. Une guerre contre la France pourrait provoquer une révolte, surtout dans les provinces rhénanes. A. Owsinska, op. cit., p.14.

L'autorité militaire de Cologne a reçu un ordre du cabinet du roi lui intimant de procéder aux manoeuvres d'automne sans tenir compte des événements qui ont lieu en France. "La Prusse ne s'en mêle pas, et embrasse d'autant moins la cause du parti royal, que le roi de France ne pouvait violer le serment prêté à la Charte, et qu'il avait été averti plusieurs fois par la Prusse des suites inévitables qui résulteraient d'un coup d'état". En conséquence, il ne sera accordé aucun secours aux réfugiés français sur le territoire prussien. Ceux qui s'y présenteront devront le quitter dans les vingt-quatre heures⁷⁰. Cette attitude serait également, selon le journal strasbourgeois⁷¹, celle préconisée par l'opinion publique, favorable en Prusse, à la paix afin que soient préservés les intérêts de l'industrie et du commerce. La paix, "ou du moins la trêve" prend d'ailleurs "de nouvelles probabilités de durée"⁷². En cette fin de l'année 1830, le commerce est "souffrant" en France, et l'hiver se présente sous de fâcheux auspices⁷³.

Si les conséquences immédiates de la révolution parisienne de 1830 paraissent minces, l'événement a cependant des prolongements plus sérieux. Il relance en Allemagne le mouvement national et libéral et réactive la politique extérieure de la France⁷⁴.

⁷⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n°99 du 19 août 1830.

⁷¹ *Courrier du Bas-Rhin* n°101 du 24 août 1830.

⁷² *Ibid* n°148 du 9 décembre 1830. Louis-Philippe est un homme du XVIII^e siècle. Il n'a pas de vues nationalistes. Il considère également que sa couronne ne sera solide que lorsqu'elle sera reconnue par les autres rois de l'Europe. Il refuse donc de se lancer dans un conflit. Il doit aussi tenir compte du fait que son armée est désorganisée. Ses éléments essentiels sont en Afrique, dans le corps expéditionnaire d'Algérie. Ch. Pouthas, op. cit., p.178.

⁷³ *Courrier du Bas-Rhin* n°101 du 24 août 1830.

⁷⁴ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.20.

Selon le *Courrier du Bas-Rhin*⁷⁵, l'enthousiasme avec lequel les événements de Paris sont accueillis en Allemagne, reste ignoré des Français. C'est un enthousiasme "électrique", fait de sympathie et d'admiration, qui rend hommage "à la force populaire victorieuse", à la liberté et à la justice. La nation française peut considérer les sentiments qu'elle a suscités en Allemagne comme les plus beaux de ses lauriers. En effet, "le peuple de la soumission" n'est guère prompt à s'enflammer. Lorsque l'Allemand exprime son approbation, c'est par conviction intime, profonde ; il le fait avec une gravité solennelle et jamais à la suite d'une émotion passagère. Il est très sensible aux actions nobles et voue une admiration sans borne à ceux qui se dévouent généreusement à une cause. Il sait reconnaître l'héroïsme, même dans les rangs ennemis. La nation française, à laquelle il s'identifie lors de la révolution de Juillet, éveille en lui une vive sympathie. Dès cet instant, selon le journal strasbourgeois⁷⁶, "l'intervalle qui séparait les deux nations" disparaît en même temps que l'hostilité. L'Allemand ne voit plus dans les Français qu'un peuple de frères qui tous tendent au même but : le progrès de la civilisation et le bonheur de l'humanité. "La route était tracée ; le moyen venait de se faire connaître ; c'était la force victorieuse des peuples". Ayant subi une véritable "résurrection morale", l'Allemand surgit comme "homme" du "sommeil léthargique" où il était plongé. Il ne considère plus qu'avec aversion "ces créatures viles et aveuglément soumises qu'on appelle le parti des serviles". A dater de cette époque les libéraux et les "serviles" ont formé deux partis outre-Rhin. Haine et fureur opposent les partisans des lumières aux séides de l'obscurantisme. Ces derniers soutiennent les abus du pouvoir absolu qui réduit les peuples à l'esclavage⁷⁷. "Despotisme en miniature, aristocratie formidable,

⁷⁵ Dans sa lettre politique n°2 parue dans le n°222 du 11 décembre 1831 et dans *Deutschland* n°5 du 16 décembre 1831.

⁷⁶ Lettre politique sur l'Allemagne n°3, parue dans le *Courrier du Bas-Rhin* n°224 du 15 décembre 1831 et dans *Deutschland* n°6 du 20 décembre 1831.

⁷⁷ Lettre politique sur l'Allemagne n°4, parue dans le *Courrier du Bas-Rhin* n°231 du 24 décembre 1831 et dans *Deutschland* n°11 du 6 janvier 1832.

sourdes menées du parti-prêtre, et enfin la rapacité des sangsues de l'état, les excès des castes privilégiées et des fonctionnaires publics, d'accord avec l'armée pour écraser le peuple ; tous ces fléaux réunis accablaient l'Allemagne et troublaient comme un cauchemar insupportable jusqu'au sommeil du pauvre, lorsqu'après un travail pénible il cherchait, à travers ses soucis, un instant de calme et de repos" ⁷⁸

L'agitation qui s'empare de l'Allemagne, comparée aux journées de Juillet, peut paraître dérisoire ⁷⁹. Mais on ne peut assimiler les troubles d'une petite résidence à la grande tragédie de Paris. Le peuple allemand a une hydre à trente-six têtes à combattre, tandis que la nation française est mue par un ressort unique dont le siège est la capitale. La métropole est semblable à une étoile. Elle sert de guide et c'est d'elle qu'on attend le signal pour changer de cocarde ou de drapeau. L'Allemand trouve une consolation dans la pensée que chez lui l'énergie nationale et le patriotisme se sont manifestés dans plus de dix populations différentes. Les Français, par contre, semblent être sous la dépendance des habitants de la capitale comme si toute force populaire avait abandonné les départements pour se concentrer à Paris. "Que le Français médite cette vérité, si, dans une ignorance pardonnable de la situation intérieure de ses voisins, il était tenté de porter un jugement défavorable sur l'Allemagne démembrée, mais dont l'unité nationale est le plus ardent désir" ⁸⁰

Fin 1832, le *Courrier du Bas-Rhin*⁸¹ est satisfait de constater que partout en Europe l'esprit de liberté a enfoncé profondément ses racines grâce aux journées de Juillet qui furent un signal pour tous les peuples

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ Lettre politique sur l'Allemagne n°5, parue dans le *Courrier du Bas-Rhin* n°235 du 30 décembre 1831.

⁸⁰ Ibid.

⁸¹ N°241 du 7 octobre 1832.

écrasés⁸². Le rôle de la France était alors noble et grand. Mais le gouvernement, dans sa petitesse et son humilité, a craint de s'en charger⁸³. Pourtant, la liberté, quoique timide et indécise, s'est enracinée en Allemagne⁸⁴. Elle n'a pas encore pénétré les mœurs et les institutions, mais trouve de fervents soutiens dans la jeunesse universitaire et auprès des professeurs. Molle et indolente, la bourgeoisie n'éprouve aucun besoin de vie politique. Celle-ci est particulièrement active dans les pays limitrophes de la France. L'Allemagne étant lente à passer de la théorie à la pratique, aucune émotion populaire ne se manifeste, aucune réaction ne part des masses lorsque la Diète étouffe l'un après l'autre tous les organes de la presse indépendante. Les idées seules fermentent. La liberté, principe essentiel des progrès de l'humanité, but de la civilisation européenne, grandit et se développe chaque jour malgré les obstacles.

3-2 LES CONSÉQUENCES DE LA RÉVOLUTION DE JUILLET

Une vague de "patriotisme révolutionnaire"⁸⁵ se répand en France, à laquelle s'ajoute un messianisme dû, en outre, aux réfugiés étrangers, notamment allemands. La France se croit chargée d'une mission historique, celle de délivrer les autres peuples⁸⁶. Pour une partie de la gauche française, il s'agit d'effacer les traités de 1815. En poussant à la révolte les nationalités asservies, la France devrait retrouver son rang en Europe et, par l'annexion de la rive gauche

⁸² La Belgique secoua le joug des Hollandais ; la Pologne releva sa bannière et l'Italie poussa un cri de liberté. *Courrier du Bas-Rhin* n°193 du 12 août 1832. "Capitale de la révolution en France", Paris est aussi, aux yeux de l'étranger, la "capitale de la révolution en Europe". J. Sigmann, op. cit., p.15.

⁸³ *Courrier du Bas-Rhin* n°193 du 12 août 1832.

⁸⁴ Ibid n°241 du 7 octobre 1832.

⁸⁵ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.20 sq.

⁸⁶ Les Lettres politiques sur l'Allemagne, publiées fin 1831, début 1832, par le *Courrier du Bas-Rhin*, illustrent cette attitude.

du Rhin, ses frontières naturelles⁸⁷. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁸⁸ illustre parfaitement cette attitude. Il estime qu'en Allemagne trois influences retardent le développement : l'Autriche, la Prusse et la Diète germanique. Le rôle de la France est de tendre la main aux Etats constitutionnels, car "morcelés, brisés, divisés comme ils le sont", ils ne peuvent rien par eux-mêmes. Là est la mission de la France : "Sa position après juillet vis-à-vis des autres puissances de l'Europe était bien nette et bien précise : après quinze années de repos, elle reparaisait sur la scène du monde escortée des idées d'émancipation dont elle s'était couronnée en 89 comme d'une glorieuse auréole ; elle devait reprendre l'initiative du progrès et de la liberté humaine ; elle devait déchirer de ses mains, encore teintes du sang des barricades, ces honteux traités de 1815, qu'on lui avait imposés le couteau sur la gorge ; elle devait proclamer que les principes de liberté, victorieux chez elle, pouvaient se développer hardiment partout où, depuis 1815, ils n'osaient plus germer qu'à l'ombre... Ce langage était noble et calme ; c'était le seul qui fût digne du gouvernement français : aussi la France comptait l'entendre, les peuples l'espéraient, les rois le craignaient". Le journal s'interroge : "Le ministère comprendra-t-il enfin sa mission...?"

Selon le *Courrier du Bas-Rhin*⁸⁹, la France s'attend, au lendemain des journées de Juillet, à voir les vieux souverains de la Sainte-Alliance lui demander des comptes de cette révolution qu'elle a "osé" faire⁹⁰. Chacun s'attend à la guerre qui doit laver toutes les humiliations de 1815, mettre en présence deux principes inconciliables, le despotisme et la liberté et rendre à la France la prépondérance européenne à laquelle, selon le journal, sa civilisation et

⁸⁷ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.21.

⁸⁸ N° 157 du 1 juillet 1832.

⁸⁹ N° 5 du 5 janvier 1833.

⁹⁰ Les uns après les autres, les Etats européens acceptent le nouveau gouvernement français. L'Europe reconnaît, avec mauvaise humeur, Louis-Philippe. Ch. Pouthas, op. cit., p.181.

sa puissance lui donnent droit. La France est prête à envoyer ses enfants à la frontière pour défendre son indépendance menacée. Elle ne craint pas ce conflit. La Sainte-Alliance, au contraire, s'attend à une guerre provoquée par la France et la redoute. Ce que le *Courrier du Bas-Rhin*⁹¹ souligne, c'est que la France de 1830 inspire de la crainte sans en ressentir elle-même. Le principe de liberté qui a triomphé en son sein fait trembler les souverains européens. Mais le ministère ne sait exploiter cette situation. Tous ces espoirs exprimés par le *Courrier du Bas-Rhin* sont déçus par la politique prudente de Louis-Philippe.

Les émeutes de Bruxelles entraînent des manifestations à Paris⁹², dont une des revendications est l'annexion de la rive gauche du Rhin à la France. Mais, en mars 1831⁹³, le roi confie le pouvoir à Casimir Perier, partisan de la paix dont la politique de non-intervention rassure les Etats allemands.

La France et la Prusse ne peuvent cependant rester indifférentes devant les conséquences de la révolution de Bruxelles⁹⁴ Paris est hostile à une intervention étrangère⁹⁵.

⁹¹ N° 5 du 5 janvier 1833.

⁹² Tous les libéraux français s'enflamment pour la révolution de Bruxelles. Les uns sont désintéressés ; d'autres pensent à un accroissement territorial. Ch. Pouthas, op. cit., p.183.

⁹³ De novembre 1830 à mars 1831, Louis-Philippe avait confié le pouvoir au parti du mouvement qui prônait une politique de soutien aux nationalités. Mais le 12 mars 1831, il remplace Laffitte par Casimir Perier. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.21.

⁹⁴ Commencée le 25 août 1830. Ibid p.21.

⁹⁵ Après l'intervention des troupes hollandaises, fin septembre 1830, un gouvernement provisoire est formé en Belgique. Celui-ci réclame l'aide de la France, alors que le roi de Hollande, Guillaume I^{er}, demande un appui armé à la Russie, à la Prusse, à l'Autriche et à la Grande-Bretagne. La Russie et la Prusse, qui a commencé ses préparatifs militaires, sont pour une intervention. Metternich ne promet qu'un appui moral et la Grande-Bretagne ne veut pas d'une intervention russo-prussienne qui pourrait provoquer une intervention française. Ibid p.21. L'inquiétude de l'Europe est aussi vive que lors de la révolution française. Le roi de Prusse concentre 80 000 hommes dans les provinces rhénanes. Ch. Pouthas, op. cit., p.183.

La conférence de Londres qui réunit la France, la Grande-Bretagne, la Russie, l'Autriche et la Prusse, crée l'Etat indépendant de Belgique dont elle proclame la neutralité⁹⁶. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*⁹⁷, ce congrès n'est qu'une "jonglerie" destinée à faire croire à une réconciliation et à la paix. Mais il ne peut tromper tous ceux qui ont "le moindre tact politique". En réalité, selon le journal⁹⁸, les grandes puissances élaborent un plan pour s'opposer à l'extension de la révolution française. "Ce qui au commencement devait être décidé par les armes est maintenant abandonné au temps". Tout risque de guerre étant écarté, ce projet consiste à entraver autant que possible la bonne marche du gouvernement français. En entretenant un climat de méfiance et d'inquiétude, en incitant les journaux à semer le désordre dans la monarchie, les puissances veulent dégoûter la nation et lui prouver l'impossibilité de l'application des nouvelles institutions. Elles souhaitent démontrer au monarque français que régner avec le principe de la souveraineté du peuple est impossible et dangereux. Profitant du malaise et de la suspicion ainsi créés, elles forcent la France à dépenser des sommes considérables, empêchent la prospérité du commerce et de l'industrie et lassent les contribuables. Une fois que le parti du mouvement se sera emparé du pouvoir, elles entreprendront leur "croisade" pour étouffer à jamais les germes de la révolution.

Le *Courrier du Bas-Rhin*⁹⁹ ne croit guère à la réussite des projets contre-révolutionnaires, car les journées de Juillet ne peuvent être réduites à une simple "fièvre" que calmeront le temps et le repos. Il ne croit pas à un

⁹⁶ Le prince Léopold de Saxe-Cobourg est fait roi. En août 1831, lorsque les troupes hollandaises entrent en Belgique, la France y envoie un corps expéditionnaire. Elle se présente comme exécutrice des décisions internationales. Son désintéressement rassure les autres puissances, notamment la Prusse. Le traité du 14 octobre 1831 règle la question belge. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.21 sq. Ch. Pouthas, op. cit., p.181-190.

⁹⁷ N°24 du 24 février 1831.

⁹⁸ Ibid. Article tiré du journal de Leipzig.

⁹⁹ N°53 du 3 mai 1831. Article tiré du *Constitutionnel*.

désarmement général de l'Europe qui, en maintenant une "paix inquiète", donnerait un élan au commerce et à l'industrie. "Illusion" que tout cela ! Ce que le journal souhaite, c'est que la France retrouve sa prépondérance diplomatique. Il critique vivement l'attitude des modérés qui se montrent "sévères envers les Belges, indulgents pour les Autrichiens" dont ils cherchent à justifier l'atroce despotisme, et qui feignent de verser des larmes sur le sort de l'héroïque Pologne¹⁰⁰. Cette modération-là, n'est pas celle de la France. Elle n'est pas synonyme d'indifférence ou de lâcheté. Elle est le caractère distinctif de l'époque, la preuve d'un degré élevé de civilisation. Le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁰¹ met en garde ceux qui pourraient l'interpréter différemment : "Qu'on n'espère pas en avoir fini avec l'héroïsme ; la jeune France en recèle assez pour s'opposer à toute tentative rétrograde... Fille de la gloire et de la liberté, la génération qui s'avance abhorre le sang et méprise le danger ; déteste le despotisme et sait comprendre l'ordre ; proclame la tolérance et combat le privilège". Ce n'est pas l'incendie que les Français veulent répandre, mais la lumière. Ils ne sont pas dévorés par l'ardeur des conquêtes, mais par l'amour de l'humanité. En faisant triompher la modération, ce sont les échafauds qu'ils souhaitent détruire, c'est le knout moscovite et la schlague de l'Allemand qu'ils désirent briser¹⁰². L'article conclut

¹⁰⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n° 85 du 16 juin 1831. Article tiré du *Courrier de l'Hérault*. Au congrès de Vienne de 1815, la Pologne est démembrée. La Prusse crée le grand-duché de Posen. La Galicie demeure à l'Autriche. Cracovie est érigée en ville libre. Les territoires restants forment le royaume de Pologne. Le gouvernement, l'administration et l'armée sont constitués de Polonais. Le commandement de l'armée est confié au frère et héritier présomptif du tsar, le grand-duc Constantin. En novembre 1830 des insurrections se produisent. Un gouvernement national est institué. Mais après six mois de lutte, c'est l'échec. Varsovie capitule (8 septembre 1831). Après une sévère répression, l'autonomie du royaume et les institutions polonaises sont supprimées. La russification est menée par le vainqueur de l'insurrection : le général Paskievitch, nommé vice-roi. Une forte émigration s'organise. Des centres d'action patriotique sont formés à l'étranger. Encyclopédie Larousse, op. cit., Tome III, p.271.

¹⁰¹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 85 du 16 juin 1831.

¹⁰² Paris est en 1830 et 1831, un centre d'action et d'intrigues pour les révolutionnaires européens. Les Allemands s'y organisent ainsi que les Italiens et les Espagnols. Dans la capitale française, se prépare l'insurrection de la Pologne. Ces

sur un ton lyrique et passionné : "...la révolution ne fera plus le tour du monde comme un torrent dévastateur, détruisant tout sur son passage, mais comme un fleuve majestueux dont les eaux fécondes développeront partout les arts, les sciences et l'industrie, ces sources de la prospérité des nations".

Le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁰³ ne désire pas la guerre. Mais il ne suffit pas de baisser les yeux et d'en parler à voix basse pour la différer. La France n'est pas animée d'un vain et coupable désir de conquêtes. Mais pour n'être pas, comme les Belges, surprise par une soudaine invasion, elle doit se tenir prête. Le journal strasbourgeois est favorable à de nouvelles levées de soldats, à la mobilisation des bataillons de gardes nationales, au rétablissement de l'armement de toutes les places fortes, de tous les postes militaires, à la formation de camps et de corps d'armée, à la fabrication de balles, de boulets, d'obus et de bombes, à la confection de canons, de fusils et de baïonnettes pour hérissier les frontières afin de "décourager l'attaque par la puissance de l'obstacle".

Pour *L'Alsace Constitutionnelle*¹⁰⁴, cette attitude est celle de "la guerre à tout prix". Il ne peut la partager et souhaite au contraire "la paix le plus longtemps possible, la propagande et la guerre d'agression jamais".

"Les bruits de guerre qui se répandent et se renouvellent de temps en temps cessent avec la même promptitude"¹⁰⁵. En Prusse, bien plus qu'ailleurs dans la Confédération, les troupes sont en état d'alerte. La manufacture d'armes de Potsdam est obligée de fournir 200 fusils par jour et la fonderie

mouvements politiques étrangers en France sont soutenus par les sociétés secrètes françaises révolutionnaires : la *Société des Amis du Peuple*, l'*Association Nationale*, la *Société Aide-toi, le Ciel t'aidera*. Les grands chefs révolutionnaires français les appuient, notamment La Fayette, dont le salon est le lieu de rassemblement de tous ces réfugiés. Ch. Pouthas, op. cit., p.191.

¹⁰³ N° 150 du 2 septembre 1831. Article tiré du *Constitutionnel*.

¹⁰⁴ N° 65 du 28 juillet 1831.

¹⁰⁵ Selon la *Gazette universelle* dans un article daté de Berlin. *Courrier du Bas-Rhin* n° 193 du 1 novembre 1831.

fabrique chaque semaine 8 pièces d'artillerie ¹⁰⁶ Les petits gouvernements sont forcés de prendre part à ces préparatifs ¹⁰⁷ Francfort elle-même n'en est pas exempte. Or, plus que tous les autres habitants d'Allemagne, ceux de la ville libre aiment la paix qui assure la prospérité de leur commerce. Aussi les mesures militaires¹⁰⁸ dont ils sont frappés, réveillent-elles dans la population la haine contre l'Autriche et, par contre-coup, une vive sympathie pour les Français. Ce sentiment éclate au grand jour au théâtre lors de la première du *Vieux Capitaine*. Sur la scène apparaît Napoléon, entouré de son état-major. L'infanterie autrichienne marche contre l'ennemi ; elle est cernée par la cavalerie française. Un Autrichien arrache le drapeau tricolore à un officier français. Ce dernier s'en empare à nouveau et, mettant le pied sur la poitrine de l'Autrichien, il brandit triomphalement la bannière. Sous les yeux des ambassadeurs de plusieurs puissances, les spectateurs font éclater leur enthousiasme.

Pour *L'Alsace Constitutionnelle*¹⁰⁹, les mouvements de troupes qui se produisent en Allemagne s'expliquent par la crainte d'une invasion française¹¹⁰.

Ces préparatifs militaires n'inquiètent pas non plus le *Straßburger Korrespondent*¹¹¹. Les monarchies absolutistes n'ont aucun intérêt à entrer en conflit avec un système qui, depuis la révolution de Juillet, est fondé sur

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ Selon un article de l'*Indicateur de l'Est* publié par le *Courrier du Bas-Rhin* n° 181 du 15 octobre 1831.

¹⁰⁸ Les troupes de ligne de Francfort s'élèvent à 600 hommes. Ce nombre devant être augmenté, des volontaires sont engagés, notamment en Suisse. *Courrier du Bas-Rhin* n° 60 du 18 mai 1831. La désertion est importante. Ibid n° 227 du 18 décembre 1831.

¹⁰⁹ N° 59 du 21 juillet 1831.

¹¹⁰ Il reproche aux journaux de l'opposition d'affirmer que si la France n'attaque pas, elle s'expose à une agression étrangère. Ibid.

¹¹¹ N° 13 du 1 novembre 1831.

la lâcheté dans la politique extérieure et sur la tyrannie à l'intérieur. Si un orage doit éclater, le premier coup viendra de l'intérieur ¹¹²

Ces griefs sont aussi ceux du *Courrier du Bas-Rhin*¹¹³ qui reproche au gouvernement sa faiblesse. Le journal dresse un sombre tableau de la situation : "Nous avons laissé lâchement écraser les peuples qui ont essayé de se joindre à nous, et nous nous sommes ainsi aliéné la sympathie des autres. A l'intérieur, le commerce et l'industrie languissent ; les impôts épuisent la nation ; le budget de l'état est augmenté de moitié ; l'enthousiasme national s'est amorti ; le patriotisme s'est découragé ; le peuple souffre..." La France, qui était la première nation de l'univers, la patrie de la liberté, qui a donné l'élan à tous les peuples et fait trembler sur leurs trônes les rois absolus, cette France est méconnaissable. Toutes les belles espérances nées lors de la glorieuse révolution se sont évanouies comme un songe. La France est traînée à la remorque d'une coalition de puissances rivales dont l'Angleterre est le chef ¹¹⁴ Et, autour d'elle, toute l'Europe est en armes et se prépare à venir étouffer sous les baïonnettes le principe de la souveraineté populaire¹¹⁵.

¹¹² *Straßburger Korrespondent* n°19 du 16 novembre 1831 qui reproche au gouvernement français de ne pas respecter la Charte, d'être intolérant, d'avoir doublé le budget et de condamner le pays à la misère.

¹¹³ N°202 du 13 novembre 1831.

¹¹⁴ Le journal critique l'attitude de Talleyrand à la conférence de Londres. Il reproche au gouvernement français sa faiblesse. Alors que le trône de Belgique avait été offert au duc de Nemours, c'est un prince allemand qui devient roi. Ibid. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.21. Ch. Pouthas, op. cit., p.195.

¹¹⁵ Selon une lettre de Stuttgart publiée dans le *Courrier du Bas-Rhin* n°206 du 19 novembre 1831, tout semble annoncer un conflit, malgré les assurances de paix prodiguées au gouvernement français, malgré les annonces de désarmement répandues dans les feuilles officielles de Vienne et de Berlin. Des notes diplomatiques menaçantes seraient adressées aux princes constitutionnels d'Allemagne pour qu'ils participent à une nouvelle Sainte-Alliance contre-révolutionnaire. La *Gazette de Mannheim* réclame quant à elle, l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne.

Lorsqu'éclate le mécontentement populaire à Lyon¹¹⁶, "affaire toute locale", le gouvernement français croit voir partout des conspirations. Il prend des mesures énergiques sur tout le territoire, met les troupes en mouvement, procède à de nombreuses arrestations et perquisitions¹¹⁷. Et tandis qu'il s'active pour mettre fin aux troubles intérieurs, il conclut avec la Prusse et l'Autriche un traité de désarmement, "traité que nous exécuterons consciencieusement, tandis que les deux autres puissances, qui ne sont pas les seules, du reste, que nous ayons à craindre, ne licencieront que leur landwehr..."¹¹⁸. Le *Courrier du Bas-Rhin* constate avec regret que la France a singulièrement diminué de poids dans la balance politique de l'Europe.

Au début de l'année 1832, le *Courrier du Bas-Rhin*¹¹⁹ reste sceptique quant au désarmement général de l'Europe si ardemment désiré par le juste-milieu de France. Il est vrai qu'en Prusse quelques réservistes ont été renvoyés dans leurs foyers. Mais pas un cheval n'a encore été vendu, les compagnies d'artillerie de la garde ont toutes reçu de nouveaux attelages et l'on ne cesse de monter des canons. Le *Straßburger Korrespondent*¹²⁰ partage les doutes du *Courrier*¹²¹. Dès le mois d'avril d'ailleurs, un ordre du cabinet de Berlin remet les régiments de réserve sur le pied de guerre¹²².

¹¹⁶ Lyon, troisième ville de France, constitue dans les années 1830, le seul centre révolutionnaire de province. En novembre 1831, une vingtaine de milliers d'ouvriers prennent les armes en brandissant un drapeau frappé de la devise : "Vivre libres en travaillant ou mourir en combattant". Il s'agit d'une réaction spontanée de travailleurs ne s'inspirant d'aucune idéologie. J. Sigmann, op. cit., p.48.

¹¹⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n° 217 du 4 décembre 1831.

¹¹⁸ Ibid.

¹¹⁹ N° 155 du 29 juin 1832.

¹²⁰ N° 45 du 13 janvier 1832.

¹²¹ "Die Erhaltung des Friedens ist zweifelhaft... Es scheint keiner Macht mit der Entwaffnung ihrer Heere Ernst zu sein". Ibid.

¹²² Ils sont portés de 678 à 1002 hommes par bataillon et seront tous concentrés sur le Rhin. *Courrier du Bas-Rhin* n° 99 du 25 avril 1832.

4) LA FRANCE : TEMOIN PASSIF D'UNE ALLEMAGNE BAILLONNÉE

4-1 L'INDIFFÉRENCE DE LA FRANCE FACE AUX MESURES RÉACTIONNAIRES DE LA DIÈTE EN 1832

Dans un long article consacré à la diplomatie française, le *Courrier du Bas-Rhin*¹²³ lui reproche de se courber devant les rois de la Sainte-Alliance. Au lieu d'éveiller l'affection des peuples, elle n'a réussi à susciter que le mépris et la haine de l'Europe. Elle devrait pourtant savoir "qu'on ne craint pas une nation qu'on méprise". Le cabinet français, ayant reconnu qu'il fallait mettre fin aux actes révolutionnaires en Allemagne, a fait une note par laquelle il déclare qu'il n'opposerait aucun obstacle aux mesures ordonnées soit par la Diète germanique, soit par les différents Etats. Il va même jusqu'à affirmer qu'il "devait être agréable à tous les gouvernements, et à celui de France surtout, de se voir tirés de l'état provisoire et incertain où les ont conduits les tentatives inconsidérées des démagogues". Paris se réjouira de voir les projets des princes allemands couronnés de succès, car l'Allemagne commence à être un centre de mécontentement dont les abus de la presse, les associations dangereuses pourraient conduire l'Europe entière à sa perte. Le gouvernement français désire, en conséquence, que l'on agisse aussi énergiquement que possible pour réduire l'action des auteurs de troubles en Allemagne. Il préconise des mesures répressives contre les libéraux. Cette attitude est nouvelle. Jusque là il refusait des négociations de cet ordre car il les considérait comme une hostilité indirecte de la part des gouvernements d'Allemagne contre les institutions nées en France de la révolution de Juillet. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹²⁴, ce changement prouve que

¹²³ N° 155 du 29 juin 1832.

¹²⁴ Ibid.

le gouvernement de Louis-Philippe est devenu plus fort à l'intérieur et que face à l'extérieur, il éprouve moins d'inquiétude¹²⁵.

Après la fête de Hambach, lorsque la Diète germanique adopte les six articles affirmant le principe monarchique, instituant une commission fédérale, supprimant les lois de presse libérales, interdisant les réunions et les associations ainsi que les insignes et les cocardes, "la France reste tranquille et muette spectatrice de tous ces actes"¹²⁶. Le *Courrier du Bas-Rhin* condamne vivement cette passivité qui abandonne à leur faiblesse les Etats constitutionnels d'Allemagne. En montrant quelque autorité, l'ambassadeur de France à Francfort pourrait rallier à lui toutes ces voix incertaines qui cèdent aux volontés arbitraires de la Prusse et de l'Autriche parce qu'elles ne trouvent aucun appui autour d'elles. C'est la France, ou plutôt le gouvernement français, que les patriotes allemands désignent d'un doigt accusateur¹²⁷; le gouvernement français, "qui entend le rôle de la liberté mourant dans toute l'Europe, sans lui tendre une main amie", faisant ainsi cause commune avec le despotisme. "Les derniers cris de la liberté expirant en Allemagne s'adressent encore comme un sanglant reproche et comme un solennel avertissement au gouvernement français, qui s'endort dans une apathique indolence; bercé par le rêve d'une paix universelle, les concerts de louanges de ses adulateurs, et les fallacieuses promesses des souverains étrangers"¹²⁸. Des lettres pathétiques parviennent au *Courrier du Bas-*

¹²⁵ Cette adhésion du cabinet des Tuileries aux mesures répressives de la Diète est fortement mise en doute par le *Moniteur. Courrier du Bas-Rhin* n°173 du 20 juillet 1832. La *Gazette universelle d'Augsbourg* prétend, au contraire, savoir de source sûre que cette adhésion est bien réelle. Ibid n°178 du 26 juillet 1832.

¹²⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n°167 du 13 juillet 1832. Pour les diplomates français, les organisateurs de la fête de Hambach ne sont que des "fous et des intrigants". A. Owsinska, op. cit., p.27.

¹²⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n°174 du 21 juillet 1832.

¹²⁸ Ibid.

*Rhin*¹²⁹, véritables appels à l'aide : "Noble peuple de France ! si l'Allemagne asservie t'implore, tiens-toi ferme, et que le dernier refuge de la liberté ne périclète point avec toi. C'est par toi, nous en avons l'espoir, que notre liberté renaîtra à son tour ; car notre fortune est liée à la tienne... Mais divisés en petits états, nous sommes paralysés, et rêvons en vain notre salut par nous-mêmes !" Mais ces lettres, adressées au journal par des patriotes allemands ¹³⁰ contiennent également des mises en garde. Les trois puissances absolues, qui n'ont pas pardonné au "roi citoyen" d'avoir accédé au trône grâce à une rébellion, visent tout particulièrement la France par leurs attaques. Or, les Etats constitutionnels sont le plus sûr rempart contre les attaques "des hordes du Nord". L'anéantissement des libertés en Allemagne nécessite de prompts secours. Si la France hésite, "c'en est fait pour toujours !"

Les journaux de l'opposition tiennent en éveil l'attention de l'opinion publique française en ce début de l'été 1832. Sans cesse ils font ressortir l'iniquité des décisions de la Diète, sans cesse ils en exposent les conséquences pour la liberté intérieure de l'Allemagne. Mais ils soulignent également que cet acte de despotisme est un manifeste direct contre les idées libérales proclamées en France, un défi qu'on lui lance. Aussi le *Courrier du Bas-Rhin*¹³¹ condamne-t-il fermement la prise de position des feuilles ministérielles qui ont essayé "de cacher la honte de leurs patrons dans un silence absolu" ou affirmé qu'il ne fallait en rien se mêler des affaires intérieures de l'Allemagne. Le journal s'en prend à cette "courtisanesque humilité" qui cherche à consigner le peuple dans le cercle étroit de l'égoïsme national. Après avoir abandonné la

¹²⁹ Ibid.

¹³⁰ Le chargé d'affaires français à Munich écrit : "Jamais la France n'a été aussi populaire dans l'Allemagne. Je ne veux pas dire que la France soit aimée par les hommes qui attendent tout de tradition, qui n'ont plus de force, mais par cette classe éclairée, laborieuse, qui forme la véritable nation Allemande, c'est-à-dire la classe moyenne". A. Owsinska, op. cit., p.29.

¹³¹ N° 175 du 22 juillet 1832.

Pologne aux serres de Nicolas, et l'Italie aux bataillons autrichiens, le ministère français laisse la Diète, "ce sénat des vieillards politiques, cette représentation vivante de tous les abus et les privilèges de la féodalité, tailler, torturer, mutiler à son gré la liberté des peuples..." Le *Courrier du Bas-Rhin* éprouve un sentiment de douleur lorsqu'il porte ses regards sur la France où le ministère tremble à chaque nouvelle levée de boucliers contre le despotisme ; à tout ce qui se passe en Europe, il se soumet humblement, accepte tout, pourvu qu'on le laisse à son insouciance. Il n'est fait que de faiblesse, d'incertitude et de petitesse de vue.

Sommé de toutes parts de ne pas sacrifier l'Allemagne aux puissances absolues et d'affranchir ainsi la France de tout danger, le gouvernement français annonce¹³², qu'à la suite de ses démarches, les troupes bavaoises renoncent à l'établissement d'un camp près de Kaiserslautern. Les feuilles de l'opposition, séduites par cette nouvelle, s'imaginent que le gouvernement a effectivement obtenu quelque chose. Le *Nouveau Journal de Spire*¹³³ attire l'attention de la presse libérale française sur le fait, qu'en réalité, il n'a jamais été question de former un camp dans le cercle du Rhin. En procédant à cette rectification, la feuille accuse indirectement le cabinet des Tuileries de désinformation.

Au début du mois d'août 1832, le *Courrier du Bas-Rhin*¹³⁴ observe avec satisfaction un changement d'attitude du gouvernement français à l'égard de l'Allemagne. Celui-ci survient après le blâme jeté par la presse anglaise sur les actes de la Diète. Les journaux ministériels français, enhardis à leur tour, adoptent un langage plus énergique, "plus digne de la France", bien différent des "honteuses paroles" émises jusque là. Le *Journal des Débats* reconnaît que

¹³² Dans le *Nouvelliste* dont l'article est critiqué par le *Nouveau Journal de Spire. Courrier du Bas-Rhin* n° 179 du 27 juillet 1832.

¹³³ Ibid.

¹³⁴ N° 189 du 8 août 1832.

l'intervention de la France dans les affaires de l'Allemagne peut être envisagée : "La France doit défendre l'indépendance des princes allemands...Si donc cette indépendance est lésée, c'est un cas de guerre : car, confisquer les volontés c'est la même chose que confisquer les territoires". Cette ingérence est cependant soumise à une condition : "Nous demandons que cette confiscation de la volonté soit patente, et dénoncée par le prince même qui la souffre, sinon publiquement, au moins par ces communications qui se font de gouvernement à gouvernement" ¹³⁵ Le *Courrier du Bas-Rhin* regrette que la feuille ministérielle ne s'inquiète nullement des droits des peuples et qu'elle ne se préoccupe que de la volonté des princes. Ce point de vue, quoique partiel, est cependant noble, car s'il ne garantit pas aux peuples leur liberté intérieure, il garantit au moins leur indépendance. Les princes allemands ont donc "une voie ouverte" contre l'oppression de l'Autriche et de la Prusse. Elle leur est montrée par le gouvernement français qui les incite à s'y engager. "Nous verrons si, forts de cet appui qu'on leur présente, ils sauront faire respecter leur indépendance et répondre aux espérances de leurs peuples, ou s'ils aiment mieux courber un front humilié sous le joug altier" des deux puissances ¹³⁶

Si le *Journal des Débats*, organe ministériel, envisage l'éventualité d'un conflit en cas d'exécution des mesures de la Diète, il repousse toutefois avec fermeté l'idée d'une unité allemande : "Il nous faut, dit-il, l'Allemagne du traité de Vienne, divisée en trente-huit états unis en confédération, mais indépendants. L'indépendance des petits princes allemands, voilà quel doit être le fondement de notre politique en Allemagne... Nous ne pouvons consentir à la disparition d'aucune nationalité allemande si petite qu'elle soit..." ¹³⁷ C'est avec une profonde affliction que le *Courrier du Bas-Rhin* ¹³⁸ lit ce genre de déclarations

¹³⁵ Ibid.

¹³⁶ Ibid.

¹³⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n°190 du 9 août 1832.

¹³⁸ Ibid.

fondées soit sur l'ignorance, soit sur un machiavélisme indigne de la loyauté française et d'une politique éclairée. Le journal strasbourgeois s'en indigne violemment, car vouloir une Allemagne divisée, c'est avouer qu'on la veut faible et désunie ; c'est reconnaître que l'on souhaite asseoir la puissance et la sécurité de la France sur le morcellement de l'Allemagne ¹³⁹. "Honteux aveu... digne de ces siècles de barbarie où les haines nationales exerçaient leur fureur". Il repose sur l'opinion fautive et immorale que la force et la prospérité d'un pays sont liées à la faiblesse et à la misère des autres. Pour le *Courrier du Bas-Rhin* ¹⁴⁰, une telle politique ne peut être celle de la France alors que le despotisme se rapproche de ses frontières et que l'Allemagne constitutionnelle espère trouver en elle un appui. Que doit faire la France face à cette Allemagne dont les vœux peuvent se résumer en deux mots : liberté et unité ? Pour le journal strasbourgeois, la réponse est facile. La France doit s'opposer de la manière la plus absolue à toute intervention armée de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie dans les Etats constitutionnels de la Confédération germanique. La guerre est un fléau bien sûr, mais il y a des calamités plus grandes. Aussi un gouvernement ne doit-il jamais prendre l'engagement de ne point recourir à ce "remède" extrême. L'attitude de la France doit être calme, mais fière. Elle doit assurer les libéraux allemands de la sympathie du gouvernement pour la cause qu'ils défendent et, par là, leur rendre l'espoir. Dès lors les souverains absolus y regarderont à deux fois avant de provoquer la France.

¹³⁹ Paris préfère entretenir l'état de dispersion de l'Allemagne. La création d'un Etat allemand fort et unifié limiterait l'influence politique de la France et constituerait un danger pour l'Alsace et la Lorraine. A. Owsinska, op. cit., p.15.

¹⁴⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n° 190 du 9 août 1832.

4-2 LE CALME APPARENT

Alors que le ministère français continue de trahir la cause de la liberté au lieu de resserrer les relations des deux nations voisines qui ont les mêmes intérêts¹⁴¹, le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁴² observe que la politique est entrée dans une période de calme plat. Partout règnent le silence, "l'ordre et la tranquillité". L'oppression qui s'étend sur la plus grande partie de l'Europe étouffe tout mouvement, "toute palpitation des peuples". Si quelque chose vient de temps en temps entrecouper cette tranquillité, c'est le bruit des chambres constitutionnelles qu'on dissout ou le sourd frémissement de l'Allemagne qui proteste. Le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁴³ semble regretter cette stagnation : "Il n'y a plus, dans ce monde, de ces agitations violentes où une nation s'ébranle tout entière et se lève comme un seul homme pour faire valoir ses droits à l'indépendance, pour repousser une tyrannie étrangère, ou pour revendiquer le strict accomplissement d'une promesse de liberté qu'on lui a faite et dont elle a gardé le souvenir". Certes, la paix est une belle et bonne chose¹⁴⁴. Mais les peuples, en se fiant à leur bon sens, à l'instinct populaire, savent à quoi s'en tenir sur ces "comédies diplomatiques", sur ces "gracieuses protestations de bonne harmonie". Lorsqu'on leur dit d'une voix solennelle que la paix est certaine, ils interrogent les faits qu'on ne peut leur cacher. Si aucun nuage politique n'obscurcit l'horizon, pourquoi donc tous ces mouvements militaires dont l'Europe est le théâtre ? Pourquoi chaque puissance a-t-elle mis ses troupes au grand complet, préparé son matériel de campagne si ce n'est pour être prête à se mettre en marche au premier signal ? Pourquoi tous ces "moyens de terreur" dont l'entretien dévore

¹⁴¹ Selon un article rédigé par un publiciste allemand paru dans le *Courrier du Bas-Rhin* n° 203 du 24 août 1832.

¹⁴² N° 205 du 26 août 1832.

¹⁴³ Ibid.

¹⁴⁴ Elle permet notamment au commerce et à l'industrie de prospérer. Ibid.

des sommes considérables ? C'est que la paix, selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁴⁵, n'a aucune chance de durer. D'ailleurs, personne n'y croit et même le ministère en doute. Il sent bien que, de toutes les puissances qui lui parlent de désarmer l'Europe, aucune ne le désire réellement et qu'il ne s'agit pour elles que de désarmer la France¹⁴⁶. "Ne parlez donc pas de désarmement, quand personne ne songe à désarmer, quand personne ne le peut". Les levains de la révolution fermentent dans la plupart des pays et suffisent pour retenir toutes ces troupes sous les armes. Mais il reste encore pour les puissances du Nord à étouffer en France l'esprit de liberté et d'insurrection. Si, jusque là, elles ne sont pas intervenues, c'est parce que le ministère français est resté "sage" et obéissant à leurs recommandations. Il leur laisse les mains libres et ne se mêle en rien de leurs affaires. Le système de "honteuses concessions" qu'il pratique est parvenu à détourner la colère des rois du Nord ; mais l'opposition française, qui apprécie les avantages de la paix, n'en veut cependant pas à tout prix. Elle ne croit pas à la ridicule chimère d'un désarmement général ; "elle préfère la guerre à la honte, les franches sympathies des peuples à la faveur mensongère des rois".

L'année 1833 commence dans l'incertitude. La question de la guerre ou de la paix n'est toujours pas réglée¹⁴⁷. Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*¹⁴⁸ est pourtant confiant. Il se félicite de la modération dont fait preuve le gouvernement de Louis-Philippe. En respectant l'indépendance et la nationalité de ses voisins, il a su rallier à lui l'opinion publique allemande. Aussi la presse a-t-elle cessé, outre-Rhin, ses furieuses attaques contre la France.

¹⁴⁵ N°205 du 26 août 1832.

¹⁴⁶ Et comment le pourraient-elles alors qu'elles sont menacées par des révolutions? Les bataillons autrichiens sont à peine suffisants pour comprimer l'esprit national qui fermente en Italie. La Prusse a besoin de son armée pour faire exécuter les mesures de la Diète. La Russie ne peut se passer de ses cosaques, ne serait-ce que pour servir d'escorte aux Polonais qu'elle transfère en Silésie. Ibid.

¹⁴⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n°1 du 1 janvier 1833.

4-3 LES RÉPERCUSSIONS DE L'ATTENTAT DE FRANCFORT

Les événements de Francfort viennent troubler ce bel optimisme. Les journaux allemands lèvent un doigt accusateur vers la France rendue responsable, selon le *Courrier du Bas-Rhin*, du coup d'état contre la Diète¹⁴⁹. A nouveau, ils essaient de propager la haine¹⁵⁰. La question du désarmement n'est pas simple dans un tel contexte, car les "gouvernements ne sont pas seulement armés les uns contre les autres, leurs plus grands ennemis sont les peuples mêmes dont ils veulent disposer"¹⁵¹. C'est un cercle vicieux dont nul ne peut sortir. En effet, ces armées formidables irritent, épuisent le pays ; ensuite ces mêmes armées sont nécessaires pour contenir les troubles.

Coulmann, député du Bas-Rhin, s'inquiète de la situation¹⁵². Il ne demande pas mieux que de croire au discours de la couronne qui donne l'assurance des dispositions pacifiques des puissances étrangères. "Mais si la sainte-alliance n'a pas cru descendre dès à présent sur un champ de bataille pour défendre des principes, nous en a-t-elle moins fait une guerre sourde, continue, indirecte ? " Le député parle de toutes les trames "dans lesquelles elle a cherché à attirer la France : "Elle ne nous a pas fait la guerre, mais elle a fait la guerre à nos alliés ; elle a détruit la Pologne, elle nous a fait perdre la Belgique, elle a paralysé

¹⁴⁸ N°22 du 22 janvier 1833.

¹⁴⁹ Les feuilles allemandes désignent Strasbourg comme siège de l'insurrection. Les meneurs, dont Rauschenplatt, réfugié dans la capitale alsacienne (selon le *Courrier du Bas-Rhin* il est parti en Suisse depuis des semaines), se seraient exprimés en français. *Courrier du Bas-Rhin* n°92 du 17 avril 1833. "L'homme le plus dangereux par sa témérité", Rauschenplatt, aurait préparé l'émeute. F. Ponteil, op. cit., p.321.

¹⁵⁰ L'insurrection ratée de Francfort fournit aux gouvernements allemands l'occasion de reprendre la propagande anti-française. Elle est menée dans le même esprit que celle des années 1813-1814. Or les milieux officiels français avaient désavoué l'attentat. A. Owsinska, op. cit., p.30.

¹⁵¹ *Courrier du Bas-Rhin* n°92 du 17 avril 1833.

¹⁵² Dans son discours prononcé lors de la séance du 2 janvier 1834. Reproduit dans le supplément au n°8 du *Courrier du Bas-Rhin* en janvier 1834.

l'Italie, elle a envahi l'empire ottoman, elle a enchaîné l'Allemagne". C'est ce dernier point que Coulmann souhaite examiner de plus près, car il touche les intérêts les plus intimes de la France. Le discours de la couronne ne l'a pas évoqué ! Outre-Rhin, ce silence peut étonner de la part "d'un empire qui s'est proclamé long-temps le protecteur de leur confédération". Mais les voisins de la France seraient encore plus déconcertés si leurs problèmes n'étaient soulevés devant la tribune nationale, si la lutte qu'ils soutiennent contre leurs oppresseurs ne rencontrait de sympathie ni auprès du ministère ni auprès de l'opposition. Le député bas-rhinois s'insurge fermement contre les résolutions de la Diète de 1832 et 1833 qu'il qualifie de "dictature la plus absolue", de "coup de mort" pour toute vie politique dans les Etats confédérés, de violation du traité de Vienne. Il estime qu'il n'est pas une des mesures adoptées qui ne contienne le germe d'une suspension des droits constitutionnels, qui ne renferme les moyens de détruire radicalement les garanties les plus essentielles de l'indépendance de chaque souveraineté. Il s'exclame : "Niera-t-on que les six résolutions n'interviennent dans l'organisation politique et l'administration intérieure des puissances confédérées ? " Pour le prouver il expose les différents articles des résolutions du 28 juin 1832, "exorbitantes dispositions" adoptées à l'unanimité par les puissances confédérées et qui sont venues surprendre le ministère français comme un coup de foudre. Car seule la surprise peut expliquer l'attitude passive qu'il a adoptée. La Sainte-Alliance veut faire peser plus lourdement encore le joug sur l'Allemagne à qui la liberté avait été promise en échange de son sang, l'Allemagne "qui tourne tristement ses regards vers la France jusqu'ici muette et indifférente, dont l'émancipation semblait lui devoir présager sa propre émancipation". Le congrès réuni à Vienne remplit Coulmann d'inquiétude, car il le croit destiné à étendre la puissance de la Diète, à river encore plus les fers des pays voisins. Sa conclusion lancée du haut de la tribune rencontre l'approbation de l'assemblée : "Quel jour protesterons-nous contre cette réaction si insolente depuis la chute de Varsovie ? et comment qualifier la prudence d'un gouvernement qui laisserait écraser ses plus

proches amis et ses plus sûrs auxiliaires, sans leur porter secours... Ne trahirait-il pas notre puissance morale en Europe, notre mission libérale et civilisatrice, éternel honneur d'une nation fière et généreuse..."

Ce qui préoccupe surtout le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁵³, c'est l'influence grandissante de la Prusse. Non seulement elle "force" la plupart des Etats à adhérer à son système de douanes, nuisant ainsi au commerce français, mais en asservissant les petits princes, elle menace les frontières de la France. Le peu d'énergie déployé par le cabinet de Paris, lors de ses protestations contre une telle situation, est critiqué par le journal strasbourgeois. Aussi s'attend-il à voir la France réduite au rôle de spectateur passif devant les "envahissements que médite la diète contre les libertés des divers Etats de l'Allemagne"¹⁵⁴. Selon la *Gazette d'Augsbourg*¹⁵⁵, l'Autriche et la Prusse sont décidées à n'accepter aucune intervention qui pourrait nuire à leurs projets. Tout obstacle élevé par une puissance étrangère contre l'application des décrets de la Diète, serait considéré comme un acte d'agression envers la Confédération germanique.

A l'automne 1833, le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁵⁶ affirme que jamais l'Europe n'a été dans une situation aussi critique. La politique de concessions suivie par la France prouve par là son inefficacité. La Prusse et l'Autriche, prenant pour prétexte les troubles de Francfort, adoptent des mesures pour neutraliser l'Allemagne constitutionnelle et ce malgré les protestations de la France et de l'Angleterre qui sont invitées à ne pas se mêler des affaires intérieures de l'Allemagne. Il n'est plus question de désarmement¹⁵⁷. La Confédération germanique augmente ses contingents, et, devant ces symptômes

¹⁵³ N° 115 du 14 mai 1833.

¹⁵⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 123 du 23 mai 1833.

¹⁵⁵ Ibid.

¹⁵⁶ N° 217 du 10 septembre 1833.

¹⁵⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n° 225 du 19 septembre 1833.

menaçants, la France ne songe plus guère à la diminution de ses effectifs. On s'aperçoit, une fois de plus, que "l'espoir de désarmement était encore une chimère". Mais pour le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁵⁸, "ce n'est pas cependant qu'on doive regarder la paix générale comme compromise par ces mesures générales des gouvernements de l'Europe, mais chacun doit y voir la preuve que toutes les négociations des trois dernières années n'ont pu détruire les antipathies qui existent entre la révolution de juillet et les gouvernements étrangers".

Tandis qu'un épais mystère recouvre le congrès de Münchengrätz¹⁵⁹ qui réunit la Russie, l'Autriche et la Prusse, les articles des journaux allemands¹⁶⁰ s'accordent pour prétendre que c'est là que sera décidée la question de la paix et de la guerre. Les monarques absolus semblent décidés à jeter un défi à l'esprit révolutionnaire et celui-ci ne peut qu'entraîner une lutte violente. La "jactance guerrière" des feuilles allemandes donne lieu de croire que la conférence va élaborer le plan d'une croisade armée contre la France, ce "foyer toujours ardent qui lance autour de lui les principes qui minent depuis quarante ans tous les trônes de la vieille féodalité européenne"¹⁶¹. Pourtant, l'empereur Nicolas semble être revenu à des dispositions plus pacifiques envers la France. Le monarque russe a-t-il compris que c'était jouer trop gros que de se hasarder dans une lutte contre la France ? Ou bien l'attitude imposante du gouvernement a-t-elle calmé sa fougue belliqueuse ? "Oh ! non, ce n'est rien de tout cela. Notre gouvernement n'est pas assez grand aux yeux de l'Europe pour qu'il puisse

¹⁵⁸ Ibid.

¹⁵⁹ Les trois puissances signent le 10 novembre 1833 une convention, qui est une sorte de "résurrection" de la Sainte-Alliance, mais réduite à trois. Elle stipule que tout souverain a le droit de faire appel au secours des trois puissances contre ses sujets. Si une autre puissance s'oppose à cette intervention, les trois cours le considéreraient comme un acte d'hostilité. Ch. Pouthas, op. cit., p.223.

¹⁶⁰ Selon le *Courrier du Bas-Rhin* n°219 du 12 septembre 1833 qui consacre jusqu'au début du mois d'octobre de nombreux articles à ce congrès.

¹⁶¹ Ibid n°236 du 2 octobre 1833.

épouvanter même le plus mesquin prince..." Selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁶², ce n'est pas parce que la France est grande et forte qu'on ne l'attaque pas. Ce n'est pas par respect ou par crainte de sa puissance que les souverains absolus suspendent la croisade projetée contre elle. "Mais c'est parce que Metternich, qui calcule jour par jour les chances de l'absolutisme en Europe, est parvenu à démontrer à Nicolas : que le gouvernement de Louis-Philippe, quoiqu'on pût encore lui reprocher quelques perfidies secrètes, avait réprimé... l'esprit de propagande ; et qu'en résultat la situation de la France est plus calme, moins menaçante qu'elle ne l'était il y a deux ans ; parce que le gouvernement actuellement établi en France est ce que les puissances peuvent désirer, puisqu'il est le seul, pour le moment, capable de donner des garanties d'ordre et de sécurité à l'Europe ; qu'ainsi loin de l'embarrasser, il faut le seconder dans toutes les tentatives de répression contre l'esprit révolutionnaire". Pour le *Courrier du Bas-Rhin*, Louis-Philippe, premier instrument des projets contre-révolutionnaires en Europe, n'a donc rien à redouter. Parce qu'il a étouffé les principes d'émancipation populaire, les souverains des autres puissances le laissent tranquillement continuer l'oeuvre qu'il a commencée. Si ce n'est pas une paix fondée sur des motifs honorables pour la nation française, c'est la paix quand même. Mais peu importe aux hommes d'Etat français, qui vivent au jour le jour, "heureux quand le soleil du matin ne leur annonce pas une tempête nouvelle", que la paix soit honorable ou non. Le *Courrier du Bas-Rhin* s'en offusque et condamne fermement le *Journal des Débats* qui, essayant sans cesse de démontrer que la France n'a pas le droit d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Allemagne, conclut : "Décidément aujourd'hui en politique générale, il faut faire tout ou rien. Or, tout c'est la guerre, et quelle guerre ! Rien, c'est la sagesse". Faut-il dès lors s'étonner lorsque les souverains absolus, se riant de cette sagesse, "osent tout ?"¹⁶³

¹⁶² Ibid.

¹⁶³ Ibid.

Malgré les multiples rumeurs qui entourent le congrès de Münchengrätz, le mystère reste entier¹⁶⁴. Le cabinet français, qui a pourtant envoyé sur place plusieurs agents secrets et officiels, n'est guère mieux informé. Pour le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁶⁵ le but de la réunion est bien d'étouffer la propagande révolutionnaire, donc de préparer la guerre contre la France. Le journal fonde ses affirmations sur les incessantes menaces publiées par la *Gazette d'Augsbourg* qui, cependant, ne l'intimide en rien. Il riposte : "La nation française ne renoncera pas à sa propagande, à sa mission de répandre chez les autres peuples les lumières et les principes de liberté et de civilisation. Cette mission... est la plus noble, la plus belle qu'une nation puisse accomplir..."

Le jugement porté par le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*¹⁶⁶ sur la politique étrangère française est tout autre. Il reproche à l'opposition de son pays son incompetence, son ignorance de l'état d'esprit et des besoins des peuples germaniques qui la rendent incapable d'apprécier la politique du gouvernement face à l'Allemagne. Le cabinet de Louis-Philippe est, heureusement, mieux instruit que ces "contrôleurs superficiels", ces "émissaires de la propagande révolutionnaire de France" qui ne trouvent leur honneur qu'en avilissant celui des autres. Outre-Rhin, il n'y a presque pas de prolétaires ; le peuple, c'est la bourgeoisie. Celle-ci, selon le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*¹⁶⁷, veut une "liberté sage, légale et constitutionnelle, l'ordre public et la monarchie", et non pas l'idéal républicain des émeutes et des révoltes. Avec de tels désirs, ce peuple trouve en France "constituée comme elle l'est aujourd'hui", un appui moral. Pour augmenter cette influence, il ne s'agit pas d'entraver la démarche sage et loyale du gouvernement français, ni d'encourager des efforts illégaux, ou les scènes comme

¹⁶⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 239 du 5 octobre 1833.

¹⁶⁵ N° 312 du 29 décembre 1833.

¹⁶⁶ N° 307 du 6 novembre 1833.

¹⁶⁷ Ibid.

celles qui se sont produites à Hambach. Le journal strasbourgeois adopte une attitude claire, opposée à celle du *Courrier du Bas-Rhin* : "Appuyez votre dynastie quand elle favorise en Allemagne par son influence morale et diplomatique les progrès des institutions dont la France est fière à si juste titre ! Le ministère de France respecte la dignité des princes allemands, et par cette raison même on le respecte quand il élève sa voix soit dans l'intérêt de son pays, soit dans celui de la civilisation européenne". En insultant les princes étrangers, les feuilles de l'opposition, en France, ne s'attirent pas la sympathie des peuples. Si elles s'imaginent faire ainsi de la diplomatie, le moyen est original. Comment, en effet, rallier à soi une nation si l'on commence par en injurier les chefs ? Pour mener une politique étrangère saine et raisonnable, il faut connaître le pays, ses moeurs, ses coutumes, son droit, ses institutions, les besoins des diverses classes de la population et les relations existant entre les provinces. La grande majorité des orateurs et des écrivains de l'opposition française n'a pas pris la peine d'étudier tous ces aspects. Elle s'appuie sur les déclamations de quelques jeunes exaltés obligés de quitter leur patrie pour se soustraire à des poursuites judiciaires. Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*¹⁶⁸ assimile donc les réfugiés politiques allemands à des délinquants contraints à la fuite pour échapper à la justice. Cette attitude n'est pas étonnante de la part de cet organe du juste milieu, partisan de l'ordre avant tout.

4-4 PENDANT QUE LA FRANCE SOMMEILLE, SES IDÉES SE PROPAGENT

Au début 1834 les rumeurs de guerre s'estompent. Le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁶⁹, fidèle à lui-même, poursuit cependant sa lutte contre la Sainte-Alliance afin de libérer les peuples opprimés par elle. Il défend la

¹⁶⁸ Ibid.

¹⁶⁹ N°5 du 5 janvier 1834.

révolution de Juillet sans cesse calomniée par les souverains absolutistes qui cherchent à réveiller une hostilité générale contre les Français, à préparer une nouvelle croisade contre eux pour perpétuer les abus et les institutions rétrogrades qu'ils conservent dans leur propre intérêt. Rien n'arrête l'Autriche et la Prusse dans leurs projets. En Allemagne, les prisons sont remplies de détenus politiques contre lesquels les autorités emploient mille ruses, mille efforts pour leur faire avouer qu'ils étaient en relation avec les républicains français et qu'ils n'étaient que les instruments aveugles de la propagande révolutionnaire dont la France est le foyer. La grâce est promise à ceux qui consentent à faire de telles révélations. Tactique odieuse destinée à fournir aux souverains du Nord des arguments contre l'esprit révolutionnaire français, à le discréditer aux yeux des peuples en l'accusant d'être complice de toutes les émeutes, de tous les troubles, en confondant dans une même réprobation les principes de la liberté et les excès engendrés par l'impatience. Mais le journal strasbourgeois place sa confiance dans les peuples qui, après vingt ans d'épreuves, ont réussi à acquérir une expérience politique qui leur permet de démasquer toutes ces "duperies". Les haines se sont évanouies pour faire place à un commun désir de progrès et d'émancipation. Pour les Allemands, la France est le foyer de la liberté ; ils acceptent avec joie l'influence bienfaisante de ses doctrines. Ils ont foi en elle et s'ils tournent les yeux vers la France, ce n'est plus pour la surveiller comme une dangereuse ennemie, mais pour y suivre les progrès des principes de liberté et d'égalité.

"La France, c'est la mère de toute civilisation ; c'est l'instigatrice de tous les grands mouvements, l'espoir et le salut de toutes les nations. Qu'importe qu'on l'ait arrêtée dans sa marche ! Elle n'est pas morte, elle n'est qu'assoupie ; elle repose ses ailes fatiguées pour mieux les développer ensuite ; laissez-la reprendre haleine... Pendant qu'elle sommeille, ses idées se propagent, elles croissent, elles se multiplient... Un jour va venir, beau jour de gloire et de fraternité, où les peuples viendront aux pieds de cette grande nation de

France déposer leurs défiances..." Par cette envolée lyrique le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁷⁰ incite ses lecteurs à agir dans ce sens : "Travaillons tous à cette grande oeuvre ; ...sachons vouloir et nous réussirons". Son appel s'adresse à tous les peuples d'Europe, à ceux de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne car tous ils s'entendent, tous ils marchent vers l'émancipation. "Partout, la chaîne du port est rompue, l'ancre est levée, les voiles déployées ; on n'attend plus que le vent qui tarde tant à venir..." Cette régénération tant souhaitée par le journal, qu'il appelle encore poétiquement "soleil de civilisation" ou "messie", d'où viendra-t-elle ?¹⁷¹ D'Allemagne ? C'est le pays de l'intelligence, de la philosophie, des sciences ; c'est une nation vertueuse, paisible et douce qui n'aime pas les émeutes. Certes, son poids sera grand dans le conflit qui oppose l'avenir et le présent. Le *Courrier du Bas-Rhin* se demande cependant sous quelle bannière elle se rangera : "Demi-barbare et demi-civilisée, demi-russe et demi-française, russe par la Prusse, française par ses provinces rhénanes, repoussera-t-elle le passé pour voler vers l'avenir ?" (Propos peu flatteurs pour les populations allemandes traitées de sauvages, ou plutôt de demi-sauvages, cette subtile nuance n'atténuant en rien la brutalité de ce jugement. Il n'est pas certain qu'une telle appréciation, portée par un journal français, soit bien accueillie outre-Rhin). Dans l'Allemagne méridionale, la situation est encore plus ambiguë. Tel Etat incline vers l'Autriche, tel autre vers la Prusse. Pourtant, tous ils parlent de liberté, mais chacun à sa manière. Pour les uns c'est la liberté du Moyen Age, pour d'autres c'est celle de la France. Alors "on ne s'entend point". L'instinct des peuples -les masses seules pressentent l'avenir- fait tourner leurs regards vers la France où est la "vie", là est le "foyer qui va s'embraser et rayonner sur tout le monde..." Selon cet article, qui manque totalement de modestie et de réserve et dont on peut critiquer les excès,

¹⁷⁰ N° 88 du 12 avril 1834.

¹⁷¹ Il n'y a rien à attendre de l'Angleterre. L'Italie est étendue "comme une viande impure sur les tables de ses bouchers" avec les tyrans à son chevet. En Espagne : "Rien de neuf, rien de hardi". Ibid.

"tous ils regardent vers la France, ils épient ses mouvements, ils l'attendent, ils l'appellent". Ces propos illustrent parfaitement la "vague de nationalisme" qui se répand en France¹⁷². En Alsace, le *Courrier du Bas-Rhin* fait partie de ceux qui soutiennent la révolution contre les gouvernements en place et croient devoir libérer les autres peuples.

Ce qu'il reproche plus particulièrement à la Prusse, c'est d'être liée au "système moscovite"¹⁷³. Cette relation, faite de sympathie, non pas entre les peuples mais entre les aristocrates des deux puissances, est fondée sur une haine aveugle et jalouse contre la France. A Berlin, la guerre est autant désirée par la noblesse qu'en Russie. Celle-ci se croit invincible grâce au soutien des cosaques¹⁷⁴. Le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁷⁵ s'émeut du ballet diplomatique qui entoure la venue à Berlin du tsar en cette fin 1834. Agents officiels, ministres, aristocrates s'accordent pour dire, lors de cette visite, que les relations avec Paris sont satisfaisantes. Le cabinet des Tuileries serait plus que jamais prêt à travailler de concert avec les puissances pour écraser les derniers restes de la révolution. Pour le roi de France cette union serait l'unique moyen d'éviter la guerre, c'est-à-dire sa chute.

Les griefs du *Courrier du Bas-Rhin*¹⁷⁶ vont également à la Bavière qui, au début de 1835, interdit à ses ouvriers de se rendre en France. Déjà mise au ban des puissances du Nord, celle-ci doit également subir les injures des petits princes. Alors que les barrières élevées entre les nations par la barbarie s'écroulent, que les préventions disparaissent, que les rivalités s'effacent, et que

¹⁷² R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.20 sq.

¹⁷³ *Courrier du Bas-Rhin* n°225 du 19 septembre 1834.

¹⁷⁴ A Vienne on redoute davantage les révolutions. L'Autriche reste sous les armes, cherche à étendre sa domination mais ne tient pas à un conflit. Ibid.

¹⁷⁵ N°285 du 28 novembre 1834.

¹⁷⁶ N°60 du 11 mars 1835.

"toutes les productions des mains, de l'esprit, forment un fonds commun", quelques hommes viennent se mettre en travers pour faire rétrograder l'humanité. Mais "leur stupidité ne prévaudra pas contre l'essor invincible de l'intelligence". Et que fait la diplomatie française ? Selon le journal, jamais elle "n'a fait moins de bruit dans le monde et n'a parlé plus bas". Les ambassadeurs prennent des congés et se promènent laissant à leurs commis le soin d'assurer le service. Pendant ce temps, les puissances d'outre-Rhin traitent la France en pays contaminé. Pour se préserver de "la peste" et éviter la contagion elles interrompent les communications.

Le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁷⁷ publie une note¹⁷⁸ concernant les formalités que les français ont à remplir lorsqu'ils se rendent en Allemagne. Pour la Prusse, les voyageurs doivent posséder un passeport portant un visa de la légation de Prusse à Paris, ou de celui d'un consulat de département. A leur arrivée à la frontière, ils sont tenus de justifier de moyens d'existence suffisants. L'entrée de ce royaume peut être refusée à ceux qui sont dans l'impossibilité de fournir cette preuve. Les mêmes règles sont appliquées en Bavière. En ce qui concerne la Confédération germanique en général, il est absolument nécessaire que les voyageurs, quel que soit leur point de départ, obtiennent à Paris le visa des ambassadeurs de tous les Etats qu'ils comptent traverser, ceux-ci devant être indiqués de manière précise. Ces renseignements, fournis au journal par le ministre de l'intérieur et par le préfet de police, sont suivis d'un commentaire critique envers les entraves apportées à la libre circulation des personnes. L'attitude inquisitoriale, vexatoire de la police autrichienne est soulignée. Celle de la Prusse étant identique, le *Courrier du Bas-Rhin* estime qu'un véritable blocus de la France a été établi, alors que la communication entre les peuples est un bienfait, un besoin de la civilisation. En la restreignant, les gouvernements de la

¹⁷⁷ N° 304 du 20 décembre 1833.

¹⁷⁸ Empruntée au *National*.

Confédération germanique appliquent une partie "du système de guerre qu'ils font aux idées"¹⁷⁹. Mais à quoi bon ? s'interroge ironiquement le journal, puisque les idées n'ont pas besoin de passeports. S'il s'insurge violemment contre les méthodes de la police prussienne, ses attaques n'épargnent pas non plus le gouvernement français. Celui-ci devrait en effet protéger ses citoyens et ne pas permettre qu'on les insulte lorsqu'ils voyagent à l'étranger. L'attitude de Napoléon à cet égard était exemplaire. Un français était-il outragé, l'injure devenait un événement national et entraînait une vengeance immédiate. De ce fait, le citoyen français était partout respecté. "Toute l'Europe se rit de la triste figure"¹⁸⁰ que font les agents diplomatiques envoyés par Paris dans les cours étrangères ; l'honneur et la dignité du nom français sont bafoués sans que cela prête à conséquence. Alors que le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁸¹ se révolte contre les "conditions inquisitoriales" imposées au voyageur français en Allemagne, il souhaite toutefois que la France demeure au premier rang de l'hospitalité.

Au printemps 1836, le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*¹⁸² constate avec une vive satisfaction que tous les événements concourent à établir la paix sur des bases solides. La révolution de Juillet est enfin acceptée par les grandes puissances européennes. La France a su, par la sagesse de son gouvernement, se détacher de toutes les "monstrueuses exagérations" qui allaient l'étouffer dans des désordres horribles et rétrogrades et la compromettre par les "prétentions usurpatrices" contre la liberté des autres peuples. Elle a donné à l'Europe "le spectacle admirable d'une grande nation" qui a su accomplir, sans dévier, ses résolutions. En respectant les droits des autres, elle laisse au temps, à la force des idées d'émancipation la réalisation des réformes qui seront amenées

¹⁷⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 304 du 20 décembre 1833.

¹⁸⁰ Ibid.

¹⁸¹ Ibid.

¹⁸² N° 121 du 30 avril 1836.

pacifiquement. Pour le journal il n'est pas étonnant que l'Europe, dans ce contexte, songe à désarmer. L'Autriche donne, la première, l'exemple. Elle est approuvée par la Prusse. Le maintien de la paix est, pour ainsi dire, "officiellement constaté" et le cabinet de Vienne proclame la nécessité d'un désarmement général. Cette déclaration sera partout entendue, même en France dont la révolution est approuvée par l'Europe. Grâce aux efforts de Louis-Philippe, elle ne s'est pas écartée du principe de modération et de juste milieu et a réussi de ce fait à dissiper les inquiétudes qu'elle avait tout d'abord fait naître. Le roi des Français paraît convaincu de la nécessité de resserrer les liens qui unissent les Etats européens et de proclamer qu'il n'y aura plus désormais ni arrière-pensées ni haine entre les différents gouvernements.

Ce bel optimisme n'est pas partagé par le *Courrier du Bas-Rhin* qui estime qu'en Prusse le gouvernement devient chaque jour plus dur, plus despotique¹⁸³. La propagation de l'esprit libéral au sein de l'armée inquiète les autorités¹⁸⁴. Le roi a ordonné des mesures de rigueur contre les soldats et les officiers soupçonnés de tendances dangereuses. Certains ont été mis aux arrêts pour avoir lu des journaux français. Quant au désarmement, aucun Etat ne semble y songer sérieusement¹⁸⁵.

¹⁸³ *Courrier du Bas-Rhin* n° 117 du 15 mai 1836.

¹⁸⁴ *Ibid* n° 102 du 28 avril 1836.

¹⁸⁵ *Ibid* n° 112 du 10 mai 1836.

5) LE VOYAGE DES PRINCES FRANÇAIS EN ALLEMAGNE : LE BAISER DE PAIX DE LA FRANCE A LA PRUSSE ET A L'AUTRICHE

Pendant que les journaux strasbourgeois expriment ainsi, soit leur foi dans l'avenir, soit leur scepticisme, le voyage projeté par les ducs d'Orléans et de Nemours en Allemagne¹ est attendu avec intérêt par la presse. Pour le *Courrier du Bas-Rhin*², il s'agit de la part de la France d'un "baiser de paix à la Prusse et à l'Autriche, nos bonnes alliées". L'article est teinté d'ironie lorsqu'il annonce que les princes français vont aller saluer leurs cousins de Berlin et de Vienne et leur donner des nouvelles du beau pays de France que ceux-ci n'ont pas revu depuis 1815. Il ne semble pas approuver les journaux ministériels qui considèrent ce voyage comme un gage certain du maintien de la paix.

Pour le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*³ il aura des résultats importants pour l'Europe et contribuera à l'union des gouvernements et des peuples sans qu'il soit question de concessions déshonorantes. Un rapprochement franc et amical, possible lorsque les arrière-pensées faites de crainte et d'ambition conquérante ont disparu, s'effectuera. L'Allemagne exercera une influence sur l'esprit des jeunes princes -le journal ne la craint pas- et ces derniers laisseront leur empreinte. "Cette action et cette réaction réciproques ne peuvent pas rester sans profit pour les deux pays". Grâce au voyage des ducs, la France arrivera plus vite et plus efficacement que ne pourrait le faire la diplomatie, à resserrer les alliances. Il n'est point nécessaire que le "même niveau politique s'appesantisse

¹ Le roi de France désire obtenir pour le duc d'Orléans la main d'une princesse autrichienne (il s'agit de la fille de l'archiduc Charles). Thiers, désirant plaire au roi et établir un rapprochement définitif avec l'Autriche, imagine la tournée des princes que le roi et la reine suivent avec attention. Mais la cour d'Autriche et l'empereur s'opposent à cette union. Ch. Pouthas, op. cit., p.241 sq.

² N° 103 du 29 avril 1836.

³ N° 133 du 12 mai 1836.

sur tous les peuples... A chaque nation son caractère, à chaque époque ses besoins ; mais ces variétés de constitutions politiques n'empêchent pas plus la bonne harmonie de régner... que la différence de tempérament et d'humeur n'est un obstacle à la bonne intelligence, à la fusion des peuples entre eux. Autrement ce serait condamner ridiculement toutes les nations, tous les hommes au régime uniforme d'une égalité absolue et chimérique". Pour le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*, le voyage des princes est donc porteur d'un immense espoir. Non seulement deux nations apprendront à mieux se connaître, mais la paix sera assurée. Non pas une "paix incertaine et chanceuse" fondée sur la peur, sur les traités ou sur les armées, mais une paix établie sur une "bonne et loyale amitié". Les fils aînés du roi de France, en parcourant la Prusse et l'Autriche, vont contribuer à l'harmonie qui règne en Europe⁴. Ils apportent un démenti formel aux bruits de guerre volontairement répandus par les feuilles de l'opposition qui en sont réduites à faire "d'incroyables et ridicules romans" pour cacher leur défaite. Leurs sinistres prophéties ne s'étant pas réalisées, elles travestissent les faits et ont recours à un "langage ridicule et niaisement emporté".

Pour le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*, le *Courrier du Bas-Rhin* fait, bien entendu partie de ces journaux qui véhiculent des "niaiseries". Si le premier⁵ estime que la France, depuis 1830, n'a pas à rougir de sa conduite, le second⁶ regrette que "le fils de la révolution" ait oublié son origine et ne songe plus qu'à consolider son trône et sa dynastie, préférant rechercher l'amitié des rois de la Sainte-Alliance au lieu de s'appuyer sur la souveraineté populaire dont il tient le sceptre. La royauté nouvelle, sortie "du choc du pavé parisien" devait amener une ère nouvelle et assurer le triomphe de la liberté et des principes immortels proclamés en 1789. Le canon de Juillet avait été entendu de toute

⁴ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°122 du 1 mai 1836.

⁵ Ibid.

⁶ N°105 du 1 mai 1836.

l'Europe. Les peuples opprimés avaient frémi d'enthousiasme. Les cris de liberté étaient parvenus jusqu'aux oreilles étonnées des monarques absolus. "L'orage hurla menaçant sur leurs têtes, la terre trembla sous leurs pieds, et, saisis d'épouvante, ils se cramponnèrent à leurs trônes ébranlés. Mais bientôt le soleil pur de juillet se couvrit de noirs nuages et nos âmes furent replongées dans la douleur par la plus cruelle des déceptions !" ⁷Pour le *Courrier du Bas-Rhin*, toute la nation s'interroge sur la politique étrangère de la France, indigne selon lui, car faite de trop de concessions et de sacrifices. Le journal constate ironiquement que c'est au gouvernement français, et à lui seul, que revient le mérite d'avoir apaisé le courroux de la Sainte-Alliance, d'avoir vaincu la méfiance de l'absolutisme et d'avoir procédé à un rapprochement "extraordinaire", auquel personne n'avait songé en 1830 tant il paraissait impossible. Les gazettes allemandes sont remplies "d'éloges pompeux" ; c'est avec vénération et enthousiasme qu'elles chantent les louanges de Louis-Philippe. Bien sûr, toutes les difficultés sont aplanies -ce dont se félicite le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*⁸- mais la royauté de Juillet est rentrée dans le giron de la grande famille des monarques, dans "la Sainte-Alliance des trônes". Avec ironie et amertume, le *Courrier du Bas-Rhin*⁹ voit la dynastie d'Orléans reconnue par les anciennes dynasties de l'Europe et l'harmonie la plus parfaite régner à nouveau entre les différents cabinets. "Touchante harmonie !" Le projet de voyage des princes français le révolte profondément mais ne l'étonne pas. Ils pourraient aussi bien pousser leur excursion jusqu'à Saint-Pétersbourg où ils seraient accueillis avec la même bienveillante cordialité qu'à Vienne et Berlin.

Le *Courrier du Bas-Rhin* éprouve un sentiment de honte :
 "Était-ce donc pour tomber ensuite si bas que nous avons fait la révolution de Juillet ? Devait-elle cimenter l'union des trônes ou celle entre le trône et la nation ?

⁷ Ibid.

⁸ N° 122 du 1 mai 1836.

⁹ N° 105 du 1 mai 1836.

Et qu'est-elle devenue aujourd'hui, cette belle révolution, entre les mains de ces hommes qui ont toujours la liberté sur leurs lèvres impures pour lui porter chaque jour des coups plus sûrs, des blessures plus profondes !" Le journal craint de voir les "idées rétrogrades du Nord" envahir la France ¹⁰ Malgré les articles semi-officiels qui paraissent en grand nombre en France, il ne croit guère à un désarmement¹¹. Il est également en opposition avec les gazettes allemandes qui s'accordent, comme les journaux ministériels de Paris, à considérer le voyage des princes comme un gage certain de la consolidation de la paix générale et de la confiance qui règne entre les différentes grandes puissances de l'Europe. En Allemagne, on espère remplacer "l'absence de la guerre" par une "paix véritable". Comme on peut le constater, le voyage des jeunes princes français est interprété de manière bien différente selon la tendance du journal.

Les princes français devant traverser la Prusse rhénane avant de se rendre à Berlin, les nouvelles en provenance de cette région sont attendues avec impatience par la presse. Dans les provinces rhénanes, où subsistent les institutions françaises, l'arrivée des fils de Louis-Philippe aurait pu réveiller des souvenirs et des espérances et donner lieu à des mouvements populaires. Rien de tel ne se produit cependant. Selon le *Courrier du Bas-Rhin* ¹² les habitants n'envisagent le voyage des princes que sous un seul point de vue, à savoir le rapprochement entre la Prusse et la France qui leur permettra de conserver leurs institutions auxquelles ils attachent une importance capitale. Partout, les ducs d'Orléans et de Nemours sont acclamés, partout retentissent des cris de "vive la France !" Mais pas une seule expression amère ou hostile contre le gouvernement prussien ne s'y mêle.

¹⁰ Ibid.

¹¹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 110 du 7 mai 1836.

¹² N° 128 du 28 mai 1836.

La traversée de l'Allemagne centrale n'a rien de "remarquable"¹³. Dans la foule, de nombreuses personnes portent cependant des rubans tricolores ou les trois couleurs de l'Allemagne. La police, mobilisée, fait néanmoins preuve de plus de "douceur" qu'à l'accoutumée.

La nouvelle de l'arrivée des fils du roi de France -la conversation publique lui est entièrement consacrée- intéresse tout particulièrement les habitants de Berlin. C'est la première fois, en effet, qu'un héritier de la couronne de France se rend dans la capitale prussienne¹⁴ où toute la population se réunit pour acclamer unanimement les princes¹⁵. Le vieux roi de Prusse leur témoigne une "bienveillance toute paternelle". Pour rendre leur séjour agréable, il fait se succéder les fêtes. Chaque jour, les déjeuners dansants, les dîners, les soupers, les soirées, les bals alternent avec les fêtes militaires et les manoeuvres des troupes¹⁶. Le *Journal de Francfort*¹⁷ s'extasie sur la beauté et l'affabilité des deux jeunes gens¹⁸ qui s'expriment en allemand avec beaucoup de facilité. Commentaire moqueur du *Courrier du Bas-Rhin*¹⁹ : "Ceci ne doit pas étonner le bon *Journal de Francfort* ; ignore-t-il par hasard que Monsieur le duc d'Orléans parle sa langue et toutes les langues ? Le *Journal des Débats* l'a dit".

Pendant que le roi Frédéric-Guillaume fait aux princes français les honneurs de son palais et qu'il les conduit aux parades militaires, la

¹³ Ibid.

¹⁴ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n°133 du 12 mai 1836.

¹⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n°128 du 28 mai 1836.

¹⁶ Ibid n°124 du 24 mai 1836.

¹⁷ Ibid n°119 du 18 mai 1836.

¹⁸ L'objet du voyage des princes, est de montrer le duc d'Orléans afin qu'il séduise une archiduchesse par sa prestance et son amabilité. L'affaire est de la plus haute importance pour le gouvernement français. Ch. Pouthas, op. cit., p.241 sq.

¹⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n°119 du 18 mai 1836.

diplomatie semble, de son côté, fort occupée²⁰. "Autrefois" on ne parlait de la France qu'avec aigreur et moquerie ; maintenant on n'adresse plus que des éloges à Louis-Philippe, dont la sagesse et les bonnes intentions sont élevées jusqu'aux nues en Prusse²¹. Le public surveille avec intérêt toutes les démarches et va même jusqu'à étudier la physionomie des envoyés officiels. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*²², il est impatient de savoir si un désarmement doit s'opérer ou si quelque mariage pourrait amener de nouvelles alliances. La politesse nouvelle de la *Gazette d'Etat* prussienne étonne la presse française qui y voit la preuve d'un rapprochement entre le cabinet de Berlin et celui des Tuileries.

Dans le même temps, Vienne se prépare à recevoir les princes français²³. La noblesse autrichienne rivalise de zèle avec la famille impériale pour leur témoigner tous les égards et la vénération qu'elle ressent pour leur père²⁴. Tout le monde, en Autriche, les princes, les nobles comme le peuple, est enchanté des bonnes manières et de l'amabilité des jeunes ducs²⁵. Le duc d'Orléans, lors de sa première visite à Schönbrunn, remercie l'empereur qui l'avait salué en français en ces termes : "Votre majesté nous permettra de répondre en Allemand ; depuis notre jeunesse nous avons appris avec prédilection cette langue qui est celle d'un peuple brave, auquel nous avons toujours voué un attachement et un respect particulier..."

²⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n° 128 du 28 mai 1836.

²¹ Le refus de Louis-Philippe d'intervenir en Espagne où la mort de Ferdinand VII, en 1833, entraîne un duel de succession entre Don Carlos et Isabelle (fille de Ferdinand VII qui gouverne sous la régence de sa mère jusqu'en 1841 et doit faire face à une double opposition : agitation libérale et mouvement carliste) semble lié au voyage des princes français en Allemagne. La non-intervention de la France serait le prix de l'accueil gracieux qu'ils ont reçu à Berlin. Ibid n° 138 du 9 juin 1836.

²² N° 128 du 28 mai 1836.

²³ *Courrier du Bas-Rhin* n° 129 du 29 mai 1836.

²⁴ Ibid n° 149 du 22 juin 1836.

²⁵ Ibid n° 137 du 8 juin 1836.

Le voyage des princes français en Allemagne donne l'occasion au *Journal du Haut-et Bas-Rhin*²⁶ de partir en guerre contre les feuilles de l'opposition qu'il accuse de tout dénigrer, de tout travestir. Elles ont, une fois de plus, fait preuve de l'odieuse intolérance dont on use habituellement contre ses adversaires. Ainsi, au dire de ces journaux patriotiques, c'est un scandale que de voir des princes appartenant à un peuple constitutionnel aller visiter des peuples qui ne vivent pas sous cette forme de gouvernement. Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* en conclut "que les nations ne peuvent vivre en paix, en bonne intelligence qu'autant qu'elles seront régies par la même forme gouvernementale ; d'où il résulte que la guerre doit être décrétée en permanence contre des pays qui n'éprouvent pas nos besoins, qui n'ont ni les mêmes moeurs, ni les mêmes habitudes, ni les mêmes exigences que nous ; d'où il résulte qu'il faut mettre au ban de l'humanité, déclarer hors la loi et poursuivre par le fer et le feu, comme d'infâmes proscrits, tous les peuples dont la forme du gouvernement ne se compose pas de deux chambres législatives". Pour ces patriotes, tous ceux qui ne partagent pas leurs convictions sont des barbares et des ennemis. "De même des peuples qui ne vivent pas de notre vie politique : ce sont là des barbares et des ennemis qu'il faut toujours tenir à distance, quand on ne peut pas avoir le bonheur d'aller à la chasse contre eux..."

Pour le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*²⁷, chaque nation a son individualité propre et il est ridicule de vouloir les courber toutes sous le "même niveau d'une chimérique égalité". Il faut, au contraire, respecter toutes les différences qui composent la famille européenne, qu'importe la forme de gouvernement. "Quand vous parlez, aux portes de l'Allemagne, du despotisme abrutissant qui pèse sur l'Allemagne, vous ne faites qu'un pitoyable roman... car tout le monde sait que ce prétendu despotisme est modifié, adouci, tempéré par les

²⁶ N° 129 du 8 mai 1836.

²⁷ Ibid.

mœurs nationales, par les habitudes..." Le régime constitutionnel n'est pas le seul capable de développer une société, surtout si les peuples n'en éprouvent pas le besoin. Le journal ne voit aucun inconvénient ou danger à ce que des princes, dont l'un est appelé à présider un jour au gouvernement, aillent visiter des peuples voisins. Les patriotes de l'extrême gauche affectent de ne voir en Allemagne que des rois, des cours, des princes, que des souverains, "espèces de despotes monstrueux, impitoyables... qui se nourrissent du sang et de la chair de leurs peuples". Ils s'imaginent que les princes vont revenir de ces banquets d'anthropophages avec un appétit dévorant qui réduirait à néant toutes les libertés. L'Allemagne a autre chose à nous enseigner aussi bien sur le plan scientifique que matériel ou moral. La visite des princes peut contribuer à resserrer tous les liens de sympathie qui existent entre l'Allemagne et la France grâce à la politique étrangère menée par cette dernière depuis six ans. Il ne s'agit en aucun cas de concessions. Les puissances ont compris que la révolution de Juillet n'est pas une "propagande universelle" destinée à asservir les autres peuples à sa manière de voir et de vivre. Elles ont renoncé à leurs inquiétudes et, de ce fait, des liens de bon voisinage ont pu s'établir et les risques de guerre disparaître. Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*²⁸ conclut son article par une question : "Tout cela ne vaut-il pas mieux que cette sauvagerie hargneuse qui ne rêve que combats, que destructions, et qui promènerait, si on la laissait faire, sa brutale intolérance en Europe jusqu'à ce qu'elle eût fait peser partout le niveau absurde du vote universel".

Le brillant accueil, la cordiale réception que les princes français ont trouvé en Allemagne prouvent que des changements se sont produits aussi bien au niveau des cabinets qu'à celui des populations. Différence "radicale" et "complète", impossible dix ans auparavant, alors que "les peuples étaient parqués chacun sur leur territoire comme des ennemis toujours sur leurs gardes, toujours prêts à s'attaquer, toujours sur la défensive et la main sur l'épée disposés à

²⁸ N° 129 du 8 mai 1836.

prendre l'offensive au premier signal" ²⁹. Toutes les haines nées contre l'esprit conquérant et dominateur de Napoléon, toutes les aversions, sont éteintes et ont fait place à une "concorde, à une amitié universelle". Les sentiments hostiles de l'Allemagne envers la France ont disparu ; une grande réconciliation sociale et politique les a remplacés. Ce changement d'attitude des souverains et des peuples est fondé sur la politique pacifique du gouvernement français qui a su redonner confiance à l'Europe ³⁰.

Entre 1836, année où le seul événement marquant dans les relations franco-allemandes semble être le voyage des princes français en Allemagne, et 1839, la situation paraît stable et calme. Toutes les tensions précédentes sont oubliées. Selon le *Courrier du Bas-Rhin* ³¹, l'Allemagne continue de trouver que la nation française est encore bien révolutionnaire. Aucun fait mémorable ne se produit cependant. Seules les relations commerciales restent tendues. La France envoie un représentant ³² au congrès commercial de Berlin en 1839. Il assiste, en spectateur impuissant, à la consolidation de l'association des douanes allemandes qui cause tant de dommages au commerce français. La France, la première à avoir instauré un système de prohibitions et pratiqué une politique mesquine et égoïste, devrait faire marche arrière et montrer qu'elle est prête à nouer des relations plus amicales et plus libérales avec les pays étrangers. Ce serait à elle de faire des propositions à l'association allemande afin de rendre à l'industrie française les débouchés qu'elle avait jadis. Mais le *Courrier du Bas-Rhin* ³³ ne se fait aucune illusion. Les "fausses idées économiques" du gouvernement, qui prétend pourtant connaître les besoins de la France, conduisent

²⁹ *Journal du Haut-et Bas-Rhin* n° 143 du 22 mai 1836.

³⁰ Ibid.

³¹ N° 145 du 19 juin 1838.

³² Engelhardt. *Courrier du Bas-Rhin* n° 200 du 23 août 1839.

³³ Ibid.

la pays à la ruine. Simple constat d'échec de la part du journal, aucune négociation n'étant en vue.

6) LA CRISE DE 1840 : LE DECHAINEMENT DES PASSIONS DE PART ET D'AUTRE DU RHIN

La crise internationale de 1840, provoquée par la question d'Orient, a de sérieuses répercussions sur les relations entre la France et les différents Etats allemands³⁴. Alors que Thiers veut défendre les intérêts méditerranéens de la France, Palmerston, hostile au développement de son influence obtient le concours des puissances absolutistes, Russie, Prusse, Autriche qui signent le traité de Londres³⁵. Il s'agit de régler la question d'Egypte³⁶ et de donner une leçon à la France. "Dans l'Allemagne du silence renaît l'esprit de 1813. Souverains repliés dans leur particularisme, journalistes prudents, professeurs et

³⁴ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.22.

³⁵ Le 15 juillet 1840. Ibid.

³⁶ Lorsque l'armée française quitte l'Egypte en 1801, deux adversaires restent en présence. D'un côté les Turcs, de l'autre les Mamelouks, qui entendent reprendre le pouvoir. Les Anglais prétendent au rôle d'arbitre. N'aspirant qu'à déloger les Français, ils quittent le pays en 1803. Un représentant du sultan de Constantinople devient gouverneur de l'Egypte. Il est destitué par Méhémet Ali, qui pactise avec les chefs mamelouks. Méhémet Ali devient le chef du pays en 1805 avec l'accord de la Porte. En 1831, il envahit la Syrie. Après avoir défait les troupes turques, l'armée égyptienne menace, en 1832, Constantinople et tout l'Empire ottoman. Le sultan s'incline. En 1839, encouragée par l'Occident, la Porte fait avancer ses troupes en Syrie. La nouvelle victoire égyptienne fait peser une seconde menace sur Constantinople. Prenant parti pour la Turquie dans la "question d'Orient", c'est-à-dire le conflit entre la Porte et l'Egypte, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse imposent leur médiation le 27 juillet 1839. La France est accusée de partialité en faveur de Méhémet Ali. Grâce à sa protection, celui-ci obtient, en décembre 1840, le pouvoir héréditaire en Egypte. Encyclopédie Universalis, op. cit., Tome 8, p.11 sq. Ch. Pouthas, op. cit., p.248-276.

étudiants paisibles réagissent avec une surprenante vigueur" ³⁷ Le courant anti-français atteint une intensité inouïe.

6-1 LA FRANCE AU BAN DES PUISSANCES EUROPÉENNES

Au milieu de l'année 1840, de sinistres prévisions viennent troubler l'Europe comme si le transfert des cendres de Napoléon, de Sainte-Hélène au dôme des Invalides, réveillait les vieilles passions et surtout la peur ³⁸ Le "génie des batailles" enchaîné jusqu'ici sur un roc au milieu de l'océan, retourne à Paris. La "soif de la vengeance, le vertige des conquêtes, l'ivresse perfide de la gloire guerrière" ne vont-ils pas gagner tous ces hommes agenouillés sur le passage du char qui porte les reliques de leur demi-dieu ? Ne vont-ils pas bondir, possédés du démon de la guerre ? ³⁹ *L'Alsace*⁴⁰, qui dans un long article évoque le retour des cendres de Napoléon, ne croit pas à la possibilité d'une guerre et exclut l'idée que la France puisse la provoquer.

La signature du traité de Londres, le 15 juillet 1840⁴¹, n'émeut pas particulièrement le *Courrier du Bas-Rhin*⁴², bien que la nouvelle de la ratification de la Prusse et de l'Autriche ait causé une certaine sensation à la bourse de Paris. Pour le journal strasbourgeois, la situation s'est plutôt améliorée et l'adhésion de la Prusse et de l'Autriche est un "fait insignifiant" comparé à

³⁷ J. Sigmann, op. cit., p.131.

³⁸ *L'Alsace* n° 143 du 14 juin 1840. La France voue un véritable culte à Napoléon. Le transfert de ses cendres en est une manifestation. H. O. Sieburg, op. cit., p.154.

³⁹ La cérémonie qui se déroule le 15 décembre, se passe sans incident. Ch. Pouthas, op. cit., p.289.

⁴⁰ N° 143 du 14 juin 1840.

⁴¹ Le traité n'est pas connu de suite. En Angleterre, il l'est le 23 juillet ; la nouvelle s'ébruite à Paris le 25, et les journaux l'annoncent le 26. Ch. Pouthas, op. cit., p.276.

⁴² N° 191 du 9 août 1840.

l'apaisement de l'insurrection en Syrie qui va favoriser le maintien de la paix et donner un poids supplémentaire à la politique française ⁴³.

Cette nouvelle "coalition"⁴⁴ contre la France, destinée à la mettre au ban des puissances a été possible grâce à l'accession au trône de Prusse de Frédéric-Guillaume IV. Prince éclairé et spirituel, selon le *Courrier du Bas-Rhin*⁴⁵, il est cependant animé, depuis son enfance, d'une haine "instinctive" contre la France⁴⁶. Petit, il refusait de s'exprimer en français sauf pour proférer des insultes contre l'empereur. Certes, l'âge et la réflexion ont modifié ces sentiments, mais une animosité contenue subsiste dont le tsar a su profiter en faisant entrer le roi dans le "parti militaire". Pour décider l'Autriche à participer à la coalition, la Russie a fait "jouer des ressorts moins grossiers". Elle a persuadé Metternich que Constantinople ne l'intéressait pas pour le moment, ne s'engageant cependant pas pour l'avenir. Elle lui a également démontré que le moment était venu de mettre fin, en France, au mouvement révolutionnaire. Chacun des trois gouvernements a été "attaqué par son faible". A l'Angleterre on a fait entrevoir la possibilité de l'ouverture de nouvelles routes vers l'Inde ; à l'Autriche on a promis "la continuation de l'immobilité" ; à la Prusse on a laissé envisager des chances de satisfaire "ses besoins de conquête" ou, du moins, ses rancunes contre la France. Le tsar, quant à lui, s'est réservé le rôle chevaleresque de défenseur des droits. La coalition repose sur deux suppositions, fausses selon le *Courrier du Bas-Rhin*⁴⁷:

⁴³ A Paris, la nouvelle du traité suscite plus de colère que d'inquiétude. Les journaux sont unanimes pour adopter une attitude belliqueuse. Ils attribuent le traité à la perfidie de l'Angleterre. Partout on s'écrie : "Guerre à la perfide Albion !" Ch. Pouthas, op. cit., p.276.

⁴⁴ Pour Thiers, le traité signifie que l'Europe refait la coalition de 1815 contre la France. Sur ce point, il a derrière lui toute l'opinion publique. Mais selon Ch. Pouthas, op. cit., p.277, cette interprétation du traité est fausse.

⁴⁵ N° 190 du 8 août 1840.

⁴⁶ Frédéric-Guillaume IV est nettement anti-français. Ch. Pouthas, op. cit., p.285.

⁴⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n° 190 du 8 août 1840.

la première est que la France ne se battra pas pour le pacha d'Égypte ; la deuxième est fondée sur la conviction que les libéraux italiens, allemands, polonais qui ont perdu toute confiance envers la France, ne bougeront pas. Et en admettant qu'ils fassent quelques tentatives, celle-ci ne les soutiendrait pas. Ces espérances des cours absolutistes sont cependant faciles à déjouer par des résolutions promptes et énergiques, par l'application de ces propos de Napoléon : "En regardant l'ennemi en face on fait rentrer la terreur dans ses rangs".

L'opinion publique, bien que ne s'exprimant pas à haute voix en Allemagne, n'en est pas muette pour autant. En Autriche, la noblesse s'alarme d'une guerre qui pourrait la ruiner. Les bourgeois, industriels ou banquiers, sont effrayés à l'idée d'un conflit qui viendrait nuire à leur bien-être matériel. L'état d'esprit est le même en Prusse où la classe industrielle et commerçante a acquis une grande influence. Pour le *Courrier du Bas-Rhin*⁴⁸ il est donc évident que si la France est décidée à la guerre, si, au lieu de ruser, de chicaner, de négocier, "elle marche sabre à la main vers la coalition, la coalition se dissoudra par la Prusse et par l'Autriche". Cet événement donnerait à la France de Juillet le crédit moral que la coalition espère précisément lui enlever.

Le *Courrier du Bas-Rhin*⁴⁹ lance, en août 1840, un appel à la vigilance. Il attire l'attention du gouvernement français sur la réunion diplomatique de Dresde. Sous prétexte de complimenter l'impératrice de Russie de passage dans cette ville, les puissances engagées dans le traité de Londres y tiennent une espèce de congrès. C'est le hasard, selon les feuilles allemandes, qui est cause de ces rencontres. "Mais c'est là, il faut l'avouer, un étonnant hasard que celui qui fait se trouver, le même jour et presque à la même heure à Dresde,

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ N°201 du 21 août 1840.

Metternich qui arrive du fond de la Bohême, de Nesselrode ⁵⁰ qui vient en poste de Saint-Petersbourg, et de Maltzan qui vient de Berlin. Si ces diplomates s'étaient donné rendez-vous, ils n'auraient certes pas pu se rencontrer d'une manière plus exacte". Le plus extraordinaire dans ce jeu de hasard, c'est l'arrivée du roi de Prusse. Le journal strasbourgeois refuse de se perdre en conjectures, mais constate devant ces allées et venues, que les puissances ne s'endorment pas, pressées de se concerter pour s'entendre sur les mesures liées à l'exécution du traité de Londres.

6-2 LES BRUITS DE GUERRE

Les bruits de guerre s'étant répandus, le gouvernement français consulte, par la voie des préfets, l'opinion publique sur tous les points du territoire. Les réponses sont unanimes. "Sans désirer universellement la guerre, on la croit généralement imminente, et on l'attend sans émotion" ⁵¹. Dans les contrées les plus pacifiques, il ne s'élève, devant cette éventualité, aucune clameur désespérée. Le conflit est envisagé avec calme et confiance, voire même avec ardeur. "Jamais, depuis les temps terribles de la révolution, une question de politique étrangère n'a été plus nationale, et jamais, depuis plus longtemps encore, la France n'a été plus entière dans sa volonté" ⁵².

L'incertitude règne et le *Courrier du Bas-Rhin*⁵³ s'en inquiète car il y va de l'honneur, de l'avenir, de l'existence même du pays. Le journal estime que la France "a le droit de savoir où on la mène". Il ne trouve pas

⁵⁰ Karl Robert, comte de Nesselrode, diplomate russe d'origine allemande (1780-1862). Il représente le tsar au congrès de Vienne, puis devient ministre des affaires étrangères (1816-1856). Il s'intéresse surtout aux problèmes européens et représente le courant germanophile dans la diplomatie russe.

⁵¹ *Courrier du Bas-Rhin* n°201 du 21 août 1840.

⁵² Ibid.

⁵³ N°208 du 29 août 1840.

d'expressions assez vives pour qualifier la mission confiée par le gouvernement au comte de Saint-Aulaire⁵⁴. Celui-ci aurait rencontré le prince de Metternich et les résultats de cette entrevue seraient très satisfaisants. C'est à tort qu'on le croyait chargé d'une proposition de médiation du cabinet des Tuileries entre les puissances et le vice-roi d'Égypte. Louis-Philippe exprime, au contraire, le plus vif désir de conserver la paix. La conduite du gouvernement français semble équivoque et suspecte au *Courrier du Bas-Rhin*⁵⁵. Il la condamne par des termes vifs : "Situation honteuse et pénible et qui rend en ce moment la France un objet de dérision pour l'Europe entière ! Le gouvernement fait de creuses circulaires, et il n'agit point ; ses journaux font chaque jour de nouvelles concessions à l'étranger, et il ne les désavoue pas ; ils marchandent notre honneur national, ils l'offrent en holocauste à la diplomatie de la sainte-alliance, comme si l'honneur de la nation française pouvait recevoir des atteintes sans être flétri. Quand donc nous aura-t-on fait boire jusqu'à la lie cette coupe de honte et de lâcheté ? ...Le gouvernement recule sans cesse ; à la faiblesse succèdent déjà des lâchetés ; aux lâchetés succèdera peut-être l'infamie". Le seul fait de la signature du traité est considéré par le journal comme un outrage, alors que le gouvernement français n'a pas paru blessé de son exclusion. A cause de son "apathie", la situation devient chaque jour plus grave et plus alarmante. "Le ministère n'a même pas jugé utile de protéger les frontières. Les places fortes restent désarmées comme si une ère de paix éternelle s'ouvrait. Strasbourg, la sentinelle avancée de la France qui, depuis 1830, en temps de paix, comptait trois régiments d'infanterie, n'en a plus que deux. "Honte et pitié sur une politique aussi lâche, aussi contraire à l'honneur du pays !" ⁵⁶ Ironiquement le *Courrier du Bas-Rhin*⁵⁷ s'interroge sur l'attitude des pays

⁵⁴ Ambassadeur de France à Vienne.

⁵⁵ N° 215 du 6 septembre 1840.

⁵⁶ Ibid. A Strasbourg tout le monde s'accorde pour réclamer une réorganisation de la garde nationale afin que soit repoussée la Sainte-Alliance qui menace d'arracher l'Alsace à la France. Mais le gouvernement n'agit pas. F. Ponteil, op. cit., p.623-625.

⁵⁷ N° 215 du 6 septembre 1840.

étrangers, prenant ses lecteurs à témoin : "Et pendant ce temps que fait l'étranger ? Ils embrigadent leurs régiments, ils échelonnent leurs corps d'armée sur les bords du Rhin⁵⁸. En moins de huit jours la Confédération germanique pourrait porter une armée de cent mille hommes sur Metz et Strasbourg qui n'auraient aucun moyen de résister. Après ces constatations faites sur un ton sarcastique et méprisant, le journal devient grave. Il engage tous les Français à "tenir les yeux ouverts".

Pourtant le gouvernement Thiers a pris des mesures militaires⁵⁹. Celles-ci ont d'ailleurs incité Frédéric-Guillaume IV à demander à la Diète l'armement des troupes et des forteresses fédérales, mesures défensives ⁶⁰ qui irritent tant le *Courrier du Bas-Rhin* comme nous venons de le voir. En Allemagne, on se moque des préparatifs français ⁶¹ Au dire des Russes et des Prussiens, ils ne sont bons que sur le papier. L'ordonnance qui arme la marine, celle qui ordonne la levée des soldats, "c'est à leur sens, du papier écrit, voilà tout ; du papier écrit, la seule chose que nous sachions faire maintenant". Propos remplis de dédain envers la France réduite à "un peuple d'écrivassiers".

Le gouvernement prussien, dont les intentions sont pacifiques, ne se laisse pas impressionner par les "airs de gladiateurs des partis à Paris". Il ne croit pas la France assez présomptueuse pour oser tenter la lutte, sans

⁵⁸ Mannheim est le quartier général d'une armée de 25 000 Badois, Wurtembergeois et Hessois ; un corps de 15 000 hommes est réuni à Nuremberg. La plupart des villes ont renforcé leurs garnisons. Ibid.

⁵⁹ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.22 et Ch. Pouthas, op.cit., p.278 sq, parlent de la politique de bluff pratiquée par Thiers. Celui-ci ne veut pas vraiment faire la guerre, mais il en accepte l'idée. Il espère que la crainte d'un conflit amènera l'Autriche et la Prusse à lâcher l'Angleterre. Il fait vis-à-vis de l'Europe "une sorte de chantage à la guerre". Ses mesures militaires s'accompagnent d'une excitation de l'opinion publique. Pour R. Poidevin et H.-O. Sieburg, op. cit., p.8, Thiers veut intimider l'adversaire : "Seine kriegerischen Allüren beabsichtigten einen Bluff".

⁶⁰ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.22.

⁶¹ Selon un article du *Journal des Débats* repris par le *Courrier du Bas-Rhin* n°215 du 6 septembre 1840.

motif sérieux, contre l'Europe coalisée. Mais comme il n'exclut aucune éventualité, il prend des mesures de précaution. Les communications avec Vienne, Saint-Pétersbourg et Londres sont journalières, et le télégraphe le tient au courant de tout ce qui se passe. Il sait, au soldat près, le nombre de troupes nouvelles qui doivent occuper Metz et les autres villes. La Prusse a également pris des mesures militaires pour protéger ses provinces rhénanes ⁶²

Vers le milieu du mois de novembre 1840, le *Courrier du Bas-Rhin*⁶³ annonce que personne ne croit plus à la guerre. Mais en France, on ne croit pas non plus que le gouvernement se défendra contre une agression de l'étranger. Au fur et à mesure qu'il recule devant l'éventualité d'un conflit et se montre disposé à sacrifier l'honneur et la dignité du pays à une "paix déshonorante", l'hostilité des puissances étrangères se renforce. Alors que la France baisse humblement le ton et ne cesse de faire des concessions, l'Allemagne augmente ses bravades menaçantes. Dans la presse d'outre-Rhin, il n'est question que du renforcement des effectifs militaires. Les réservistes sont rappelés sous les drapeaux, les magasins se remplissent de fourrage et de provisions. Les principaux Etats de la Confédération ordonnent l'achat de chevaux. Des mesures sont prises pour empêcher l'exportation du blé, du foin, de l'avoine pouvant servir à l'entretien d'une armée. Les travaux de fortification avancent rapidement ; les garnisons sont renforcées⁶⁴. Sur le Rhin, tout reste cependant tranquille, car toute mobilisation à la frontière allumerait le feu de la guerre ⁶⁵

⁶² *Courrier du Bas-Rhin* n° 267 du 6 novembre 1840. *L'Alsace* n° 242 du 9 octobre 1840 dresse un bilan des forces militaires de la Russie, de l'Autriche, de la Prusse et de la Confédération germanique. Le nombre de soldats que la France aurait à combattre, en cas de guerre, s'élèverait à 1.700.000.

⁶³ N° 272 du 12 novembre 1840.

⁶⁴ A Landau et à Mayence. Le duché de Bade sera occupé par des troupes fédérales. *Courrier du Bas-Rhin* n° 290 du 3 décembre 1840.

⁶⁵ Le *Courrier du Bas-Rhin* n° 272 du 12 novembre 1840 donne quelques exemples du déploiement militaire en Allemagne. Dans son n° 284 du 26 novembre 1840 il le confirme.

Les préparatifs militaires décidés par Thiers et qui représentent un surcroît de charges pour le pays, sont maintenus par Guizot ⁶⁶ La France se place en situation de "paix armée" ⁶⁷ La politique d'apaisement menée par Louis-Philippe ne semble guère rassurer la Prusse qui "feint" toujours d'être inquiète pour ses provinces rhénanes ⁶⁸. Dans une note, les quatre puissances alliées par le traité de Londres laissent clairement entendre à la France que l'armement se poursuivra de leur côté tant que la France ne désarmera pas la première. Mais Guizot préfère attendre que la "fermentation générale des esprits" soit apaisée ⁶⁹.

En cette fin décembre 1840, les mouvements de troupes se poursuivent en Allemagne ⁷⁰. Tous les Etats sont tenus de mettre leurs contingents sur le pied de guerre avant le printemps ⁷¹. Ces mesures militaires forment le sujet de toutes les conversations outre-Rhin. Dans les ateliers, dont le nombre d'ouvriers a été accru, on travaille à augmenter la fabrication des fourgons et du matériel d'artillerie. En 1841, plus de 60 000 hommes de troupes doivent se livrer à de grandes manoeuvres dans le Wurtemberg. Cette vaste concentration de soldats est destinée à faire disparaître les inégalités ou les différences existant entre les contingents des diverses puissances fédérales. Un même esprit devrait ainsi les animer ⁷².

⁶⁶ Il a remplacé Thiers en octobre 1840. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.23. Guizot prend le parti de s'isoler en considérant que la France doit se retirer de la question posée par le traité du 15 juillet. Il souhaite rester en dehors de tout. Mais il continue l'armement malgré les démarches des ambassadeurs autrichien et prussien. Ch. Pouthas, op. cit., p.289.

⁶⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n°301 du 16 décembre 1840.

⁶⁸ Ibid n°303 du 18 décembre 1840.

⁶⁹ Ibid n°305 du 20 décembre 1840.

⁷⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n°308 du 24 décembre 1840.

⁷¹ Une grande partie de l'armée sera alors munie de fusils à percussion. Ibid.

⁷² Ibid.

Le *Courrier du Bas-Rhin*⁷³ commence à exprimer quelque inquiétude devant un tel déploiement de forces : "Pour peu que cette fièvre d'armements qui remue tous les états de l'autre côté du Rhin... dure encore quelques semaines, la France, quand viendra le printemps, se trouvera dans une position plus fatale qu'aux premiers jours des deux dernières invasions. La coalition sera mieux organisée, plus sûre de ses moyens et plus forte..." On se prépare à la lutte d'une "manière imposante", et si la guerre éclate, elle sera "terrible". L'ardeur de S.M. bavaroise, "ce versificateur ridicule", agace tout particulièrement le journal strasbourgeois⁷⁴. Mais la politique de Guizot, fondée sur le principe de "la paix partout et toujours", l'irrite encore davantage.

Les partisans de la paix à tout prix se flattaient que la soumission de Méhémet Ali mettrait un terme à la question d'Orient. Méhémet Ali s'est soumis, et cet événement tant désiré par eux, n'a rien changé. Les quatre puissances ont accepté qu'il devienne vice-roi héréditaire d'Egypte et la Porte ne peut s'opposer à cette décision. Pour le *Courrier du Bas-Rhin*⁷⁵, ces événements ne sont cependant pas un gage de paix pour l'Europe. La situation est toujours aussi grave voire pire : "Il ne s'agit plus d'une dissidence entre la France et l'Europe sur une affaire particulière, il s'agit maintenant, non du pacha d'Egypte, mais de la France ; non de la part qui sera faite à Méhémet Ali, mais de l'attitude que nous aurons nous-mêmes en Europe et du rôle que nous y jouerons". Ce qui fait pousser ce cri d'alarme au journal, c'est la nouvelle que des explications viennent d'être demandées au gouvernement français sur son armement⁷⁶. Selon le *Courrier du*

⁷³ N° 309 du 25 décembre 1840.

⁷⁴ Tous les jeunes gens de Bavière sont obligés de se ranger sous le drapeau. Lors des guerres de libération ceux se destinant à la magistrature, à l'enseignement ou à l'église en étaient exemptés. Le journal contient par ailleurs de nombreux détails sur l'armement de divers Etats de la Confédération. Ibid.

⁷⁵ N° 311 du 27 décembre 1840. Article extrait de la *Presse*.

⁷⁶ L'armée compte 500 000 hommes au lieu des 300 000 mille habituels. Ibid.

Bas-Rhin, l'étranger n'a pas à lui réclamer de comptes sur ce qu'il croit devoir faire pour sa sécurité.

Les insolentes remontrances des quatre alliés équivalent à une déclaration de guerre. Mais les hommes de la "peur partout et toujours" -ceux qui dirigent la France en font partie- se moquent de la dignité du pays, de l'intégrité du territoire pourvu qu'ils puissent satisfaire leur soif du pouvoir. "Que demain l'étranger leur demande nos provinces de l'Est, l'Alsace, la Lorraine, la Franche Comté, et ils appelleront peut-être factieux ceux qui n'accepteraient pas le démembrement et la mutilation avec la même lâcheté qu'eux-mêmes !" ⁷⁷L'inertie gouvernementale irrite le journal strasbourgeois. Il comprend cependant l'embarras du ministère. D'un côté, l'Europe exige que la France désarme ; de l'autre, l'opinion publique française souhaite le maintien de l'armement et considère toute autre mesure comme une trahison. Quel qu'en soit le prix, la France doit être prête non seulement à défendre ses frontières, mais également ses principes. Telle est la position du *Courrier du Bas-Rhin*⁷⁸ qui souhaite que la France rompe avec le système "de la paix à tout prix" pour mettre toutes les chances de son côté en cas de conflit. "De quelque côté que nous nous tournions, nous nous trouvons toujours face à face avec la guerre ; le seul moyen peut-être de la rendre impossible, ce serait un langage et une attitude énergiques..."

L'année 1840 s'achève et le ton ne cesse de monter. Les commentaires de certains journaux font penser à l'imminence d'une guerre. Quelques phrases lourdes de menaces, fondées sur des suppositions, et disséminées dans les longs articles consacrés à la situation de l'Europe, ont dû semer l'inquiétude chez les lecteurs du *Courrier du Bas-Rhin*⁷⁹. Celle-ci par

⁷⁷ Ibid. Le *Courrier du Bas-Rhin* craint que Guizot ne sacrifie l'Alsace pour sauver la paix. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.23.

⁷⁸ N° 311 du 27 décembre 1840.

⁷⁹ N° 314 du 31 décembre 1840.

exemple : "Il semble que l'on se prépare à une invasion de notre territoire ; et les craintes sont devenues telles que la Belgique et la Suisse ont armé pour défendre leur neutralité"⁸⁰. L'Allemagne est présentée comme un pays en pleine fermentation. Un plan de campagne, concerté entre l'Autriche et la Prusse, aurait été imposé aux Etats de la Confédération⁸¹. "Partout, autour de la France... les gouvernements sont dans une attitude de défiance et d'hostilité ; partout on cesse de nous craindre, et on est bien près de nous haïr"⁸²

Guizot proteste de la manière la plus formelle de son désir sincère de maintenir la paix et les dispositions pacifiques de Louis-Philippe sont notoirement connues⁸³.

Pendant ce temps, outre-Rhin, l'armement se poursuit⁸⁴. Les assurances données par Guizot en réponse aux réclamations de l'Autriche et de la Prusse ne satisfont pas les puissances étrangères⁸⁵. Le cabinet de Berlin continue à se dire alarmé des préparatifs de guerre de la France. Ce qu'il souhaite, c'est qu'elle s'engage à désarmer aussitôt que la situation intérieure sera affermie⁸⁶

*L'Alsace*⁸⁷ ne partage pas les visions pessimistes du *Courrier du Bas-Rhin*. Malgré les sinistres prédictions de ses confrères, il ne croit

⁸⁰ Ibid. Extrait repris du *Courrier français*.

⁸¹ 60 000 hommes devraient être réunis entre Mayence et Strasbourg. L'Autriche tient dans le Vorarlberg un corps d'armée toujours disponible. Au printemps, les fortifications de Rastatt devraient commencer. L'Angleterre ne cesse d'armer. Sa flotte, en Méditerranée, compte 20 vaisseaux de ligne ; elle sera de 30 dans quelques mois, sans compter les frégates et les bateaux à vapeur. *Courrier du Bas-Rhin* n° 314 du 31 décembre 1840.

⁸² Ibid. Extrait de la *Quotidienne*.

⁸³ Selon la *Gazette d'Augsbourg*. Extrait publié par le *Courrier du Bas-Rhin* n° 314 du 31 décembre 1840.

⁸⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 1 du 1 janvier 1841.

⁸⁵ Ibid n° 4 du 5 janvier 1841.

⁸⁶ Ibid n° 26 du 30 janvier 1841.

⁸⁷ N° 6 du 8 janvier 1841.

pas à l'éventualité d'une guerre européenne qui éclaterait au printemps. Il admet que la Prusse continue à fabriquer des cartouches. Si elle le fait, c'est uniquement parce que les anciennes ne peuvent plus servir depuis l'introduction des fusils à piston (Flinte mit Kapseln)⁸⁸.

Vers le milieu du mois de février 1841, "tout est de nouveau à la guerre"⁸⁹. La diplomatie ayant perdu tout espoir d'arriver à un désarmement, la France ne cessant au contraire d'augmenter ses effectifs, les perspectives d'un maintien de la paix diminuent chaque jour. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁹⁰ lance un appel au gouvernement français afin qu'il reste ferme, qu'il brave les menaces de la Sainte-Alliance. "Il n'y a qu'un moyen d'éviter la guerre, c'est que l'on nous croie et que l'on nous voie résolu à courir tous les dangers plutôt que de faire une seule concession. Le gouvernement ne peut plus désarmer la France sans la trahir!"

Le journal strasbourgeois⁹¹ soutient Bresson, ambassadeur de France à Berlin, qui préconise la fortification de Paris car la capitale est le point vulnérable du pays⁹². La situation étant exceptionnelle, des fortifications sont des garanties nouvelles apportées à la paix. "Au reste, ...que nous fortifions ou que nous ne fortifions pas Paris, les fortifications d'Ulm, de Rastadt, de Germersheim et de la Forêt-Noire ne s'en complèteront pas moins : l'Allemagne

⁸⁸ Le *Courrier du Bas-Rhin* n° 34 du 9 février 1841 continue de publier, chiffres à l'appui, des articles sur l'effectif militaire de la Confédération. Les forces prussiennes se monteraient à 91 536 hommes. Dans le grand-duché de Bade l'armée active serait au complet.

⁸⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 37 du 12 février 1841.

⁹⁰ N° 35 du 10 février 1841.

⁹¹ *Courrier du Bas-Rhin* n° 77 du 31 mars 1841.

⁹² C'est ce qu'on enseigne dans les écoles militaires prussiennes selon le discours prononcé par Bresson à la chambre des pairs. Ibid. Ce projet de fortifier Paris est en discussion depuis plusieurs années. Les travaux commencent de suite. Thiers et le duc d'Orléans multiplient les inspections. Ch. Pouthas, op. cit., p.279.

ne restera pas en chemin". L'ambassadeur français ne s'alarme pas de ces travaux, car il souhaite que "chacun soit fort chez soi".

6-3 LA CAMPAGNE DE HAINE CONTRE LA FRANCE

Les feuilles officielles allemandes laissent à nouveau éclater leur haine envers la France⁹³. Elles évoquent les souvenirs de 1813, font appel aux sentiments d'indépendance et de nationalité qui pendant vingt ans ont été refoulés et poursuivis par les princes. Jahn et Arndt, à qui toutes ces années de silence ont été imposées, se réveillent⁹⁴.

*L'Alsace*⁹⁵ lance un appel à la raison. Il condamne l'attitude de la presse de part et d'autre du Rhin. Depuis la signature du traité de Londres, une vive polémique s'est engagée par journaux interposés. En France, ils ont commencé par pousser des cris de guerre, en proclamant l'infamie des traités de 1815 et la nécessité de revenir aux "frontières naturelles" du pays⁹⁶. En Allemagne, où ils sont d'habitude assez calmes et débonnaires selon *L'Alsace*, "ils ont répondu par des clameurs fanfaronnes". Mais il y a, "Dieu merci, en France, un noyau d'hommes de coeur qui, sans redouter les chances de la guerre, se gardent bien de la provoquer..."⁹⁷ La France a bien d'autres terrains pour y jeter

⁹³ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.22 sq. Une crise de "gallophobie" éclate en Allemagne, même dans les régions rhénanes. Ch. Pouthas, op. cit., p.285.

⁹⁴ Arndt a réintégré sa chaire universitaire de Bonn ; les professeurs Welcker et Rotteck ont été rappelés à l'université de Fribourg. *Courrier du Bas-Rhin* n°221 du 13 septembre 1840.

⁹⁵ N°269 du 7 novembre 1840.

⁹⁶ La reconquête de la frontière du Rhin et la révision des traités de 1815 deviennent des objectifs. Les Français sont animés d'une passion belliqueuse. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.22.

⁹⁷ *L'Alsace* n°269 du 7 novembre 1840. Le journal exprime des idées qui ne semblent pas représentatives de l'opinion publique de 1840. Une passion belliqueuse anime en effet les Français ; les esprits sont enflammés. Seuls quelques intellectuels ne cachent pas leur

ses forces exubérantes. Que représente pour elle le Palatinat, comparé à l'Algérie ? Qu'est-ce que les bords du Rhin face aux vastes régions inexplorées de la Guyane française ? Le journal imagine le jour où les jeunes générations préféreront lutter avec un climat ennemi plutôt qu'avec leurs semblables ; où ils transformeront les forêts vierges en terres productives au lieu de dévaster les champs de leurs voisins.

En octobre 1840, le *Courrier du Bas-Rhin*⁹⁸, publie une véritable mise au point afin de rassurer les peuples européens. Le titre de son long article résume clairement sa pensée : "La France ne veut pas une guerre de conquêtes". Le journal réagit en fait à la campagne de haine menée par les feuilles absolutistes d'Allemagne qui, chaque jour, exploitent les souvenirs irritants laissés par la domination napoléonienne. Elles ne cessent de peindre sous les couleurs les plus fausses l'enthousiasme dont est animée la France depuis le traité du 15 juillet. A en croire leurs accusations, c'est la soif des conquêtes qui la tourmente, c'est un "insatiable besoin d'agrandissements territoriaux". La nation française ne méditerait rien moins que l'asservissement de l'Europe entière. Il est vrai que certains journaux français ont, par des propos imprudents, encouragé la propagation de ces idées. L'un a, en effet, annoncé que le gouvernement songeait à s'emparer des provinces rhénanes, un autre qu'il voulait absorber la Belgique, un autre encore que l'armée se précipiterait sur l'Italie. Ainsi, la France est présentée au-dehors "comme un vautour qui plane sur l'Europe, prêt à la saisir encore une fois dans ses serres menaçantes". Les nations étrangères écoutent avec méfiance ce message conquérant. Elles s'interrogent avec anxiété sur les intentions réelles d'un pays pour lequel elles éprouvent toujours de la sympathie. Les souvenirs

tristesse devant les insultes et les calomnies (Xavier Marmier, Saint-René Taillandier). Lamartine recherche l'apaisement en répondant à Becker par un hymne de conciliation : *La Marseillaise de la paix*. Mais ce geste n'est guère apprécié dans les salons parisiens. Les intellectuels français continuent d'admirer l'Allemagne. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.23 sq.

⁹⁸ N° 253 du 21 octobre 1840.

haineux des dernières années de l'empire se réveillent. Au lieu d'une France leur apportant la liberté et les droits qu'elles réclament en vain à leurs souverains, elles voient surgir une France hautaine et conquérante. "Terreurs chimériques" que seuls les rois absolutistes ont intérêt à répandre.

*Le Courrier du Bas-Rhin*⁹⁹ se veut rassurant. La France de 1840 n'est plus celle de l'empire. A l'esprit de conquête et d'oppression ont succédé des principes de fraternité envers les peuples étrangers. "La France veut qu'on respecte sa nationalité, mais elle sait respecter aussi celle des autres peuples". Si elle se lève aujourd'hui avec une énergique unanimité, c'est pour réclamer à ceux qui la gouvernent la fermeté du langage et la hardiesse dans les actes, ce n'est pas pour envahir l'Europe mais pour repousser la coalition absolutiste formée contre elle. Le journal reconnaît toutefois que la France souffre des "ignominieux traités de 1815" et qu'elle attend le jour où elle pourra les briser¹⁰⁰. Ce qu'il souhaite, c'est que les nations dupées par leurs princes en 1815, et aspirant à la liberté, la rejoignent dans son combat. Le drapeau tricolore porté à la tête des armées ne doit pas être "un emblème d'oppression militaire, mais un signal d'affranchissement". L'attitude du *Courrier du Bas-Rhin* paraît ambiguë. D'un côté, il repousse les idées de conquêtes attribuées à la France, de l'autre, il souhaite une révision des traités de 1815. On imagine mal comment il peut regagner la confiance des pays voisins en développant une argumentation aussi contradictoire. Il essaie cependant de se placer au-dessus de la mêlée mais n'arrive pas à éviter certains dérapages.

⁹⁹ Ibid.

¹⁰⁰ Pour une partie de l'opinion publique française la reconquête de la frontière du Rhin et la révision des traités de 1815 deviennent des objectifs évidents. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.22.

*L'Alsace*¹⁰¹ condamne catégoriquement l'attitude de Thiers. En réclamant une augmentation "extraordinaire" des effectifs militaires, il agit comme "un chef de parti placé à la tête du gouvernement révolutionnaire". Le journal ne lui reproche pas les mesures exceptionnelles, mais la façon de procéder. "L'appel aux passions, les menaces d'une propagande révolutionnaire, les velléités de conquête, le champ de bataille à choisir, toute cette mauvaise phraséologie n'est point digne d'un homme d'état placé dans des circonstances graves et décisives..." Ces déclarations ne pouvaient que resserrer les liens entre l'Allemagne et l'Angleterre. "Un gouvernement régulier (ordentliche) agit et ne pérorer pas". Pour *L'Alsace*, jamais homme d'Etat n'a commis faute plus grossière que Thiers qui, par sa "jactance", a doublé le nombre des ennemis de la France ¹⁰²

En réalité, il n'existe entre l'Allemagne et la France aucun motif sérieux de division. Les questions territoriales ne sont pas sujettes à révision. "L'Allemagne conserverait tout aussi peu l'Alsace et la Lorraine, en supposant que le malheur de nos armes lui donnent jamais ces deux provinces, que la France conserverait les provinces rhénanes... les provinces rhénanes se soucient tout autant de redevenir françaises que l'Alsace se soucie de redevenir allemande"¹⁰³. Le journal strasbourgeois¹⁰⁴ regrette le ton agressif des feuilles ministérielles françaises, auquel la presse allemande a fait écho. D'un côté, "des plumes vénales" sous le masque du plus ardent patriotisme, désignent le Rhin comme limite naturelle de la France pour irriter l'esprit national des Allemands ; de l'autre, le thème d'Arndt : "le Rhin, le fleuve, mais non la limite de

¹⁰¹ N° 271 du 10 novembre 1840.

¹⁰² Le roi veut maintenir la paix. Il déclare d'ailleurs qu'il ne se laissera pas entraîner dans un conflit par son "petit ministre". Il s'inquiète devant le mouvement déchaîné par Thiers. Ch. Pouthas, op. cit., p.285 sq.

¹⁰³ *L'Alsace* n° 271 du 10 novembre 1840. F. Ponteil, op. cit., p.632. Cette affirmation s'oppose à celle du *Courrier du Bas-Rhin* n° 215 du 6 septembre 1840.

¹⁰⁴ *L'Alsace* n° 271 du 10 novembre 1840.

l'Allemagne" est amplifié à souhait. Depuis que la presse de Thiers s'est laissée aller à de si imprudentes provocations, l'hostilité de l'Allemagne entière s'est réveillée à un degré jamais atteint auparavant ¹⁰⁵.

Selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁰⁶, les alliés emploient également la ruse et la violence pour agir sur l'opinion publique. Les arrestations se multiplient et, dans le même temps, "on recommence l'ancienne comédie de l'unité et de la constitutionnalité allemande, comme si 36 souverains indépendants, qui ne vivent et n'existent que par le morcellement et l'inégalité politique, pouvaient... donner à l'Allemagne ce qu'elle ne peut obtenir que par suite d'une révolution !" Les cabinets de Vienne et de Berlin sèment la discorde dans les rangs des patriotes. Ils ont trouvé un instrument utile à leur guerre psychologique en la personne du Dr. Wirth qui revient à ses "sympathies primitives" pour encourager les tendances réactionnaires et anti-françaises ¹⁰⁷. Dans sa feuille, la *Volkshalle*, il lance de violentes attaques contre la France et réclame l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à la Confédération germanique ¹⁰⁸.

Tous les moyens sont mis en oeuvre, en Allemagne, pour monter l'opinion publique contre la France. Dans une lettre adressée par le cabinet de Berlin à toutes les cours étrangères, le gouvernement prussien manifeste le plus vif regret de voir la France se détacher de la politique des puissances signataires

¹⁰⁵ Louis-Philippe qui ne veut pas d'une guerre continentale, se débarrasse de Thiers fin octobre 1840, et le remplace par Guizot. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.23. Diverses cours envoient à Louis-Philippe des conseils de modération. Le roi s'oppose alors aux vues de Thiers. Le discours belliqueux que celui-ci a préparé pour l'ouverture des chambres, est refusé par le monarque. Thiers démissionne. Guizot prend le portefeuille des affaires étrangères. Ch. Pouthas, op. cit., p.286.

¹⁰⁶ N°290 du 3 décembre 1840.

¹⁰⁷ "Ecrivain ministériel en 1830, constitutionnel modéré 10 mois après, républicain de l'école américaine en 1831, révolutionnaire en 1832" voilà le portrait de Wirth selon le *Courrier du Bas-Rhin*. Ibid. Il ne faut pas oublier que le journal, quoique gêné par certains de ses propos, notamment à Hambach, a voué beaucoup d'admiration au journaliste.

¹⁰⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n°279 du 20 novembre 1840. F. Ponteil, op. cit., p.634.

du traité de Londres. Celui-ci, en assurant le maintien de l'indépendance et de l'intégrité de l'empire ottoman, conserve à l'Europe son équilibre. Le rôle de la Prusse est totalement désintéressé et elle ne peut en aucun cas être soupçonnée d'avoir en vue un accroissement de sa puissance. Dans l'intérêt de la paix européenne, elle se déclare fermement décidée à rester unie aux trois autres puissances. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁰⁹ qui publie cette circulaire, "on veut isoler la France de toutes les sympathies, et le système qui nous gouverne n'y aide que trop de son côté, en sacrifiant tour à tour tous nos alliés".

La politique étrangère de la France reste incomprise. En ce début de 1841, le pays n'inspire plus que dégoût et défiance ; toute sympathie a disparu¹¹⁰. La haine, le mépris et l'indignation suscités par quelques hommes d'Etat "aveugles ou fourbes" rejaillissent sur la nation entière. Outre-Rhin cette hostilité est particulièrement vive. D'un bout à l'autre de l'Allemagne les chansons patriotiques retentissent dans les théâtres, les casernes, les écoles et les lieux publics. Les généraux, les poètes et les pamphlétaires de 1813, suivis des patriotes de cette époque sont accueillis et choyés par les princes et fêtés par les peuples ¹¹¹

La *Colognaise (Rheinlied)*, lancée par un jeune greffier de Cologne, Nicolas Becker, connaît un succès considérable. Le roi de Prusse remet une forte somme à son auteur pour le récompenser. Quant au roi de Bavière, il a l'intention de donner une coupe au poète rhénan ¹¹². Le "bien-heureux" Becker est transformé du jour au lendemain en célébrité littéraire et nationale. Partout, il est

¹⁰⁹ N° 268 du 7 novembre 1840.

¹¹⁰ Les petits Etats de la Confédération cédant à la psychose générale, se détournent de la France et se rapprochent de Vienne et de Berlin. A. Owsinska, op. cit., p.106.

¹¹¹ Le *Courrier du Bas-Rhin* n°6 du 7 janvier 1841, qui rapporte ces faits, emprunte son article au *Courrier de la Moselle*. Les poètes échangent des strophes belliqueuses. Becker du côté allemand, Musset du côté français. Ch. Pouthas, op. cit., p.285.

¹¹² *L'Alsace* n°32 du 7 février 1841. La coupe du roi de Bavière est exposée le 28 février à la société des arts de Munich. *Courrier du Bas-Rhin* n°61 du 12 mars 1841. A. Owsinska, op. cit., p.48.

accueilli par des félicitations, des couronnes et des cadeaux. Cette rapide notoriété révolte *L'Alsace*¹¹³. Le journal n'est pas partisan d'une *Marseillaise* chantée à tue-tête loin des champs de bataille. Mais il y a entre elle et le *Chant du Rhin*, "toute la distance qui sépare un chef-d'oeuvre inspiré et une insignifiante bluette". Sur un ton moqueur et méprisant, *L'Alsace* s'adresse directement aux Allemands : "Le souffle vous manque, mes bons voisins ; et malgré tous vos efforts, vous n'avez produit qu'une petite chanson étique, rachitique, étiolée, qui s'efface et se tapit même devant la timide et pâle *Parisienne*, et se trouve pulvérisée en face de la gigantesque *Marseillaise*". Afin de convaincre ses lecteurs du bien-fondé de ce jugement, le journal cite quelques extraits de la *Beckerienne* : "Ils ne l'auront pas, le Rhin libre, le Rhin allemand ! quoique, pour l'avoir, ils croassent comme des corbeaux, jusqu'à s'enrouer. Ils ne l'auront pas, le Rhin libre, le Rhin allemand ! jusqu'à ce que ses flots aient englouti les ossements du dernier de nos hommes" ¹¹⁴ Becker a été pris comme drapeau, mais il risque de payer cher cette popularité d'un jour s'il n'arrive pas à légitimer son talent par des oeuvres distinguées. "Or, il y a cent à parier contre un, qu'il n'y réussira point". Ironiquement, *L'Alsace* feint de le plaindre sincèrement, car rien n'est plus dur que de descendre d'un piédestal.

¹¹³ N° 32 du 7 février 1841. F. Ponteil, op. cit., p.635.

¹¹⁴ Sie sollen ihn nicht haben
Den freien deutschen Rhein,
Ob sie wie gier'ge Raben
Sich heiser darnach schreien.

Sie sollen ihn nicht haben
Den freien deutschen Rhein,
Bis seine Fluth begraben
Des letzten Mann's Gebein.

Il s'agit de la première et de la dernière strophe. Les cinq strophes intermédiaires renferment le développement "assez plat" de la même idée. Le poète affirme, par exemple, "qu'ils (c'est aussi très poli, c'est de la politesse allemande, que de désigner une nation étrangère par un pronom) ne l'auront pas, aussi longtemps qu'un poisson soulèvera sa nageoire au fond des flots du Rhin". Une strophe "gracieuse -nous le disons sans ironie- la seule strophe vraiment gracieuse et poétique a été rayée dans toutes les éditions à l'usage du commun des mortels ; et ce dans l'intérêt des bonnes moeurs. Il était dit, qu'ils (toujours ils) ne l'auront pas, aussi longtemps que sur ses bords le jeune Allemand demandera la main et l'amour des vierges allemandes". *L'Alsace* n° 32 du 7 février 1841.

6-4 LES SYMPATHIES DES PEUPLES ALLEMANDS POUR LA FRANCE ; L'HOSTILITÉ DES GOUVERNEMENTS

Selon *L'Alsace*, la *Chanson du Rhin* ne traduit cependant pas la véritable pensée allemande¹¹⁵. Ce chant respire trop de haine pour rencontrer la sympathie réelle d'un pays dont les regards sont sans cesse tournés vers la France. Les "mangeurs de Français" (Franzosenfresser) sont tournés en ridicule aussi bien sur la rive droite que sur la rive gauche du Rhin. A l'intérieur de l'Allemagne se manifeste même du dédain et de la répulsion contre cette espèce de "croisade prêchée". Les idées belliqueuses ne dominent d'ailleurs pas là où l'industrie se développe, où les inventions nouvelles se propagent, où les chemins de fer se multiplient en invitant les hommes à des relations plus rapides, plus fréquentes et plus fructueuses¹¹⁶. Mais la haine est particulièrement vive en Prusse rhénane, dans le Palatinat, le grand duché de Bade et la Bavière. Selon R. Poidevin et J. Bariéty¹¹⁷, elle peut s'expliquer par la peur d'une révision des traités de 1815 et la crainte de voir les Français réapparaître sur le Rhin¹¹⁸.

¹¹⁵ Selon *L'Alsace* n°232 du 1 octobre et le *Courrier du Bas-Rhin* n°234 du 1 octobre 1841. Leurs articles sont extraits du *Siècle*. La France n'est pas consciente de l'hostilité qui se répand outre-Rhin. La cause : la mauvaise connaissance de l'allemand. Les injures et les attaques dont les journaux sont pleins, restent ignorées des Français. Ces articles sont cependant l'expression des vrais sentiments de la plupart des Allemands. Cette hostilité règne aussi dans les armées de la Confédération. A. Owsinska, op. cit., p.45. Les journaux strasbourgeois sont donc bien naïfs de croire que la France éveille encore de la sympathie outre-Rhin. Il est vrai que leur article provient d'une feuille de Paris. Ils auraient pu corriger ou vérifier ces affirmations en traversant la frontière pour juger de l'état d'esprit réel qui règne au delà du fleuve.

¹¹⁶ *L'Alsace* n°232 du 1 octobre 1841.

¹¹⁷ Op. cit., p.22.

¹¹⁸ Des chants nationaux réputés naissent au cours de cette crise : *Die Wacht am Rhein* (*La garde du Rhin*) de Schneckenburger et le *Deutschland über alles* de Hoffmann von Fallersleben. Lamartine, partisan de l'apaisement, répond à Becker en 1841, par un hymne de conciliation : *La Marseillaise de la paix*. Musset crée *Le Rhin allemand* dont les six strophes très dures remportent un grand succès à Paris. Victor Hugo intervient à son tour en 1842 avec

L'Allemagne de 1840 n'est plus celle de 1815¹¹⁹. Une bourgeoisie y est apparue ; un esprit de réforme et de progrès s'y sont introduits. Une forte incompatibilité entre ses nouveaux besoins et ses vieilles institutions s'y fait sentir. Une scission s'est opérée. Mais la lutte des diverses factions qui divisent l'Allemagne, se fait sans bruit ni éclat car "une politique habile et armée d'une verge de fer" la force au silence. Ce qui est étonnant, c'est que l'Allemagne est tiraillée "entre ses sympathies pour le nouvel ordre de choses vers lequel elle se sent entraînée, et son orgueil national qui craint de voir les deux peuples, que le Rhin sépare, se tendre un jour la main et ainsi sa nationalité s'effacer"¹²⁰ Les gouvernements s'appuient sur cet orgueil et en font une arme contre la France dont les idées libérales leur portent ombrage. C'est ainsi que l'Allemagne s'est élevée avec énergie contre les prétentions sur les provinces rhénanes émises par certains journaux français. "L'Allemagne, peut-être, eût accepté avec enthousiasme nos institutions ; si nous lui avions dit : *lève-toi et sois libre*, elle se serait levée et aurait arboré le drapeau de la liberté ; mais elle ne voulait pas d'une émancipation achetée au prix du démantèlement de son territoire, car il y a en effet, comme chez chaque nation, un besoin qui l'emporte sur tous les autres, celui de se voir respectée"¹²¹.

Trois partis existent en Allemagne et luttent dans l'ombre. Le premier est celui des gouvernements, des hommes "anti-progressifs" qui tiennent à l'ancien ordre des choses. Il est incarné par Metternich. Le second est celui des vieux libéraux, "gens de coeur", mais d'une intelligence étroite. Ils

Le Rhin. Il préconise le rattachement de la rive gauche du Rhin à la France. Comme compensation la Prusse obtiendrait le Hanovre. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.23 sq. C'est la Prusse qui inspire moralement les chants nationaux outre-Rhin. Frédéric-Guillaume considère la France comme un ennemi héréditaire ; c'est donc la Prusse qui montre le plus d'hostilité. A. Owsinska, op. cit., p.105 sq.

¹¹⁹ *L'Alsace* n°33 du 9 février 1841 tire son article du *Constitutionnel*.

¹²⁰ Ibid.

¹²¹ Ibid.

veulent le progrès, mais ne le comprennent pas. Ils n'ont d'ailleurs, selon *L'Alsace*¹²², ni la force ni l'audace de l'encourager. Ce sont eux qui confondent encore la France de 1815 avec celle de 1840, c'est-à-dire le peuple avide de gloire et de conquêtes, avec le peuple qui ne souhaite d'autre victoire que celle de ses idées. Ils se sont unis aux gouvernements pour déprécier l'image de la France dans l'esprit du peuple. Voyant que les articles de journaux ne produisaient pas assez d'effet, ils ont "fabriqué de stupides chansons remplies de ridicules rodomontades, d'injures grossières..." Le troisième parti enfin est celui des hommes "aux vues larges", des hommes éclairés qui comprennent que leur pays est encore arriéré. Depuis 1830, grâce à l'impulsion donnée par la révolution de Juillet, il combat courageusement le despotisme qui veut l'étouffer¹²³.

La France a conservé une puissante sympathie sur toute la ligne du Rhin¹²⁴. L'accueil particulièrement bienveillant réservé au visiteur français en est la preuve¹²⁵.

Les sentiments amicaux des populations rhénanes et le dédain affiché par ceux qui les gouvernent semblent bien contradictoires. La première s'explique par l'admiration et le désir que suscitent chez le peuple allemand la constitution et la liberté dont la France jouit. Mais pour les gouvernants, tout pouvoir soumis à un contrôle quelconque, tout peuple profitant

¹²² N°33 du 9 février 1841.

¹²³ Mais les gouvernements redoublèrent d'énergie et de sévérité. Effrayés par les manifestations révolutionnaires après la fête de Hambach, ils condamnèrent à l'exil plus de quatre mille étudiants et professeurs. Ceux qui ne purent trouver leur salut dans la fuite furent jetés dans les cachots. Ibid.

¹²⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n°215 du 6 septembre 1840.

¹²⁵ A l'auberge, s'il n'y a plus de place, la maîtresse cède sa chambre dès qu'il s'agit de loger un Français. Le journal cite d'autres exemples pour illustrer le bon accueil réservé à tous les Français. Ibid. Le mythe persiste que le peuple allemand aime la France. Elle est le symbole de la liberté et de l'égalité de tous les peuples. Les attaques de la presse d'outre-Rhin sont jugées comme étant préparées par les agents de Metternich. A Paris on pense qu'elles ne correspondent pas aux vrais sentiments de la société allemande. A. Owsinska, op. cit., p.42.

d'une presse libre ne peut constituer qu'une nation faible et sans unité. "En vertu de ces idées, notre modération envers eux n'a été que faiblesse et de là ce dédain qu'ils montrent pour nos démonstrations de résistance". Ce mépris affiché envers la puissance matérielle de la France ne s'adresse cependant pas à sa puissance morale. Les idées françaises restent, à l'étranger, "des fantômes menaçants" qui troublent le repos des gouvernements. La France est toujours considérée comme un foyer de mauvaises doctrines, de démoralisation et de désordre, qu'il faut éteindre à tout prix. Les Allemands se comportent vis-à-vis des Français comme de vieux pères le feraient face à des enfants gâtés.

Le *Courrier du Bas-Rhin*¹²⁶ proclame haut et fort que, dans le cas d'un conflit européen, la France, qui a proclamé l'indépendance des peuples, la liberté et l'égalité, peut compter sur les sympathies du peuple allemand. Les patriotes d'outre-Rhin savent bien que la France ne veut pas d'une guerre de conquêtes. Mais insultée, attaquée, elle ne peut permettre à la Russie d'acquérir de nouvelles provinces, ni à l'Angleterre d'assurer son "insolente domination des mers" par la possession de la Syrie et de l'Égypte. Les projets de ces deux puissances sont aussi funestes à l'Allemagne qu'à la France dont les intérêts sont identiques. L'abaissement de la France serait, d'autre part, le signal d'une oppression universelle. Le traité de Londres dispose de l'Allemagne sans même consulter la Confédération. En le ratifiant, l'Autriche et la Prusse imposent aux petits États le protectorat de la Russie.

Un mois plus tard la conviction du journal est ébranlée¹²⁷. L'agressivité du *Courrier du Bas-Rhin* réservée jusque-là presque exclusivement à la Prusse et à l'Autriche, se manifeste à présent contre les autres États de la Confédération. On le sent blessé de devoir constater que les "petits" États font

¹²⁶ N°221 du 13 septembre 1840.

¹²⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n° 256 du 24 octobre 1840.

cause commune avec la Prusse. Sa rancune explose cette fois contre la Confédération germanique dans toute son étendue. D'emblée, le journal place ses lecteurs devant un fait : "Les états de la confédération germanique viennent de prendre vis-à-vis de la France une attitude complètement hostile". Ce ne sont pas seulement la Prusse, le Hanovre, le Wurtemberg, la Bavière, le grand-duché de Hesse-Darmstadt qui ont interdit l'exportation des chevaux ¹²⁸, mais également, et c'est ce qui irrite le plus le *Courrier du Bas-Rhin* ¹²⁹, le pays de Bade. Cette suspension partielle des relations commerciales entre la France et l'Allemagne est encore plus mal accueillie que la signature du traité de Londres. Elle est un acte "ennemi", "agressif". Les grandes puissances ont blessé la France par des notes, des protocoles diplomatiques ; les Etats secondaires l'attaquent par des faits et établissent sur les frontières une espèce de blocus, ce qui est infiniment plus grave. Cette provocation de la Confédération germanique est le résultat de la "politique machiavélique" de la Diète de Francfort, inspirée et guidée par l'Autriche et la Prusse. La défense d'exporter des chevaux équivaut à une déclaration de guerre. Le *Courrier du Bas-Rhin* ¹³⁰ devient méprisant lorsqu'il rappelle au grand-duc de Bade que ses Etats pourraient être occupés en quelques jours par les troupes françaises. Le souverain semble se faire "une bien petite idée de la susceptibilité et de l'énergie de notre gouvernement".

Un fait ¹³¹, dont l'importance n'est que secondaire, exprime les vrais sentiments que la cour de Berlin éprouve à l'égard de la France. Le roi de Prusse, désirent rétablir dans son royaume "le principe de la nationalité allemande, comme rempart contre l'influence toujours croissante des idées

¹²⁸ Ibid. F. Ponteil, op. cit., p.630.

¹²⁹ N° 256 du 24 octobre 1840.

¹³⁰ Ibid.

¹³¹ Rapporté par le *Courrier du Bas-Rhin* n° 30 du 4 février 1841.

françaises", interdit l'usage de la langue française à la cour ¹³² A l'imitation du souverain, la noblesse prussienne ne veut plus entendre les accents français à ses soirées.

7) LA DETENTE : L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE SE TENDENT LA MAIN

Au milieu de 1841 les actes qui mettent fin à cette immense crise d'Orient sont enfin signés ¹³³. Celle-ci aurait pu s'achever plus tôt si la politique française ne s'était pas montrée aussi intransigeante. L'affaire se termine pour la France, dans l'humiliation d'une défaite diplomatique. Une guerre européenne a été évitée. Mais la France est isolée au milieu des puissances européennes ¹³⁴. La crise a une autre conséquence : elle a réveillé en Allemagne le mouvement unitaire, le patriotisme et attisé le nationalisme.

Les premiers signes de détente apparaissent. L'interdiction de l'exportation des chevaux est levée en Allemagne ¹³⁵. L'étranger est maintenant persuadé que la France ne songe pas à guerroyer. Le voyage entrepris par Thiers outre-Rhin est un autre indice qui tendrait à prouver un relâchement de la tension ¹³⁶.

¹³² Depuis Louis XIV, la langue française était celle de la diplomatie. Elle était également utilisée dans toutes les cours européennes. Ibid n°30 du 4 février 1841.

¹³³ Le 13 juillet 1841. Ch. Pouthas, op. cit., p.291.

¹³⁴ Louis-Philippe est déconsidéré. L'opinion estime qu'il a trahi les intérêts nationaux. Ibid p.292.

¹³⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n°183 du 3 août 1841.

¹³⁶ Ibid n°234 du 1 octobre 1841. Le journal, dans son n°229 du 25 septembre, mettait en doute cette nouvelle "inattendue".

A l'automne, tout danger semble écarté. Le *Courrier du Bas-Rhin*¹³⁷ analyse calmement, froidement, l'état de l'armée fédérale. L'agitation militaire qui règne en Allemagne mais "qui n'a rien de menaçant pour la paix du monde" -il s'agit de parades, de revues, de manoeuvres fort innocentes- semble amuser le journal¹³⁸. Il est cependant impressionné par la "masse imposante" que forment les troupes allemandes. Elles n'offrent plus "le spectacle ridicule" qui était le leur avant 1789. Les guerres de la république et de l'empire leur ont servi d'éducation militaire. "Si les troupes allemandes n'ont pas dans l'attaque cette vivacité impétueuse qui caractérise les Français et qui leur fait renverser tous les obstacles, elles possèdent l'aplomb et le sang-froid, qui sont des qualités précieuses pour la résistance". Les princes allemands ont tout fait pour améliorer l'état de leurs troupes dont l'équipement et l'armement ont fait des progrès notables¹³⁹. Le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁴⁰ s'interroge cependant sur la nécessité de tant de "dépenses stériles" dont les peuples font les frais. Son attitude nous semble bien naïve. Les Etats de la Confédération font étalage de leur puissance militaire sans que le journal en prenne conscience.

¹³⁷ N°249 du 19 octobre 1841.

¹³⁸ Les généraux de la Confédération passent en revue les contingents de chaque Etat. En cas de guerre, la Diète de Francfort peut mettre 450 000 hommes en campagne. En temps de paix, l'armée fédérale dispose de 300 000 hommes. Le journal publie les contingents de chaque Etat. Ibid.

¹³⁹ Les fusils à percussion remplacent peu à peu les fusils à pierre. Une nouvelle invention meurtrière est sur le point d'être adoptée par l'artillerie prussienne : des bombes chargées de 144 balles de fusil. L'infanterie aura des couteaux-poignards à la place des lourds sabres. Les vêtements étroits, nuisibles à la santé des soldats et gênants pour la liberté de mouvements, devraient être améliorés. *Courrier du Bas-Rhin* n°249 du 19 octobre 1841. La Diète germanique envisage également d'habiller de manière uniforme toute l'armée dont les 40 contingents portent chacun une tenue différente. *Courrier du Bas-Rhin* n°71 du 24 mars 1841.

¹⁴⁰ N°249 du 19 octobre 1841.

En cette fin 1841, le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁴¹ constate également que la Prusse est "la véritable tête de l'Allemagne"¹⁴². La crise politique de 1840-1841, qui a fait craindre une guerre européenne, a placé la Prusse au premier plan. Pendant que l'on craignait, outre-Rhin, une invasion française, tous les regards se sont tournés vers elle. L'Autriche, parfaitement consciente de la perte de sa prépondérance, se sent impuissante. Le voyage annuel du prince de Metternich sur les bords du Rhin n'est plus qu'un "acte de présence", un hommage que les petits souverains rendent au passé. Lorsque le ministre autrichien repart, le "fantôme impérial" disparaît avec lui et l'attention se porte à nouveau vers la Prusse considérée comme le "soleil de l'avenir". Le *Courrier du Bas-Rhin* perçoit déjà, nous semble-t-il, le rayonnement futur de la Prusse.

L'Allemagne sort renforcée de la crise internationale qui a agité l'Europe. Le traité du 13 juillet a eu pour conséquence l'uniformisation de son organisation militaire, comme le système de douanes prussien lui a donné l'unité commerciale et industrielle. L'armée de la Confédération s'est organisée en une véritable armée allemande. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁴³, toutes les anciennes préventions qui séparaient le Prussien du Saxon, le Bavaois de l'Autrichien, le Badois du Wurtembergeois se sont successivement effacées ; "l'idée magique" d'une grande nationalité allemande se répand. Le parti libéral a, en partie du moins, rejeté ses vieux ressentiments contre les princes qui l'ont trompé en 1815. Les souverains ont habilement exploité cette tendance patriotique. Ils ont donné à leurs peuples l'exemple de la concorde et de l'union.

¹⁴¹ N° 236 du 3 octobre 1841.

¹⁴² Grâce au Zollverein. Ibid.

¹⁴³ N° 225 du 20 septembre 1842.

L'Allemagne s'organise, se constitue. Bientôt elle pourra peser sur les destinées de l'Europe, sans se laisser traîner à la remorque par un autre pays ¹⁴⁴

Dès le début de 1842, le rapprochement entre la France et l'Allemagne se confirme. Louis-Philippe souhaite d'ailleurs la visite du roi de Prusse¹⁴⁵. La mort du duc d'Orléans, qui s'était lié d'amitié avec Frédéric-Guillaume IV, bouleverse l'Allemagne ¹⁴⁶. Son esprit, son amabilité, sa franchise y étaient fort appréciés ¹⁴⁷.

Le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁴⁸ accueille cette nouvelle situation avec une joie sincère. Il exprime, sans arrière-pensée, la nécessité d'une union politique, intellectuelle et commerciale avec l'Allemagne. Tout comme les journaux parisiens¹⁴⁹, il souhaite voir s'établir un pont d'une rive du Rhin à l'autre pour y faire passer la paix. De part et d'autre du fleuve, des préjugés subsistent. Mais, dans la presse, un langage pacifique et conciliateur remplace les déclarations haineuses d'antan. La différence des principes politiques subsiste cependant. Cette difficulté peut être aisément levée : "Il existe entre les nations, indépendamment de leurs formes politiques, un niveau moral qui leur permet d'aller l'une vers l'autre sans déroger ; nous croyons que la France et l'Allemagne peuvent se tendre noblement la main".

Entre l'Allemagne et la France, "il n'y a plus de question d'ambition" selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁵⁰. L'Allemagne aspire à la liberté ; la

¹⁴⁴ Le *Courrier du Bas-Rhin* ne critique pas l'établissement d'une forteresse fédérale à Rastatt. Cette mesure militaire, prise contre la France au moment où aucune cause de conflit ne subsiste, n'entraîne aucune protestation de la part du journal. Ibid.

¹⁴⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n° 10 du 12 janvier ; n° 19 du 22 janvier 1842.

¹⁴⁶ Ibid n° 180 du 29 juillet 1842.

¹⁴⁷ Ibid n° 181 du 30 juillet 1842.

¹⁴⁸ N° 255 du 25 octobre 1842.

¹⁴⁹ *La Patrie* par exemple. Ibid.

¹⁵⁰ N° 70 du 23 mars 1843. Article tiré du *Siècle*.

France souhaite qu'elle l'obtienne. Elle veut une frontière qui la garantisse contre les invasions de la Russie ; ce n'est pas la France qui fera obstacle à cette prétention. Elle désire une marine militaire ¹⁵¹ ; la France ne s'y opposera pas. Sur le plan commercial, il y a émulation et non hostilité entre les deux nations. Une franche et complète explication suffirait pour créer une alliance intime et durable entre elles.

Outre-Rhin, les princes, pour étouffer l'esprit de liberté, soutiennent toujours les écrivains qui lancent leurs attaques contre la France. La poésie et la prose doivent avant tout servir à réveiller des passions et des défiances haineuses contre elle. "Dites que les Français n'ont ni foi, ni loi, ni religion, qu'ils ne rêvent que guerres, pillages, conquêtes... soutenez hardiment que la France est ruinée, que tous ses administrateurs sont des pillards... vous obtiendrez certainement une récompense..." ¹⁵² L'absurde auteur du *Rheinlied* continue ainsi à jouir de la faveur royale.

Mais d'un autre côté, le journal ¹⁵³ constate avec satisfaction que les Allemands reconnaissent avoir été, en 1840, dupes de cette tactique. Ils comprennent que la France et l'Allemagne ne peuvent faire durer perpétuellement l'hostilité pour quelques lieues de territoire sur le bord du Rhin. "La gallomanie" (die Franzosensucht) remplacera bientôt "la gallophobie" (die Franzosenfresserei). Les princes allemands ne réussiront plus à ranimer des ressentiments qui n'ont plus l'excuse du patriotisme, la France ayant solennellement déclaré que les frontières naturelles des États sont là "où les fixe la volonté librement exprimée des populations".

¹⁵¹ Les plans maritimes de la Prusse inquiètent la diplomatie française. La flotte de guerre du roi de Prusse n'est encore qu'un projet. Mais la perspective de voir apparaître sur les océans la marine de guerre prussienne ne rassure guère Paris. A. Owsinska, op. cit., p.55.

¹⁵² *Courrier du Bas-Rhin* n°70 du 23 mars 1843.

¹⁵³ Ibid.

Il nous faut cependant remarquer que le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁵⁴ est partial lorsqu'il prétend que les souverains allemands n'encouragent que les écrivains engagés contre la France. Au mois d'août 1843, il reconnaît que bon nombre de "littérateurs, artistes et savants font maintenant régulièrement leur pèlerinage en France¹⁵⁵. A. de Humboldt¹⁵⁶ et Meyerbeer¹⁵⁷ forment le lien artistique et littéraire entre Berlin et Paris. C'est grâce à leur intervention que plusieurs sommités scientifiques prussiennes se sont vu décerner la croix de la Légion d'Honneur, la seule décoration recherchée et estimée en Allemagne. Elle sert d'ailleurs souvent de motif aux nombreux voyages à Paris de tous ceux qui ont quelque espoir d'obtenir cette distinction.

La crise de 1840 n'a d'ailleurs pas affecté véritablement l'admiration vouée à l'Allemagne par les intellectuels français¹⁵⁸. On peut constater que la tendance générale qui consiste à admirer exclusivement, à adopter de manière absolue les doctrines étrangères, agace le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁵⁹. Il estime qu'il n'y a de salut pour la France "qu'en prenant pour mesure universelle, pour règle de jugement vis-à-vis les idées et les faits, les grandes maximes de la révolution de 89". La France change ses moeurs, ses idées, sa littérature suivant les contacts et les influences qui pèsent sur elle. Mais en 1844, ce n'est pas un

¹⁵⁴ N° 70 du 23 mars 1843.

¹⁵⁵ N° 187 du 6 août 1843.

¹⁵⁶ Frère de Wilhelm von Humboldt (1769-1859). Il réalise un important voyage d'exploration en Amérique tropicale (1799-1804) dont il publie les résultats. En 1829, il repart pour l'Asie centrale. De 1845 à 1858, il publie son *Kosmos*, essai de description physique du monde. Il est l'un des créateurs de la climatologie, de la géographie botanique et de l'océanographie.

¹⁵⁷ Jacob Liebmann Beer, dit Giacomo, compositeur allemand (Berlin 1791-Paris 1864). Se fixe à Paris où il remporte de nombreux succès avec ses opéras (*Robert le diable*, 1831 ; *les Huguenots*, 1836 ; *le Prophète*, 1849 ; *l'Africaine*, 1865).

¹⁵⁸ Ils s'en prennent même aux libéraux allemands réfugiés à Paris qui, comme Heine dénoncent "la teutomanie, le danger prussien". R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.23 sq.

¹⁵⁹ N° 285 du 28 novembre 1844.

peuple qui l'envahit avec ses idées, mais tous les peuples à la fois¹⁶⁰. Pour le journal, une telle situation ne peut être que dangereuse.

8) UN NUAGE DANS LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES : L'ANNEXION DE CRACOVIE

En 1846, lorsque l'Autriche, avec l'accord de la Prusse et de la Russie, annexe Cracovie¹⁶¹, les relations franco-allemandes se détériorent une fois de plus¹⁶². Cet événement montre, selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁶³, à quel point la situation générale de l'Europe est provisoire et précaire. En violant les traités de 1815, l'Europe absolutiste jette un défi à la France et à l'Angleterre¹⁶⁴. D'avance, le journal strasbourgeois¹⁶⁵ critique l'attitude du gouvernement français dont il anticipe la réaction. L'indignation générale soulevée par cette affaire n'arrivera pas jusqu'à lui. Aucune résolution énergique n'est à attendre. "Que voulez-vous ? N'a-t-on pas travaillé depuis seize ans à maintenir la paix ? et après tout ce qu'on a fait, tout ce qu'on a osé dans ce but, peut-on aller déclarer la guerre à trois puissances continentales ?" Les traités de

¹⁶⁰ C'est l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie. Ibid.

¹⁶¹ Cracovie a reçu, en 1815, le statut de ville libre.

¹⁶² En 1846, un patriote polonais, Mieroslawsky, essaye de soulever la Prusse polonaise, mais échoue rapidement. En février 1846, les troupes russes, autrichiennes et prussiennes occupent Cracovie. Ces puissances assurent à la France qu'il ne s'agit pas d'une opération militaire, mais d'un acte politique temporaire. Profitant de la brouille survenue entre la France et l'Angleterre (sur les mariages espagnols), Metternich décide d'incorporer Cracovie à l'Autriche en prétextant l'état de conspiration permanente de la ville. Cette suppression du "dernier morceau libre de Pologne", soulève une vive émotion à Paris. Ch. Pouthas, op. cit., p.311.

¹⁶³ N° 68 du 20 mars 1846. Article extrait de la *Revue des Deux-Mondes*.

¹⁶⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 280 du 22 novembre 1846.

¹⁶⁵ Ibid n° 281 du 24 novembre 1846.

1815 garantissaient la république de Cracovie. Elle n'existe plus. "Qui pourrait dire, connaissant les hommes qui sont à la tête de la France, que la paix de l'Europe en sera troublée ?"

La France garde le silence¹⁶⁶ jusqu'au mois de décembre¹⁶⁷. La protestation du cabinet français satisfait le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁶⁸ qui relève la fermeté de ton de Guizot. Les gouvernements de Vienne, de Berlin et de Saint-Petersbourg ayant cessé de respecter les traités de 1815, la France estime à son tour qu'elle est libérée de ses engagements. La position française est claire : elle se sent déliée¹⁶⁹.

Selon le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁷⁰, l'annexion de Cracovie n'est pas d'une importance capitale pour les gouvernements absolutistes. "Ce qu'on a voulu atteindre avant tout, c'est la France". Les souverains de Russie, de Prusse et d'Autriche font expier aux "derniers débris de la malheureuse Pologne le crime d'être aimés de la France". Sachant que leur rage est impuissante pour atteindre leur véritable but qui est d'empêcher la France de faire rayonner autour d'elle les idées de liberté, d'indépendance et de patriotisme, ils s'en sont pris à Cracovie.

¹⁶⁶ Ibid n°282 du 25 novembre 1846. Lord Palmerston envoie une protestation à l'ambassadeur d'Angleterre de Vienne. Ibid n°288 du 2 décembre 1846.

¹⁶⁷ Guizot avait proposé à Palmerston une action commune. Mais celui-ci la refuse. La France est donc réduite à faire de son côté une démarche séparée le 3 décembre 1846 (l'Angleterre avait protesté le 23 novembre). Sa protestation est théorique. Elle ne veut s'aliéner les trois puissances et doit tenir compte de l'opinion publique. Metternich comprend la délicate position de Guizot et loue le "talent remarquable" qu'il déploie dans cette affaire. Ch. Pouthas, op. cit., p.311 sq.

¹⁶⁸ N°293 du 8 décembre 1846.

¹⁶⁹ En réalité, la position du gouvernement français est moins tranchée. Il proteste pour la forme. Le *Courrier du Bas-Rhin* prête au cabinet une fermeté qu'il n'a pas. Dans sa note, adressée à Metternich, Guizot fait comprendre à l'Autriche qu'il est obligé de ménager l'opinion publique. Le cabinet de Vienne comprend fort bien le message. Ch. Pouthas, op. cit., p.312. Par sa vaine protestation, la monarchie de Juillet donne l'impression d'avoir rompu avec ses origines et de prendre le parti de la Sainte-Alliance. J. Sigmann, op. cit., p.193.

¹⁷⁰ N°288 du 2 décembre 1846.

L'article finit sur un souhait pathétique : "Ah ! si le gouvernement français avait foi dans son principe, s'il était réellement ce qu'on le croit au dehors, l'allié des peuples, le protecteur des états secondaires, l'ami zélé des gouvernements qui veulent marcher dans la voie du progrès, que l'Autriche paierait cher ces audacieuses bravades !"

Le *Courrier du Bas-Rhin*¹⁷¹ annonce en cette fin 1846, sans marquer aucun étonnement, que la presse allemande s'applique une fois de plus à réveiller dans les populations les vieux préjugés contre la France. Les gouvernements qui les inspirent veulent ainsi donner le change à leurs peuples et détourner vers la France l'irritation causée par l'anéantissement de Cracovie. Ils veulent effrayer l'Allemagne avec un danger imaginaire, celui de l'armée française prête à franchir la frontière et à se répandre sur le monde. Insinuations ridicules, mais "nous sommes malheureusement assez loin de nos jours de grandeur pour que la prétendue ambition de notre gouvernement ne soit à craindre pour personne".

9) VERS LA REVOLUTION DE 1848 : LA PERSISTANCE DU MECONTENTEMENT DANS L'ALLEMAGNE ETOUFFEE

A en croire le *Courrier du Bas-Rhin* la France de 1847 offre un bien triste spectacle. Dix-sept ans se sont écoulés depuis la révolution de Juillet. Il ne reste que d'amères déceptions, des rêves évanouis et une "hideuse putréfaction morale du monde officiel"¹⁷². Quand Guizot a succédé à Thiers¹⁷³ c'était pour rétablir la bonne harmonie au sein de l'Europe, pour calmer les

¹⁷¹ N°311 du 29 décembre 1846.

¹⁷² *Courrier du Bas-Rhin* n°179 du 28 juillet 1847.

¹⁷³ Fin octobre 1840. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.23.

tempêtes. Le résultat de tous ces efforts est accablant. L'Angleterre est hostile à la France ; en Espagne elle n'inspire que colère et haine ; l'Italie s'en méfie tout comme la Suisse et le Portugal¹⁷⁴. En Allemagne, les chancelleries ne croient plus à la franchise du gouvernement français. Le roi de Prusse s'exprime sur son compte avec un mépris non déguisé. "La France, toujours grande comme nation, descend, comme pouvoir intervenant, comme puissance européenne, au second rang, sous l'influence d'une politique cacochyme. Voilà la situation qui nous a été faite en Europe ! Voilà à quel triste résultat a abouti la sagesse tant vantée du système politique du gouvernement français !" ¹⁷⁵

En Allemagne, les feuilles publiques sont toujours réduites au silence. la police surveille et étouffe toute manifestation indépendante et hardie de la pensée. Le mécontentement, quoique confus et presque imperceptible, y existe cependant et une oreille attentive peut le percevoir. Une vie politique, à peine remarquée par l'étranger, palpite outre-Rhin. Le mouvement le plus prononcé, sur la rive droite du fleuve, est celui de l'unité. "On dirait que cette Allemagne souffre de ses déchirements ; on dirait que toutes ses parties morcelées par les traités ou par les caprices des princes, cherchent aujourd'hui à se rejoindre et à s'unir dans un fraternel embrassement" ¹⁷⁶ Sa situation vis-à-vis de ses deux voisins, la France et la Russie, lui inspire des craintes sérieuses. Placée entre ces deux puissances, l'Allemagne comprend "instinctivement" qu'à son tour, elle a besoin de cette unité qui donne la force. C'est la Prusse surtout qui rêve de cette grande unité de l'Allemagne. Elle espère, le jour où la fusion s'opèrera, porter le sceptre de la Germanie. "L'Allemagne s'agite comme un serpent mutilé, pour rejoindre ses tronçons épars" ¹⁷⁷. Mais parmi les partisans de l'unité, il y a "scission

¹⁷⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n°221 du 15 septembre 1847.

¹⁷⁵ Ibid.

¹⁷⁶ *L'Impartial du Rhin* n°7 du 8 janvier 1847.

¹⁷⁷ Ibid n°8 du 9 janvier 1847.

et anarchie". Tandis que les démocrates rêvent d'une république, les "hommes plus sensés" souhaitent un "vaste et beau royaume", fort de son unité et fier de son indépendance.

*L'Impartial du Rhin*¹⁷⁸ met l'accent sur les obstacles et les difficultés qui restent à surmonter avant d'en arriver là ¹⁷⁹ L'époque est propice pourtant. Les peuples sont en relation les uns avec les autres et l'échange des idées se fait avec plus de facilité. Les différences s'estompent peu à peu, les jalousies s'apaisent, les inimitiés disparaissent. Tout concourt à hâter un rapprochement. Le journal s'interroge : "L'Allemagne obtiendra-t-elle son unité sans crise ni secousse ?" Il ne le croit pas. On peut se demander si *l'Impartial* a la prémonition des événements de 1848 lorsqu'il imagine un orage, une tempête, venant d'on ne sait où, briser et broyer toutes les petites nationalités, un "homme providentiel" formant de tous les débris épars cet empire germanique "dont le monde verra plus tard l'existence".

L'orage, la tempête, vont arriver, mais pas "l'homme providentiel".

En effet, dans toute l'Europe centrale le mouvement des idées libérales et de l'agitation révolutionnaire grandit ¹⁸⁰.

En 1848, l'incendie couve en Allemagne. Les raisons de mécontentement ne manquent pas. En Prusse, la bourgeoisie d'affaires, les intellectuels, les professeurs se plaignent d'avoir été trompés par la monarchie qui n'a toujours pas tenu ses promesses¹⁸¹. En Bavière, le roi s'est complètement

¹⁷⁸ Ibid.

¹⁷⁹ Il a fallu à la France des siècles de luttes et d'efforts pour arriver à l'unité. Ibid.

¹⁸⁰ Ch. Pouthas, op. cit., p.314.

¹⁸¹ Frédéric-Guillaume IV n'accorde une constitution qu'après la révolution, en 1849.

discrédité aux yeux de son peuple. Son aventure avec la danseuse Lola Montès ¹⁸² scandalise le clergé et la bourgeoisie. Des troubles éclatent à l'université de Munich. Au début de 1848, on est au bord de la révolte ¹⁸³.

Tous ces mouvements inquiètent le gouvernement français. Guizot entre en relation avec le chancelier d'Autriche pour lui montrer les dangers d'une unité de l'Allemagne. Il le met en garde contre l'ambition de la Prusse qui veut regrouper autour d'elle tous les Etats. Le gouvernement français adopte une attitude de juste milieu ; il veut être le modérateur entre deux courants opposés : le courant révolutionnaire et le courant de la répression ¹⁸⁴. Mais l'opinion publique est hostile à Guizot; le pays ne comprend pas le rapprochement avec les puissances de l'Est. Il reproche à Louis-Philippe d'avoir trahi la grandeur française ¹⁸⁵.

Quand arrive la nouvelle de la révolution parisienne, en février 1848, l'agitation s'empare de l'Allemagne. Elle gagne Mannheim, Heidelberg, Carlsruhe. En Bavière, la tension entre Louis I et le peuple s'aggrave. En Prusse, les troubles partis de la province rhénane, atteignent Berlin ¹⁸⁶. Les causes de ces troubles sont avant tout politiques même si l'ampleur des revendications économiques et sociales n'est pas négligeable. C'est la haine de l'arbitraire et du pouvoir bureaucratique qui unit les Allemands contre le pouvoir.

¹⁸² *Le Courrier du Bas-Rhin* lui consacre de nombreux articles tout au long de 1847. Le fait que la danseuse s'ingère dans les affaires de l'Etat a provoqué une indignation croissante. J. Sigmann, op. cit., p.255.

¹⁸³ P. Gaxotte, op. cit., p.501 sq.

¹⁸⁴ Cette attitude est ambiguë. En cherchant l'appui de l'Autriche, Guizot peut être accusé par l'opposition de se faire l'instrument de la Sainte-Alliance alors qu'il veut être le guide du libéralisme européen. Ch. Pouthas, op. cit., p.316.

¹⁸⁵ Ibid p.320.

¹⁸⁶ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.26. J. Sigmann, op. cit., p.257-263.

Mais la révolution de 1848 provoque également la peur en Allemagne. La France républicaine pourrait reprendre une politique de conquêtes et réclamer la rive gauche du Rhin. Les souverains exploitent cette possible menace et essaient de résoudre ainsi leurs difficultés intérieures ¹⁸⁷ La crainte que suscite la France est telle que les libéraux de l'Allemagne méridionale se tournent vers la Prusse, seule capable de défendre l'Allemagne ¹⁸⁸

Lamartine, ministre des affaires étrangères, se veut rassurant. Il rejette la tentation d'une guerre destinée à rendre aux peuples opprimés leur liberté et à la France ses frontières naturelles ¹⁸⁹ Il ne souhaite pas la création d'une République allemande, tampon entre la France et la Russie. En Allemagne, c'est le soulagement. La sympathie pour la France renaît. Mais quelques jours plus tard (mars 1848), la panique gagne le pays de Bade ¹⁹⁰ Une rumeur se répand annonçant l'arrivée d'ouvriers allemands et polonais, armés par la France. On raconte que les troupes françaises vont pénétrer en Allemagne. Le tocsin sonne ; on s'arme rapidement. La terreur gagne le Wurtemberg. La Bavière s'inquiète. Mais l'agitation retombe. En brandissant la menace d'un danger extérieur, l'attention des populations allemandes est détournée des réformes intérieures ¹⁹¹.

¹⁸⁷ Les souverains allemands, le grand-duc de Bade en particulier, exploitent la crainte que suscite la France. Ils font occuper les ponts du Rhin. En avril, 70 000 Hessois, Wurtembergeois, Bavaois et Badois occupent un front qui va de Mannheim à Bâle. F. Ponteil, op. cit., p.924. Le gouvernement prussien prend des mesures de mobilisation ; le roi de Wurtemberg organise une conférence militaire. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.26 sq.

¹⁸⁸ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.26 sq.

¹⁸⁹ J. Sigmann, op. cit., p.231.

¹⁹⁰ Une grande peur gagne les campagnes badoises et wurtembergeoises. Un professeur de Tubingue conseille même aux jeunes filles de porter des vêtements masculins pour préserver leur vertu. J. Sigmann, op. cit., p.234.

¹⁹¹ R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.27.

Lamartine et son successeur Bastide¹⁹² se méfient de l'Allemagne où des revendications nationales apparaissent. Au parlement de Francfort, il est question de l'annexion des terres de langue germanique et le cas de l'Alsace et de la Lorraine est évoqué. Les diplomates français s'opposent à ces prétentions et durcissent le ton. Paris s'appuie d'abord sur la Prusse, jugée plus raisonnable. Mais celle-ci reprend à son compte l'idée nationale. En 1849, elle veut imposer la création de la Petite Allemagne. Elle doit cependant céder devant l'ultimatum autrichien. Selon R. Poidevin et J. Bariéty¹⁹³, la politique étrangère de la France envers l'Allemagne, entre 1848 et 1850, s'avère négative. La France ne fait rien en 1848 pour soutenir le mouvement révolutionnaire outre-Rhin ; elle n'encourage pas non plus la formation de la Petite Allemagne.

* * * * *

¹⁹² Jules Bastide (Paris 1800-1879) est l'un des chefs de la révolution de 1848. Il est ministre des affaires étrangères et auteur de *La République française et l'Italie en 1848* (1865).

¹⁹³ Op. cit., p.29.

CHAPITRE II :

LES PRETENTIONS ALLEMANDES ET LES RIPOSTES STRASBOURGEOISES

Chaque crise diplomatique entre la France et la Confédération germanique engendre outre-Rhin une campagne en faveur d'un rattachement de l'Alsace à l'Allemagne. Dans les remous des années 1830, la presse strasbourgeoise se défend pied à pied contre les attaques dont la province est l'objet. En 1840, elle fait preuve d'un patriotisme exacerbé et repousse énergiquement les revendications territoriales allemandes.

Au début de l'été 1831, alors que Louis-Philippe entreprend un voyage dans les départements du Rhin¹, les relations franco-allemandes semblent encore être au beau fixe. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*² le premier gage de la paix, c'est l'union intime entre la nation et le roi. Celle-ci se resserre chaque jour davantage et les acclamations qui viendront saluer le souverain retentiront au-delà des frontières. "Les échos du Rhin" transporteront de l'autre côté du fleuve les signes de l'attachement de la population alsacienne pour la France.

Outre-Rhin, le voyage de Louis-Philippe est surtout considéré sous l'aspect diplomatique³. D'après une rumeur généralement répandue, les souverains de l'ancienne Confédération du Rhin devraient rencontrer

¹ L'itinéraire est annoncé dans le bulletin de nouvelles du n°7 du 3 juin 1831 de *L'Alsacien*. Le 12 mars 1831, Louis-Philippe a remplacé Laffitte par Casimir Perier. Le pouvoir est donc au parti de la résistance qui se veut aussi parti de la paix. La politique de non-intervention de Perier est bien accueillie outre-Rhin. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.21.

² N°80 du 10 juin 1831. Article repris du *Messageur*.

³ Du fait de la proximité de la frontière, le voyage du roi prend des allures de manifestation internationale. F. Ponteil, op. cit., p.177.

le monarque à Strasbourg⁴. Ces entrevues s'avèrent nécessaires car le bruit court dans les salons que l'Autriche exigerait comme condition première au maintien de la paix, le désarmement complet du million de gardes nationaux français. Selon *L'Alsacien*⁵, ceux-ci devraient être réduits à une simple garde urbaine qui subsisterait dans les grandes villes seulement. La Bavière, le Wurtemberg et le grand-duché de Bade paraissent cependant décidés à résister aux intentions belliqueuses de l'Autriche en établissant, si c'est nécessaire, un système de neutralité armée. L'Autriche est en train d'accroître ses troupes et l'archiduc Maximilien surveille jour et nuit l'avancement des travaux de la forteresse de Linz qui commence à se hérissier de canons⁶.

Strasbourg s'apprête à recevoir les souverains allemands ainsi que de nombreuses personnalités⁷. Le roi de Wurtemberg devrait loger à la *Poêle des Vignerons*. Le grand-duc de Bade et ses deux frères, les margraves Guillaume et Maximilien ont fait retenir des appartements à l'*Hôtel de l'Esprit*. Le prince de Sayn-Wittgenstein, général hessois et ambassadeur du grand-duc de Hesse auprès du roi Louis-Philippe est descendu dans le même hôtel. Les envoyés des cours d'Autriche et de Prusse près la cour de Carlsruhe viennent à Strasbourg sur l'ordre de leurs souverains pour complimenter le monarque français⁸.

⁴ *L'Alsacien* n° 10 du 11 juin 1831. *L'Alsace constitutionnelle* n° 32 du 21 juin 1831.

⁵ N° 10 du 11 juin 1831.

⁶ *L'Alsacien* n° 10 du 11 juin ; n° 6 du 28 mai 1831. Les travaux de fortification avancent rapidement. De grands magasins de blé et d'avoine venant de Bavière sont créés. Des renforts de troupes considérables arrivent. L'armée autrichienne est plus importante qu'en 1814. Ibid n° 14 du 25 juin 1831.

⁷ Dans les chancelleries, l'attitude à adopter par les souverains avait été longuement discutée. Le roi de Bavière, hostile à la France, se fait représenter par de Stichauer, président de la Régence de Spire. F. Ponteil, op. cit., p.177 sq.

⁸ Bulletin du n° 10 de *L'Alsacien* du 13 juin ; n° 12 du 18 juin 1831.

Les représentants des cours allemandes assistent aux festivités : cortèges, soirée au théâtre, parades, bals ? Ils sont reçus à plusieurs reprises par le monarque français ¹⁰ Cependant rien ne filtre de ces conversations.

* * * * *

1) LES REVENDICATIONS HAINEUSES DE L'ALLEMAGNE SUR L'ALSACE ET LA LORRAINE DANS LES ANNÉES 1830

En cette fin de l'année 1831, des bruits de guerre se répandent. Le *Courrier du Bas-Rhin*¹¹ s'en fait l'écho sans les commenter cependant. Malgré les assurances de paix prodiguées par l'Europe au gouvernement français, malgré les annonces du désarmement parues dans les feuilles officielles de Vienne et de Berlin, tout se prépare pour un conflit. C'est ainsi que des notes diplomatiques contenant des menaces "foudroyantes" auraient été adressées aux princes constitutionnels d'Allemagne afin de les entraîner dans une "nouvelle sainte-alliance contre-révolutionnaire". Le grand-duc de Bade se serait déjà déclaré l'allié des princes absolutistes. La *Gazette de Mannheim*¹² contient "une révélation de la plus haute importance". Elle demande l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne. Selon elle, lors des traités de 1814 et 1815, les deux grandes puissances de la Confédération avaient le désir, mais non le courage,

⁹ *L'Alsacien* n°13 du 22 juin 1831.

¹⁰ Ibid.

¹¹ N°206 du 19 novembre 1831. Ces rumeurs proviennent d'une lettre de Stuttgart publiée par le *Constitutionnel* et le *Journal du Commerce*.

¹² Ibid.

d'enlever à "l'insolente France, à cet ennemi acharné de notre nation, l'Alsace, riche et fort boulevard de notre sud-ouest". La politique étrangère allemande a été assez imprudente pour refuser au peuple la réalisation de son vœu le plus cher, celui de la possession de l'Alsace. *L'Alsace constitutionnelle*¹³ avait annoncé dès le début de l'été, la signature d'un traité entre l'Autriche, la Prusse et les autres Etats de la Confédération, qui oblige chacun des membres à porter sur le Rhin, dès la première réquisition, un contingent de troupes dont le total s'élève à 300.000 hommes"¹⁴. Selon le *Straßburger Korrespondent für Religion , Recht und Politik*¹⁵ le ministère français aurait envisagé l'envoi de troupes à Strasbourg au cas où les relations ne s'amélioreraient pas.

Au printemps 1832, les républicains strasbourgeois se réjouissent des troubles survenus en Bavière rhénane. Ils souhaitent les voir s'étendre sur toute la rive gauche et dans divers Etats de la rive droite. ¹⁶ Ils sont fidèles au rendez-vous de Hambach organisé par les libéraux du Palatinat. D'accord avec le président de la Régence de Spire, les autorités élèvent des difficultés à la frontière. C'est ainsi que le préfet du Bas-Rhin refuse de délivrer des passeports pour l'étranger¹⁷ et le maire restreint les laissez-passer pour Kehl. Désirant ménager à la fois les mécontents de la Bavière rhénane et les gouvernements alliés, le gouvernement français ne prend que des demi-mesures. Mais tous les obstacles administratifs relatés par Félix Ponteil¹⁸ sont surmontés par les intéressés qui parviennent à rejoindre Hambach. Le chef de la députation

¹³ N° 48 du 8 juillet 1831.

¹⁴ Le contingent de la Bavière s'élève à 25.000 hommes ; celui de Bade à 6000. Ibid.

¹⁵ N° 46 du 15 janvier 1832.

¹⁶ F. Ponteil, op. cit., p.269.

¹⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n° 128 du 29 mai 1832.

¹⁸ Op. cit., p.269 sq.

strasbourgeoise , composée d'une quarantaine de personnes ¹⁹ est Harro Harring. La population des environs de Hambach représente cependant les neuf dixièmes de l'assemblée venue participer à la fête. A celle-ci se sont joints des professeurs des universités allemandes, des députés des chambres de Bavière, de Hesse, de Bade et de Francfort, les délégués des sociétés populaires d'Alsace, de Moselle, de la Meurthe et des Vosges²⁰. Sur la terrasse du château, les orateurs se succèdent à la tribune. Le discours du docteur Wirth est remarqué pour sa virulence. Il s'en prend à la France et pousse l'audace jusqu'à prôner le rattachement de l'Alsace et de la Lorraine à la Confédération germanique ²¹. Si les délégués français présents ne réagissent pas à ces allégations, celles-ci mettent cependant en évidence le véritable état d'esprit de l'Allemagne envers la France ²². Derrière la fraternité entre les peuples qui semble régner à la manifestation de Hambach, couve la haine.

Pour la Diète germanique, la fête de Hambach marque le point de départ d'une politique d'excitation contre la France libérale. Les paroles du docteur Wirth sont les préliminaires d'une campagne de revendications vindicatives de l'Allemagne sur l'Alsace et la Lorraine ²³. Les mesures réactionnaires prises à Francfort après la manifestation de mai et l'attentat manqué contre la Diète, accélèrent l'émigration des démocrates allemands vers Strasbourg²⁴.

¹⁹ Parmi elles les brasseurs Schützenberger, Hatt, Müller, Lips, etc. F. Ponteil, op. cit., p.270.

²⁰ Ibid p.271 sq.

²¹ *Journal du Haut- et Bas-Rhin* n°26 du 26 juillet 1832. Le *Courrier du Bas-Rhin* n'en souffle mot.

²² F. Ponteil, op. cit., p.273.

²³ Ibid p.275.

²⁴ Les autorités de Strasbourg donnent l'ordre d'arrêter tout étranger qui, après avoir pris son passeport, n'aura pas quitté la ville dans les vingt-quatre heures. Les habitants doivent déclarer les étrangers qu'ils reçoivent. Des visites quotidiennes des auberges et des hôtels sont

2) L'ALSACE CALOMNIÉE PAR LA PRESSE ALLEMANDE

Le *Courrier du Bas-Rhin*²⁵ défend fermement Strasbourg contre les accusations incessantes dont elle est l'objet. Sans cesse elle est calomniée, sans cesse les feuilles de l'absolutisme se plaisent à lui imputer des crimes ou des projets révolutionnaires. L'image de la ville, telle quelle est décrite en Allemagne, est affreuse²⁶. La police de la Sainte-Alliance invente mille bruits, mille contrevérités. Il ne se passe pas une semaine sans qu'elle ne répande dans les petits Etats voisins la rumeur de l'anarchie et de l'émeute désolant les rues. Les correspondants des journaux allemands à Strasbourg sont eux-aussi responsables de cet état de choses. Ils s'amuse, faute de nouvelles²⁷, à transformer un fait obscur et sans retentissement en un événement grave qui, vu de loin, prend des proportions encore plus grandes. Pour convaincre ses lecteurs de l'existence de tous ces faux bruits, le *Courrier du Bas-Rhin*²⁸ leur conseille de passer le pont du Rhin, de parcourir le grand-duché de Bade ou la Bavière rhénane. Là ils apprendront ce qu'ils ignorent sûrement, à savoir que pendant près de huit jours la ville a été en proie à l'émeute. Une nouvelle rumeur publiée et commentée par les

effectuées. En mai 1833, les relations entre les autorités bavaroises et françaises sont étroites. Ces mesures concernent surtout les Polonais, accusés à côté des étudiants allemands et de quelques Strasbourgeois d'être à l'origine de l'attentat de Francfort. Toute la ligne du Rhin, de Spire à Bâle, est en alerte. F. Ponteil, op. cit., p.327-329.

²⁵ N°116 du 15 mai 1834.

²⁶ Toutes les crises diplomatiques entre la France et la Confédération germanique entraînent outre-Rhin des campagnes de presse en faveur d'une annexion de l'Alsace. B. Vogler, op. cit., p.274.

²⁷ Déjà en 1822 un journal de Paris se plaignait de ce que l'Alsace offre peu de nouvelles intéressantes. Le *Courrier du Bas-Rhin* n°6 du 13 janvier 1822 qui reproduit ces propos, répond ainsi : "Il est vrai que le département du Bas-Rhin ne présente guère d'événements propres à fournir matière aux novellistes. L'amour du travail, des moeurs simples, et cette solidité de caractère, qui distinguent l'habitant du Bas-Rhin à un degré qui lui attire quelquefois le reproche de son origine étrangère, en font un être à la fois sobre, calme et réfléchi. Cette disposition, ces qualités heureuses rendent l'Alsacien facile à gouverner..."

²⁸ N°116 du 15 mai 1834.

feuilles allemandes prouve l'imagination mise en oeuvre par celles-ci. Une vingtaine d'assaillants ayant fait une tentative pour délivrer le docteur Wirth, la presse outre-Rhin accuse la capitale alsacienne de l'avoir organisée. Lors de l'insurrection de Francfort en 1833, ils avaient déjà affirmé que le projet avait été conçu à Strasbourg²⁹. Toutes ces assertions, répétées sans la moindre preuve, ne font impression que sur les sots sur la crédulité desquels on spéculé. Le *Courrier du Bas-Rhin*³⁰ juge utile de les relever.

Le *Journal du Haut- et Bas-Rhin* s'attaque également à certaines feuilles d'outre-Rhin³¹, notamment à la *Gazette de Spire* à laquelle le *Courrier du Bas-Rhin* se réfère souvent. Celle-ci insinue dans l'un de ses articles³² que le préfet du Bas-Rhin aurait été invité par Paris, d'engager le *Journal du Haut- et Bas-Rhin* à ne pas trop vanter la situation des Allemands, de crainte que les habitants d'Alsace ne la trouvent meilleure que la leur. Le journal riposte violemment, crie au mensonge et à la calomnie. Il plaint un pays où des écrivains n'hésitent pas à tourner en ridicule le bien qu'un étranger en dit.

Sans cesse, l'Alsace est obligée de combattre les calomnies dirigées contre elle par certains journaux. Il y a là la *Gazette d'Augsbourg*³³ qui présente les deux départements du Rhin comme une province allemande qui n'aurait toujours pas accepté sa réunion à la France³⁴ Le *Courrier du Bas-Rhin*

²⁹ F. Ponteil, op. cit., p.320-324.

³⁰ N° 116 du 15 mai 1834.

³¹ N° 346 du 12 décembre 1834.

³² Ibid.

³³ Selon le *Courrier du Bas-Rhin* n° 253 du 23 octobre 1838.

³⁴ "Ein Gesichtspunkt, mit dem die deutsche Forderung nach dem Elsaß und Deutsch-Lothringen begründet wurde : die deutsche Nationalität des Landes, die nach dem in Deutschland überwiegenen Nationsbegriff aus Sprache, Sitte und Kultur des Landes und seiner Bewohner gefolgert wurde. Für die öffentliche Meinung war dieser Punkt der wichtigste. Rudolf Buchner, *Die elsässische Frage und das deutsch-französische Verhältnis im 19. Jahrhundert*, Darmstadt 1969, p.27.

proteste de tout coeur et repousse énergiquement les insinuations absurdes qui mettent en doute le sentiment de nationalité de la population alsacienne³⁵. "L'Alsace est française, et elle veut rester française". L'attitude de la *Gazette d'Augsbourg*, dont les articles sont fabriqués dans les chancelleries de Vienne, de Berlin et de Saint-Pétersbourg, n'est pas prise très au sérieux. Elle n'est qu'un "artifice fort innocent de la politique absolutiste".

3) L'ALLEMAGNE REVANCHARDE DES ANNEES 1840

Le conflit turco-égyptien menace de se transformer en guerre européenne. Sur nul autre point du territoire français le duel entre les journaux n'est aussi vif qu'en Alsace. La presse strasbourgeoise est unanime pour repousser les attaques venues d'Allemagne. L'opinion publique tout entière fait bloc contre le danger extérieur qui se précise³⁶

Les journaux sont affligés de fléaux plus désagréables les uns que les autres³⁷ Mais les motifs de découragement ne viennent pas que de l'extérieur selon le *Courrier du Bas-Rhin*³⁸. C'est la presse elle-même qui nourrit en son sein des "serpents". Ce terme désigne les feuilletonistes maladroits, les correspondants légers ou niais qui désirent satisfaire un public toujours avide de nouvelles. Le correspondant de la *Oberpostamtszeitung* de Francfort en fait

³⁵ Le *Courrier*, feuille anglaise émet de telles insinuations. Le *Courrier français*, de Paris, suivi du *Courrier du Bas-Rhin* combattent avec énergie de telles opinions.

³⁶ F. Ponteil, op. cit., p.622 sq.

³⁷ La liberté de la presse est tempérée en France par la loi du 9 septembre 1835 qui renforce surtout les mesures répressives. C. Bellanger, J. Godechot..., op. cit., Tome II, p.8. Timbre, cautionnement, "propriétaires stupides", etc.. entravent la carrière du publiciste. *Courrier du Bas-Rhin* n° 61 du 11 mars 1840.

³⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 61 du 11 mars 1840.

partie³⁹. Il reproche aux cercles littéraires et aux cabinets de lecture de Strasbourg d'avoir peu à peu renoncé aux journaux allemands, voire même de les avoir frappés d'interdit. Il en excepte cependant la feuille à laquelle il collabore ainsi que la *Gazette d'Augsbourg*. Ces assertions sont injustifiées selon le *Courrier du Bas-Rhin* puisque l'on trouve dans la capitale alsacienne la plupart des publications périodiques allemandes. Les traductions en sont d'ailleurs souvent fort mauvaises. Leur niveau ne peut, en général, rivaliser avec celui de la presse française. Le fait de ne pas priser la littérature allemande est un compliment fait au bon goût des habitants de Strasbourg. Ceux-ci se glorifient sans cesse, selon le journal de Francfort de leur "fransquillonerie"⁴⁰, sont honteux de parler allemand, "si l'exécrable patois en usage chez eux peut encore être appelé l'allemand". De telles affirmations ne peuvent qu'irriter le *Courrier du Bas-Rhin* qui les rejette avec un profond mépris : "Grand merci, les *bons Strasbourgeois* entendent l'unité française un peu mieux que vous ne la comprenez dans les écuries de la direction supérieure des postes, et s'ils ne se servent pas toujours de leur *exécrable patois*, c'est qu'ils sentent qu'il est de fort bonne compagnie de préférer le langage national au patois local". Voilà bientôt deux siècles que l'on ne se soucie plus à Strasbourg d'avoir été autre chose que des Français⁴¹! Le sentiment national des habitants est sorti indemne de toutes les épreuves. Quant au style du correspondant du *Journal des postes*, de ce "mirobolant ambassadeur de cette inqualifiable gazette", il est celui d'un palefrenier.

³⁹ Ibid. F. Ponteil, op. cit., p.275.

⁴⁰ Mot inventé par les Belges. *Courrier du Bas-Rhin* n° 61 du 11 mars 1831.

⁴¹ L'Alsace n'est vraiment française que depuis la révolution : "Erst durch die Revolution und seit der Revolution ist das Elsaß ein wirkliches Stück Frankreich geworden...". En 1814 et 1815 pas une voie ne s'est élevée pour réclamer une annexion à l'Allemagne. Les appels lancés dans ce sens par Arndt, Grimm et Görres retentirent dans le vide. A la fin des années 1830, la francisation de l'Alsace commence. Paul Grünberg, *Der deutsche Gedanke im Elsaß von 1815 bis 1870*, Saarbrücken 1908, p.3 ; 5 ; 8.

La *Gazette d'Augsbourg* fait elle-aussi partie des "serpents" dont se plaint le *Courrier du Bas-Rhin*⁴². Elle affirme que les malheureux Alsaciens gémissent sous le joug français, car étant allemands "de coeur et de volonté" ils aspirent à rentrer au sein de la grande famille germanique. Le journal strasbourgeois s'interroge sur le but recherché par de pareils articles. Il s'en inquiète d'autant plus que leur fréquence est de plus en plus grande. Veut-on faire croire à l'Allemagne que les Français brûlent d'une envie démesurée de conquêtes ? Idée absurde dont les faits démontrent l'invraisemblance, mais qui doit ranimer dans la masse des passions éteintes et ressusciter le passé. "Non, la nation française n'est point dévorée de la soif des conquêtes". Elle n'a aucunement l'intention d'aller opprimer d'autres peuples en Europe. Si elle ne veut pas la paix à tout prix, elle n'est pas non plus avide d'une guerre à tout prix. Parler sans cesse de l'ambition de la France, c'est exploiter au profit du présent les souvenirs haineux de l'histoire pour abuser les peuples d'Allemagne. Il faut n'avoir jamais mis les pieds sur le sol alsacien pour publier ces inepties ; il faut n'avoir pas vécu un seul jour au milieu de la population alsacienne pour méconnaître à ce point ses sentiments et ses affections. Tous les événements du demi-siècle qui vient de s'écouler ont uni par des liens indestructibles les destinées de l'Alsace à la France. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁴³ invite la *Gazette d'Augsbourg* à cesser ces "rapsodies politiques" et la met en garde. En effet, les peuples ne sont plus, en 1840, aussi faciles à duper qu'en 1814. On ne décide plus de leur avenir sans eux. S'il s'agissait d'enlever l'Alsace à la France, celle-ci ne reculerait devant aucun sacrifice pour la conserver. L'Alsace se lèverait unanimement pour repousser les "insensés" qui voudraient l'arracher à la nationalité française.

⁴² N° 124 du 23 mai 1840.

⁴³ Ibid.

*L'Alsace*⁴⁴ accuse directement Thiers d'avoir, par ses déclamations, provoqué les préventions de l'Allemagne contre la France. En fait, il n'existe, selon le journal, aucun motif sérieux de division entre les deux pays. L'Allemagne n'a aucun intérêt politique et commercial à menacer la France et inversement, et "les provinces rhénanes se soucient tout autant de redevenir françaises que l'Alsace se soucie de redevenir allemande"⁴⁵ Mais les agents secrets anglais à Vienne, Berlin, Francfort, Munich, Stuttgart nourrissent et exaltent les préventions que la révolution de 1830 inspire aux gouvernements allemands. Ils dépeignent la France comme prête à s'élancer à nouveau sur l'Europe. Les feuilles ministérielles de Paris ont admirablement servi cette politique perfide de l'Angleterre. Les journaux allemands ne sont que l'écho des provocations qu'elles ont adressées à l'Allemagne⁴⁶. *L'Alsace* suppose que les amplifications de la presse allemande sur l'ancien thème d'Ernst Maurice Arndt : "le Rhin, le fleuve, mais non la limite de l'Allemagne"⁴⁷, sont payées, en partie du moins, par l'or de la Russie. Thiers a parfaitement servi la politique de Londres et

⁴⁴ N° 271 du 10 novembre 1840.

⁴⁵ Deux puissances ont cependant un intérêt à nourrir la méfiance qui divise l'Allemagne et la France, l'Angleterre et la Russie. Ibid.

⁴⁶ La Russie a tout intérêt à voir l'Allemagne et la France en guerre. Un conflit créerait une diversion qui détournerait l'attention de l'Autriche des intérêts qu'elle a en Turquie. L'Autriche ne saurait voir avec indifférence le drapeau russe flotter à Constantinople. Quant à la France, qui ne pourrait consentir sans compensation à de tels agrandissements de la Russie, elle se trouverait réduite à l'impuissance par la lutte qu'elle aurait à soutenir seule contre l'Europe coalisée. Ibid.

⁴⁷ *L'Alsace* n° 271 du 10 novembre 1840. "Der Rhein, Deutschlands Strom, nicht Deutschlands Grenze" ist der Anfang einer Kampfschrift von 1813. Arndt schreibt : "Was sind die Naturgrenzen eines Volkes ? Ich sage : die einzige gültigste Naturgrenze macht die Sprache". Frankreich hatte sich seit der Revolution daran gewöhnt, Meer, Pyrenäen, Alpen und Rhein bis zur Mündung als seine "natürliche Grenze" zu betrachten. Das hatte Arndt schon 1803 in der Schrift Germanien und Europa kritisiert : "Ein Strom und ein Gebirg macht keine Naturgrenze, wenn nicht die Hauptfordernisse da sind ; denn nach solchem Naturmaß könnte die französische Nation nach ihrer Konnivenz auch an den Karpathen und der Weichsel ihre Naturgrenzen setzen. Die Hauptfordernisse aber bezeichnete er mit dem Satz : "Die erste Naturgrenze ist..., daß jedes Land sein Meer bekomme ; die zweite ist die Sprache". R. Buchner, op. cit., p.84.

de Saint-Pétersbourg : jamais l'Allemagne n'a montré plus d'hostilité envers la France.

Que les organes de la presse allemande se soient déclarés contre les prétentions conquérantes des journaux français, *L'Alsace*⁴⁸ le comprend. Il ne peut désapprouver ce mouvement d'orgueil national. Mais la réaction allemande "a dépassé toutes les bornes"⁴⁹; elle a rendu le mal pour le mal en le décuplant. Elle joint aux menaces l'injure et fait preuve d'une totale ignorance lorsqu'elle apprécie les hommes et les choses dans les provinces qu'elle revendique". A l'occasion des fêtes de Gutenberg⁵⁰, les réfugiés, les voyageurs et les feuilletonistes d'outre-Rhin ont sondé les esprits dans les départements frontières. Par des comptes rendus extravagants ils ont signalé à l'Allemagne "cet enfant perdu qu'autrefois on nommait l'Alsace, prêt à rentrer dans le giron de son ancienne patrie"⁵¹. A les entendre, cent cinquante ans de réunion n'ont pas réussi à effacer les habitudes germaniques des Alsaciens qui attendent avec impatience le jour où l'Allemagne leur offrira de solides garanties pour se jeter, repentissants, dans "ses bras maternels". Certes, si la langue seule déterminait les sympathies politiques, la presse allemande, se contentant de cet aspect superficiel de la situation, pourrait tirer de semblables conclusions. Mais la Bretagne armoricaine est bien française, quoique on parle exclusivement le celtique dans ses

⁴⁸ N° 276 du 15 novembre 1840.

⁴⁹ Ces menées remontent avant la signature du traité du 15 juillet 1840 selon le journal. Ibid. La question d'Orient a pourtant de sérieuses répercussions sur les relations entre la France et les Etats allemands. Alors que Thiers veut défendre les intérêts méditerranéens de la France, Palmerson, hostile au développement de l'influence française, obtient le concours des puissances absolutistes, Prusse, Autriche et Russie qui signent le traité de Londres. Il s'agit de régler la question d'Egypte et de donner une leçon à la France. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.22.

⁵⁰ Célébrées à Strasbourg les 24, 25 et 26 juin 1840. F. Ponteil, op. cit., p.584-612. L'inauguration d'un monument à Gutenberg est l'occasion d'affirmer, outre la fraternité des peuples, l'appartenance française de l'Alsace. B. Vogler, op. cit., p.275.

⁵¹ *L'Alsace* n° 276 du 15 novembre 1840.

campagnes. Il en va de même des Basques. "L'Alsace, depuis 1648, c'est-à-dire depuis deux siècles, et Strasbourg depuis 1681, ont passé les bons et les mauvais jours avec la France". L'Alsace sait apprécier sa réunion à un grand pays compact ; elle n'ignore pas que l'unité de l'Allemagne n'est encore qu'une "brillante utopie" et préfère, en politique, les réalités. Elle a vu récemment les états provinciaux de Prusse présenter une humble pétition à leur nouveau roi ⁵² afin qu'il leur accorde la constitution promise par son père en 1815 ⁵³. Elle a vu Frédéric-Guillaume IV refuser. Arrivé à ce point dans sa réflexion, le journal strasbourgeois ⁵⁴ s'emporte et s'adresse directement aux publicistes allemands : "Bondieu ! l'Alsace retourner à l'Allemagne ! mais vous, qui parlez ainsi, vous n'avez donc observé qu'à la superficie ces moeurs que vous proclamez allemandes...? C'est sur le dialecte et les habitudes gastronomiques des Alsaciens, que vous vous permettez de préjuger leurs sympathies nationales ! Voyez-vous, mes amis d'outre-Rhin ⁵⁵, je me figure tout aussi bien un Cosaque, comprenant et aimant la Charte de 1830, qu'un paysan alsacien se soumettant à la fêrule prussienne, ou qu'un artisan strasbourgeois traitant avec la politesse de rigueur une *Excellence* de la confédération germanique".

Dans un deuxième temps, le journaliste s'adresse à ses compatriotes. Tout en leur demandant leur avis et comptant sur leur franc-parler

⁵² Frédéric-Guillaume III est mort le 7 juin 1840. Frédéric-Guillaume IV lui succède. *Courrier du Bas-Rhin* n°142 du 13 juin ; n°144 du 16 juin 1840. La pression populaire l'obligera à accorder une constitution après 1848.

⁵³ De caractère anxieux et méfiant, Frédéric-Guillaume III n'a cessé de remettre sa promesse du 22 mai 1815 à plus tard. La croissance de la Burschenschaft, la fête de la Wartburg qui dégénéra en manifestation politique, des démonstrations locales d'esprit révolutionnaire, renforcèrent les adversaires des réformes. La Prusse se refusa dès lors à accorder une constitution. P. Rassow, op. cit., p.492,495.

⁵⁴ *L'Alsace* n° 276 du 15 novembre 1840.

⁵⁵ Ce terme est bien choisi. *L'Alsace* fait la leçon à ses confrères allemands mais il veut en même temps leur montrer qu'il n'éprouve aucune inimitié à leur égard. Le ton est cependant condescendant.

proverbial, il les met en garde. Il ne les imagine guère s'accommodant de ces obséquieuses formules imposées aux "libres Teutons" par les gouvernements paternels d'Allemagne. Les Alsaciens se perdraient dans le labyrinthe des "titres redoutables" dont chaque nom de fonctionnaire est accompagné. Avec leur caractère primesautier et rebelle ils ne pourraient supporter les procédés méthodiques en vigueur dans toutes les régences allemandes, la morgue insolente et le ton seigneurial des vainqueurs. Ce mot représente pour l'auteur de cet article, une pensée pénible. Il envisage une France vaincue soumise à des conditions plus rigoureuses qu'en 1815. Ce serait un "incalculable malheur pour l'Alsace" et l'Allemagne n'y trouverait que des sujets désaffectionnés, rebelles". Son entrée ne serait point triomphale mais équivaldrait à une marche funèbre sur des ruines et des cadavres⁵⁶ ; le choc des moeurs et des intérêts, l'incompatibilité d'humeur entraîneraient de nouveaux conflits. Au lieu de fonder l'Europe sur des bases solides, le détachement de l'Alsace de la France provoquerait un cycle infini de revirements et de révolutions. Pour *L'Alsace*⁵⁷, les provocations imprudentes et injurieuses de la presse allemande sont fondées sur un jugement préconçu. Elles sont aussi coupables que celles des journaux parisiens qui pèchent, quant à eux, par ignorance et sont de ce fait excusables. "Si le journaliste français, pétri d'amour-propre, s'attend à trouver toutes les portes dans les provinces rhénanes ouvertes, s'il croit que les remparts des forteresses vont tomber aux seuls chants de la *Marseillaise*, comme les murs de Jéricho aux sons de la trompette de Josué ; ayez pitié de lui, car en vérité, il est simple de coeur et d'esprit". Mais le journaliste allemand qui prêche la conquête, ou ce qu'il nomme la "reprise" de l'Alsace et des trois évêchés de Metz, Toul et Verdun en remontant à la guerre de trente ans pour justifier son droit d'attaque, qui, revenant dans son époque

⁵⁶ Dans le n°269 du 7 novembre 1840, le journal estime qu'en cas de guerre, les provinces rhénanes seraient conquises en une courte campagne car la "valeur française est irrésistible", et depuis des siècles la "furia francese" est proverbiale.

⁵⁷ N°276 du 15 novembre 1840.

transforme les alsaciens en germains, cet homme là accomplit sciemment une mission de discorde. En Allemand "consciencieux", il combat le charlatanisme parisien et par l'insulte déversée sur une "population libre et heureuse" il désire se racheter devant les trônes absolus de quelques tendances libérales manifestées ultérieurement.

En cette fin d'année 1840, la chaleur patriotique monte des deux côtés du Rhin . La presse strasbourgeoise se défend pied à pied comme nous venons de le voir avec *L'Alsace*. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁵⁸ n'est pas en reste. Dans un article ferme il condamne l'attitude du docteur Wirth. On peut rappeler à ce propos qu'il avait approuvé la fête de Hambach de 1832, ainsi que les propos tenus par les libéraux lors de cette manifestation, omettant toutefois de rapporter ceux du docteur Wirth qui prônait le rattachement de l'Alsace et de la Lorraine à la Confédération germanique⁵⁹. Le *Journal du Haut- et Bas-Rhin*⁶⁰ s'était par contre insurgé contre cette prétention⁶¹. Cette fois, le *Courrier du Bas-Rhin*⁶² ne peut plus passer sous silence les revendications de Wirth. Il leur consacre au contraire un article important qui figure sous la rubrique de Strasbourg, en première page et dont le titre est clair et explicite : "Des diatribes du docteur Wirth et des journaux allemands contre la France". Dans la presse d'outre-Rhin, une feuille se distingue tout particulièrement par la violence de ses invectives et de ses attaques : la *Volkshalle* rédigée par Wirth. Celui-ci est devenu un auxiliaire vigoureux de la Sainte-Alliance et s'il ne dépendait que de lui, une troisième invasion de la France aurait déjà été tentée. Chaque jour il répète que l'Alsace et la Lorraine doivent être arrachées à la France pour retomber sous la domination

⁵⁸ N° 279 du 20 novembre 1840.

⁵⁹ F. Ponteil, op. cit., p.273.

⁶⁰ N° 26 du 26 juillet 1832.

⁶¹ Le *Journal du Haut- et Bas-Rhin* change de titre en 1839 et devient *L'Alsace*.

⁶² N° 279 du 20 novembre 1840.

germanique. Ce ne sont là que de "pitoyables fanfaronnades" selon le *Courrier du Bas-Rhin*, mais l'impression qu'elles produisent sur les bords du Rhin est bien fâcheuse⁶³. Le journal souhaite exprimer les véritables sentiments des patriotes allemands et français, pour dessiller les yeux de tous ceux qui pourraient se laisser influencer par les déclamations de la presse allemande. Il espère que la censure allemande, qui autorise la publication de toutes ces invectives sera assez équitable pour permettre au journal strasbourgeois, qu'elle arrête si souvent à la frontière, de passer le Rhin afin que se propagent chez les patriotes allemands les pensées de la presse française sans cesse calomniée chez eux.

Le docteur Wirth avait fondé, après la révolution de 1830, la *Tribune allemande*, feuille énergique, qui fut rapidement attaquée et condamnée, obligeant le rédacteur à chercher asile à l'étranger. Abandonné par ses confrères dans sa patrie, il trouva de vives sympathies dans les journaux français qui défendaient les mêmes principes. Wirth semble avoir oublié tout cela car il lance contre ses anciens amis des attaques outrecuidantes ; il repousse, il calomnie les idées qu'il avait prônées par le passé. Les souverains d'Allemagne ne peuvent qu'applaudir devant ces violences qui permettent à leur auteur d'entrer dans les bonnes grâces de ceux qui l'avaient exilé. Après les journées de Juillet, tous les patriotes allemands appelaient pourtant le drapeau tricolore sur la rive gauche du Rhin. Le journal strasbourgeois s'interroge sur le revirement qui s'est opéré. La révolution française n'est-elle pas toujours un espoir pour les peuples opprimés ? Ne conserve-t-elle pas en son sein "l'immortelle idée de régénération, de progrès, d'alliance sincère, durable et forte entre toutes les familles nationales qui auront la même foi sociale et politique ? Où est donc l'ennemi pour Wirth ? Quoi ! L'Allemagne doit se lever encore contre la France de juillet ? L'Allemagne doit courir sus à la liberté, à la démocratie, comme elle s'est jetée en aveugle contre Napoléon, en 1813 ?" La France a pourtant protesté cent fois contre cet "esprit

⁶³ Il s'appuie dans cet article sur une réponse adressée par le *National* à Wirth. Ibid.

d'accaparement" qui finit toujours par ruiner ceux qui s'y abandonnent. Sans cesse elle répète qu'elle a besoin d'une ceinture d'alliés comme l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Pologne, tous ces peuples pour lesquels la révolution signifie l'indépendance. Wirth veut recommencer l'épreuve de 1813, non content sans doute de cette première leçon. "Eh bien ! Supposons que demain la France démocratique soit attaquée, envahie, que l'Allemagne ait suivi le conseil de ce grand docteur, et qu'au bout de la lutte notre patrie succombe, où sera cette prétendue nationalité allemande ?"

Pour le *Courrier du Bas-Rhin*⁶⁴, l'ennemi commun est partout où se montre la haine des peuples. Son représentant souverain, qui menace aussi bien l'Allemagne que la France, c'est la Russie. Si celle-ci menace la France ce n'est pas parce qu'elle est jalouse de sa force ou de sa grandeur, mais parce qu'elle veut éteindre le foyer d'où jaillissent depuis cinquante ans toutes les secousses révolutionnaires qui agitent l'Europe. "Pauvres myopes, essayez de voir cet ennemi que vous touchez... En vous retournant contre la France, c'est le suicide que vous prêchez ; car il n'y a pas de nationalité pour vous, s'il n'y a pas de liberté ; et il n'y aura pas de liberté si la France est enfin abattue". Si le journal strasbourgeois s'étend si longuement sur les déclamations de Wirth, c'est pour mettre en garde tous les amis de la nationalité allemande contre "ces déplorables prédications des poètes emportés sur les ailes de Prusse et de la Bavière, qui mettent en prose et en vers les inspirations secrètes de Metternich et des Nicolas", devenant ainsi, avec les meilleures intentions du monde, les agents d'une politique perverse qui transforme en armes les plus nobles passions. Dans sa conclusion, le *Courrier du Bas-Rhin* revient avec force sur l'esprit pacifique de la France : "non, la France démocratique n'est pas la France de l'Empire ; non les générations nouvelles n'ont pas l'enivrement des conquêtes. Nos principes répugnent à toute violence faite aux nationalités." Si l'aveuglement de l'Allemagne provoquait un

⁶⁴ N° 279 du 20 novembre 1840.

conflit armé, la France ne souhaite "ni violenter ni conquérir" ; les provinces de la rive gauche décideraient elles-mêmes de leur sort. On peut admirer le ton ferme et résolu de ce long article qui, en respectant une modération du langage ne se laisse pas emporter par la passion. Il s'agit d'une véritable mise au point destinée à assurer les lecteurs des intentions pacifiques de la France.

L'année 1840 qui s'achève ne voit aucune amélioration de la situation. Les "insolentes prétentions de conquête" se poursuivent⁶⁵. En Allemagne, de savants et naïfs docteurs publient de volumineuses dissertations destinées à prouver que l'Alsace et la Lorraine sont nécessaires à l'indépendance de la nationalité germanique. On dirait que les publicistes d'outre-Rhin ont pris pour épigraphe de leurs compilations agressives l'ordre du jour de l'armée prussienne à la veille de Waterloo : "Ce n'est pas pour rendre à la France des princes dont elle ne veut pas ; ce n'est pas dans l'intention de chasser ce guerrier dangereux qui s'est mis à leur place, que nous armons aujourd'hui : c'est pour diviser cette terre impie ; c'est pour nous indemniser, par un juste partage de ses provinces, de tous les sacrifices que nous avons faits depuis vingt-cinq ans pour résister à ses désordres."⁶⁶

Au début 1841, la lutte verbale se poursuit. *L'Alsace*⁶⁷ continue d'y participer. Dans un premier article consacré dès le début de l'année aux tensions franco-allemandes, il entre d'emblée dans le vif du sujet de façon percutante : "Jusqu'ici nous avons cru que les morts ne revenaient pas ; mais les morts reviennent : le vieux Jahn est ressuscité". Mais qui se souvient encore de lui? Pour rafraîchir la mémoire à ses lecteurs, le journal dresse un tableau historique de l'époque des guerres de libération. L'Allemagne gémissait alors sous le joug napoléonien. En imposant son frère au royaume de Westphalie, en

⁶⁵ *Courrier du Bas-Rhin* du Bas-Rhin n° 314 du 31 décembre 1840.

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ N° 4 du 6 janvier 1841.

"rognant" la Prusse, Napoléon fit une erreur. La cause de sa chute ne se rattache pas seulement à l'invasion de l'Espagne et au désastre de l'hiver de 1812, elle date surtout du jour où il humilia les peuples allemands. Il se forma au sein de l'Allemagne un noyau d'esprits généreux et de caractères énergiques qui relevèrent le courage de leurs compatriotes, prêchèrent l'espérance et réveillèrent dans la jeunesse l'amour du sol natal et la haine de l'étranger. Pour *L'Alsace*, ce but était noble et légitime. Jahn faisait partie de ces futurs libérateurs. Son rôle fut celui d'un pédagogue dont les principes peuvent se résumer ainsi : "Pour que la nation allemande soit forte, il faut qu'elle retrempe ses mœurs, ses habitudes ; il faut qu'elle renonce à la mollesse contemporaine et qu'elle se régénère en imitant ses ancêtres, les vieux Teutons. La *gymnastique* (die Turnkunst), voilà le remède, aux misères du jour"⁶⁸. Jahn appliqua ces préceptes en créant à Berlin une école au succès prodigieux. Son exemple étant suivi de beaucoup d'autres, ces institutions furent de véritables pépinières de soldats. Les jeunes élèves s'y endurcissaient et puisaient dans le contact de leurs maîtres, patriotes exaltés, une ardeur guerrière qui porta ses fruits en 1813, année "fatale" qui vit toute l'Allemagne courir aux armes. Cette "étrange" levée de boucliers que Napoléon n'avait pas prévue est due en partie à l'influence de Jahn. Une fois la paix conclue, il fut cependant mal récompensé par le gouvernement prussien. Alors que Jahn voulait l'indépendance et la liberté de sa patrie, les rois absolus n'envisageaient pas la question sous cet angle. Ils s'étaient servis des peuples pour chasser un tyran étranger, mais étaient prêts à prendre la place de celui-ci. *L'Alsace* regrette que les peuples allemands aient oublié cette issue de leur lutte avec la France et "au lieu de chanter des vers furibonds contre nous, ils feraient mieux d'étudier l'histoire contemporaine". Jahn fut donc disgrâcié, mis à l'index comme un révolutionnaire, traîné devant les tribunaux, emprisonné et relégué finalement dans une petite ville de province. Il allait mourir dans sa retraite obscure.

⁶⁸ Ibid.

Mais depuis la fin de l'année 1840, les gouvernements allemands essaient par tous les moyens de ranimer l'esprit de 1813 ; ils croient en avoir besoin contre la France. Ils rappellent les hommes de cette époque, leur rendent les honneurs, leur demandent de parler et d'agir. Mais hélas ! près d'un quart de siècle après, les cheveux de ces hommes autrefois plein d'ardeur, ont blanchi, des rides sillonnent leur front. Ils ne sont plus que des vieillards et parlent le langage du passé. Arndt et Jahn prêchent une croisade révolutionnaire et conquérante contre la France. Jahn, avec une énergie presque juvénile, rappelle qu'en cas de conflit, l'Alsace et la Lorraine seront inévitablement arrachées aux "usurpateurs gaulois". *L'Alsace*⁶⁹, accueille, après un premier mouvement d'indignation, ces velléités conquérantes avec dédain. Mais le journal a perdu ses illusions. Il était jusque là persuadé que les esprits éclairés d'Allemagne avaient horreur de l'injustice et qu'ils respectaient la France, telle que l'épée de Louis XIV l'avait faite, comme une partie intégrante nécessaire à l'équilibre européen. Or l'Allemagne est jalouse de la France, tout comme l'Angleterre d'ailleurs. Elle rappelle au premier plan le vieux Jahn, symbole de toutes les anciennes haines. Si la France est blessée dans son orgueil, si elle se sait isolée, elle n'éprouve pourtant que de la pitié pour ces éventuels conquérants qui, d'avance, se partagent les dépouilles de la victoire.

*L'Alsace*⁷⁰ lance un vibrant appel outre-Rhin : "Cessez donc d'attaquer l'ordre de choses actuel, cessez de réclamer par des cris insensés l'Alsace et la Lorraine. Le démembrement de la France serait en Europe la ruine de la liberté". La presse française ayant cessé de réclamer la rive gauche du Rhin, le journal strasbourgeois croyait la question "vidée". Il n'en est rien. Il se voit donc obligé de redescendre dans "l'arène" pour combattre les prétentions des

⁶⁹ N°4 du 6 janvier 1841.

⁷⁰ N°20 du 24 janvier 1841.

publicistes germaniques dont une espèce de monomanie s'est emparée⁷¹ ! Il s'adresse à eux directement : "Halte-là..., nous avons un mot à dire dans cette affaire. Nous vous déclarons que nous sommes restés Français de coeur et d'âme, malgré les mauvais jours de 1814 et de 1815 ; nous n'envions point à l'Allemagne son morcellement, sa presse censurée et ses docteurs plus insolents que sa noblesse. Nous nous tenons à ce que nous avons, et nous saurons le défendre". Il y a entre le Rhin et les Vosges, "une petite population qui ne se laisserait pas prendre et qui couperait les oreilles... à ces libérateurs allemands, dont la main fraternelle se promènerait... sur la joue de nos paysannes et dans les coffres-forts de leurs maris".

Au lieu de récriminer sans cesse contre la France, l'Allemagne ferait mieux, selon *L'Alsace*⁷², de récapituler tout ce qu'elle doit à l'influence française. Pourquoi rappeler sans cesse les excès commis par les Français, pourquoi raviver les inévitables malheurs liés à une guerre où les lois humaines et divines ne sont plus respectées, où les passions brutales se déchaînent⁷³. Mieux vaut mettre en évidence ce qu'une nation a pu emprunter d'utile au pays voisin⁷⁴. Pousser à la guerre en lui donnant comme but la prise de belles provinces pacifiques, c'est poursuivre une "oeuvre démoniaque" contre laquelle le journal ne cessera de protester. En menaçant l'intégrité de la France, l'Allemagne risque un retour à la féodalité, la Prusse et l'ensemble des Etats de la Confédération devenant des annexes de la Russie.

⁷¹ *L'Alsace* s'attaque violemment aux écrits de Nicolas Müller, de Mayence, qui prône le rattachement de l'Alsace-Lorraine à la Confédération germanique. Ibid.

⁷² N°20 du 24 janvier 1841.

⁷³ Pendant les campagnes de France, le comportement des alliés n'était guère meilleur : pillage, cruautés, insultes. Le journal refuse de s'y étendre. Ibid.

⁷⁴ Les provinces rhénanes ont ainsi pu bénéficier des institutions judiciaires françaises. La France a affranchi les campagnes du joug du servage. Le Rhin a vu tomber les barrières qui entravaient la navigation. La prospérité du commerce et de l'industrie en

Selon le *Courrier du Bas-Rhin*⁷⁵, les souverains absolutistes d'Allemagne auraient étendu sur l'Alsace et la Lorraine tout un réseau d'espions chargé de les tenir informés, dans les moindres détails, des effectifs de l'armée.

Sans jamais se lasser, les journaux strasbourgeois protestent, au nom de toute l'Alsace, contre les prétentions et les insinuations étrangères. Pour la "millième fois", le *Courrier du Bas-Rhin*⁷⁶ défend, en 1847, sa région contre les multiples attaques dont elle fait l'objet⁷⁷. L'Alsace et la Lorraine ne sont pas "deux malheureuses provinces, dépouillées de leur nationalité, de leurs droits, et soumises au régime du knout ou des massacres autrichiens". Elles ne sont pas "des esclaves enchaînés au char d'un despote, et aspirant à une séparation de la France comme à l'aurore d'une ère de liberté"⁷⁸ Elles appartiennent "de coeur et de dévouement" à la France. Elles sont fières de partager sa destinée et ses travaux, ses chagrins et sa gloire. Mais le journal⁷⁹ est excédé ; il lance un avertissement : "Que les cosaques du czar ou les bourreaux de Metternich essaient donc de mettre la main sur l'Alsace et sur la Lorraine prêtes à verser le sang du dernier de leurs enfants plutôt que de consentir à se séparer de la grande et glorieuse patrie française !"

Allemagne provient du système continental qui l'a affranchie de l'industrie anglaise. Bade, Wurtemberg, Bavière et Hesse doivent leurs constitutions à la France. Ibid.

⁷⁵ Il reprend un article du correspondant particulier en Allemagne du *Courrier de la Moselle* dans son n° 146 du 20 juin 1841.

⁷⁶ N° 4 du 5 janvier 1847.

⁷⁷ Le journal de Saint-Petersbourg, organe officiel du gouvernement russe, reprend un article paru dans une feuille allemande qui compare l'Alsace et la Lorraine à la Pologne et prétend que ces deux provinces ne sont pas plus légitimement acquises à la France que Cracovie à l'Autriche. Ibid.

⁷⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n° 4 du 5 janvier 1847.

⁷⁹ Ibid.

4) LA PROPAGANDE ALLEMANDE EN ALSACE

*L'Impartial du Rhin*⁸⁰ défend lui aussi les particularismes alsaciens contre les insinuations des feuilles allemandes. Le titre de son article est évocateur : "Propagande allemande en Alsace - Curieuses révélations !" L'Alsace a, depuis longtemps, apporté les preuves de son patriotisme⁸¹. Si le territoire français était à nouveau menacé, elle se lèverait en masse. Cela, personne ne l'ignore. Personne, exceptée une petite fraction qui regrette d'être française, qui s'agite dans l'ombre et dont les sympathies allemandes sont habilement entretenues outre-Rhin. Ces tendances n'inquiètent que médiocrement *L'Impartial du Rhin*. Mais en Allemagne, on les juge autrement, on les encourage, on cherche à les développer. La *Gazette universelle d'Augsbourg*⁸² participe à cette action. Elle prétend ainsi que depuis dix ans, l'élément allemand commence à se faire jour en Alsace et dans l'ancienne Lorraine allemande. Ce mouvement important, à la tête duquel ne se trouvaient à l'origine que quelques jeunes gens, aurait gagné en étendue et en profondeur. C'est ainsi que la littérature alsacienne compte des poètes, des écrivains connus non seulement de leurs concitoyens mais de l'Allemagne tout entière⁸³. Ils retracent avec amour le tableau des traditions et des

⁸⁰ N° 180 du 3 juillet 1844.

⁸¹ Le journal rappelle le sang versé ; les noms célèbres de Kléber, Rapp, Kellermann, Lefebvre, etc.

⁸² Extraits reproduits dans *L'Impartial du Rhin* n° 180 du 3 juillet 1844.

⁸³ Parmi les poètes on peut citer Ehrenfried Stöber (1779-1835), qui disait que l'on pouvait être citoyen français tout en honorant les beautés et la grandeur des produits de l'esprit allemand : "man könne gar wohl... französischer Bürger sein und dabei doch alles Große und Schöne was Deutschlands Geister hervorgebracht, ehren". P. Grünberg, op. cit., p.6. August Stöber (1808-1884) publie en 1836 *Alsabilder*. Il souhaite que l'Alsacien conserve ses caractéristiques allemandes : "Wir wollen als Elsässer unsern deutschen Charakter behalten..." Ibid p.10 sq. De 1838 à 1839, il fait paraître avec son frère Adolf, la revue *Erwinia*. Ibid p.11. Mais la publication, qui souhaite voir s'établir une collaboration étroite entre les écrivains allemands, suisses et alsaciens, périclité rapidement. August Stöber en éprouve de vifs regrets. Lettre d'A. Stöber publiée dans *Erwinia* n°7 d'avril 1907, p.167.

moeurs de l'ancienne Alsace. Si le français exerce son influence sur l'éducation des classes élevées, son action sur la bourgeoisie et sur les habitants des campagnes est jugée nulle par la gazette allemande. "Les lettrés, les gardiens ou les promoteurs désintéressés du mouvement intellectuel parmi le peuple, témoignent une vive préférence pour l'allemand, leur langue maternelle". Le "patois provincial" est toujours dominant en Alsace. Si l'on demande aux habitants s'ils veulent être allemands ou français, ils répondent : "Nous ne voulons être ni l'un ni l'autre, nous voulons rester Alsaciens". Or, pour la *Gazette d'Augsbourg*, être alsacien n'est autre chose qu'être allemand. Elle prétend qu'une guerre entreprise pour conquérir l'Alsace, "cet ancien héritage allemand", obtiendrait l'assentiment et les sympathies de toute l'Allemagne. Toutes ces affirmations n'inspirent que du mépris à l'*Impartial du Rhin*⁸⁴. Ce sentiment s'adresse tout particulièrement à la "misérable et imperceptible fraction" de la population alsacienne qui caresse en silence ces rêves criminels. Le journal se veut rassurant en précisant que cette minorité ne représente pas un danger, mais il faut la démasquer afin que le gouvernement la surveille et l'empêche d'exercer son influence sur les classes inférieures. Pour la majorité des habitants, l'Alsace est française et s'honore de l'être ; "elle demeurera invinciblement attachée au drapeau de la France qui est le sien, tant qu'il y aura une France en Europe".

Cette profession de foi se retrouve en 1846 dans le *Courrier du Bas-Rhin*⁸⁵. L'Alsace veut "appartenir" à la France, car elle seule peut la protéger efficacement et lui donner la liberté qui, en Allemagne, est bâillonnée ; la France "est notre patrie de coeur et d'affection depuis que nous avons reçu ensemble le baptême de sang sur tous les champs de bataille de l'Europe et du monde entier".

⁸⁴ N° 180 du 3 juillet 1844.

⁸⁵ N° 91 du 16 avril 1846. Il publie la lettre adressée au *Breton* par un Strasbourgeois, parent du général Kléber et habitant Nantes depuis peu.

Mais le *Courrier du Bas-Rhin*⁸⁶ rejette l'accusation de "germanisme" qu'on fait peser sur une partie des populations alsaciennes. Sur ce point, il s'oppose à l'*Impartial du Rhin*⁸⁷ qui ne nie pas l'existence d'une minorité favorable à un rattachement de l'Alsace à l'Allemagne. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁸⁸ semble particulièrement apprécier l'évolution qui s'est opérée chez certains publicistes outre-Rhin. Il s'empresse de faire paraître des extraits d'un petit ouvrage paru à Leipzig⁸⁹ qui atteste de ce changement. Son auteur avoue avec franchise, qu'avant de venir en Alsace, il était rempli de toutes les préventions d'un véritable Teuton. Celles-ci trouvaient leur fondement dans les récits parus dans les journaux allemands qui, sans cesse, présentent une Alsace exploitée par ses tyrans, violente dans sa langue et ses moeurs, soupirant, "la malheureuse", après une réunion avec l'Allemagne. Après avoir traversé le Rhin une première fois, ces préjugés se sont affaiblis ; lors d'un deuxième voyage, ils ont disparu tout à fait. Le publiciste constate avec étonnement que, loin de gémir sur son sort, l'Alsace se considère comme partie intégrante "d'une nation éclairée, puissante", parvenue à un degré d'émancipation politique qu'on lui envie. Ses députés siègent à Paris. Ce sont eux qui ont réclamé à la chambre un enseignement plus efficace et plus général de la langue française dans les deux départements du Rhin.

L'Alsacien s'occupe de politique, mais non de manière théorique et spéculative. Comme homme du peuple ou comme savant, il prend part aux affaires publiques pour défendre ses intérêts ou remplir son devoir de citoyen. "Eh ! que pourrait offrir notre Allemagne en compensation des avantages dont jouit l'Alsace, si ce n'est peut-être la faculté de fournir un député à cette diète que vous connaissez !" Et cette Allemagne, où est-elle ? On propose à l'Alsacien

⁸⁶ n° 268 du 8 novembre 1846.

⁸⁷ N° 180 du 3 juillet 1844.

⁸⁸ N° 268 du 8 novembre 1846.

⁸⁹ Ecrit par Ch. Biedermann dont le titre est : *Quelques mots sur l'Alsace. Einige Worte über das Elsaß*. Ibid.

de devenir allemand. Mais doit-il alors être Badois, Prussien ou Bavarois ? Qu'importe la réponse, car le soi-disant penchant qui attirerait l'Alsacien vers l'Allemagne n'est qu'une illusion, une erreur. Outre-Rhin on trouve étrange et ridicule ces "manières françaises greffées sur des natures allemandes". L'Alsacien semble s'accommoder parfaitement du changement d'habitudes et de moeurs. L'Alsace est là "comme une preuve vivante, comme un frappant exemple de la merveilleuse facilité avec laquelle le caractère allemand se façonne à la jouissance des libertés publiques. Oui, l'exemple de cette Alsace dont vous voudriez nous faire méconnaître l'état social et le beau développement sous des institutions libérales, est là pour démentir ces hommes d'état qui du haut de leur sagesse proclament le principe de l'absolutisme monarchique comme le seul qui puisse convenir au caractère allemand". L'Alsace, qui n'est pas garrottée, n'abuse pas de la liberté. Ses journaux, qui pourtant ne sont pas soumis à la censure, adoptent une attitude modérée. Le peuple n'est soumis à aucune excitation dangereuse et, quant à la moralité, elle n'est pas moins pure qu'en Allemagne. L'auteur de ce texte devient encore plus précis : "Je répète donc qu'on retrouve dans l'Alsacien le type originel allemand, tel qu'il a dû se modifier, sans se corrompre, sous l'influence du principe démocratique ; s'il lui manque de la ressemblance avec d'autres membres de la famille allemande, cela provient uniquement de ce que sa civilisation est plus avancée". Pour ce publiciste d'outre-Rhin, l'exemple de l'Alsace est la preuve évidente "que la nation allemande est capable d'une saine pratique des idées libérales et de l'exercice des droits les plus étendus". Le *Courrier du Bas-Rhin*⁹⁰ remercie l'auteur de ce texte pour avoir développé ainsi une thèse contraire à celle répandue dans son pays. Non seulement l'Alsace n'est pas en proie au mécontentement, mais elle est un modèle dont les souverains absolutistes devraient tenir compte pour comprendre que le despotisme n'est pas absolument nécessaire pour gouverner les peuples allemands. Le journal strasbourgeois n'est

⁹⁰ N° 268 du 8 novembre 1846.

cependant pas d'accord sur un point : les Alsaciens ne sont pas primitivement de souche allemande. Le territoire où leurs ancêtres étaient installés était celte, comme le prouvent les vestiges du mur d'enceinte du mont Sainte-Odile, abri des Gaulois retranchés dans ces montagnes pour échapper aux intrusions des peuples transrhénans. Malgré les mélanges, "l'indigène sur les bords du Rhin était toujours, il est encore, le Celte". Le *Courrier du Bas-Rhin* insiste sur ce point : l'Alsace reste fidèle à la France car elle reconnaît en elle "son antique et véritable mère", la Gaule. "Des siècles de perturbations nous avaient séparés d'elle, les événements ont de nouveau réuni notre destinée à la sienne".

Mais à quoi bon réveiller le passé ? L'Alsace, après bien des vicissitudes, bien des humiliations, a repris une position glorieuse dont aucune tentative de séduction ne la fera sortir. Il existe bien, mais dans le domaine de la "spéculation", une Allemagne compacte, unie, dans laquelle l'Alsace devrait se fondre. Déplorable produit de l'anarchie féodale, elle est, en 1846, morcelée, fractionnée. Toute une oeuvre de rénovation, déjà effectuée en France, reste à accomplir. Que ferait-elle d'ailleurs "de ces hommes qui ont appris le cathéchisme de l'égalité sociale et qui resteront tout imbus des maximes dans lesquels ils ont été élevés depuis un demi-siècle ? eh ! laissez-les plutôt ! ils parlent un mauvais allemand et sont patriotes français". Dans la conclusion de ce long article, le *Courrier du Bas-Rhin*⁹¹ déclare une fois de plus que "si les Alsaciens professent des sympathies pour la nation germanique, ils désavoueraient hautement toute manifestation tendant à croire qu'ils ne sont pas unis de coeur avec la France, leur légitime patrie". Véritable profession de foi qui revient sans cesse comme un leitmotiv dans tous les journaux strasbourgeois.

S'il existe de nombreux points de discorde entre les journaux strasbourgeois des diverses tendances, il en est un qui fait l'unanimité :

⁹¹ Ibid.

l'Alsace est française et veut le rester. Elle est prête, à tout moment, à sacrifier la vie de ses enfants pour le prouver.

* * * * *

CHAPITRE III :

LES REFUGIES POLITIQUES ALLEMANDS A STRASBOURG

A chaque poussée de libéralisme qui se manifeste en Allemagne succèdent inéluctablement des vagues de réaction. Des centaines de suspects sont arrêtés et croupissent dans les nombreuses forteresses de la Confédération. Certains réussissent à fuir et trouvent refuge à l'étranger, notamment en France. Les journaux strasbourgeois ne s'attardent guère sur le cas des nombreux inconnus qui traversent la frontière pour chercher asile à Strasbourg, capitale provinciale de l'émigration politique allemande. Ils se penchent cependant longuement sur le sort des intellectuels, écrivains et journalistes qui, exilés, continuent la lutte pour la liberté et l'unité de leur patrie.

Deux vagues de réfugiés se distinguent en Alsace. La première, autour de 1820, qui rassemble à Strasbourg une cinquantaine d'Allemands dont Görres est le plus connu. La deuxième, dans les années 1830, parvient à créer un journal dont la durée de vie est cependant réduite.

1) L'ARRIVEE DES REFUGIES APRES LE CONGRES DE CARLSBAD

Le professeur Johann Joseph von Görres ¹est de ceux là. Il fait partie de ces professeurs, étudiants et imprimeurs qui, après les décrets de

¹ Né à Coblenz le 22 janvier 1776, il étudie dans sa ville natale, puis à Heidelberg. K. Koszyk, op. cit., Tome II, p.24. Le signalement de Görres : 1,68 m, blond, yeux bruns, visage ovale. K.A. von Müller, *Görres in Straßburg 1819/20*, Stuttgart 1926, p.2.

Carlsbad, sont condamnés à l'exil². Mis sous surveillance³, il se soustrait aux poursuites qu'il sait inévitables à la suite de la publication de son ouvrage : *L'Allemagne et la Révolution* (1819). Görres se retire à Coblenche, puis à Francfort. Mais le magistrat de cette ville libre a, sur les ordres des autorités prussiennes, fait cerner par des agents de police, la rue où il a élu domicile. Les commissaires prussiens sont chargés de le transférer à Spandau. Le professeur réussit à fuir⁴. Görres est surtout connu comme ancien éditeur du *Mercure du Rhin*⁵. Il avait alors 38 ans et défendait les principes d'unité et de liberté si chers aux nationalistes allemands. D'abord adepte enthousiaste de la Révolution française, il changea d'opinion pendant les guerres d'indépendance. Ses sentiments anti-français étaient manifestes dans la feuille ; il prônait même le rattachement de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne⁶. Ironie du sort, c'est à Strasbourg qu'il cherche refuge⁷, comme tant d'autres réfugiés politiques allemands qui trouvent dans la capitale alsacienne maintes affinités spirituelles et linguistiques. Les journaux français s'occupent beaucoup des persécutions dont Görres est l'objet. Le publiciste, dans une lettre qu'il leur communique, explique son attitude passée : "Durant la guerre, je me suis prononcé souvent et avec force contre la France, mais c'était là ce que me dictaient et le devoir et l'honneur... Mais en défendant la liberté, l'honneur et l'indépendance de ma patrie contre le joug étranger, je n'ai ...oublié ce que l'homme doit à l'homme"⁸. Pour lui, l'hospitalité est un droit. Le

² Ils sont une cinquantaine à Strasbourg entre 1819 et 1820. P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.235-238. G. Livet, F. Rapp, op. cit., Tome IV, p.49. O. Wiltberger, op. cit., p.7 sq.

³ *Courrier du Bas-Rhin* n°91 du 1 août 1819.

⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n°126 du 21 octobre 1819.

⁵ *Der Rheinische Merkur* créé le 23 janvier 1814. Auparavant il avait édité une 1ère publication périodique : *Das rote Blatt*, journal révolutionnaire. K. Koszyk, op. cit., p.24 sq.

⁶ Ch. H. Pouthas, op. cit., p.164 ; K.A. von Müller, op. cit., p.26. R. Buchner, op. cit., p.80.

⁷ Le 10 octobre 1819.

⁸ *Courrier du Bas-Rhin* n°129 du 28 octobre 1819.

Journal de Paris lui répond que, dans l'état actuel de l'Europe, ce "droit" est une "tolérance", une faveur qu'on lui a accordée. Le *Censeur*, quant à lui, estime que la Charte permet aux étrangers de jouir de la même sûreté et de la même liberté que les habitants, à condition que l'ordre public ne soit pas troublé et la loi respectée⁹. La liberté de la presse en France ouvre des horizons à ces réfugiés, la création d'un journal y étant possible. Des rumeurs persistantes laissent croire que Görres collabore au *Patriote Alsacien*¹⁰. Il rejette cette idée avec mépris !¹¹ Il semble pourtant que cette collaboration lui ait été proposée. Marchand lui en tient-il rigueur ? Tout nous le laisse supposer. Le journal libéral n'évoque guère Görres. Comment expliquer ce silence, alors que les feuilles nationales s'expriment fréquemment sur ce réfugié ?

Les autorités françaises surveillent de près les étrangers. Cependant les suspicions officielles concernant Görres se calment rapidement. "Au lieu des Diatribes contre les Français dont son *Mercur du Rhin* était autrefois rempli, il manifeste ici des opinions beaucoup plus modérées et plus raisonnables"¹². Le maire de Strasbourg, de Kentzinger, d'abord méfiant, ne croit pas à un revirement sincère de son attitude qu'il attribue plutôt au fait que le publiciste désire se ménager un asile "pour se mettre à couvert des poursuites dans lesquelles ses méchants écrits ont pu l'engager en Allemagne"¹³

⁹ Ibid n° 134 du 9 novembre 1819.

¹⁰ Comme traducteur, voire même comme rédacteur principal. K.A. von Müller, op. cit., p.103.

¹¹ "Das dumme Volk... meint noch immer, ich arbeite am hiesigen *Patrioten* mit, obgleich das Blatt so dumm und unter aller Kritik ist, daß ein kleines Kind von einigen Geistesgaben es merken könnte". Ibid p.104.

¹² Lettre du préfet de Strasbourg Decazes au ministre Decazes, 15 octobre 1819 ; K.A. von Müller, op. cit., p.242.

¹³ Lettre du maire de Strasbourg de Kentzinger au préfet Decazes, 15 octobre 1819. K.A. von Müller, op. cit., p.243.

Le *Courrier du Bas-Rhin* adopte une attitude différente et défend Görres, dont la retraite est, selon lui, "celle d'un érudit absorbé dans des recherches savantes" , d'un homme précieux par l'étendue de ses connaissances, par la profondeur de son esprit et l'amour ardent qu'il porte à sa patrie ¹⁴ Sa conduite à Strasbourg est exemplaire. Les libéraux, qui lors de son arrivée l'avaient regardé comme un chef de file, se sont détachés de lui. Il vit modestement avec sa femme et ses enfants. Ses écarts passés s'expliquent par "l'irritation que produisaient en lui les formes acerbes du gouvernement qui vint peser sur sa patrie" ¹⁵. Les journaux strasbourgeois évoquent régulièrement le professeur Görres lors de la publication d'un de ses ouvrages ¹⁶ même lorsqu'il quitte Strasbourg en 1827 pour aller vivre à Munich ¹⁷.

Frédéric List, le célèbre économiste, se réfugie à son tour à Strasbourg en 1822¹⁸. Exclu de la chambre des députés en 1821 ¹⁹ pour avoir rédigé une pétition critique envers les diverses branches de l'administration publique, il est condamné un an plus tard à la détention dans une forteresse ²⁰ En février 1825, il va s'établir à Kehl, d'où il lui est possible de venir journalièrement en Alsace. Ces allées et venues indisposent les autorités françaises qui lui accordent un passeport pour les Etats-Unis ²¹. Début 1847, l'*Impartial du Rhin*²²

¹⁴ N°29 du 7 mars 1820.

¹⁵ Lettre du maire de Strasbourg à Metternich, 2 décembre 1826. K.A. von Müller, op. cit., p.259.

¹⁶ *Europa und die Revolution, Courrier du Bas-Rhin* n°100 du 21 août 1821 ; n°128 du 25 octobre 1821. *Die Heilige Allianz und die Völker am Wiener Kongreß*, n°143 du 28 novembre 1822.

¹⁷ N°138 du 15 novembre 1827. P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.235-237.

¹⁸ P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.238.

¹⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n°25 du 27 février 1821.

²⁰ Ibid n°60 du 19 mai 1822. Dans le numéro 51 du 28 avril 1822, le journal avait annoncé une condamnation à dix mois de travaux forcés.

²¹ P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.238.

²² N°1 du 1 janvier 1847.

annonce le suicide de cet "homme auquel ses hautes capacités comme publiciste, et son ardeur persévérante à défendre les intérêts de l'Allemagne, ont valu dans sa patrie et dans l'Europe entière une grande célébrité". L'ancien rédacteur en chef du *Zollvereinsblatt*²³, cédant à ses souffrances morales et physiques, a mis fin à ses jours dans les montagnes du Tirol.

Dans l'effervescence qui s'était étendue au sein de la *Burschenschaft*, Karl Follen, professeur à la Faculté de droit d'Iéna, faisait partie de ceux qui poussaient à l'action, mais il gagna peu d'adhérents. Son fanatisme se transmet cependant à quelques isolés, dont l'étudiant en théologie Karl Ludwig Sand qui assassina, en 1819, Kotzebue²⁴. Follen arrive en Alsace par Wissembourg²⁵. Le maire de Strasbourg trouve qu'il a "la tête ardente", des "doctrines anarchiques" et qu'il "pousse l'esprit révolutionnaire jusqu'au fanatisme" ; "sa grande chimère est une république universelle" ²⁶

Le maire de Strasbourg s'alarme particulièrement de l'arrivée de Guillaume Snell, ex-juge criminel de Dillenburg. Intime de Follen et de Hartwig Hund, dit Radowsky, professeur, il est "l'un des révolutionnaires les plus actifs de l'Allemagne et rédacteur de plusieurs écrits très anarchiques". Le préfet les soumet tous trois à une stricte surveillance. Ils sont d'ailleurs rapidement dirigés vers la Suisse²⁷.

²³ Subventionnée par des fabricants de l'Allemagne du Sud, la feuille prêchait la croisade contre l'industrie étrangère. P. Benaerts, op. cit., p.227.

²⁴ Follen, en s'appuyant sur les idées de Rousseau et de Robespierre, voulait l'unité allemande à travers une république. La révolution devait être celle des masses populaires ayant à leur tête la bourgeoisie. W. Schmidt, op. cit., p.154 ; P. Rassow, op. cit., p.492 sq.

²⁵ P. Leuilliot, op. cit., Tome I, p.239.

²⁶ Ibid.

²⁷ Ibid p.239 sq.

2) CONSEQUENCE EXTREME DES MESURES REACTIONNAIRES DE LA DIETE DE 1832 ET 1833 : LE MOUVEMENT D'EMIGRATION DES DEMOCRATES ALLEMANDS VERS STRASBOURG

Comme la manifestation de la Wartburg quinze ans plus tôt, la fête de Hambach fournit, en 1832, le prétexte d'une nouvelle lutte contre le nationalisme, le libéralisme et le radicalisme au sein de la Confédération. Les gouvernements, effrayés par les manifestations révolutionnaires, redoublent d'énergie et de sévérité. Plus de quatre mille étudiants et professeurs sont, selon *L'Alsace*²⁸, obligés de s'expatrier. Ceux qui ne peuvent trouver de salut dans la fuite sont arrêtés et jetés dans les cachots. C'est surtout dans les provinces rhénanes, qui plus que toutes les autres régions d'Allemagne sympathisent avec les idées libérales, qu'on sévit contre les partisans de l'émancipation. Le nombre des réfugiés allemands originaires de Prusse ou de Bavière rhénane est "immense". L'Alsace en est "remplie"²⁹. Il y a parmi eux des hommes qui ont renoncé à des carrières brillantes, pour se ranger du côté du parti qui travaille à la régénération de l'Allemagne. Dépouillés de leur fortune, pauvres, malheureux, ils conservent une fierté et un désintéressement stoïques, se soutiennent comme des frères, se protègent mutuellement. Pas un instant, ils ne perdent l'espoir d'arriver au but vers lequel ils tendent³⁰.

La réaction absolutiste est encore renforcée après l'attentat manqué de Francfort de 1833. Les mesures répressives, adoptées par la Diète à la suite de ces événements, poussent à nouveau de nombreux suspects à chercher refuge à l'étranger. Le *Courrier du Bas-Rhin*³¹ admire le courage et l'énergie de

²⁸ N° 33 du 9 février 1841.

²⁹ Ibid.

³⁰ Ibid.

³¹ N° 39 du 15 février 1832.

ces écrivains, véritables "martyrs de la cause populaire", qui ne cessent de défendre les droits des peuples et la liberté malgré les dangers auxquels ils s'exposent. Dangers bien réels, puisque certains n'ont eu que le temps de fuir pour venir chercher asile en France comme par exemple Ludwig Börne³², Heinrich Heine³³, Harro Harring. Ce dernier est particulièrement connu à Strasbourg. Il est en effet le rédacteur du *Konstitutionelle Deutschland*, puis de *Deutschland*, lorsque la feuille, destinée aux Etats constitutionnels du Sud de l'Allemagne, change de titre³⁴. Sortant des presses de Silbermann, elle est souvent évoquée par le *Courrier du Bas-Rhin*. Sa publication répond aux vœux des patriotes allemands

³² Börne (1786-1837) émigre en France en 1830 où il publie ses *Lettres de Paris*. Il fait partie des cent mille réfugiés étrangers qui vivent dans la capitale française. Il y déploie son talent au bénéfice de la lutte politique. En 1832, il est acclamé à la fête de Hambach. P. Rassow, op. cit., p.512,516. O. Wiltberger, op. cit., p.21,86. R. Poidevin, J. Bariéty, op. cit., p.20.

³³ Heine, Börne, Karl Gutzkow, Heinrich Laube, Ludolf Wienbarg et Theodor Mundt font partie du mouvement littéraire la *Jeune Allemagne (Junges Deutschland)*, dont les oeuvres sont frappées d'interdit par le décret de la Diète du 10 décembre 1835. Quand Heine arrive à Paris début 1831, où il retrouve Börne, il est déjà célèbre. Entre 1826 et 1831, il publie ses *Reisebilder*, censurées en Allemagne à cause du libéralisme que l'auteur y manifeste. Les articles qu'il adresse à la *Gazette universelle d'Augsbourg*, réunis en volume dans *Französische Zustände* (1832) et dans *De l'Allemagne* (1833, publié en français), doivent créer un courant de sympathie intellectuelle entre la France et l'Allemagne. En 1843, il publie *Atta Troll*. Heine se lie avec Karl Marx et fait paraître des poèmes composés sous l'influence de ses théories, *Zeitgedichte*. A la fin de sa vie, paralysé, il compose des poèmes réunis dans le *Romanzero*. Exceptée une solidarité née de la répression qui les frappe, peu de choses unissent Heine et Börne. Dictionnaire universel des littératures, Béatrice Didier, Paris 1994, Volume II, p.1761-1763. "Überdies sieht es so aus, als ob die Differenzen zwischen beiden ursprünglich sogar ausschließlich vom Persönlichen, nicht vom Sachlichen ausgingen ; und eben jenes so schwer zugängliche Terrain personal begründeter Animositäten scheint noch am ehesten auch über das Verhältnis Heines zu Börne und Böernes zu Heine Aufschluß zu geben". Helmut Koopmann, *Das Junge Deutschland, Analyse seines Selbstverständnisses*, Stuttgart 1970, p.16. Ludwig Marcuse, *Börne, Aus der Frühzeit der deutschen Demokratie*, Rothenburg ob der Tauber 1968, appelle Heine et Börne "die feindlichen Revolutions-Brüder".

³⁴ F. Ponteil, op. cit., p.105 sq. *Courrier du Bas-Rhin* n°212 du 27 novembre ; n°214 du 1 décembre ; n°217 du 4 décembre 1831.

exilés en Alsace. Elle est généralement recherchée en Allemagne comme l'une des feuilles les plus libérales de l'époque³⁵.

Harro Harring, "ami connu des Polonais", est "l'un des plus zélés champions de la liberté"³⁶. Banni de Saxe à l'âge de trente quatre ans, ayant échappé à maints dangers en fuyant le despotisme et l'arbitraire³⁷ il exprime ses idées dans *Deutschland*, et tout particulièrement dans les nombreux poèmes publiés dans le journal. Par la vente de ses recueils il soutient ceux de ses compatriotes qui, poursuivis comme lui, sont exilés à Strasbourg³⁸, ou encourage financièrement les associations pour la liberté de la presse en Allemagne³⁹. Regrettant de ne pas être millionnaire pour aider davantage son pays, il fait néanmoins don de tout ce qu'il possède à la cause qui lui est chère⁴⁰.

C'est à l'occasion de la fête de Hambach que Harro Harring fait surtout parler de lui. Le *Courrier du Bas-Rhin* lui consacre de nombreux articles qui nous permettent d'en apprendre davantage sur cette personne hors du commun. Harro Harring, qui jouit en Allemagne d'un grand renom comme homme de lettres, poète et publiciste, se réfugie à Strasbourg en octobre 1831. Ses écrits en faveur de la liberté, plusieurs volumes consacrés à la Russie et au sort de la malheureuse Pologne soumise au joug de Constantin, déplaisent à l'autocrate. La "malheureuse" Allemagne⁴¹ sur laquelle pèsent des gouvernements plus ou moins despotiques et qui subit de plus l'influence de celui des "barbares du Nord" ne représente pas un asile sûr. Il croit le trouver sur la

³⁵ *Courrier du Bas-Rhin* n°212 du 27 novembre 1831.

³⁶ Ibid.

³⁷ Ibid n°39 du 15 février 1832. *Deutschland* n°25 du 24 février 1832.

³⁸ C'est le cas du recueil "Blutstropfen". *Deutschland* n°2 du 6 décembre ; n°5 du 16 décembre 1831.

³⁹ *Courrier du Bas-Rhin* n°59 du 9 mars 1832.

⁴⁰ "Was ich habe das gebe ich". *Deutschland* n°23 du 17 février 1832.

⁴¹ *Courrier du Bas-Rhin* n°131 du 1 juin 1832.

"terre libre" de France. Il vit en Alsace, tranquille et "inoffensif", et réussit à conquérir l'estime générale⁴². Ayant voué toute sa vie à la cause sacrée de la liberté, il ne peut manquer de se rendre à la fête patriotique de Hambach. Et c'est là que sa vie, une fois de plus, va basculer.

Le *Courrier du Bas-Rhin*⁴³ publie un récit détaillé des événements qui marquent ce voyage. Mais son article est rapidement remis en cause par les autorités alsaciennes, qui non seulement doutent de sa véracité, mais le jugent calomnieux⁴⁴. On les sent bien embarrassées d'être directement mêlées à des faits qui semblent mettre en émoi toute l'Alsace et dont elles sont responsables.

En ce mois de mai 1832, Harro Harring⁴⁵ se rend à la fête de Hambach comme des milliers de patriotes venus de toute l'Allemagne et de l'étranger. Il est à la tête d'une délégation strasbourgeoise de quarante personnes. Il a composé un poème pour la circonstance, imprimé par Silbermann. Après le banquet offert sur la terrasse du château, il est porté en triomphe et promené à Neustadt à la lueur des torches. "On a dansé autour de lui sur la place, les torches à la main et, après qu'il y eut répété le sublime refrain de son infâme poème, on entassa les torches sur lesquelles on jeta (sic) d'autres matières combustibles et on continua cette canibalade (sic) jusqu'à extinction des lumières qu'elles projetaient"⁴⁶. Mais Harro Harring apprend vite que sa sécurité est menacée, qu'il

⁴² Das *Junge Deutschland* in der Schweiz hat fortwährend danach gestrebt unter den deutschen Handwerken seinen Anhang zu vergrößern. Der Anschluß der Arbeiter ist auch den Bemühungen Georg Feins und Harro Harrings, deren politische Lieder großen Anklang finden, zu verdanken. O. Wiltberger, op. cit., p.93.

⁴³ N° 134 du 5 juin 1832.

⁴⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 138 du 9 juin 1832.

⁴⁵ G. Livet, F. Rapp, op. cit., Tome IV, p.49.

⁴⁶ Sous-préfet de Wissembourg au préfet, le 28 mai 1832. F. Ponteil, op. cit., p.274.

doit être arrêté et livré à la Russie⁴⁷. Il quitte donc, dès le 28 mai, Neustadt, escorté par des compatriotes. Le 29, il arrive à Wissembourg sous sa véritable identité⁴⁸. La suite est racontée par l'intéressé lui-même dans une lettre adressée au journal⁴⁹. Celle-ci confirme en tous points l'article du *Courrier du Bas-Rhin* du 5 juin si fortement contesté par les autorités alsaciennes. Le 30 mai donc, à neuf heures du matin, le commissaire de police de Wissembourg, Zuber, se présente à "l'Ange", où Harro Haring a élu domicile. Pour éviter tout esclandre, il est venu en civil, sans gendarmes. Lors d'un entretien, il notifie au rédacteur que l'entrée en France lui est interdite et qu'il doit retourner en Allemagne immédiatement, sous peine d'être arrêté. Le fonctionnaire n'étant en possession d'aucun ordre écrit, ils se rendent tous deux chez Sido, sous-préfet, qui leur donne lecture de la directive émanant de Choppin d'Arnouville, préfet du Bas-Rhin. Originaire du Danemark, cadet réformé du régiment des lanciers de la garde russe "Constantin", partisan déclaré de la cause polonaise, Harro Haring craint d'être livré à la Russie qui ne manquera pas de l'envoyer en Sibérie. Mais, malgré ces explications, le sous-préfet de Wissembourg reste inébranlable dans ses résolutions. Le réfugié doit quitter la France, retourner en Bavière rhénane d'où il pourra envoyer ses réclamations aux autorités. Alors qu'il se prépare à partir, le juge d'instruction de Wissembourg vient le voir pour le prévenir de l'illégalité de la mesure qui le frappe, attendu qu'aucun ordre n'a été signé par le ministre. Il lui conseille de se soumettre à l'arrestation et lui promet son aide. Craignant de devenir la cause involontaire de scènes sanglantes, Harro Haring refuse cette proposition et quitte l'Alsace. La lettre de protestation qu'il adresse aux autorités ne reste pourtant pas sans effet. Le préfet l'autorise à revenir en France, à s'établir dans une ville quelconque ; "toutefois ce ne peut être dans la capitale ni en-deçà d'un rayon de

⁴⁷ *Courrier du Bas-Rhin* n°131 du 1 juin 1832.

⁴⁸ *Ibid* n°134 du 5 juin 1832.

⁴⁹ Publiée par le *Courrier du Bas-Rhin* n°138 du 9 juin 1832.

quarante lieues de cette ville et de vingt lieues des frontières" ⁵⁰ La publicité faite autour de cette affaire par le *Courrier du Bas-Rhin* a peut-être contribué à faire revenir Choppin d'Arnouville sur sa décision. Le coeur du réfugié est rempli de gratitude envers les habitants de Wissembourg qui l'ont sans cesse soutenu. L'expulsion hors du territoire du "distingué" littérateur les a profondément révoltés. De toutes leurs forces ils s'indignent contre une mesure jugée arbitraire et illégale⁵¹.

Dans une lettre touchante qu'il envoie à la rédaction du *Courrier du Bas-Rhin*⁵², Harro Haring adresse ses adieux à la province qui l'a reçu : "C'est avec une vive émotion que je me rappelle mon séjour de huit mois à Strasbourg, mes relations si fréquentes avec les nobles habitants de l'Alsace, et notamment les preuves de générosité, de dévouement et d'intérêt que j'ai reçues des Wissembourgeois, lorsqu'ils m'ont sauvé des dangers qui me menaçaient. Il est des sentiments qui ne peuvent s'exprimer ; aussi m'est-il impossible d'expliquer les émotions qui remplissent mon coeur et qu'il conservera à tout jamais en quittant la terre généreuse de l'Alsace. Une vie remplie d'événements m'a conduit depuis quatorze ans par des circonstances toujours changeantes, dans la plupart des pays de l'Europe. J'appris à connaître bien des hommes ; je reçus des témoignages d'intérêt dont je conserve une reconnaissance éternelle, mais ce n'est qu'en Alsace que j'ai trouvé cette sincérité de sentiments et d'affection, ce caractère franc et généreux qui distinguent ses habitants". L'exilé était fier et heureux de vivre parmi une population qui le comprenait. L'ordre des autorités est venu rompre ces relations qui le consolait d'une vie triste et agitée. Il conclut sur un ton pathétique : "Je dévore mes plaintes en silence. J'ai abandonné l'Alsace;

⁵⁰ Ibid n° 138 du 9 juin 1832.

⁵¹ Dans une lettre adressée au *Courrier du Bas-Rhin*, publiée dans le n° 141 du 13 juin 1832, ils confirment la véracité du récit fait par le journal et prennent fait et cause pour Harro Haring.

⁵² N° 150 du 23 juin 1832.

je pleure, mais je me tais". Ce vibrant hommage à la terre hospitalière, vers laquelle il ne pourra jamais retourner, est rédigé en juin 1832 alors qu'il est en route vers la Bourgogne.

On retrouve la trace de Harro Haring en 1836 dans un article du *Journal du Haut-et-Bas-Rhin*⁵³ consacré aux sociétés secrètes organisées en Suisse. Il est considéré comme le chef d'une association illicite qui, à la suite de l'échec de l'attentat de Francfort, de la dissolution de l'union de la presse et de la décomposition des *Burschenschaften*, a dû quitter l'Allemagne pour se réfugier en terre helvétique. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*⁵⁴, la France a demandé son expulsion, ainsi que celle de quatre autres proscrits⁵⁵. Ces malheureux sont arrivés à Arras à la mi-septembre et repartis aussitôt pour Calais. Escortés par la gendarmerie, ils voyagent tantôt en diligence, tantôt en charrette ou en chaise de poste, couchent chaque nuit en prison et touchent 20 centimes par lieue pour subvenir à leurs besoins. Ils doivent leur arrestation à un espion chargé par l'ambassade de France en Suisse de simuler des conspirations.

En 1837, Harro Haring s'adresse une fois encore à l'Alsace, cette province qui l'avait hébergé lorsqu'il était dans la difficulté. Il est à Londres, gravement blessé à la suite d'un duel. La balle qui l'a frappé n'a pu être retirée. Endurant les pires souffrances morales et physiques, il s'éteint dans le dénuement le plus complet. Dans une lettre pathétique envoyée à un ami de Strasbourg, il dresse de sa situation un tableau déchirant. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁵⁶ lance un vibrant appel à ses lecteurs afin qu'ils tendent une main secourable au "poète mourant" qui, par la publication de son dernier ouvrage, son

⁵³ N° 219 du 6 août 1836.

⁵⁴ N° 227 du 21 septembre 1836.

⁵⁵ Deux sont allemands : Harro Haring et Dieffenbach, médecin. Les autres sont italiens. Ibid.

⁵⁶ N° 140 du 13 juin 1837.

"Chant du Cygne", comme il l'appelle lui-même, espère soulager sa misère. Le journal met tout son espoir dans les nombreux amis de l'ancien rédacteur de *Deutschland*, dans tous ceux qui l'ont connu et qui, sans partager ses opinions politiques, ont apprécié son caractère noble et son dévouement généreux à la cause de la liberté. Souvent incompris, Harro Haring n'a cessé de se battre pour les droits de l'homme. Sa longue agonie est celle d'un martyr qui s'est sacrifié pour la liberté.

Sous la poussée des mesures réactionnaires de la Diète, nombre de démocrates allemands sont venus, comme Harro Haring, se réfugier à Strasbourg. Il y a là G. Fein, de Helmstadt, ancien étudiant en droit, rédacteur de la *Deutsche Tribune* en 1831 à Munich, puis dans le Palatinat ; H. Hundt-Radowsky, arrivé de Stuttgart ; J. Venedey, de Cologne, avocat collaborant au *Wächter am Rhein* ainsi que l'éditeur de cette feuille, Strohmeyer ; Wirth, qui a organisé la fête de Hambach ; J. Müller, de Berlin, rédacteur à la *Pallas* de Altenbourg⁵⁷. Ce dernier publie dans la capitale alsacienne plusieurs brochures politiques sur l'Allemagne⁵⁸. Il ne se fait aucune illusion quant aux progrès des libertés dans son pays : "Si pendant quelque temps on pouvait concevoir l'espérance de voir les princes constitutionnels de l'Allemagne, fidèles à leurs sermens, s'opposer avec fermeté, dans l'intérêt de leur propre conservation, à l'absolutisme et repousser avec vigueur les chaînes qu'on leur prépare à Saint-Pétersbourg, cette illusion ne saurait durer plus longtemps". Les ordonnances de Francfort leur laissent le choix entre la soumission à l'absolutisme et l'alliance avec leurs peuples. Si les souverains exécutent les "infâmes" mesures de la Diète, les populations du Wurtemberg, de Bade, de la Hesse, du Nassau ne s'y plieront pas. Mais leurs tentatives de résistance n'ont aucune chance de réussir, car l'Allemagne constitutionnelle n'a pas de capitale et n'est pas dirigée par une

⁵⁷ F. Ponteil, op. cit., p.275 sq.

⁵⁸ *Le Courrier du Bas-Rhin* n°202 du 23 août 1832 en cite des extraits.

dynastie unique, par un seul "trône vermoulu". Peut-être se trouvera-t-il un gouvernement qui osera se mettre à la tête de l'opposition pour braver les puissances contre-révolutionnaires. Mais alors, il faudrait que la France prenne fait et cause pour lui, qu'elle abandonne son système "de la paix à tout prix". La France est très puissante, mais pas assez cependant pour résister seule aux "hordes" des despotes. Une alliance avec l'Allemagne du sud et de l'ouest est donc indispensable à la politique française. Il faut la conclure même si elle risque de provoquer la dissolution de la Confédération germanique. L'avenir de l'Europe en dépend. Müller insiste : "Que le gouvernement français oublie donc cette fois tous ces petits détails diplomatiques, toutes ces questions secondaires qui ne font que troubler sa véritable politique, pour diriger toute son attention sur un seul point : son alliance avec l'Allemagne libérale. C'est sur le Rhin... que le sort de l'Europe se décidera"⁵⁹.

Le *Courrier du Bas-Rhin*⁶⁰ observe à l'automne 1832 que le nombre des réfugiés allemands qui passent par Wissembourg grossit de plus en plus. Strohmeyer qui fonda et rédigea avec tant de talent, selon le journal strasbourgeois⁶¹, la *Sentinelle du Rhin*, supprimée par un arrêté de la Diète⁶² est obligé de quitter Mannheim pour échapper aux poursuites des agents du gouvernement. Le procès contre la feuille qu'il a créée devant se tenir à huis clos, il craint de trouver dans l'assemblée plus d'accusateurs que de juges. Grâce à un groupe de patriotes, il parvient à se réfugier sur le territoire français⁶³ Son séjour

⁵⁹ Dans une lettre adressée à la rédaction du *Courrier du Bas-Rhin* n°204 du 25 août 1832, Müller explique qu'en cas de non-intervention de la France, l'Allemagne est assez forte pour renverser elle-même l'absolutisme. Il invite le grand-duc de Bade à une "révolution des princes".

⁶⁰ N°233 du 28 septembre 1832.

⁶¹ N°217 du 9 septembre 1832.

⁶² Le 10 mai 1832. F. Ponteil, op. cit., p.276.

⁶³ Strohmeyer est condamné à deux mois de prison ; son rédacteur, F. Schlund, à trois semaines. *Courrier du Bas-Rhin* n°218 du 11 septembre 1832.

à Strasbourg est de courte durée. Il reçoit du préfet du Bas-Rhin la notification de quitter la ville, sous prétexte que la trop grande proximité du pays de Bade lui permet d'entretenir des "liaisons dangereuses" avec des compatriotes. Malgré l'intervention de plusieurs notables, il est obligé de partir vers la Suisse ⁶⁴

F. Schlund, collaborateur du même journal, réussit à s'échapper de la prison de Mannheim et à rejoindre Lauterbourg. Son évasion est racontée par le *Courrier du Bas-Rhin*⁶⁵. Là encore, ce sont les patriotes de la ville qui l'ont rendue possible. Ils ont ouvert les portes de la geôle, trouvé une voiture pour conduire le prisonnier à Schwetzingen, puis vers le sol libérateur. A la pointe du jour, en passant le Rhin, les gendarmes badois veulent intervenir. Mais il est trop tard ; le bateau a rejoint les rives de France où les douaniers se contentent poliment de confisquer le tabac que possède le fugitif. Toutefois F. Schlund ne peut rester à Lauterbourg où il a pourtant trouvé refuge. Il doit se rendre à Strasbourg. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁶⁶ s'inquiète pour ce vieillard et craint qu'il ne soit "parqué dans quelque lieu écarté des frontières et de la capitale, pour y expier le tort d'avoir concouru matériellement à la publication d'un journal libéral".

Venedey, co-rédacteur de la *Sentinelle du Rhin*, a lui aussi réussi à forcer les portes de sa prison et à gagner Wissembourg ⁶⁷

La situation de Caroline Grosse est particulièrement dramatique. A peine relevée de ses couches, elle arrive en Alsace avec ses cinq enfants pour échapper aux vexations de la police de Munich ⁶⁸. De Wissembourg, elle adresse une lettre touchante à la rédaction du *Courrier du Bas-Rhin* ⁶⁹ afin de

⁶⁴ Ibid n° 298 du 13 décembre 1832.

⁶⁵ N° 225 du 19 septembre 1832.

⁶⁶ N° 233 du 28 septembre 1832.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ N° 247 du 14 octobre 1832.

demander de l'aide aux patriotes allemands réfugiés à Strasbourg. "Exposée comme une vagabonde sur les frontières de la France, une femme... élève une plainte douloureuse au nom de l'humanité outragée". Elle se révolte contre les persécutions du pouvoir, dirigées non seulement contre les hommes, mais également contre les épouses des démocrates. Au nom de Sa Majesté le roi de Bavière, un ordre du cabinet ministériel, qui n'est pas sans rappeler les ukases de Russie, a en effet prescrit à la famille du Dr. Grosse de quitter Munich. Accusé de haute trahison, de crime de lèse-majesté, de rébellion, etc, ce dernier a lui-même trouvé un asile protecteur en France. Mais les lettres qu'il écrit ne parviennent jamais à destination ; elles sont confisquées par les bureaux de poste bavarois. L'inquiétude, les soucis, les privations altèrent profondément la santé de Caroline Grosse. Elle est seule, car tous ceux qui tiennent à leur place ou à leurs revenus s'écartent d'une infortunée frappée de la réprobation des autorités. Quant aux amis de son mari, imprimeurs et éditeurs, ils croupissent en prison. Prononcer le nom de cette mère malheureuse suffit pour attirer sur soi les harcèlements de la police. Malade, sans secours, sans nouvelles de son époux dont les journaux de Bavière annoncent le départ pour Londres, "jetée sur le territoire français qui, malgré l'hospitalité qu'il offre, n'est cependant pas la patrie", elle demande le soutien des patriotes allemands et surtout celui de l'association allemande pour la liberté de la presse. Caroline Grosse est fière et ne veut accepter une aide étrangère. Son mari a tout sacrifié à la patrie, même sa vie. Elle-même a épuisé la fortune paternelle sans songer à l'avenir de ses enfants. C'est donc l'Allemagne qui doit lui tendre une main secourable : "L'Allemagne entendra la voix d'une mère malheureuse et dont le sort est bien à plaindre, et elle ne laissera pas aux patriotes des pays étrangers le soin de pourvoir aux besoins des martyrs de la liberté. L'Allemagne connaît son devoir : elle saura le remplir".

C'est un grenadier de la garde nationale de Strasbourg, ému par l'appel de cette innocente victime de la tyrannie allemande, qui lance

l'idée d'une souscription. Il y contribue lui-même par l'envoi d'une somme certes modeste, car il est le père d'une nombreuse famille. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁷⁰ s'empresse d'adhérer à ce projet : "Ces dons seront à la fois une dette payée à l'infortune et un hommage rendu au patriotisme". Il adresse également une prière pressante à tous les journalistes allemands, afin qu'ils fassent eux-aussi entendre les douleurs et les plaintes d'une mère malheureuse, "d'une femme grande et forte de l'honneur de la nation allemande... L'Allemagne n'est pas tombée assez bas, elle n'est pas encore assez abâtardie par les décrets de la diète de Francfort pour oublier ce qu'elle doit à un de ses plus loyaux défenseurs"⁷¹!

A Neustadt, une partie des habitants verse à l'héroïque épouse du docteur Grosse une pension mensuelle de 30 florins. Les souscriptions se multiplient de toutes parts, aussi bien en Alsace qu'en Allemagne⁷².

Caroline Grosse, dont le courage n'est pas ébranlé par les souffrances et les chagrins, essaie de retourner dans sa patrie. Mais à la frontière, les douaniers bavarois saisissent sur elle un appel imprimé destiné à ses compatriotes⁷³. Elle s'adresse aux habitants de la Bavière rhénane et à tous les Allemands comme "une veuve dans ses vêtements de deuil", accompagnée de cinq enfants en bas âge. Jusque-là sa fierté l'a empêchée d'avouer aux souverains et aux aristocrates qu'elle est délaissée, sans appui ni secours depuis que son mari est poursuivi pour avoir préféré vivre dans la pauvreté et les privations plutôt que de vendre ses talents et son énergie au gouvernement. Elle interpelle ses compatriotes en tant que personnes civiques : "Citoyens ! je ne voulais pas glaner dans les champs de la liberté, pour y trouver de quoi vivre avec mes enfants".

⁷⁰ N°249 du 17 octobre 1832.

⁷¹ N°256 du 25 octobre 1832.

⁷² A Wissembourg, Bergzabern, Landau. *Courrier du Bas-Rhin* n°270 du 10 novembre 1832.

⁷³ Des extraits sont publiés par le *Courrier du Bas-Rhin* n°256 du 25 octobre 1832.

Mais l'association pour la défense de la liberté de la presse s'est chargée solennellement de veiller sur les familles des patriotes emprisonnés. Les docteurs Grosse et Wirth ont été les premiers désignés par elle comme devant bénéficier de la reconnaissance du peuple allemand. Hélas, rien ne s'est produit. A E. Grosse, la liberté n'a valu que des accusations, des emprisonnements, des sacrifices et une bien triste célébrité. "Regardez ces enfants, dont la vue a touché même le coeur de ceux qui ont persécuté leur père et l'ont jeté dans les fers, et comprenez toutes les privations qu'il endure pour vous qui vivez tranquilles et heureux au milieu des vôtres ; car il a abandonné ces orphelins, et ils étaient son seul bonheur, son unique espérance".

Aussitôt que Caroline Grosse a franchi la frontière, le maire de Bergzabern lui annonce qu'elle est indésirable dans cette ville. Les patriotes de Neustadt lui conseillent de retourner à Wissembourg, pour ne pas s'exposer, une fois de plus, aux persécutions du gouvernement bavarois. La rumeur de l'arrestation de son épouse, à Landau, s'étant répandue, le docteur Grosse s'empresse de se rendre lui aussi dans la petite ville alsacienne. Bien que malade, il ne songe qu'à sécher les larmes des siens. A peine les retrouve-t-il qu'un ordre sévère du gouvernement français vient l'arracher aux bras de sa famille qui a tant besoin d'un protecteur. Le *Courrier du Bas-Rhin*⁷⁴, qui sans cesse s'insurge contre le sort malheureux réservé à ces réfugiés, s'interroge : "Quel crime a donc commis le docteur Grosse pour qu'on le force de quitter l'Alsace et de se tenir à quarante lieues de Paris ?" Peut-être lui reproche-t-on d'avoir composé un poème sur La Fayette, commencé en prison et achevé dans la triste solitude de l'exil. Il a également rassemblé en Allemagne les matériaux d'un ouvrage populaire, historique et poétique sur la révolution de 1789. Même sous Charles X, l'ambassadeur français à Munich n'aurait pas, comme le fait le gouvernement sorti de la révolution de Juillet, interdit à un écrivain de se rendre à Paris pour y faire

⁷⁴ N° 270 du 10 novembre 1832.

des recherches glorifiant la nation française. Ou alors les autorités redoutent-elles la vive sympathie de l'Alsace pour ce patriote qui, le premier, osa, au péril de sa liberté et de sa vie, répandre dans sa patrie "le feu sacré de l'enthousiasme de juillet"? L'Europe est accoutumée à voir le prince de Metternich et le tsar Nicolas diriger à leur guise les ministres allemands ; mais elle n'a jamais vu les instructions données à un fonctionnaire français émaner du prince de Wrede ⁷⁵ Le docteur Grosse a adressé une plainte à la chambre des députés qui saura rendre au malheureux exilé la protection de l'humanité et sauver l'honneur de la nation française. La France doit rester une terre d'asile à toutes les infortunes politiques⁷⁶. Lors d'un procès retentissant à la cour d'assises de Landau, le docteur Grosse est condamné à dix ans de bannissement, dix ans de surveillance policière ou au versement d'une caution de 3000 florins ⁷⁷.

Siebenpfeiffer parvient lui-aussi à quitter l'Allemagne et à rejoindre Wissembourg où le sous-préfet lui établit un passeport pour la Suisse ⁷⁸ Il ne reste que quelques jours en Alsace, au grand regret des patriotes de Strasbourg qui l'attendent vainement⁷⁹. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*⁸⁰ il se

⁷⁵ Karl Philipp, prince de Wrede. Officier bavarois (1767-1838), il a commandé les troupes bavaroises sous Napoléon I^{er} (1805-1812), puis pris part à la campagne de France (1814) contre l'empereur. Il est alors nommé maréchal et prince.

⁷⁶ La chambre d'accusation de Deux-Ponts condamne Grosse, Wirth, Siebenpfeiffer, etc, à l'exil pour avoir incité à la révolte et au renversement du gouvernement. *Courrier du Bas-Rhin* n° 134 du 5 juin 1833.

⁷⁷ Ce procès, auquel le *Courrier du Bas-Rhin* consacre de nombreuses colonnes, concerne également d'autres personnalités dont : Wirth, Siebenpfeiffer... N° 183 du 1 août 1833.

⁷⁸ Il s'échappe dans la nuit du 14 au 15 novembre 1833. O. Wiltberger, op. cit., p.25 sq.

⁷⁹ Les républicains de Strasbourg se préparent à lui faire une ovation. Mais le proscrit allemand n'entre pas dans la ville. F. Ponteil, op. cit., p.324.

⁸⁰ N° 299 du 14 décembre 1833.

serait volontairement soustrait à toutes les manifestations publiques ⁸¹. Au moment de son départ, il a cependant accepté le magnifique gobelet offert par un citoyen de Bergzabern. L'inscription qu'il porte est une manifestation de l'estime et de la profonde sympathie que lui témoignent les habitants de la Bavière rhénane.

Georg Büchner⁸², originaire de la région de Darmstadt ⁸³, arrive à Strasbourg en 1831 comme étudiant ⁸⁴. Pendant son séjour -il n'a que dix-sept ans- il se tient à l'écart des événements politiques ⁸⁵. Il partage cependant avec toute une génération d'intellectuels un profond sentiment de révolte. Deux ans plus tard, il est inscrit à l'université de Gießen⁸⁶ où il entre en contact avec les révolutionnaires de Hesse. Il crée la société secrète des "Droits de l'Homme" ⁸⁷, dont il veut faire un groupe d'entraînement pour conspirateurs destinés à combattre par la violence le régime existant. Büchner se caractérise par son penchant pour les complots et par l'extrémisme de ses idées. Il réproue la société bourgeoise et cherche à mobiliser les masses prolétaires misérables contre leurs exploiters. Il prêche l'action directe, l'attentat contre les princes, la noblesse et la

⁸¹ Selon O. Wiltberger, op. cit., p.26, il aurait promis aux autorités françaises de ne pas s'éterniser à Strasbourg.

⁸² O. Wiltberger, op. cit., p.34-37, 58, 73, 92, 97.

⁸³ Büchner est né le 17 octobre 1813 à Goddelau où son père est médecin. Hans Mayer, *Georg Büchner und seine Zeit*, Frankfurt 1972, p.15.

⁸⁴ Büchner s'inscrit à la Faculté de Médecine de Strasbourg le 9 novembre 1831. Gerhard P. Knapp, *Georg Büchner*, Stuttgart 1984, p.12. Le début de son pamphlet "Paix aux chaumières ! guerre aux châteaux !" comme son drame *La mort de Danton* démontrent les influences subies à Strasbourg parmi une population acquise aux idées libérales selon J. Sigmann, op. cit., p.62 sq.

⁸⁵ Während seines Aufenthaltes in Straßburg ist Büchner von allen politischen Bestrebungen ferngeblieben. Ein politisches Interesse läßt sich aber nicht verkennen. O. Wiltberger, op. cit., p.36.

⁸⁶ Il s'inscrit à la Faculté de Médecine de Gießen le 31 octobre 1833. G. P. Knapp, op. cit., p.15.

⁸⁷ "Gesellschaft der Menschenrechte" (février-mars 1834). Ibid p.17.

bourgeoisie libérale, dans le *Messenger de Hesse*⁸⁸, feuille volante datée de juillet 1834 et rédigée avec le pasteur Weidig. L'intervention des autorités met un terme à son activité. Il revient à Strasbourg en mars 1835 comme réfugié politique. Grâce à ses amitiés alsaciennes⁸⁹, il parvient à obtenir une carte de séjour. Lorsque paraît, en septembre, la *Revue allemande*, organe de la *Jeune Allemagne*, il y participe en écrivant une nouvelle⁹⁰. En octobre 1836, il quitte l'Alsace pour Zurich, où l'attend un poste de professeur adjoint à la faculté de médecine. Il y meurt du typhus à l'âge de vingt-trois ans⁹¹. Le jeune âge de Büchner, le fait qu'à Strasbourg il ne soit pas politiquement actif⁹², expliquent très certainement le silence dont font preuve les journaux strasbourgeois à son égard.

⁸⁸ *Der Hessische Landbote*. Ibid p.18.

⁸⁹ Parmi elles les frères Stöber. Ibid p.13.

⁹⁰ *Lenz*. Dans cette Nouvelle inachevée, Büchner retrace la fin tragique de Reinhold Lenz (1751-1792), le poète du "Sturm und Drang", mort fou. Büchner décrit la lente descente de Lenz vers un abîme de tourments et de douleur, et ses essais pour s'accrocher aux derniers restes de raison. Réfugié chez le pasteur Oberlin, le poète finit par succomber, malgré les soins paternels de celui-ci. Büchner utilise les notes prises par le pasteur lors du séjour de Lenz. Sa Nouvelle est destinée à la *Deutsche Revue*. Cette dernière étant interdite, Büchner ne la termine pas. Parmi ses oeuvres, on peut citer : *Woyzeck* (drame), *Dantons Tod* (drame), *Leonce und Lena* (comédie). Gerhard P. Knapp, *Georg Büchner, Eine kritische Einführung in die Forschung*, Frankfurt 1975, p.141-143 ; *Georg Büchner*, Stuttgart 1984, p.85-102. H. Mayer, op. cit., p.270-285.

⁹¹ Büchner décède le 19 février 1837. G. P. Knapp, *Georg Büchner*, op. cit., p.25.

⁹² Es will nicht recht glaubhaft erscheinen, was Georg Büchner in seinen Briefen aus dem August 1835 und März 1836 betont : daß in Straßburg nicht das geringste politische Treiben unter den anwesenden politischen Flüchtlingen herrschte. Gewiß, er mag sich ruhig gehalten haben, besonders da gerade ihm jede aufständische Bewegung unter den damaligen Umständen als verfehlt galt, da die stets drohende Verweisung ins Innere seine Studien stören mußte. O. Wilberger, op. cit., p.92.

3) LE PROCES DE LANDAU

Devant le retentissement que rencontre le procès de Landau dans l'opinion publique strasbourgeoise, il nous a paru souhaitable de relater cet événement, et, pour en saisir toute l'importance, nous avons jugé utile de dépeindre l'atmosphère qui l'entoure.

Siebenpfeiffer fait partie des orateurs qui, comme Grosse et Wirth⁹³, se sont exprimés à la fête de Hambach. Ils ont également participé activement à l'association allemande pour la liberté de la presse⁹⁴. A partir de juillet 1833, ils figurent à la une des journaux strasbourgeois pour le procès qui leur est intenté devant la cour d'assises de Landau. Celui-ci est suivi par un correspondant particulier du *Courrier du Bas-Rhin* qui, intéressé au plus haut point, consacre de très nombreux articles à cette affaire⁹⁵.

⁹³ Wirth ne viendra en Alsace que plus tard. Il y séjourne brièvement en juin 1832, passe à Strasbourg en 1837, où il s'établit de 1838 à 1839. Ibid p.26.

⁹⁴ *Verein zur Unterstützung der freien Presse*. Il est créé à la suite d'un appel lancé par la *Deutsche Tribüne* pour former, par souscription générale, un fonds destiné à soutenir la presse libre et à répandre les feuilles libérales en Allemagne. *Courrier du Bas-Rhin* n°70 du 22 mars 1832. Cette association, rapidement défendue, connaît un grand succès. Elle trouve l'adhésion des Allemands de Paris et Harro Harring, rédacteur de *Deutschland*, encourage les réfugiés de Strasbourg à y participer. *Courrier du Bas-Rhin* n°56 du 6 mars, n°59 du 9 mars 1832.

⁹⁵ En août 1833, presque tous les numéros relatent le déroulement du procès. Le *Courrier du Bas-Rhin* n°259 du 29 octobre 1833, annonce que son correspondant particulier en Bavière rhénane est "persécuté". Il s'agit d'un Français fixé depuis plusieurs années à Landau comme professeur de langues. Longtemps, le gouvernement bavarois, irrité par les articles du *Courrier du Bas-Rhin* sur le procès de Landau, a cherché à découvrir le correspondant du journal strasbourgeois. En 1833, il l'identifie et le chasse de Bavière rhénane. Il a trois jours pour quitter la région. Ch. Boersch, rédacteur du *Courrier*, est révolté par cette mesure qu'il juge cependant inutile : "Les gouvernements allemands se trompent grossièrement dans leurs calculs ; ils ont beau vouloir épouvanter, par un système d'odieuses persécutions, les hommes qui sont soupçonnés de professer quelques sentiments d'indépendance ou ceux qui font connaître au-dehors la conduite de leurs agents ; ils ont beau saisir à la frontière les journaux étrangers qui contiennent les articles sur les affaires de

Le 29 juillet 1833, à 7 heures du matin, un grand déploiement de forces militaires se met en place à Landau. Le peuple s'est déjà déplacé en masse pour attendre l'ouverture de la salle d'audience, prévue à 8 heures. La cour est introduite, puis viennent les accusés qui ont été transférés dans des calèches découvertes accompagnées de gendarmes et escortées d'un demi-escadron de chevaux-légers. Si le visage des badauds exprime la sérénité, ils sont pourtant indignés par le spectacle de ces notables conduits au grand galop à travers les rues de la ville. La liste des accusés est longue⁹⁶ Le président donne lecture de divers textes. Mais un incident vient troubler le bon déroulement de cette journée. L'imprimeur Ritter, de Deux-Ponts, avait annoncé la publication littérale des débats grâce à la présence à l'audience de deux sténographes. Il apprend un peu plus tard que celle-ci serait soumise à la censure, ce dont il fit part à ses abonnés et souscripteurs. Ce fait étant parvenu à la connaissance des inculpés, ils protestent vivement contre cette mesure. Wirth surtout s'indigne : "L'accusation a obtenu la plus grande publicité. Nous sommes accusés, non seulement d'avoir provoqué au renversement et au changement de la constitution et du gouvernement bavarois, mais nous sommes encore accusés pour les mêmes faits vis-à-vis des autres états et gouvernements de l'Allemagne. On est même allé jusqu'à nous accuser comme traîtres à notre patrie pour avoir voulu former un complot avec la France. Enfin nous avons été calomniés de la manière la plus honteuse aux yeux de toute l'Europe. Nous avons donc droit d'assister aux débats de notre cause, et d'entendre notre défense, si cette salle pouvait les contenir ; et comme il ne peut en être ainsi, le droit de rendre notre défense publique par la

l'Allemagne, ériger leurs douaniers en censeurs politiques pour confisquer le *Courrier du Bas-Rhin*, comme ils le font depuis plus d'une année, les principes de la liberté moderne ne craignent ni les perséussions, ni les saisies ; ils pénètrent chaque jour malgré les douaniers et la police ; ils se répandent dans toute les classes du peuple, ils préparent les esprits à l'avènement d'un ordre nouveau, d'un ordre favorable aux idées populaires et où les principes d'émancipation seront largement réalisés".

⁹⁶ Publiée avec celle des défenseurs par le *Courrier du Bas-Rhin* n°183 du 1 août 1833, qui relate l'ouverture de ce procès.

voie de l'impression ne saurait non plus être soumis à la censure"⁹⁷. La cour se retire. Après une heure de délibération, elle se déclare incompétente pour se prononcer sur la requête des inculpés et ordonne que l'on passe outre. On procède à l'appel des jurés. Ils sont au nombre de 24, dont 7 propriétaires-rentiers seulement, les autres étant tous des employés du gouvernement. Pour le *Courrier du Bas-Rhin*, il est aisé dès lors "de penser de quelle nuance d'opinion politique peuvent être les derniers". Nouvel incident : la défense en récusé 4. La cour délibère à nouveau, déclare une fois de plus son incompétence à se prononcer sur la conclusion des avocats, et ordonne le maintien des jurés en question. Lors de l'appel des jurés supplémentaires, qui remplacent ceux qui n'ont pu se présenter, un autre accroc se produit : la défense met en doute l'impartialité de la liste. Celle-ci est, là encore, maintenue. L'heure est avancée. La cour suspend la séance.

Celle du 30 juillet est consacrée à la formation du jury⁹⁸. Wirth prend la parole pour déclarer la cour incompétente. Puis le président s'adresse à l'assemblée. Par son discours il fournit une preuve de son talent et de son équité. Se tournant vers les jurés, il leur dit : "La cause que vous êtes appelés à juger a acquis une célébrité européenne et par sa nature et par la qualité des accusés. La vérité sera obligée de lui assigner un jour son rang dans l'histoire ; que votre décision soit de nature à ce qu'un jour vos petits-enfants puissent se faire une gloire que vous y avez pris part"⁹⁹. La lecture des actes de la procédure et d'accusation prend six heures.

⁹⁷ Ibid.

⁹⁸ Les accusés récusent six jurés, tous employés du gouvernement. Ibid.

⁹⁹ "Die Rechtsache die Sie entscheiden sollen, hat einen europäischen Ruf erlangt, sowohl wegen ihrer Beschaffenheit als wegen des Standes der Angeklaten. Die Wahrheit wird ihr einmal ihre Stelle in der Geschichte anweisen müssen ; möge Ihre Entscheidung eine solche seyn, daß Ihre Enkel stolz darauf seyn können, daß Sie daran Theil gehabt haben". *Courrier du Bas-Rhin* n°183 du 1 août 1833.

La journée du 31¹⁰⁰ est intéressante, en ce qu'elle présente les diverses pièces à conviction. Il y a là, sur le bureau du président, outre un grand nombre de brochures, de journaux et d'écrits littéraires sortis de la plume des accusés, un drapeau aux anciennes couleurs nationales allemandes avec l'inscription : "Régénération (Wiedergeburt) de l'Allemagne", un drapeau polonais, un superbe glaive, celui-là même qui avait été offert au docteur Wirth par les patriotes libéraux de Francfort à la fête de Hambach et dont le manche porte ces mots : "Liberté, Patrie, Honneur". La vue de ces objets provoque une certaine sensation dans la salle. Les faits reprochés aux inculpés sont ensuite énumérés. On peut les résumer ainsi : provocation au renversement des gouvernements et des constitutions d'Allemagne ; divulgation d'écrits séditieux ; discours au château de Hambach. Au docteur Siebenpfeiffer, il est reproché en plus d'avoir créé pour cette manifestation une chanson sur l'air de la *Marseillaise* et ayant pour titre : "Courons, Patriotes, au château", et une autre intitulée : "Am deutschen Rhein, was blitzt vom Berge". Le *Courrier du Bas-Rhin* s'étend longuement sur ces chefs d'accusation. Le procureur général, dans son allocution, insiste sur un point capital, à savoir : y a-t-il eu provocation et, si oui, a-t-elle été directe ou indirecte ? A-t-elle eu de la publicité ?¹⁰¹ Mais il ajoute que la tranquillité future de toute l'Allemagne est entre les mains des jurés. Cette déclaration mécontente les accusés et les avocats, et fait une impression pénible sur l'auditoire.

On passe à l'appel des témoins à charge (au nombre de 81) et à celui des témoins à décharge (qui ne sont que 10), puis à l'audition des premiers. Le déroulement de la fête de Hambach est rappelé avec toutes les déclarations provocantes lancées du haut de la tribune, sans oublier les excès des

¹⁰⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n°185 du 3 août 1833.

¹⁰¹ Sur ce point la réponse est positive pour le journal. Le château de Hambach est un lieu public et 30 000 personnes ont assisté à la fête. Ibid.

militaires dont le ministère public justifie la conduite¹⁰². Le rescrit du gouvernement, interdisant la manifestation et mettant la ville de Neustadt et ses environs en quasi état de siège, est évoqué avec l'indignation qu'il suscita dans la population. Le récit de l'un des accusés¹⁰³ concernant les conditions de détention excite la plus profonde émotion dans l'assistance : "Notre prison était non-seulement malsaine, l'infection (der Gestank) qui y régnait nous privait du sommeil ; et quand nous voulions ouvrir la fenêtre pour respirer l'air, la sentinelle nous en empêchait ; si nous ne nous retirions pas aussitôt, elle nous couchait en joue, nous menaçant de tirer et de nous assassiner sous nos verrous. On pousse la barbarie jusqu'à nous défendre de nous consoler réciproquement, de nous parler de nos malheurs, quoique nous fussions à deux dans la même prison". Le cynisme de la réponse du ministère public peut surprendre. Si l'accusé a à se faire plaindre de la conduite des soldats, il doit s'en prendre à lui-même. S'il s'était borné à prendre l'air à une fenêtre, il ne serait pas enfermé dans une geôle. Mais enfin, de quoi se plaint donc cet inculpé ? De ce que la sentinelle l'ait mis en joue ? Ce n'était qu'une menace et elle n'a pas tiré. Les propos du docteur Siebenpfeiffer, habile mélange d'humour et d'amertume, font sourire : "Malade depuis plusieurs mois, j'étais doux comme un agneau dans les griffes du vautour. Je n'avais pas lieu de me plaindre de ma solitude, car les souris ne manquaient pas de me faire de fréquentes visites et en nombreuse société. Il me semblait voir l'armée de la sainte-alliance venir me déclarer la guerre au fond de ma prison ; cependant mes connaissances en tactique militaire me mirent à même de faire, en moins de cinq minutes, 25 prisonniers, que j'adressai au quartier-général de mon concierge comme pièces de conviction". L'audition des témoins à charge se poursuit. Le

¹⁰² *Courier du Bas-Rhin* n° 187 du 6 août 1833.

¹⁰³ Eifler, 24 ans, étudiant en théologie. *Ibid* n° 188 du 7 août 1833.

*Courrier du Bas-Rhin*¹⁰⁴ ne s'y attarde guère, car elle concerne des troubles survenus après la fête de Hambach ¹⁰⁵.

La parole est ensuite donnée aux témoins à décharge ¹⁰⁶. Tous, ils s'accordent à dire que les discours ont été imprimés tels qu'ils avaient été prononcés au château ; qu'ils avaient d'ailleurs exercé une influence heureuse sur les auditeurs et que, loin d'avoir provoqué des manifestations désordonnées, ils avaient répandu le sentiment d'une douce et cordiale fraternité. Lecture est faite des divers écrits, brochures, journaux dont les accusés sont les auteurs et pour lesquels des explications sont réclamées. Wirth réitère sa profession de foi : "Mes principes sont ceux que j'ai exposés à Hambach ; mon but est d'éclairer les peuples sur leurs droits, et de leur prouver, de la manière la plus évidente, que les trônes sont fondés sur l'usurpation. Je reconnais que les peuples ne sont pas encore suffisamment éclairés pour renverser cette usurpation ; mais une fois que le moment sera venu, je n'hésiterai pas un instant de les y provoquer de la manière la plus directe et la plus positive, en leur criant : Aux armes ! aux armes ! Marchons au renversement des rois, à la destruction des trônes !" Siebenpfeiffer, bien que défendant les mêmes idées, est plus modéré. Il entend parvenir à une réforme politique par des voies légales, par le système représentatif tel qu'il est pratiqué en Angleterre. Le pasteur Hochdörfer ¹⁰⁷est prêt à sacrifier sa vie pour la cause qu'il défend : "La mort nous attendrait-elle, c'est avec fermeté que nous saurions monter à l'échafaud, avec la douce consolation d'avoir contribué au bien-

¹⁰⁴ N° 189 du 8 août 1833.

¹⁰⁵ A Worms, Frankenthal par exemple. Le ministère public essaie d'en rejeter la responsabilité sur les accusés. Ibid.

¹⁰⁶ *Courrier du Bas-Rhin* n° 190 du 9 août 1833.

¹⁰⁷ 31 ans, ministre du culte protestant.

être futur des peuples et de notre patrie". La lecture des divers écrits s'étend sur trois jours¹⁰⁸.

Le tribunal se penche sur l'association allemande pour la liberté de la presse¹⁰⁹. Selon la défense, son but n'était pas de renverser les trônes et les constitutions, mais d'éclairer le peuple, d'accélérer son instruction par la publication d'écrits patriotiques¹¹⁰.

Le réquisitoire du procureur général est clair, précis et modéré¹¹¹. Le bruit se répand que Wirth présenterait lui-même sa défense. L'affluence est telle que les nombreux étrangers venus de toutes les villes de Bavière rhénane, de Wissembourg, Bade, Francfort ont de la peine à trouver des places malgré les mesures prises par le président. Le *Courrier du Bas-Rhin*¹¹² publie la liste des personnalités présentes pour entendre ce "réformateur politique, combattant les souverains de l'Allemagne". Celui-ci donne la preuve éclatante de l'immensité de son génie et de la pureté de son patriotisme. La profondeur et l'éloquence de son discours sont impossibles à décrire selon le correspondant particulier du journal¹¹³ qui s'abstient d'en faire l'analyse, de peur de dénaturer un tel "chef-d'oeuvre". Il provoque des applaudissements dans l'assistance aussitôt rappelée à l'ordre par le président. Dans la rue, des acclamations unanimes retentissent¹¹⁴.

¹⁰⁸ Séance du 6 août dans le *Courrier du Bas-Rhin* n° 192 du 11 août 1833.

¹⁰⁹ Dirigée par Schüler, Savoye et Geib, avocats à la cour royale de Deux-Ponts. O. Wiltberger, op. cit., p.25.

¹¹⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n° 193 du 13 août 1833.

¹¹¹ Ibid.

¹¹² Ibid.

¹¹³ Il dure huit heures entières et occupe à lui seul toute une séance. Ibid.

¹¹⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 194 du 14 août 1833. Deux personnes sont arrêtées. Siebenpfeiffer proteste.

Les défenseurs se succèdent. L'un d'eux ¹¹⁵ s'adresse aux jurés en ces termes : "Vous êtes appelés à l'honorable mission de prononcer sur le sort d'hommes qui ont mis tous leurs efforts à éclairer le peuple sur leurs droits, à accélérer leur émancipation. L'Europe entière a les yeux fixés sur vous et attend votre décision ; rendez la telle qu'elle ne couvre point de honte et d'infamie vos descendants ; ne donnez point le coup de mort à la vérité". Un autre ¹¹⁶ attribue les troubles qui ont éclaté en Allemagne aux révolutions de la France, de la Pologne et de l'Italie. Le peuple a, dans les divers Etats, trop de sujets de plaintes et songe de ce fait à une nationalité qui lui procurerait les avantages dont le prive la division. Les efforts qu'il a faits pour parvenir à une réforme ont été anéantis par les actes de la Diète. La censure fut établie outre-Rhin. Certains journalistes vinrent se réfugier en Bavière rhénane pour continuer à informer les différentes classes sociales de leurs droits. Mais le gouvernement les incrimina comme révolutionnaires. L'un des accusés ¹¹⁷ défend ses idées dans le style simple et naïf de l'artisan qui consacre ses moments de loisir à s'instruire. On l'a arraché à sa profession, à sa famille. Mais le sentiment de souffrir pour la bonne cause l'encourage. "La liberté donne à tout pays le caractère du paradis. L'esclavage n'a pris naissance que par la seule raison que nos ancêtres ne concevaient pas bien la liberté. Si les orateurs de Hambach sont des criminels, l'assemblée du peuple qui a applaudi à leurs discours l'est aussi. Le but de ces discours est trop connu pour que je veuille y revenir ; j'observerai seulement que si un peuple a des droits à une réforme, c'est certes la nation allemande". Il conclut ainsi : "Nous sommes, dit-on, des têtes mécontentes et turbulentes. Nous demandons une patrie, et vous nous en avez donné trente-quatre ; vous nous avez donné des douanes, des impôts, des

¹¹⁵ Me Golsen, défenseur de Siebenpfeiffer. Ibid.

¹¹⁶ Me Culmann, défenseur de Hochdörfer.

¹¹⁷ Becker, 23 ans, fabricant de brosses, défendu par Me Golsen. Défense publiée dans le *Courrier du Bas-Rhin* n° 196 du 16 août 1833.

droits, des lois sur la presse et mille autres choses que vous ne nous avez pas promis. De quoi nous plaignons-nous donc, dites-vous ?" ¹¹⁸

La séance du 14 août est perturbée. La salle du tribunal est vide. De violents affrontements ont opposé la veille les militaires aux habitants. La terreur règne à Landau. Les accusés sont ramenés à la prison sans escorte. La garnison est consignée afin d'éviter de nouveaux heurts.

Ces événements, figurant en première page du *Courrier du Bas-Rhin*¹¹⁹, sont largement commentés. Leur responsabilité ne peut en aucun cas être attribuée aux habitants de Landau qui évitent tout contact avec les militaires. Par un arrêté, l'autorité administrative oblige les personnes qui désirent circuler après 22 heures à se munir de lumière. A la tombée de la nuit, les femmes et les enfants ne doivent plus sortir. Depuis, le calme est revenu à Landau. Le lieutenant général qui a traversé les rues de la ville à la tête d'une patrouille de cavalerie, malgré une pluie battante, n'a rencontré aucun individu suspect.

Le journal strasbourgeois¹²⁰ est révolté par ces incidents : "Encore du sang versé dans la Bavière rhénane ! Encore les bourgeois frappés et assassinés par des soldats ! C'est là, en deux mots, l'histoire de tous les troubles qui éclatent dans la Bavière rhénane". Il y a deux mois, c'étaient les scènes affreuses de Neustadt ; aujourd'hui ce sont celles de Landau. Les mesures imprudentes du gouvernement provoquent une opposition entre deux forces : la force du sabre et celle des idées libérales. Deux haines sont face-à-face : la haine des habitants de la Bavière rhénane envers la "vieille Bavière" qui l'exploite ; la haine des soldats, transplantés de l'intérieur sur les bords du Rhin, envers la population.

¹¹⁸ Ibid.

¹¹⁹ N°197 du 17 août 1833.

¹²⁰ Ibid.

Le *Courrier du Bas-Rhin*¹²¹ profite de ces événements pour expliquer la situation particulière de la Bavière rhénane. Ce qui caractérise le mouvement politique des Etats constitutionnels, c'est une tendance vers la centralisation, vers l'unité germanique ; c'est "le dégoût" qu'inspire à tous les patriotes allemands l'aristocratie féodale qui siège à la Diète de Francfort ; c'est la "pitié" qu'ils éprouvent pour la faiblesse des princes qui acceptent cette suzeraineté usurpatrice. "Le but de tous les libéraux éclairés de la Hesse, du Wurtemberg, de Bade, c'est la fusion des différentes divisions de la race germanique, c'est l'avènement sur la scène politique d'une *Nation allemande*, qui puisse servir d'avant-garde aux idées de liberté contre le principe de la monarchie absolue, et, appuyée sur la France, tenir en respect l'Autriche au midi, la Prusse au nord, la Russie à l'est". En Bavière rhénane, ce besoin d'une unité allemande se fait sentir avec autant de vivacité que dans les autres Etats. Mais il n'est pour les patriotes de cette région qu'un but éloigné. Un autre désir fermente : celui de conserver intacte la législation de Napoléon, le code français. Les idées, les moeurs, les institutions françaises ont profondément pénétré dans les entrailles de ce pays. Le peuple ne veut les abandonner. Les souvenirs de la France, de sa gloire et de sa splendeur passées, de sa puissance morale, de son influence fécondante sont encore bien vivants. Ils n'ont pas été effacés par les quinze années de réunion à la "vieille Bavière", pendant lesquelles les paysans ont été ruinés par la politique du gouvernement. Le contraste entre sa situation actuelle et celle d'autrefois rattache le peuple plus profondément à la législation française. Il existe, en Bavière rhénane, des idées et des vœux de réunion à la France. C'est cette tendance là que le gouvernement redoute principalement ; c'est elle qu'il cherche à combattre en introduisant dans les tribunaux des juges venus d'ailleurs, en transférant vers l'intérieur les soldats du pays pour l'inonder de troupes bavaroises. Pour l'Allemagne constitutionnelle, il n'existe qu'une seule issue

¹²¹ Ibid.

possible : la fusion de toutes les parcelles en une unité compacte et homogène. La Bavière rhénane par contre peut trouver un avenir prospère, soit en adhérant à l'unité allemande, soit en s'unissant à la France. Les mesures violentes du gouvernement bavarois rendent celui-ci odieux aux habitants qui rejettent la responsabilité des excès sur la police et les soldats. La sympathie populaire accompagne par contre les efforts faits par les patriotes pour propager les idées d'une unité allemande. Le procès de Landau qui les réunit est un triomphe pour eux. Mis en présence de leurs juges, ils soutiennent énergiquement et courageusement les principes révolutionnaires empruntés à la France, qui représentent pour l'Allemagne des "leviers de destruction neufs et puissants". Alors que le peuple applaudit cette noble conduite, la police bavaroise se sent d'avance vaincue devant le jury et voit s'évanouir une à une toutes les accusations. Elle se venge de sa défaite judiciaire par des assassinats en pleine rue, par l'excitation à la haine des soldats contre les habitants. Comme on peut le constater, le *Courrier du Bas-Rhin*¹²² ne doute guère de l'issue du procès. Pour lui, la Bavière rhénane se débat contre une occupation étrangère, celle des troupes de la "vieille Bavière"¹²³, comme si "la force brutale pouvait étouffer à jamais le brûlant sentiment de la nationalité, la haine d'un pouvoir sans sympathie avec les moeurs, les besoins, les intérêts du peuple qu'il tient sous sa domination".

Pendant ce temps, le procès de Landau, "que le despotisme a suscité pour sa honte aux nobles défenseurs des libertés de la *nation allemande*", touche à sa fin. Le journal strasbourgeois¹²⁴ est confiant. Il est sûr du verdict : l'acquiescement pour tous les accusés. Ceux-ci, convaincus de leur impunité, profitent de la publicité des débats pour développer avec force et talent tous les

¹²² N° 197 du 17 août 1833.

¹²³ Comme la Hongrie par des Lombards, l'Italie par des Autrichiens et des Hongrois, la Pologne et la Lithuanie par des Russes, l'Irlande par des Anglais. Ibid.

¹²⁴ *Courrier du Bas-Rhin* n° 198 du 18 août 1833.

principes professés avant et pendant la fête de Hambach ¹²⁵ Le 18 août 1833, le *Courrier du Bas-Rhin* annonce en post-scriptum l'acquittement des inculpés sans autre précision. Espérant en savoir plus, il a même retardé de quelques heures sa publication. La lettre qu'il attend étant arrivée trop tard, il s'empresse de consacrer un supplément à la phase finale du procès ¹²⁶. L'affluence du public est immense pour écouter la déclaration du procureur général qui réfute tout ce que la défense a pu dire à propos de la Bavière rhénane. Il trouve exagéré le tableau qu'elle a dressé de la misère de cette région et estime que l'émigration vers l'Amérique n'a d'autre but que la spéculation financière. Selon lui, les deux tiers des habitants possèdent de grandes richesses et n'ont pas à se plaindre des impôts. Après avoir énoncé les torts des divers inculpés, le magistrat s'en remet à la justice. Accusés et défenseurs prennent la parole une dernière fois. Les débats sont terminés. Avec talent et impartialité, le président fait son résumé. Les jurés se retirent pour délibérer. Quatre heures et demie plus tard, ils rejoignent la salle du tribunal. Ils répondent négativement aux questions qui leur ont été soumises. Le *Courrier du Bas-Rhin*¹²⁷ rend hommage à ces hommes probes, qui malgré les menaces ont fait leur devoir : "Honneur aux jurés dont la conscience a su se mettre au-dessus de tous les dangers !"

Les inculpés devraient être remis en liberté. Il n'en est rien¹²⁸. La plupart sont maintenus en état d'arrestation pour être traduits devant des tribunaux correctionnels ¹²⁹. La plus grande tranquillité règne à Landau et ses environs. L'intérêt suscité par l'issue du procès était tel que les habitants de

¹²⁵ Le journal revient sur les détails des troubles des 12 et 13 août à Landau. Ibid.

¹²⁶ Supplément au n°198 du 19 août 1833.

¹²⁷ Ibid.

¹²⁸ Eifler et Sparpff, 27 ans, étudiants en philologie, sont libérés. *Courrier du Bas-Rhin* n°199 du 20 août 1833.

¹²⁹ Pour outrage à magistrat. O. Wiltberger, op. cit., p.26. *Courrier du Bas-Rhin* n°199 du 20 août 1833.

Neustadt avaient imaginé un système de signaux pour connaître plus rapidement le verdict. Placées à distance régulière, des personnes devaient agiter un linge blanc en cas d'acquittement ou un linge rouge dans le cas contraire. Ainsi la nouvelle parvint-elle à franchir les quatre lieues qui séparent les deux villes, en vingt-huit minutes¹³⁰.

Le grand procès politique qui a, durant tout un mois, mis en émoi la Bavière rhénane et attiré l'attention de l'Allemagne entière est terminé. Malgré les tentatives d'intimidation pour arracher une condamnation aux jurés, malgré l'appareil militaire déployé par le gouvernement et les soins pris pour faire juger les accusés sous la terreur des canons et des baïonnettes, malgré les atrocités commises dans les rues de Landau par les soldats, le *Courrier du Bas-Rhin*¹³¹ se réjouit de pouvoir annoncer l'acquittement des démocrates allemands et la défaite du ministère public. Il attire l'attention de ses lecteurs sur l'importance de cet événement. Il ne s'agissait pas d'un procès politique ordinaire, mais d'un véritable "procès de tendance", comparable à ceux qui avaient lieu en France sous la Restauration : "C'était le libéralisme français de 89, face à face avec le principe monarchique ; c'étaient les idées puissantes de la grande révolution française qui ont fait sauter en éclats la royauté féodale ; c'était l'égalité du contrat social, la haine des têtes couronnées et des usurpations monarchiques ; c'étaient Wirth, Hochdörfer, Siebenpfeiffer, proclamant hautement tous ces principes destructeurs, se déclarant les ennemis des trônes, prêchant devant leurs juges, devant leur accusateur, l'égalité et la fraternité républicaine"¹³² Car le libéralisme du siècle dernier se répand en Allemagne. Ses principes fermentent dans toutes les classes de la société, aussi bien dans les écoles que chez les patriotes qui, avant l'établissement de la censure, dirigeaient la presse périodique. N'ayant aucune voie

¹³⁰ *Courrier du Bas-Rhin* n° 202 du 23 août 1833.

¹³¹ N° 200 du 21 août 1833.

¹³² Ibid.

d'expression légale, se heurtant sans cesse aux anciennes institutions féodales, il est bouillant et indiscipliné ; "on voulait lui faire son procès, et il a fait le procès au principe monarchique". Le jury, par son verdict, a "presque" donné gain de cause aux théories républicaines. C'est cela que le journal souligne avec satisfaction : "Si vous n'y voyez qu'une affaire de presse tout ordinaire, vous avez tort ; si vous y voyez même la cause tout entière de la liberté de la presse, c'est encore trop peu : c'est la cause de toutes les idées révolutionnaires, de toutes les théories anti-monarchiques, contre la féodalité et la royauté ; c'est la cause du progrès populaire en Allemagne contre la résistance des institutions aristocratiques ; c'est la cause même de la révolution française, traduite en cour d'assises, dans ses idées, ses principes, ses mobiles". Le *Courrier du Bas-Rhin* admire tout particulièrement le caractère noble et énergique des accusés qui n'ont pas renié leurs principes au tribunal. Le fait que le procès se déroule en Bavière rhénane leur a, bien sûr, été favorable. En effet, ce ne sont pas des juges payés par le gouvernement qui ont eu à se prononcer ; ce sont des jurés, comme en France, des citoyens représentant non la justice royale, mais la pensée et les idées de la masse. Les souverains des Etats constitutionnels se sont montrés inhabiles, incapables de défendre les intérêts du peuple contre l'arbitraire de la Diète de Francfort. C'est pour cette raison que les patriotes ont abandonné le principe monarchique en ne comptant plus que sur l'énergie de la nation pour défendre les libertés compromises et pour conquérir, et c'est là l'essentiel, une unité nationale ardemment désirée. Grâce au développement des institutions et des moeurs, les principes politiques commençaient à se dépouiller peu à peu de toute manifestation violente pour revêtir un caractère plus pacifique. Mais la réaction contre-révolutionnaire a changé le cours des choses. Les idées de liberté ne pouvant plus s'exprimer légalement, elles revêtent à nouveau un caractère haineux. Lorsque les théories révolutionnaires fermentent dans les masses, il ne sert à rien de vouloir les étrangler, car alors elles éclatent brusquement et brisent ce qu'elles n'ont pu transformer graduellement. C'est là la situation de

l'Allemagne, illustrée par le procès de Landau qui est un défi public au principe monarchique.

Mais le *Courrier du Bas-Rhin* a crié victoire un peu vite en annonçant l'acquittement de tous les accusés. Il est obligé de revenir sur ses déclarations et en rejette la responsabilité sur son correspondant particulier ¹³³ En effet, le tribunal a nuancé les sentences ¹³⁴, mais uniquement pour les inculpés condamnés par contumace.

Si le calme est retombé sur Landau, des incidents éclatent à Deux-Ponts lors du passage de l'un des accusés acquitté ¹³⁵. Prévenus de sa venue, quelques amis et des promeneurs viennent le complimenter. Cette marque d'attention, dès qu'elle est connue des militaires de la garnison, excite leur mauvaise humeur. Ils se précipitent hors des casernes, poursuivent les badauds à coups de sabre et blessent quelques enfants innocents. Le lendemain, les frères Culmann, avocats ayant défendu certains accusés au procès de Landau, sont pris à partie par une horde de soldats. Ils ne doivent leur salut qu'à la fuite.

4) L'ATTITUDE DES AUTORITES FRANÇAISES FACE AUX EMIGRES ALLEMANDS

Pendant que se déroulent tous ces événements outre-Rhin, les persécutions du gouvernement français contre les réfugiés de toutes les nations

¹³³ N° 210 du 1 septembre 1833.

¹³⁴ Pistor, docteur en droit, est condamné à un an de prison ; le docteur Grosse à 10 ans de bannissement, 10 ans de surveillance policière ou à un cautionnement de 3 000 florins. Schüler et Savoye, avocats, subissent la même peine. Geib, avocat, est acquitté. Ibid.

¹³⁵ Eifler. *Courrier du Bas-Rhin* n° 202 du 23 août 1833.

se font également sentir en Alsace. Le *Courrier du Bas-Rhin*¹³⁶ les dénonce avec fermeté. Le ministère use de rigueurs sans précédent dans les annales du monde civilisé. Par la dénonciation d'un espion, un ordre de la Diète de Francfort, une erreur de nom ou de personne, il peut chasser du sol de France, jadis hospitalier, des hommes qui vivent tranquilles au sein de leur famille et de leurs amis. Il ne leur permet même pas d'habiter la France en s'éloignant de la frontière. La Suisse est le seul asile qu'il leur autorise. Si celle-ci, pressée par la Diète, se mettait à renvoyer les proscrits... Le journal strasbourgeois n'ose imaginer cette éventualité. Peu importe au gouvernement et au préfet que ces proscrits soient livrés à leurs bourreaux. Six ou sept Allemands, résidant à Strasbourg, ont reçu l'ordre de quitter le pays dans les vingt-quatre heures. Parmi eux, un jeune homme doux, muni de bons certificats et d'un livret en règle. Il a trouvé un engagement d'un an chez un brasseur pour apprendre un métier qu'il croit utile à son projet d'émigration vers l'Amérique. L'ordre de départ des autorités vient le frapper comme un coup de foudre. Accompagné d'un habitant de Strasbourg, il se rend chez le préfet pour lui demander les motifs de ce bannissement. Réponse laconique de celui-ci : "Le gouvernement agit et ne parle pas". Il refuse tout délai supplémentaire, toute concession. C'est en vain que le jeune homme réclame un passeport afin qu'au Havre il puisse s'embarquer pour l'Amérique. L'ordre de Paris est formel : quitter la France dans les vingt-quatre heures ! Un homme d'âge mûr, père d'une famille de sept enfants, ayant de nombreux parents et amis en Alsace, figure également sur la liste établie par les autorités. Là encore l'intervention de quelques honorables Strasbourgeois reste sans effet. Accueillie avec bienveillance par l'administration municipale, leur requête est rejetée par le préfet. Il a reçu un ordre du gouvernement et il le fera exécuter !

¹³⁶ N° 164 du 10 juillet 1833.

Il faut souligner, qu'après le coup de main tenté contre la Diète au printemps 1833, les autorités de divers Etats allemands ¹³⁷ ont adressé des plaintes au gouvernement français. Elles concernent le séjour en Alsace de plusieurs réfugiés et notamment de Börne, accusé d'avoir dirigé le mouvement de Francfort. Mais le *Courrier du Bas-Rhin* est formel : le publiciste n'a pas quitté Paris¹³⁸. La police secrète et la police municipale de Strasbourg sont sur les dents. En effet, l'échec de l'affaire a provoqué, dans les rangs des insurgés, une débandade générale. Le but de leur exil volontaire est, une fois de plus, Strasbourg¹³⁹. Le ministre de l'intérieur demande au préfet de diriger ces réfugiés vers la Suisse, mais malgré les précautions prises, leur nombre ne cesse de s'accroître en Alsace. Des mesures énergiques d'expulsion viennent alors libérer Strasbourg des démocrates allemands ¹⁴⁰. Désormais ils ne pourront séjourner dans la ville que s'ils s'abstiennent de toute activité politique¹⁴¹. A partir de 1833, c'est donc vers la Suisse que s'orientent la plupart des réfugiés européens ¹⁴². S'ils passent par Strasbourg, ils ne s'y attardent guère. Une dizaine d'étudiants seulement séjournent dans la ville ou ses environs. Inscrits pour la plupart à la faculté de médecine, ils ne s'occupent pas de politique et n'entretiennent que peu

¹³⁷ Le Wurtemberg, la Hesse. *Courrier du Bas-Rhin* n°89 du 13 avril ; n°91 du 16 avril 1833.

¹³⁸ Börne y a présidé en février un banquet organisé à Neuilly par les Allemands de Paris. *Ibid* n°51 du 28 février 1833.

¹³⁹ Parmi eux les docteurs Bunsen, Gaerth, Birckelmann et un grand nombre d'étudiants. F. Ponteil, *op. cit.*, p.323 sq.

¹⁴⁰ Auch Frankreich beginnt (1833) der revolutionären Strömungen Herr zu werden. Allein die republikanische Schweiz scheint von dem System allgemeiner Reaktion noch nicht betroffen zu sein. O. Wiltberger, *op. cit.*, p.90.

¹⁴¹ *Ibid*.

¹⁴² La Diète germanique prend des mesures énergiques contre les réfugiés politiques. Un arrêté, daté du 16 août 1836, contenant un règlement général sur "la punition des délits commis envers la confédération et sur l'extradition des prévenus politiques dans tout son territoire", est publié. *Courrier du Bas-Rhin* n°229 du 23 septembre 1836.

de relations avec leurs compatriotes¹⁴³. Le mouvement ralentit de plus en plus¹⁴⁴. La politique réactionnaire de Metternich triomphe. Le calme est revenu. L'Allemagne est réduite au silence.

Nous pouvons constater que le *Courrier du Bas-Rhin* défend systématiquement les réfugiés politiques allemands contre les soupçons ou les mesures prises à leur encontre par les autorités. Le journal n'évoque jamais les liens que ces émigrés entretiennent avec les sociétés secrètes suisses ou parisiennes, alors que ceux-ci sont pourtant indéniables. En 1836, la "Burschenschaft compte aussi des affiliés à Strasbourg avec lesquels elle est en correspondance"¹⁴⁵. La ville est également un haut-lieu de la propagande de la *Jeune Allemagne*, et de la *Ligue des proscrits*¹⁴⁶.

* * * * *

¹⁴³ O. Wiltberger, op. cit., p.30 sq. Il s'étend sur tous les réfugiés allemands présents à Strasbourg dont les journaux ne parlent pas. Selon K. Koszyk, op. cit., p.79 sq, Strasbourg cesse d'être un centre d'émigration allemande à partir de 1837, les réfugiés se rendant alors à Paris ou en Suisse.

¹⁴⁴ Jusqu'en 1848, seules trois personnalités se distinguent parmi les démocrates allemands de Strasbourg : Weddo von Glümer qui a dirigé avec Georg Fein la *Deutsche Tribune* ; F.C. Bernays et W.Th. Sehring. O. Wiltberger, op. cit., p.38-43.

¹⁴⁵ O. Wiltberger, op. cit., p.92.

¹⁴⁶ Straßburg ist ein Hauptsitz für die Propaganda des *Jungen Deutschland*. Ibid p.94. Auch der *Bund der Geächteten* hatte Verbindungen mit Straßburg. Ibid p.98.

CONCLUSION

Entre 1820 et 1830, la politique étrangère française face à l'Allemagne reste prudente. Le congrès de Vienne (Signature de l'Acte final le 8 juillet 1820), inquiète quelque peu le *Patriote Alsacien* qui, après l'assassinat du duc de Berry et le retour à une politique autoritaire, redoute une incursion des armées de la Sainte-Alliance sur le territoire français. Ces appréhensions se dissipent rapidement. Des deux côtés du Rhin les esprits se calment. En Allemagne, en même temps que la crainte, toute trace de haine envers la France disparaît. L'influence de la Prusse, qui a trompé les espérances du peuple, se trouve singulièrement diminuée. Selon le *Courrier du Bas-Rhin* son rôle n'est plus que secondaire et c'est vers l'Autriche que se tournent les regards des petits Etats.

La tutelle autrichienne irrite cependant les populations. Grâce au succès de son intervention en Espagne, le prestige de la France se trouve renforcé surtout dans les Etats secondaires de la Confédération. Mais Paris s'empresse de rassurer le cabinet de Berlin. Sa politique étrangère reste réservée. En 1825, le *Courrier du Bas-Rhin* constate une franche amitié, une harmonie complète entre les deux puissances.

Le gouvernement français espère voir la Prusse sortir de l'orbite autrichienne. Le règlement de la guerre russo-turque sans les remaniements territoriaux escomptés, réduit ses projets à néant. Il se détourne alors de la Prusse dont le rôle dans la formation du Zollverein ne manque de l'inquiéter. Toute idée de rapprochement avec Berlin est abandonnée.

Les journées de Juillet raniment, en Allemagne, l'agitation nationale et libérale. Mais ces manifestations populaires se produisent sans coordination aucune. Louis-Philippe rassure les cours voisines en leur faisant part

de sa volonté de paix. Quant à la Prusse, elle décide de ne pas se mêler des événements qui se déroulent en France. Aucun nuage ne semble obscurcir les relations diplomatiques franco-allemandes de 1830.

Pour le *Courrier du Bas-Rhin*, la révolution de 1830 a cependant des répercussions plus profondes outre-Rhin. L'Allemagne s'identifie à la nation française qui éveille en elle les plus vives sympathies. Le fossé qui s'était creusé entre les deux rives du Rhin est comblé. Sorti du sommeil léthargique où il est plongé depuis 1819, l'Allemand voit dans les Français un peuple de frères. Tous ils aspirent au progrès de la civilisation et au bonheur de l'humanité. Pour atteindre ce but, il faut que la France tende la main aux Etats constitutionnels de la Confédération qui, livrés à eux-mêmes, sont impuissants.

La politique de non-intervention du gouvernement français dans l'affaire belge est bien accueillie outre-Rhin. Mais l'attitude prudente des dirigeants ne satisfait guère l'opinion publique française qui souhaite que la France retrouve sa prépondérance en Europe.

Le clivage entre ces deux tendances se renforce en 1831. A Strasbourg le *Courrier du Bas-Rhin*, le *Straßburger Korrespondent* et *L'Alsacien* reprochent sa faiblesse au gouvernement ¹⁴⁷. La France, patrie de la liberté, qui a donné l'élan à tous les peuples et fait trembler sur leurs trônes les rois absolus, cette France est méconnaissable. Elle a perdu tout poids dans la balance politique alors que l'Europe est en armes autour d'elle et se prépare à venir étouffer le principe de la souveraineté populaire.

Tandis que le juste-milieu souhaite un désarmement général, l'opposition veut effacer les honteux traités de 1815 et reconquérir les frontières naturelles du pays. Elle se croit chargée d'une mission historique :

¹⁴⁷ *L'Alsace constitutionnelle*, journal du juste-milieu, prône la paix.

délivrer les autres peuples. Mais pendant ce temps, la diplomatie française se courbe devant les rois de la Sainte-Alliance. Au lieu d'éveiller l'affection des peuples, la France ne suscite plus que mépris et haine à l'étranger.

La France assiste en spectatrice muette à l'application des décrets de la Diète de 1832 et 1833. Passive, elle abandonne à leur faiblesse les Etats constitutionnels de la Confédération. Les patriotes allemands l'accusent de faire cause commune avec le despotisme.

Le blâme jeté par la presse anglaise sur les actes de la Diète, l'encourage cependant à faire de même. Le langage des journaux ministériels français se fait plus énergique. Ils n'excluent plus une intervention de la France outre-Rhin à condition que celle-ci soit réclamée par les souverains. Pour le *Courrier du Bas-Rhin*, c'est faire fi de la volonté des peuples. Il estime que la France doit assurer les libéraux allemands de la sympathie du gouvernement pour la cause qu'ils défendent et ainsi leur redonner espoir. La guerre est le remède extrême préconisé par le journal pour y parvenir.

Au milieu de 1832, la politique entre dans une période de calme plat. Partout règnent l'ordre et la tranquillité. Le *Courrier du Bas-Rhin* semble regretter cette absence d'événement. La sérénité n'est qu'apparente à ses yeux car nulle part il n'est question de désarmement. Il préfère la guerre à la honte.

Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*, porte-parole du justemilieu, se félicite quant à lui de la modération du gouvernement de Louis-Philippe qui respecte l'indépendance et la nationalité de ses voisins.

A l'automne 1833, la situation de l'Europe, telle qu'elle est décrite par le *Courrier du Bas-Rhin*, est critique. Les feuilles allemandes poursuivent leurs offensives guerrières contre la France. Si elle n'a pas encore été

attaquée, ce n'est pas parce qu'elle inspire de la crainte, mais parce que sa politique est fondée sur l'ordre et la sécurité avant tout. Le journal ne veut pas d'une telle paix, car il la juge peu honorable.

En 1834 les rumeurs d'un conflit s'estompent. La diplomatie française, à en croire le *Courrier du Bas-Rhin*, s'endort. Toute relation serait interrompue car les puissances allemandes considèrent toujours la France comme un pays contaminé.

Jusqu'en 1840 la situation reste stable et calme. Les tensions des années 1830 sont oubliées, ce dont se félicite le *Journal du Haut-et-Bas-Rhin*. Le voyage en Allemagne entrepris par les fils aînés de Louis-Philippe, confirme l'harmonie qui règne à nouveau entre les puissances. Les gazettes allemandes se répandent en éloges pompeux sur le roi de France. Leur enthousiasme et leurs louanges révoltent le *Courrier du Bas-Rhin*. Il ne croit pas, comme son confrère, à cette amitié universelle, à cette grande réconciliation entre les cabinets et les populations. L'avenir semble lui donner raison.

En 1840, le conflit turco-égyptien menace de se transformer en conflagration européenne. L'opinion publique alsacienne tout entière fait bloc contre le danger qui menace. Elle envisage un conflit avec calme et ardeur. Le *Courrier du Bas-Rhin*, ému par la signature du traité de Londres, veut que la France marche, arme à la main vers la coalition pour la dissoudre. Mais le gouvernement reste apathique et devient un objet de dérision pour toute l'Europe. La presse, en Allemagne, fait éclater sa haine. Mais elle ne fait que riposter aux provocations des journaux français qui, comme le *Courrier du Bas-Rhin*, veulent briser les traités de 1815. *L'Alsace* lance un véritable appel à la raison et condamne les articles insultants et revendicateurs qui paraissent des deux côtés du Rhin. Il critique le gouvernement français qui, par ses propos imprudents, entretient cette excitation. Le *Courrier du Bas-Rhin* se veut rassurant lui aussi. Il

met l'accent sur le fait que la France ne souhaite pas se lancer dans une guerre de conquêtes. Pendant que retentissent outre-Rhin les chansons patriotiques, les préparatifs militaires s'accroissent de part et d'autre du fleuve. La fièvre de l'armement a gagné les deux rives. Ces préparatifs s'accompagnent de bravades psychologiques menaçantes. Dans le même temps le cabinet des Tuileries proteste de son désir de paix et les dispositions pacifiques de Louis-Philippe sont généralement connues. La politique étrangère de la France reste incomprise. Selon le *Courrier du Bas-Rhin*, on a cessé de la craindre et on est tout près de la haïr. Le journal redoute que Guizot ne sacrifie l'Alsace pour éviter un conflit.

Lorsque l'Europe réclame le désarmement de la France, le *Courrier du Bas-Rhin* prend cette ingérence comme une véritable déclaration de guerre. Il ne veut pas d'une paix "à tout prix" mais de la fermeté dans les relations diplomatiques. Selon lui, seule une attitude plus énergique peut éloigner le risque d'une conflagration.

Aux débuts 1841, les premiers signes de détente s'amorcent. *L'Alsace*, dès le mois de janvier, exclut l'éventualité d'une guerre au printemps. A l'automne, tout danger est écarté.

L'Allemagne sort renforcée de la crise internationale qui a agité l'Europe. En 1842, le rapprochement franco-allemand réjouit le *Courrier du Bas-Rhin*. L'annexion de Cracovie par l'Autriche, en 1846, ne menace pas la paix. Là encore, c'est l'attitude du gouvernement français, qui tarde à protester, qui est en premier lieu critiquée par la presse alsacienne.

A peine les passions se sont-elles calmées, qu'éclate la révolution de 1848. Les troubles gagnent l'Allemagne où se réveille la peur d'une politique de conquêtes française. Cette crainte est savamment exploitée par les souverains qui détournent ainsi l'attention de leurs peuples des revendications intérieures. La France se méfie de l'Allemagne et de ses prétentions nationales, de

la Prusse où Frédéric-Guillaume IV, demi-fou, cède d'abord à la révolution, puis l'écrase, puis octroie enfin une constitution. Le roi rêve d'être empereur d'Allemagne, mais refuse la couronne que lui offre le Parlement de Francfort. Il essaie d'éliminer l'Autriche de la Confédération germanique, puis capitule devant l'ultimatum autrichien. La France ne fait rien pour favoriser la formation de la Petite Allemagne.

* * * * *

CONCLUSION GENERALE

La presse strasbourgeoise d'opposition encourage, comme nous avons pu le constater, le mouvement constitutionnel et national né des guerres napoléoniennes auquel les étudiants participent activement. Aussi le *Courrier du Bas-Rhin* et le *Patriote alsacien* ne cessent-ils de s'insurger violemment contre les décrets de Carlsbad qui jugulent la presse, soumettent les universités à une stricte surveillance, dissolvent la *Burschenschaft* et affirment la défense du principe monarchique. Ce qui les révolte tout particulièrement, ce sont les nombreuses arrestations qui accompagnent ces mesures et qui font croupir dans les forteresses de la Confédération des centaines d'innocents. Car pour ces deux journaux, toutes les machinations démagogiques des années 1820 ne sont qu'imaginaires. Se servant des actes individuels de quelques fanatiques, Metternich a inventé un vaste complot afin de faire décider des mesures répressives d'ensemble. Celles-ci sont accueillies avec indifférence par le *Journal politique et littéraire du Bas-Rhin*, dépendant des autorités, qui se garde bien d'émettre la moindre critique. Son attitude est en tous points conforme à celle adoptée par le gouvernement français qui se félicite de l'initiative autrichienne.

Mais les journaux strasbourgeois d'opposition constatent avec regret que les journées de Juillet ne propagent pas la révolution en Allemagne, malgré l'enthousiasme des jeunes libéraux pour les vainqueurs des barricades. Ils sont cependant confiants car les secousses qui se produisent outre-Rhin ne peuvent être réduites simplement à des "caprices" ; elles ont de l'avenir.

Le *Courrier du Bas-Rhin* se passionne, ainsi que nous l'avons vu, pour la fête de Hambach qui doit "cimenter une alliance éternelle entre les peuples". Des milliers de participants, provenant des couches sociales les plus variées, et parmi eux des femmes, écoutent les discours, les chansons et les

pamphlets dans lesquels s'exprime la haine de l'aristocratie et des privilèges. Mais le journal strasbourgeois attendait autre chose de cette manifestation. Il souhaitait un "acte de vigueur" destiné à "sauver" l'Allemagne. Son espoir est déçu. Il doit se rendre à l'évidence, "l'aurore de la liberté" ne se lèvera pas encore outre-Rhin où la révolution est pourtant, selon lui, le seul salut possible.

Comme la fête de la Wartburg quinze ans plus tôt, la manifestation au château de Hambach fournit à Metternich le prétexte d'une nouvelle lutte contre le nationalisme et le libéralisme au sein de la Confédération. Les décisions de la Diète sont unanimement condamnées par la presse strasbourgeoise. Pour le *Courrier du Bas-Rhin* elles sont une manifestation de plus du despotisme contre les idées de liberté et d'émancipation ; pour le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* elles représentent "une guerre à mort" entre le principe absolu et le principe constitutionnel, un ultime démenti donné aux promesses d'affranchissement faites dans le passé. Mais l'organe du juste-milieu désapprouve en même temps les anarchistes qui, comme les meneurs de Hambach, réclament la tête des despotes pour assurer le bonheur des peuples. Par son attitude, il excuse dans une certaine mesure la réaction qui s'abat sur l'Allemagne. Repoussant avec vigueur l'idée d'une révolution outre-Rhin, il juge criminel l'attentat de Francfort, alors que le *Courrier du Bas-Rhin* vante le courage des insurgés. Les divergences de vues entre les deux journaux s'accroissent encore lorsque de nouveaux troubles éclatent à Hambach. Il nous paraît difficile de rétablir la vérité des faits tant les récits diffèrent. Mais le spectacle dépeint par le *Journal du Haut-et Bas-Rhin* de ces soldats armés, attaqués par quelques personnes munies de couteaux, nous semble peu convaincant et un peu ridicule. Le *Courrier du Bas-Rhin* est horrifié par le nombre impressionnant des arrestations, par la violence qui s'est abattue sur tous les Etats de la Confédération. A partir de 1833, les idées nationales et libérales sont étouffées en Allemagne. Elles survivent cependant dans une élite intellectuelle réfugiée à l'étranger.

La presse strasbourgeoise, comme nous avons pu le remarquer, ne reste pas indifférente devant la formation du Zollverein. Il faut cependant reconnaître que le sujet la préoccupe essentiellement lorsque les intérêts français, alsaciens en particulier, semblent menacés. L'accession du grand-duché de Bade au système prussien éveille les pires craintes, car elle pourrait léser gravement les exportations françaises vers l'Allemagne. Les journaux de l'opposition se montrent méfiants envers cette association qui risque d'entraîner une suprématie générale de la Prusse sur la plupart des Etats de la Confédération. C'est avec une inquiétude non dissimulée qu'ils voient croître son influence commerciale et politique. Leur critique s'adresse aux gouvernements qui adhèrent successivement au Zollverein contre l'avis des populations dont le mécontentement ne peut se manifester dans cette Allemagne muselée. Les combinaisons prussiennes leur paraissent sous un jour totalement odieux car elles sont en réalité une lutte destinée à faire triompher l'absolutisme.

Le *Journal du Haut-et Bas-Rhin*, représentant du juste-milieu, et les organes catholiques ne semblent guère préoccupés par l'association qui est en train de naître outre-Rhin. La prépondérance prussienne au sein de la Confédération germanique ne les gêne aucunement. Quant à une unité de l'Allemagne réalisée par le biais des relations commerciales, elle est envisagée avec sérénité puisqu'elle s'accompagne d'un besoin de paix.

Une fois le Zollverein formé, le *Courier du Bas-Rhin* fait taire tous ses griefs. Il blâme alors l'attitude du gouvernement français dont la politique économique est fondée sur un système protectionniste et prohibitif qui paralyse les échanges et entraîne les représailles allemandes. Ces dernières semblent totalement injustifiées aux yeux de *L'Alsace* dont la mauvaise foi nous semble évidente. En effet, la plupart des historiens mettent en lumière les excès tarifaires français qui provoquent la riposte allemande.

Les journaux strasbourgeois ne nous permettent guère d'apprécier la situation industrielle réelle de l'Allemagne. La presse ne s'intéressant qu'aux événements ponctuels susceptibles d'attirer l'attention de ses lecteurs, la lente transformation des Etats voisins vers le machinisme nous est montrée lors des expositions industrielles qui nous présentent un échantillonnage des produits d'outre-Rhin, mais ne nous renseignent pas cependant sur les procédés de fabrication employés, ni sur les régions de provenance de ces objets. Si la description de la manifestation de Mayence nous paraît réaliste -l'accent est mis sur l'artisanat- celle de Berlin nous semble exagérée. Les progrès réalisés sont apparemment surestimés. Les nombreuses révoltes liées à la misère des classes laborieuses viennent d'ailleurs ternir cette image d'une Allemagne industrialisée riche et prospère. En cette première moitié du XIX^e siècle, la surpopulation entraîne un chômage important outre-Rhin. Bon nombre d'artisans et de compagnons se voient réduits à l'état de simples manoeuvres. Les conditions d'existence de l'ouvrier sont dégradantes. Dans les campagnes, la poussée démographique transforme les paysans en journaliers nécessiteux. La vie des travailleurs à domicile est particulièrement pénible. L'exemple le plus saisissant nous est fourni par les tisserands de Silésie dont la révolte, en 1844, bouleverse l'Europe. Dans cette Allemagne pré-industrielle, les troubles sont violents, dispersés, spontanés et brefs. Dépourvus d'organisation, ils expriment l'opposition à l'introduction de nouvelles machines, le mécontentement face aux baisses de salaires ou à l'augmentation de prix des denrées alimentaires. Le plus souvent ces émeutes ne sont pas le fait de misérables, mais du petit peuple qui redoute la disette ou le manque de travail. La place des femmes est souvent prépondérante.

A ces manifestations du mécontentement populaire, les gouvernements répondent par la violence. Peu habitués à une indigence quasi générale, ils sont démunis. Non pas que par le passé ils n'aient pas eu à faire face à la pauvreté. Mais dans cette première moitié du XIX^e siècle, le phénomène atteint

une ampleur qui les dépasse. Et les oeuvres de bienfaisance qu'ils lui opposent ne parviennent guère qu'à soulager ponctuellement quelques personnes. Une prise de conscience globale du problème est encore inexistante. Aussi est-ce vers l'émigration que se tournent des milliers d'Allemands pour chercher dans le Nouveau Monde des conditions de vie meilleures.

Les journaux strasbourgeois se contentent la plupart du temps de signaler les émeutes. Ils n'en tirent pas de conclusion et ne les analysent pas en profondeur. Seul le *Straßburger Korrespondent* remet en cause l'industrialisation avec ses conséquences pour les classes défavorisées. Quant à l'*Impartial du Rhin*, organe catholique, il se montre impitoyable. Alors qu'une grave crise frappe l'Europe dans les années 1845-1847, alors qu'à Strasbourg même la famine menace et que les oeuvres de charité n'arrivent plus à empêcher la mendicité et le vagabondage, le journal réduit les révoltes des affamés à des actes de vandalisme perpétrés par quelques vauriens.

Les gouvernements de la Confédération germanique voient avec inquiétude ces mouvements qui menacent l'ordre établi et disposent les esprits à la rébellion. Car malgré la censure et la police, les échos de ce qui se dit et s'écrit chez les réfugiés allemands de Paris, Londres, Bruxelles ou Zurich parviennent dans les Etats allemands. Les autorités prennent ombrage des doctrines subversives provenant de l'étranger. Elles ripostent en interdisant aux artisans de quitter le territoire de la Confédération, ou en prohibant l'entrée à la presse allemande publiée à l'étranger dont *Deutschland*, organe des réfugiés politiques allemands de Strasbourg, est un exemple. Une surveillance sévère s'exerce sur les classes artisanales et ouvrières et les membres d'associations secrètes sont poursuivis. Mais pour la presse strasbourgeoise la portée de tous ces complots est nettement exagérée.

Le tableau de la situation des relations franco-allemandes entre 1820 et 1848 n'est sans doute qu'un reflet de la réalité. L'image ainsi rapportée par les journaux strasbourgeois se fonde sur des faits, des événements qui se déroulent pendant cette période, quelquefois sur les communications officielles lorsque celles-ci sont publiées. Mais la presse fait plus ou moins abstraction des démarches diplomatiques, des notes entre cabinets qui se font dans l'ombre et auxquelles elle n'a pas accès. Son jugement s'appuie sur des réalités, sur les conséquences d'une politique plutôt que sur les tractations elles-mêmes. Cette opinion varie selon qu'il s'agisse d'une feuille ministérielle, dévouée aux autorités, d'un journal libéral à l'esprit plus critique, d'un organe conservateur ou modéré partisan de l'ordre avant tout. Selon les années, ces diverses tendances sont représentées en Alsace.

La confrontation entre ces différentes orientations nous montre une France dont le poids dans la balance européenne a considérablement diminué. Son gouvernement ne cesse de rassurer les cours étrangères sur ses intentions pacifiques et sa politique face à l'Allemagne est faite de prudence et de modération. Il ne se mêle en rien de ce qui se passe outre-Rhin, voulant à tout prix éviter un conflit. A Strasbourg, les journaux libéraux lui reprochent cette passivité ; ils préfèrent la guerre à une paix aussi honteuse. Ce qu'ils souhaitent, c'est que la France retrouve sa prépondérance au sein des nations européennes.

Le principal grief formulé à l'encontre de la politique étrangère de la France, concerne son attitude face aux Etats constitutionnels de la Confédération germanique. Pour la presse libérale strasbourgeoise, ceux-ci sont livrés à eux-mêmes, soumis contre leur gré au joug des rois absolutistes. Ils n'attendent qu'un signe pour se rallier à la France, et ils attendent en vain. Ces journaux -il s'agit essentiellement du *Courrier du Bas-Rhin*- ne tiennent pas compte de la volonté des souverains. Leurs affirmations s'appuient sur les

aspirations libérales des patriotes allemands dont bon nombre viennent chercher un asile en Alsace lorsque la réaction s'abat sur leur patrie.

Pour la presse conservatrice ou modérée, il ne s'agit pas d'exporter la révolution française, ni de soulever les peuples voisins. Ce qu'elle désire, c'est une cohabitation pacifique avec les autres nations. Elle ne peut donc que se féliciter de la politique étrangère de Louis-Philippe. Elle critique cependant les diverses mesures répressives de la Diète mais ne veut pas d'une ingérence dans la politique intérieure de l'Allemagne.

Il est particulièrement intéressant de constater que les sentiments des peuples d'Allemagne pour la France ne cessent d'alterner entre la sympathie et l'hostilité la plus féroce. Après les guerres de libération, la France ne suscite plus la crainte outre-Rhin. Jusqu'en 1830, on assiste, semble-t-il à une période de transition où chacun s'observe. De part et d'autre du Rhin, la vie quotidienne a repris son cours. En Alsace, on plaint cette Allemagne muselée où toute vie politique est étouffée ; on hait les gouvernements de l'Autriche et de la Prusse qui placent sous tutelle les Etats secondaires de la Confédération. Ce ressentiment est toujours dirigé contre les souverains, jamais contre les peuples.

C'est la France de la révolution qui inspire de la sympathie aux Allemands. Ce sentiment semble directement lié à l'admiration qu'on lui porte. La France conquérante qui souhaite réviser les traités de 1815 et retrouver ses frontières naturelles n'éveille, au contraire, que l'horreur et l'aversion car on la craint. Ainsi donc admiration et sympathie, peur et haine paraissent aller de pair et se succèdent entre 1820 et 1848. En 1840, l'antagonisme culmine et exacerbe jusqu'au fanatisme le nationalisme outre-Rhin. Le rôle de la presse est primordial. C'est par elle que les passions hostiles ou amicales se diffusent pour atteindre les masses. Et en se propageant, elles arrivent au paroxysme.

Strasbourg, capitale d'un département frontière, est particulièrement sensible aux émotions qui traversent le Rhin. Lorsque la haine se répand en Allemagne, elle est accompagnée de revendications territoriales qui prônent le rattachement de l'Alsace et de la Lorraine à la Confédération germanique. Et sur ce point, la presse est unanime : l'Alsace, malgré son langage, malgré ses moeurs, est française et souhaite le rester. Les Alsaciens sont français de coeur et d'âme ; ils sont prêts à verser leur sang pour le prouver.

En dépit de la méfiance des autorités, les Strasbourgeois accueillent avec bienveillance les libéraux allemands obligés de traverser la frontière pour échapper aux longs séjours en forteresses qui les guettent dans leur patrie. En Alsace, sur ce petit lopin qui fait partie de la terre d'asile de France, ils retrouvent non seulement le calme et la sécurité, mais la bonté et la générosité des habitants.

Les journaux strasbourgeois nous donnent globalement l'image d'une Allemagne qui, entre 1820 et 1848, est très agitée par des luttes politiques et sociales. Trois phénomènes contribuent à cette situation : le libéralisme, le nationalisme et l'industrialisation naissante. Alors que le peuple ne demandait qu'à vivre en paix après les guerres napoléoniennes, des minorités aspirent à la liberté. L'esprit révolutionnaire, vaincu après 1820, se fortifie après 1830. La colère grandit chez les étudiants et les intellectuels, provoquant de simples manifestations ou de véritables complots organisés par les sociétés secrètes. Tous ces événements favorisent les desseins de Metternich qui remporte des victoires d'autant plus faciles contre ces conspirateurs mal organisés que le peuple reste passif.

Derrière ces minorités qui luttent pour leur unité et pour la liberté, les masses artisanales, paysannes et ouvrières, dont le rôle politique est insignifiant, se soulèvent pour protester contre des conditions d'existence

misérables. Leurs émeutes sont aisément réprimées par les autorités. Mais les idées socialistes qui apparaissent dans une partie de la bourgeoisie commencent à pénétrer dans les ateliers.

Pendant toutes ces années, la police est donc un des principaux rouages de la vie publique en Allemagne. A la veille de 1848 le malaise est général. Le mécontentement affecte toutes les catégories sociales, l'inquiétude se répand dans les gouvernements qui redoutent une explosion.

* * * * *

LE PATRIOTE ALSACIEN

Der Elsässer Patriot



Cette feuille paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche. Le prix d'abonnement est de 3 fr. 50 c. pour un mois, 9 fr. pour trois mois, 16 fr. pour six mois et 30 fr. pour l'année. Il faut ajouter 25 c. par mois, pour le port des feuilles à envoyer dans l'intérieur, et 50 c. p. l'étranger.

On s'abonne, à STRASBOURG, chez ALEXANDRE, rue brulée N.° 28, et chez DANNBACH, imprimeur, rue Hélène N.° 7; à COLMAR, chez PANNETIER, libraire; à KEHL, chez le Directeur des postes; à PARIS, chez MONGE, libraire, boulevard poissonnière N.° 18. Les lettres et paquets doivent être affranchis.

Dießes Blatt erſcheint jeden Mittwoch, Freitag und Sonntag. Der Preis des Abonnements, ist 3 Fr. 50 C. monatlich, 9 Fr. vierteljährig, 16 Fr. halbjährig und 30 Fr. jährlich. Für die Befriedigung in das Innere werden monatlich 25 C. und für das Ausland 50 Cent. weiter bezahlt.

Man abonniert ſich zu Straßburg, bey Hr. Alexander, Brandgaſſe No. 28. und bey Hrn. J. Dannbach, Buchdrucker, Erlengaffe No. 7. in Colmar, bey Pannetier, Buchhändler; in Kehl, auf der G. B. Poſtdirection; in Paris, bey Monge, Buchhändler, boulevard poiſſonnaire N.° 18. Beſte und Paquet ſind zu frankiren.

Liberté constitutionnelle.

Constitutionelle Freiheit.

INTÉRIEUR.

PARIS, 15 Février.

Chambre des Pairs. — Séance du 14.

Plusieurs pairs font la proposition de nommer une commission chargée de porter au roi l'expression de la vive douleur que la chambre ressent de la perte du duc de Berry, et de recommander à S. M. les moyens de prévenir de nouveaux attentats.

Le ministre de l'intérieur apporte à la chambre une ordonnance du roi qui la constitue en cour de justice pour connaître du crime commis.

La chambre se rend au palais des Thuilleries.

Chambre des Députés — Séance du 14.

A midi le palais de la chambre est entouré d'une foule immense, empressee d'assister à cette importante séance.

A une heure, M. Ravez, président, portant un crêpe au bras, et suivi des quatre secrétaires avec le même signe de deuil, monte au fauteuil avec l'expression d'une douleur profonde.

La séance commence, selon l'usage, par la lecture du procès-verbal de la dernière séance. A peine cette lecture est-elle achevée, que M. Clausel de Coussergues (député siégeant au côté droit) demande vivement la parole.

« Messieurs, dit-il avec émotion, il n'y a point de loi qui règle le mode d'accusation des ministres; mais il est de la nature d'une telle proposition qu'elle soit faite en séance publique et à la face de la France. Je propose à la chambre de porter un acte d'accusation contre M. Decazes, ministre de l'intérieur, comme complice de l'assassinat... »

(A ces mots l'orateur est interrompu; on crie à l'ordre! Une vive agitation règne dans l'assemblée.)

M. Clausel de Coussergues ajoute au milieu du tumulte qu'il demande à développer sa proposition. Mais M. le président se lève précipitamment et après avoir réclamé le silence, dit avec chaleur:

« J'avais dû croire, Messieurs, que M. Clausel de Coussergues avait demandé la parole pour présenter quelques observations sur la rédaction du procès-verbal. Il ne pouvait l'obtenir que sur cet objet spécial, encore soumis à la discussion de la chambre. — Après avoir proclamé l'adoption de ce procès-verbal, M. le président ajoute:

« Je vais remplir le triste devoir de communiquer à la chambre la lettre qui vient d'être adressée à son président par M. le président du conseil des ministres: « Paris, le 14 Février 1820. Monsieur le président, le roi me charge de la douloureuse commission d'annoncer à la chambre des députés l'exécration attentat sous lequel M. le duc de Berry vient de succomber ce matin à six heures. L'assassin, arrêté au moment où il venait de consommer son crime, est sous la main de la justice. Le roi compte trop sur le dévouement de la chambre des députés pour n'être pas convaincu qu'elle partagera avec la France entière sa profonde douleur et tous les sentiments qui, dans cette cruelle circonstance, oppressent le cœur paternel de S. M. — Agréer, etc. Signé le comte de Decazes... »

Après cette lecture, M. de Labourdonnaie, (siégeant au côté droit) demande la parole:

« Messieurs, dit-il, ce n'est pas seulement pour payer un tribut stérile de larmes et de regrets au prince dont nous pleurons tous la perte, que je prends la parole. Si, comme Français, dévoué à l'auguste famille des Bourbons, je pleure avec tous les amis de la monarchie la perte qu'elle fait d'un de ses soutiens, la mort d'un prince doué d'une grande énergie, enlevé à nos espérances, au milieu de sa carrière, par le plus noir et le plus profondément médité de tous les attentats; comme membre de cette chambre, comme homme politique, je crois devoir vous présenter de plus hautes considérations. en appelant vos pensées sur la source du mal, sur le principe de ce crime qui plonge la famille royale dans le deuil, la France dans la douleur... »

M. de Labourdonnaie ajoute alors quelques réflexions sur les causes qui ont dû amener cet attentat; il les trouve dans ce qu'il appelle le fanatisme politique qui, selon lui, s'empare chaque jour le fondement des trônes... L'honorable membre s'élève ensuite contre la souveraineté du peuple; et il conclut enfin par proposer qu'il soit rédigé une loi...

Frankreich.

Paris, den 15 Hornung.

Pairskammer, Sitzung vom 14.

Mehrere Pairs schlagen vor, eine Kommission zu ernennen, welche den Auftrag bekommt, dem Könige den Ausdruck des Schmerzes darzubringen, den sie über den Verlust des Herzogs von Berry empfindet, und Er. Majestät die Mittel zu Verhütung neuer Vordanschläge anzupfehlen.

Der Minister des Innern bringt in die Sitzung eine Ordonnanz des Königs, wodurch die Kammer als Gerichtshof eingesetzt wird, um über das begangene Verbrechen das Urtheil zu sprechen.

Die Kammer begibt sich in das königliche Schloß.

Deputirten-Kammer, Sitzung vom 14.

Mittags ist der Ball der Deputirten von einer Menge Menschen umgeben, welche dieser wichtigen Sitzung beynahen wohnen.

Um Ein Uhr erscheint Hr. Ravez, Präsident, einen Fior um den Arm, nebst seinen vier Secretären, gleichfalls in Trauer, und läßt sich, mit dem Ausdruck des tiefsten Schmerzes, auf seinem Sessel nieder.

Die Sitzung beginnt, wie gewöhnlich, mit Befestigung des Protokolls der vorhergehenden Sitzung. Kann in dieß geschehen, so begehrt Hr. Clausel de Coussergues (Deputirter von der rechten Seite) bringend das Wort.

« Meine Herren, sagt er mit Wehmuth, kein Gesetz bestimmt die Art, wie die Minister anzuklagen sind; eine solche Anklage muß aber ihrer Natur nach, in öffentlicher Sitzung und in Angesichte von ganz Frankreich geschehen! Ich trage hiemit bey der Kammer darauf an, den Hrn. Decazes, Minister des Innern, als Theilhaber des Mordes anzuklagen... »

(Bey diesen Worten wird der Redner unterbrochen. Man schreit: Tagesordnung! Eine große Bewegung herrscht in der Versammlung.)

Hr. Clausel de Coussergues setzt noch, mitten im Tumulte, hinzu, daß er seinen Antrag entwickeln wolle. Allein der Präsident erhebt sich schnell, und spricht, sobald er Stillstehen erhalten, mit großer Lebhaftigkeit:

« Ich mußte vermuthen, meine Herren, daß Hr. Clausel de Coussergues das Wort begehrt habe, um Bemerkungen über das Protokoll zu machen. Nur über diesen Gegenstand, der noch von der Kammer nicht erledigt ist, durfte er sprechen. — Nach geschickener Gutheißung des Protokolls fährt der Herr Präsident fort:

« Ich will die traurige Pflicht erfüllen, der Kammer das Schreiben mitzutheilen, das ihrem Präsidenten so eben von Seiten des Ministerial-Präsidenten zugekommen ist: — Paris, den 14 Hornung 1820.

« Herr Präsident! Der König gibt mir den schmerzhaften Auftrag, der Deputirten-Kammer von der abſcheulichen Mordthat Kunde zu geben, unter welcher der Herzog von Berry diesen Morgen um sechs Uhr erlegen ist. Der Mörder wurde soaleich nach Ausübung seines Verbrechens ergriffen und befindet sich in den Händen der Justiz. Der König zählt zu sehr auf die Ergebenheit der Kammer, um nicht überzeugt zu seyn, daß sie mit dem gesammten Frankreich seinen Schmerz und all die Gefühle theile, welche Er. Majestät Vaterberg bey diesem grausamen Vorfälle, gereichen. Genehmigen Sie u. s. w. »

Unterzeichnet: der Graf Decazes.

Nach dieser Belesung begehrt Herr v. Labourdonnaie (von der rechten Seite) das Wort:

Nicht bloß um dem Prinzen, dessen Verlust wir bedauern, den Tribut fruchtloser Thränen und Klagen abzulassen, begehre ich das Wort. Wenn ich, als ein der erlauchten Bourbonnischen Familie ergebener Franzose, mit allen Freunden der Monarchie, den Verlust beweine, welchen sie an einem ihrer Stammhalter erleidet; wenn ich den Tod eines hochherzigen Prinzen beweine, der mitten in seiner Laufbahn unseren Hoffnungen, durch eine der schmerzlichen und tief unglücklichsten Verbrechen, entzissen wird; so glaube ich, als Mitglied dieser Kammer, als Staatsmann, auch zu höheren Ansichten, zur Quelle des Uebels, zum Ursprunge des Verbrechens hinwenden zu müssen, welches die königliche Familie in Trauer, ganz Frankreich in tiefen Kummer versenket... »

Dann giebt er noch einige Andeutungen über die Ursachen, welche diese Mordthat herbeiführt haben mögen; er findet sie in dem, was er politischen Fanatismus nennt, welcher, ihm nach, täglich die Thronen in der Christenheit untergräbt... Darauf macht Hr. Labourdonnaie



Ca s'achète par semainne, par mois, et par trimestre. Le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 c. pour un an, de 1 fr. 25 c. pour six mois, et de 75 c. pour trois mois. On s'abonne chez M. La Roche, place du Dôme, N° 27. Les lettres doivent être envoyées francs de port.

Diese Zeitung erscheint wöchentlich, monatlich und vierteljährlich. Der Preis des Abonnementes wird vorausbezahlt, und beträgt für ein Jahr 3 fr. 50 c., für sechs Monate 1 fr. 25 c. und für drei Monate 75 c. Man abonnirt bei M. La Roche, Münsterplatz, N° 27. Briefe an die Redaktion müssen postfrei eingesandt werden.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE DU BAS-RHIN. Politisch-literarische Zeitung des Niederrheins.

EXTRAIT DE LA GAZETTE DE FRANCE. Paris, le 15 juillet.

Dans la séance de la diète germanique, la légation du royaume de Wurtemberg a fait à la diète la déclaration qu'on trouve ci-jointe la résolution rendue dans la séance du 30 mai, conformément à l'avis de l'Observateur allemand qui paroissoit à Stuttgart. On remarque que dans la réponse que M. le président a faite à cette déclaration, il a dit entre autres choses, que S. M. L. ne veut pas présentement la dispenser de suivre l'exécution de l'acte qu'elle lui avoit antérieurement donné, de diriger aussi l'attention de la diète sur d'autres feuilles rédigées dans un sens non moins dangereux et perturbateur, telles que la Gazette de Berlin, le Journal de Hambourg, et le Chronique nationale des Allemands, parce que S. M. L. suppose qu'un jugement prononcé par la diète de la confédération contre l'Observateur allemand, rendrait les journalistes plus circonspects, et les censeurs plus vigilans.

PORTUGAL. — Lisbonne, 27 juin.

La Gazette de Lisbonne renferme un long décret qui supprime à jamais toutes les sociétés secrètes, sous quelque dénomination qu'elles puissent être et quelles que soient leurs origines et institutions. Le motif est que les francs-maçons, aussi bien que les carbonari, les communières, et autres sociétés de la même nature, ont de tout temps fait beaucoup de tort et ont été nuisibles aux nations, qu'elles ont multipliées à l'infini sur la surface du globe, leur existence compromettant celle du trône, et de l'autel, que les gouvernemens les plus éclairés de l'Europe ont senti la nécessité de déjouer le danger, et qu'il est reconnu que c'est à leur insurrection que la révolution de Portugal a dû son origine.

LES NOUVEAUX DE L'ESPAGNE ET DE L'ARMEE. Bayonne, 7 juillet, au soir.

Le maréchal Lauriston est arrivé à Bayonne hier, à deux heures du soir, avec le général Saint-Cyr Nugues. Le 5 de ce mois, l'aide-de-camp du général Scheffer a été infortuné dans Saint-Sébastien, où il est sorti accompagné d'un officier avec lequel il a eu une longue conférence en dehors des tranchées.

Le 6, à une heure, le lieutenant-colonel de la milice de Salamance est sorti de la place et s'est rendu au quartier-général du blocus, où il est resté deux heures. Il reviendra demain au camp, soit pour y traîner de la reddition de Saint-Sébastien, soit pour se rendre à Madrid sous escorte.

Mutara, 8 juillet.

C'est demain que se mettront en mouvement les troupes destinées à lever le blocus de Barcelonne. Elles doivent prendre position sur le Bas et le Ripollat, et marcher sur Molins del Rey, Martorellas, pour attaquer ces deux points occupés par Mina et Lobera. Faisent-ils nous attendre!

Des généraux disent qu'ils ont retiré une grande partie de la garnison de Barcelonne, et que leurs forces réunies s'élèvent environ à 6000 hommes. Cela annoncerait qu'ils désespèrent de pouvoir défendre long-temps cette place.

Mina est dangereusement malade; on s'est obligé de le transporter de Saint-Sébastien à Barcelonne. Motta gouverne cette ville par la terreur. Il a tous les jours des exécutions.

Ausländische Nachrichten. Deutschland. — Stuttgart, den 15. Juli.

In der 19. Sitzung der Bundesversammlung hat die Delegation des Königreichs Württemberg die Erklärung gethan, daß man den Schluß, welcher in der Sitzung vom 30. Mai in Betreff des Beobachters der Deutsche Beobachter gefaßt wurde, vollzogen hat. In der Antwort, welche der Hr. Präsident auf diese Erklärung gegeben hat, sagt er unter andern, daß Er. K. M. Maj. geruhet habe, ihn der Befolgung des früher gegebenen Befehls im Augenblick zu überheben, welchen gemäß er die Aufmerksamkeit der Bundesversammlung auf andere, in einem nicht minder gefährlichen und aufständischen Sinn verfaßte Zeitblätter zu richten, namentlich auf die Uebersetzung, die Anstalten von Wurthburg, die Nationalchronik der Deutschen, weil S. Maj. voraussehen; daß nach dem Befehl des Bundes gefälltes Urtheil über den Deutschen Beobachter die Journalisten vorfähriger und die Censoren aufmerksamer machen werde.

Der Hr. Präsident hat mit folgenden Worten: Der Württembergische Präsident hat mit großen Vergnügen die Erklärung vernommen, daß die k. Regierung von Württemberg, die Tendenz einiger im Königreich Württemberg erscheinender Zeitschriften, welche unbilligend, sich vorgenommen hat, den Mißbräuchen der Presse durch scharfe Censur = Vorschriften Einhalt zu thun; was für die Zukunft, auf eine dem Zweck des Bundes angemessene Weise, der Verwaltung der Presse statuet wird.

Portugal. — Lissabon, den 27. Juni.

Die Zeitung von Lissabon enthält ein langes Dekret, welches auf immer alle geheimen Gesellschaften, wess Namens und Ursprungs, und von welcher Verfassung sie seyn, aufhebt. Als Beweggrund dieser Maßregel wird angegeben, die Freimaurer, die Carbonari, die Communen und andere Gesellschaften gleicher Natur, hätten von jeher den Nationen geschadet; ihr über die ganze Welt ausgebreitetes Daseyn setze die Throne und Altäre in Gefahr; die aufgestellten Regierungen Europas hätten die Nothwendigkeit erkannt, diese Gefahr abzuwenden; und es sey erwiesen, daß die Revolution von Portugal durch den geheimen Einfluß derselben entstanden ist.

Nachrichten von Spanien und der Armee.

Bayonne, den 7. Juli. Der Marschall Lauriston ist gestern Nachmittags um 2 Uhr mit dem General St. Cyr Nugues zu Bayonne angekommen.

Am 5. d. M. ist der Adjutant des Generals Scheffer zu St. Sebastian eingelassen worden; bald trat er mit einem Ebristen wieder heraus, mit dem er außerhalb des Ulicis eine lange Unterredung hatte.

Am 6. hat sich der Obristleutnant der Milizen von Salamanca aus der Festung nach dem Hauptquartier der Blokade begeben, wo er sich zwei Stunden aufhielt. Er wird morgen wieder in's Lager kommen, um entweder wegen der Uebergabe von St. Sebastian zu unterhandeln, oder nach Madrid unter Bedeckung zu reisen.

Maarro, 8 Juli. Morgen brechen die Truppen auf, welche bestimmt sind Barcelona einzuschließen. Sie sollen auf dem Basas und dem Ripollat Posto fassen, und gegen Molins del Rey und Martorellas ziehen, diese zwei Stellungen angreifen, welche Molins und Lobera besetzen. Mögen sie uns doch erwarten! — Nach Aussage der Uebersetzer, haben sie einen großen Theil der Besatzung von Barcelona an sich gezogen, und sollen 6,000 Mann stark seyn. Es scheint also, daß sie keine Hoffnung haben, diese Festung lang zu behaupten.

Mina ist gefährlich krank, man mußte ihn von Sans nach Barcelona tragen. Morren regiert in der Stadt durch Schreckensmittel. Täglich gehen Hinrichtungen.

Deutschland.

Wahrheit! Recht!

Dienstag, den 28. Februar 1832.

Freiheit! Ehre!

Deutschland.

Die Polen in Lahr.

Als Warschau gefallen war, ergrieff ein erschütternder Schmerz die Völker Europa's, welche im Herzen mit den Polen verwandt, im Geiste den Kampf begleiteten vom Tage der Auserkennung Polens bis zum Triumph des unerhörten Verraths. Der Menschheit edler Schmerz ward nach und nach zum nagenden Gram, und der Gedanke Polen umfaßt seither alle Bilder der Trauer und der Wehmuth, der Zerrissenheit und der Erbitterung, zu namensloser Empfindung.

Unerschüttert und unerforschlich sind die Wege der Vorsehung. Dem Menschen ward nur die Anschauung und Betrachtung der Erscheinungen und Begebenheiten; auf der großen Weltbühne dahinsiehend, erblickt er nur einzelne Szenen — Völker erheben sich und Throne stürzen; der Mensch kennt den Zusammenhang nicht; sogar der Anfang der großen Menschheit-Tragödie liegt ihm in Dunkel gehüllt, er starrt dahin und bewundert oder betrauert die Wirkung einzelner Tugenden, einzelner Augenblicke, welche scheinbar das Loos der Völker entscheiden, aber unerschüttert und unerforschlich ist ihm der Tragödie unermeßlicher Plan; er weiß nicht wohin die Szenen führen, er kennt den Schluß nicht, den Szenen auf Szenen herbeiführen soll; — was der Weltstand nicht erlögelt, sinkt zurück in die Tiefe des Gefühls, und dem Sterblichen bleibt nur die stumme Bewunderung und Verehrung erhabener Größe, wo sie sich ausdrückt im Menschengestalt, in Volkedkraft oder im geahnten Willen der Gottheit.

Warschau fiel — das heldenmüthigste Volk der Erde erlag, unter Aberwiegender Gewalt, durch Trug und Verrath; die Feinde der Freiheit und des Rechts feierten ihren großen Triumph und den unsterblichen Polen ward das vermaulste Vaterland zum schaurigen fremden Gefängnisse, nur ein kleinerer Theil entkam dem Kerker, und suchte Schutz und Trost unter verwandten Wölfen, bauend und vertrauend auf Gleichheit der Gesinnung und auf Unerkennung der Empfindung — auf Menschenliebe in verwandten Herzen; denn nur aus Menschenliebe opfernden die Polen Gut und Blut und Leben, aus Menschenliebe im reinsten Sinne, als Liebe zum Volke, als Liebe zum Vaterlande. Die Polen verrathten das Recht der ganzen Menschheit im Kampfe wider den Despotismus, der zu seiner Zeit schlagfertig stand, Europa zu übersäumen, als die Polen hervortraten mit unsterblichem Muth.

Mit dem Austritt der Polen aus ihrem verlorenen Vaterlande, als sie nach langem, vergeblichem Kampfe das blutige Schwert in die Scheide stecken mußten, — zeigte sich um so erhabener der Polen Geist. Die Polen hatten Alles — Alles verloren; aber die Hoffnung nicht und nicht den Glauben an die Menschheit. Vertrauen auf eine höhere Macht, die sie gesichert hatte in furchtbarer Schlacht, entsagten sie dem Gedanken an Rettung und an Rache nicht, und überließen sich der Führung einer ewigen Weisheit in gewagter Auswanderung.

Der Geist des Jahrhunderts hatte seine Kraft bewährt, — der Geist der Freiheit war erstanden aus langem Kerkerstumme; und dieser Geist durchströmte nun das Herz der Völker, wohin die Polen wandern und jeder Pole wird gleichsam zum Apostel, der durch seine Erscheinung das Evangelium der Völker-Freiheit verkündet.

Aus diesem Gesichtspunkt betrachtet, wurden die Märtyrer des Evangeliums unsers Jahrhunderts, die Helden aus Polen und Litthauen, namentlich in Deutschland aufgenommen, und die Reise manches Einzelnen von der preussischen bis zur französischen Gränze, gleich oft einem feierlichen Triumphzuge.

Nach mancher innigen Berührung mit dem deutschen Volk aller Stände, waren mehrere Polen in Kehl angekommen, wo sie Schwierigkeiten fanden die französische Gränze zu passiren, indem sie vier Pferde mit sich führten, auf welchen der Einfuhrzoll für Frankreich lastete. Im Drange der Umstände entschlossen sie sich die Pferde im Baischen zurückzulassen, und ihrer Fünfe fuhrten in Begleitung eines Kameraden, der schon seit einiger Zeit in Straßburg lebte, am Sonntage den 19. Februar nach Lahr, am Fuße des Schwarzwaldes. Ein heiterer Tag begünstigte die Fahrt und zur Ueberraschung der Spaziergänger auf dem Wege bis Dinglingen, erreichte die seltsame Karavane um Mittag die belebte Stadt. Ein deutscher Kaufmann aus Lyon hatte die Einführung der Gäste übernommen und vertheilte sie in die Gasthöfe zum „Hirsch“ und zur „Sonne“. Bald nach dem Mittagmahle, welches an beiden Häusern unter zahlreicher Gesellschaft gespendet wurde, erfolgte eine Einladung von Seiten der gastfreundlichen Bürgerschaft zu einem Balle in der „Sonne“, der mit merkwürdiger Schnelligkeit veranstaltet wurde, während die Gäste in vermehrter Begleitung einen Spaziergang nach dem Dorfe Kubbach, einer kleinen Stunde von Lahr unternahmen, wo ihre Erscheinung nicht minder Aufsehen und herzliche Theilnahme erregte. Der Wein floß auch hier aus edler Quelle und die Schlagschläge der Krakusen und Wafuren ergötzten Groß und Klein beim jubelnden Gelage, wie zuvor in der Stadt. Der Abend rückte heran, und die Knaben des Dorfes, vom braven Schulmeister geleitet, machten Feuer längs dem Wege während des ganzen Rückzuges. Freude und

Jubel äußerte sich auf alle Weise und erschütterte die bewegten Herzen der unglücklichen Gäste, die in Thränen dahimwanderten, am Arme der biedern nicht minder bewegten Deutschen.

Während einer kurzen Rast im Hirsch, führte ein Lehrer der Stadtschule eine Gruppe freudiger Knaben in die Nähe der Apostel der Völkerfreiheit, deren Einer, der deutschen Sprache mächtig, ein Wort der Begeisterung an die Umgebung richtete zu allgemeiner Rührung, indem er auf die Fortsetzung des großen Kampfes gegen den Despotismus, auf die Kraft einer zweiten Generation deutete. „So kann nur ein Pole sprechen!“ bemerkten die Zuhörer, als sich die Knaben entfernten und mit nassen Augen begab sich die Gesellschaft auf den Ball, der allen Glanz der Schönheit von Lahr zeigte, zum Erlaunen und zur Bewunderung der willkommenen Gäste.

Die Offiziere der Bürgergarde, Kavallerie und Jäger, waren in Staats-Uniform gegenwärtig und empfingen die Polen mit aller feierlichen Ehrenbezeugung, welche die Polen, wie Alles was ihnen seither in Lahr entgegenkam, fast in Verlegenheit setzte. Namentlich schien dieses bei einem jungen Mann in schwarzer Uniform der Fall, der die Regimenter nannte, in welchen er vor dem Ausbruch der Revolution in Warschau gestanden, mit dem Zusätze, daß er in Deutschland einen fremden Namen führe und alle Anerkennung des persönlichen Verdienstes um die Sache der Polen von sich ablehne. Da er am geläufigsten deutsch sprach, mußte er den Kameraden das Wort reden und bemühte sich nach Kräften als Dolmetscher zu dienen.

Ein Offizier der reitenden Artillerie, *) der seinen Vaterlande Alles geopfert, und einen Oberrock aus einem Soldatenlittel trug, erregte durch sein heldenmüthiges Aeußere die größte Aufmerksamkeit der Damen; so wie ein Offizier vom 7ten polnischen Infanterie-Regiment **) sich nicht minder empfindlich durch Bescheidenheit und durch tiefe Bildung, welche aus seiner Unterhaltung hervorblitzte.

Der glänzende Ball, mit feierlicher Loslösung, bei welchem der Champagner auf das Wohl der Polen reichlich floß, erstreckte sich bis 2 Uhr nach Mitternacht in lebhaftester Bewegung, und nach dem vereinigten Geständnisse der Polen war ihnen eine ähnliche Feierlichkeit in geistiger Beziehung seltener noch fremd gewesen. In Aller Brust schien das Gefühl über das augenblickliche Loos aller Nationen aus tiefste berührt und ergoß sich nicht selten während der Tanzpausen in inniger Wehmuth, zum Hoffen Kontrast und im raschen Wechsel der lauten Freude. Ein unbekannter, nie geahnter Geist schien alle Gemüther zu beleben und bewährte seine wunderbare Kraft, indem selbst Manche, welche sich sonst der Mittheilung fern hielten, ihre Empfindung zum Troste und zur Erhebung der Polen mit Aufrichtigkeit äußerten. Wohl mag manchem Fürsten zu Ehren ein Ball geordnet werden, es wird schwerlich eine Feierlichkeit statt finden, die an innerer, wahrer Feier, an Erhebung und Wärme des Herzens dem Polenballe zu Lahr gleich gestellt werden kann. Die alltägliche Koquetterie, die fade Unterhaltung, welche in der Regel die Ballpausen zur peinlichen Langeweile macht, war aus dem weiten Kreise verbannt, der in den geräumigen Sälen kaum Platz fand. An Stoff zur Unterhaltung fehlte es nicht: Polen und das Loos der Polen war der allgemeine Gegenstand, und die gefeierten Gäste, welche sich auf Deutsch oder Französisch mittheilen konnten, stellten ihre Umgebung unwillkürlich, ohne die Kunst zu besitzen, in einem langen Discours nichts zu sagen, ein Mittel durch welches die glänzenden Gesellschaften meistens aufrecht gehalten werden. — Die Polen welche im Hirsch wohnten wurden mit Hackeln nach Hause begleitet, und am Morgen eiferten abermals die Bürger von Lahr, ihren Gästen alle Aufmerksamkeit zu erzeigen. Obwohl eine Steigerung des Ausdrucks tiefer Empfindung, wie sie seltener sich äußerte, kaum denkbar gewesen, stieg dennoch die stumme Feier der Herzen von Stunde zu Stunde, bis der Abschied der Glücklinge Seelen herbeiführte, die wohl schwer zu beschreiben seyn mögen.

Der Vormittag war verstrichen unter Besuchen in verschiedenen Familien, deren Gastfreundschaft in traulichem Kreise die bedrängten Heimathlosen mehr und mehr erschütterte. Mit aller Zartheit und Schonung wurden Geschenke von beträchtlichem Werthe, als Andenken an Lahr, zu dem Gepäcke gelegt, wobei sich namentlich die Schönen von Lahr, gleichsam wetteifernd mit dem Mainzer Mädchen-Verein, auszeichneten.

Das Abschiedsmahl war im Hirsch veranstaltet; die Stimmung aber welche alle Gemüther bewegte, umschloß es zu einem ersten Trauertmahle. Die Gesellschaft vermehrte sich nach und nach und wurde zulezt aus äußerster Zahl reich. Das Salutiren durch Champagnerflaschen gleich einem Tirailleur-Feuer. Die Volkmenge vor dem Gasthose erchwerte das Abschieden der Gäste, welche zur Reise gespannt waren, nachdem die polnischen Wagen nebst Gespann, ihren Käufer gefunden hatten.

In einem Hause, dem Gasthose gegenüber, versammelten sich die Damen mehrerer Familien, und auf einen Wink von Seiten der thätigen Bürger, erfüllten zwei der gefeierten Gäste ihre besondere Pflicht, von dieser arten Versammlung im Namen der Kameraden noch Abschied zu nehmen. Der Schwarze betrat mit dem impopulanten Artilleristen im Soldatenlittel, das reich geschmückte Haus. Mit gebrochener Stimme redeten beide die Damen an, aber das innige Wort erstarrte, als sie Aller Augen in Thränen erblickte.

*) Kazimir Korischak, aus Sandornitz.
**) Peter Dalkiewicz, aus Litthauen.

L'Alsacien paraît le mercredi et le samedi de chaque semaine. On garantit, de plus, aux abonnés deux bulletins au moins par semaine, uniquement consacrés aux nouvelles.

On s'abonne à Strasbourg, au bureau du Journal, chez Schuler, imprimeur, rue des Arcades n. 5, au salon littéraire de M. Alexandre, rue brisée n. 20, et partout ailleurs chez MM. les directeurs de la poste aux lettres et les libraires.

L'ALSACIEN,

Journal patriotique, industriel et politique.

Abonnements : Pour 3 mois 6 fr., pour 6 mois 12 fr., pour un an 24 fr. porté à domicile. On ajoutera un franc par trimestre pour le port dans les villes de l'Alsace, 2 fr. pour les autres départements. En 4 fr. pour l'étranger. Les lettres et paquets doivent être francs de port. Le prix des insertions est de 30 centimes la ligne. Les n.°s isolés, pris au numéro, coûteront 25 cent.

INTÉRIEUR.

Extrait de la correspondance de l'Alsacien.

Paris, 25 mai. — La concentration des troupes autrichiennes sur la frontière du Piémont et la question belge occupent tous les esprits. Les bruits sont tellement à la guerre, que les plus fermes champions du juste milieu commencent à murmurer et à se demander pourquoi, si l'on n'aurait pas la certitude de conserver la paix, on a sacrifié nos alliés. Nul doute qu'un premier coup de canon, un grand cri ne s'élève d'un bout de la France à l'autre, contre le ministère actuel. On offrait hier devant moi de parler que la conduite diplomatique de M. Sébastiani figurerait un jour dans un acte d'accusation.

Le duc d'Orléans se prononce pour l'extrême gauche. Quelques jours avant le voyage du Roi, un des candidats patriotes des élections de Paris se trouvait au château. On parlait politique. — Sire, dit avec franchise M. A..., on vous trompe, la population de Paris veut aujourd'hui ce qu'elle voulait au 29 Juillet. Je vous le dis avec douleur, si l'on continuait à le lui refuser, elle saurait bien le conquérir. — Et par quels moyens, Monsieur, demanda le Roi. — Sire, je crains bien qu'elle n'emploie les moyens dont elle a déjà usé. — Vous croyez, répliquèrent, en s'approchant, quelques familiers de cour. — J'en suis sûr aussi, dit sévèrement le duc d'Orléans, et la conversation cessa.

Strasbourg, le 27 Mai 1851.

Une des conséquences de tout grand changement politique est de mettre à découvert la pensée secrète de tant d'hommes qui avant la victoire se trouvaient rangés sous la même bannière. S'il en est qui ne veulent d'autre récompense pour leur dévouement à la cause de la liberté, que le triomphe des principes, pour le maintien desquels ils ont combattu, il en est d'autres qui ne voient dans une lutte où il s'agit des plus grands intérêts de la société, qu'une occasion favorable pour faire tourner à leur profit des abus qu'ils n'ont frondés que parce qu'ils en jouissaient, l'histoire de la révolution de 1830 se retrouve sur toutes les pages de l'histoire. Des citoyens dignes de ce nom commencent et terminent la lutte dangereuse et sanglante contre un pouvoir oppresseur; le danger cesse et la masse de ceux qui ont été entraînés, presque malgré eux, dans un grand mouvement national, s'empare avec l'habileté de l'égoïsme de la direction des affaires. N'ayant jamais rien espéré parce qu'ils n'ont jamais rien osé, ils trouvent au-delà de toute attente les minces résultats que les tuteurs de la nation ont cru devoir lui laisser, et considèrent comme des perturbateurs de l'ordre public les patriotes qui réclament l'exécution franche et entière d'un engagement solennel contracté au moment de la victoire. Ces caméléons politiques qui surnagent après toute grande crise, comme l'écumé de la mer après un orage, trouvent des auxiliaires dans tous les hommes timides qui s'imaginent que l'anarchie et les attentats à la propriété sont une suite nécessaire de l'intervention active du peuple dans ses propres affaires. Les doléances sur la division qui règne entre des hommes auxquels on suppose si gratuitement les mêmes opinions, les mêmes sentiments, prouvent ou peu de franchise ou peu de connaissance des hommes et des affaires de la part de ceux qui s'y livrent. Ces hommes du juste milieu qu'une réaction déplorable a porté au pouvoir, nous prêchent la modération en déversant la calomnie sur des hommes dont le nom ne devrait être

prononcé qu'avec vénération et reconnaissance. Ils nous engagent à l'union en semant, par d'odieuses insinuations, la division entre les citoyens. Mais quels que soient leurs efforts, il ne dépend point d'eux ni d'aucune puissance humaine de reprendre pour longtemps les errements du passé. Qu'ils continuent à témoigner une lâche méfiance envers une nation qui s'est montrée si généreuse, qu'ils marchent sous par sou les droits des citoyens, qu'ils entourent leurs lois de toutes les précautions méticuleuses que la restauration leur a enseignées, que le sang des patriotes qui coule sur tant d'échafauds, que l'agonie héroïque d'une nation si digne de tout notre intérêt ne soit pour eux qu'un événement indifférent, ils peuvent priver la France de la vive sympathie que, naguères tant de nations éprouvèrent pour elle, ils peuvent ajourner la décision de la grande question qui divise l'Europe, et prolonger notre humiliation par une humble déférence pour les exigences des puissances étrangères; mais leurs faibles efforts n'arrêteront pas la marche du temps, et ne sauraient frustrer une grande nation des résultats d'une révolution qu'ils voudraient lui faire oublier. L'histoire disant un jour tout ce qu'ils auraient pu faire et tout ce qu'ils n'ont point fait, aura de la peine à expliquer comment les destinées de la France ont pu être confiées à leurs mains ineptes.

Non, jamais aucune alliance n'est possible entre les hommes du juste milieu et les patriotes de 1831. Ce qu'ils appellent modération, c'est de l'indifférence pour la liberté; ce qu'ils appellent union c'est la renonciation aux conséquences de la révolution de Juillet, c'est le retour lent et insensible aux principes de la restauration, qu'ils voudraient recommencer à leur profit; que ces hommes de coterie aillent chercher dans leurs salons la sympathie que la nation leur refusera toujours. Peu nous importe qu'une tactique digne de la peur qu'elle semble leur inspirer, signale comme des factieux les patriotes auxquels Louis-Philippe est redevable de son trône. Ce pitoyable moyen de gouverner par la crainte d'un avenir incertain a pu influencer quelques élections, arrêter quelques spéculations commerciales, mais il est absurde d'espérer que ces craintes chimériques suffiront longtemps encore aux justes exigences du temps où nous vivons.

Aussi longtemps que les conséquences de la révolution de Juillet ne seront pas obtenues, l'opposition est un devoir que tout bon citoyen doit remplir, tant au moyen de son vote dans les élections, qu'au moyen de la manifestation indépendante et publique de son opinion. Nous engageons à attendre dans une douce quiétude l'accomplissement de nos espérances, c'est nous prendre pour des niais qui ignorent que la destruction des abus, des privilèges, des monopoles, que l'antériorité de tout arbitraire, que le règne des lois, qu'en un mot, la liberté sont le prix d'une lutte constante contre tout pouvoir ou corps qui menace de porter atteinte aux droits du dernier des citoyens. Nous nous proposons de développer dans un des numéros suivants nos idées sur l'opposition telle que les événements qui ont suivi la révolution de Juillet ont dû la former.

— Le conseil-général de l'Yonne a voté l'impression de ses procès-verbaux à 800 exemplaires; celui du Bas-Rhin n'a pas pensé à cette publicité. Nous connaissons cependant plus tard le détail et l'emploi des centimes votés, car notre immortel Benjamin Constant a bien su obtenir

de la Chambre des Députés, en 1838 (séance du 2 août) un article additionnel à la loi du budget, qui oblige les préfets à faire imprimer ces documents. Il est vrai que sous M. Esmaingard, cette publicité n'a pas eu lieu (à moins que ce ne soit sous sa cheminée), mais nous pensons que M. Nau de Champlouis n'oubliera pas cette disposition impérative de nos lois de finances.

Dans la plupart des conseils généraux de départements, on n'a voté aucun supplément aux traitements des évêques; dans celui de l'Yonne, on n'a pas même proposé de nouveau le supplément antérieur de 5000 fr. pour l'archevêque. Ici, il n'en a pas été de même. Aux 15000 fr. de traitement fixe du gouvernement, et aux 15 à 20,000 fr. du casuel, le conseil a ajouté 5000 fr. comme nous l'avons déjà annoncé hier, ce qui porte à 35 ou 40,000 fr. le traitement et les frais de représentation de Monseigneur l'évêque. C'est bien honnête! et MM. du conseil général ont été d'une humeur bien libérale!

— Un journal fait aujourd'hui une allusion directe à un article contenu dans le premier numéro de l'Alsacien, et intitulé : *Puérilités*. 17 jours de réflexions, c'est un peu long; mais enfin, nous n'avons pas perdu pour attendre, puisque l'on rétablit dans son ordre primitif la noble devise de la garde nationale : *liberté! ordre public!*

Au surplus, notre article : *Puérilités* se composait de plusieurs autres faits très puériles, tels que la substitution du *réveil du peuple* à la *Marseillaise*, lors de la revue des 45,000 hommes de troupe de ligne au champ de Mars, et l'ordre d'arrêts donné à MM. Goupill et Masson, chirurgiens de l'hôpital militaire de Strasbourg, pour n'avoir pas assisté à la messe solennelle célébrée à la cathédrale, à l'occasion de la fête du Roi. D'après l'allusion faite aujourd'hui à la partie de notre article, qui avait pour objet l'intervention des deux mots *liberté, ordre public*, nous pouvons espérer que de nouvelles allusions seront successivement faites aux deux autres faits, et que ces allusions seront aussi satisfaisantes que celle d'aujourd'hui. Qu'on ne se presse pas, le tems n'y fait rien; nous avons pris acte, et cela nous a suffi pour le moment.

Au surplus, quoi que l'on puisse en penser, notre article : *Puérilités* avait un but important, celui de prouver qu'il serait absurde de précluser par de petites *inadvertances* (elles avaient eu lieu dans plusieurs départements) au retour *impossible* des empereurs successifs de l'empire et de la restauration. C'est (de la part du pouvoir et de la part du peuple) en gardant réciproquement ses positions du 8 août 1850, que l'on parviendra à l'entendre et à travailler en commun au bien-être et à la gloire de la France. Nous n'avons pas d'autre but.

— M. J. Goudchaux fils, membre du conseil israélite de Nancy, juge au tribunal de commerce et membre du conseil municipal de la même ville, ayant adressé à l'éditeur de la *Gazette des tribunaux* une réclamation sur ce qu'en rapportant, dans un numéro antérieur, les détails d'une escroquerie commise par deux individus, il avait annoncé qu'ils professaient la religion juive, et que, de peur qu'on ne l'oubliait, le rédacteur avait désigné 5 ou 6 fois les coupables sous le nom de *Juifs*; l'éditeur de l'estimable *Gazette des Tribunaux* a inséré dans son N. du 22 mai la lettre entière de M. Goudchaux, sous le titre de *Juste réclamation*, et il termine par la note suivante, remplie de noblesse, de patriotisme et de philo-

L'ALSACE CONSTITUTIONNELLE,

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL ET LITTÉRAIRE.

Ce journal paraît tous les jours, excepté le lundi. On s'abonne à Strasbourg, au Bureau rue de l'outre N.º 3. Prix pour Strasbourg, 8 fr. pour trois mois, 16 fr. pour six mois, 30 fr. pour l'année; il faut ajouter pour l'affranchissement 2 fr. par trimestre pour le Bas-Rhin, et 3 fr. 25 c. pour les autres départements; on paie d'avance. Tout ce qui concerne les abonnements, les annonces ou la rédaction du journal, devra être adressé franc de port au même Bureau.

EXTÉRIEUR.

POLOGNE.

Des frontières de Pologne, 14 mai. A Varsovie on a montré des lettres qui annoncent avec beaucoup d'assurance une médiation de l'Angleterre en faveur des Polonais. Les patriotes polonais s'attendent aussi à recevoir d'Angleterre des envois considérables d'argent et d'armes. On va même jusqu'à prétendre que deux bâtimens anglais, chargés de fusils, croisent déjà dans la Baltique et n'attendent qu'un moment favorable pour les faire passer aux Lithuaniens. On ajoute que les insurgés, encouragés par cette nouvelle, sont déterminés à faire les plus grands efforts pour se mettre en communication avec la mer, par la prise de Liebau ou de Polangen.

AUTRICHE.

Vienne, 17 mai. Le duc de Caraman, pair de France, ancien ambassadeur près notre cour, est arrivé ici, venant de Paris, et compte y rester quelque tems. Le maréchal Marmont, qui s'y trouve depuis plusieurs semaines, va faire un voyage en Hongrie; et M. Tharin, ex-gouverneur du duc de Bordeaux, et ancien évêque de Strasbourg, vient de louer une campagne près de Vienne.

Le ministre des finances a reçu aujourd'hui les soumissions des quatre principaux banquiers de cette ville, au sujet du nouvel emprunt. On assure que la plus forte soumission est de 80 pour cent, et l'on croit que le gouvernement acceptera, bien qu'il ait demandé davantage dans le commencement.

Les travaux de fortification, entrepris dans les environs de Linz, sont continués avec la plus grande activité. S. A. I. l'Archiduc Maximilien les dirige en personne, et a déjà fait jeter les fondemens de trente tours, qu'on croit suffisans pour faire de Linz une des positions les plus fortes, et une place de guerre du premier rang. Les troupes qui doivent former le contingent fédéral sont rassemblées en Bohême et en Moravie; plusieurs régimens de cavalerie vont prendre leurs cantonnemens dans nos environs.

Nous sommes sans nouvelles de la Pologne. Cependant le bruit circule que le maréchal Diébitsch aurait accepté un armistice proposé par les Polonais. On le répétait à la Bourse, mais personne n'y croyait.

De la Gallicie, 11 mai. Une estafette, venue de Rudycow, annonce que tous les dépôts de faux, dans lesquels il pouvoit se trouver jusqu'à un demi-million de ces instrumens, dont la saison allait faire commencer la vente, ont été mis sous séquestre par les autorités russes. Cela a produit une grande sensation ici; on y rattache des bruits sourds sur la continuation de l'insurrection en Volhynie, à la tête de laquelle se trouvent les riches propriétaires Stecki et Chizar, et sur des troubles éclatés en Podolie et dans l'Ukraine, qui auraient fixé l'attention du gouvernement russe.

BELGIQUE.

M. d'Hane de Steenhuyse, ministre de la guerre, se fait justice à lui-même: cédant devant les plaintes bien ou mal fondées qui se sont élevées de toutes parts, contre sa très-courte administration, il vient de donner sa démission. Il en a informé le congrès. Le portefeuille est confié *ad-interim*, à M. Wilmar, fils de l'ancien gouverneur du Luxembourg, sous-directeur au département de la guerre. M. Lehardy de Beaulieu est désigné par tout le monde comme devant être ministre de la guerre; il a suffisamment prouvé qu'il est digne de ce poste.

— Les journaux belges ne sont pas d'accord sur la réponse qu'a faite le prince Léopold aux ouvertures de la députation. Les uns affirment qu'il accepte, d'autres soutiennent positivement qu'il refuse la couronne. La première de ces deux versions paraît la plus exacte. D'après elle, le prince a mis peu de conditions à son adhésion. Il désire seulement que les différends avec la Hollande soient applanis, et que la question des délimitations soit résolue définitivement avec les puissances, conformément aux protocoles arrêtés entre elles. Il se rendra en Belgique aussitôt que ces arrangements préliminaires seront arrêtés. Le prince doit recevoir une partie du capital de la provision viagère de 50,000 l. sterling que lui fait le parlement. Il doit employer une partie de cet argent à payer son joyeux avènement.

ANGLETERRE.

Le bruit se répand que quelques-uns des pairs qui jusqu'ici avaient montré beaucoup de zèle et d'activité dans leur opposition à la réforme, se sont enfin convertis en faveur de cette mesure, sur le succès de laquelle le résultat des élections ne laisse aucun doute. Parmi les pairs ainsi revenus à la cause de la justice et du peuple, nous croyons devoir citer le marquis de Bath, lord Carterel, le duc de Buccleuch, les comtes Cawdor, Chesterfield, Harewood, Cork et Orrery. Nous avons l'espérance que l'église sentira la nécessité de suivre cet exemple.

PORTUGAL.

Lisbonne, 10 mai. Depuis hier que la tour de la Barro a signalé un brick de guerre sans pavillon à quelques milles au large, on s'attend à voir paraître les Français. Cependant il y a des miguélistes exaltés qui disent que l'escadre anglaise s'opposera à ce que l'escadre française commette des hostilités contre le Portugal, en raison des traités défensifs et offensifs existant entre leur nation et l'Angleterre et des traités de commerce très-avantageux aux Anglais qui régissent les relations des deux pays. En attendant, et pour ne pas aggraver sa position, le gouvernement de don Miguel fait déployer la plus active surveillance pour que la populace ne se porte pas à la moindre injure contre les sujets français qui habitent la capitale ou toutes autres parties du royaume.

FRANCE.

PARIS, 22 mai.

On assure que 283 (?) membres de la Chambre des députés ont sollicité du gouvernement leur élévation à la pairie; 85 avaient été nommés, dit-on, lorsque les réclamations de la presse sur l'article 23^{me} de la Charte ont arrêté la promulgation des élus.

Troubles de la Vendée. Un rapport au roi sur les affaires de la Vendée, inséré au *Moniteur*, fait connaître à la France l'état des choses dans ce pays, le but que le gouvernement se propose d'atteindre, les moyens d'ordre et de pacification que doit employer le commandant en chef.

Il n'y aura pas d'état de siège, parce qu'il n'y a pas d'état de guerre. Les lois sont violées par des vagabonds et des jeunes gens égarés qui se sont soustraits aux appels du recrutement: les lois avaient besoin de l'appui de la force publique pour recouvrer toute leur action; cet appui une fois organisé, tout rentrera dans l'ordre sans guerre civile de la part des habitans, comme sans mesures violentes de la part du gouvernement.

Le caractère de la mission du commissaire extraordinaire est spécifié dans le rapport de manière à rassurer tous les bons citoyens, à intimider les coupables, et à inspirer à ceux qui n'étaient que séduits, de la confiance dans l'indulgence d'une

Straßburger Korrespondent

für Religion, Recht und Politik.

N^o 10.

Gott und die Freiheit.

Erscheint wöchentlich dreimal, am Sonntag, Mittwoch und Freitag.

Kostet vierteljährig in Straßburg 6 Franken, auswärts portofrei durch die Post 7 Franken 50 Cent.

Das Bureau ist in der Zimmerleutgasse, N^o 12, wohin alle Briefe zu richten sind. Die einzusendenden Briefe und Gelder werden frankirt erbeten.

Ausland.

Türkei. — Belgrad, 5. Okt. Zuverlässige Nachrichten aus Bitoglia vom 26. v. M. melden, daß der bekannte Rebellen-Hauptling in Unter-Albanien, Selictar Poda, welcher sich bisher in seinem für unbewinglich gehaltenen Bergschlosse verteidigte, von dem Großwesir zur Unterverfung und Uebergabe dieses Forts gezwungen worden ist. Selictar Poda (wie man nicht ohne Grund glaubt, im Besitze der Schätze Ali Pascha's von Janina) ist einer der reichsten Männer im türkischen Reiche, und nur seinem Reichthume hat er jezt die gelinden Bedingungen, welche ihm bewilligt wurden, zu danken. Man erfährt nemlich aus guter Quelle, daß er den Großwesir durch große Summen gewann, und so die Bewilligung eines freien Abzuges mit seiner Familie und dem Reste seines Vermögens erkaufte. Er begibt sich, wie er erklärt hat, nach Aegypten, wo er sich für die Zukunft ansiedeln will.

Portugal. — Lissabon, den 8. Okt. Die häufigen Mittheilungen welche Don Miguel seit Kurzem mit dem Hofe in Madrid unterhält, lassen vermuthen, daß zwischen diesen beiden Mächten ein geheimes Traktat im Werke ist. Besonders über die Absichten Don Pedros scheinen diese beiden Höfe in Unruhe zu seyn.

Depeschen, welche mit dem letzten Paquetboote von London eingegangen sind, sollen von wichtigem Inhalt seyn, und sich insbesondere über die Nothwendigkeit verbreiten, die Insel Mabeira gegen einen Ueberfall sicher zu stellen.

Don Miguel hat dem Kommandanten der Eskadre Rosa Coelho, und an die Kommandanten in den Festungen an den Küsten, Verwaltungsbefehle erteilen lassen.

Man versichert die Militärkommission habe von dem zweiten Lissaboner Regimente 27 Unglückliche zum Tode verurtheilt; das wären 86 Dyer in wenig Tagen.

Spanien. — Madrid, den 13. Okt. Heute, als am Geburtstage der Infantin Thronerbin, theilte die Königin Fahnen und Standarten, welche unter ihrer Anleitung verfertigt waren, an die verschiedenen Militärkorps des Königreichs aus. Bei Ueberreichung dieser Ehrenzeichen, hielt die Königin eine kurze Anrede, welche von den Militärschefs erwiedert wurde. An demselben Tage ließ die Königin eine an alle Truppen und an die königlichen Freiwilligen des Reichs gerichtete Proklamation austheilen.

Es hieß das Kabinet der Kaiserin habe wiederholt daran erinnert, den Ausgewanderten Amnestie zu bewilligen; allein in Madrid sey man nicht geneigt dazu.

Die spanische Regierung soll sich fast ausschließlich mit der Unternehmung Don Pedros nach Portugall beschäftigen.

Italien. — Neapel, den 7. Okt. Die Lava des Vesuv's, die jezt zum erstenmale seit dem großen Ausbruche von 1822 vom Berge herunter strömt, hat bereits in der vorigen Woche den Fuß des Regels erreicht. Von hier aus sieht man nur des Abends hinter dem Berge den röthlichen Schein, wie den einer Feuersbrunst am Himmel, und erst bei Torre dell' Annunziata hat man die Ueberflucht des ganzen wunderbaren Stroms. Anfangs und längs dem Regal nimmt er seine Richtung auf das Dorf Boeco reale zu, aber unten am Fuße desselben angekommen, wendet er sich rechts, dem Bette

früherer Laven folgend; fast in einem rechten Winkel gegen das Meer hin, und wälzt sich in der Linie auf das, auf einem Hügel am Fuße des Vesuv's liegende Kamaldulenserkloster fort. Dieser Strom der Lava bedroht schon die nächsten Weinberge von Boeco reale, und aus einigen einzeln liegenden Häusern dieser Gemeinde haben sich die Bewohner bereits mit ihrem Hausrathe geflüchtet. Doch scheint die Menge der Lava nicht bedeutend genug, um beträchtlichen Schaden befürchten zu lassen. Von Torre dell' Annunziata an gegen Pompeji und Castellamare hin, gewährt dieser Feuerfuß alle Abende ein einziges Schauspiel, welches die Künstler schon bemüht sind abzubilden. Aber oben an der Quelle des Feuerschlundes ist der Eindruck über alle Beschreibung überraschend. Daher auch seit vierzehn Tagen die Wanderungen auf den Berg, sowohl als auf der Straße nach Salerno ohne Unterlaß fortbauern. Man könnte, wegen dieses nicht ganz unbedeutenden Ausflusses der Lava schließen, daß die jetzigen Eruptionen beträchtlicher seyn müßten, als die vom Ende vorigen Jahres, wo keine Lava ausfloß. Aber dem ist nicht so, denn dasmal, wo die Ausdehnung mehr als 100 Fuß tief war, konnte die Lava bloß unten am Boden fließen, und nicht über die Ränder sich ergießen. Aber eben durch diese vorbereitende Arbeit des Vesuv's würde nach und nach der Krater ganz ausgefüllt; so daß die Lava jezt ohne Schwierigkeit abfließen kann. Nichts ist überraschender, als dieser Haufen noch ganz warmer Lava, die jezt das ganze frühere so tiefe Becken ausfüllt. Und so geht es in ewigem Wechsel fort. Nach Keinen Eruptionen erhebt sich der Boden des Kraters, und bei großen Stürzen er wieder ein. Daher die wechselnde Höhe des Berges.

Venedig, den 2. Okt. Briefe aus Scutari vom 5. Sept. melden, daß Izzed Mehemed Pascha die Belagerung der Festung Scutari mit günstigem Erfolge forsetzt; in den Wällen derselben war schon auf zwei Seiten Bresche gelegt, und die Laufgräben so weit vorgedrückt, daß man von einem Sturme, wozu bereits Vorbereitungen getroffen wurden, den nothwendigen Fall dieses letzten Bollwerks des rebellischen Pascha's von Scutari erwartete. Ganz Albanien, welches seit langer Zeit — in theilweiser Unabhängigkeit — der Herd der Unruhen gegen die türkische Regierung in Europa war, wäre sonach vollkommen unterworfen und wird, gehörig organisiert, der Pforte von nun an eben so viele Vortheile darbieten, als die von dort aus angeregten ewigen inneren Kämpfe bisher Nachtheile für dieselben erzeugten. Ueberdies hatte man in Scutari die glaubwürdige Nachricht, daß die bosnischen Truppenmassen pfeilsich halt gemacht und Unterverfungsanträge an den Großwesir abgeschickt hätten; ein Theil derselben soll schon wieder in seine Heimath zurückgekehrt seyn.

England. — London, 20. Oktober. Der König sagte in der bei der Prorogation des Parlaments gehaltenen Thronrede unter andern Folgendes:

Die zu London vereinigte Konferenz hat ihre schwierige mühsame Diskussion endlich durch ein in völligem Einverständnis der Bevollmächtigten der fünf Mächte vereinbartes Arrangement beendet, wornach die Staaten Belgien und Holland nach solchen Grenzen von einander geschoben werden sollen, daß damit für die Interessen der beiden Theilnehmigen, wie für die künftige Sicherheit der andern Länder Vorsorge genommen ist.

- SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE -

1) JOURNAUX POLITIQUES STRASBOURGEOIS (1820-1848)

Les journaux politiques parus à Strasbourg entre 1820 et 1848 sont dispersés dans divers fonds de Bibliothèques. La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, la Bibliothèque municipale et les Archives de l'Archevêché nous ont fourni les éléments essentiels de notre documentation. A la Universitätsbibliothek de Fribourg, nous avons trouvé dans leur intégralité la *Beilage zum niederrheinischen Kurier, das konstitutionelle Deutschland* et *Deutschland*.

Courrier du Bas-Rhin. B.N.U.S. et B.M.S.

Le Patriote alsacien. B.N.U.S.

Journal politique et littéraire du Bas-Rhin. B.N.U.S.

Beilage zum niederrheinischen Kurier für das konstitutionelle Deutschland et das konstitutionelle Deutschland. Universitätsbibliothek de Fribourg. La Bayerische Staatsbibliothek de Munich possède quelques exemplaires.

Deutschland. B.N.U.S. et Universitätsbibliothek Fribourg.

L'Alsacien, journal patriotique, industriel et politique. B.N.U.S.

L'Alsace constitutionnelle, journal politique, commercial et littéraire. B.N.U.S.

Straßburger Korrespondent für Religion, Recht und Politik. B.N.U.S.

Journal du Haut-et Bas-Rhin. B.N.U.S. ; B.M.S. ; Archives de l'Archevêché de Strasbourg.

L'Alsace. B.M.S. et Archives de l'Archevêché de Strasbourg.

L'Impartial du Rhin. B.M.S. et Archives de l'Archevêché de Strasbourg.

2) ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU BAS-RHIN

Série TP : 16, 17a, 17b, 18, 31, 32, 33.

Série 1 M et 3 M.

3) OUVRAGES GENERAUX ET SPECIALISES

ALBERT Pierre, *Histoire de la presse*. P.U.F. 1993.

ALBERT Pierre, *La presse française*. La documentation française, n° 4469. 29 mai 1978.

ARNING Hilde, *Hannovers Stellung zum Zollverein*. Hannover 1930.

BAB Bernd, *Die öffentliche Meinung über den deutschen Zollverein zur Zeit seiner Entstehung*. Berlin 1930.

BALDENSPERGER Fernand, BARDOUX J..., *La Rhénanie*. Paris 1922.

BARTOL Gerda, *Ideologie und studentischer Protest, Untersuchungen zur Entstehung deutscher Studentenbewegungen im 19. und 20. Jahrhundert*. München 1978.

BASTID Jean, *Les Douanes*. P.U.F 1959.

BECHTEL Heinrich, *Wirtschaftsgeschichte Deutschlands im 19. und 20. Jahrhundert*. München 1956.

BECKER Otto, *Entwicklung, Aufbau, Ideologie und Politik der wirtschaftsfriedlichen Arbeiterverbände in Deutschland*. Halle 1931.

BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques..., *Histoire générale de la Presse française*, Tome II : 1815-1871. Paris 1969.

BENAERTS Pierre, *Les origines de la grande industrie allemande, Essai sur l'histoire économique de la période du Zollverein (1834-1866)*. Paris 1932.

BENAERTS Pierre, *L'unité allemande (1806-1938)*. Paris 1958

BITTERMAN M., *L'Autriche et l'union douanière*. Prague 1931.

BLUME Carl J. H., *Hamburg und die deutschen wirtschaftlichen Einheitsbestrebungen (1814-1845)*. Hamburg 1934.

BONNEFON Charles, *Histoire d'Allemagne*. Paris 1925.

BRANCHART Albert, *Österreich und die Anfänge des preussisch-deutschen Zollvereins*. Koblenz, Krabben 1930.

BRUCHMULLER Wilhelm, *Das deutsche Studententum, von seinen Anfängen bis zur Gegenwart*. Leipzig, Berlin 1922.

BRUN Jeanine, *America ! America ! Trois siècles d'émigration aux Etats-Unis (1620-1920)*. Paris 1980.

BUCHNER Rudolf, *Die elsässische Frage und das deutsch-französische Verhältnis im 19. Jahrhundert*. Darmstadt 1969.

BURG Peter, *Die deutsche Trias in Idee und Wirklichkeit*. Stuttgart 1989.

CALMES Albert, *Der Zollanschluss des Grossherzogtums Luxemburg an Deutschland (1842-1918)*. Luxembourg 1919.

CREMIEUX Albert, *La censure en 1820 et 1821*. 1912.

DE PANGE Jean, *L'Allemagne depuis la Révolution française (1789-1945)*. Paris 1947.

Dictionnaire Universel des Littératures, Paris 1994.

DIETSCHI Erich, *Die Schweiz und Deutschland in ihren handelspolitischen Beziehungen in der Zeit der Entstehung des deutschen Zollvereins (1815-1835)*. Karlsruhe 1930.

DOLLEANS Edouard, *Histoire du mouvement ouvrier (1830-1871)*. Paris 1948.

DOWE Dieter, *Bibliographie zur Geschichte der deutschen Arbeiterbewegung, sozialistischen und kommunistischen Bewegung von den Anfängen bis 1863*. Bonn 1981.

EICHMANN Jochen, *Der Deutsche Zollverein von 1834-1867. Sein Wesen in staats- und völkerrechtlichen Hinsicht und seine Fortwirkungen in der Folgezeit*. Göttingen 1931.

Encyclopédie Universalis, Paris 1989.

EPP René, *Aux origines du catholicisme social : L'exploitation de la classe ouvrière dénoncée par le "Correspondant de Strasbourg" dès 1831-1832*. Revue des sciences religieuses 1972.

FABER Karl-Georg, *Deutsche Geschichte im 19. Jahrhundert, Restauration und Revolution, von 1815 bis 1851*. Wiesbaden 1979.

FOESSEL Georges, KLEIN Jean-Pierre, ROLLING Bernard, *Imprimerie et édition à Strasbourg au XIX^e siècle*. Catalogue de l'Exposition du 29 novembre 1975 - 15 janvier 1976. B.M.S. D.N.A. Strasbourg 1975.

GAXOTTE Pierre, *Histoire de l'Allemagne*. Paris 1975.

GONNARD René, *L'émigration européenne au XIX^e siècle*. Paris 1906.

GÖRRES Joseph, *Teutschland und die Revolution*. Coblenz 1819.

GOERTEMAKER Manfred, *Deutschland im 19. Jahrhundert : Entwicklungslinien*. Bonn 1983.

Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle, Nîmes 1991.

Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, Paris 1985.

GRANDJONC Jacques, *Marx et les communistes allemands à Paris (1844)*. Paris 1974.

GRÜNBERG Paul, *Der deutsche Gedanke im Elsaß von 1815 bis 1870*. Saarbrücken 1908.

GUICHEN (vicomte de), *La crise d'Orient de 1839 à 1841 et l'Europe*. Paris 1921.

HAHN Hans-Werner, *Wirtschaftliche Integration im 19. Jahrhundert. Die hessischen Staaten und der Deutsche Zollverein*. Göttingen 1982.

HALLER Johannes, *Les grandes époques de l'histoire allemande*. Paris 1943.

HAMMER Karl, *Die französische Diplomatie der Restauration und Deutschland (1814-1830)*. Stuttgart 1963.

HATIN Eugène, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Tome VIII. Paris 1861.

HEER Georg, *Geschichte der deutschen Burschenschaft : Die Demagogenzeit, von den Karlsbader Beschlüssen bis zum Frankfurter Wachensturm (1820-1833)*. Heidelberg 1965.

HEIT Alfred, *Elsässische Publizistik im Jahre 1848*. Bern, Frankfurt/Main 1975.

HIEKE Ernst, *Hamburgs Stellung zum Deutschen Zollverein (1879-1882). Ein Beitrag zur Wirtschaftspolitik Bismarcks*. Hamburg 1935.

Histoire Universelle, *De la Réforme à nos jours*. Encyclopédie de la Pléiade, Paris 1958.

HOHLFELD Andreas, *Deutsche Geschichte (1740-1914)*. Dresden 1941.

HUBER Wolfgang, SCHWERDTGEGER Johannes, *Frieden, Gewalt, Sozialismus : Studie zur Geschichte der sozialistischen Arbeiterbewegung*. Stuttgart 1976.

JARAUSCH Konrad H., *Deutsche Studenten (1800-1970)*. Frankfurt/Main 1984.

KANOVSKY Ingeborg, *Bismarck und die deutsche Einigung im Spiegel der Straßburger Presse (1862-1870)*. Wien 1943.

KAYSER Jacques, *Le quotidien français*. Cahiers de la Fondation Nationale des sciences Politiques. Paris 1963.

KEIL Richard, *Geschichte des Jenaischen Studentenlebens von der Gründung der Universität bis zur Gegenwart (1548-1858)*. Leipzig 1858.

KELLER Jules, *Le théosophe alsacien Frédéric-Rodolphe Saltzmann et les milieux spirituels de son temps. Contribution à l'étude de l'illuminisme et du mysticisme à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle*. Bern, Frankfurt/Main, New-York, Nancy 1985.

KINTZ Jean-Pierre, *Journaux politiques et journalistes strasbourgeois sous la Seconde République et à la fin du Second Empire*. Thèse 3^e cycle, Strasbourg 1970.

KINTZ Jean-Pierre, *Journaux politiques et journalistes strasbourgeois sous le II^e Empire*. Strasbourg 1974.

KINTZ Jean-Pierre, *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*. Strasbourg 1988.

KLEIN Ernst, *Die akademischen Lehrer der Universität Hohenheim 1818-1968*. Stuttgart 1968.

KNAPP Gerhard P., *Georg Büchner, Eine kritische Einführung in die Forschung*. Frankfurt 1975.

KNAPP Gerhard P., *Georg Büchner*. Stuttgart 1984.

KOCKA Jürgen, *Weder Stand noch Klasse. Unterschichten um 1800*. Bonn 1990.

KOCKA Jürgen, *Arbeitsverhältnisse und Arbeiterexistenzen, Grundlagen der Klassenbildung im 19. Jahrhundert*. Bonn 1990.

KOOPMANN Helmut, *Das Junge Deutschland, Analyse seines Selbstverständnisses*. Stuttgart 1970.

KOSZYK Kurt, *Deutsche Presse im 19. Jahrhundert*. Berlin 1966.

KOWALSKI Werner, *Vom kleinbürgerlichen Demokratismus zum Kommunismus. Zeitschriften aus der Frühzeit der deutschen Arbeiterbewegung (1834-1847)*. Berlin 1967.

KOWALSKI Werner, *Vorgeschichte und Entstehung des Bundes der Gerechten*. Berlin 1962.

KREBS Laurence, *Les mouvements révolutionnaires en Bade de 1848/49 à travers le miroir de la presse alsacienne*. Actes du colloque du Centre de Recherches et d'Etudes rhénanes. *Le concept de liberté dans l'espace rhénan*. Mulhouse 1974.

KUHLMANN Marie, *Inventaire des périodiques des Bibliothèques de Strasbourg*. B.N.U. Strasbourg 1937.

KUCZYNSKI Jürgen, *Die Geschichte der Lage der Arbeiter unter dem Industriekapitalismus*. Berlin 1947.

LEUILLIOT Paul, *La Presse et l'Histoire. Notes sur la Presse en Alsace sous la Seconde République et le Second Empire*. Strasbourg 1965.

LEUILLIOT Paul, *L'Alsace au début du XIX^e siècle (1815-1830)*. Tomes I, II, III. Paris 1960.

L'HUILLIER Fernand, *L'Alsacien et la création d'un journal gouvernemental à Strasbourg sous le II^e Empire*. Bulletin de la société d'histoire de la révolution de 1848. 1937.

L'HUILLIER Fernand, *Les grands courants de l'opinion publique en Alsace sous la Révolution, le Consulat et l'Empire*. Strasbourg, Paris 1948.

L'HUILLIER Fernand, *De la Sainte-Alliance au Pacte atlantique. Histoire des relations internationales à l'époque contemporaine*, Tome I. Neuchâtel 1954.

L'HUILLIER Fernand, *Histoire de l'Alsace*. P.U.F. 1974.

- L'HUILLIER Fernand, *L'Allemagne de 1830 à nos jours : une problématique de l'unité*. Berne, Francfort/Main, New-York 1985.
- LITTLER Gérard, INGELAERE Marie-Laure, SUNDHAUSER Marie-Joseph, *La Presse alsacienne des origines à 1950*. Catalogue de l'Exposition du 28 septembre - 23 octobre 1976. B.N.U.S, section des Alsatiques.
- LIVET Georges, RAPP Francis, *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours*. Tome IV : *Strasbourg de 1815 à nos jours*. Strasbourg 1982.
- MANN Golo, *Deutsche Geschichte des 19. und 20. Jahrhunderts*. Frankfurt/Main 1977.
- MARCHAND Charles Philippe, *Procès du Patriote Alsacien ou Défense prononcée devant la Cour d'Assises du Bas-Rhin le 15 juin 1820*. B.N.U. Strasbourg.
- MARCUSE Ludwig, *Börne, Aus der Frühzeit der deutschen Demokratie*. Rothenburg ob der Tauber 1968.
- MARSCHALCK Peter, *Deutsche Überseewanderung im 19. Jahrhundert. Ein Beitrag zur soziologischen Theorie der Bevölkerung*. Stuttgart 1973.
- MATHIEN Michel, *La presse quotidienne régionale*. P.U.F. 1986.
- MAYER Hans, *Georg Büchner und seine Zeit*. Frankfurt 1972.
- MOLZ Hans, *Die elsässische Presse im 18. Jahrhundert bis zum Ausbruch der Revolution*. Strasbourg 1937.
- MÜHLBERG Dietrich, ROSENBERG Rainer, *Literatur und proletarische Kultur : Beiträge zur Kulturgeschichte der deutschen Arbeiterklasse im 19. Jahrhundert*. Berlin 1983.
- MÜLLER (von) Karl Alexander, *Görres in Straßburg (1819/1820)*. Stuttgart 1926.
- NIPPERDEY Thomas, *Deutsche Geschichte : 1800-1866. Bürgerwelt und starker Staat*. München 1983.
- OWSINSKA Anna, *La politique de la France envers l'Allemagne à l'époque de la monarchie de Juillet (1830-1848)*. Wroclaw 1974.

PENTMANN Juda, *Die Zollunionsidee und ihre Wandlungen im Rahmen der wirtschaftspolitischen Ideen und der Wirtschaftspolitik des 19. Jahrhunderts bis zur Gegenwart*. Jena 1917.

POIDEVIN Raymond, BARIETY Jacques, *Les relations franco-allemandes (1815-1975)*. Paris 1977.

POIDEVIN Raymond, SIEBURG Heinz-Otto, *Aspects des relations franco-allemandes 1830-1848*. Actes du Colloque d'Otzenhausen. Metz 1978.

PONTEIL Félix, *L'opposition politique à Strasbourg sous la monarchie de Juillet, 1830-1848*. Paris 1932.

PONTEIL Félix, *L'éveil des nationalités et le mouvement libéral (1815-1848)*. P.U.F. 1960.

POUTHAS Charles H., *Le mouvement des nationalités en Europe dans la première moitié du XIX^e siècle*. Paris 1946.

POUTHAS Charles H., *La politique étrangère de la France sous la Monarchie constitutionnelle*. Paris 1948.

PRICE Arnold H., *The evolution of the Zollverein. A study of the ideas and institutions leading to German Economic Unification between 1815 and 1833*. London 1949.

PROBST Christian, *Darstellungen und Quellen zur Geschichte der deutschen Einheitsbewegung im 19. und 20. Jahrhundert*. Heidelberg 1974.

RASSOW Peter, *Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours*. Roanne 1969.

RIEWALD Kurt, *Die Entwicklung der Textilindustrie in der Zeit des deutschen Zollvereins von 1834-1866*. Frankfurt 1933.

RITTER G. Erwin, *Die Elsaß-Lothringische Presse im letzten Drittel des 19. Jahrhunderts*. Strasbourg 1933.

RÜRUP Reinhard, *Deutschland im 19. Jahrhundert (1815-1871)*. Tome 8. Göttingen 1984.

SCHMIDT Walter, *Deutsche Geschichte ; Band 4 : Die bürgerliche Umwälzung von 1789 bis 1871*. Köln 1984.

- SCHMIDT Walter, *Wilhelm Wolff. Sein Weg zum Kommunismus (1809-1846)*. Berlin 1963.
- SCHOEPS J. H., KNOLL, BÄRSCH, *Konservatismus, Liberalismus, Sozialismus*. München 1981.
- SCHRAEPLER Ernst, *Handwerkerbünde und Arbeitervereine 1830-1853. Die politische Tätigkeit deutscher Sozialisten von Wilhelm Weitling bis Karl Marx*. Berlin, New-York 1972.
- SCHROEDER Wilhelm Heinz, *Arbeitergeschichte und Arbeiterbewegung : Industriearbeit und Organisationsverhalten im 19. und frühen 20. Jahrhundert*. Frankfurt, New-York 1978.
- SIEBURG Heintz-Otto, *Deutschland und Frankreich in der Geschichtsschreibung des 19. Jahrhunderts*. Wiesbaden 1954.
- SIGMANN Jean, *1848 Les révolutions romantiques et démocratiques de l'Europe*. Paris 1970.
- SPACH Ludwig, *Moderne Culturzustände im Elsaß*. Band 3. Straßburg 1874.
- SRBIK Heinrich Ritter (von), *Metternich, der Staatsmann und der Mensch*. Tomes I, II. München 1925.
- STAEHLIN Karl, *Geschichte Elsaß-Lothringens*. München, Berlin 1920.
- STRECKER Reinhard, *Der Widerstand Hannovers gegen die Entstehung des Zollvereins und die Gründung des Steuervereins*. Bad Essen 1931.
- THEIMER Walter, *Geschichte des Sozialismus*. Tübingen 1988.
- TOLO Harold Michael, *Great Britain and the Zollverein (1833-1841)*. Urbana, Illinois 1934.
- TREITSCHKE Heinrich (von), *Deutsche Geschichte im 19. Jahrhundert*. Leipzig 1927.
- VERMEIL Edmond, *L'Allemagne, essai d'explication*. Paris 1945.
- VESTER Michael, *Die Frühsozialisten 1789-1848*. Hamburg 1971.
- VOGLER Bernard, *Histoire culturelle de l'Alsace, Du moyen Age à nos jours, les très riches heures d'une région frontière*. D.N.A. Strasbourg 1994.

VOß Reinhard, *Der deutsche Vormärz in der französischen "öffentlichen Meinung". Die Verfassungskämpfe in Norddeutschland und das französische Deutschlandbild (1837-1847)*. Frankfurt/Main, Bern, Las Vegas 1977.

WACHENHEIM Hedwig, *Die Deutsche Arbeiterbewegung 1844 bis 1914*. Köln 1967.

WEILL Georges, *Le Journal : Origines, évolution et rôle de la presse périodique*. Paris 1934.

WEILL Georges, *L'éveil des nationalités et le mouvement libéral (1815-1848)*. Paris 1930.

WENTZCKE Paul, *Geschichte der deutschen Burschenschaft, Vor-und Frühzeit bis zu den Karlsbader Beschlüssen*. Heidelberg 1919.

WILTBERGER Otto, *Die deutschen politischen Flüchtlinge in Straßburg von 1830 bis 1849*. Berlin, Leipzig 1910.

WILTBERGER Otto, *Das Elsaß, Deutschland und Frankreich von der Juli bis zur Februarrevolution 1830-1848*. Straßburger Post : 4 et 5 octobre 1909.

ZÖLLNER Erich, *Histoire de l'Autriche des origines à nos jours*. Editions Horvath 1965.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

- Abd-el-Kader : 251
 Albrecht : 162
 Alexandre I^o : 10, 106, 135
 Alexandre, cabinet : 34, 37, 44, 48
 Ancillon : 137
 André : 222
 Armansperg, comte : 181
 Arndt E. M. : 86, 87, 98, 107-109, 118, 434, 437, 468, 470, 479
 Arning H. : 201-203
 Bariéty : 10, 96, 172, 205, 221-224, 241, 242, 244, 246, 247, 252, 261, 276, 359, 361, 362, 372, 375-377, 379, 382-385, 389, 408, 421, 427, 429, 431, 434-436, 438, 441, 442, 451, 454, 457, 458-460, 471, 494
 Barral : 276
 Bartol : 160, 163, 165
 Bastide J. : 459
 Bauer H. : 346
 Baumeister : 96, 97
 Bechtel H. : 169, 172, 185, 203, 220, 264, 270, 271, 273, 284, 286, 292, 293, 310, 321, 330, 335
 Becker : 516
 Becker N. : 435, 439-441
 Beer J. L. : 451
 Behr : 160, 161
 Bellanger : 23, 24, 29, 78-80, 372, 467
 Benaerts P. : 169, 171-173, 176, 180-182, 185, 186, 190, 199, 200, 203, 212, 252, 269, 270, 273, 276, 277, 283, 299, 303, 309-311, 327, 340, 355, 492
 Bernays F. C. : 526
 Berry, duc de : 35, 45, 78, 106, 374, 527
 Bethmann : 269
 Biedermann C. : 484
 Billecocq : 110
 Billig-Haas : 23
 Birckelmann : 525
 Boersch C. : 27-30, 156, 509
 Börne L. : 97, 98, 117, 140, 344, 494, 525
 Bornstedt : 244
 Börnstein H. : 348
 Bourgoing, baron : 277, 301
 Braun L. F. : 69, 70, 72, 73
 Bresson, comte : 207, 244-246, 433
 Brockhaus : 286
 Broglie, duc de : 241
 Brüggman : 130
 Brun J. : 320
 Büchner G. : 157, 507, 508
 Buchner R. : 466, 470, 489
 Bugeaud T. R., maréchal : 251
 Bülow : 259
 Bunsen : 525
 Cabet E. : 347
 Calmes A. : 254, 255
 Catherine II Impératrice : 298
 Charles X : 24, 120, 376-378, 505
 Chelius : 90
 Choppin d'Arnouville : 497, 498
 Clauzel, maréchal : 340
 Colonius : 97
 Constant B. : 32, 41
 Constantin Pavlovitch, grand duc : 495
 Cornelius W. : 50
 Coulmann : 128, 225, 399, 400
 Cousin : 109-111
 Cremieux : 18-20, 37, 43, 79
 Cromwell : 259
 Culmann : 516, 523
 Cumberland E. A., duc de : 162
 Dahlmann : 162
 Dannbach P. H. : 33, 44, 47, 48, 66, 68-71, 74
 Decazes, ministre : 490
 Decazes, préfet : 490
 Desaix : 368
 Désiles Bénard : 65, 66
 Didier B. : 494
 Didot : 26
 Dieffenbach : 499
 Dietschi E. : 253
 Dolléans E. : 347
 Dupin A. M. : 291
 Eifler : 513, 520, 523
 Eisenmann : 181
 Engelhardt : 37, 252, 420
 Engels : 300, 346-348
 Epp R. : 8
 Erwin : 368
 Ewald : 162
 Ewerbeck H. : 347
 Fallersleben H. : 441
 Fargès-Méricourt : 41
 Fein G. : 496, 500, 526
 Ferdinand I : 375
 Ferdinand VII : 361, 376, 417
 Flahaut A., comte : 206
 Flaxland F. C. : 34, 37, 41, 42, 44
 Foessel : 4
 Follen K. : 87, 88, 492
 Francklin : 327
 François I^o Empereur : 135
 Frédéric-Guillaume III : 10, 86, 90, 102, 108, 109, 137, 139, 173, 293, 296, 374, 416, 472
 Frédéric-Guillaume IV : 315, 423, 427, 449, 456, 472, 532
 Freieisen : 148

- Freitag : 161
 Fries : 96, 113
 Funck : 148
 Gaerth : 525
 Gaxotte P. : 10, 172, 174, 457
 Geib : 515, 523
 Glümer W. : 526
 Godechot : 23, 24, 29, 78-80, 106, 372, 467
 Golsen : 516
 Gonnard R. : 321, 332, 333, 336, 338
 Görres J. : 86, 103, 107, 372, 468, 488-491
 Gottschalk : 349
 Goudchaux : 54
 Gourgaud, général : 32
 Grandjonec : 140, 299, 300, 321, 344-348
 Gravelotte : 33
 Grimm : 162, 468
 Grosse : 502-506, 509, 523
 Grünberg P. : 468, 482
 Guillaume I^o : 163, 254, 256, 384
 Guizot : 264, 429-432, 438, 453, 454, 457, 531
 Gutenberg : 274, 471
 Gutzkow K. : 494
 Haber et Fils : 210
 Hahn H. W. : 173, 174, 176-180, 191, 197, 198
 Hallauer : 130
 Hammer K. : 359, 360
 Hardenberg K. A., : 86, 102, 108
 Harro Harring : 50-52, 100, 130, 464, 494-500
 Hatin E. : 33, 78, 372, 374
 Hatt : 464
 Haupt T. : 50
 Hauptmann G. : 299
 Hegel : 10
 Hegewisch : 86
 Heil : 149
 Heine H. : 117, 140, 157, 301, 344, 348, 494
 Heinrich : 89
 Heit A. : 5, 12, 18
 Heitz F. C. : 60
 Henri V : 56
 Hepp : 130
 Hieke E. : 204
 Hochdörfer : 514, 516, 521
 Hoffmann : 189
 Hoummel A. : 31
 Huder E. : 53, 72, 75
 Huder M. A. : 62
 Hugo V. : 441
 Humann : 244, 245
 Humboldt A. : 451
 Humboldt W. : 102, 451
 Hundt H. : 492, 500
 Hunzinger M. A. : 62
 Ibell : 83, 91, 93, 98
 Jacquemin E. : 272
 Jahn : 86, 87, 91, 95, 107, 109, 113, 434, 477-479
 Jarauschk K. : 83, 148
 Kampty : 91
 Kanovsky I. : 8
 Keller J. : 6, 18
 Kellermann, général : 482
 Kentzinger : 490
 Kessler : 275
 Kintz J. P. : 5, 18, 21, 27, 28, 33, 34
 Kléber, général : 368, 482, 483
 Klein : 4
 Knapp G. P. : 507, 508
 Kocka J. : 270, 284, 285, 288, 292, 294, 296, 298, 308, 326, 332, 333
 Koechlin : 210
 König : 161
 Koopmann H. : 494
 Koszyk : 50, 98, 146, 161, 488, 489, 526
 Kotzebue A. : 13, 83, 85, 87-89, 93, 106, 360, 492
 Krebs L. : 8
 Kreutzberg : 312
 Kuhlmann : 4
 L'Huillier F. : 5
 La Fayette : 40, 57, 133, 387, 505
 Labouchere : 259
 Laffitte : 384, 460
 Lagarmite H. : 66, 67
 Lamartine : 435, 441, 458, 459
 Laube H. : 494
 Le Roux L. F. : 46-48, 62, 74, 75
 Lehning : 98
 Lenz R. : 508
 Léopold I^o : 263
 Léopold, grand duc : 146, 188
 Leuilliot P. : 5, 7, 18-20, 32-35, 37, 39-46, 88, 187, 193, 222, 224, 489, 491, 492
 Levebvre : 482
 Lichtenberger : 41, 58
 Liegnitz, princesse de : 294
 Lindner : 88
 Lips : 464
 List F. : 167, 169, 170, 263, 491, 492
 Littler : 4
 Livet G. : 7, 31, 37, 43, 45, 130, 218, 224, 274, 303, 317, 489, 496
 Louis I : 109, 172, 218, 312, 457
 Louis XIV : 368, 446, 479

- Louis XVIII : 109, 373
 Louis-Philippe : 15, 16, 24, 30, 41, 57,
 144, 226, 251, 301, 362, 363, 378,
 379, 383, 384, 392, 398, 403, 404,
 408, 411, 414, 415, 417, 426, 429,
 432, 438, 446, 449, 457, 460, 461,
 527, 529-531, 539
 Louvel : 35
 Lovett : 347
 Luden : 86, 88, 113
 Luther : 86
 Maassen : 167
 Mahmut II : 135
 Maltzan : 425
 Marchand C. P. : 12, 32, 35-37, 40-44,
 55, 58, 94, 96, 99, 101, 102, 104,
 107, 490
 Marcuse L. : 494
 Marmier X. : 435
 Marschalck P. : 321, 327, 336
 Martiensen : 275
 Martignac : 377
 Marx K. : 344, 346-349, 353, 494
 Masské E. A. : 53, 56, 58
 Mathieu : 37
 Mauguin : 236
 Mäurer G. : 347
 Maximilien, archiduc : 461
 Mayer H. : 507, 508
 Mecklembourg C., duc de : 294
 Méhémet Ali : 135, 421, 430
 Metternich : 9, 13, 82-84, 90, 93, 94,
 102, 103, 105-107, 109, 121, 122,
 127, 135, 137, 171, 219, 307, 319,
 354, 361, 362, 372, 375, 378, 384,
 403, 423, 425, 426, 442, 443, 448,
 452, 453, 476, 481, 491, 506, 526,
 533, 540
 Mevissen G. : 314
 Meyerbeer R. : 371, 451
 Mieroslawsky : 452
 Millet de Chevers : 38
 Molz H. : 5
 Montalivet : 130
 Montebello, duc de : 110
 Montès Lola : 457
 Montmorency : 376
 Mortier, baron : 286
 Motz : 167
 Müller J. : 500, 501
 Müller K. A. : 464, 488-491
 Müller N. : 480
 Munch Bellinghausen, baron : 350
 Mundt T. : 494
 Musset A. : 439, 441
 Mustafa IV : 135
 Napoléon III : 316
 Napoléon I^o : 85, 86, 88, 102, 104, 117,
 166, 251, 373, 388, 410, 420, 422,
 424, 475, 478, 506, 518
 Nebenius : 263
 Nemours, duc de : 389, 412, 414-417,
 419, 420
 Nesselrode R. K., comte : 121, 425
 Neugass : 96
 Nicolas I^o : 376, 394, 402, 403, 476,
 506
 Nicollet J. F. : 62, 63
 O'Connel : 74
 O'Connor : 347
 Oken Lorenz : 96
 Orléans, duc d' : 24, 412, 414-417, 419,
 420, 433, 449
 Owsinska : 121, 127, 131-133, 144,
 161, 202, 207, 213, 219, 226, 230,
 239, 264, 277, 285, 286, 288, 289,
 301, 366, 378, 392, 393, 396, 399,
 439, 441-443, 450
 Pagenstecher : 97
 Palmerston, lord : 259, 421
 Paskievitch, général : 290, 386
 Paul I^o : 87
 Perier Casimir : 40, 207, 384, 460
 Pfähler et C^o : 44
 Pigale : 368
 Pistor : 130, 523
 Poidevin : 10, 96, 172, 205, 221-224,
 227, 239, 241, 242, 244, 246, 247,
 252, 261, 276, 346, 347, 359, 361,
 362, 372, 375-377, 379, 382-385,
 389, 408, 421, 427, 429, 431, 434-
 436, 438, 441, 442, 451, 454, 457,
 458-460, 471, 494
 Polignac : 377, 378
 Ponteil F. : 7, 18, 20, 24, 26, 30-33, 37,
 41, 49-53, 56, 58-60, 62-64, 66, 67,
 70, 71, 73, 74, 128, 140, 147, 149,
 154, 224, 228, 234, 291, 364, 399,
 426, 437, 438, 440, 445, 458, 460,
 461, 463-468, 471, 474, 494, 496,
 500, 501, 506, 525
 Potemkine : 298
 Pouthas C. : 159, 362, 364, 375-379,
 402, 412, 416, 421-423, 427, 429,
 433, 434, 437-439, 446, 452, 453,
 456, 457, 489
 Pradoux M. : 67-69
 Rapp F. : 7, 31, 37, 43, 45, 130, 218,
 224, 274, 303, 317, 489, 496
 Rapp, général : 482
 Rassow P. : 87, 88, 94, 95, 98, 102,
 103, 109, 117, 129, 131, 134, 145,
 146, 148, 151, 157, 159, 162, 165,
 167, 169, 219, 220, 472, 492, 494

- Rauschenplatt : 149, 399
 Reinhard, baron : 288, 289
 Reuss E. : 60
 Richelieu : 106
 Riessler : 210
 Ritter : 510
 Ritter G. E. : 6
 Robespierre : 492
 Rochette P. : 67
 Roederer : 32
 Rolling : 4
 Rotteck : 50, 51, 151, 192, 434
 Rousseau : 492
 Ruge : 347
 Rumschöttel : 96
 Rürup : 10
 Ruttger : 91
 Saglio : 41
 Saint-Gilles : 46
 Saint-Simon : 39
 Saltzmann F. R. : 6, 18
 Saltzmann veuve : 21, 27
 Sand K. L. : 83, 85, 88-93, 106, 360, 492
 Sartorius : 96, 97
 Savoye : 515, 523
 Saxe, maréchal de : 368
 Sayn-Wittgenstein, prince de : 461
 Schäffer : 336
 Schapper K. : 346, 347
 Schertz L. : 53
 Schleiermacher : 86
 Schlund F. : 502
 Schmidt : 94, 96, 98, 105, 169, 492
 Schneegans L. : 30, 31
 Schneer : 313
 Schott et Fils : 275
 Schraepfer E. : 291-293, 295, 296, 302, 309, 311, 314, 322, 323, 327, 334, 344
 Schuchmann : 97
 Schüler : 515, 523
 Schuler G. L. : 28, 53, 58
 Schultz : 98
 Schuster T. : 346
 Schützenberger : 464
 Sébastiani H. F., comte : 206
 Sehring W. T. : 526
 Selim III : 135
 Serre : 78, 106, 372
 Sichel : 98
 Sido : 497
 Siebenpfeiffer : 129, 131, 506, 509, 512-516, 521
 Sieburg H. O. : 221, 227, 239, 241, 346, 347, 365, 422, 427
 Sigmann J. : 208, 263, 270, 272, 278, 283, 287, 290, 301-303, 306, 309, 316, 323, 345-348, 355, 382, 390, 422, 453, 457, 458, 507
 Silbermann G. : 21, 22, 25, 27, 28, 494, 496
 Silbermann J. H. : 18, 21, 27, 33, 49, 50
 Silbermann veuve : 21, 30, 31, 48
 Snell G. : 96, 97, 492
 Spach L. : 6
 Sparpff : 520
 Srbik H. R. : 9, 103, 105
 Staël : 276
 Stichauer : 461
 Stöber A. : 482, 508
 Stöber E. : 482, 508
 Stourdza : 88
 Strohmeyer : 500, 501
 Sylvère Gay J. B., comte : 377
 Taillandier S. A. : 435
 Talleyrand : 10, 206, 389
 Thiers : 16, 109, 237, 412, 421, 423, 427, 429, 433, 437, 438, 446, 454, 470, 471
 Tołó H. M. : 186, 258, 259
 Trumbach : 103
 Venedey J. : 346, 500, 502
 Vermeil : 12, 84, 272, 273, 278, 281
 Villemain : 67
 Vogler B. : 7, 465, 471
 Voß R. : 8
 Voyer d'Argenson : 32, 33, 40
 Washington G. : 327
 Weber : 162
 Weidig : 508
 Weill : 11, 82, 86, 88, 93, 100, 103, 106-108, 110, 112, 117, 119, 122, 123, 137, 157, 160
 Weissenbach G. : 346
 Weitling : 346-349
 Welcker : 50, 151, 190, 192, 434
 Wentzcke : 90
 Wernert L. : 31
 Wiederhold : 175
 Wienbarg L. : 494
 Wiltberger O. : 6, 49, 50, 52, 53, 131, 350, 352, 353, 489, 494, 496, 506-508, 515, 520, 525, 526
 Wiot G. H. : 72
 Wirth : 128, 130, 131, 140, 438, 464, 466, 474-476, 500, 505, 506, 509-512, 514, 515, 521
 Witt : 96, 97, 100
 Wrede K. P., prince de : 130, 506
 Zuber : 497

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	3
ETAT DE LA RECHERCHE	4
INTRODUCTION GENERALE.....	9
 CHAPITRE PRELIMINAIRE :	
1) LES JOURNAUX POLITIQUES STRASBOURGEOIS	17
INTRODUCTION.....	17
1- LE COURRIER DU BAS-RHIN	18
2- LE PATRIOTE ALSACIEN	32
3- LE JOURNAL POLITIQUE ET LITTERAIRE DU BAS-RHIN.....	45
4- DEUTSCHLAND.....	49
5- L'ALSACIEN, JOURNAL PATRIOTIQUE, INDUSTRIEL ET POLITIQUE.....	53
6- L'ALSACE CONSTITUTIONNELLE, JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL ET LITTERAIRE	59
7- LE STRAßBURGER KORRESPONDENT	61
8- LE JOURNAL DU HAUT-ET BAS-RHIN.....	63
9- L'ALSACE.....	67
10- L'IMPARTIAL DU RHIN.....	72
11- TABLEAU.....	76
2) LES LOIS REGISSANT LA PRESSE	77
 PREMIERE PARTIE : LES MOUVEMENTS ETUDIANTS	
INTRODUCTION.....	82
 CHAPITRE I	
DIX ANNEES DE SILENCE POLITIQUE.....	85
1) DE L'ESPOIR A LA DECEPTION.....	85

2) L'ALLEMAGNE BAILLONNEE.....	94
3) LE TRIOMPHE PROVISOIRE DE L'ABSOLUTISME.....	103

CHAPITRE II

LES SECOUSSES REVOLUTIONNAIRES ET LEURS CONSEQUENCES

1) LES REPERCUSSIONS DE LA REVOLUTION DE JUILLET	117
2) LA FETE DE HAMBACH.....	123
2-1 LA SITUATION A LA VEILLE DE LA FETE	123
2-2 LA FETE DE HAMBACH	127
2-3 LES CONSEQUENCES DE LA FETE DE HAMBACH.....	133
2-4 L'ALLEMAGNE EN ETAT DE CHOC	143
3) L'AFFAIRE DE FRANCFORT.....	147
3-1 LE PUTSCH MANQUÉ	147
3-2 LA REACTION ABSOLUTISTE.....	152
4) NOUVELLE AGITATION A HAMBACH.....	154
5) LE RENFORCEMENT DE LA REACTION ABSOLUTISTE	157
6) L'AGITATION CONTENUE.....	163

CONCLUSION	166
------------------	-----

DEUXIEME PARTIE : LE ZOLLVEREIN

INTRODUCTION.....	167
-------------------	-----

CHAPITRE I

LA FORMATION DU ZOLLVEREIN

1) UNE ADHESION PRECOCE.....	173
1-1 LE RALLIEMENT DE LA HESSE DUCALE	173
2) LES ETATS IRRESOLUS	173
2-1 LES RÉTICENCES DE L'ELECTORAT DE HESSE.....	173

2-2 LES INCERTITUDES DE LA BAVIERE ET DU WURTEMBERG	180
2-3 LES HÉSITATIONS DE LA SAXE	183
2-4 L'INDÉCISION DU GRAND-DUCHÉ DE BADE	186
2-5 LA RÉSERVE DU DUCHÉ DE NASSAU	197
2-6 FRANCFORT, CONTRAINTE ET FORCÉE	197
3) LES FOYERS DE RESISTANCE	200
3-1 BRUNSWICK, HANOVRE ET LES VILLES HANSÉATIQUES	200

CHAPITRE II

L'OPINION DES JOURNAUX STRASBOURGEOIS SUR LA FORMATION DU ZOLLVEREIN	205
---	-----

CHAPITRE III

LES RELATIONS COMMERCIALES DU ZOLLVEREIN AVEC L'ETRANGER	219
1) L'AUTRICHE ET LE ZOLLVEREIN	219
2) LES RELATIONS COMMERCIALES FRANCO-ALLEMANDES...	220
3) LA SUISSE ET LE ZOLLVEREIN	252
4) LA HOLLANDE ET LE ZOLLVEREIN	254
5) L'ANGLETERRE ET LE ZOLLVEREIN	257
6) LA BELGIQUE ET LE ZOLLVEREIN	263
7) LES ETATS-UNIS ET LE ZOLLVEREIN	264
8) LA RUSSIE ET LE ZOLLVEREIN	265

CONCLUSION	267
------------------	-----

TROISIEME PARTIE : L'ALLEMAGNE A L'AUBE DE SA REVOLUTION INDUSTRIELLE

INTRODUCTION	269
--------------------	-----

CHAPITRE I

LES EXPOSITIONS INDUSTRIELLES.....	272
1) L'EXPOSITION INDUSTRIELLE DE MAYENCE (1842)	273
2) L'EXPOSITION INDUSTRIELLE DE BERLIN (1844).....	276

CHAPITRE II

LA CONDITION DES CLASSES LABORIEUSES.....	283
1) LES TROUBLES LIES A LA MISERE	283
2) LA CRISE ALIMENTAIRE DE 1845-1846.....	301
3) LE TRAVAIL DES ENFANTS	308
4) LES INITIATIVES EN FAVEUR DE L'AMELIORATION DE LA CLASSE OUVRIERE	311

CHAPITRE III

L'EMIGRATION ALLEMANDE VERS LES PAYS NEUFS	319
1) L'EMIGRATION VERS LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE.....	321
2) L'EMIGRATION VERS LE CANADA.....	335
3) L'EMIGRATION VERS LES ANTILLES ANGLAISES	335
4) L'EMIGRATION VERS LA RUSSIE	336
5) L'EMIGRATION VERS LE BRESIL	336
6) L'EMIGRATION VERS ALGER	338
7) L'EMIGRATION VERS L'AUSTRALIE	341

CHAPITRE IV

LA NAISSANCE DES MOUVEMENTS OUVRIERS	344
1) LES DÉBUTS DU MOUVEMENT OUVRIER ALLEMAND EN FRANCE.....	344
2) L'ORGANISATION DES CLASSES OUVRIERES EN ALLEMAGNE.....	348

CONCLUSION	356
------------------	-----

QUATRIEME PARTIE : LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES

INTRODUCTION.....	359
CHAPITRE I	
LA FRANCE ET L'ALLEMANGNE : ENTRE LA SYMPATHIE ET LA HAINE	365
1) L'ALLEMAGNE, CETTE INCONNUE.....	365
2) DE LA RESERVE A LA DESILLUSION (1820-1830).....	372
3) LA FRANCE : FOYER DE CONTAGION REVOLUTIONNAIRE POUR LES SOUVERAINS ALLEMANDS ; SOURCE D'ESPOIR POUR LES PEUPLES	378
3-1 LE FERMENT RÉVOLUTIONNAIRE FRANÇAIS SE RÉPAND EN ALLEMAGNE.....	378
3-2 LES CONSÉQUENCES DE LA RÉVOLUTION DE JUILLET	382
4) LA FRANCE : TEMOIN PASSIF D'UNE ALLEMAGNE BAILLONNEE	391
4-1 L'INDIFFÉRENCE DE LA FRANCE FACE AUX MESURES RÉACTIONNAIRES DE LA DIETE EN 1832	391
4-2 LE CALME APPARENT	397
4-3 LES RÉPERCUSSIONS DE L'ATTENTAT DE FRANCFORT.....	399
4-4 PENDANT QUE LA FRANCE SOMMEILLE, SES IDÉES SE PROPAGENT.....	405
5) LE VOYAGE DES PRINCES FRANÇAIS EN ALLEMAGNE : LE BAISER DE PAIX DE LA FRANCE A LA PRUSSE ET A L'AUTRICHE	412
6) LA CRISE DE 1840 : LE DECHAINEMENT DES PASSIONS DE PART ET D'AUTRE DU RHIN	421
6-1 LA FRANCE AU BAN DES PUISSANCES EUROPÉENNES.....	422
6-2 LES BRUITS DE GUERRE	425
6-3 LA CAMPAGNE DE HAINE CONTRE LA FRANCE.....	434
6-4 LES SYMPATHIES DU PEUPLE ALLEMAND POUR LA FRANCE ; L'HOSTILITÉ DES GOUVERNEMENTS.....	441
7) LA DETENTE : L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE SE TENDENT LA MAIN	446
8) UN NUAGE DANS LES RELATIONS FRANCO- ALLEMANDES : L'ANNEXION DE CRACOVIE	452

9) VERS LA REVOLUTION DE 1848 : LA PERSISTANCE DU MECONTENTEMENT DANS L'ALLEMAGNE ETOUFFEE	454
---	-----

CHAPITRE II

LES PRETENTIONS ALLEMANDES ET LES RIPOSTES STRASBOURGEOISES	460
--	-----

1) LES REVENDICATIONS HAINEUSES DE L'ALLEMAGNE SUR L'ALSACE ET LA LORRAINE DANS LES ANNEES 1830.....	462
2) L'ALSACE CALOMNIEE PAR LA PRESSE ALLEMANDE.....	465
3) L'ALLEMAGNE REVANCHARDE DES ANNEES 1840.....	467
4) LA PROPAGANDE ALLEMANDE EN ALSACE	482

CHAPITRE III

LES REFUGIES POLITIQUES ALLEMANDS A STRASBOURG	488
---	-----

1) L'ARRIVEE DES REFUGIES APRES LE CONGRES DE CARLSBAD	488
2) CONSÉQUENCE EXTREME DES MESURES REACTIONNAIRES DE LA DIETE (1832-1833) : LE MOUVEMENT D'EMIGRATION DES DEMOCRATES ALLEMANDS VERS STRASBOURG	493
3) LE PROCES DE LANDAU	509
4) L'ATTITUDE DES AUTORITES FRANCAISES FACE AUX EMIGRES ALLEMANDS	523

CONCLUSION	527
------------------	-----

CONCLUSION GENERALE	533
---------------------------	-----

ANNEXES	542
---------------	-----

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....	552
-------------------------------	-----

INDEX DES NOMS DE PERSONNES	562
-----------------------------------	-----

TABLE DES MATIERES.....	566
-------------------------	-----